D.H.

ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES
DE MONTRÉAL

BIBLIOTHÈQUE

NO

COTE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lasciencesociale06soci

LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE HAMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE DE F. LE PLAY.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

3e Année. — Tome VI.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1888.

QUESTIONS DU JOUR.

LA FINANCE.

Il se produit en ce moment une recrudescence de publications ayant pour but d'attirer l'attention sur les questions financières. Parmi ces publications, les unes prennent à parti les hommes de finance et signalent le mal qu'ils causent à la société ; les autres embrassent leur défense et s'efforcent de montrer l'utilité de leur rôle, au point de vue de la fortune publique. En général, les unes et les autres sont écrites avec un parti pris à peine dissimulé d'apologie ou de dénigrement (1).

Si l'on veut bien nous suivre, on va voir que la science sociale peut jeter sur cette question une vive lumière et redresser des idées courantes que l'on accepte généralement comme des axiomes.

Cette étude est d'autant plus opportune que, dans son récent volume sur l'*Union générale*, M. Bontoux donne à entendre que certaines personnes songeraient à reconstituer l'entreprise financière qui a si brusquement échoué.

Il n'est donc pas inutile de se rendre compte du fond des choses.

En outre, dans son ouvrage sur les Juifs, M. Drumont invitait M. Demolins à faire connaître sur cette question les conclusions de

(1) Les trois derniers ouvrages parus sont : *l'Union générale, sa vie, sa mort, son programme*, par E. Bontoux ; *La haute banque et les révolutions*, et *L'Agiotage sous la troisième République*, par Auguste Chirac ; Paris, Savine.

la science sociale. Cet article pourra servir de réponse à cette demande.

Mais ce qui rend ce sujet particulièrement opportun et intéressant, c'est qu'un certain nombre de gens honorables, exclus des fonctions publiques, se sont rejetés avec empressement sur les entreprises de finance, pour y occuper les situations d'administrateurs ou d'agents. Ils ont cru avoir trouvé là une compensation brillante. Mais leurs illusions ont été généralement de courte durée. En peu d'années, ils ont vu que ces situations étaient très dangereuses et que, lorsqu'elles étaient sûres, elles menaçaient de devenir peu lucratives. Aussi beaucoup se sont-ils retirés et le mouvement d'émigration vers la finance s'est ralenti.

Il y a donc là une période courte, mais caractéristique, de notre histoire contemporaine, qu'il est utile maintenant d'expliquer et de juger.

I.

On répète volontiers que ce siècle est « le siècle de l'argent », et, en le constatant, on s'en félicite ou on s'en afflige.

Le fait est que les entreprises et les spéculations financières ont pris, à notre époque, un développement inouï.

Ce n'est pas là un accident fortuit; rien en ce monde n'est l'œuvre du hasard.

C'est la découverte de la houille qui a donné à l'argent l'extraordinaire puissance qu'il a de notre temps. La houille a imprimé l'impulsion à une foule d'entreprises qui, dépassant de beaucoup la fortune d'une famille, ne peuvent être tentées qu'au moyen de sociétés d'actionnaires.

La première de ces entreprises est l'exploitation même des mines de houille. Ce produit ne se trouve pas dans le sol à l'état de filons comme les métaux, mais par couches immenses dans lesquelles on peut puiser presque indéfiniment. Elles se prêtent donc à une exploitation intense exigeant beaucoup d'ouvriers.

D'autre part, on a intérêt à faire cette exploitation en grand, parce que la houille, alimentant une foule d'industries, est d'un placement assuré.

Une pareille entreprise exige manifestement des capitaux considérables, qu'une société financière seule peut réunir.

La houille a non seulement fourni un nouveau genre d'exploitation minière, mais elle a transformé l'industrie elle-même. Le petit atelier y est remplacé par le grand atelier. En effet, une force motrice aussi puissante que la houille décuple et centuple la production et par conséquent le nombre des ouvriers. Ce développement industriel exigeant de nombreux capitaux, amène également, dans beaucoup de cas, la constitution de sociétés financières.

Mais la houille ne fournit pas seulement le « pain de l'industrie », elle a eu pour autre effet de transformer les moyens de transports. Elle procure la force motrice aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur. Ces entreprises exigent, encore plus que les précédentes, l'association des capitaux ; la plupart sont exploitées par des sociétés.

C'est encore la houille qui a rendu possible un certain nombre de grandes industries entreprises par des sociétés d'actionnaires, comme la fabrication du gaz d'éclairage, l'application de l'électricité, l'ouverture du canal de Suez et de celui de Panama, etc.

La houille a eu enfin pour conséquence de lancer les États eux-mêmes dans la voie des grands travaux d'utilité publique. Ces derniers se sont développés en proportion de la puissance de ce nouveau moteur. Le budget ne suffisant pas à des entreprises aussi considérables, il a fallu recourir aux emprunts, c'est-à-dire à la constitution de sociétés de prêteurs de fonds encore plus importantes que les précédentes.

C'est ainsi que l'argent a pris subitement une puissance énorme, inouïe, caractérisée par ce fait qu'il produit des revenus de lui-même, c'est-à-dire sans exiger de la part du propriétaire aucun travail personnel. Ce qui était autrefois un cas très rare, est devenu tout à coup le cas le plus fréquent. L'espèce du « capitaliste » s'est développée subitement et avec une telle extension qu'elle

embrasse aujourd'hui non seulement les familles riches, mais les plus humbles, celles qui économisent sou par sou un capital minime.

Voilà ce qu'a fait la houille.

Il suffit de le constater pour se rendre compte que l'on est en présence d'une transformation purement naturelle. Elle est le résultat de la force même des choses, qui est infiniment supérieure à la force des hommes. Il y aurait donc folie à vouloir aller contre; l'échec serait certain.

Les causes qui ont porté le public à se jeter avec tant d'empressement sur les valeurs mobilières ne sont pas moins positives.

Ces valeurs présentent un premier avantage : elles sont commodes.

D'abord rien n'est plus aisé que de les acquérir, puisqu'elles sont divisibles presque à l'infini. Elles sont par là à la portée du plus modeste capitaliste. Ensuite, elles donnent des revenus sans imposer aucun travail, aucune charge; c'est là une séduction également accessible à tous. Enfin, ces revenus vous arrivent, lorsqu'ils arrivent, avec une périodicité et une régularité que l'on ne trouve pas à exercer personnellement l'agriculture, l'industrie, ou le commerce. Comment résister à des avantages aussi manifestes?

Mais ce n'est pas tout. Ces valeurs ont un autre attrait : elles offrent la perspective séduisante soit d'une plus-value, soit d'un remboursement avantageux, soit de lots considérables. C'est de la fortune qui vient en dormant.

On y compte d'autant plus que, pendant longtemps, les actionnaires ont réalisé des bénéfices considérables : on cite, avec des sentiments de convoitise, ceux d'Anzin, dont le fameux denier représente une fortune; ceux de Suez, de la Compagnie du gaz de Paris, etc., etc. A l'époque où tout était à créer, où les besoins à satisfaire étaient immenses, où la concurrence était encore peu développée, beaucoup de ces entreprises donnaient en peu d'années des bénéfices inespérés. Le public émerveillé accourait et accourt encore comme des alouettes au miroir. S'il y a des dé-

ceptions, elles se perdent au milieu de ces succès retentissants.

Enfin, les valeurs de bourse, à cause de la facilité que l'on a à les acquérir et à les revendre et des changements de cours qu'elles subissent, attirent un grand nombre d'esprits, par les séductions de la spéculation. On a la perspective non plus seulement d'administrer commodément sa fortune, mais de l'augmenter tout d'un coup, dans des proportions indéfinies.

Voilà bien, en résumé, les causes qui poussent à acheter les valeurs mobilières.

Ce mouvement a eu pour résultat de faire tourner toutes les têtes. Il a développé, au point où nous le voyons aujourd'hui, le culte de l'argent. Il a ouvert à chacun des perspectives indéfinies d'enrichissement. Il a mis au pinacle les hommes de finance; il en a fait les rois de l'époque.

Mais cette belle médaille a son revers.

Jamais la figure qui représente la Fortune debout sur une roue qui tourne n'a été plus exacte.

Les fortunes mobilières sont essentiellement *instables*.

Elles sont à la merci de toutes les fluctuations du marché. Et ce dernier est lui-même à la merci de tous les hasards de la politique et de la spéculation. Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire que tout le monde connaît des ruines que la Bourse accumule chaque jour.

Mais, à certains moments, la crise financière est tellement intense, elle frappe à la fois tant de têtes, qu'elle devient une véritable catastrophe. Elle ressemble à un effondrement; il se produit un « krach » formidable.

Alors c'est une clameur; tous les intérêts blessés se soulèvent. C'est à qui portera contre les financiers, contre les agioteurs, les accusations les plus passionnées et que souvent l'on mériterait soi-même. On veut bien toucher les dividendes, mais on ne veut pas courir les risques. Et cependant ceux-ci sont, autant que ceux-là, les fruits naturels du système financier. Les valeurs de bourse produisent l'instabilité comme le pommier produit la pomme et la vigne le raisin. C'est une loi naturelle au même titre.

Mais les intérêts ne voient pas; ils ne raisonnent pas.

Je me trompe. Les intérêts ont voulu raisonner et ils ont dit : « Tout le mal vient des Juifs, qui tiennent le marché, qui font à volonté la hausse et la baisse. Pour triompher d'eux, il faut employer les mêmes armes, nous placer sur le même terrain. Il faut faire appel à tous ceux qui professent les mêmes opinions que nous, et, avec leurs capitaux, engager la lutte contre les Juifs. »

On sait comment a tourné l'entreprise : M. Bontoux nous en donne le récit, dans son récent ouvrage sur l'*Union générale*.

Je n'ai pas à juger cette banque. La question que j'examine est plus haute ; c'est une question sociale, une question purement scientifique.

Il s'agit de savoir si l'instabilité inhérente aux valeurs de bourse et si la domination des hommes de bourse peuvent ou ne peuvent pas être conjurées.

On va voir que non seulement elles peuvent l'être, mais qu'elles le sont réellement dans certains pays.

II.

L'extension prise de notre temps par les valeurs de bourse n'a pas produit partout les mêmes résultats. Il est remarquable que les pays les plus ébranlés ne sont pas nécessairement ceux où l'agiotage est le plus développé. En d'autres termes, certains pays supportent sans secousse une dose de spéculation beaucoup plus forte que celle qui suffit à jeter la perturbation dans d'autres pays. C'est un phénomène analogue à la force de résistance des vignes américaines comparée à celle des vignes françaises vis-à-vis du phylloxéra.

On ferait une bibliothèque avec les ouvrages publiés récemment en France, pour pousser le cri d'alarme au sujet des dangers que les Juifs et la spéculation font courir à la société. Ce qui brille dans ces ouvrages, je l'ai dit au début de cet article, ce n'est pas précisément le calme et la raison ; ils sont l'œuvre de la passion violente. La plupart dépassent le but, ce qui est un mauvais moyen pour l'atteindre. Tous ne voient que la surface des choses

et ne proposent que des remèdes inapplicables, ou inefficaces. Mais, du moins, cette levée de boucliers est un symptôme caractéristique du malaise dont souffre la société française.

Ce malaise ne vient pas de ce que les Français se soient jetés sur les valeurs de bourse avec plus d'empressement que les autres peuples. Ces mêmes valeurs ne sont pas moins en faveur en Angleterre, dans les États Scandinaves, en Allemagne, ou aux États-Unis qu'en France.

La différence réside uniquement dans la manière de procéder.

Les peuples qui ont su le mieux éviter les conséquences résultant de l'instabilité des valeurs de Bourse ont tous réussi par le même moyen : ils n'ont pas fait reposer leur fortune sur ce genre de « placement » ; ils ne lui ont confié que leurs économies et non leur patrimoine.

Les Français, au contraire, ont tout lâché, pour jeter à la Bourse économies et patrimoine. Cela est tellement vrai que l'on a coutume de dire, avec un sot orgueil, que la France est le pays où l'argent est le plus abondant. Le fait est vrai et il tient précisément à la tendance générale des Français à mettre leur fortune en argent, à la rendre « liquide », suivant l'expression consacrée. L'idéal d'un grand nombre de Français est d'avoir toute leur fortune en portefeuille.

C'est à cause de cela que la plupart des émissions financières du monde entier se font en France. La France est le grand marché de l'argent, en ce sens que c'est le pays où un financier habile peut jeter, avec le plus de profit, le plus vaste coup de filet. L'argent français s'écoule à l'étranger par mille ruisseaux... qui ne reviennent pas tous en France. Il s'est écoulé en Turquie, dans le Honduras et le Vénezuela, dans les mines d'Espagne et de la République Argentine, dans le Pérou, etc., etc. Le programme de l'*Union générale* qu'expose M. Bontoux dans son ouvrage ne comprenait guère que des affaires à l'étranger : banque des pays autrichiens, chemins de fer serbes et affaires annexes, brasseries austro-françaises, banque des pays hongrois, exploitation métallurgique de la Styrie et de la Carinthie, société d'assurance franco-hongroise, mines de Trifail en Autriche,

chemins de fer de la Russie méridionale, chemins de fer de Sibérie, chemins de fer de Vienne à Pesth, chemins de fer de Vienne à Constantinople, canal de navigation entre Pesth et la Theiss, agrandissement et aménagement du port de Trieste, chemins de fer bulgares, banque serbe, etc. C'est véritablement à donner le vertige. Et cependant je n'invente rien; l'ouvrage de M. Bontoux expose tout au long ces diverses affaires.

Enfin, ne sait-on pas que les deux plus grandes entreprises de ce temps, le percement du canal de Suez et du canal de Panama, ont été exécutées en grande partie avec des capitaux français? Cela ne veut pas dire que ces entreprises resteront entre les mains des Français. Suez appartient déjà à l'Angleterre; Panama passera vraisemblablement entre les mains des citoyens américains. Ce sont les Français qui payent, mais ce ne sont pas eux qui exploitent. Ils courent les chances; d'autres recueillent les bénéfices assurés.

C'est donc un fait bien certain que la France est le pays où les fortunes sont le plus mobilisées.

Quelle est la cause de ce fait?

Il tient à ce que les Français négligent de plus en plus les trois grandes sources auxquelles s'alimente la fortune publique : l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Nous n'avons pas besoin de redire avec quelle persistance la monarchie, particulièrement Louis XIV, a arraché la noblesse à ses terres pour l'attirer à la cour. La classe supérieure a été peu à peu déshabituée de la résidence rurale et des choses de la culture. Elle est devenue une classe urbaine. M. Demolins a décrit ici même cette évolution (1). Elle s'est continuée depuis lors et la France est aujourd'hui le pays où les grands propriétaires pratiquent le plus l'absentéisme et s'occupent le moins de leur exploitation rurale. Dès lors, les capitaux qui auraient dû retourner à la terre et être utilisés en améliorations agricoles se sont trouvés disponibles.

Ces capitaux auraient pu aller à l'industrie ou au commerce,

(1) T. V, p. 230 et suivantes.

Mais, en vertu d'un sot préjugé, ces occupations sont considérées, en France, par tous ceux qui prétendent appartenir à la classe supérieure, comme une dérogeance. Les gens qui s'y adonnent n'y voient eux-mêmes qu'un moyen de faire rapidement fortune, de se « retirer » le plus tôt possible, et de faire entrer leurs fils dans les carrières qui sont aujourd'hui particulièrement ambitionnées par ce que l'on est convenu d'appeler la classe supérieure.

Ce sont les carrières administratives. Faire partie de l'administration civile ou militaire est le rêve de tous les Français presque sans exception (1). C'est le moyen d'être bien vu, de faire de riches mariages et de pénétrer dans un certain monde. Aussi toutes les carrières de l'État sont-elles assiégées par une multitude innombrable et grossissante de candidats.

Le Français est donc fonctionnaire, ou candidat fonctionnaire. A ce titre, il reçoit des appointements. Que voulez-vous qu'il fasse de l'argent qu'il économise sur ses dépenses? Pour les causes que nous venons d'indiquer, il n'a ni l'idée ni l'envie de l'utiliser pour entreprendre l'agriculture, l'industrie, ou le commerce. Ce serait déchoir. D'ailleurs ces occupations lui sont complètement étrangères.

Ces économies vont donc tout naturellement se placer en valeurs de bourse. C'est la seule issue ouverte et elle attire particulièrement des gens qui ne veulent pas, ou qui ne peuvent pas, faire valoir eux-mêmes leurs capitaux.

Cette solution a pour les Français un autre avantage.

Elle est remarquablement appropriée à leur régime de succession. Celui-ci prescrit le partage des biens à chaque génération, c'est-à-dire une liquidation périodique. Or, liquider périodiquement un domaine, une industrie, ou un commerce, c'est une opération difficile et ruineuse; c'est leur enlever la principale chance de succès, qui est l'esprit de suite.

Au contraire, rien n'est aisé comme de partager entre ses enfants des valeurs de bourse; elles sont divisibles presque à l'infini.

(1) Voir à ce sujet l'article intitulé *La Dictature*, t. V, p. 373.

Elles constituent le genre de fortune qui convient le mieux et qui s'adapte complètement à des familles mobiles et instables. C'est ainsi que s'est particulièrement développé en France le type du « rentier ».

Enfin, une dernière circonstance vient encore augmenter les économies en argent dont peuvent disposer les familles françaises : elles ont peu d'enfants (1), de un à deux en moyenne. L'argent que les autres peuples emploient à élever de nombreux enfants se trouve ainsi disponible et à la disposition des entreprises financières. La stérilité systématique, qui produit une déperdition de force sociale pour l'avenir, amène du moins, dans le présent, une augmentation de capital disponible. Une partie de l'économie de la France provient d'une économie d'enfants.

Calculez maintenant les conséquences d'une crise financière pour des gens dont toute la fortune repose sur des valeurs de bourse. C'est un désastre irréparable.

En est-il de même partout?

III.

Il y a des pays où les choses se passent bien différemment.

Dans ces pays, l'argent est plus rare, et c'est pour cela que les financiers s'efforcent d'y attirer celui de la France.

Si l'argent est plus rare, c'est parce qu'il va tout d'abord alimenter l'agriculture, l'industrie, ou le commerce.

Chez les Anglo-Saxons et chez les Allemands, l'agriculture n'a pas été abandonnée par la classe supérieure. Un gentilhomme allemand, un lord anglais sont essentiellement des ruraux (2). Ils ont de vastes domaines et y résident; lorsqu'ils ne les font pas valoir eux-mêmes en totalité, ils exploitent au moins directement une réserve. Par là, ils sont au courant des choses de la culture, s'y intéressent et sont portés à y employer leurs capitaux. Un propriétaire français peut difficilement se faire une idée des

(1) Voir sur cette question *La Science sociale*, t. III, p. 467 et suiv.

(2) Voir la description du grand propriétaire anglais, dans *la Science sociale*, t. IV, p. 131 et 226.

sommes considérables qu'un grand propriétaire anglais consacre aux améliorations agricoles (1). Cet emploi de la fortune est le principal titre d'un gentleman à la considération publique (2).

Voyez les nombreux émigrants des familles anglaises, scandinaves, ou allemandes; partout, aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, etc., ils créent des domaines ruraux. Posséder un domaine rural et l'exploiter est la plus haute ambition de ces émigrants. Ils se font colons, *settlers*, *squatters*. C'est ainsi que s'établissent au dehors un grand nombre de fils de lords anglais. Quand on fait un pareil emploi des ressources fournies par la famille, il ne reste pas grand'chose pour les valeurs de bourse.

Au contraire, les émigrants français sont très rares, et ceux qui prennent la dure résolution de s'expatrier vont presque tous dans nos colonies en qualité de fonctionnaires. Là, ils entravent la colonisation beaucoup plus qu'ils ne la servent.

La culture n'est pas la seule voie ouverte à l'activité individuelle. Chez les peuples que je considère en ce moment, l'industrie et le commerce sont également en faveur, même dans la classe supérieure. Les fils d'un lord anglais qui ne se créent pas un domaine rural à l'étranger, s'établissent en Angleterre comme industriels, ou comme commerçants. Ils ne croient pas, et on ne croit pas, autour d'eux, qu'ils dérogent en agissant ainsi. Le prodigieux développement de l'industrie et du commerce en Angleterre et, depuis peu, en Allemagne, ne tiennent pas à une autre cause. Or, de pareilles entreprises exigent des capitaux considérables; c'est autant d'enlevé aux valeurs de bourse et à la spéculation.

Ces familles sont d'autant plus portées à s'adonner à la culture, à l'industrie et au commerce, que la bureaucratie est beaucoup moins développée à l'étranger qu'en France. En Angleterre, par exemple, le nombre des fonctionnaires est réduit à son minimum. L'activité se reporte donc naturellement sur les professions utiles.

Elle s'y reporte avec d'autant plus de sécurité, que ces profes-

(1) V. L. de Lavergne, *Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre*.
(2) V. Taine, *Notes sur l'Angleterre*.

sions ne sont pas exposées, comme en France, à l'échéance du partage forcé. Le père de famille, disposant de ses biens, peut créer des œuvres durables qui lui survivront.

On doit se rendre compte maintenant que des familles dont la première préoccupation est d'asseoir leur fortune sur des entreprises personnelles soient, par le fait même, à l'abri de l'instabilité des fortunes mobilières. Si elles font des placements en valeurs de bourse, c'est seulement comme un voyageur qui risquerait à Monaco quelques centaines de francs. S'il gagne, tant mieux pour lui; mais s'il perd, le malheur est limité, sa fortune n'est pas atteinte. Les familles françaises, au contraire, ressemblent à un joueur qui, ayant réalisé tout son bien, irait le risquer d'un seul coup sur la fatale roulette.

Évidemment, toutes les opérations de bourse ne présentent pas le même aléa. Il y a ce que l'on est convenu d'appeler les « placements de pères de famille », les « placements de tout repos. » Ce sont peut-être là de bien grands mots. En tous cas, il est si difficile de savoir exactement où commencent et où finissent ces placements; on a vu s'écrouler tant de ces valeurs « de tout repos »; les administrateurs de ces entreprises sont souvent eux-mêmes si peu au courant de la situation exacte des sociétés qu'ils administrent (M. Bontoux avoue qu'il n'a jamais connu exactement la situation de l'*Union générale*), que ce qu'il y a de plus sûr, c'est de placer ainsi seulement ce que l'on peut risquer, sans compromettre son patrimoine et celui de ses enfants. Voilà le vrai placement de père de famille.

III.

En somme, les Français ont lâché la proie pour l'ombre.

Dans la conclusion de son ouvrage, M. Bontoux parle des espérances de quelques-uns de ses amis : « On songerait, dit-il, à rallier les anciens éléments de l'*Union générale*, on caresserait la pensée de chercher dans l'avenir la compensation des épreuves du passé (1) ».

(1) *L'Union générale*, p. 256.

Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans ce projet, mais ce que je sais bien, c'est que ce n'est pas avec de pareilles entreprises qu'on échappera, comme le croit M. Bontoux, « au malaise qui paralyse les forces vives de notre race:... qu'on assurera la protection de bien des intérêts sacrifiés, de bien des droits méconnus et l'accomplissement de bien des devoirs contre lesquels le temps ne peut prescrire (1) ».

L'intérêt et le devoir ne sont pas là. On trompe indignement une foule de braves gens, en leur tenant un pareil langage, en essayant de dissimuler des entreprises purement financières sous les grands mots de bien public et de devoir.

Mais, dira-t-on, si on laisse la place libre aux financiers, ils auront bientôt tout envahi; les Juifs règneront en maîtres.

Voilà la grande erreur; voilà le sophisme que nous voulons démasquer.

Personne ne viendra soutenir que les financiers vous prennent l'argent dans votre poche; ils n'opèrent, ils ne s'enrichissent qu'avec l'argent que vous voulez bien leur confier. Le singulier moyen de les affaiblir, que de leur apporter toutes vos économies! Vous amenez sottement de l'eau au moulin et vous vous étonnez ensuite que le moulin tourne, qu'il broie, comme si ce n'était pas là sa fonction naturelle!

C'est la mobilisation de vos fortunes qui a fait de la France la Terre promise des financiers. Le Juif, contre lequel vous criez tant, est une plante qui ne se développe que dans les terrains favorables. Pourquoi ne se développe-t-il pas en Angleterre, dans les États Scandinaves, aux États-Unis, en Australie, etc.? Parce que toutes les fortunes n'ont pas été mobilisées, parce que chacun fait fructifier, sur sa terre, dans son industrie, dans son commerce, l'argent dont il dispose. Là où il n'y a rien à prendre, le Juif perd ses droits.

Au contraire, il reconquiert la puissance en Pologne, parce que les familles y sont aussi instables qu'en France (2); en Russie,

(1) *L'Union générale*, p. 252.
(2) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 124, 125.

parce que la classe supérieure est désorganisée depuis Pierre le Grand [1], et d'une façon générale dans l'Orient, parce que ces populations patriarcales n'approprient que faiblement le sol, se livrent peu à l'industrie et sont naturellement imprévoyantes.

Si vous voulez avoir raison du Juif, coupez-lui les vivres; il ne résiste pas à ce coup-là.

Pour cela, prenez vous-mêmes en main l'exploitation de votre fortune; rendez-la stable, en revenant sur vos domaines ruraux, qui souffrent cruellement de votre absence. La terre rend, avec intérêt, ce qu'on lui donne, et elle le rend beaucoup plus sûrement qu'on ne le croit en France.

Du même coup, vous reconquerrez l'influence sociale que vous avez perdue; vous reprendrez la direction de ces populations rurales, qui passent aujourd'hui, avec armes et bagages, aux politiciens des cantons. Voyez les grands propriétaires anglais: ils ont conservé la direction de leur pays, parce qu'ils sont restés ruraux, parce qu'ils n'ont pas mobilisé leur fortune. Ils occupent des citadelles qui défient tous les efforts des Juifs.

Quand on vit sur ses terres, on fait des économies. Employez-les à créer des banques locales administrées *exclusivement* par les propriétaires du pays et prêtant *exclusivement* aux petits agriculteurs du voisinage.

C'est ainsi que les grands propriétaires du Schleswig-Holstein ont empêché chez eux l'introduction des usuriers juifs. Ils prêtent à 4 % et sans exiger de remboursement. Ils opèrent à coup sûr, parce qu'ils connaissent de longue date les gens auxquels ils prêtent. Ils incitent ainsi les fils de paysans à s'établir dans le pays; ils arrêtent l'émigration vers les villes et s'assurent par là ces fameux bras qui, en France, manquent à l'agriculture. La vérité, c'est que l'agriculture française manque surtout de tête.

Ce n'est pas tout.

Préparez un de vos fils pour vous succéder sur votre domaine. Mais n'allez pas choisir le plus incapable, celui dont on dit en France : « Il est bon pour faire un agriculteur. » L'agriculture,

[1] Voir *La Science sociale*, t. III, p. 113 et suiv.

Messieurs, est la plus noble des professions. A l'enfant que vous aurez choisi avec discernement, transmettez votre domaine et votre influence rurale reconquise.

Je sais bien qu'il y a l'obstacle de la loi successorale, qui exige le partage en nature et qui nous prépare l'avenir de la Pologne et de l'Irlande (1). Mais cette législation tombera le jour où l'opinion le voudra. Son sort est donc entre vos mains.

Mais ne faites pas de vos autres enfants des fonctionnaires : faites-en des hommes libres. Habituez-les, dès l'enfance, à l'idée qu'il faut savoir se tirer d'affaire dans la vie ; qu'au besoin il faut savoir s'expatrier. Ne leur dites pas que l'industrie et le commerce sont des occupations peu dignes d'un homme de « votre monde ». Il n'y a qu'une chose digne, c'est de se suffire à soi-même et d'être indépendant. Placez entre les mains de ces jeunes hommes, rendus vigoureux et solides au moral et au physique, les fonds que vous placez en valeur de bourse. Qu'ils les fassent fructifier par leur travail personnel.

Voilà encore un argent qui échappera aux Juifs.

Si vous faites ainsi, vous n'aurez plus à craindre la puissance envahissante de ceux-ci et vous serez bientôt maîtres du pays ; vous redeviendrez véritablement la classe dirigeante, parce que votre force reposera non plus sur des valeurs de bourse essentiellement instables, mais sur ce qui fait la force des peuples et des familles : l'agriculture, l'industrie et le commerce.

J. Moustier.

(1) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 124-127.

LES

POPULATIONS FORESTIÈRES[1].

III.

L'ART DES FORÊTS SOUS LE RÉGIME DE LA PROVINCE ET DE L'ÉTAT.

Nous avons étudié, dans notre précédent article, l'organisation la plus simple des populations forestières, celle à laquelle donne lieu la forêt possédée et exploitée par une famille-souche patronale.

Nous abordons aujourd'hui l'étude des deux autres types plus compliqués : les organisations auxquelles donne lieu la forêt possédée et exploitée par la Province et la forêt possédée et exploitée par l'État.

Dans ces deux types, le travail ayant le même objet, l'exploitation forestière, produit les conséquences générales que nous avons précédemment signalées.

Mais, d'autre part, la substitution de la Province ou de l'État

(1) Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18 (livraison de janvier 1888) et les trois précédents articles, t. V, p. 226, 297 et 503.

à la Famille détermine des différences assez importantes pour constituer deux variétés nouvelles de l'art des forêts.

Ce sont ces différences que nous allons essayer de dégager.

I. — L'EXPLOITATION SOUS LE RÉGIME DE LA PROVINCE.

L'Allemagne peut nous fournir le type de l'exploitation des forêts par la *Province*.

Originairement, les forêts de ce pays étaient exploitées sous le régime de la famille-souche. Elles appartenaient aux familles des petits seigneurs qui se partageaient la souveraineté de ce vaste territoire et elles présentaient par conséquent les caractères du type précédent.

Mais la concentration progressive de ces petites principautés en plus grands États a eu pour résultat de déposséder ces familles et d'attribuer la propriété des forêts à de larges provinces. Car les États de l'Allemagne, sauf des exceptions de date généralement récente, ne sont à vrai dire que des provinces : ils n'en dépassent guère la dimension et l'importance. Ceux même de ces États qui ont été finalement absorbés par quelque grande monarchie n'en ont pas moins conservé une bonne part d'autonomie : l'unification, en Allemagne, a toujours été beaucoup plus politique qu'administrative. Les provinces, ou petits États, ont été assez fortes pour se faire reconnaître, par la puissance qui les annexait, le droit d'administrer elles-mêmes les forêts situées sur leur territoire.

L'art des forêts, en Allemagne, appartient donc au type de l'exploitation sous le régime de la Province.

L'Allemagne possède un grand nombre de forêts. On les rencontre principalement dans les montagnes du sud, qui forment, ainsi que nous l'avons vu (1), une série de plateaux entre la basse Allemagne et les hautes régions alpestres. La rigueur du climat et la faible fertilité du sol y rendent l'exploitation forestière plus

(1) Voir t. V, p. 313 et suiv.

avantageuse que la culture. On a eu d'ailleurs intérêt à utiliser le bois en vue de l'exploitation des mines, qui sont très nombreuses sur ces plateaux (1). C'est le cas, par exemple, des forêts de du Hartz, qui nous fourniront les traits principaux du type que nous étudions.

Le Hartz (2) est une région montagneuse dont la plus grande partie s'étend au sud du Hanovre; il tire précisément son nom de la forêt hercynienne, *Hercinia sylva*, si célèbre chez les Romains.

L'exploitation des forêts par la Province présente les deux caractères essentiels du type précédent, mais sous une forme différente et à un degré moins accusé.

1° *L'exploitation par la Province est favorable à la bonne administration de la forêt.*

La Province, en effet, possède, comme la famille-souche, la *stabilité* nécessaire pour entreprendre une culture qui exige une aussi longue durée. Elle peut être assimilée à un patron pratiquant la transmission intégrale, puisqu'elle échappe à l'éventualité de la mort et aux partages qui pourraient en être la conséquence. La Province est un patron qui ne meurt jamais.

Elle est en outre naturellement portée à avoir la *prévoyance* nécessaire pour résister à la tentation de raser la forêt afin d'en réaliser la valeur. A ce point de vue, elle est bien différente de la Commune.

La Commune est incapable d'une semblable prévoyance. De simples paysans sont plus séduits par les avantages immédiats que peuvent leur procurer des coupes arbitraires, que par l'intérêt des générations futures. Ils tirent donc de la forêt le plus possible, au risque de la détruire. Les seuls biens productifs que puisse gérer une Commune sont des biens de simple récolte, notamment l'herbe, qui, en dépit de l'imprévoyance, repousse spontanément chaque année. Entre les mains d'une commune, la forêt retourne ou reste à la simple récolte; elle n'est pas aménagée.

(1) *La Science sociale*, t. V, p. 313 et suiv.
(2) Voir *Les Ouvriers des deux mondes*, t. III, ch. III.

Aussi, dans tous les pays où les communes sont restées propriétaires des sols forestiers, la Province ou l'État ont-ils dû intervenir, pour prendre en main la tutelle des forêts. Il n'y a pas et il ne saurait y avoir de forêts aménagées, sous le régime de la commune indépendante, pas plus que sous celui de la famille instable. Ces deux genres de patrons sont les destructeurs-nés de la forêt.

Il n'en est pas de même de la Province. Les habitants d'une province ne jouissent pas directement, comme ceux d'une commune, des subventions de la forêt, parce que la plupart d'entre eux ne sont pas dans son voisinage. Ils n'ont donc ni le désir ni le moyen de la mettre au pillage, pour se procurer le bois nécessaire à leur chauffage ou à leurs diverses industries.

En outre, la Province, constituant une circonscription beaucoup plus importante que la Commune, est nécessairement administrée par des hommes plus capables, plus désintéressés, plus susceptibles d'avoir des vues d'avenir et de subordonner les intérêts particuliers et immédiats aux intérêts généraux et éloignés. La Province est un propriétaire éminent; c'est, en quelque sorte, une famille-souche agrandie. Elle est, dès lors, tout à fait apte à conserver et à administrer les forêts.

Enfin, la Province administre les forêts au moyen d'un *personnel stable*. Ce personnel est essentiellement composé de gens appartenant au pays, car il n'y a pas de gouvernement provincial sans cela; ce ne sont donc pas, comme dans les administrations de l'État, des gens venus du dehors et qui puissent méconnaître et troubler, en se succédant les uns aux autres, les traditions de l'administration locale. Souvent même ce personnel se recrute de père en fils. Les familles aiment à se perpétuer dans des fonctions qui ne les détachent pas de leur pays. Il se forme ainsi sur place des dynasties d'ingénieurs et d'administrateurs appropriés aux besoins spéciaux de l'exploitation.

Dans ces conditions, il s'établit un lien étroit et permanent entre la forêt et les agents chargés de son exploitation. Ceux-ci s'intéressant à elle, ils peuvent en poursuivre les améliorations à long terme ; ils sont assurés de voir les résultats de leurs longs ef-

forts; ils sont, comme les arbres qu'ils cultivent, profondément enracinés au sol; ils en ont en quelque sorte la longévité.

Sur ce point encore, la Province est placée dans une situation aussi favorable que la famille-souche.

On va pouvoir s'expliquer maintenant pourquoi les forêts du Hartz sont dans un tel état de prospérité que Le Play a pu dire : « Ce sont les cultures les plus parfaites qui existent en Europe (1). »

Non seulement ces forêts ne sont pas exploitées sous la forme de taillis, mode d'exploitation qui est inférieur, mais elles sont exploitées sous le régime de futaie, qui exige l'aménagement au plus long terme et par conséquent le plus de prévoyance.

Ces forêts d'épicéas sont, en effet aménagées, à 120 ans. La production annuelle du bois s'y élève, bien que le climat soit sévère et le sol ingrat, à 5 mètres cubes ou 1,830 kilogrammes par hectare. On peut affirmer que peu de régions du globe même sous les plus riches climats, portent autant de bois sur pied que les grandes forêts de l'Allemagne du Nord (2).

L'exploitation par la Province est donc aussi favorable à la bonne administration de la forêt que l'exploitation par la famille-souche.

2° *L'exploitation par la Province est favorable au patronage des populations.*

Sous un régime qui assure la stabilité et le caractère local du personnel supérieur, les habitudes traditionnelles de patronage vis-à-vis de la population ouvrière tendent à se maintenir. Pour les mêmes raisons que dans le type précédent, on n'est pas enclin à importer du dehors des habitudes nouvelles et on maintient les subventions et les droits d'usages établis de temps immémorial par la coutume.

C'est ainsi que les populations du Hartz ont conservé le droit de récolter gratuitement le bois de chauffage. L'administration fo-

(1) *Les Ouvriers européens*, t. III, p. 130.
(2) Le Play. *La Réforme sociale*, t. II, ch. 35, § 11.

restière procure en outre aux ouvriers certaines denrées de consommation à prix réduit; elle livre, par exemple, le seigle à 13 fr. au lieu de 23 à 30 fr. Elle facilite aux ouvriers l'accès à la propriété, en leur avançant la somme nécessaire pour se rendre acquéreurs de leur habitation. Par là, elle les attache plus étroitement au sol et au pays et les élève à la dignité de propriétaires.

L'administration forestière prend en outre complètement à sa charge les frais d'instruction des enfants, du service du culte et des enterrements. En cas de maladie, elle paye la totalité du salaire pendant quinze jours et ensuite 3 fr. 75 par semaine, quelle que soit la durée de la maladie; elle fournit, en outre, gratuitement le médecin et les remèdes. Enfin, elle donne à chaque ouvrier une pension de retraite, dont la moitié est continuée à la veuve et un secours hebdomadaire pour chaque enfant.

Les populations apprécient tellement l'action tutélaire de ce patronage, qu'elles ont résisté récemment à l'appât des salaires élevés et aux excitations de tous genres, qui ont attiré vers les travaux des chemins de fer les ouvriers du nord de l'Allemagne. Ce fait est la plus éloquente de toutes les démonstrations.

Mais si ce type se rapproche, par certains côtés, du précédent, il en diffère décidément par les complications sociales plus grandes auxquelles il donne naissance.

Ces complications résultent de ce fait que le patron n'est plus une famille, mais une collectivité. La forêt n'est plus une propriété patronale particulière, mais une propriété patronale collective.

Dès lors, le patronage est exercé de plus haut et de plus loin, et menace par conséquent d'être moins efficace et d'atteindre moins facilement les familles ouvrières. C'est un patronage administratif; il est exercé par des fonctionnaires et seulement pendant la durée de leur carrière active. Or des fonctionnaires sont moins portés à remplir les charges du patronage et sont d'ailleurs moins en situation de l'exercer que des familles stables de patrons attachées aux populations par des liens héréditaires et par une responsabilité toute personnelle.

La complication sociale résulte, en second lieu, du développement même de la classe supérieure. Ce développement provient de la nécessité de diriger des exploitations généralement plus considérables que celles qui appartiennent à une seule famille. Elles exigent un corps plus nombreux d'administrateurs et d'ingénieurs, des écoles provinciales spéciales, en un mot un organisme beaucoup plus compliqué, précisément parce qu'elles se rattachent à la vie publique et non à la vie privée.

Néanmoins, le caractère provincial, c'est-à-dire local, et la fixité de cette administration conjure en partie, nous l'avons vu, les conséquences propres à ce type. La difficulté du patronage est plus grande, mais, somme toute, elle est encore heureusement résolue. La stabilité de l'exploitation et du personnel est assurée.

Avec le type suivant, la difficulté va encore s'aggraver ; il est intéressant de voir si elle sera également résolue.

II. — L'EXPLOITATION SOUS LE RÉGIME DE L'ÉTAT.

Ce type s'est surtout développé en France par trois causes.

1° *Impuissance des familles patronales à conserver les forêts.* — Ces familles ont été d'abord ébranlées, sous l'ancien régime, par la perte des fonctions du gouvernement local, que la royauté s'attribua. Attirées de plus en plus à la cour, elles furent obligées à de grandes dépenses et, pour y subvenir, beaucoup durent couper leurs forêts, afin d'en réaliser le prix.

A la Révolution, le nouveau régime successoral fit passer ces familles, comme les autres, au type de la famille instable, qui, depuis lors, est devenue par excellence le type français. Elles sont ainsi devenues inaptes à conserver les forêts, qui exigent, au plus haut degré, une longue stabilité.

On l'a bien vu en France où, pendant les cinquante dernières années, les particuliers ont détruit plus de 400.000 hectares de forêts (1). La région comprise entre le Rhône, la Méditerranée

(1) L. Tassy, ancien inspecteur général des forêts, *l'Aménagement des forêts*, p. XXXVIII et XXXIX.

et les Cévennes est presque entièrement dénudée. Il en est de même des côtes de l'Océan et de tout le plateau central (1). Notez que ce déboisement n'a pas eu pour objet le développement de la culture, il a été opéré sur des sols montagneux, naturellement arides et qui ne pouvaient être avantageusement utilisés qu'à l'état de forêts. Le déboisement a eu uniquement pour cause l'imprévoyance et l'instabilité des familles, qui ont voulu « réaliser » d'un seul coup tout le bois sur pied.

Les rares forêts possédées en France par les familles sont presque toutes exploitées en taillis simples et ne peuvent par conséquent livrer que du bois de chauffage. Leur nombre d'ailleurs diminue de jour en jour et elles tendent à disparaître.

Aujourd'hui, la France est obligée de payer annuellement à l'étranger plus de 217 millions de francs (2), pour importer 4 millions de mètres cubes de bois, chiffre égal à la production annuelle de nos forêts. Et cependant, nous avons plusieurs millions d'hectares de landes et de friches autrefois boisées, dont l'agriculture ne saurait tirer parti et qui ne produisent guère aujourd'hui que des fièvres (3).

2° *Destruction des groupes provinciaux.* — En France, la Province n'a pu, comme en Allemagne, recueillir la succession que la famille délaissait, car la centralisation a détruit à la fois la Province et la vie locale. Les départements, qui ont remplacé les provinces, ne sont qu'un rouage de l'État, une division de l'administration centrale.

3° *Envahissement de l'État.* — Tandis qu'en France les familles s'affaiblissaient, que les provinces disparaissaient, l'État, au contraire, grandissait et envahissait irrésistiblement tout le domaine laissé libre par la diminution de la vie privée et de la vie locale.

Depuis plusieurs siècles, en effet, la France est soumise à une centralisation, d'abord lente, puis rapide, en tous cas ininterrompue. C'est la revanche du midi sur le nord, de l'unité romaine sur le morcellement féodal, ou, pour parler le langage de la science

(1) L. Tassy, *L'Aménagement des forêts*, p. XLIX, L.
(2) Chiffre de l'année 1883.
(3) *L'Aménagement des forêts*, p. 495, 496.

sociale, des peuples issus de pasteurs sur les peuples issus de pêcheurs.

L'Angleterre, l'Allemagne, les États Scandinaves, plus près des traditions scandinaves et plus éloignés des traditions romaines, ont échappé à cette centralisation.

Dès le XVIe et le XVIIe siècle, le pouvoir royal intervient, en France, dans l'administration des forêts, par des ordonnances et des règlements (1). En 1669, Colbert réglemente les eaux et forêts, interdit le défrichement aux communes et détermine, dans le détail, le mode de conservation et d'aménagement des forêts (2).

Mais c'est seulement au commencement de ce siècle que le régime de l'exploitation des forêts par l'État s'est régulièrement constitué.

Les forêts sont très clairsemées en France. Elles sont rares dans le Midi, plus nombreuses dans les environs de Paris, où quelques-unes ont été conservées comme anciennes forêts royales. Ce n'est que dans l'Est qu'elles couvrent de grandes étendues entre la Loire, les Alpes, le Jura et les Vosges.

L'État possède aujourd'hui les plus importantes de ces forêts et il exerce sur les autres sa tutelle administrative.

L'administration des forêts forme en France un service spécial, qui a été rattaché tantôt au ministère des finances, tantôt à celui de l'agriculture. Un directeur général, nommé par l'État, est à la tête de ce service. Un conseil d'administration, siégeant à Paris, est chargé de surveiller les diverses parties du service et délibère sur les questions générales, sous la présidence du directeur.

La France est divisée en trente « conservations forestières », qui ont chacune à leur tête un fonctionnaire de l'État appelé « conservateur ». Ce dernier a sous ses ordres des inspecteurs, sous-inspecteurs, gardes généraux, gardes forestiers, tous également fonctionnaires de l'État et nommés par lui. Enfin, une École forestière de l'État a été établie à Nancy, en 1829, et fournit le personnel supérieur de l'administration des forêts.

Les forêts, en France, sont donc réellement exploitées sous le régime de l'État.

(1) V. le détail, Maury, *Les Forêts de la Gaule*, p. 172, 379, 425-427, 435-442.
(2) *Ibid.*, p. 457, 468.

L'exploitation des forêts par l'État diffère des deux types précédents, au point de vue de l'*administration* et du *patronage*.

1° *L'exploitation par l'État est moins favorable à la bonne administration de la forêt.*

Cette conséquence peut étonner au premier abord. L'État, en effet, paraît présenter les qualités requises pour un propriétaire de forêts. Comme la Famille-souche et comme la Province, il est assuré de la perpétuité. Il est donc susceptible de diriger une exploitation qui exige de longues vues. Il peut adopter le système de la futaie, qui est plus avantageux à la fois au point de vue cultural et au point de vue social.

De plus, l'État doit, par essence, se préoccuper plus de l'intérêt public que de l'intérêt particulier. Il ne doit donc pas être porté à couper la forêt, pour en réaliser immédiatement le prix.

Mais, dans la pratique, ces bonnes conditions sont atténuées. Remarquez, en effet, que la généralité des forêts n'est exploitée, sous le régime de l'État, que dans les pays où la centralisation a détruit les autonomies provinciales et où l'État a envahi les attributions de la vie privée et de la vie locale.

Dans ces conditions, l'État présente deux caractères qui sont particulièrement accusés en France.

Le premier caractère est l'*instabilité du Pouvoir*.

Cette instabilité résulte directement de l'instabilité même des familles et de l'envahissement de toutes les fonctions par l'État. Celui-ci, ayant pris tous les services, est rendu responsable des moindres difficultés qui surgissent. Cette situation se traduit par la fréquence des révolutions politiques et des changements de ministères.

Les pouvoirs publics perdent ainsi le caractère de perpétuité et de stabilité qui les rendaient aptes à administrer les forêts. L'esprit de suite, si nécessaire dans ce genre d'exploitation, fait défaut, et c'est là un des sujets permanents de plainte des conservateurs, des inspecteurs et de gardes généraux des forêts.

Mais ce n'est pas tout. La centralisation a, en outre, pour effet d'obérer le Trésor public. Le gouvernement, ayant à pourvoir à

tous les services, tend à multiplier indéfiniment le nombre des fonctionnaires, et par conséquent à grever le budget. Le parti qui arrive au pouvoir recule d'autant moins devant l'idée d'augmenter les dépenses, qu'il est assuré d'en laisser la liquidation à un parti adverse. On n'hésite donc pas à charger les gouvernements à venir au profit du gouvernement dont on fait partie. Les pouvoirs publics perdent ainsi le second caractère, qui aurait pu les rendre aptes à administrer et à conserver les forêts : ils perdent le sentiment de l'intérêt public.

En somme, l'État français n'est, tout comme la famille instable, qu'un propriétaire besogneux, un propriétaire imprévoyant. Il ne sait plus où trouver de l'argent, pour combler les déficits toujours grandissants; aussi, à l'exemple de tous les propriétaires besogneux, voit-on apparaître périodiquement dans les Chambres législatives la proposition de vendre une partie des forêts pour les convertir en argent (1). Et ce ne sont pas les révolutionnaires qui font ces propositions, c'est, comme sous l'Empire et comme sous le régime actuel, le ministre des finances lui-même.

Aussi, malheur au conservateur des forêts qui viendrait proposer une dépense nouvelle en vue des intérêts dont il a la charge, ou qui, seulement, exposerait le Trésor à un revenu moindre en vue d'un avantage éloigné ! C'est ainsi que l'administration supérieure, « tout en reconnaissant l'utilité des aménagements en futaies, hésite à les faire sanctionner, dès qu'ils accusent une diminution de revenu ; cette préoccupation de la réduction temporaire des produits empêche les agents forestiers de réaliser, dans la gestion des forêts domaniales, toutes les améliorations désirables, et arrive à paralyser leur action et leur bonne volonté (2). » Et M. Tassy, qui était inspecteur général des forêts et professeur à l'Institut agronomique, ajoute : « On constate donc ici encore la même diversité de vues et de tendances que l'on a signalée *tant de fois déjà*, et notamment à propos de l'aliénation des forêts, entre l'administration forestière et le ministre dont elle relève (3). »

(1) L. Tassy, *loc. cit.*, p. 170.
(2) *Ibid.*, p. XXVIII.
(3) *Ibid.*, p. XXXIV.

Évidemment, il y a incompatibilité entre l'administration des forêts et les Pouvoirs publics d'un État centralisé. Sans les résistances énergiques de l'administration forestière, une partie des forêts domaniales serait depuis longtemps aliénée.

Mais la bonne administration des forêts n'est pas seulement compromise par l'instabilité du Pouvoir, elle l'est encore par *l'instabilité des fonctionnaires.*

Le personnel du corps forestier en France est des plus recommandables; il est généralement dévoué à son œuvre, et nous venons de voir qu'il lutte, autant du moins que le peut un subordonné, contre l'imprévoyance des représentants du Pouvoir central. Mais il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté, il faut de plus et surtout être stable, car les forêts exigent des aménagements très longs. Or ces fonctionnaires restent en place un temps très court. Leur ambition est d' « avancer » vite, et tout avancement entraîne un « déplacement ». Ce sont des nomades, des instables. Quel est l'agent forestier français qui a pu voir le résultat de ses travaux? Il reste en place à peine le temps nécessaire pour avoir une idée générale du vaste domaine qui lui est confié. Au moment où il serait en état d'agir en connaissance de cause, il est envoyé ailleurs. Il ne peut donc s'attacher ni à l'exploitation ni à la région : il est non seulement un nomade, mais il est partout un étranger; souvent même il vit à l'hôtel, marquant ainsi visiblement qu'il ne tient pas au sol. Comment voulez-vous que cet homme soit incité à améliorer, à bien administrer? il n'en a ni la pensée ni le pouvoir.

L'inspecteur général des forêts que nous avons déjà cité reconnaît qu'avec notre régime « les traditions, l'esprit de suite, dont les aménagements ont si grand besoin, est rompu par le déplacement d'un agent (1). » La forêt de Compiègne, par exemple, est dans un triste état, parce que chaque administrateur arrive avec un plan nouveau et n'a jamais le temps de le mettre à exécution.

Cette double instabilité du Pouvoir central et des fonctionnaires a développé en France le taillis au détriment de la futaie. Elle a

(1) *L'Aménagement des forêts*, p. 487.

eu, en outre, pour résultat, de compromettre l'exploitation même de notre sol forestier, qui ne donne plus qu'un revenu très faible. « La faiblesse du revenu actuel, dit M. Tassy, ne tient pas seulement au régime du taillis, elle tient aussi à l'état déplorable dans lequel se trouvent nos forêts, y compris, *il faut bien l'avouer, celles qui sont domaniales.* Quand même ces forêts seraient restaurées, leur rendement n'en resterait pas moins inférieur de plusieurs centaines de millions à celui qu'on obtiendrait, si elles étaient traitées en futaies (1). »

On le croira à peine, l'écorçage, la carbonisation, le sciage des bois se font encore aujourd'hui, dans les forêts de l'État, avec des procédés routiniers, dont quelques-uns datent de plus de mille ans et ont été abandonnés dans les autres pays. En outre, l'État, exécutant lui-même la plupart des travaux, les fait « moins bien et moins économiquement (2) ». L'exploitation forestière n'y gagne donc pas plus que le Trésor public.

Émus de cet état de choses, un certain nombre de forestiers distingués proposent la création de régions forestières qui seraient administrées par des agents fixes connaissant le pays, ses conditions climatologiques, topographiques, industrielles et commerciales, toutes choses qu'il faut savoir pour bien exploiter une forêt. Cette proposition ne tendrait à rien moins qu'à constituer en France le régime provincial que nous venons de voir fonctionner en Allemagne. Mais il ne suffit pas de décréter, il faudrait préalablement que la France fût dans les conditions où le régime provincial peut fonctionner normalement. Or la première condition serait que l'État abandonnât, au profit des groupes provinciaux, une partie des attributions qu'il a envahies. Il ne paraît guère que l'on soit disposé à entrer dans cette voie de décentralisation administrative.

2° *L'exploitation par l'État est moins favorable au patronage des populations.*

Comme la Province, l'État est un patron impersonnel, qui se

(1) *L'Aménagement des forêts*, p. 168.
(2) *Ibid.*, p. 182.

présente aux populations sous la forme d'une administration. Mais il en diffère à deux points de vue.

1° Il est encore plus éloigné des familles qu'il doit patronner et, dès lors, il connaît moins leurs besoins et les populations le connaissent moins.

2° L'État ne patronne qu'au moyen de fonctionnaires instables, étrangers au pays, à ses usages et à ses besoins. Il ne peut donc se créer, entre ces derniers et la population, aucun lien d'assistance et de dévouement. Ces fonctionnaires ne peuvent avoir qu'une préoccupation : se faire bien voir de leurs chefs, et obtenir de l'avancement, en développant l'ingérence et les droits de l'État et en augmentant, s'il est possible, les revenus immédiats.

Aussi le trait caractéristique de l'exploitation par l'État est-il le conflit permanent entre l'administration et la population.

Ce conflit s'établit particulièrement sur la question des *droits d'usage*, dont jouissent les habitants. Dès que l'État se substitue à la Famille ou à la Province, les droits d'usage sont menacés.

Pour qu'on se rende mieux compte de cette tendance de l'État et des résultats qu'elle amène, nous allons assister à cette évolution dans ces mêmes forêts vosgiennes du comté de Dabo, dont nous avons étudié l'organisation sous le régime de la Famille (1)

A la Révolution, le comté de Dabo fut placé sous séquestre, puis incorporé au Domaine. Les populations réussirent cependant à faire stipuler que leurs droits d'usage et privilèges, reconnus par l'ancienne famille seigneuriale, seraient respectés par l'État.

Mais c'était là une situation anormale et en contradiction avec les articles 58 et 85 du code forestier français. Aussi voit-on se manifester, dès le début de l'occupation par l'État, et en dépit des conventions formelles, la volonté de supprimer les droits d'usage.

Cependant la chose n'allait pas d'elle-même. Elle soulevait

(1) Voir notre précédent article, t. V, p. 503, livraison de juin 1888.

dans la population de telles résistances, qu'il fallut en ajourner l'exécution pendant plusieurs années. Enfin, en 1866, le gouvernement et l'administration forestière se crurent assez forts pour vaincre toutes les oppositions, et les droits d'usage furent supprimés.

Cette suppression s'accomplit au moyen d'une opération qu'on appelle « le cantonnement ».

Le cantonnement consiste à attribuer une partie de forêt à une commune, moyennant la renonciation de cette dernière aux droits d'usage sur le reste de la forêt.

Au premier abord, il peut sembler que cette solution donne aux populations une compensation légitime. On leur enlève, il est vrai, leurs droits d'usage sur une vaste étendue de forêts; mais, en retour, on les reconnaît propriétaires d'une partie de cette forêt, sur laquelle elles n'avaient auparavant qu'un simple usufruit.

Mais c'est là une fiction. En réalité, la population est purement et simplement dépouillée, ainsi qu'on va s'en rendre compte.

Faisons le bilan.

Que perdent les habitants au cantonnement?

Ils perdent d'abord la jouissance des droits d'usage sur la plus grande partie de la forêt, environ sur les deux tiers. C'est là une perte sèche.

Ils perdent ensuite le caractère d'usagers *individuels*. Avant le cantonnement, les droits d'usage étaient possédés individuellement: ils étaient bien réellement la propriété de chacun. Nul ne pouvait les perdre que par son *propre* consentement. La majorité n'aurait pu aliéner les droits de la minorité.

Par l'opération du cantonnement, les droits d'usage cessent d'être individuels pour devenir communaux. L'État n'attribue pas une partie de forêts à chaque individu, mais à la commune entière, à la collectivité des habitants. Ce n'est pas la même chose. En effet, les droits de chacun sont livrés aux caprices de la majorité. Si cette majorité est imprévoyante, si elle administre mal le budget communal, les droits de propriété de la commune peuvent être compromis; la propriété forestière peut être

hypothéquée, elle peut même être aliénée, dans certaines conditions prévues par la loi. Il est difficile qu'à un moment ou à un autre cette éventualité ne se produise pas, car nous avons vu que les communes sont incapables d'une longue prévoyance. Or il suffit que l'éventualité se produise une fois pour que les conséquences en soient irréparables.

En retour, que perd l'État?

Il concède bien aux habitants la propriété d'une partie de la forêt; mais nous venons de voir que cette propriété est collective et que le bénéfice pour chaque famille particulière en est essentiellement aléatoire. Elle est, de plus, absolument fictive.

En effet, la commune devient propriétaire, mais *sous la tutelle de l'État*. C'est-à-dire que le lot de forêts attribué à la commune sera administré, comme le reste, par les fonctionnaires de l'État et de la façon que nous venons de dire.

En réalité, les populations perdent tout et l'État gagne tout au cantonnement.

Une pareille confiscation n'est possible que parce que l'État tranche la question lui-même, au moyen des tribunaux dont il dispose. Il est à la fois juge et partie.

Les effets du cantonnement dans le comté de Dabo ont été désastreux. Non seulement les produits des droits d'usage sont devenus insuffisants pour pourvoir aux besoins quotidiens de l'alimentation, de l'habitation, de l'éclairage, etc... Mais, de plus, cette mesure a amené la ruine de toutes les petites fabrications qui façonnaient le bois. Ces fabrications ne se soutenaient que grâce aux prix modérés de la matière première fournie aux ouvriers à titre d'usagers. Or, depuis le cantonnement, ces bois sont vendus au dehors à des adjudicataires étrangers. Dans la commune de Walscheid, par exemple, 225 chefs de famille; dans la commune de Dabo, 350 ont dû renoncer à l'état qu'ils exerçaient de père en fils, depuis des siècles. Ils ont dû se mettre en quête de nouveaux moyens d'existence. C'est la ruine pour plus de la moitié des habitants de ces communes et la gêne pour tous.

Aussi ces communes se sont-elles opposées de toute leur force, au cantonnement. Mais elles ont été vaincues, car la partie était

par trop inégale. On voit donc que l'État, loin de patronner les populations, les dépouille purement et simplement. Il constitue le plus mauvais type de patron forestier.

Cette tendance à envahir et cette incapacité à patronner est tellement inhérente à la nature de l'État, que les mêmes faits se reproduisent partout où il met la main sur les forêts.

J'ai sous les yeux les détails d'un procès qui se prolongea de 1830 à 1852, entre l'État et huit communes de la vallée de Cleurie, dans les hautes Vosges. Ici encore, l'administration forestière prétendait enlever aux populations les droits d'usage consentis par les anciennes familles seigneuriales et respectés pendant des siècles. Ces pauvres communes épuisèrent toutes les juridictions. Les prétentions du Domaine furent d'abord rejetées par jugement du tribunal de Remiremont, en date du 17 août 1840 : ce tribunal, placé plus près des intéressés, et par conséquent plus à même d'apprécier les graves dommages qui menaçaient ces populations, interpréta la loi en leur faveur et la mit d'accord avec la justice sociale, qui est en même temps la justice sans épithète. Mais la cour d'appel de Nancy, plus éloignée des hommes et des choses qu'elle avait à juger, et plus près de l'État, se prononça, le 11 mai 1843, en faveur de ce dernier. Elle jugea d'après la lettre de la loi, qui ne tenait pas compte de la coutume, des droits historiques et de l'intérêt réel des populations. La cour de cassation confirma purement et simplement l'arrêt de la cour d'appel.

Ruinées par les frais de justice et écrasées par un adversaire tout-puissant et qui était à la fois juge et partie, les huit communes durent subir, comme celles de Dabo, l'opération du cantonnement et renoncer à leurs droits d'usage (1).

Privées de leurs droits d'usage, qui seuls leur permettaient de vivre sur ces sols improductifs, que voulez-vous que deviennent ces pauvres montagnards? Ils n'ont d'autres ressources que d'émigrer dans les villes, pour aller y renforcer l'armée toujours grossissante de la misère.

(1) Voir les détails dans *La Vallée de Cleurie*, par Xavier Thiriat, p. 227 à 238.

Si encore la forêt devait profiter de ces mesures! Mais nous avons vu que le régime de l'État (1) n'est pas plus favorable à l'administration de la forêt qu'au patronage des populations.

A ce double point de vue, ce régime est donc inférieur à celui de la Famille-souche et à celui de la Province. Il n'est supérieur qu'au régime de la famille instable qui, elle, rase complètement la forêt.

Il résulte de cette étude que les forêts exigent, soit la restauration de la famille-souche, lorsqu'elles sont possédées par des familles; soit la constitution d'une forte organisation provinciale, lorsqu'elles sont possédées par le Domaine public.

En dehors de ces deux solutions, la forêt et les populations souffrent également.

Mais la Province elle-même n'est forte, elle ne peut défendre son autonomie contre les empiétements de l'État que si les familles qui la composent sont stables. Si ces familles se désorganisent, l'État gagne tout le terrain qu'elles perdent.

Nous arrivons donc, en dernière analyse, à la formule suivante : Il n'y a d'exploitation forestière prospère qu'avec des familles stables, c'est-à-dire avec des familles-souches.

Dans notre prochain article, nous aborderons la dernière classe des travaux d'extraction, celle qui, au point de vue social, vient se placer immédiatement après la Culture et l'Art des forêts : nous étudierons l'*Art des mines*.

Edmond Demolins.

(*A suivre.*)

(1) Il y a, entre Le Play et nous, une contradiction de termes, mais elle n'est qu'apparente : en effet, il vante le régime de l'exploitation par la Province, sous l'expression inexacte d'exploitation par l'État. Mais il corrige cette expression par la description qu'il fait du type et par les exemples qu'il cite.

LE

CONTINENT AFRICAIN [1].

IV.

LA ZONE DES DÉSERTS DU SUD. LES BOERS [2].

I. — LES BOERS ET LES HOTTENTOTS.

En rendant compte récemment des phénomènes sociaux qu'ont présentés les diverses nations indigènes de l'Afrique australe, nous avons fait remarquer la disparition ou les modifications profondes subies par ces races primitives au contact des immigrants blancs.

L'arrivée de ces derniers sur les côtes de l'extrême sud africain est déjà un fait ancien. Découvert en 1486 par les navigateurs portugais, doublé trois ans plus tard par la célèbre expédition de Vasco de Gama, le cap terminal de l'Afrique porta d'abord le nom de cap des Tempêtes; la mer, en effet, est fort

(1) Voir les trois articles précédents, t. IV, p. 56; t. V, p. 72 et 157.

(2) Sources : E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IV et XIII (Hachette); Le Vaillant, *Deuxième Voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (Desray, 1803); Malte-Brun, *Géographie universelle*, t. IV et VII (Parent-Desbarres); Leroy-Beaulieu, *De la Colonisation chez les peuples modernes* (Guillaumin, 1882); E. de Weber (traduction Gourdault), *Quatre Ans au pays des Boërs* (Hachette, 1882); Farini, *Huit Mois au Kalahari* (Hachette, 1887); *Trois Ans dans l'Afrique australe*, Lettres des PP. Depelchin et Croonenbergh (Bruxelles, Kiessling, 1889); Cowper-Rose, *Quatre Années de séjour dans l'Afrique méridionale* (Cherbuliez, 1881); le baron de Hübner, *A travers l'empire britannique*, t. Ier (Hachette, 1886).

mauvaise, en général, à ce point de rencontre du courant froid provenant du pôle avec le courant tiède qu'amène l'océan Indien (1).

Les Hollandais, les premiers, trouvèrent à proximité du redoutable promontoire un mouillage abrité, dans la petite baie de la Table. Il était pour eux d'une grande importance de s'établir à mi-chemin sur la nouvelle voie maritime qui s'ouvrait au commerce avec les Indes. Dès l'an 1600, ils jetèrent dans la baie de la Table quelques soldats et quelques colons; en 1650, la colonie, favorisée par un climat exceptionnel, avait pris une certaine consistance; en 1652, la ville du Cap était fondée. Une immigration de jeunes filles, extraites des maisons de charité des Pays-Bas (2), permit aux colons, généralement anciens soldats ou matelots, et par suite célibataires, de fonder quelques familles.

La Hollande atteignait alors l'apogée de sa fortune commerciale (3); l'argent regorgeait en ce pays, et le développement de la richesse y modifia considérablement l'état des choses, non seulement au sein des cités marchandes, mais jusqu'au fond des vastes pâturages qui couvrent la plupart de ces provinces.

Située à l'extrémité de la grande plaine de l'Allemagne du Nord, et dans sa partie la plus basse, la Hollande ressemble à une vaste prairie entrecoupée de canaux : les provinces de *Groningue, Drentha, Yssel*, sont pour plus des deux tiers couvertes de pâtures marécageuses; celles de la *Hollande septentrionale* et *méridionale* ne présentent à l'œil, pour ainsi dire, que des prairies, qui, de la région fertile, « ne laissent qu'un espace étroit aux champs labourables ». Aussi « la Hollande est une des contrées qui possèdent la plus forte proportion d'animaux domestiques (4) ».

Pendant toute la durée du moyen âge, ces pâturages étaient possédés indivisément par des communautés d'habitants; « nulle parcelle ne pouvait s'en vendre ou s'en donner. » Ces institutions

(1) Reclus, t. XIII, p. 156-58 (cartes).
(2) Le Vaillant, t. Ier, p. 47; Reclus, t. XIII, p. 182.
(3) Malte-Brun, t. IV, p. 240.
(4) Malte-Brun, t. IV, p. 337, 339, 343, 354; Reclus, t. IV, p. 322, 323.

anciennes succombèrent devant la puissance de la richesse créée par le commerce. *Les riches sociétaires,* dit Reclus, *firent cesser l'indivision* (1) ; et naturellement, ils réunirent ensuite entre leurs mains un grand nombre de parts.

Rien n'est plus simple que l'exploitation d'une grande propriété en pâturages : les bras nombreux y sont inutiles, ainsi qu'on l'a vu de nos jours en Écosse. Une partie de la population hollandaise, qui pouvait vivre sur les herbages indivis, dut chercher ailleurs un emploi. La Compagnie hollandaise des Indes (2) offrit à ces paysans, dans la nouvelle colonie du Cap, des territoires présentant avec le lieu d'origine des émigrants et avec leurs habitudes préexistantes (3) des rapports bien faits pour les attirer.

Au nord de la ville du Cap, on pouvait encore distinguer au temps du deuxième voyage de Le Vaillant (4), vers 1785, la zone distincte occupée dès l'abord par les premiers colons, les gens du Cap, et les territoires plus éloignés qu'avaient peuplés ensuite les *Boërs* ou paysans (5).

Ce voyageur limite à six lieues environ de la ville la partie la plus ancienne de la colonie; il distingue ensuite deux classes de paysans, que l'on rencontrait à cette époque, en allant du sud au nord : les cultivateurs, puis les pasteurs (6).

Cette dernière division est justifiée par le climat : les cultivateurs ont défriché les terres soumises au « climat du Cap », et limitées à peu près par la ligne maximum des pluies passant au nord de la ville (7). Les pasteurs ne cultivant sur leurs concessions qu'un espace très restreint, laissant le surplus en pâtis, ont envahi d'abord la « Hollande hottentote », vaste solitude située entre les Swartbergen et les Sneewbergen, et occupant entre ces chaînes de montagnes une étendue de 120 lieues de longueur

(1) Reclus, t. IV, p. 325.
(2) Fondée en 1675.
(3) Reclus, t. XIII, p. 431, 432, 455 à 438. Leroy-Beaulieu, *La Colonisation*, p. 451.
(4) Le Vaillant, t. Ier, p. 50 et suiv.
(5) Reclus, t. IV, p. 325.
(6) Levaillant, t. Ier, p. 45.
(7) Voir la carte dans *La Science sociale*, t. V, p. 459

sur 40 de large ; ils se sont ensuite étendus au loin, colonisant toute la zone des steppes pauvres de l'Afrique australe (1).

Ces déserts n'étaient alors fréquentés que par les nomades hottentots, paraissant et disparaissant à longs intervalles avec leurs troupeaux. Il était donc facile à la Compagnie des Indes de distribuer aux nouveaux arrivants des territoires étendus, spécialement propres au pâturage.

ABORIGÈNES ET COLONS (2).

La première opération à faire sur le terrain concédé est d'établir, sur un cours d'eau plus ou moins pérenne, quand il s'en trouve, ou près d'une fontaine, une digue ou barrage de terre battue revêtue de pierres, destinée à emmagasiner l'eau. Le plus

(1) Reclus, t. XIII, p. 439, 464 ; de Weber, p. 5, 6.

(2) Cette carte et les deux autres qui sont reproduites plus loin sont extraites de la *Géographie universelle* de Reclus et nous ont été communiquées gracieusement par la maison Hachette.

souvent, faute de source ou de ruisseau, la digue est placée simplement en travers du vallon le plus creux de la concession, de manière à centraliser toute l'eau coulant sur le sol, à la suite des rares mais violentes averses que comporte le climat (1).

Quelquefois ces digues enferment un terrain de 10 à 12 hectares : c'est le clos, le jardin, le champ de la famille boër; à mesure que la sécheresse fait descendre le niveau, elle cultive les rivages de cet étang artificiel, dont le fond seul reste toujours en eau. Une forte averse, submergeant pendant quelques jours les récoltes, leur est plus utile que dommageable.

Dans ce climat, qui varie en sécheresse et en humidité d'une manière étonnante, pour peu qu'on se déplace vers l'est ou l'ouest, l'établissement des digues et de leurs accessoires ne peut être uniforme, mais le fait de l'emmagasinement de toute l'eau disponible est constant. C'est en effet la nécessité première de l'exploitation. Le troupeau va pâturer au loin sur le *veldt*, conduit par les serviteurs hottentots, ou Bushmen; tous les jours, tous les deux ou trois jours au plus, il revient boire à la digue : l'amas d'eau permet au Boër de remplacer la vie nomade par l'état sédentaire. C'est auprès de la chaussée qu'il élève sa demeure, petite construction sans art et sans prétention, servant à la fois d'habitation, de magasin et de grenier : la provision de grains est mince, car on vit surtout de viande. « De toutes les races d'hommes que j'ai connues sur la terre, écrit Le Vaillant, la plus robuste, selon moi, est celle des colons du Cap, et je n'en ai connu sur le globe aucune qui soit aussi carnassière (2). »

Non seulement la digue et son réservoir ramènent fréquemment le bétail à la ferme, mais tout le gibier du pays, poil ou plume, y fait de fréquentes visites, offrant au colon une ressource alimentaire qu'il n'a garde de négliger : il devient un tireur émérite, soigneux de ses armes, qu'il ajuste et répare lui-même (3).

(1) Reclus, t. XIII, p. 512, etc.; de Weber, p. 196, etc.; Farini, p. 8, 9, 11, 43, 60, etc.; *Trois Ans dans l'Afrique australe*, p. 49, 63, 80, 83, 109, etc.

(2) Le Vaillant, *Deuxième Voyage*, t. Ier, Introduction, p. XII.

(3) De Weber, 202, 233; Le Vaillant, t. Ier, p. 69.

La mère de famille, épouse féconde et bonne ménagère, vaque aux soins de l'intérieur, surveillant à la fois le feu de bouse sèche, la théière, le travail des servantes noires, et les ébats des jeunes enfants, dont les jeux ont lieu d'ordinaire sur le timon des lourds wagons de voyage remisés sous un hangar. Les garçonnets manient un fouet proportionné à leur force; ils s'exercent à atteindre un caillou désigné, à frapper au vol un oiseau. La dimension de l'instrument croît avec leur taille; à quatorze ans, ils brandissent un manche *ordinaire*, de 15 à 18 pieds de long, de ceux destinés à conduire les attelages de dix ou douze bœufs appropriés au poids des wagons. A cet âge aussi, le jeune homme reçoit un fusil; alors il est admis à chasser, à fumer, à boire de l'eau-de-vie comme ses parents mâles. Avec eux, accompagné quelquefois des grandes sœurs, il parcourt la plaine à cheval pour surveiller les troupeaux et leurs conducteurs noirs, dont la fidélité laisse à désirer. On rentre pour le repas du soir, précédé et suivi d'une prière, et d'une lecture faite par le plus ancien de la maison dans la grosse bible de famille, imprimée en caractères gothiques et munie d'un fermoir précieux. Deux ou trois fois par an, à de longs intervalles, toute la famille monte dans les chariots et se rend au bourg le plus rapproché pour participer au Naatchmal ou Sainte-Cène, cérémonie religieuse accompagnée d'une réunion de quelques jours, pendant laquelle se traitent les petits achats des chefs d'exploitation et des ménagères, les échanges, les mariages; c'est la mise en action du voisinage pour ces colons épars. Les circonscriptions paroissiales, fort étendues, ont une importance considérable dans l'organisation de la race Boër : c'est le premier groupement en dehors de la famille.

Les Boërs appartiennent au culte calviniste; mais nous avons trouvé les mêmes coutumes relatives au bénédicité, aux prières communes, chez les boucaniers catholiques à Saint-Domingue; on les remarque également chez les colons du Canada, si attachés à la France et à l'Église, nous pouvons en conclure que le développement du culte privé est pour les familles un élément de puissance colonisatrice. Elles sont rares parmi nous, les familles où, chaque jour, reliant son autorité à l'Autorité suprême,

le père, en présence de tous, demande à Dieu le pain quotidien de la maison, et lui rend grâces de l'avoir accordé!

Joignez à cette éducation simple, mais droite, l'isolement habituel de la famille au milieu d'un domaine, « qui dépasse les bornes de l'horizon », et vous vous rendrez compte du caractère sérieux, patient et énergique du Boër, ainsi que de son attachement aux traditions (1).

Les concessions attribuées aux colons pasteurs vers le nord de la colonie ont été, en effet, d'une très grande étendue. Dans la région plus rapprochée du Cap, elles étaient d'abord d'une lieue carrée, ou 400 hectares; elles furent, dans les déserts, de 3,000 hectares en moyenne. La prise de possession s'exécutait d'une façon fort simple : le nouvel arrivant plantait, à l'endroit qui lui paraissait convenir à son établissement, un piquet, appelé *baaken* (2), signifiant que « la place est retenue ». Si l'étendue à laquelle il avait droit se trouvait empiéter sur quelque concession antérieure, on tâchait de s'entendre à l'amiable pour fixer les limites, de peur d'entamer des procès ruineux, laissant après eux des germes de haine et de division. L'accord entre voisins, en effet, était nécessaire pour résister aux hordes hottentotes ainsi dépouillées de leur parcours.

Il l'était encore pour permettre aux colons de se procurer le bétail à l'aide duquel ils devaient tirer parti de leur *plaatz* ou emplacement. « Quelques colons bien armés se réunissent ensemble; puis, tombant tout à coup sur une horde isolée, ils obligent ceux qui la composent à amener tous leurs troupeaux, y choisissent les bêtes à leur convenance, et en donnent le prix qu'il leur plaît. » C'est ce que l'on appelait se porter *acheteurs à coups de fusil* (3). On parvenait, par le même moyen, à se procurer des serviteurs.

Une fois le terrain concédé, la digue établie, le nouvel habi-

(1) Voir, pour tous ces détails : Malte-Brun, t. VII, p. 214, etc.; Reclus, t. XII, p. 588, 597, etc.; de Weber, p. 200 à 203, 215, 220, etc.; Cowper-Rose, p. 266 à 280; Le Vaillant, *passim*; Farini, chap. Ier, *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 17, 45, 107, 111, etc.; de Hubner, p. 129 à 145; Leroy-Beaulieu, p. 451.

(2) Le Vaillant, p. 37, 38.

(3) Le Vaillant, t. I, p. 19 et 20; t. II, p. 103.

tant repoussait par la force les incursions des nomades ou de leurs bestiaux sur sa propriété. Avec le concours de sa famille, des voisins, il fusillait au loin les bêtes qui s'étaient introduites chez lui, les pâtres qui les voulaient défendre, ou les pillards bushmen (1). La ligne des terrains appropriés s'avançait ainsi lentement et de proche en proche, comme un front de bataille, réduisant de plus en plus les parcours des Hottentots. De loin en loin, une famille plus audacieuse ou plus forte venait planter son *baaken* en avant des autres et flanquait la frontière.

Revenant d'une excursion au cœur du pays hottentot, Le Vaillant rencontra sur l'extrême limite des territoires occupés par les colons un petit vallon fertile où s'élevait une hutte isolée. Quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver seule, n'ayant pour tout meuble qu'une natte et un fusil, Mlle Van der Vesthuysen, jeune fille d'une vingtaine d'années, appartenant à une famille fort aisée fixée depuis quelque temps dans les montagnes du Cauris. Pendant que son père et ses frères s'occupaient des mêmes soins sur d'autres points éloignés de leurs immenses possessions, cette jeune fille, avec quelques chiens, gardait un troupeau assez considérable en ce lieu écarté. Elle faisait le coup de feu contre les pillards bushmen, ou les hordes hottentotes dont elle croyait avoir à se plaindre; elle forçait la gazelle à cheval; elle était redoutée au loin à la ronde (2).

Arrêtons-nous un instant à considérer les causes qui permirent aux pasteurs hollandais de vaincre, de dépouiller et de soumettre ainsi les pasteurs hottentots. Il serait facile et court de faire intervenir ici un mot pompeux : la « civilisation ». Les lecteurs de *La Science sociale* trouveraient singulier que je m'en tienne à ce terme mal défini et pour cette raison rejeté par Le Play (3).

Le travail auquel se livraient les Hottentots avait pour résultat d'imposer à leurs familles et à leurs hordes, nous l'avons vu précédemment (4), la forme patriarcale. Comme il arrive chez les pas-

(1) Le Vaillant t. III, p. 361.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 374.
(3) Voir Le Play, *Ouvriers européens*, t. I, p. 448.
(4) *La Science sociale*, t. V, p. 472 et suiv.

teurs nomades en général, aucune hiérarchie sociale autre que le lien du sang n'avait été introduite chez eux : chaque tribu vivant à part conservait son indépendance vis-à-vis de tout groupe étranger, et, en cas de contestations entre ces diverses communautés, si l'esprit conciliant des vieillards ne pouvait trancher le différend, on recourait à la force; ce cas était très fréquent. C'est bien là le propre de l'organisation par clans.

Si, d'autre part, nous examinons la manière de vivre des colons hollandais de l'Afrique australe, et principalement de ceux qui, se dirigeant au nord, ont été le plus sérieusement en contact avec les Hottentots, nous reconnaîtrons aussi dès l'abord, chez eux, le groupement en communautés patriarcales. Ce groupement, qui convient éminemment au travail des éleveurs de bétail, est pour ainsi dire nécessaire à des familles vivant isolées au milieu de leurs vastes terrains de steppes pauvres, et sur les confins de hordes ennemies.

Aussi le lien du sang apparaît, chez eux également, comme le principe et la base des relations sociales : dans la pratique de leur « aimable et fraternelle hospitalité », l'étranger, pour eux, devient un membre de la famille : « Ils ne connaissent, dit Le Vaillant, d'autre lien que celui de la parenté, et regardent effectivement comme parents les personnes qu'ils aiment. Les petits enfants qui venaient autour de moi, soit pour me caresser, soit pour admirer et compter mes boutons, m'appelaient leur grand-papa; j'étais le cousin des frères, l'oncle des jeunes filles (1). » Après son long séjour dans ce milieu, Le Vaillant lui-même est tellement imbu de cette coutume, qu'en parlant de ses hôtes il lui arrive d'écrire : « Mes bons parents les Slaber (2). »

A cette époque, les communautés dont nous parlons comptaient chacune un assez grand nombre de membres; l'explorateur se plaint souvent de la fatigue que lui occasionne l'usage qui impose, à l'arrivée et au départ, de donner la main à tous les hommes et d'embrasser les femmes. De nos jours, les familles sont aussi

(1) Le Vaillant, t. Ier, p. 59 à 65; Cowper-Rose, p. 277; Pariui, p. 6 7, 38, 39, etc. de Hubner, p. 132; Reclus, t. XIII, p. 185.

(2) Le Vaillant, t. Ier, p. 41

nombreuses chez les Boërs (1), et les récentes relations de voyages se font l'écho de la même plainte.

Mais si l'organisation des communautés de famille, la puissance des liens du sang, est, ainsi que le genre de travail, un trait commun entre les Hottentots et les colons du Cap, le lecteur a pu remarquer de suite une différence saillante entre les deux populations; le nomade indigène parcourt le veldt avec ses troupeaux, consomme l'herbe et s'en va; l'Européen divise la terre, chaque famille reçoit sa part et la possède à demeure. Après l'opération du partage des terres, cette possession paisible, respectée par les voisins, signale la présence d'une force sociale nouvelle, d'une hiérarchie établie en dehors et au-dessus des liens du sang.

Cette force, cette hiérarchie, les colons hollandais ne l'ont pas reçue des conditions du lieu qu'ils venaient occuper, puisqu'elle était inconnue des indigènes; ils l'ont apportée de leur patrie. Venus par mer sur les côtes de l'Afrique australe, ils y ont débarqué tels que les avait formés la coutume de la race à laquelle ils appartiennent. Il nous importe de connaître cette formation préalable, dont l'examen jettera une vive lumière sur les vicissitudes qu'ont subies les Boërs, sur leurs succès, sur les causes de leurs pérégrinations, sur l'état présent et l'avenir de leur société.

Les Pays-Bas, le cours inférieur du Rhin, et une partie de la France du nord, semblent former, en Europe, au point de vue social, une région particulière, au sein de laquelle sont venus se fondre et s'agencer deux éléments différents.

En ce qui concerne spécialement les Pays-Bas, nous avons vu déjà quelles conditions favorables cette région offre à l'art pastoral. Nous savons, par l'histoire, que c'est, sur le Rhin inférieur et ses grands affluents, que furent cantonnées par les Romains les tribus Ripuaires, auxiliaires de l'Empire, mais conservant sous la domination nominale de Rome les us et coutumes de leurs ancêtres, qu'entretenaient incessamment leurs relations de voisinage. Pliés à la culture et possédant des champs enclos, ces Barbares

(1) Voyez de Weber, p. 202; Farini, ch. Ier; de Hubner, p. 128.

issus de pasteurs nomades laissaient indivises de vastes portions d'herbages, et ce régime subsista, nous l'avons dit plus haut, jusqu'à la fin du moyen âge. On trouve encore de nos jours les traces visibles de cette origine dans la plupart des provinces flamandes et hollandaises; le caractère flegmatique, apathique des habitants, leur attachement aux traditions du passé, leur éloignement instinctif de toute nouveauté, contrastent avec les mœurs de la plupart des peuples voisins (1).

Mais, d'autre part, ce pays, traversé par l'une des principales routes de l'invasion pastorale, devait, de préférence à bien d'autres, attirer les flottilles des émigrants scandinaves; le découpement de ses rivages et leurs îles, l'embouchure des fleuves, la fertilité du sol, enfin la proximité, tout y concourait à amener et à retenir les pirates du Nord. Pénétrant par leurs alliances au sein des communautés primitives, les fils des pêcheurs de Norwège y introduisirent leur esprit particulier : le sentiment énergique de la propriété, l'ordre dans la société, l'inégalité d'où naît la hiérarchie, et cette indépendance remarquable de la mère de famille, inconnue chez les pasteurs, qui naît pour elle du partage des attributions et de la responsabilité. Ces traits, aussi bien que l'héritage des Ripuaires, sont encore visibles à notre époque dans la région qui nous occupe. De ces deux causes génératrices, le flot de l'invasion germanique et la longue infiltration des pêcheurs du Nord, est née la constitution sociale que les colons hollandais, flamands ou frisons, ont apportée avec eux en Afrique.

La population boër n'est pas exclusivement originaire des Pays-Bas et de l'Allemagne. Dès les commencements de la colonie, après la révocation de l'édit de Nantes, les États généraux des Provinces-Unies recommandaient les émigrants calvinistes français à la Compagnie des Indes. On leur assigna un quartier fertile et sain, qui a conservé l'appellation de Coin-Français (Fransche Hoëk) (2). Les noms français ont été conservés par les familles et par un certain nombre « d'emplacements » dispersés dans la

(1) Reclus, t. IV, p. 196, 241, 245.

(2) En 1687 et 1688. Reclus, t. XIII, p. 482, 483, 495; de Weber, p. 207, 208; Le Vaillant, t. Ier, p. 33; Farini, p. 6.

colonie; mais la race est fondue dans la race hollandaise; la langue française n'est pas en usage : on ne distingue plus aujourd'hui de différence. Cependant les Boërs français se sont multipliés plus rapidement encore que les autres (1).

Originaires principalement des Cévennes et du Haut-Poitou, les familles calvinistes françaises transportées au Cap présentaient avec celles des Boërs une certaine analogie; elles étaient constituées sur le type des communautés agricoles restreintes. Cet état de choses, en ce qui concerne la France du midi, par conséquent la région des Cévennes, a été signalé ici par M. Demolins (2). Pour la région du Haut-Poitou, il doit nous être permis de juger du passé par l'état présent des fermiers calvinistes établis aux environs de Melle et de la Mothe Sainte-Héraye : ils offrent un très remarquable exemple de communautés agricoles prospères, qui certainement remontent loin dans le passé, car l'on sait combien est difficile la reconstitution des communautés une fois rompues (3).

Il m'a semblé utile d'insister sur cette fusion complète dans la race des Boërs, sous l'influence d'un travail analogue, de familles différentes par leur origine : car nous rencontrerons, dans le cours de cette étude, une autre race européenne qui est restée réfractaire, qui repousse les Hollandais-Afrikanders et qui est repoussée par eux : la race anglaise (4).

Aucune constitution sociale ne paraît mieux que celle des Boërs appropriée à la réussite d'une entreprise de dépossession dirigée contre des nomades : grâce à l'esprit d'ordre et de hiérarchie qu'elle consacre, la paix intérieure règne sur les territoires incessamment ajoutés à la colonie; grâce à leurs communautés solides et nombreuses, les nouveaux habitants pratiquent facilement l'élevage sur des pâturages pauvres et étendus, et résistent aux retours offensifs des nomades, beaucoup mieux que ne le feraient

(1) Reclus, t. XIII, p. 484.

(2) *La Science sociale*, t. IV, p. 293 et suiv.

(3) Je signale aux observateurs curieux d'étudier ce type la vallée du Lambon, petit affluent de la Sevre Niortaise.

(4) De Weber, p. 203, 204; Farini, ch. Ier, p. 39, 40, etc.; Malte-Brun, t. VII, p. 215; de Hubner, p. 131 et suiv., 146.

des ménages isolés; enfin, comme tous les envahisseurs constitués sur le type patriarcal, ils ne détruisent pas les races vaincues (1).

Le caractère patient des Boërs, leur attachement aux œuvres entreprises par leurs pères, fait qu'il subissent sans découragement les sécheresses terribles et les invasions de sauterelles, qui désolent les steppes pauvres (2), et devant lesquelles se rebute, avec son initiative hardie et son désir de faire fortune, le colon de race anglo-saxonne; ainsi, du moins, s'exprime l'Américain Farini (3).

II. — LES BOERS ET LES CAFRES.

Nous venons de nous rendre compte des raisons d'ordre social qui ont amené l'éviction des Hottentots par les colons boërs. Nous avons vu leurs *baaken* et leurs digues s'avancer lentement, mais sûrement, vers la limite de la région des steppes pauvres, vers le fleuve Orange, qui, pendant longtemps, forma la frontière de la colonie au nord (4). L'accroissement rapide de la population, chez laquelle en maint endroit les naissances sont en nombre triple de celui des décès (5), s'est joint à l'effet produit par les tracasseries de l'administration anglaise, installée depuis 1805, pour faire franchir le fleuve à des milliers de wagons, et amener la fondation de l'État libre d'Orange. Mais pour suivre les colons néerlandais dans leur lutte contre les indigènes de l'Afrique australe, il nous faut laisser de côté cette série d'événements historiques; nous y reviendrons plus loin.

En se dirigeant vers l'est et vers le nord, ce ne sont plus des nomades que les colons rencontrent devant eux : les territoires cafres sont occupés à demeure (voir la carte ci-dessus). La culture exercée par les femmes des différentes nations a donné l'idée d'approprier le sol, et le roi se considère comme propriétaire

(1) Reclus, t. XIII, p. 180.

(2) Farini, p. 3 et 4, etc.; de Weber, p. 203, p. 87 et suiv. — On voit en ce moment les sauterelles à l'œuvre en Algérie, autre pays de steppes pauvres.

(3) Farini, p. 3 et 4.

(4) Reclus, t. XIII, p. 181.

(5) *Ibid.*, p. 161, de Weber, p. 202.

des territoires sur lesquels s'étend l'action de ses bandes armées. Seulement, le régime militaire, les victoires suivies du massacre, ou de l'enlèvement, des populations entières (1), laissent parfois désertes de vastes étendues de pays.

Ces portions désertes sont naturellement convoitées par les colons hollandais, dont la population croît rapidement, comme nous venons de le dire. Mais il ne s'agit plus ici de planter un piquet : on se heurte à une prétention, à une mainmise déjà établie. Aussi l'honnête paysan se présente-t-il comme acheteur, la monnaie à la main.

Cette monnaie, c'est l'eau-de-vie, l'étoffe ou le bétail, qu'il offre aux chefs, et que ceux-ci généralement acceptent avec reconnaissance, sauf à regretter plus tard le marché, lorsque l'invasion des blancs vient réduire à rien leur pouvoir et leur souveraineté.

Ces chefs, en traitant avec les premiers blancs qui se présentent, croient en effet n'avoir affaire qu'à de simples particuliers : ils s'imaginent introduire dans leur État des gens qui feront « aller le commerce », et, de plus, des magiciens puissants dont la science leur sera profitable. Ils voient sans trop de défiance arriver une première colonne composée de 6 à 10 chariots, flanquée de cavaliers et accompagnée de troupeaux (2) ; ils se disent : Tout cela vient chez moi, tout cela est à moi.

Telle était évidemment l'idée de Dingaan, roi des Zoulous, frère et successeur de Tchaka le Terrible, lorsqu'il consentit en faveur de quelques Boërs la cession du beau district natalien d'Estcourt, situé sur les pentes orientales des monts Draakensberg. Le roi et les « indunas » du lieu, fêtés et enivrés, trouvaient l'affaire excellente.

Mais bientôt la politique du Zoulou eut lieu de se défier : en 1838, Peter Retief, chef boër, accompagné de plusieurs communautés nombreuses et de leurs serviteurs, ayant sous-traité des emplacements, passa les montagnes; son convoi se composait de

(1) V. *La Science sociale*, t. V, p. 466, 470.
(2) Reclus, t. XIII, p. 514, 515.

610 personnes, y compris les femmes, les enfants et les bergers hottentots (1).

Le cauteleux monarque, légèrement intimidé par la stature gigantesque et les grosses carabines des nouveaux venus, résolut de s'en défaire par la ruse : pendant qu'ils procédaient à leur installation, ce ne fut autour du camp que chants, danses et feux de joie. Mais une nuit, des régiments zoulous secrètement convoqués, convergeant sur la station naissante du *Blan Kranz Spruït*, la cernèrent en silence, et détruisirent entièrement par le fer et le feu la troupe et les chariots du malheureux Retief.

Ce n'était point à des particuliers isolés que Dingaan s'attaquait ainsi : le massacre d'Estcourt eut un grand retentissement dans tout l'État libre d'Orange, et la guerre allait s'ensuivre.

Nous connaissons déjà l'organisation militaire des Zoulous, la puissance d'attaque et de ravages qu'elle donne à leurs rois, la fragilité qu'elle impose à leur société. Il nous faut connaître aussi celle de l'État libre d'Orange.

Égalant en étendue un cinquième environ de la France, cette république de paysans comprend 13 bourgs ou villes, dont la plupart ne comptent que quelques maisons. La capitale n'a pas 3,000 âmes. La population rurale, éparse dans 6 ou 7,000 fermes (2), se compose des solides familles que nous avons déjà décrites; on y compte environ 60,000 blancs, aidés dans leur travail par 70,000 serviteurs hottentots ou noirs (3), qui n'ont pas la qualité de citoyens. Elle est divisée en *wards*, circonscriptions électorales, de justice et de guerre, présidées chacune par un *veldt cornet*, ou lieutenant rural.

S'il y a une expédition à faire, tout citoyen des districts convoqués est soldat; sur un décret du président, les wards s'assemblent, élisent chacun leur commandant; ceux-ci réunis élisent l'un d'entre eux pour commandant en chef (4). C'est ce que l'on appelle un *commando*. Les « commando » sont la force réelle

1) De Weber, p. 289, 304; Reclus, t. XIII, p. 563.
2) De Weber, p. 206, 212 et suiv.
3) Reclus, t. XIII, p. 588.
4) De Weber, p. 230, 231.

de l'État, dont l'armée permanente se compose de vingt artilleurs. Nous sommes bien éloignés du militarisme des Zoulous : à l'inverse de ce qui se pratique chez eux, nous trouvons dans l'État d'Orange une société très stable, au sein de laquelle le service militaire est simplement accidentel. Mais le milicien boër n'a pas d'égal pour la vigueur du corps et la justesse du tir : son genre de vie habituel en donne parfaitement la raison. A cause de la nature des lieux, des distances énormes à franchir, les « commando » sont généralement composés de cavaliers : tous les Boërs ont des chevaux et sont habitués à chevaucher par la nature même de leurs occupations. Les grands wagons des fermiers sont aussi de la partie : il faut bien transporter les vivres et les munitions, s'abriter pour le campement.

On remarquera combien cette organisation se rapproche d'une simple convocation de voisins mandés au secours par un des leurs. Le « commando » n'est en effet que l'extension, sanctionnée par l'État nouvellement créé, de l'acte de voisinage si souvent accompli à l'encontre des hordes hottentotes. C'est une coutume, passée en force de loi parce qu'une contrainte est devenue nécessaire, lorsque les Boërs se sont trouvés en présence des Cafres guerriers, vu le caractère plus dangereux des combats et la fréquence des occasions.

Le massacre des compagnons de Retief fut l'une de ces occasions. Une première colonne de 400 cavaliers, sous les ordres de P. Uys, et J. Potgieter, traversa les cols des Drakensberg et vint camper près de la rivière Tugela. Attaqués par deux régiments, c'est-à-dire par plus de 7,000 Zoulous, les Boërs en revinrent à la tactique des Germains, leurs aïeux : ils se retranchèrent derrière leurs chariots. Par les ouvertures ménagées dans les toiles, surtout par-dessous les wagons, en appuyant les fusils aux rais des roues (1), ils ouvrirent sur les assaillants un feu meurtrier. Bientôt le long mouvement tournant dessiné par l'une des ailes ou *cornes* de l'armée noire s'arrêta : le centre, décimé, fléchit, et la retraite se décida, un peu précipitée.

1) Reclus, t. XIII, p. 563; de Weber, p. 359.

C'était, pour Dingaan, deux régiments perdus; il ne fallait plus songer à les ramener contre les terribles wagons : les « capitaines » et leurs hommes auraient préféré faire un *pronunciamiento* et seraient partis pour quelque contrée où l'on trouve des ennemis moins rébarbatifs.

Nous venons de voir, au contraire, que l'effet du massacre de *Blan Kranz Spruït* sur les Boërs de l'État libre, avait été la levée immédiate des « commando » : différence saisissante entre les résultats d'une organisation nationale fondée sur la nature des choses, et ceux d'une incorporation purement artificielle comme celle des Zoulous.

A peu de jours de distance, arriva une autre colonne boër, forte de neuf cents hommes, commandée par le président Prétorius, et avec laquelle on avait réussi, à force de patience et d'énergie, à faire passer par-dessus les montagnes une pièce de canon : l'armée entière des Zoulous, lancée contre les remparts de chariots, revint plusieurs fois à l'assaut : elle laissa trois mille cadavres sur le champ de bataille, puis s'enfuit en désordre. La puissance de Dingaan était détruite (1).

Deux ans après, plus de mille wagons avaient envahi le territoire de Natal; l'État d'Orange distribuait les terres; des fermes s'élevaient partout, et les colons hollandais, ayant déposé Dingaan, lui donnaient pour successeur son frère Panda, souverain d'un caractère plus pacifique, et que d'ailleurs ils tenaient sous leur domination.

Leur race, composée de familles stables et fécondes, cimentées entre elles par un lien puissant, avait balayé l'organisation artificielle, décousue et stérile des Cafres militaires.

III. — LES ANGLAIS ET LES BOERS.

Les Boërs organisèrent bientôt à Natal un nouvel État; ils en fondèrent la capitale qui fut appelée Petermaritzburg, pour con-

(1) De Weber, p. 280, 281, 287 à 291, 304, 359.

sacrer le souvenir des deux principaux instigateurs de l'expédition. Le fameux canon qui avait traversé le seuil des Draakensbergen et mitraillé les Zoulous fut placé en batterie au-dessus de la ville. Mais la nouvelle annexe de la république d'Orange ne devait pas jouir d'une longue durée : l'Angleterre avait jeté les yeux sur la Natalie et se préparait à intervenir en ce pays.

Nous venons d'étudier les causes qui ont soumis les indigènes

ANNEXIONS SUCCESSIVES DU TERRITOIRE COLONIAL.

aux Hollandais; il nous reste à examiner quelle contenance firent ces derniers devant l'envahissement de la race anglo-saxonne. Après une première occupation en 1795, qui prit fin par la paix d'Amiens, les Anglais s'étaient emparés de nouveau de la ville du Cap et de ses dépendances en 1806, afin de soustraire cette colonie à la domination française, qui s'étendait alors sur la Hollande. Leur possession fut reconnue par les traités et n'a pas été contestée depuis. Au moment où la puissance britannique se sub-

stitua au régime de la Compagnie hollandaise des Indes, les frontières de la colonie avaient graduellement atteint des limites naturelles définies par le cours du fleuve Orange au nord, la région brûlée des Namakoua à l'ouest, la chaîne des Draakenbergen à l'est. Le territoire ainsi circonscrit était assez vaste pour suffire en ce moment à la population boër, en lui permettant de conserver le genre de travail auquel nous l'avons vu s'adonner : le pâturage sur de vastes espaces et une culture rudimentaire.

L'Angleterre est gouvernée par une politique à longue vue : ses hommes d'État, préparés dès leur jeunesse dans les familles puissantes qui s'élèvent de génération en génération jusqu'au sommet de la hiérarchie sociale, sont aptes à se bien rendre compte des besoins de leur pays et des moyens de les satisfaire : ils cherchent toujours et partout, avec une clairvoyance et une persévérance que les autres nations peuvent qualifier d'âpreté et d'avidité, les débouchés de plus en plus étendus qui sont nécessaires à l'émigration bien organisée des cadets de leur race. Les nouvelles possessions britanniques de l'Afrique australe leur parurent offrir, dans les interstices des établissements occupés par les Boërs, de nombreux terrains susceptibles d'être mis en valeur en dérivant de ce côté une partie de leurs émigrants aisés.

Le cadet anglais tend à utiliser, pour se faire une position, les capitaux remis entre ses mains par son père; il veut, pour atteindre ce but, choisir les terrains appelés à un bel avenir agricole, et en tirer profit par une culture intensive. Il tient strictement et opiniâtrément, pour ces raisons, à ses limites et à tous ses droits. Il s'établit en ménages séparés.

Tout ne devait pas être pour lui aisé et agréable, lors d'un premier établissement au milieu des communautés boërs, liées ensemble par la parenté et par d'antiques relations de voisinage, habituées par là même à n'entretenir que des rapports faciles, et se fermant d'instinct, comme toutes les communautés prospères, devant l'étranger qui apporte avec lui des mœurs dissemblables et un esprit d'innovation. Aussi beaucoup d'Anglais trouvèrent-ils intenable la vie rurale sur le « veldt ». Un certain nombre s'adonna au commerce, les autres cherchèrent de préférence à acquérir des

terres dans la région des *Boërs cultivateurs* que nous avons indiquée plus haut, d'après Le Vaillant. Là, ils réussirent à s'implanter en masse compacte, refoulant les agriculteurs de race hollandaise, routiniers, moins prévoyants, et soumis, en cas de dissolution des communautés, au régime du partage égal des successions (1).

Vers 1830, le gouvernement anglais avait soulevé, pour des raisons politiques dont M. de Rousiers a rendu compte dans cette Revue (2), la question de la liberté des noirs; en appliquant à la colonie du Cap le bill du 1er août 1834 sur l'émancipation, il pensa atteindre deux résultats à son avantage : favoriser le placement de ses coolies hindous, et troubler dans leurs vieilles habitudes les communautés hollandaises. C'était mettre le comble à la série des mesures restrictives, tracassières, vexatoires, employées déjà vis-à-vis de ces communautés : « Opprimemus eos sapienter. » disaient les conseillers de Pharaon.

Des symptômes de mécontentement se manifestèrent : le gouverneur arma et caserna des corps de « volontaires » hottentots, pour réprimer toute tentative violente. Armer contre eux la race servile et méprisée de leurs bouviers, c'était, pour les Boërs, à la fois une menace et le dernier des outrages.

Ruinés en partie par l'application du bill d'émancipation (3), se considérant en outre comme menacés et insultés, les colons hollandais, selon l'état de leurs affaires, suivirent deux partis différents : les uns restèrent dans la colonie anglaise, conservant au cœur une de ces inextinguibles rancunes que la tradition conserve si bien dans les milieux patriarcaux; les autres passèrent l'Orange, avec leurs troupeaux, emmenant leurs serviteurs hottentots, et fondèrent hors du territoire britannique l'État libre d'Orange.

Comment ces colons se sont-ils si facilement laissé soumettre ou déposséder? Ils composent encore aujourd'hui les deux tiers de la population blanche dans la colonie (4) : la proportion en

(1) Thompson, *Travels and adventures in Southern Africa; Univers pittoresque*, t. V, p. 60; Reclus, t. XIII, p. 597.

(2) T. III, p. 255 et suiv.

(3) Reclus, t. XIII, p. 486; *Univers pittoresque*, t. V, p. 62; de Weber, p. 204, 205; Leroy-Beaulieu, *La Colonisation*, p. 453; de Hubner, p. 139, 140.

(4) De Weber, p. 233; de Hubner, p. 148.

leur faveur était beaucoup plus forte à cette époque. Ils fournissent des miliciens hors ligne, nous en avons donné les preuves : et cependant ils ont dû ou s'incliner ou fuir. Quelle en est la raison? C'est le problème social qui se pose ici devant nous.

Pour le résoudre suivant la méthode scientifique, prenons notre point de départ dans les phénomènes du travail et les effets qui en résultent directement.

Tel que nous l'avons déjà observé, le travail des communautés boërs donne largement satisfaction, par ses produits, aux besoins de leurs membres ; il fournit en abondance la viande, le lait, la graisse, la laine, les cuirs, le combustible même des pays de steppes ; il produit en quantité suffisante le grain nécessaire à cette race « carnassière ». Mais le Boër ne cultive pas plus de blé qu'il n'en faut pour la provision de sa famille : dans ces campagnes immenses, à population très clairsemée, il n'existe ni routes carrossables ni marchés (1) : du reste, pour une grande entreprise de défrichements, il faudrait de l'eau et des bras, qui manquent (2).

Le travail du Boër n'engendre pas la richesse. D'autre part, ce mode d'existence laisse au paysan assez de loisirs pour qu'il exerce lui-même tous les arts usuels dont il peut avoir besoin; en même temps qu'éleveur et laboureur, il est tout à la fois jardinier, charpentier, forgeron, carrossier, architecte, tailleur, cordonnier, etc. (3). Aussi les agglomérations sont-elles très rares et minimes (4), et le grand commerce est absent. Le Boër n'a ni procès à soutenir ni liquidations à établir : chez lui la classe des hommes de loi ne ferait pas ses frais.

La conséquence de tout ceci, c'est que les familles restent au même niveau, qu'elles n'ont que des intérêts peu compliqués et égaux, d'autant plus que leur coutume, nous l'avons déjà vu, admet le principe du partage égal, quand la communauté se

(1) Le Vaillant, l. I, p. 59; *Univers pittoresque*, t. V, p. 12 (*Afrique australe*); Reclus, t. XIII, p. 596, 597; Cowper-Rose, p. 274.

(2) De Weber, p. 196, 221.

(3) *Ibid.*, p. 176, 212 à 215.

(4) De Hubner, p. 141.

liquide. C'est l'usage de toutes les races en communautés ; mais il est vrai de dire que, la plupart du temps, une communauté nouvelle reforme à peu près l'unité dissoute. En un mot, les Boërs sont dans les conditions qui conviennent à un régime démocratique ; on ne voit point se constituer chez eux une aristocratie.

Les familles qui vivent sous le régime démocratique, *dans les conditions normales où il doit s'établir*, jouissent certainement d'une heureuse tranquillité et d'une grande indépendance. Mais une race ainsi constituée peut être facilement prise au dépourvu, lorsque des circonstances se produisent qui exgeraient de sa part une politique très prévoyante et très perspicace, une action immédiate, en un mot l'effort qui ne peut être obtenu qu'au moyen de cadres bien préparés et de contraintes multiples.

On connaît, au contraire, la constitution essentiellement aristocratique de l'Angleterre, si bien décrite par Le Play, et les vues prévoyantes et continues qui en sont la conséquence et qui donnent à son gouvernement une si grande prépondérance dans les affaires du monde entier.

Les Boërs, au moment même où une colère assez justifiée grondait dans leurs cœurs, ont saisi, avec le bon sens habituel des paysans, leur infériorité vis-à-vis du gouvernement anglais : rien de préparé, pas de direction, pas de chefs capables de conduire et de se faire obéir. Ils ont compris, et, au lieu de tenter une résistance trop hasardeuse, ceux d'entre eux qui le pouvaient faire ont préféré se soustraire, en quittant le pays, à un régime de contraintes qu'ils ne pouvaient secouer autrement (1). Ils ont d'autant plus facilement pris ce parti qu'ils n'avaient que très faiblement approprié le sol par la culture.

Cet exode, connu dans l'histoire de la colonie sous le nom de *grand trek* ou « grand voyage (2) », donna naissance à l'État libre d'Orange : parvenus sur des territoires exempts de la domination anglaise, les émigrants boërs eurent à procéder à l'éviction de quelques peuplades cafres, Bechuanas ou Waalpens.

(1) De Hubner, p. 140.
(2) Reclus, t. XIII p. 514, 515, 587

répandues à d'assez grandes distances les unes des autres; ces opérations, accomplies en partie au moyen d'indemnités, en partie par les armes, nécessitaient un groupement sérieux, un pouvoir central.

Nous ne trouvons pas, à l'origine de cet État, le fameux « contrat social », mais simplement la consécration par les faits d'une

TREKKEN, OU MIGRATIONS, DES BOERS

constitution démocratique imposée par les conditions du lieu et du travail que nous avons déjà observées. De même que l'organisation des « commando » militaires, celle de la société civile sortit tout naturellement des coutumes antérieures de la race : les voisinages se réunirent en districts, choisirent des délégués, et ces délégués eux-mêmes élirent un président (1).

(1) Reclus, t. XIII, p. 518 à 521 ; de Weber, p. 206, 230, 231 ; de Hubner, p. 141.

Rien n'était plus conforme aux traditions que les familles Boërs avaient apportées de leur mère patrie, des anciens établissements des Ripuaires : « La grande étendue des prairies, dit Reclus,... ne laisse de la région fertile de la Hollande qu'un espace étroit aux champs labourables... La partie cultivée de la Marche, connue sous le nom de *Esche*, c'est-à-dire *terre nourricière*, ne forme qu'un vaste champ sans un seul chemin qui le traverse; de sorte que les propriétaires doivent tous labourer, semer, moissonner en même temps, pour ne pas endommager les récoltes les uns des autres. Quoique formé de propriétaires ayant des intérêts distincts, le corps collectif des exploitants s'appelle *De Boër*, « le paysan », comme s'il n'était qu'un seul individu. Il constitue d'ailleurs une commune dans la commune, gérant ses propres affaires, élisant librement ses délégués. Naguères, au signal du cor, ceux-ci se réunissaient en plein air, à l'ombre des chênes, ou sur une aire gazonnée (1). »

Nous avons raconté précédemment l'envahissement, par les Boërs, du pays de Natal. Nous avons indiqué l'intervention anglaise en ce pays ; elle se produisit encore sous couleur de philanthropie : il fallait protéger les Cafres contre les cruautés des Hollandais, puis les Hollandais contre la férocité des Zoulous (2). Là encore la politique de l'Angleterre obtint un succès : les mêmes causes que nous avons déja examinées produisirent les mêmes effets : en 1848, un nouveau *trek* commença à travers les Draakensbergen, cette fois en vue du Transvaal (3) ; quelques Boërs s'étaient déjà rendus sur ce vaste et fertile plateau, sous la conduite d'un aventureux colon de race française, Louis Trichard (4).

« Les commencements de l'État hollandais ont été fort pénibles. En 1837, quand les premiers *trekkers* franchirent le Vaal, pour s'établir dans la partie du territoire où se trouve aujourd'hui la ville de Potchefstroom, ils se heurtèrent contre le terrible chef des Matébélé (5), un des plus redoutables « mangeurs de peu-

(1) Reclus, t. IV, p. 322, 325.
(2) Reclus, t. XIII, p. 564.
(3) *Ibid.*, p. 587.
(4) *Univers pittoresque*, t. V, p. 62.
(5) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 468.

ples » qu'il y eût alors dans l'Afrique australe. La plupart des immigrants hollandais furent exterminés, mais ceux qui restaient réussirent à chasser les indigènes et à se maintenir sur les terrains occupés. De nouvelles recrues leur arrivèrent chaque année, et peu à peu se constitua une petite république d'aventuriers errants, vivant sous la tente ou sous la hutte de branchage, et cheminant, le fusil toujours en main, à la suite de leurs troupeaux. En 1848, après la bataille de Boomplaats, qui suspendit pour un temps l'indépendance du Vrij-Staat d'Orange, de nombreux fugitifs allèrent demander asile à leurs frères d'Outre-Vaal, et leur commandant Prétorius, dont les Anglais avaient mis la tête à prix pour la somme de cinquante mille francs, fut élu en réponse président de la nouvelle république. Quatre ans après, en 1852, le gouvernement anglais reconnaissait lui-même l'indépendance du Transvaal (1). »

La forme gouvernementale est la même dans les deux républiques d'Orange et du Transvaal (2); la langue, les mœurs sont identiques. Cependant elles n'ont pas encore opéré leur fusion. C'est bien là le caractère du régime démocratique et patriarcal des Boërs : ce régime tend à former de petits groupements, de petits États, développement normal des faits de voisinage entre des hommes de situations égales et des intérêts simples.

Sur le plateau transvaalien, les pâturages sont inférieurs à ceux de l'Orange ; en revanche, il y a toujours de l'eau dans les ruisseaux, la terre est féconde en céréales et donne des rendements en grains véritablement extraordinaires. Le blé de Prétoria est primé dans tous les concours; le tabac du Transvaal forme un objet très recherché d'exportation : « Cette région deviendra tôt ou tard un pays de grande production (3). » Il y a là pour les Boërs une cause de transformation : une autre cause analogue se présente dans les gisements aurifères découverts sur le territoire de la petite république (4).

(1) Reclus, t. XIII, p. 593, 594.
(2) *Ibid.*, p. 517 à 521, 608.
(3) *Ibid.*, p. 601, 508, 509.
(4) *Ibid.*, p. 604.

Mais parmi les communautés de colons hollandais, il y en a un certain nombre d'une solidité à toute épreuve. Ce sont des familles vivant de la tradition, n'admettant aucun changement, même dans la coupe des habits, repoussant avec abomination les livres ou les journaux, et conservant avec la même ténacité le plus pur rigorisme calviniste. Ces familles forment une secte connue sous le nom de *Doppers*. Plutôt que de subir le contact des nouveautés auquel les expose la transformation de leurs voisins par la culture riche et le commerce, plutôt que de renoncer au mode traditionnel d'existence par le pâturage, *qui les a faites ce qu'elles sont*, elles ont pris un parti héroïque : l'abandon de leurs établissements déjà créés, et la recherche au loin de pays de pâturages propres à les recevoir.

Remonter vers le nord est difficile, à cause de la mouche tzétzé, qui infeste le val du Limpopo sur une largeur variant de 10 à 150 kilomètres (1); c'est vers l'ouest que s'acheminèrent en longues files les wagons et les bestiaux des rigides patriarches *Doppers*. « Leur voyage de migration (voir la carte ci-jointe) ne dura pas moins de sept années; poussant les troupeaux devant eux, cheminant de pâturage en pâturage, séjournant pendant des mois entiers dans un endroit favorable pour y refaire leurs bêtes fatiguées, mais aussi s'exposant parfois à l'inclémence du temps, faisant des marches forcées à travers des déserts sans eau, les Boërs eurent beaucoup à souffrir durant ce long *trek* ou voyage d'exil (2). » Ils arrivèrent cependant ainsi du Transvaal au lac Ngami, et de ce point au Cunéné; en 1880, parvenus à plus de 2.000 kilomètres de leur patrie, ils fondèrent les établissements aujourd'hui prospères de *Kaoko* et d'*Humpata*, sous la suzeraineté nominale des Portugais. En 1884, une quinzaine de familles détachées de ce premier groupe vinrent s'établir au pays des *Ocambo* et y fonder la petite république d'*Upingtownia*. Ils ont marché longtemps et supporté bien des misères, mais sont enfin parvenus à retrouver le climat et le sol qui leur conviennent : dans leurs nouvelles résidences ils peuvent encore partager les

(1) Reclus, t. XIII, p. 601.
(2) *Ibid.*, p. 394, et suiv., p. 595.

territoires en lots de 2,400 hectares, chasser le gros gibier, et mener la vie pastorale, en demandant au labourage seulement le strict nécessaire (1).

On voit qu'il y a encore de beaux jours pour l'expansion de la race Boër; tout concourt à la pousser en avant dans l'Afrique australe : elle est parfaitement acclimatée, nombreuse et féconde, assise sur la tradition ; elle ne trouve, en voyageant de pâturage en pâturage, aucune cause de modification, et s'il s'en rencontre sur son chemin, elle les évite ainsi, que nous venons de le voir.

En outre de cette extension directe de leurs territoires, les Boërs ont peuplé d'une autre manière, par leurs métis, une assez grande partie de la région des *territoires de chasse* (2). Ces métis, qui portent le nom de Bastaards ou Grikounas (3), ont généralement été, dans les territoires absolument acquis aux Boërs, l'objet d'une certaine défaveur (4) : leur situation, restée inférieure, en a rejeté un grand nombre sur les bords du désert Kalahari. Formant, à l'exemple des Boërs et des Hottentots leurs aïeux, des communautés nombreuses, ils vivent maintenant à peu près sédentaires, près d'un étang naturel ou d'une forte source. La culture leur est à peu près impossible : ils tirent leurs ressources de la chasse et du pâturage. Quelques-unes des communautés de Bastaards ont jadis formé de petits États : tels étaient ceux des chefs Adam et Daniel Rok, du vieux Waterboër, et d'autres qui ont vendu à la colonie anglaise le Griqualand, la terre des diamants (5). Tel est encore de nos jours l'établissement de Dirk Verlander, visité en 1885 par le voyageur Farini (6). Possédant une famille nombreuse, de grands troupeaux, installé près d'une belle fontaine, sur un terrain rocheux où l'on trouve l'eau en creusant, Verlander a vu se réunir autour de lui quantité de ses congénères, de teintes plus ou moins foncées, généralement chas-

(1) Reclus, t. XIII, p. 395, 413, 417, 418.
(2) Voir la carte dans *La Science sociale*, t. V, p. 459.
(3) Reclus, t. XIII, p. 480.
(4) Le Vaillant, t. II, p. 31, etc.
(5) Reclus, t. XIII, p. 525, 528; de Weber, p. 10 à 193.
(6) Farini, p. 62, 63, 231 et suiv., 316 et suiv.

seurs, peu prévoyants et n'ayant pas réussi ; il s'est créé ainsi une sorte de bourg appelé *Mier* (1), composé de huttes de toutes formes et de toutes dimensions, groupées autour de la maison boër qu'occupe le chef. Verlander a près de lui, comme secrétaire intime et ministre des affaires étrangères, un Anglais qui, lui aussi, n'avait pas réussi.

Le chef Bastaard a une idée fixe : vendre au gouvernement du Cap, ou à un traitant quelconque, la contrée qu'il prétend lui appartenir, moyennant la livraison d'un certain nombre de fusils avec leurs munitions, et d'une quantité de moutons. Avec ces armes et ce bétail, la communauté Verlander, abandonnant le terrain cédé, se transporterait simplement plus à l'ouest dans les « territoires de chasse ». Refouler les Bushmen est chose facile pour les Bastaards, à cause précisément de leur organisation en groupes nombreux. Avec les facilités qu'offre maintenant pour la captation des eaux le développement des arts mécaniques et des sciences naturelles (2), l'invasion du Kalahari, sa mise en valeur sur un grand nombre de points, est fort possible.

Voilà donc, dans les trois régions de l'Afrique australe, ou des déserts du sud, les races indigènes repoussées, ou plutôt dominées par les immigrants blancs. Je crois avoir montré la raison de cette supériorité des blancs : elle s'explique par la formation antérieure qu'ont subie, au point de vue social, les familles immigrantes, et par les déformations en sens contraire dont l'effet est visible chez les Hottentots, les Cafres et les Bushmen.

Sur le cadre historique dans lequel se meut la colonisation anglo-hollandaise, cadre que nous avons parcouru en entier, nous avons fait ressortir le rôle social joué par chacun de ces éléments. Nous sommes en état de conclure par le seul résumé de cette étude.

Sortis d'une race qui réunit dans sa formation antérieure les deux grands principes d'où peuvent découler l'existence et la continuité des sociétés humaines, le lien du sang et l'appropriation

1. Par 25° 5 et 24° lat. E. environ.
2. Reclus, t. XIII, p. 460.

de la terre, les Boërs se sont trouvés, dans l'Afrique australe, soumis à des conditions de *lieu* qui ne les ont pas transformés.

Ils ont rencontré, dans leur nouvelle patrie, d'autres races différemment constituées.

Les Hottentots, nomades et patriarcaux, n'ont pu résister aux Boërs, parce que leurs communautés, basées seulement sur les liens de parenté, dénuées des éléments de force qui se puisent dans le voisinage et dans une hiérarchie naissant de la possession du sol, n'arrivèrent pas à se réunir pour s'opposer d'ensemble à la réduction de leurs parcours.

Malgré leur vaillance et leur ingénieuse tactique, malgré leur incontestable puissance guerrière, les Cafres militaires, déformés par la traversée de la zone montagneuse, ont dû céder les territoires conquis et dépeuplés par eux aux rejetons des fécondes communautés boërs, aux miliciens des petits États démocratiques constitués par le jeu normal des forces sociales. Les Bushmen, absolument émiettés, verront probablement leurs territoires de chasse envahis par les Bastaards ou métis hollandais.

La race hollandaise est donc particulièrement apte à déposséder les indigènes dans les déserts du sud de l'Afrique, et à peupler ces immenses étendues où tant d'hommes peuvent trouver des moyens d'existence.

Mais, de même que les Bastaards sont repoussés vers le sud-ouest par l'élément boër pur, de même les colons hollandais, amenés par leur genre de travail, leur mode d'existence et leurs traditions d'origine au régime des petits États démocratiques, peuvent difficilement lutter contre les émigrants anglais : ils se retirent devant ces pionniers, venus après eux, mais soutenus par la double puissance qu'assurent la transmission intégrale des patrimoines et le gouvernement d'une solide aristocratie.

A. de Preville.

(*A suivre.*)

LES

TARTARES-KHALKHAS.

II.

RÉGIME DE PROPRIÉTÉ ET DE FAMILLE; TYPE PHYSIQUE ET COSTUME (1).

Le lecteur a vu, dans un premier article, comment le libre parcours de la steppe est, pour les Tartares-Khalkhas, une des conditions primordiales du travail. Seul, le déplacement permet de pourvoir sans difficulté à la nourriture de troupeaux qui comptent parfois jusqu'à dix mille têtes de bétail.

Mais par ce fait même, l'art pastoral s'oppose invinciblement à toute appropriation du sol : il y a antinomie entre lui et la propriété familiale ou individuelle, et lorsque celle-ci apparaît chez les sociétés issues de pasteurs, on peut être certain que l'âge de ce travail facile est désormais passé pour elles. Les pâturages spontanés résistent si bien à l'appropriation, que ce sont eux qui composent encore aujourd'hui la majeure partie des biens communaux en France, et que, dans certaines communes, la propriété disparaît temporairement pour laisser place à la vaine pâture.

Pour le nomade, la propriété se confond avec « l'usage », et il ne conçoit pas qu'elle dure plus de temps qu'il n'en faut à ses

(1) Voir l'article précédent, *Science sociale*, t. V, p. 392 (livraison de mai 1888).

troupeaux pour épuiser les pâturages où il est venu dresser sa tente.

Cet usage revêt d'ailleurs tous les caractères de la propriété. Comme elle, il est exclusif, et l'on pense bien que le patriarche ne tolère pas facilement qu'un autre pasteur vienne troubler sa paisible jouissance; au surplus, nous savons qu'il n'erre point à l'aventure dans le désert et qu'il ne campe que dans les endroits où il est sûr de pouvoir se maintenir un temps suffisant.

Cet usage impose donc des obligations de voisinage et le respect de la jouissance d'autrui. Chacun doit veiller à ce que ses animaux n'aillent point jeter le désordre dans les troupeaux du voisin ou provoquer leur fuite.

Malheur à celui qui, par négligence, communique le feu aux fourrages de la plaine. Lorsque le cri sinistre de : Mi-you! mi-you! Le feu! le feu! retentit, chacun s'arme d'un tapis de feutre et s'efforce d'arrêter l'incendie. La mort est le châtiment de ceux qui, ne réussissant point à arrêter les progrès du feu, causent ainsi un irréparable désastre. Les nomades, irrités de la fuite de leurs troupeaux et de la destruction des pâturages, courent à la poursuite des coupables, qu'ils massacrent impitoyablement. C'est une énergique manière de défendre le bien commun.

De ce que nous ne trouvons point chez les Tartares-Khalkhas une véritable propriété individuelle, il n'en faut pas conclure que le sol soit absolument sans maître, et que le premier étranger venu puisse aller planter sa tente dans l'endroit qui plaît le mieux à son caprice. Il y a en effet un propriétaire et celui-ci n'est autre que la nation elle-même.

Et, chose digne de remarque, c'est même à propos de la propriété du sol que s'affirme le plus spontanément le principe d'un groupement supérieur réunissant entre elles les différentes familles : partout ailleurs, chez ces nomades, l'idée de la nation est à peine sensible, ici au contraire on la touche pour ainsi dire du doigt, alors que cependant la propriété individuelle étant inconnue il semblerait que les questions de possession du sol dussent fort peu exciter l'intérêt public.

L'explication de cette énigme est que, pour jouir du sol, même par le parcours, il faut faire partie de la race, il faut être mem-

bre de la nation; de sorte que tout conflit relatif à la propriété devient un conflit national.

Qu'un étranger vienne donc s'établir à poste fixe en un endroit quelconque, le débat évidemment se soulèvera, non pas entre lui et la famille dont il usurpe les droits, puisque celle-ci n'est point propriétaire, mais entre lui et le peuple entier des Khalkhas dont il a méconnu la propriété. Le seul moyen pour lui de ne pas être inquiété est d'obtenir de la tribu une concession l'autorisant à participer à cette propriété nationale. C'est ce que firent en 1341 les descendants de Tchenguiz-Khan ; lorsqu'une révolution eut renversé du trône impérial de Pékin la dynastie mongole : ils se réfugièrent chez les Khalkhas, qui leur accordèrent sans difficulté une portion de leur immense territoire (1).

Cette concession n'est pas toujours irrévocable. Lorsque la tribu trouve ses hôtes trop envahissants, elle la révoque, et ceux-ci, de gré ou de force, doivent abandonner leurs établissements. Les Chinois ont éprouvé souvent cette mésaventure dans d'autres parties de la Tartarie où ils essaient de fonder des colonies agricoles. Un jour vient où un patriarche renommé par son courage et sa sagesse rassemble les Mongols du voisinage : « Les Kitas s'emparent de notre terre, leur dit-il, ils volent nos bestiaux et nous maudissent : puisqu'ils n'agissent plus et ne parlent plus en frères, il faut les chasser. » On délibère et on va trouver le chef, qui, naturellement, rend une ordonnance d'expulsion contre les odieux Kitas. Naturellement aussi les Chinois se gardent bien d'obéir. Mais, au bout de quelques jours, tous les Tartares montent à cheval, s'arment de leurs lances et poussent tous les troupeaux parmi les terres cultivées par les Kitas. La moisson était encore sur pied ; au bout de quelques heures, il n'en reste plus rien. Tout a été dévoré par les animaux ou broyé sous leurs pas. Les Kitas poussent des cris et maudissent les Mongols, mais n'en sont pas moins obligés de partir le jour même (2).

N'y aurait-il pas, je le dis en passant, un curieux rapproche-

(1) *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, par M. Huc, t. I, p. 274.
(2) *Ibid.*, p. 295.

ment à établir entre cette exécution faite contre les Chinois et les mesures prises aujourd'hui contre eux par les gouvernements de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Californie? On remarquera seulement qu'ici l'intervention spontanée de la tribu remplace les bills, les décrets et les délibérations des Parlements.

J'en aurais fini avec la propriété du sol, s'il ne me restait à indiquer une théorie importée par la Chine, d'après laquelle les chefs choisis par l'Empereur pour être les intermédiaires de son gouvernement seraient propriétaires du sol tout entier (1). Il est facile de voir comment cette thèse, qui n'a d'ailleurs aucune conséquence pratique, est voisine de la réalité que nous avons constatée; on a passé de la nation à sa représentation officielle, c'est-à-dire à ceux qui y personnifient le pouvoir : de l'un à l'autre il n'y avait qu'un pas et on l'a franchi.

Si la propriété immobilière individuelle est inconnue chez les Tartares-Khalkhas, à part une exception dont nous aurons plus tard occasion de parler, la propriété mobilière atteint au contraire avec les troupeaux un développement considérable : il est en effet bien évident que les animaux, exigeant des soins et une surveillance continuels, doivent nécessairement faire l'objet d'une propriété individuelle.

Nous avons vu dans l'étude du travail l'importance différente de chaque espèce animale ; l'espèce ovine est la plus nombreuse : elle donne d'ailleurs des produits d'une qualité remarquable et les moutons khalkhas sont bien supérieurs à ceux des autres pays (2).

Mais de tous les animaux, celui dont le Khalkha est le plus fier, celui qui tient le premier rang parmi ses biens est sans contredit le cheval. C'est lui qu'il comble de ses caresses et de ses préférences et qu'il célèbre avec amour dans ses chants. « C'est dans cette vaste plaine qu'est né ce coursier de couleur isabelle, prompt comme la flèche, l'ornement des troupeaux, la gloire du klochoun entier (3)... »

(1) *L'univers pittoresque*, *Tartarie*, p. 229.
(2) *Histoire de la Chine*, par le P. de Mailla, t. XI, p. 241.
(3) *L'univers pittoresque*, p. 223. Le klochoun est une division administrative.

La magnificence des harnachements est pour les Khalkhas la manifestation suprême du luxe : ceux-ci sont parfois en argent (1). Le nombre et la beauté des chevaux indique avec certitude la richesse d'une famille et marquent son rang parmi les familles qui l'environnent. Un voyageur demandait à un patriarche, propriétaire de plusieurs milliers de chevaux, pour quelle raison il ne vendait pas chaque année quelques-uns des produits de ses haras. Cet homme lui répondit : « Pourquoi vendrais-je ce qui fait mon plaisir? Je n'ai pas besoin d'argent, et si j'en avais, je le renfermerais dans un coffre où personne ne le verrait. Mais lorsque mes chevaux parcourent la steppe, chacun les regarde, chacun sait qu'ils sont à moi et l'on se souvient toujours que je suis riche (2). »

Si l'on joint à cela que le cheval est l'auxiliaire indispensable de l'homme dans ces vastes solitudes, il devient aisé de comprendre comment cet animal est la proie la plus enviée, lorsque des épizooties ou des querelles personnelles amènent deux familles à en venir aux mains et à se disputer leurs biens. « Parmi les nomades, dit M. Atkinson, la richesse consiste dans d'innombrables troupeaux de moutons, chèvres, vaches, chameaux et cavales, qu'ils comptent par dizaines et centaines de mille. De tout ce bétail le cheval est le plus apprécié soit pour l'usage soit pour la nourriture. Aussi le vol des troupeaux et des *chevaux surtout* est-il, plus encore que les empiétements ou usurpations de pâturages, une des causes des guerres interminables qui troublent la tranquillité de la steppe (3). »

Ces expéditions de pillage, appelées *barantas*, sont ordinairement dirigées, à l'heure la plus chaude la journée, sur les troupeaux au pâturage, et surtout sur les chevaux, parmi lesquels les assaillants se bornent ordinairement à jeter la terreur; car, une fois les animaux dans la steppe, ils n'ont qu'à les pousser devant eux pour s'en emparer. Il n'y a véritablement combat, que lorsque les habi-

(1) *Mongolie et pays des Tangoutes*, par Prjévalski, p. 36.
(2) *Univers pittoresque*, p. 131.
(3) *Voyage dans les steppes de l'Asie centrale*, par Ch. Atkinson, *Tour du Monde*, 1er semestre 1863, p. 366.

tants de l'aoul, avertis à temps, peuvent se jeter entre les voleurs et leurs troupeaux menacés. Alors ont lieu des luttes corps à corps et des scènes de carnage et de sang dont le souvenir va grossir les légendes sauvages du désert (1).

La propriété d'un troupeau est tellement nécessaire à un Khalkha, qu'il ne peut s'imaginer qu'un homme vive sans posséder de bestiaux; aussi, lorsque deux nomades se rencontrent, ils se demandent immédiatement des nouvelles de leurs animaux. C'est la première question qu'ils s'adressent, avant même de s'informer réciproquement de leur santé. On rapporte à ce sujet qu'un officier russe, voyageant en Tartarie, était à chaque rencontre obsédé de questions sur la santé de ses bestiaux, et que, malgré ses affirmations qu'il ne possédait aucun troupeau, les nomades ne voulurent jamais le croire, tant il leur paraissait impossible qu'un homme pût exister sans animaux domestiques (2).

Il est inutile de faire remarquer quel élément de stabilité et de sécurité la famille trouve ainsi dans cette propriété, qui, à moins de désastres particuliers, ou d'épizooties, l'assure de sa subsistance.

Parfois des nomades, outre leurs propres troupeaux, font aussi paître ceux dont quelques sultans, c'est-à-dire quelques chefs de famille, plus riches et plus puissants, ont jugé bon de leur imposer la garde; et comme ce travail est le résultat d'une pression et d'une contrainte, des voyageurs ont vu là un véritable esclavage. Mais il faut se garder de se laisser tromper par les mots; on constate, en effet, que lorsque *l'esclave* entre dans la tente du maître, celui-ci ne manque pas de lui offrir du thé au lait : ils fument volontiers ensemble et font mutuellement l'échange de leurs pipes. Aux environs des tentes, les jeunes esclaves et les jeunes seigneurs folâtrent et se livrent aux exercices de la lutte, pêle-mêle et sans distinction ; le plus fort terrasse le plus faible et voilà tout. Parfois l'esclave devient plus riche que son maître, et celui-ci d'ailleurs ne songe point à s'en offenser. Doux esclavage, on le voit, et dont s'accommoderaient chez nous bien des domestiques (3).

(1) Atkinson, *Tour du Monde*, loc. cit.
(2) Prjevalski, ouvr. cité, p. 48.
(3) Huc, t. I, p. 275.

L'empereur de Chine, en sa qualité de chef suprême, se distingue naturellement par le nombre des troupeaux qu'il entretient dans le pays des Khalkhas. C'est là qu'il a établi ses immenses haras (1) et il ne possède pas moins de trois cent soixante troupeaux, qui contiennent chacun douze cents chevaux. Chaque troupeau est confié à un petit prince khalkha, qui devient du même coup un fidèle sujet du Fils du Ciel (2). Ce fermage est en effet pour lui une source importante de bénéfices et il ne se fait pas faute d'exploiter les richesses du *Saint-Maître*. Quand les Chinois ont un mauvais cheval ou un bœuf décrépit, ils le conduisent aux bergers de l'empereur, qui, pour une somme très modique, leur permettent de choisir à volonté dans les troupeaux. De cette façon, le nombre des animaux ne diminue jamais et les inspecteurs généraux ne trouvent rien d'irrégulier, lors de leur visite (3).

On n'a point complètement étudié la propriété, tant qu'on n'en connaît pas le mode de transmission. Cette question, grosse de difficultés, ne se pose d'ailleurs pas ici pour la propriété immobilière, puisqu'une nation ne disparaît jamais ; elle se rencontre au contraire au sujet de la propriété des troupeaux, non pas il est vrai comme chez nous à la mort de chaque chef de famille, mais seulement dans le cas infiniment plus rare où la famille trop nombreuse est obligée de se scinder en deux tronçons : comment alors s'effectuent cet essaimage et le partage des animaux? Comment aussi se règlent les droits d'usage de la nouvelle famille qui, pour la première fois, fait bande à part dans la steppe? Voilà autant de questions sur lesquelles les voyageurs gardent un silence prudent et fort regrettable.

II.

Les lecteurs de *La Science sociale* connaissent trop bien la famille patriarcale pour qu'il soit nécessaire d'en décrire par le

(1) *Univers pittoresque*, p. 204.
(2) *Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, par M. de la Harpe, t. VIII, p. 117.
(3) Huc, t. I, p. 57.

menu tous les rouages compliqués; je me bornerai donc à faire ressortir les traits les plus précis et les plus particuliers.

On sait comment l'art pastoral, ne soumettant les nomades qu'à un travail peu pénible et le plus souvent attrayant, a permis aux vieillards de conserver une autorité d'autant plus étendue qu'elle s'exerce sur un groupe familial plus nombreux. Eux seuls ont l'expérience et la sagesse nécessaires, car ce n'est point une chose facile que de commander à quatre ou cinq cents personnes. Aussi bien leur autorité est-elle incontestée et est-elle entourée d'un respect absolu. Porter des cheveux blancs est regardé comme une faveur, et la légende représente Tsong-Kaba, le grand réformateur du bouddhisme, venant au monde avec une magnifique barbe blanche et portant sur sa figure une majesté extraordinaire (1). Quelque fantasque que soit un vieillard, il faut pourtant « le respecter toujours et éviter avec soin de lui causer du chagrin »; ainsi l'enseigne la « sainte doctrine » (2).

Ces faits n'évoquent-ils point le souvenir de Sparte, où tous les jeunes gens se levaient lorsqu'un vieillard pénétrait dans le théâtre? On sait que les Spartiates, venus des petits plateaux du Péloponèse, étaient d'origine pastorale et suivaient les traditions des races patriarcales (3).

Voici le tableau que nous fait M. Atkinson de sa réception par un pasteur khalkha : « Nous arrivâmes à une yourte devant laquelle une lance surmontée d'une touffe de poils roux était enfoncée dans la terre; un *vieillard* au regard bienveillant se tenait auprès; il portait un riche kalat (tunique) de soie jaune et cramoisie et avait la taille ceinte d'une écharpe verte. Son chapeau de soie, également de couleur cramoisie et brodé d'argent, faisait l'effet d'une calotte; il était chaussé de bottes rouges à très hauts talons. C'était Oui-Yass, qui prit les rênes de mon cheval et me tendit la main pour m'aider à descendre. Quand je fus à terre, il me plaça d'abord la main droite sur la poitrine, puis la main gauche, après quoi il m'introduisit dans sa yourte. Il me fit

(1) Huc, t. II, p. 107.
(2) *Ibid.*, p. 197.
(3) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 87. (Livraison de janvier 1888.)

asseoir sur des tapis de Bokhara... Je remarquai que tous ceux qui entraient dans la tente se tenaient à une distance respectueuse du sultan (1). »

Comme mari, le patriarche a droit, de la part de sa femme, au respect et aux soins les plus attentifs; elle lui doit la fidélité la plus stricte, et son adultère est regardé comme une chose monstrueuse, digne des derniers supplices. Il peut à son gré imposer le divorce à sa femme et la renvoyer, même sans cause légitime ; mais, s'il n'a contre elle aucun sujet de mécontentement, il doit lui donner une de ses plus belles robes et un cheval tout harnaché pour la reconduire chez ses parents : il perd en outre tous les bestiaux qu'il a livrés lors du mariage aux parents de la femme.

Cette perte, quelque sensible qu'elle soit pour un Khalkha, ne suffirait point à elle seule pour empêcher le patriarche d'abuser de ce droit; mais, si on veut bien se rappeler les nombreuses occupations qui incombent aux femmes, on s'aperçoit aussitôt que le mari sera peu porté à se priver d'auxiliaires si indispensables à son existence; et non seulement il ne renvoie point son épouse légitime, mais il éprouve le besoin d'en associer d'autres à sa vie : de là est née la polygamie.

Le lecteur se dira sans doute qu'il est singulier d'épouser plusieurs femmes sous le beau prétexte qu'on a besoin d'en avoir plusieurs à son service; qu'il suffirait à un Khalkha de les attacher à son aoul en qualité de domestiques et que tout n'en irait que mieux.

Malheureusement cette solution n'est jamais venue à l'idée d'un nomade; c'est en effet une notion compliquée que celle de la domesticité, et on n'arrive pas facilement à concevoir ces rapports si spéciaux du maître et du serviteur, cet état singulier où l'individu est associé en quelque sorte au foyer et au régime intime de la famille, et cependant demeure séparé d'elle par une barrière infranchissable. Il semble que ce lien n'apparaisse pas comme assez fort à des gens qu'un commun travail et qu'une

(1) Atkinson. *Tour du Monde*, 1er semestre 1863, p. 359.

commune solitude mettent sans cesse en présence les uns des autres : et si l'on veut bien réfléchir que, d'une part, l'art pastoral, se prêtant peu au développement de la richesse et du luxe, tend à maintenir entre les hommes une égalité presque complète, et que, d'autre part, l'isolement des familles les engage à s'appuyer très fortement sur les liens du sang, on comprendra que chaque famille s'efforce de rattacher entre eux par le mariage tous ceux dont elle a besoin, maîtres et serviteurs.

Il ne faut d'ailleurs rien exagérer et ne pas oublier que, le mari devant payer aux parents de la femme une forte dot en bestiaux, la polygamie devient en quelque sorte un luxe et n'est accessible qu'aux patriarches et aux chefs plus riches ou plus puissants.

Les enfants ont pour le père la plus profonde vénération, et ce n'est qu'à genoux qu'ils se permettent de lui adresser la parole ou qu'ils reçoivent ses ordres. Ils se prosternent trois fois en signe de soumission. La piété filiale est le premier des devoirs, et la « sainte doctrine » enseigne qu'il vaut mieux honorer son père et sa mère que de servir même les esprits du ciel et de la terre (1).

Il est une circonstance où se manifeste particulièrement toute l'étendue de l'obéissance que doivent les enfants; c'est lorsque le moment est venu pour eux de se marier. La volonté du patriarche suffit à elle seule pour contraindre son fils à se marier même contre son gré; il n'est pas besoin du consentement de celui-ci. « Il est rare qu'un jeune homme puisse consulter son goût la première fois qu'il se marie; il se conforme pour l'ordinaire au vœu de ses parents. Quant aux jeunes filles, elles ne sauraient avoir une volonté (2). »

Parfois même les enfants ont été fiancés par leurs pères avant leur naissance, et, s'ils naissent de sexe différent, le mariage s'effectue dès que l'âge requis est atteint (3). Toutefois, avant de conclure un mariage, on calcule, à l'aide des livres d'astrologie,

(1) Huc, t. II, p. 133.
(2) *Univers pittoresque*, p. 133.
(3) *Ibid.*, p. 195.

le thème natal des deux époux, afin que l'astre de la femme ne puisse nuire à celui du mari, ni le dominer, car la femme ne doit pas commander dans le ménage; si les astres ne sont pas favorables, le mariage n'a pas lieu (1). Ce trait montre bien toute l'importance de l'astrologie chez les nomades, cela ne peut nous surprendre après que l'étude du Travail nous en a montré l'explication naturelle (2).

Dépositaire des traditions des ancêtres, le patriarche les transmet fidèlement à ceux qui l'entourent, et chacun écoute avec respect sa parole toujours empreinte de sagesse. Juge suprême de tous les membres de l'aoul, il a pleine autorité pour réprimer les désordres et châtier les coupables; c'est lui enfin qui, aux jours consacrés, offre le lait et la viande de mouton à l'idole de Bouddha qui se trouve au fond de la tente (3).

Lorsqu'un homme tient une telle place et qu'il est revêtu de pouvoirs si étendus, sa mort ne peut manquer d'être pour tous un deuil : aussi ses funérailles dépassent-elles en magnificence et en splendeur tout ce qu'un sédentaire peut rêver de plus somptueux.

Lorsqu'un patriarche vient d'expirer, des messagers partent aussitôt vers tous les coins de l'horizon pour annoncer le fatal événement. Montant des chevaux d'élite, dont ils ne ménagent ni l'ardeur ni les forces, à peine sont-ils arrivés dans un aoul et ont-ils fait connaître la triste nouvelle, que d'autres cavaliers partent aussitôt de la même manière pour la transmettre plus loin. Elle se répand ainsi en quelques heures dans une contrée mesurant cent lieues de diamètre (4).

Les sultans, les chefs, les anciens des tribus voisines accourent de toutes parts et, s'agenouillant auprès du cadavre, chantent gravement l'hymne des morts. Point de cris, point de gémissements, point de cheveux arrachés, tout est digne et solennel.

« Cependant des hommes égorgent dix chevaux et cent mou-

(1) *Univers pittoresque*, p. 226.
(2) Voir l'article précédent. *Science sociale*, t. V, p. 405.
(3) Huc, l. l. p. 63.
(4) Atkinson. *Tour du Monde*, 1er semestre de 1863, p. 367.

tons, *pour la fête des funérailles*. Partout où la flamme des foyers se projette, elle fait apparaître quelques détails saisissants, apprêts fantastiques d'art culinaire et de mort (1). »

La fête dura sept jours. A chaque instant arrivaient de nouveaux sultans et de nouveaux guerriers nomades. M. Atkinson n'hésite point à porter à deux mille le nombre total des assistants. Le huitième jour, le cadavre, drapé dans un nouveau vêtement, fut placé sur un chameau qui le porta jusqu'à la tombe. Le siège, ou trône, du sultan le suivait sur un autre chameau : ensuite venaient ses deux chevaux favoris, puis ses épouses, ses filles, les femmes de la tribu chantant l'hymne funèbre, qu'accompagnaient une foule de moullas et de guerriers, dont la voix mâle retentissait au loin dans la plaine (2).

Les deux chevaux furent immolés et enterrés aux côtés du maître. Puis on prépara un nouveau banquet funéraire. Cent chevaux et mille moutons furent encore égorgés en l'honneur du défunt. Les cérémonies et les festins durèrent encore plusieurs jours, puis, graduellement, chacun regagna son aoul; mais la tribu du défunt, vouée au deuil pour longtemps, dut chanter l'hymne funéraire, pendant une année, au lever et au coucher du soleil (3).

Immédiatement au-dessous du patriarche et à côté de lui est la première épouse, que lui a désignée le choix de ses parents. Si d'autres épouses peuvent venir partager avec elle ou même lui enlever complètement l'affection de son mari, elles ne lui ôteront point cependant son autorité et elles devront lui obéir; elle aura droit au respect et à la déférence du patriarche lui-même (4).

C'est elle qui dirige les nombreux travaux du ménage et sur elle qu'en retombe toute la responsabilité : elle doit en particulier veiller à l'éducation de ses garçons en bas âge et de ses filles. Ses enfants ont la préséance sur ceux des autres épouses; ils lui doivent obéissance et respect comme au patriarche. D'ailleurs les

(1) Atkinson, *ouvr. cité*, p. 367.
(2) *Ibidem*.
(3) *Ibidem*, p. 368.
(4) Prjevalski, p. 46; *Univers pittoresque*, p. 228.

voyageurs reconnaissent volontiers qu'elle se montre bonne mère et ménagère vigilante (1).

Elle jouit d'une liberté assez étendue et elle chevauche seule dans le désert pour faire des visites dans les aouls du voisinage. Parfois elle s'absente ainsi plusieurs jours, lorsque la distance est considérable (2). « Elle peut aller et venir suivant son bon plaisir et faire des courses à cheval. Au lieu de cette physionomie molle et languissante qu'on remarque chez les Chinoises, la femme tartare a, dans son port et dans ses manières, quelque chose de fort et de vigoureux, bien en harmonie avec sa vie pleine d'activité et ses habitudes nomades (3). »

Nous voilà bien loin de la femme voilée et rigoureusement enfermée dans la maison, que l'on rencontre parfois dans les sociétés issues de pasteurs; la vie errante et pénible du désert, les multiples occupations de la femme nomade s'accommoderaient mal de pareils usages.

S'il est vrai qu'il n'y a point de famille complète sans enfants, cette vérité est surtout évidente dans la famille patriarcale, où la femme stérile est vue avec défaveur et frappée de malédiction par la « sainte doctrine ». Aussi les enfants sont-ils en général fort nombreux.

L'instruction n'est point obligatoire pour les Khalkhas, et, seuls les garçons que dès leur bas âge le père destine à l'état de lamas, c'est-à-dire de religieux, apprennent à lire et à prier (4).

Les autres s'exercent de bonne heure au maniement de l'arc et du fusil, et surtout à l'équitation, où ils acquièrent une adresse extraordinaire. Souvent même la mère place un coussin entre les genoux de l'enfant au maillot, afin de lui cambrer les jambes, pour qu'il se tienne plus aisément à cheval lorsqu'il sera devenu homme (5).

Les exercices de la lutte et la gymnastique sont également re-

1) Prjévalski, p. 47.
2) Atkinson, ouvr. cité, p. 355.
3) Huc, t. I, p. 302.
4) *Ibid.*, p. 94.
5) *Univers pittoresque*, p. 132.

gardés avec grande faveur, et un voyageur raconte qu'un enfant de huit à neuf ans prend entre ses bras un de ses camarades de même taille et s'amuse à le jeter autour de sa tête et à le recevoir entre ses mains, à peu près comme on ferait d'une balle; et la bande joyeuse, sans se soucier du danger, ne songe qu'à applaudir au succès des acteurs (1).

Là se borne l'éducation d'un jeune Khalkha; il n'en va pas de même pour les filles, qui doivent se préparer à la mission qui leur sera attribuée plus tard : aussi les mères s'occupent-elles de bonne heure à les instruire; elles leur apprennent à filer, à tisser, à coudre, à faire des habits et à préparer les aliments (2).

L'âge n'affranchit point les enfants du respect qu'ils doivent à leur père et à leur mère; il est bien vrai que ce même principe est en vigueur chez presque tous les peuples, mais il reçoit ici son application la plus large; car l'homme ne pouvant à son gré quitter le foyer paternel pour aller dresser sa tente seul au milieu de la steppe, est, par le fait même, contraint de se soumettre au chef de ce groupe familial, qui l'enlace dès son jeune âge et l'étreint de toutes parts.

Il ne faut point chercher ailleurs la raison de ce pouvoir qu'a le père de marier son fils contre le gré de celui-ci; il n'y a là, pour ainsi dire, qu'une mesure de police et de sûreté générale; car la nouvelle venue sera bien moins la femme de son mari qu'un membre de cet immense groupement, dont elle pourrait, par un caractère acariâtre ou par un défaut d'obéissance, détruire la bonne harmonie et paralyser le fonctionnement.

Le lecteur aura sans aucun doute aperçu les conséquences importantes qui se dégagent de l'étude de la propriété et de la famille chez les Tartares-Khalkhas.

L'histoire nous montre bien que ce n'est pas sans de grosses difficultés qu'un peuple arrive à la propriété individuelle; et les lois agraires dont les vicissitudes désolèrent si longtemps Rome

(1) Huc, t. I, p. 190.
(2) *Univers pittoresque*, p. 132.

en sont le témoignage. Il semble que le régime de la propriété individuelle, appliqué à la distribution du sol, soit un des éléments essentiels de toute société stable : et cependant, quoi de plus solide et de plus inébranlable que la constitution de ces nomades, qui, depuis l'origine du monde, se signale par sa perpétuelle immobilité?

C'est que la propriété proprement dite ne devient nécessaire qu'aux peuples sédentaires, et cela à mesure qu'il leur faut transformer davantage le sol et ses produits par le travail. Pour eux, la stabilité ne peut exister, si un solide régime de propriété familiale, ou individuelle, ne vient s'ajouter à une vigoureuse organisation de la famille. Il n'en est pas de même pour les pasteurs nomades, parce qu'ils n'ont pas à transformer le sol pour vivre en paix. Chez eux la famille résout par elle seule le problème de la stabilité : sa forte structure lui permet de résister à toutes les secousses, parce qu'elle opère, mieux que toute autre forme de famille, l'assimilation et le nivellement des individualités turbulentes, qui pourraient faire crouler l'édifice dont elle est l'unique pilier.

III.

Le Khalkha est de taille moyenne et d'une constitution vigoureuse; son visage aplati est recouvert d'une peau d'un brun très foncé et d'une grossièreté extrême; ses pommettes des joues sont saillantes, le menton court et retiré, les yeux petits et d'une teinte jaunâtre, les cheveux noirs et rudes et la barbe peu fournie (1).

Habitué dès l'enfance à supporter les températures excessives de son pays, il jouit d'une santé excellente et d'une résistance extraordinaire à la fatigue. Capable de rester quinze heures par jour sur son chameau ou sur son cheval, il saute sur sa monture pour franchir la moindre distance, ne pouvant sans fatigue faire

(1) Huc, I, p. 418 et 419 : Prjèvalski, p. 35.

cent pas à pied (1). Sa démarche est d'ailleurs gauche et pesante.

Son langage, dur et criard, est tout hérissé d'affreuses aspirations. Cependant, malgré ces dehors âpres et sauvages, le Khalkha a le caractère plein de douceur et de bonhomie. Il passe subitement de la gaieté la plus folle et la plus extravagante à un état de mélancolie auquel prédispose naturellement la solitude du désert. Timide à l'excès dans ses habitudes ordinaires, il n'a que trop montré dans l'histoire des invasions l'impétuosité de son courage et les terribles hauts faits de sa cruauté, alors que le fanatisme ou le désir de la vengeance venaient l'exciter.

Naïf et crédule comme un enfant, le Khalkha aime avec passion les anecdotes et les récits merveilleux : la rencontre d'un lama voyageur est toujours pour lui une bonne fortune (2).

La paresse et l'aversion pour la vie sédentaire sont un des traits caractéristiques de sa nature. Pourquoi se donnerait-il de la peine, lorsque la terre lui fournit spontanément des fourrages, que ses troupeaux transforment d'eux-mêmes en produits utiles à son existence? Jamais la théorie du laisser-faire n'a trouvé d'aussi fervents adeptes; lorsqu'on demande à un nomade pourquoi il se contente de son oisiveté, il répond avec conviction que *l'herbe est pour les bêtes et que les bêtes sont pour l'homme* (3). Les honneurs les plus rares, les situations les plus élevées ne peuvent lui faire oublier les charmes de la vie errante. Voici à ce sujet un récit qui se passe de commentaire :

« L'empereur de Chine, voulant s'attacher un prince des Khalkhas, lui avait donné sa fille en mariage ; il espérait par ce moyen le fixer à Péking et diminuer ainsi la puissance toujours redoutée des souverains khalkhas. Il lui fit dans l'enceinte même de la ville jaune un palais aussi grand que magnifique, mais le prince mongol ne put se faire aux habitudes gênantes et tyranniques d'une cour. Au milieu de la pompe et du luxe accumulés autour de lui, il était sans cesse poursuivi par le souvenir de sa tente et de ses troupeaux ; il regrettait même les neiges et les frimas de

(1) Prjevalski, p. 10.
(2) Huc, t. I, p. 119.
(3) La Harpe, t. VIII, p. 122.

son pays natal. Les caresses de la cour ne pouvant dissiper ses intolérables ennuis, il parla de s'en retourner dans les prairies des Khalkhas. D'un autre côté, sa jeune épouse, habituée à la mollesse de la cour de Péking, ne pouvait soutenir l'idée d'aller passer ses jours dans les déserts. L'empereur usa d'un tempérament; il démembra une portion du Tchakar et en dota le prince mongol; il lui fit bâtir, au milieu de ces solitudes, une petite ville magnifique et lui donna cent familles de serviteurs habiles dans l'industrie et les arts de la Chine. Le prince mongol put ainsi jouir de la paix au milieu de la Terre des Herbes (1). »

Le costume des Khalkas diffère grandement, suivant les saisons et suivant la richesse de celui qui le porte. Nous connaissons celui d'un chef d'aoul. En général, les vêtements d'un Kalkha se composent d'un caftan, le plus souvent en cotonnade bleue, de bottes chinoises et d'un chapeau plat à rebords relevés. Les chemises et les caleçons sont peu communs, et ceux qui en portent en changent l'été une fois par mois, mais jamais l'hiver. Des peaux de moutons dont on a laissé la laine constituent encore un vêtement fort apprécié : elles ont l'avantage de pouvoir servir aussi bien l'hiver que l'été, il suffit de les retourner et de mettre, pendant cette dernière saison, la laine en dehors. Le caftan est serré au corps par une ceinture à laquelle est suspendu tout l'assortiment des ustensiles dont le nomade se sert quotidiennement : tels sont un sac contenant du tabac, une pipe, un briquet, une écuelle pour le thé, un couteau, enfin une tabatière (2).

Le costume des femmes ne diffère guère de celui des hommes. De grandes bottes en cuir et une longue robe de couleur verte ou violette, serrée aux reins par une ceinture noire ou bleue, composent toute leur toilette. Quelquefois, par-dessus la grande robe, elles portent un petit habit assez semblable par sa forme à nos gilets, avec la différence qu'il est très large et descend à peu près jusqu'aux hanches. Ce costume, qui ne gêne en rien la liberté des mouvements, relève encore leur air mâle et fier.

Enfin, les hommes portent parfois des peaux de cheval dont la

(1) Huc, t. I, p. 118.
(2) Voir plus haut, P. Piasselski, *Voyage en Mongolie*, p. 19; Prjévalski, p. 36.

crinière leur pend au milieu du dos et leur donne ainsi une apparence sauvage. Quant aux enfants, ils ne sont point surchargés d'habits : à peine commencent-ils à grandir, qu'ils se débarrassent de leurs couvertures et courent nus sur la neige ou se roulent sur la cendre chaude du foyer, s'accoutumant ainsi à supporter les variations de température de leur climat (1).

Les hommes se rasent ordinairement la tête, laissant seulement une tresse de cheveux qui pend sur leur dos. Ils se rasent également la barbe, ne conservant que la moustache, qu'ils font retomber sur leur menton en deux longues mèches. Les cheveux des femmes kalkhas sont divisés en deux tresses, ou, rarement, en un plus grand nombre, renfermées dans des étuis de taffetas, et pendent sur le devant de la poitrine. Leur luxe consiste à orner la ceinture et les cheveux de paillettes d'or et d'argent, de perles, de corail et de mille autres petits colifichets.

Ce qui frappe le plus l'Européen dans l'extérieur du Khalkha, c'est son horrible malpropreté. Les hommes se lavent rarement : les femmes jamais. La malpropreté résulte chez ce peuple de sa crainte de l'eau et de l'humidité, laquelle d'ailleurs agit pernicieusement sur sa santé. Il est malaisé de décider un Mongol à traverser une flaque, où il risquerait de se mouiller légèrement les pieds. Accoutumés dès l'enfance à vivre au milieu de la vermine, les Mongols finissent par n'y presque plus faire attention : seulement, quand ces hôtes importuns se sont multipliés à l'excès, on en fait en commun la chasse. Les étrangers et les amis qui se trouvent alors dans la tente s'emparent sans répugnance d'un des vêtements et aident de leur mieux à cette visite domiciliaire.

Au portrait moral que nous donne des Khalkhas la description de leur famille, j'ai joint, sans le flatter, on le voit, leur portrait physique. J'ai maintenant à décrire leurs habitudes relatives à la nourriture, à l'habitation et aux récréations.

(*A suivre.*) Paul Bureau.

(1) Huc, t. I, p. 309; Atkinson, p. 353; *Univers pittoresque*, p. 132.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

EN AFRIQUE.

Il se fait actuellement un grand mouvement d'opinion en faveur de l'abolition de l'esclavage.

Naguère, une des principales églises de Paris retentissait d'un éloquent appel adressé par le cardinal Lavigerie, pour mettre fin aux maux qui accompagnent en Afrique le trafic des esclaves.

Au même moment, le pape Léon XIII écrivait aux évêques du Brésil, à propos de l'acte d'émancipation du 13 mai 1888, une lettre encyclique dans laquelle il appelait de tous ses vœux la cessation de l'esclavage des nègres en Afrique et en Orient.

Enfin, les manifestations sympathiques n'ont pas manqué au gouvernement brésilien, depuis qu'il s'est décidé à faire disparaître de l'Empire ce régime de travail.

Elles lui sont venues de tous les côtés, des chefs de l'Église catholique et des libres-penseurs, des philosophes les plus graves et des journalistes les plus légers, des économistes et des socialistes, des littérateurs eux-mêmes. Au moment même où nous écrivons ces lignes, le cardinal Lavigerie poursuit sa campagne antiesclavagiste en Angleterre, où il vient de prononcer un grand discours dans une assemblée composée de catholiques et de protestants.

Le mouvement que je signale est donc un mouvement général et doit tenir, par conséquent, à des causes générales.

La première de toutes a été mise en lumière dans cette Revue

d'une manière très nette [1] : l'esclavage porte en lui-même un vice essentiel, parce qu'il ne prépare pas l'élévation graduelle des individualités éminentes de la classe ouvrière à la classe supérieure. Au contraire, il ferme ces chemins qui, dans d'autres régimes, conduisent insensiblement les plus prévoyants et les meilleurs à des situations où leurs facultés directrices peuvent se développer en toute liberté.

Par là, il risque d'étouffer de légitimes aspirations dans la classe ouvrière, tandis qu'il empêche la classe supérieure de se renouveler, lorsqu'elle est atteinte par la corruption.

Ce sont là de grands vices.

Ces vices frappent principalement les Européens, parce que les Européens, ceux du Nord surtout, respectent plus que d'autres le libre développement des aptitudes individuelles. C'est même à cela qu'ils doivent leur suprématie dans le monde. La preuve en est que les nations qui tiennent la tête en Europe sont celles où les familles savent régler sans les diminuer et diriger sans les faire dévier les facultés de leurs rejetons.

Ces vices frappent infiniment moins les Orientaux et, en général, tous les peuples à constitution patriarcale, parce que chez eux la stabilité est obtenue par un procédé analogue à l'esclavage. Le patriarche ne vise pas à établir les enfants dans les situations où leurs qualités naturelles se développeront pleinement, mais à les maintenir tous autour de lui dans l'égalité de l'obéissance passive. Par ce moyen, il fait régner l'ordre matériel, il assure aux faibles une vie heureuse et ne permet pas aux forts de profiter seuls des dons exceptionnels qu'ils ont reçus. En revanche, il les empêche de s'élever.

Voilà pourquoi le monde oriental s'étonne des efforts soutenus que font les sociétés de l'Occident pour détruire un régime qui lui semble fort naturel.

Voilà aussi pourquoi l'Europe, pénétrant aujourd'hui partout, avec le développement des moyens de transports, se trouve avoir sous les yeux des spectacles qui la révoltent.

[1] V. *La Science sociale*, t. III, p. 186.

Cette révolte de l'esprit européen est d'autant plus violente que l'esclavage amène forcément l'institution de la traite, laquelle ne se fait pas sans de grandes souffrances de la part de ceux qui la subissent.

Et c'est là une seconde cause du mouvement que nous avons indiqué.

Je remarque même que le cardinal Lavigerie, voulant créer ce mouvement d'opinion, a peu insisté sur l'esclavage lui-même ; ce qu'il dénonce surtout à l'Europe, ce sur quoi il compte pour exciter l'indignation, ce sont les horreurs de la traite.

Pour la combattre, il fait appel aux bonnes volontés et cherche à susciter une croisade. Nous pensons que cette croisade doit être entreprise, — si elle l'est, — en pleine connaissance de cause, et c'est avec le vif désir d'éclairer le sujet que nous essayons cette courte étude.

Aucun des phénomènes qui se produisent dans l'existence des sociétés n'est étranger à la science sociale ; grâce à sa méthode sûre, elle peut classer aussi bien ceux qui suscitent l'admiration que ceux qui soulèvent la réprobation. Elle est armée pour en déterminer les causes et, par conséquent, pour indiquer les vrais remèdes, ceux qui atteignent la source du mal.

Essayons donc de voir quelles sont les conditions qui ont fait naître et qui ont maintenu jusqu'à nos jours la traite des noirs en Afrique.

I.

La première, c'est que l'Afrique est sollicitée au trafic des esclaves par une clientèle nombreuse.

C'est en effet une condition essentielle à l'établissement de tout commerce que l'existence d'une clientèle.

Or la clientèle de la traite, quoique restreinte aujourd'hui du côté de l'Amérique, est encore considérable.

Elle occupe, en effet, l'immense zone de steppes, qui, partant du plateau central asiatique, embrasse principalement l'Arabie et tout le nord de l'Afrique. Ces contrées sont désignées, dans la carte

ci-jointe, sous le nom général de « zone des déserts du Nord ».

Ce qui caractérise cette zone, c'est qu'elle est occupée essentiellement par des populations adonnées à la vie pastorale. On peut

voir, en effet, sur la carte, que les pasteurs s'y succèdent du nord au sud dans l'ordre suivant : pasteurs cavaliers, pasteurs chameliers, pasteurs chevriers, pasteurs vachers (1).

(1) Voir les causes qui cantonnent ainsi ces différentes catégories de pasteurs, dans *La Science sociale*, t. IV, p. 56-92.

La clientèle la plus considérable de la traite se trouve en Arabie.

Chaque année, les marchés de l'Arabie reçoivent des milliers d'esclaves, et cependant ils ne sont point encombrés. La demande de cette singulière marchandise reste toujours supérieure à l'offre, et les traitants redoublent d'efforts pour grossir leurs bandes de nègres, sûrs d'avance qu'ils trouveront un débouché facile.

Voilà un problème singulier.

Nous ne sommes plus ici en présence d'un pays neuf, comme l'Amérique au moment de sa découverte. L'Arabie a vu sortir jadis de son territoire ces puissantes armées de Sarrasins qui se répandirent en Asie jusqu'aux Indes et jusqu'à la Russie, qui occupèrent tout le nord de l'Afrique, envahirent l'Espagne et ne s'arrêtèrent en France qu'au nord de l'Aquitaine devant l'énergique résistance de Charles-Martel.

L'Islam a couvert de ses enfants une partie notable de l'ancien monde, et c'est lui aujourd'hui qui réclame à l'Afrique les bras qui lui manquent.

Le plus curieux, c'est que l'institution de l'esclavage nègre n'est pas née, dans les pays musulmans, de leur décadence présente. A l'époque où les sectateurs de Mahomet portaient au loin le renom de leur valeur militaire, ils avaient, eux aussi, des esclaves. La preuve en est dans les prescriptions nombreuses que contient le Koran à ce sujet : « Il vous est défendu d'épouser des femmes mariées, excepté celles qui seraient tombées entre vos mains *comme esclaves* (1) ... Celui qui ne sera pas assez riche pour se marier à des femmes honnêtes et croyantes, prendra des *esclaves croyantes* (2) ... N'épousez *les esclaves* qu'avec la permission de leurs maîtres... Ceux qui ont été favorisés des dons de Dieu font-ils participer à ces biens *leurs esclaves* (3) ?... Dieu vous propose pour exemple un *homme esclave* qui ne dispose de rien (4) . »

Il ne s'agit donc pas là d'une dégénérescence de la race, d'une

(1) Le Koran, ch. IV, v. 28.
(2) *Ibid.*, v. 29.
(3) *Ibid.*, ch. XVI, v. 73
(4) *Ibid.*, v. 77.

forme particulière de corruption. La société arabe, en Arabie, est constituée de telle sorte que l'esclavage en fait partie essentielle. Voilà ce qu'il nous faut expliquer.

Pour cela, un coup d'œil sur cette contrée est nécessaire.

La Péninsule arabique, considérée dans son ensemble, est une *steppe pauvre*.

On sait ce que la science sociale entend par cette qualification de steppe pauvre.

C'est une steppe insuffisante à nourrir par elle-même la population qui y vit.

Ce caractère se trahit en Arabie par mille traits; le plus saillant, c'est la sollicitude dont le cheval est entouré dans ces déserts. Ce n'est plus, comme ses congénères du plateau central asiatique, un animal fruste et d'aspect sauvage, vivant sans difficulté au milieu de pâturages étendus; c'est un objet de luxe : on ne le trouve plus qu'exceptionnellement dans la région des pasteurs chameliers et il disparaît complètement des deux régions méridionales des pasteurs chevriers et des pasteurs vachers (V. la carte ci-dessus). On ne le conserve que grâce à des soins minutieux; il lui faut du grain pour compenser l'aridité de sa pâture; son poil fin et lustré brille au soleil, car on l'étrille, on le brosse, c'est le seul être qui connaisse les soins de la toilette.

A ce prix seulement l'Arabe peut avoir des chevaux; il ne s'agit plus, on le voit, de faire vivre une tribu avec le lait des juments. Le koumouis est inconnu en Arabie; le pâturage ne suffit pas à la population.

Pour y suppléer, elle emploie plusieurs moyens; les principaux sont la rapine, le commerce et la culture dans les oasis.

Voilà donc trois genres de travaux qui vont se développer en Arabie parallèlement à l'art pastoral.

Des deux premiers je n'ai rien à dire, parce que les Arabes les exercent généralement sans le secours de leurs esclaves. La vie nomade les a formés à l'un comme à l'autre, et c'est avec la plus grande facilité que s'opère la transformation complète d'un pasteur arabe en commerçant. Les côtes de l'Arabie, notamment l'Hadramout, nous offrent ce spectacle. La population atteint sur ce

littoral une densité considérable due à l'activité du commerce.

Mais la rapine et le commerce sont insuffisants à compléter pour les Arabes les ressources de leurs maigres pâturages; il leur faut, principalement dans le désert, où le commerce ne saurait pourvoir à l'alimentation (1), il leur faut, dis-je, des oasis, c'est-à-dire des endroits privilégiés et propres à la culture. Il faut encore des cultivateurs pour approvisionner les villes nombreuses qui se pressent sur le littoral. Reclus constate qu'on peut circuler pendant plusieurs journées de marche dans certaines parties de l'Hadramout sans rencontrer autre chose que des rues et des *jardins*.

C'est alors qu'apparaît l'esclave nègre. Comme tous les pasteurs, en effet, l'Arabe ressent pour le travail de la terre une invincible répugnance; il va donc prendre tous les moyens possibles pour s'en dispenser. Le plus simple, c'est de faire travailler, à sa place, des esclaves.

Une condition nécessaire pour que cette combinaison puisse avoir lieu, c'est que les Arabes aient entre les mains un objet d'échange ou une monnaie. Ils demandent des esclaves, mais que donneront-ils en retour aux traitants?

Cela dépend de la région qu'ils occupent et du travail accessoire qu'ils exercent.

Les pasteurs cavaliers et les pasteurs chameliers se livrent à l'industrie des transports et au commerce, ils possèdent donc de l'argent monnayé ou des objets d'échange d'un usage facile.

Les chevriers troquent leur gomme contre des esclaves; les vachers offrent l'ivoire et le corail aux marchands de nègres, et surtout entreprennent la traite eux-mêmes à leur compte personnel.

Ainsi, dans chacune des régions qui divisent l'Arabie parallèlement à l'Équateur, les nomades ont un moyen de payer les esclaves qui leur sont nécessaires pour cultiver leurs terres.

Dès lors, on comprend que le commerce de la traite ait trouvé en Arabie des marchés avantageux.

(1) Il ne peut y pourvoir à cause de la longueur des transports.

Mais il ne s'agit pas seulement de l'Arabie. Nous avons dit plus haut que les quatre régions pastorales se prolongent du pied du Pamir à l'océan Atlantique, à travers l'Asie et l'Afrique. Toute cette immense zone des déserts du nord réclame, pour les mêmes raisons que l'Arabie, des esclaves nègres cultivateurs.

Tel est le marché de l'Orient. Si le trafic est plus actif en Arabie que partout ailleurs, c'est que l'Arabie, située au centre de cette longue zone, sert d'entrepôt à l'Asie, et que le développement du commerce amène sur les côtes un développement parallèle de l'agriculture. Quant aux pasteurs africains, ils se procurent leurs esclaves par les routes directes qui aboutissent de l'Afrique centrale au Maroc, au Fezzan et à l'Égypte.

On comprend bien maintenant pourquoi ces pays font un appel incessant d'esclaves; ils en ont besoin pour cultiver leurs oasis ou la banlieue de leurs villes, qu'ils répugnent à travailler eux-mêmes, et il se trouve précisément que certains travaux accessoires leur fournissent le moyen d'acheter ces esclaves.

II.

Voilà donc l'Afrique pourvue d'une clientèle. Il s'agit maintenant de savoir pourquoi l'Afrique se trouve apte à servir cette clientèle.

Nous l'avons vu, ce sont surtout des agriculteurs que demande le monde oriental.

Or la plupart des nègres, tous ceux sur lesquels s'exerce la traite, ont précisément une certaine habitude de la culture.

Ainsi les Nouers, les Djours, les Denkas, qui occupent le pays des marais situé au confluent du Nil Blanc, du Sôbat et du Bahr-El-Ghazal, cultivent le millet et le dourah (1).

Lorsque Livingstone parcourut, pour la première fois, en 1851, la région du lac Nyassa, il put constater qu'elle était cultivée en grande partie. Dans les villages, on entendait sans cesse le bruit

(1) Berlioux, *La Traite orientale*, p. 112, Paris, Guillaumin, 1870.

des pilons broyant le grain pour la nourriture des habitants.

De même, chez les Ounyamouési, et en général, chez toutes les peuplades nègres qui vivent sur le penchant des montagnes de l'est ou dans les plaines avoisinantes, la culture entre pour une assez large part dans les moyens d'existence; souvent même elle donne lieu à un commerce de grains avec les pasteurs des petits plateaux.

Enfin, au Dahomey, dans le centre, dans les petits royaumes nègres qui occupent la ligne de séparation entre le Nil et le Congo, nous rencontrons encore des agriculteurs.

Je n'ai pas à entrer ici dans le détail des causes qui ont plié les nègres au travail de la terre; je renvoie pour l'examen de ces causes aux études sur le continent africain publiées dans cette Revue par M. de Préville (1); qu'il me suffise seulement de faire remarquer que toutes peuvent se ramener à deux causes générales :

La première, c'est l'agglomération considérable de la population sur certains points de l'Afrique;

La seconde, c'est l'existence d'une *contrainte* assez dure pour forcer les nègres à cultiver.

En effet, ce n'est pas de son plein gré qu'on travaille la terre, il faut y être obligé; les nègres trouvent, dans leur constitution sociale, la contrainte nécessaire pour cela, car toute cette constitution est fondée sur le règne de la force brutale. Là, c'est l'homme qui fait cultiver le maïs par ses femmes; ailleurs, le petit roi nègre possède des esclaves en nombre suffisant pour récolter les quantités de grains nécessaires à lui et à ses compagnons; nulle part, la protection n'est assurée aux faibles, dans cette société où la famille se désorganise complètement; les faibles sont donc réduits en esclavage par les forts et travaillent au profit de ceux-ci.

Il est clair que de pareilles populations, pratiquant chez elles l'esclavage, sont éminemment propres à devenir les esclaves des autres.

Mais un autre phénomène, dépendant encore de leur constitu-

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 56; t. V, p. 72 et 457; t. VI, p. 38.

tion, va précisément livrer pieds et poings liés au premier brigand qui les attaquera la plupart des nations nègres.

On peut, en effet, les diviser en trois catégories, au point de vue de la traite.

La première de ces catégories comprend les groupes militaires, Gallas, Massaïs, etc., qui se trouvent surtout dans la zone montagneuse de l'est, sur les petits plateaux herbus (V. la carte ci-dessus). Ces groupes échappent à la traite, parce qu'ils ont une organisation sociale construite précisément en vue de la guerre extérieure et qu'ils réduiraient très vite à l'impuissance les bandes de traitants, si celles-ci n'avaient la précaution d'acheter leur alliance.

La seconde catégorie comprend ceux des États nègres des deux zones du plateau central et de la côte occidentale, dans lesquelles le pouvoir politique est assez fortement constitué pour que les marchands d'esclaves comptent avec lui. Les petits rois nègres, qui détiennent ce pouvoir, en profitent le plus souvent pour vendre à leur compte un certain nombre de leurs sujets. Les traitants s'évitent ainsi l'embarras coûteux des attaques à main armée; ils se servent pour leurs desseins de l'autorité existante et soudoient en quelque sorte des rabatteurs et des chasseurs de bétail humain, qui leur évitent de la besogne.

On peut rattacher à cette catégorie les pays où les pères de famille sont dans l'usage de vendre leurs enfants en vue de la traite. Sir Samuel Baker raconte que, visitant le pays des Shirs, un scheik qui se plaignait amèrement de la traite dont sa tribu avait beaucoup souffert, lui tint ce langage :

« Avez-vous un fils?

— Hélas! mes fils sont morts.

— En vérité! Moi j'ai un fils, un fils unique, gentil garçon, haut comme cela (il montrait le bout de sa lance). Si vous le voyiez! Il est bien maigre, mais avec vous il engraisserait vite. Charmant enfant! *Il a toujours faim!* Vous en serez enchanté. Il mange du matin au soir sans être rassasié, et il ne vous causera aucun ennui pourvu que vous lui remplissiez le ventre. Il se couche, dort, s'éveille et a faim. Ah! c'est un bon garçon que

mon fils unique. *Je vous le vends pour une molote* (pelle indigène) (1). »

« Il est hors de doute, ajoute sir Samuel Baker, que, dans les tribus du Nil Blanc, les pères vendent leurs garçons, surtout dans les temps de disette. Quant aux filles, on peut toujours les acheter pour les épouser. »

La troisième catégorie comprend, enfin, les villages nègres épars, composés de quelques huttes, et offrant à un parti de traitants une proie facile. C'est là que la traite s'exerce avec le plus de férocité et d'horreur, parce qu'elle est toujours accompagnée de moyens violents.

Tout le monde a lu, ces temps derniers, la lettre d'un missionnaire du Tanganyka publiée en même temps que la conférence du cardinal Lavigerie sur l'esclavage. Cette lettre, datée de Kibanga, donne précisément un exemple appartenant à cette troisième catégorie. La troupe de Mohammed, le métis esclavagiste dont il est question, se compose de quelques Arabes, d'une bande de Rouga-Rouga, en tout trois cents personnes y compris des femmes et des enfants. Et c'est cette petite troupe qui vient de ravager un grand territoire. Évidemment, il suffirait aux villages nombreux de cette région de se liguer ensemble pour arrêter ces désordres, mais cela leur a toujours été impossible.

Si jamais ils parvenaient à former un État centralisé, la traite perdrait peut-être quelque chose de sa cruauté, mais les nègres continueraient d'alimenter les marchés arabes. Ils seraient vendus par les chefs.

III.

On comprend maintenant comment l'Orient et l'Afrique ont pu donner naissance à la traite, l'un par son constant besoin d'esclaves, l'autre par son aptitude à les fournir.

(1) *Ismaïlia, Récit d'une expédition dans l'Afrique centrale pour l'abolition de la traite des noirs*, par sir Samuel White Baker, p. 266; Hachette, 1875.

A ce point de vue, on peut dire que ces deux sociétés ont été en quelque sorte complémentaires l'une de l'autre.

Voyons maintenant comment s'effectue le mouvement des échanges, quels sont les différents chemins de la traite et comment elle s'opère.

On peut ramener à trois groupes les différents théâtres de la traite.

Le premier se trouve au sud du Sahara, aux environs du lac Tsad (ou Tchad), et alimente le nord-ouest de l'Afrique.

Le second comprend le bassin du Haut-Nil; il fournit des esclaves, d'une part à l'Égypte, de l'autre aux parties de l'Arabie riveraines de la mer Rouge, l'Hedjaz par exemple.

Le troisième enfin, qui vient rejoindre presque le second, part de la région des grands lacs, Tanganyka, Kérewé, Albert Nyanza, Nyassa, pour aboutir à la côte de Zanguebar, et de là à l'Hadramout en Arabie. C'est la traite dite *zanzibarienne*.

Nous allons essayer de décrire chacun de ces théâtres d'une manière succincte.

Les pasteurs vachers de l'Afrique, occupant la partie méridionale des déserts du Nord, se trouvent, par le fait même, en contact immédiat, avec les populations nègres qui font l'objet de la traite. Ils sont donc les intermédiaires naturels du trafic des esclaves.

Mais non seulement le nègre est pour eux un objet de commerce, c'est aussi un esclave agriculteur.

L'humidité de cette région permet en effet le travail agricole, et nos pasteurs s'empressent de faire cultiver à leur profit les terrains fertiles qu'elle contient.

De la sorte, ils obtiennent une ressource précieuse pour leur alimentation et un objet de commerce. Ils exportent, en effet, le riz de Sokoto, le dokn, le dourah, que leur achètent les pasteurs des régions plus septentrionales.

Le nègre est donc pour eux un complément indispensable : en cultivant, il fournit à l'alimentation et au commerce ; enfin il est lui-même un objet de commerce.

Il y a, en effet, au-dessus d'eux plusieurs foyers d'appel pour le trafic des esclaves.

A l'ouest, parmi les pasteurs chameliers, les Touaregs achètent des esclaves pour broyer les grains, pour vaquer aux différents soins du ménage, qui sont confiés aux femmes chez les pasteurs polygames. On sait que la polygamie n'existe pas chez ces nomades. Ils la remplacent par l'esclavage domestique.

Au Maroc, le développement des villes et du commerce amène une certaine intensité de culture dans les parties voisines de la côte ; la corruption, fille du commerce et de la richesse, ouvre un nouveau débouché, celui des harems des riches marchands. Il faut donc là des cultivateurs et des femmes.

Enfin, dans toutes les oasis du Sahara, le travail de la terre est fait par des nègres.

Voilà comment se créent ces grands marchés de l'intérieur où le commerce des esclaves atteint une importance si considérable. A Tombouctou, se concentrent les caravanes qui vont vers le Maroc. Les Talibés, les Kanembous, pasteurs vachers de l'est, y conduisent les nègres du Niger. Mourzouk reçoit pour le Fezzan et les déserts situés au sud de l'Algérie les nègres de l'intérieur que les Bournouens razzient dans la région forestière située au sud du lac Tsad.

Sur ce théâtre éloigné de toute surveillance européenne, la traite se fait au grand jour et sans scrupules ; c'est une institution organisée.

Les cruautés qui l'accompagnent, les souffrances qu'endurent les esclaves tiennent surtout aux difficultés d'une marche longue et pénible à travers les déserts qu'il faut traverser pour atteindre les lieux de demande. Les voyageurs, peu nombreux d'ailleurs, qui ont essayé de franchir ces contrées arides, dans les meilleures conditions possibles, les commerçants indigènes habitués au climat africain dès leur enfance, témoignent unanimement des dangers de toutes sortes que font courir aux caravanes le soleil brûlant, la rareté des puits, la mauvaise qualité des eaux, l'impossibilité de se procurer une bonne nourriture, la longueur des trajets et l'éloignement des oasis.

Tous ces inconvénients, les esclaves nègres les ressentent avec l'aggravation résultant de la marche à pied, de l'enchaînement, du manque de soins. Le traitant ne s'attarde pas à attendre le malheureux nègre que ses forces trahissent; il faut marcher quand même, pour ne pas soumettre plus longtemps le troupeau d'esclaves à l'épreuve du voyage. On abandonne donc à une mort certaine tous les traînards. Au point de vue de l'opération commerciale, c'est la part du feu qu'on sacrifie; quant au point de vue humanitaire, charitable, notre homme s'en préoccupe assez peu.

Toutefois la description des horreurs de la traite ne trouve pas sa place sur ce premier théâtre. Mais à mesure que nous approchons des pays occupés par les Européens, nous voyons que les marchands, forcés de dissimuler leur commerce pour échapper à la surveillance, recourent à des moyens de plus en plus barbares.

C'est ce que va nous révéler de suite l'examen de la traite égyptienne, qui constitue le second théâtre de la traite.

Les seigneurs marchands de Khartoum, Européens pour la plupart, disposent d'engins de destruction perfectionnés; ils opèrent donc leurs razzias d'une manière plus radicale et plus meurtrière. Là où le pasteur du Bournou, couvert d'une armure comme un chevalier du moyen âge, cerne un village avec sa cavalerie, le marchand du bassin du Nil incendiera les huttes de roseaux avec ses armes à feu; il sème la terreur en lançant la mort au loin et détruit la moitié d'une population pour s'emparer de l'autre.

Puis, lorsque sa bande est arrivée sur les bords du Nil, il entasse à fond de cale sa marchandise pour déjouer la surveillance des autorités, ou du moins pour leur permettre de fermer les yeux, sans que leur complaisance éclate au grand jour.

En 1870 et 1871, l'expédition de Sir Samuel Baker rendait à peu près impraticable la descente du Nil. Les routes de terre du Darfour et du Khordofan furent seules suivies, et les Baggara tirent des affaires d'or: tout le transit de la traite égyptienne se concentra entre leurs mains. Mais les esclaves n'y gagnèrent pas.

Non seulement la longueur de la marche se trouvait augmentée pour eux dans une proportion considérable, mais il fallait à tout prix traverser en un point quelconque la vallée du Nil pour atteindre les déserts situés à l'est, vers la mer Rouge. Que de précautions, que de ruses n'employait pas le seigneur marchand pour dissimuler son bétail humain! Tantôt, il fallait séjourner dans des endroits retirés et insalubres; tantôt on devait franchir à marches forcées un long trajet; et ces nouvelles épreuves, ajoutées à tant d'autres, faisaient d'innombrables victimes.

J'ai dit plus haut que tous les esclaves conduits par la vallée du Nil n'étaient pas destinés aux marchés asiatiques. Beaucoup trouvent un emploi en Égypte même.

Mais, dans cette contrée, la terre est cultivée par une race spéciale, celle des fellahs; la culture se trouve d'ailleurs singulièrement facilitée par les bienfaisantes inondations du Nil, qui assurent au sol une fertilité extraordinaire et sans cesse renouvelée. Sur ce point spécial, les nègres ne sont donc pas utilisés comme agriculteurs.

C'est principalement dans l'armée qu'on les emploie. Non seulement le gouvernement égyptien achète ou enlève parfois des nègres aux traitants, mais il pratique lui-même la traite sous couleur de conscription. Voici à ce sujet quelques témoignages très nets :

MM. de Heuglin et Baker racontent que lorsque l'administration saisit des convois de nègres, elle les considère *comme sa propriété, et tous ceux qu'on trouve aptes au service militaire sont enrôlés.*

L'administration fait mieux encore, « elle s'empare partout des noirs, qu'elle incorpore comme soldats ». Le désir de compléter ses régiments lui a même inspiré une interprétation ingénieuse de la loi contre l'esclavage. Dans le Soudan, les esclaves agriculteurs sont nombreux. Un jour, un officier recruteur vient leur annoncer que le gouvernement leur accorde une triple faveur : la liberté, 200 piastres et l'honneur d'être militaires. Mais le bonheur doit être complet, et celui qui refuse d'être militaire restera esclave... On assure à M. de Heuglin que, d'avril à juillet 1864, il est parti

de la Nubie, pour le Caire, 10,000 hommes au compte du vice-roi (1). »

Ce n'est pas tout : le gouvernement du Khédive devient parfois très ouvertement chasseur de nègres, lorsque le besoin subit d'une armée nombreuse l'y pousse. En 1863, par exemple, un pacha marchant sur Gallabad, et n'ayant sous ses ordres que 8,000 soldats plus ou moins grotesques, se voit dans un embarras très grand. Le moyen d'en sortir, c'est d'augmenter son armée par une battue aux nègres, et le voilà qui razzie le Fazokl et le Tagali, au nord du pays des Denkas et des Schillouks (2).

Enfin, comme l'entretien d'une armée constitue une grosse dépense, l'Égypte, dont les coffres se trouvent généralement à sec, emploie pour couvrir cette dépense un moyen des plus inattendus : elle paie ses fournisseurs, ses officiers, ses administrateurs... en nègres. A cet effet, on opère des razzias d'esclaves que l'on entasse dans les magasins de l'État et qui reçoivent le nom de *nègres du Trésor* (3).

Ce second théâtre de traite se distingue donc du premier par une cruauté plus grande dans l'exécution et aussi par une singulière hypocrisie. L'Égypte fait en effet les déclarations et les professions de foi les plus solennelles contre l'esclavage ; les fonctionnaires s'indignent, si un marchand maladroit amène un scandale trop vif, mais, au fond, l'armée se recrute par les razzias et le Trésor en vit.

Cela s'explique principalement par l'impuissance du gouvernement à organiser la conscription d'une façon régulière. C'est à grand'peine qu'il parvient à faire rentrer l'impôt. Lever des hommes est absolument au-dessus de ses forces. Nous avons remarqué d'autres fois, d'ailleurs, l'incapacité des États orientaux à assurer le fonctionnement d'un rouage administratif quelconque. Cette incapacité tient aux origines pastorales de la population : en dehors des familles, aucune hiérarchie ne se constitue spontanément. Le pouvoir central, maintenu par le despotisme, n'a

(1) Berlioux, p. 172 et 173.
(2) *Ibid.*, p. 182.
(3) *Ibid.*, p. 181 à 189.

pourtant qu'une action fort restreinte; les instruments savants d'oppression lui font défaut.

Venons-en maintenant au troisième théâtre de la traite, qui part de la région des grands lacs pour aboutir à l'Arabie par Zanzibar.

Ici, les obstacles se multiplient sous les pas des marchands d'esclaves.

Non seulement, en effet, ils auront à dissimuler leur commerce aux approches de la côte et pendant la traversée de Zanzibar à l'Hadramout, mais leurs caravanes ne circuleront pas sans difficulté sur le continent.

En effet, entre les régions des grands lacs du Nyassa et du haut Zambèze, qui forment les pays de chasse, et la côte zanzibarienne, qui est le point d'embarquement, il existe une contrée élevée formant une série non interrompue de petits plateaux herbus se dirigeant du nord au sud : c'est la chaîne bordière de l'est.

Là, vit une population éminemment guerrière, offrant assez de cohésion pour être redoutable. Nous avons déjà eu occasion de dire que cette population échappait à la traite et même qu'elle en profitait, en rançonnant les marchands arabes.

Lorsqu'une dispute s'élève au sujet de l'importance du droit de passage, c'est la guerre. Le traitant qui a ravagé sans difficulté les villages des grands lacs, comme le montre la lettre citée plus haut du missionnaire de Kibanga, se voit obligé d'entrer en lutte avec des guerriers redoutables; parfois il est contraint de céder devant des forces supérieures.

Voici un exemple. En 1862, au moment où Speke se trouve à Kazeb, un chef indigène nommé Manoua-Sera veut établir sur les marchands de nègres un nouvel impôt que ceux-ci refusent de payer. Pour appuyer leur refus et se prémunir contre ses conséquences, ils réunissent une armée de quatre cents esclaves, espérant défier ainsi les prétentions de Manoua-Sera. A la première rencontre leur troupe d'esclaves est mise en déroute, les six capitaines et le scheick Snay qui la commandait restent sur le

champ de bataille, et Manoua-Sera rançonne désormais sans difficulté les caravanes qui traversent son territoire [1].

Ces rançons, sans être un obstacle absolu, diminuent singulièrement les profits de la traite. Si le trafiquant peut dissimuler sa marchandise humaine en suivant des chemins détournés, il n'y manquera pas, et les pauvres nègres seront toujours les premiers à souffrir de ces précautions intéressées, qui se résoudront pour eux en marches excessives à travers des régions montueuses.

Une fois arrivé à Zanzibar, le marchand arabe se trouve en face d'un autre danger. Les Anglais, ces apôtres de l'antiesclavagisme, sont tout-puissants près du sultan. Comment échapper à leur zèle ?

Il y a un moyen assez simple, car le zèle du gouvernement britannique ressemble beaucoup à celui de Manoua-Sera. C'est un zèle intéressé, et cela date de loin.

Au traité d'Utrecht, l'Angleterre se faisait concéder le monopole exclusif de la traite avec les colonies portugaises. C'était un avantage pour sa marine marchande.

A la suite de difficultés particulières suscitées par l'esclavage à la Jamaïque, les Anglais furent obligés de l'abolir; mais cela ruinait leurs plantations; il fallait ruiner aussi celles des autres nations européennes.

C'est alors que commence de l'autre côté de la Manche la grande propagande antiesclavagiste.

Comme cette propagande ne produit pas des fruits suffisants, on recourt à d'autres moyens : c'est ainsi que le Parlement anglais s'arroge, au mépris du droit des gens, le droit de visite sur les bâtiments portugais.

De la sorte, l'Angleterre est parvenue, avec la ténacité qu'elle met en toutes choses, à faire tomber dans les colonies rivales des siennes, une institution qui leur procurait des avantages commerciaux et qu'elle n'avait pas été capable de maintenir chez elle.

Mais à Zanzibar, c'est autre chose. Les esclaves qu'on y réunit

[1] Berhoax, p. 247.

n'aideront point à créer une industrie profitable dont l'industrie britannique ait à redouter la concurrence ; ils sont destinés aux pays d'Orient, dans lesquels l'activité n'est aucunement développée. Dès lors, il n'y a pas d'intérêt à entraver la traite orientale.

Il y a même intérêt à ne pas l'entraver, car la traite amène sur le marché de Zanzibar une certaine quantité d'argent, qui, échangé contre les cotonnades de Manchester, ira tout droit dans la poche des négociants, des armateurs et des manufacturiers anglais.

On peut donc être sûr que la pudibonde Albion fermera les yeux sur les horreurs du trafic de chair humaine.

Mais, précisément parce qu'elle est pudibonde, elle ne permettra pas qu'on l'oblige à voir; surtout il est urgent qu'aucun bâtiment étranger traversant ces parages ne soit trop vivement choqué par le scandale de la traite. On cachera donc les esclaves; on les empilera comme des sardines dans les boutres, qui les transporteront aux côtes de l'Arabie, et les apparences seront sauvées.

En revanche, les nègres entassés pêle-mêle à fond de cale périront faute d'air.

Ainsi, sur ce troisième théâtre, la violence des procédés de chasse dont témoignent les missionnaires du Tanganika est complétée par une double hypocrisie, celle du sultan de Zanzibar, qui vit de la traite, et celle de ses bons amis les Anglais, qui en profitent. Là, comme sur le Nil, les nègres sont victimes de cette hypocrisie.

IV.

J'ai décrit, en cherchant à les caractériser, chacun des trois grands chemins que suit à travers l'Afrique le commerce des esclaves. J'ai indiqué seulement, sans m'y appesantir, le côté révoltant et infâme de ce trafic, les souffrances qu'il amène, les ruines qu'il prépare.

Cela a été exposé avec une grande éloquence et une connaissance spéciale du sujet, dans un discours qui est présent à toutes les mémoires. Je n'ai donc pas à y insister.

Mais le tableau de ces horreurs amène une réflexion naturelle.

Comment se fait-il qu'un état de choses aussi aigu, un désordre aussi profond, aient pu se continuer à travers tant de siècles?

Le fait de la traite en vue des pays d'Orient remonte, en effet, à une époque très reculée ; à vrai dire, l'histoire de ces pays nous révèle toujours l'existence de nombreux esclaves. Il y en avait chez les Hébreux, dans les anciens royaumes de Ninive et de Babylone; le monde musulman en a toujours fait une grande consommation, c'est un phénomène constant.

Si on veut bien se reporter aux explications que nous avons données plus haut, on comprendra facilement d'ailleurs qu'il en soit ainsi.

En effet, les commerçants et les pasteurs de l'Asie antérieure ont subi à toutes les époques la double influence qui les force à recourir à la culture pour leur alimentation et les empêche de se plier eux-mêmes à ce travail. A toutes les époques aussi, ils y ont pourvu par l'adjonction d'esclaves nègres.

Il n'est donc pas douteux que la traite orientale existe de longue date.

Au premier abord, cette durée paraît inexplicable. Nous avons vu, en effet, pareil commerce prendre naissance au seizième siècle, pour alimenter les marchés de l'Amérique, puis disparaître vers le milieu du dix-neuvième sous le poids d'une réprobation générale.

Dira-t-on que les Européens ont tenu à le faire cesser parce qu'il choquait leurs habitudes d'indépendance et leurs sentiments de générosité? Mais comment se fait-il que pendant deux grands siècles toutes les nations européennes l'aient pratiqué?

Il y a évidemment une autre raison.

Les institutions qui disparaissent après une courte durée font preuve par là même de peu de solidité ; il est à présumer qu'elles ne fonctionnent pas à la satisfaction de tous. Celles qui traversent les siècles, au contraire, sont forcément organisées d'une manière plus satisfaisante, elles ne blessent pas profondément ceux qu'elles touchent, puisqu'il n'y a pas révolte.

Cette règle se vérifie très visiblement en ce qui concerne l'esclavage des colonies américaines et l'esclavage oriental.

Remarquons, en effet, que si les États européens ont proclamé l'abolition de l'esclavage dans leurs colonies, c'est à la suite de révoltes terribles et répétées et parce que la situation n'était plus tenable.

J'ai déjà rappelé que les Anglais de la Jamaïque furent contraints d'affranchir leurs esclaves, par suite des déprédations que les nègres marrons, réfugiés dans les montagnes Bleues, faisaient subir à leurs établissements. A Saint-Domingue, ce fut la révolte de Toussaint Louverture qui chassa les planteurs. Enfin, dans tous les anciens États à esclaves des Antilles et du continent américain, c'est toujours par les révolutions violentes que l'ancien régime a disparu. M. de Préville a expliqué, dans cette Revue, comment les mulâtres formaient un noyau toujours grossissant de mécontents dangereux. Partout, au Mexique, au Vénézuela, etc., ce sont eux qui ont bousculé le système.

Et pendant ce temps-là, l'Orient continuait à recevoir chaque année un ample approvisionnement d'esclaves, sans que sa constitution en parût le moins du monde ébranlée.

Où donc est la raison de cette différence?

Tout simplement en ceci, que, dans les colonies américaines, les nègres formaient une classe à part, tandis que, dans l'Orient, ils étaient et sont encore absorbés par les familles au fur et à mesure de leur introduction.

La première partie de cette proposition affirme un fait bien connu : non seulement les esclaves nègres ne se confondaient pas avec les familles des patrons européens; non seulement ils ne s'unissaient pas aux colons, mais lorsque des enfants venaient à naître d'un commerce illégitime entre les négresses et les blancs, ces enfants formaient une troisième catégorie de population. C'étaient même eux, nous l'avons vu, qui constituaient le principal danger.

Il faut donc essayer de nous rendre compte des causes qui ont empêché en Orient la séparation des deux éléments et la formation de la classe des mulâtres. Si nous expliquons ces causes, nous

aurons expliqué par là même comment, le principal obstacle étant écarté, la paix et la stabilité ont pu se maintenir à travers une longue période.

Voici donc comment s'opère en Orient la fusion des races.

Les esclaves nègres achetés par une famille et attachés à son service à un titre quelconque ne sauraient former une famille *subordonnée*, car toute idée de hiérarchie entre les familles est absolument absente de la constitution orientale.

Cela tient à l'égalité et à l'indépendance de chaque famille vis-à-vis de la famille voisine, égalité et indépendance qui trouvent leur origine dans l'isolement de la steppe et se continuent même avec l'agglomération, parce que le travail très primitif auquel on se livre dans les sociétés patriarcales n'exige pas de patrons éminents, par suite pas de hiérarchie sociale.

Dès lors, ces esclaves vont entrer dans la famille à titre d'enfants, à titre de serviteurs du patriarche, car c'est à ce titre que s'y trouvent déjà tous les autres membres, épouses, fils ou filles, neveux ou nièces, frères ou sœurs.

Les négresses achetées par le patriarche sont épousées par lui. Les nègres finissent généralement par se marier avec quelque fille de la maison, et les enfants qui naissent de ces deux genres d'unions font partie de la communauté, absolument comme les enfants des autres ménages.

De là vient cette forte teinte noire que l'on remarque chez tous les Arabes possesseurs de nombreux esclaves. Tous les pasteurs vachers, du Sénégal au Béloutchistan, sont tellement foncés que beaucoup de voyageurs les appellent nègres.

Cela est vrai, dans une certaine mesure, au point de vue ethnologique ; au point de vue social, c'est une grosse méprise.

Nous n'allons plus trouver, en effet, chez le métis arabe la formation ou plutôt l'absence de formation si manifeste chez le nègre. Il a été élevé dans une communauté patriarcale : il y a pris l'habitude invétérée du respect des ancêtres, de la forte discipline familiale. Par là aussi il se classe tout à l'opposé du mulâtre des Antilles, affranchi par son père, mais non élevé par lui, enfant du hasard, perdu au milieu de la société et prêt à se ven-

ger sur elle de la situation qu'elle lui a faite. Au lieu de constituer une troisième classe comme le mulâtre, le métis sert de trait d'union entre les deux races.

Mais, dans cette complète transformation, il a perdu la qualité d'agriculteur que son père ou sa mère avaient acquise en Afrique. Élevé au milieu des enfants de la tribu, il en a partagé les jeux et les travaux ; il est devenu l'un d'eux, et le patriarche ne l'a pas dressé à la culture plus que les autres.

Ainsi l'absorption et l'assimilation de l'élément nègre par la famille patriarcale qui l'emploie sont tellement complètes qu'à chaque génération le besoin de se pourvoir de nouveaux esclaves nègres cultivateurs se fait sentir avec la même intensité.

Ce phénomène, qui explique la constante demande des pays d'Orient, permet de saisir sur le vif le mécanisme qui arrête dans son principe toute révolte, tout mouvement antiesclavagiste.

Remarquons en même temps que ce système réduit à néant le principal inconvénient de l'esclavage, qui est de maintenir indéfiniment dans une situation inférieure l'homme, même éminent, qui a eu le malheur de naître esclave.

Dans les sociétés patriarcales, l'enfant de l'esclave a les mêmes chances d'élévation que l'enfant du maître. Il n'est même pas sans exemple qu'un ancien esclave arrive aux situations les plus hautes. Joseph, vendu par ses frères à des marchands chananéens, fut retrouvé par eux quelques années plus tard ministre du Pharaon. Aujourd'hui encore, on voit souvent un nègre très authentique devenir grand vizir, général, que sais-je? Le roi des Wahabites se trouvait être, il y a quelques années, du plus beau noir, et les chérifs de la Mecque eux-mêmes, ces descendants de Mahomet qui ne doivent leur dignité qu'à cette origine illustre, portent sur leur peau la trace accusée des nombreuses alliances de leurs ancêtres avec des négresses [1].

[1] Berlioux, p. 301.

V.

Telle est la solution que donne le monde oriental à la question de l'esclavage : il prévient les révoltes, en absorbant les nègres et leur assure une situation infiniment préférable à celle qu'ils pouvaient avoir dans leurs villages africains.

Toutefois, nous ne devons pas l'oublier, ce résultat est incomplet, en ce sens que l'élévation procurée à l'esclave dans les familles arabes n'est pas une élévation *par le travail et dans le travail.* De là découlent deux conséquences : les nègres peuvent s'élever par la faveur, par l'adresse et la ruse jusqu'aux premières dignités de l'État, mais nous ne les voyons pas fonder des familles patronales, former leurs enfants à la direction des affaires privées ou publiques. Cela ne se fait pas en Orient, les familles patriarcales en sont incapables, elles ne sauraient communiquer aux nègres une vertu qu'elles n'ont pas elles-mêmes. Ceux d'entre les esclaves qui possèdent des aptitudes éminentes ne sont pas sûrs de pouvoir les développer; ils partagent d'ailleurs ce sort avec leurs maîtres. L'Orient n'est pas constitué de façon à assurer l'essor de ces individualités, parce que le travail y reste trop simple pour qu'elles puissent manifester leur supériorité.

D'autre part, la famille patriarcale élève sans distinction tous les enfants d'esclaves, qu'elle place au même niveau que les siens propres. Elle leur fait perdre la coutume salutaire du travail agricole et risque d'en faire des oisifs.

Ainsi, tandis qu'elle n'assure pas aux uns le plein développement de leurs facultés, elle fait sortir les autres de la condition inférieure qui leur convenait.

Enfin, en n'appliquant à l'agriculture que les esclaves africains, et non leurs enfants, elle rend constamment nécessaire le trafic inhumain de la traite.

Par ses procédés d'introduction, comme par ses procédés d'élévation, l'Orient ne fournit donc pas une solution satisfaisante.

Voyons si les pays d'Amérique ont mieux fait.

Depuis le commencement de ce siècle, l'esclavage a été aboli dans tout le Nouveau Monde, sauf dans les colonies espagnoles de Cuba et de Porto-Rico. Le Brésil vient de le faire disparaître tout récemment, comme nous l'avons rappelé au commencement de ce travail, et, depuis le traité de Paris qui assimile la traite à la piraterie, le commerce des esclaves n'a plus lieu sur l'Atlantique.

Cependant il fallait remplacer les travailleurs nègres par d'autres travailleurs, et les colons eurent à s'en préoccuper.

C'est alors que prit naissance une nouvelle combinaison, celle des *engagés* indiens, ou *coolies*.

Ces engagés ne sont pas enlevés de force à leur pays ; du moins leur liberté est respectée en apparence. Devant un fonctionnaire anglais, devant un consul de la nation à laquelle appartient leur lieu de destination, et devant d'autres témoins encore, l'Indien déclare qu'il s'engage de son plein gré à s'en aller pendant cinq ans en Amérique.

Il y a, bien entendu, des agences qui se chargent de provoquer ces engagements, et je n'oserais pas affirmer que leurs moyens d'action soient toujours fort délicats. Lorsque le remplacement militaire existait en France, il y avait aussi des agences de remplacement que le peuple qualifiait de *marchands d'hommes*, et il n'avait pas toujours tort. Ces contrats sur papier timbré, dans lesquels un homme ivre, ou perdu de dettes, engage ses services pour un temps déterminé et touche une prime, qu'il doit en totalité, ont plutôt l'apparence que la réalité d'une libre stipulation.

Les anciens pays à esclaves pratiquent donc aujourd'hui encore une sorte de traite déguisée.

Mais, à supposer que les coolies indiens aient tous été engagés de leur pleine volonté, leur situation dans les plantations n'est pas supérieure, tant s'en faut, à celle des anciens nègres esclaves.

En effet, le caractère temporaire des engagements est un obstacle sérieux au patronage.

Avec l'ancien système, un planteur était porté à s'intéresser à l'esclave laborieux et docile, dont il pouvait espérer de longs services ; aujourd'hui, il cherche à tirer le plus de travail possible de son engagé et ne voit rien au delà. Si celui-ci est excédé au

bout de ses cinq ans, on refusera de l'engager à nouveau ; voilà tout.

Bien entendu, il ne peut pas être question ici de l'*élévation* de cet engagé. Quel avantage aurait un colon à le former, puisque, tous les cinq ans, celui-ci peut le quitter pour retourner dans quelque province de l'Hindoustan ? D'ailleurs, nous venons de le dire, non seulement le planteur ne cherche pas à élever l'engagé, mais il n'est même pas porté à le conserver, à ménager ses forces, à lui donner la protection matérielle.

La solution américaine nous apparaît donc comme inférieure encore à la solution orientale. Elle est hypocrite dans ses procédés d'introduction et extrêmement inefficace dans ses procédés de patronage.

La traite orientale est plus cruelle sans doute que la pratique des engagements indiens, mais le sort des esclaves en Orient est infiniment plus enviable que celui des engagés sur les plantations américaines.

Enfin, remarquons-le bien, aucune de ces solutions n'atteint le moins du monde les causes éloignées qui donnent lieu à l'esclavage et à la traite.

Ces causes, nous avons essayé de les exposer, et on voit facilement qu'elles tiennent à la constitution même de l'Orient et de l'Afrique. Si on veut les atteindre, il ne faut rien moins que de changer ces constitutions : il suffirait même que l'Afrique fût transformée, au point de ne plus fournir d'esclaves pour que l'Orient fût obligé de s'en passer.

En somme, le vrai moyen de mettre fin à la plaie hideuse de la traite, c'est de modifier profondément l'organisation sociale des nègres africains.

Est-ce là une entreprise absolument impossible, et ne sommes-nous arrivés à cette conclusion que pour légitimer la non-intervention de l'Europe dans cette affaire, en déclarant stérile par avance toute entreprise antiesclavagiste?

Nullement.

L'histoire nous fournit l'exemple de transformations analogues.

Une des plus connues, celle qui nous intéresse particulièrement, nous autres Français, remonte à l'époque des premières invasions franques.

A ce moment, les Gaulois offraient un spectacle à peu près semblable à celui que nous présentent aujourd'hui les nègres africains sur lesquels sévit la traite.

On observait chez eux cette rivalité de petits peuples, de petits villages, qui rendit si faciles les victoires de César en Gaule et qui permet aujourd'hui aux bandes esclavagistes, en Afrique, d'opérer leurs razzias avec de petites troupes.

La désorganisation sociale qui produisait cet éparpillement provenait chez les Gaulois, comme elle provient aujourd'hui chez les nègres, des travaux de la chasse et de la cueillette complétés par une culture rudimentaire.

Nous savons en effet que la chasse et la cueillette sont impropres à créer la hiérarchie des familles, source de l'unité nationale. M. Moustier indiquait naguère dans cette Revue comment la prédominance de la cueillette en Corse a maintenu jusqu'à nos jours le brigandage armé et créé ces rivalités perpétuelles qui ont favorisé dans ce pays toutes les dominations étrangères.

Comment donc les Gaulois, plus heureux que les nègres et les Corses, ont-ils pu sortir de cet état et devenir le noyau de la France moderne?

Ils doivent cette transformation aux invasions des hommes du Nord qui, soit par mer comme les Normands, soit par terre comme les Francs, pénétrèrent en tous sens sur le territoire de la Gaule.

Et voici en quelques mots le procédé qu'employèrent ces envahisseurs pour transformer la société gauloise.

Ils fixèrent au sol, par une contrainte expresse, ces hommes toujours portés à se déplacer à la poursuite du gibier. C'était une sorte de cantonnement comme celui que pratiquent aujourd'hui les Russes.

Mais, non contents de les inciter à la culture par ce moyen, ils leur imposèrent le régime de la corvée, qui devait tout à la fois obliger les imprévoyants à cultiver la terre et permettre aux plus laborieux et aux plus prévoyants de s'élever par le travail.

On comprendra bien le mécanisme du régime féodal si on le compare au régime des coolies indiens pratiqué en Amérique.

Tandis que ceux-ci doivent à leur maître l'emploi complet de leur temps, comme de simples domestiques, et ne reçoivent en échange de leur travail qu'un salaire qu'ils peuvent dissiper, le serf de l'Occident, au contraire, disposait d'une partie de la semaine et jouissait déjà, dans une certaine mesure, de la situation de propriétaire.

En effet, s'il devait consacrer environ la moitié de son temps à l'exploitation du seigneur, comme prix de la terre concédée par ce dernier, en retour il disposait de l'autre moitié pour la culture de son petit domaine (1).

Le résultat de cette combinaison fut double : d'une part le serf fit sur la terre du seigneur l'apprentissage de la culture ; d'autre part il fut à même d'en profiter sur sa tenure et d'y acquérir peu à peu les qualités et les aptitudes du propriétaire.

Les moins capables ne pouvaient pas tomber au-dessous de cette situation de semi-propriétaire par l'impuissance où ils étaient de vendre leur tenure; mais au contraire les plus capables pouvaient s'élever par la transformation des corvées qu'ils devaient au seigneur en rentes en argent. Ils acquéraient ainsi une situation analogue à celle de nos fermiers actuels.

Cette puissance éducatrice du régime féodal fut tellement efficace que, dès le onzième siècle, la presque totalité des paysans normands ne devaient plus de corvées, et que, quelques siècles plus tard, tous les paysans français se trouvaient dans la même situation. C'est parce que l'Europe a été le principal et pour ainsi dire l'unique terrain d'application de ce régime, qu'elle a acquis cette suprématie que personne ne lui conteste. En effet, l'expérience n'a pas été faite seulement en France. Nous la retrouvons dans les États scandinaves, en Angleterre, en Danemark, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie; elle s'est même poursuivie, quoique dans une moindre mesure, dans l'Europe méridionale, en Italie et en Espagne, partout en un mot où

(1) V. *La Science sociale*, t. IV, p. 180 et suiv.

la féodalité s'est constituée, car le servage en est l'essence.

Toute la question est de savoir si un pareil remède est applicable à l'Afrique.

La plus grosse difficulté provient précisément de ce que le régime féodal ayant élevé successivement et par degrés les populations qu'il avait prises dans un état très désorganisé, a disparu de l'Europe à l'heure qu'il est. Il n'y a donc plus parmi nous de patrons de ce type.

Ceux qui pourraient aller s'établir en Afrique, pour y organiser des exploitations rurales, les constitueraient vraisemblablement sur le type des plantations américaines, dont nous avons montré plus haut l'inefficacité.

Or il n'est au pouvoir de personne, ni du pape, ni du cardinal Lavigerie, de les obliger à faire autrement, car cette pratique, quoique mal appropriée à la situation actuelle de l'Afrique, n'a rien en soi de condamnable.

Mais il est au contraire une catégorie de patrons sur lesquels les auteurs de la nouvelle campagne antiesclavagiste peuvent exercer une action souveraine, ce sont les missionnaires eux-mêmes.

L'histoire de l'Église et celle de l'Europe s'accordent en effet pour indiquer comment, à certaines époques, les ordres monastiques ont joué, dans la formation sociale des peuples, un rôle éminemmment utile.

A côté des seigneurs laïques du moyen âge, il y eut les seigneurs ecclésiastiques; il y eut aussi des abbayes de moines laboureurs. Et, généralement, ce fut l'exploitation de ces terres religieuses et monastiques qui servit de modèle aux autres.

Ces monastères ont exercé une influence si décisive sur la société du moyen âge, que les ennemis les plus acharnés de l'Église l'ont constatée. Les moines, disait Gibbon, ont fait la France comme les abeilles font leur ruche.

Et parce que l'instrument dont ils se sont servi pour cela laissait toujours à toutes les initiatives leur pleine liberté, il est arrivé que, le jour où leurs serfs ont été capables de se diriger eux-mêmes, ils se sont rachetés de la corvée. Ce mouvement ascension-

nel paraît même avoir été plus rapide parmi les serfs des monastères que parmi ceux des seigneurs laïques. On n'aurait donc pas à craindre que ces populations, formées par des moines, constituent un gouvernement théocratique. Pourquoi redouterait-on pour l'Afrique des conséquences qui ne se sont pas produites dans l'occident de l'Europe? Des moines du même type, Bénédictins et Trappistes principalement, peuvent seuls aujourd'hui tenter en Afrique l'œuvre magnifique qui fut menée à bien jadis en Occident par leurs prédécesseurs. Il suffirait d'un mot de l'autorité ecclésiastique pour les faire entrer dans cette voie.

Il ne s'agit pas, en effet, de recommencer l'expérience du Paraguay. La première préoccupation des hommes qui veulent élever une nation à un niveau supérieur doit être de se rendre inutiles, de former des patrons capables de les remplacer, non pas d'établir à tout jamais leur domination personnelle.

Ce qu'il faut, en effet, c'est donner aux peuples nègres la cohésion qui leur est nécessaire pour se défendre contre leurs exploiteurs actuels et contre tous exploiteurs futurs.

Le voyageur Schweinfurth constatant la dispersion et la rivalité des villages; leur impuissance à se syndiquer pour chasser l'ennemi commun indique parmi les moyens de combattre la traite la constitution de grands États nègres (1).

J'en tombe d'accord avec lui, mais ce n'est pas résoudre un problème que d'en changer les termes. Il est clair que des États puissamment organisés ne laisseraient pas enlever leurs sujets par des trafiquants arabes, mais puisque cet enlèvement a lieu, c'est que les empires ne peuvent pas se constituer dans l'état actuel des choses. C'est pourquoi les ordres monastiques agriculteurs n'arriveront pas du premier coup à arrêter la traite sur tous les chemins où elle se pratique; mais, là où ils s'établiront, il se formera un noyau de résistance qui ira toujours grossissant, au fur et à mesure que leur action bienfaisante se répandra plus au loin.

(1) Schweinfurth. *Au cœur de l'Afrique, voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale*, t. II, p. 370.

Au début, leur petit nombre les exposera sans doute à des attaques à main armée qu'il faudra repousser par la force. Le cardinal Lavigerie trouvera, dans la défense des monastères, un utile emploi de la petite armée qu'il se propose de lever. Ce sera la résurrection africaine des *avoués* et des *vidames* de nos anciennes abbayes occidentales.

Autant le courage et le dévouement de ces soldats seraient stériles, s'ils se bornaient à tenir en respect quelques brigands esclavagistes ; autant leur action pourra être féconde et durable, s'ils coopèrent en quelque façon à la grande œuvre de régénération sociale entreprise par les moines.

L'emploi pur et simple de la force est une faible défense contre des phénomènes sociaux aussi anciens que celui de la traite. On ne peut les combattre que par une action sociale allant à l'encontre des causes qui les produisent.

Telle est la solution que fournit la science sociale à la grave question dont l'Europe entière se préoccupe à bon droit.

Cette solution, elle ne l'invente pas, elle la tire de l'histoire même de cette Europe, qui, ignorante des causes qui l'ont faite grande et libre, s'indigne au spectacle de l'esclavage, sans songer à le faire disparaître chez les autres peuples, par les mêmes procédés qui l'ont détruit chez elle.

H. SAINT-ROMAIN.

LES

POPULATIONS MINIÈRES [1].

I.

DÉFINITION ET CLASSEMENT DE L'ART DES MINES.

L'art des mines donne naissance à un groupe de populations nettement distinctes de toutes celles que nous avons observées jusqu'ici : il est donc nécessaire de les décrire à part et à leur tour.

Ce genre de travail se classe après l'art des forêts, parce qu'il amène des effets sociaux qui marquent un degré de plus dans la complication des sociétés humaines.

Si l'on veut se rendre compte de ces effets, il faut les étudier là où l'exploitation du sous-sol est assez intense pour l'emporter sur les autres moyens d'existence d'une population nombreuse; en d'autres termes, il faut les étudier là où l'art des mines est non seulement le travail principal d'une famille, mais le travail principal de la majeure partie des familles. Or l'observation amène à constater que cette condition ne se réalise pas dans les *mines affleurant au sol*, mais seulement dans les *mines profondes*.

Ce sont donc les mines profondes qui fournissent à la science sociale le type des populations minières.

1 Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18 (livraison de janvier 1888) et les quatre précédents articles, t. V, p. 226, 297, 503, et t. VI, p. 20.

C'est le fait dont nous allons rendre compte, dans ce premier article.

I.

Les mines affleurantes comprennent, ainsi que le nom l'indique, les produits minéraux ou végétaux que l'on trouve près de la surface du sol et dont l'exploitation ne nécessite généralement aucun travail souterrain important. Tels sont, en général, le sable, l'argile, la pierre, la terre à brique, la terre à poterie, l'ardoise, la craie, la tourbe, etc.

L'extraction de ces divers produits s'accomplit dans des conditions de facilité qui se rapprochent de la *simple récolte*. Cependant il n'est pas possible de rattacher l'étude sociale de ces travaux à l'étude des sociétés fondées sur la simple récolte, parce que, ainsi qu'on le verra, ils ne créent pas, comme l'art pastoral, la pêche et la chasse, des sociétés dont ils soient la ressource exclusive ou principale.

Aussi les mines affleurantes ne constituent-elles communément qu'un travail *accessoire*. Les populations qui s'y livrent ne le font que par intermittence et sont, le plus souvent, adonnées à d'autres occupations.

On rencontre cependant des mines affleurantes qui sont, *pour certaines familles*, le travail *principal*. Mais ce cas lui-même ne se présente jamais que pour une petite minorité de gens au milieu de sociétés caractérisées par un autre travail.

Que les mines affleurantes constituent un travail *accessoire* ou un travail *principal*, elles ne dégagent donc pas pleinement les caractères familiaux et surtout sociaux des mines, parce que l'existence des familles qui s'y adonnent est dominée par les conditions d'autres travaux que pratiquent ces familles elles-mêmes ou que pratique la majorité des familles au milieu desquelles elles vivent. On va voir, par la description sommaire des deux variétés les plus communes de gîtes affleurants, qu'il faut chercher ailleurs la connaissance pleine et entière des conditions sociales développées par l'art des mines.

1° *Le gîte affleurant offrant un travail accessoire.*

M. Prieur a indiqué, dans *La Science sociale*, un spécimen de ce type, dans la personne du potier de Lutzelbourg [1]. Le travail principal de la famille est la fabrication des poteries et la culture : le chef de famille fabrique lui-même les poteries avec l'aide de sa femme; cette dernière s'occupe spécialement de la culture avec l'aide de son mari. Celui-ci se livre en outre à l'extraction de la terre qui doit servir à la confection des poteries. Cette terre se trouve dans le voisinage de son habitation, à la surface; c'est donc un gîte affleurant au sol. Mais cette occupation ne constitue pour le potier qu'un travail *accessoire*, qui n'exige qu'un petit nombre de journées par an. Il est donc de toute évidence qu'elle ne peut présenter les conséquences sociales qui sont caractéristiques dans l'art des mines : à savoir l'emploi des travaux d'art, l'agglomération urbaine du personnel ouvrier, l'exercice des cultures intellectuelles, c'est-à-dire des connaissances scientifiques.

Une famille, placée dans les conditions d'extraction minière que je viens de dire, subit surtout l'influence de son travail principal : ici, la fabrication et la culture; elle ne peut manifester les caractères propres à l'art des mines.

C'est qu'en effet l'extraction des divers produits affleurant au sol est généralement très secondaire.

Ne pourvoyant pas directement au besoin de la nourriture, ces produits ne pourraient fournir une ressource *principale* à une population nombreuse que s'ils avaient une haute valeur d'échange. Or ils n'ont pas cette haute valeur d'échange, soit parce qu'ils se trouvent aisément partout, soit parce qu'ils peuvent être aisément remplacés par des équivalents.

On peut s'en convaincre, en passant rapidement en revue les principaux produits affleurant au sol.

Le kaolin, ou terre à porcelaine, est, par exemple, la matière la plus recherchée pour fabriquer des vases et des récipients de tous genres. En France, on le trouve surtout dans la

1 *La Science sociale*, t. I, p. 71 et suiv.

Haute-Vienne, où on l'extrait de trente-deux carrières, dans l'Allier, la Nièvre, la Dordogne, les Hautes-Pyrénées. Mais dans les pays où il n'y a pas de kaolin, on le remplace par les diverses terres à poteries qui sont très répandues à la surface du sol. Et lorsque ces dernières font défaut, plutôt que de les faire venir à grands frais, on a recours à toutes les matières dont on peut faire des vases, telles que le bois dans les pays forestiers, le cuir chez les populations pastorales, l'alfa sur les plateaux de l'Atlas, etc...

Le plâtre est également très abondant; il existe en France, dans plus de trois cents carrières. Mais on lui substitue, au besoin, le mortier, qui est un mélange de chaux et de sable, ou l'argile, etc...

L'ardoise, sorte de schiste argileux, qui est particulièrement utilisée pour la couverture des maisons, se trouve dans vingt-cinq de nos départements. On compte actuellement plus de cinquante exploitations en activité, principalement dans l'Anjou, les Ardennes, la Normandie, la Bretagne, le Dauphiné, la Mayenne, la Sarthe. Les ardoisières sont également très nombreuses en Angleterre, en Suisse, en Italie. Mais ce produit est remplacé, partout où on ne le trouve pas, soit par les tuiles comme dans le Midi, soit par le chaume comme dans beaucoup de campagnes, soit par les roseaux comme en Hollande, soit par des planches de sapin comme en Suisse et en Norvège.

La tourbe, qui sert pour le chauffage dans les pays déboisés, se présente également sur beaucoup de points. Elle est d'autant plus abondante qu'elle s'accroît chaque jour, car elle appartient à la période géologique la plus récente et même à la période actuelle : elle est formée à la surface du sol par la lente décomposition des plantes herbacées dans les lieux marécageux. On la rencontre en grandes masses dans les plaines basses de l'Allemagne du Nord, de la Hollande, du Jutland, en Irlande, en Suisse; en France dans la Somme, l'Oise, la Seine-et-Oise, sur les plateaux du Limousin, de l'Auvergne, des Ardennes, des Vosges, des Alpes, etc... Au lieu de la tourbe on utilise ailleurs le bois, les broussailles, les tiges de certaines plantes cultivées comme le colza, le tan, les argols, etc...

Le marbre est la plus riche matière de construction; il existe à la surface du sol dans un grand nombre de pays, et, en France, dans plus de quatorze départements. Néanmoins, il n'est pas indispensable, et peut se remplacer facilement, et même avantageusement à certains égards, par d'autres minéraux encore plus communs, tels que la pierre à bâtir, la brique, le moellon, le silex, la terre, le bois, et même la glace, comme chez les Esquimaux.

Ces quelques exemples suffisent à montrer que ces divers produits de gîtes affleurants étant très abondants et pouvant facilement être remplacés par d'autres, acquièrent rarement une haute valeur d'échange et ne peuvent guère fournir à une population nombreuse une ressource principale; ils n'offrent dès lors, le plus souvent, qu'un travail accessoire, qui ne modifie pas sensiblement la population.

Mais il n'en est cependant pas toujours de même et on trouve, dans certains des produits minéraux que nous venons de citer, le type suivant.

2° *Le gîte affleurant offrant un travail principal.*

Il arrive parfois que l'exploitation de ces gîtes affleurants est assez développée, pour fournir à certaines familles un travail qui constitue leur principal moyen d'existence. Vous pouvez observer ce cas, par exemple, dans les nombreuses carrières répandues sur la rive gauche de la Seine, au voisinage de Paris. Ces carrières se trouvent à Montrouge, Gentilly, Châtillon, Bagneux, Arcueil, Ivry, Vanves, etc., etc. On en extrait du plâtre, de la terre à briques, de la terre à poteries vulgaires, mais surtout de la pierre à bâtir, qui s'étend sur une surface de deux cents kilomètres carrés environ. Cette pierre est fournie par le calcaire parisien.

Ces exploitations sont plus développées que la plupart des exploitations analogues, à cause du voisinage immédiat de Paris, qui fait une énorme consommation de pierre à bâtir, et, en général, de tous les matériaux de construction. Aussi certaines familles trouvent-elles là leur *principal* moyen d'existence.

Mais ce type lui-même ne peut mettre en relief les traits caractéristiques de l'art des mines.

D'abord, l'exploitation n'est pas assez développée pour occuper une population entière; elle ne réclame que le travail d'une faible minorité. Ainsi, dans toutes les localités que nous venons de citer, les ouvriers employés aux carrières sont véritablement noyés au milieu de la masse de la population, qui est adonnée à la culture, à la fabrication, ou au commerce. Ils subissent donc l'influence de ces divers travaux, beaucoup plus qu'ils ne font sentir la leur; c'est ce qui arrive toutes les fois qu'une faible minorité se trouve perdue au milieu d'une imposante majorité.

En outre, ce type ne présente vraiment pas les conditions d'exploitation qui sont caractéristiques de l'art des mines : pas de personnel nombreux, pas de travaux d'art considérables, pas de patron pourvu de capitaux importants et doué d'une prévoyance assez étendue, pour ne pas laisser l'exploitation en suspens.

« Une exploitation de carrière, dit un maître carrier des environs de Paris, est d'autant plus avantageuse qu'elle marche avec un plus petit nombre d'ouvriers. » Aussi les exploitations les plus importantes, c'est-à-dire celles qui comportent des galeries, comprennent-elles rarement plus de huit ouvriers, qui se répartissent ainsi : deux hommes de « bricole », exécutant les travaux de terrassement, transportant les pierres, faisant tourner la roue qui sert à élever les matériaux ; deux hommes d'atelier, chargés de creuser les galeries, d'établir les supports, etc.; un trancheur attaquant la pierre pour pratiquer des tranchées dans les parois des galeries; un soucheveur séparant la pierre dans les tranchées, en creusant par-dessous; un équarrisseur taillant la pierre à angles droits sur toutes ses faces et travaillant à l'entrée de la carrière; enfin un conducteur dirigeant les ouvriers et toute l'exploitation (1).

Une pareille exploitation n'exige pas de travaux d'art considérables ni des connaissances techniques très étendues. Il n'est pas nécessaire de faire appel à la science des ingénieurs; des

(1) Voir *Les Ouvriers des deux Mondes*, t. II, p. 92 à 97.

connaissances pratiques y suffisent. Même lorsqu'il s'agit de creuser des galeries, il n'y a à effectuer que des percées peu profondes, on se tient à quelques mètres du sol. Aussi la plupart des maîtres carriers sont-ils d'anciens ouvriers, dont toute la science a été acquise par la pratique même du métier (1). Celui qui a été étudié dans *Les Ouvriers des deux Mondes* ne sait ni lire ni écrire (2).

Ce genre d'exploitation est d'autant plus accessible qu'il exige peu de capitaux. Les frais d'établissement d'une exploitation avec galeries, c'est-à-dire du type le plus coûteux, s'élèvent, par puits de services, et pour une profondeur de 25 mètres, à une somme de 4,000 francs environ, à laquelle il faut ajouter l'achat du terrain, qui, pour 50 ares, monte en moyenne à 6,000 francs (3). Un petit boutiquier pourrait difficilement dépenser moins pour s'établir.

Ces exploitations s'éloignent encore du type caractéristique, en ce qu'elles peuvent être interrompues. Et de fait, elles le sont pendant une partie de l'année. En effet, les travaux des carrières ne présentent pas habituellement la même activité pendant toute l'année. Il y a souvent, l'hiver, une période de chômage, soit à cause de la difficulté qu'oppose le froid à l'extraction de la pierre, soit à cause du ralentissement des constructions pendant cette période de l'année. Ce chômage commence à la Toussaint et finit au 1er avril. Pendant ces cinq mois, la plupart des ouvriers sont congédiés. C'est alors que les carriers émigrants, venus du Limousin ou de toute autre contrée, retournent au pays. Le patron ne garde que quelques ouvriers, qu'il emploie, sans profit immédiat, à des travaux qui préparent l'exploitation de l'été.

Les ouvriers émigrants forment la grande majorité des ouvriers employés aux carrières. Sur 2,980 ouvriers carriers occupés dans l'arrondissement méridional du département de la Seine, 900 seulement appartiennent aux localités, 2,080, sont des émi-

(1) V. *Ouvriers des deux Mondes*, t. II, p. 90.
(2) T. II, n° 11.
(3) V. le détail, *ibid.*, p. 91, 92.

grants périodiques venus principalement du Limousin, du Velay, du Gévaudan, de la Bourgogne (Côte-d'Or et Yonne), de la Normandie (Orne et Calvados) et de la Bretagne. On leur donne le nom générique de Limousins, parce que ces derniers forment le plus grand nombre.

On va voir que cette population ouvrière se rattache beaucoup plus, par ses idées et par ses habitudes, au type social dont elle est issue qu'au type spécial de l'art des mines.

En effet, les ouvriers carriers à leur retour au pays, s'y adonnent aux travaux agricoles que permettent la nature de la contrée et la saison. Le plus souvent, ils sont propriétaires d'un petit domaine que leur femme dirige seule pendant la belle saison. Ainsi le travail des carrières, loin de les détacher de la culture, leur fournit au contraire les ressources nécessaires pour améliorer l'exploitation de leur domaine. Ils conservent donc leur caractère rural et ne subissent presque pas l'influence du travail des carrières et du voisinage de Paris. Ils se tiennent habituellement à l'écart du reste de la population, et gardent leurs mœurs provinciales (1).

Ils sont presque tous pères de famille et très laborieux. Les habitudes de sobriété et d'économie sont maintenues chez eux par le désir de rapporter au pays une plus grosse somme d'argent, qui leur permettra d'acheter quelque nouveau morceau de champ. Le matin, ils se mettent à l'ouvrage sans manger : à neuf heures, le repas se compose uniquement d'un morceau de pain et d'un peu de beurre ou de fromage ; même régime au repas de deux heures : au souper, ils se contentent d'une soupe ; ils consomment rarement de la viande, plus rarement du vin. Beaucoup ne mangent qu'à onze heures un morceau de pain sec et attendent ainsi leur maigre souper. Pour économiser quelques sous, ils font eux-mêmes leur lessive chaque semaine. Grâce à cet esprit d'épargne, ils arrivent à mettre de côté des sommes assez fortes qu'ils envoient ou rapportent au pays : quelques-uns amassent ainsi, dans une seule campagne, jusqu'à 400 francs.

(1) *Ouvriers des deux Mondes*, t. II, p. 97 à 100.

En général, ces ouvriers se font remarquer par leur esprit d'obéissance, par leurs mœurs régulières, par leurs sentiments religieux, résultats de leur éducation rurale. C'est également à leur origine rurale qu'ils doivent le fonds de vigueur et de santé qui leur permet de faire un travail pénible, en se contentant d'une nourriture aussi peu substantielle (1).

Il est donc bien évident que ces ouvriers de carrières ne peuvent nous fournir le type normal de l'art des mines, car ils tiennent beaucoup plus du paysan que du mineur.

En résumé, si certains gîtes affleurants peuvent nous offrir l'exemple d'un petit nombre de familles vivant principalement de leur exploitation, ils ne nous présentent pas le spectacle d'une population minière.

Il y a cependant une espèce particulière de gîtes affleurants qui fait exception : ce sont les mines d'or.

Ces dernières, bien que généralement affleurantes, puisque l'or se recueille le plus souvent dans certains sables de la surface, constituent des populations entières qui vivent *exclusivement* de l'exploitation minière.

Cette exception tient à ce que, contrairement à ce que nous avons vu être le caractère habituel des gîtes affleurants, l'or est une matière très précieuse et qui présente une haute valeur d'échange.

Mais l'exception vient elle-même confirmer la règle. En effet, nous verrons plus loin que, si les mines d'or constituent un groupe spécial de population, ce groupe n'a qu'une existence *éphémère*. Les « chercheurs d'or » ne s'adonnent pas longtemps à ce métier. Ils ne peuvent, pas plus que les autres gîtes affleurants, nous fournir le type caractéristique, le type persistant des populations minières.

Où se trouve donc ce type?

(1) *Les Ouvriers des deux Mondes*, t. II, p. 485.

II.

Le type caractéristique des populations minières est fourni essentiellement par les populations des *mines profondes*, c'est-à-dire des mines qui exigent des travaux d'art considérables.

Ce sont ces travaux qui constituent véritablement l'*art* des mines; ce sont eux qui élèvent l'exploitation des mines au rang des travaux d'*extraction*. Les substances minérales ne sont pas produites par le concours des efforts de l'homme, comme les plantes et les animaux que développe la culture; elles sont donc par nature un objet de *simple récolte*, et c'est bien le caractère qu'elles gardent, nous venons de le voir, quand leur exploitation n'exige pas de travaux d'art : c'est le cas le plus ordinaire des mines affleurantes.

Mais dès qu'au contraire les mines exigent des travaux d'art, — ce qui a lieu dans les mines profondes, — les longs efforts que le mineur doit faire avant de recueillir le moindre produit minéral équivalent, et au delà, aux efforts prévoyants par lesquels l'agriculteur doit patiemment préparer les fruits de la terre, c'est dès lors un travail d'*extraction*, c'est-à-dire un travail de longue préparation, antérieur à la jouissance de tout produit; ce n'est plus à aucun titre un travail de simple récolte.

C'est donc la nécessité des travaux d'art qui donne aux mines leur caractère spécial et bien accentué. Elle leur imprime trois conditions nouvelles qui élèvent décidément l'art des mines non seulement au-dessus de la culture, mais au-dessus de l'art des forêts dans la complication du système social.

1° *Les mines profondes développent l'agglomération du personnel ouvrier.*

Dans ces mines, le personnel ouvrier doit être nombreux et constamment nombreux, à cause des travaux d'art considérables qu'il faut entreprendre, entretenir et poursuivre d'une façon constante. Ce ne peut pas être un personnel intermittent : le travail ne pourrait être interrompu sans grand dommage : toute in-

terruption exposerait la mine à des éboulements et à des inondations.

De plus, ce personnel doit forcément s'agglomérer, à cause de la nécessité de se rapprocher le plus possible de l'entrée de la mine. Cette agglomération est une nouvelle source de complications sociales : difficulté plus grande pour alimenter la population; difficulté pour maintenir l'ordre et le respect de la loi morale; difficulté pour l'exercice du patronage et du gouvernement, etc.

2° *Les mines profondes donnent une plus grande importance aux cultures intellectuelles.*

Il faut en effet des connaissances physiques, chimiques, mathématiques, mécaniques, très développées, pour exécuter les grands travaux d'art que nécessite l'art des mines. Il faut, par exemple, pouvoir apprécier la proportion de métal contenue dans le minerai exploité; suivant cette proportion, l'exploitation donnera des profits ou des pertes. Or cette proportion est difficile à déterminer; pour l'obtenir, il faut des analyses délicates. En outre, on doit tenir compte des difficultés de l'exploitation, des frais de traitement et du prix des matières premières, des frais de transports. Tel minerai, par exemple, pourra être considéré comme avantageusement exploitable, s'il est contenu dans une roche tendre d'un abatage facile, si le traitement en est économique, par suite de circonstances locales. Au contraire, il ne sera pas avantageux dans d'autres conditions.

Ainsi encore l'exploitabilité varierа beaucoup suivant la valeur du métal. Par exemple, pour le fer qui a peu de valeur, le minerai devra renfermer 20 à 25 0/0 de métal; la valeur du plomb étant plus grande, on pourra se contenter de 5 0/0; pour l'étain, qui a une assez grande valeur commerciale et qui est d'un traitement facile, un 1/2 0/0 pourra suffire. Notez que toute erreur d'appréciation peut entraîner des pertes considérables. Il faut en outre des connaissances scientifiques spéciales pour séparer le minerai de la gangue terreuse qui l'enveloppe, ou pour séparer les divers minerais qui se trouvent plus ou moins associés. Pour ces opérations compliquées, il faut construire des appareils à

concasser, à broyer le minerai, des appareils classificateurs, des appareils de lavage, etc.

On voit que, pour diriger une exploitation en mines profondes, on doit posséder une grande variété de connaissances; il faut donc faire appel à un corps d'ingénieurs.

3° *Les mines profondes compliquent les conditions du patronage.*

D'abord elles exigent une très longue prévoyance, à cause de l'aléa que présente l'exploitation. Les filons peuvent être tout à coup interrompus, ou tout au moins diminuer de richesse. Il faut donc faire constamment et à l'avance des travaux de recherche, si on ne veut pas être exposé brusquement à des chômages imprévus.

On voit dès lors que la prévoyance exigée par ces mines est bien supérieure à la prévoyance exigée par les forêts. Ici, en effet, la régularité de l'exploitation n'est pas assurée par la nature elle-même; c'est le patron seul qui doit y pourvoir. On sent par là que l'on s'engage dans de nouvelles et plus graves complications sociales. Dans l'art des forêts, l'homme est guidé et soutenu par la marche de la nature, qui règle elle-même la production du bois d'une façon invariable. Dans l'art des mines, au contraire, l'homme doit vaincre l'obstacle que lui oppose l'irrégularité de la nature. Le patron aura donc à mettre en œuvre une perspicacité plus éclairée, des aptitudes intellectuelles et morales plus hautes; il faudra un patronage renforcé.

Il faudra en outre des ressources accumulées considérables.

Une mine est, par elle-même, une propriété importante, car elle exige une grande étendue. Elle nécessite en plus des travaux préliminaires très coûteux. Il faut reconnaître l'existence du gîte; puis entreprendre des travaux d'exploration, afin de déterminer la direction des filons, leur allure, leur puissance. Ces travaux d'exploration varient suivant la nature du terrain et du gîte : si la couche est en pente et vient affleurer à une montagne, il faut reconnaître le gîte par une galerie horizontale; si la couche est plus profonde et n'affleure nulle part, il est nécessaire de creuser des puits verticaux et de pratiquer des sondages. Tous ces travaux sont à la fois coûteux et difficiles et doivent être

entrepris avant qu'on ait retiré un produit quelconque de la mine.

L'exploitation elle-même n'est pas moins dispendieuse. Elle exige un outillage beaucoup plus important et plus compliqué que la culture et l'art des forêts : il faut des machines et des fourneaux assez puissants pour creuser la mine, traiter et transporter le minerai ; il faut un personnel et des bâtiments considérables.

Il est d'ailleurs nécessaire de savoir maintenir un fonds de réserve élevé, à cause du caractère essentiellement aléatoire de l'exploitation. Il faut toujours marcher, en dépit de la dépense, afin d'éviter ultérieurement une dépense plus forte. Toute interruption dans les travaux rendrait l'entreprise plus onéreuse, à cause de l'effondrement des galeries et de l'inondation.

Pour préserver les populations ouvrières des conséquences de cet aléa, il faudra un patron encore plus prévoyant et encore plus riche que le patron forestier.

Ce qui complique encore le rôle du patron, c'est la nécessité de patronner à la fois deux classes distinctes : celle des ouvriers et celle des ingénieurs.

Cette complexité, qui constitue pour elle-même une difficulté, est encore aggravée, par ce fait que le patron ne gouverne les ouvriers qu'à travers un corps d'ingénieurs. C'est donc non seulement un double patronage à exercer, mais un patronage indirect : c'est un patronage à deux sujets et à deux degrés.

Telles sont les causes impérieuses qui amènent à constater que l'art des mines constitue un nouveau degré de complication sociale, et qu'il doit, par conséquent, être distingué des divers types que nous avons précédemment décrits.

Mais si l'art des mines forme un groupe distinct, à cause des différences qu'il présente par rapport aux types précédents, il s'en rapproche cependant assez pour être classé immédiatement après.

1° Les mines sont une exploitation des *produits naturels*, comme

le pâturage, la pêche, la chasse, la culture et l'art des forêts. Pas plus que dans ces divers travaux, l'homme ne crée le produit qu'il exploite; c'est la nature qui le lui fournit. Il doit donc également s'accommoder aux conditions imposées par le milieu; il est également dominé par l'influence du sol. Aussi les populations minières, comme les précédentes, ont-elles le genre de stabilité qu'impose la stabilité même du milieu physique.

2° Les mines constituent un *travail d'extraction*. Par là, elles diffèrent, il est vrai, du pâturage, de la pêche et de la chasse, qui sont de la simple récolte, mais elles se rapprochent de la culture et de l'art des forêts, qui appartiennent également au groupe des travaux d'extraction.

3° Enfin, comme l'art des forêts, l'art des mines ne constitue pas un *art nourricier*, puisqu'il ne fournit pas directement la matière de l'alimentation, et, toujours comme l'art des forêts, il exige un *grand patron*, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

En passant directement de l'art des forêts à l'art des mines, nous abordons par conséquent le type social le plus étroitement lié aux précédents; nous suivons donc la marche méthodique de toutes les sciences.

III.

Si les mines profondes donnent le type normal de l'art des mines, il y a lieu cependant d'établir une distinction parmi ces dernières. En effet, elles ne présentent pas toutes, au même degré, les caractères sociaux particuliers aux mines profondes.

Celles qui offrent les conditions les plus constantes et, par conséquent, les plus simples, sont les *mines métalliques*.

Elles ne sont pas soumises, comme les mines de houille, à de brusques modifications, à des influences multipliées et changeantes. Elles présentent, par conséquent, tous les caractères d'un type normal, et la science sociale doit les prendre pour point de départ de l'étude des populations minières.

En parcourant les diverses phases de l'exploitation des mines

métalliques, nous allons nous rendre compte des causes et des circonstances qui ont donné naissance à ce type et qui lui ont imprimé son caractère à la fois constant et simple.

Pendant toute l'antiquité, on a exploité principalement les mines métalliques affleurantes au sol. Les faibles moyens dont on disposait alors ne permettaient guère d'entreprendre des travaux difficiles et compliqués.

Lorsqu'on était obligé de descendre plus profondément pour atteindre le minerai, on exploitait généralement à ciel ouvert ou au moyen de galeries peu étendues et n'exigeant que des travaux d'art faciles.

C'est ainsi, qu'au témoignage de Pline, les Romains exploitaient diverses mines en Espagne.

Les anciens ne connaissaient d'ailleurs que huit ou neuf métaux, principalement le cuivre, que nous voyons employé par les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs et les Romains pour divers usages domestiques, tels que vases, armes, médailles, monnaies; le plomb, que l'on désignait dans l'antiquité sous le nom de saturne, — on sait que les livres d'Hésiode furent écrits sur des lames de plomb; — l'étain, que les anciens ont employé avant le fer pour les armes, les outils, les statues; le fer, que signale déjà Homère, mais qui néanmoins ne se répandit que plus tard à cause de la difficulté de son extraction.

Plutôt que d'entamer profondément le sol, on trouvait plus commode de s'approvisionner des métaux dont on avait besoin au moyen du commerce, en les faisant venir des pays où on les rencontrait à proximité de la surface. C'est ainsi que les Phéniciens et les Carthaginois allaient le chercher jusqu'en Grande-Bretagne et aux Sorlingues, les fameuses îles Cassitérides. On procédait donc comme on le fait encore aujourd'hui pour les gîtes affleurants.

En résumé, pendant l'antiquité, l'art des mines ne s'éloigne guère du type des gîtes affleurants, et ne saurait, par conséquent, fournir les caractères essentiels des mines profondes. C'était un art des mines rudimentaire.

Les Romains, il est vrai, essayèrent d'exploiter les mines profondes. Mais ces tentatives, outre qu'elles eurent peu de développement, furent constituées dans des conditions purement artificielles.

En effet, ces exploitations étaient uniquement *administratives*. Une inscription paraît mentionner les *procuratores ferrariarum* des trois provinces de Norique, Pannonie et Dalmatie. Ces exploitations minières se développèrent exclusivement sous l'action du fisc impérial. Tout ce qui était compris *intra fines metallorum*, comme les puits de mines, les carrières, les bains, les marchés, les industries, les ouvriers, les artisans, etc., était soumis à l'autorité et à la juridiction du *procurator metallorum*. Le procurator avait au-dessous de lui un entrepreneur ou *conductor*, dont les *droits* et les obligations étaient établis par un règlement (1).

Ces exploitations avaient un caractère tellement artificiel et arbitraire qu'elles ne se maintenaient que grâce aux puissants moyens de contrainte dont disposait l'administration impériale. Il était très difficile de trouver des ouvriers libres pour ce travail.

Le travail des mines était si peu en faveur qu'on le considérait comme déshonorant et qu'on l'abandonnait aux esclaves et aux condamnés. Cette opinion provenait de l'origine pastorale des populations de l'antiquité : on sait en effet que les pasteurs éprouvent un éloignement invincible pour tous les travaux qui consistent à entamer le sol (2). Du temps de Tacite, la profession d'ouvrier des mines était encore considérée comme dégradante. « Pour surcroît de honte, dit-il, les Gothins exploitent le fer. » Se soustraire à ce travail était l'ambition de tous les ouvriers employés aux mines : aussi, lorsque les Goths envahirent la Thrace, tous les mineurs saisirent cette occasion avec empressement et se réfugièrent au milieu des barbares.

Un mode d'exploitation aussi compliqué et aussi artificiel ne pouvait être durable ; il disparut en effet avec l'administration ro-

(1) V. François Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, c. II, § 1.
(2) V. *La Science sociale*, t. II, p. 411 à 413, 417 ; III, p. 330.

maine, et l'exploitation des mines métalliques profondes fut, du même coup arrêtée.

Après l'établissement des peuples du Nord dans l'occident de l'Europe, commença une nouvelle période, qui devait enfin imprimer à l'art des mines métalliques un caractère constant et simple.

Cette évolution est caractérisée par ce fait que les mines deviennent la dépendance d'un domaine rural. L'exploitation des métaux est surtout entreprise par les grands propriétaires du sol et l'atelier minier se trouve régi par le même patron et par les mêmes coutumes que l'atelier agricole auquel il est lié.

Cette transformation est due à la substitution, dans l'Occident, des peuples issus de pêcheurs aux peuples issus de pasteurs.

Les peuples issus de pêcheurs n'éprouvaient plus le même éloignement pour la culture. Ils l'entreprenaient par eux-mêmes et non pas, comme les anciens, au moyen d'esclaves ; aussi s'installaient-ils à la campagne et non dans les villes comme les peuples issus de pasteurs ; les grands propriétaires étaient des ruraux et non des urbains.

Ils furent, dès lors, portés à tirer de leurs propriétés rurales tout ce que pouvait donner non seulement le sol, mais le sous-sol. Résidant en permanence sur leurs domaines, ils furent en mesure de prendre eux-mêmes la direction de cette double exploitation. C'est ainsi que les mines devinrent une dépendance naturelle des grands domaines ruraux.

Dès ce moment, l'exploitation des mines prit non seulement un caractère spontané, mais une existence durable. Ce fut un type essentiellement résistant, parce qu'il s'appuyait sur le travail par excellence le plus stable, la culture. Il présentait les deux caractères fondamentaux auxquels nous devons reconnaître un type normal et élémentaire, la spontanéité et la durée.

Il a en effet régné, au moyen âge, dans la plus grande partie du nord et de l'occident de l'Europe, et il est encore aujourd'hui dominant en Angleterre, dans certaines régions du nord de l'Europe et dans beaucoup de pays d'origine anglo-saxonne.

Sous les influences occidentales, il a même été introduit en Russie, où on le rencontre encore de nos jours. « L'alliance intime de l'agriculture et de l'insdustrie, dit Le Play, est le caractère saillant des établissements métallurgiques de la Russie. Les mines russes sont toutes exploitées pour le compte de grands propriétaires (1). »

Ce n'est pas le hasard qui a créé cette alliance de la culture et de l'exploitation des mines. Il y a entre ces deux genres de travaux une relation étroite. L'exploitation des mines était en effet pour les grands propriétaires ruraux le moyen le plus naturel et le plus avantageux d'utiliser le bois de leurs domaines. Ils étaient d'autant plus portés à en tirer ce parti, que le sol était alors, beaucoup plus qu'aujourd'hui, couvert d'immenses forêts. Aussi utilisèrent-ils ce bois pour opérer la fusion du minerai et pour les travaux de soutènement que nécessitent les galeries souterraines.

L'invention du haut fourneau, au seizième siècle, en permettant de traiter le minerai plus énergiquement et plus en grand, vint encore fortifier cette alliance de la culture et des mines. Les propriétaires sentirent alors le besoin d'aménager les forêts, afin d'accroître la production du bois.

Le haut fourneau eut un autre effet : il permit de tirer parti plus avantageusement des mines profondes et donna ainsi à l'art des mines une nouvelle impulsion.

C'est surtout alors que l'exploitation minière prend son caractère propre, tout en restant liée à la culture. D'une part, elle développe chez les patrons ruraux des qualités nouvelles : une prévoyance et une science technique supérieures à celles que nécessite l'agriculture. D'autre part, elle crée une catégorie d'ouvriers occupés exclusivement au travail des mines.

La découverte de la houille fut le point de départ d'une transformation et beaucoup plus considérable.

Elle rendit les mines métalliques indépendantes des forêts, en fournissant, pour la fusion du minerai, un combustible plus

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 133.

économique, indéfiniment abondant et facilement transportable. Elle permit ainsi d'augmenter la production de certaines mines métallifères.

Elle donna en outre naissance à une nouvelle catégorie de mines qui a imprimé à l'exploitation minière un prodigieux développement. Les mines de houille constituent en effet un travail d'extraction d'autant plus intense que ce produit sert de force motrice à toutes les industries. La houille a amené, en quelque sorte, l'explosion de l'art des mines.

Mais si la houille a permis aux mines de se passer de la forêt, elle n'a pas, pour cela, fait disparaître le caractère essentiel du type simple, qui consiste dans l'alliance de la culture et des mines métallifères profondes. Cette alliance a pu se maintenir, en dépit même du développement imprimé à l'art des mines par la houille, et nous verrons qu'elle a précisément pour résultat de conjurer certaines conséquences que la houille introduit dans l'art des mines.

En somme, l'art des mines appliqué à la houille a présenté des complications spéciales. Ce fait nous permet de conclure que les mines métalliques profondes sont le type à la fois simple et caractéristique de l'espèce.

C'est donc de ces dernières que nous parlerons d'abord; nous n'aborderons qu'ensuite l'étude des mines de houille.

Quant aux mines affleurantes, ce que nous venons d'en dire ici nous a conduits à cette conclusion, qu'elles n'ont qu'une influence sociale très restreinte et qu'il n'y a pas lieu de les étudier davantage à propos de l'art des mines.

Mais, comme nous l'avons annoncé, il y a une exception en ce qui concerne les mines d'or, et, avant de passer outre, nous devrons les étudier, dans notre prochain article.

(*A suivre*).

Edmond Demolins.

L'EMPIRE RUSSE

EN ASIE.

III.

LA COLONISATION DE LA SIBÉRIE SEPTENTRIONALE (1).

Nos précédentes études sur la Sibérie ont montré comment la zone des steppes du sud se peuplait peu à peu de colons russes, tandis que les indigènes, sous la double contrainte du besoin de vivre et du *cantonnement*, se transformaient en agriculteurs et en mineurs.

Voilà donc toute une partie du vaste territoire russo-asiatique qui paraît définitivement soumise aux influences européennes et à la domination du Tzar. La Sibérie du sud est en passe de devenir une véritable Russie.

Le spectacle est tout différent si nous nous transportons sur les *steppes de toundras*, qui s'étendent au nord des grandes forêts sibériennes jusqu'aux rives de l'océan Glacial. Là, c'est à peine si l'on rencontre quelques marchands russes dans les petites agglomérations de cabanes que l'on décore du nom de villes.

Chabarowa, par exemple, où Nordjenskiold séjourna quelque temps pendant son célèbre voyage de circumnavigation, et que l'on appelle la *ville des Samoyèdes*, est simplement la « station d'été d'un clan de Samoyèdes qui font paître leurs troupeaux de rennes

(1) V. les articles précédents, t. V, p. 331 et 539.

dans l'île de Waigatsch, sur les toundras environnantes. Quelques Russes et Finnois russifiés de Pustoserk y viennent aussi faire un commerce d'échange en même temps que chasser et pêcher avec eux. En hiver, les Samoyèdes émigrent avec leurs troupeaux dans des régions plus méridionales, et les commerçants russes transportent leurs marchandises à Pustosersk, Mesen, Archangel et dans d'autres localités (1). »

Ainsi, les Russes ne s'établissent dans les centres intermittents que d'une manière temporaire et provisoire; il n'y a rien là qui ressemble à une occupation sérieuse du pays.

« En 1875, un *prikaschik* (administrateur) et trois ouvriers russes habitaient toute l'année à Goltschicha. Sverevo avait un seul habitant et Priluschnoj comptait pour toute population un vieillard et son fils. Tous étaient extrêmement pauvres (2). »

Un peu plus au sud, mais toujours en pleine toundra, on rencontre parfois, le long des fleuves, des *zimoviés* ou villages de marchands russes qui vivent de leur commerce avec les nomades voisins, mais nulle part on ne trouve de colons fixés au sol par la culture. La chasse, la pêche et le commerce, tous genres d'activité exigeant de fréquents déplacements, sont les seuls travaux auxquels on se livre. Il y a à cela une raison majeure, c'est que le sol de la toundra *n'est pas transformable*.

Ce point est important : il explique souverainement l'échec de la colonisation russe dans cette contrée et la situation misérable des indigènes depuis la conquête. Nous allons donc nous y arrêter un instant.

I.

La *toundra* est une *steppe*, c'est-à-dire un espace absolument dépourvu de toute végétation forestière et produisant seulement des plantes herbacées. Les mousses y dominent, entremêlées çà et là de lichens et de fleurs arctiques; l'uniformité de la végéta-

(1) Nordjenskiold, *Voyage de la Vega autour de l'Asie et de l'Europe*; Paris, Hachette, 1883, t. I, p. 70 et 71.

(2) *Ibid.*, p. 173.

tion, la vaste étendue des horizons, leur monotonie écrasante, le manteau de neige gelée qui couvre la terre pendant une grande partie de l'année, tout rappelle les steppes des hauts plateaux, mais la cause qui arrête le développement de la forêt n'est plus la même.

Ce qui préserve la steppe de l'envahissement des espèces arborescentes, c'est l'absence d'humidité; le soleil brûlant qui fond les neiges absorbe rapidement l'eau qui pénètre le sol, et les graines d'arbres promptement germées donnent naissance à de longs fils ligneux bientôt desséchés. L'herbe peut atteindre toute sa croissance dans un espace de temps fort court et s'accommode fort bien de ce régime, mais l'arbre ne saurait y résister.

Sur les bords de l'océan Glacial ce n'est pas l'humidité qui fait défaut. Les vents qui soufflent d'une façon constante du pôle vers l'équateur poussent sur la Sibérie orientale des nuages qui viennent se résoudre en pluies contre la haute muraille du plateau central asiatique et forment les immenses fleuves, tels que l'Obi, le Yénisséi, la Léna, dont le moindre mesure, sur une grande étendue de son parcours, plusieurs kilomètres de largeur. Bordée par la mer, traversée par d'innombrables cours d'eau, la zone des toundras possède toute l'humidité nécessaire à la croissance des arbres, mais elle manque de chaleur. La courte saison de chaleur lui donne naissance, comme la courte saison d'humidité donne naissance à la steppe.

Il est facile de s'en rendre compte, en examinant les derniers témoins de la végétation forestière qui luttent contre l'extrême rigueur du froid. Middendorf a relevé la hauteur d'un mélèze nain d'*un siècle et demi* aux confins de la toundra; on reconnaît difficilement dans cet arbuste informe et rampant, dont la plus grande dimension n'excède pas 48 centimètres, l'orgueilleux conifère des *taïgas* sibériennes (1). Cependant, au printemps quelques maigres bourgeons viennent témoigner d'un reste de vie et permettent de reconnaître l'essence du bois. Deux mois plus tard, ils ont disparu sous la couche épaisse de neige.

(1) Voir la gravure donnée par É. Reclus, t. VI, p. 613.

La neige est une des conséquences du froid qui nuit le plus aux arbres. Leur branchage couvert de masses neigeuses congelées n'a plus avec l'air extérieur aucune communication : la vie reste suspendue et la croissance s'arrête.

Mais une autre cause plus constante encore s'oppose à ce que les racines aillent chercher dans le sol la nourriture souterraine qui leur est nécessaire.

Sous ces climats extrêmes, la terre gèle à des profondeurs extraordinaires. Wrangell parle d'un puits de 95 mètres de profondeur creusé à Yakoutsk sans qu'on ait pu rencontrer une couche non gelée (1) ; or Yakoutsk n'est pas dans la zone des toundras ; on y trouve encore des arbres. Le degré de congélation est probablement assez faible pour que les racines se tracent un chemin ; mais plus au nord, la terre devient absolument impénétrable et les arbres ne pouvant se nourrir ni dans le sous-sol ni dans l'air sont contraints de disparaître.

Dans une telle contrée, il ne peut pas être question d'agriculture. La terre se refuse obstinément et invinciblement aux transformations que l'homme lui fait subir dans d'autres pays. Force est donc de se contenter de ce qu'elle produit naturellement.

Il est aisé de comprendre maintenant que les Russes épars dans quelques *zimoviés*, le long des fleuves, ne peuvent vivre que de productions spontanées ou d'un commerce d'échange. Il est matériellement impossible que des colons proprement dits se fixent sur un sol aussi rebelle à toute transformation.

Que l'on fasse d'ailleurs le recensement par professions des Européens qui habitent ces stations éloignées, on ne trouvera que des fonctionnaires, des déportés ou des marchands. Les fonctionnaires et les déportés ne sont pas là de leur plein gré, mais on peut se demander ce que viennent y faire des marchands, à quel commerce ils peuvent se livrer avec les Samoyèdes, les Tongouses ou les Tschuktchis.

(1) *Le Nord de la Sibérie, voyage parmi les peuplades de la Russie asiatique et dans la mer Glaciale*, par MM. de Wrangell, Matiouchkine et Kozmine, t. I, p. 120, note.

Ce sont eux, cependant, qui ont les premiers pénétré dans ces parages, frayant ainsi la voie à la domination russe.

Ils y étaient attirés par la présence de deux objets principaux, les pelleteries et l'ivoire. Le pelage des animaux arctiques n'est pas, comme on pourrait le croire, parmi les plus estimés, mais la grande abondance de ces animaux, ours blancs, renards polaires ou *isatis*, etc., permet aux négociants des voyages fructueux. A la foire de Nijni-Kolymsk, sur la Kolyma, par le 69e parallèle, à celle d'Ostrovnoyë, sur l'Aniouy, il se fait un trafic important de ces fourrures.

Quant à l'ivoire, il se trouve en abondance sur les rives les plus septentrionales de l'océan Glacial et dans les îles de la Nouvelle-Sibérie. Il provient du *mammouth*, sorte d'éléphant aujourd'hui disparu, mais à une époque relativement récente. Nordjenskiold estime à 40,000 environ le nombre des défenses de mammouths qui ont été recueillies dans ces contrées depuis leur découverte (1).

C'est l'appât de ces objets qui a déterminé quelques marchands russes à pousser leurs voyages jusqu'aux limites du continent et à fonder sur des points extrêmes les rares stations commerciales auxquelles leur passage annuel donne un peu de vie.

A leur suite sont venus des fonctionnaires envoyés par le gouvernement russe pour prendre possession du pays au nom du Tzar et imposer aux populations un tribut de pelleteries nommé *yasak*, qui est à la fois une source de revenus pour le trésor impérial et la reconnaissance du droit souverain de la Russie.

Il est intéressant de voir quel a été sur les populations des toundras l'effet de cette conquête.

Antérieurement à la découverte de la Sibérie septentrionale, la vie nomade était beaucoup plus développée que la vie sédentaire.

Si parfois un Samoyède, un Tongouse, un Youkaguire se fixait près d'un fleuve ou sur la limite de la région forestière, c'était à la suite d'une épizootie à laquelle son troupeau de rennes avait

(1) Nordjenskiold, p. 360 et 361.

succombé ; alors il avait recours à la pêche et à la chasse pour soutenir son existence, et tout son désir était de se reconstituer un troupeau en prenant, au moyen de mille ruses, et en apprivoisant les rennes sauvages qui vivent sur la toundra et dans les forêts peu épaisses de l'extrême nord.

L'immense majorité parcourait le désert glacé avec de nombreux troupeaux de rennes *privés*. Ces rennes servaient de moyens de transport, fournissaient la nourriture, la matière première du vêtement et de l'habitation ; ils suffisaient entièrement à tous les besoins de leurs maîtres. Bref, les pasteurs de rennes de la zone du nord vivaient à peu de chose près comme les pasteurs de chevaux des steppes asiatiques. Assis sur son traîneau attelé de trois, quatre et même six rennes, chaque membre de la tribu se transportait rapidement d'un pâturage à l'autre en poussant devant lui le demeurant du troupeau. Comme le Mongol vit à cheval, le Samoyède vivait dans son traîneau.

Le renne était donc pour les nomades l'animal indispensable par excellence.

Seul, il peut s'accommoder de l'herbage de la toundra. « Le lichen, dit Buffon, est la nourriture ordinaire du renne (1) ; » à son défaut, il broute la mousse (2) ; mais, pour nourrir un troupeau de rennes sur ces pâturages peu fournis, il faut jouir d'une immense étendue de terrain. L'agilité du renne lui permet de franchir de grandes distances et sa domestication en fait un animal de trait capable d'amener avec lui les familles qui vivent de son lait et de sa chair.

Mais, nous l'avons déjà vu, un gouvernement régulier n'aime guère à voir ses contribuables errer perpétuellement. Sans doute, les Youkaguires ou les Tongouses ne créaient pas un danger bien grave pour la puissance russe ; toutefois, il était très laborieux de percevoir l'impôt du *yasak* sur des populations toujours en mouvement, difficiles à dénombrer, impossibles à saisir.

Là, comme dans les steppes du sud, la Russie imposa à ses nouveaux sujets la contrainte du *cantonnement*.

(1) Buffon, *Histoire naturelle*, t. VII, p. 43, édition de 1769.
(2) E. Reclus, t. VI, p. 620.

Dès lors, l'existence du renne était fortement menacée.

Elle était plus menacée que celle des chevaux dans les steppes méridionales, parce que la puissance nutritive de la toundra est moindre en général que celle des steppes; par conséquent, les déplacements du troupeau doivent être plus fréquents et plus longs; d'où il suit tout naturellement que le cantonnement agit sur des nomades en raison inverse de la fertilité de leurs pâturages.

Cela est tellement vrai que le renne domestique disparait avec rapidité de l'aride toundra. Il est rare surtout dans les parties les plus voisines des établissements européens; on le retrouve presque partout chez les Tschuktchis, dans la péninsule de Behring, parce que, l'influence russe s'y faisant peu sentir, le cantonnement est moins étroit et moins sévère.

Nordjenskiold a bien observé des tribus samoyèdes pourvues de grands troupeaux de rennes, mais il nous donne, sans s'en douter peut-être, la raison de cette exception : ces tribus viennent chaque année sur les bords du Jugor-Schar, détroit qui sépare le continent de l'île de Waigatsch, et envoient pendant tout l'été leurs rennes sur les pâturages très substantiels de cette île. Là, ils sont à l'abri du cantonnement russe ou à peu près.

Voyons maintenant ce que deviennent les nomades auxquels la contrainte étrangère a fait perdre leurs rennes.

Ces nomades se transforment immédiatement en sédentaires.

Cela ne veut pas dire qu'ils passent toute l'année dans le même village; nous allons voir tout à l'heure qu'il leur faut se déplacer plusieurs fois par an pour résoudre à grand'peine le problème du pain quotidien, mais ils vivent dans des demeures fixes et passent toujours la mauvaise saison dans une cabane, où ils recueillent autant de provisions qu'ils peuvent le faire.

Le résultat le plus frappant de la transformation que leur impose le cantonnement, c'est une grande complication dans la recherche des moyens d'existence.

Avec la vie nomade et les troupeaux de rennes, la prévoyance n'était pas une qualité nécessaire; chaque jour, le lait donnait à

la famille une alimentation suffisante, que variaient parfois la viande même de l'animal, les produits de la chasse et de la pêche; mais le fond de la nourriture quotidienne était fourni par le troupeau.

Avec la vie sédentaire, la prévoyance, et une prévoyance étendue, devient d'une absolue nécessité. Pour s'en rendre compte, il faut suivre pas à pas, d'après les récits des voyageurs, l'existence d'une famille de cette contrée.

La relation de l'amiral de Wrangell, qui passa trois années entières à Nijni-Kolymsk, nous permettra cette observation (1).

La pêche est le principal moyen d'alimentation des riverains de la Kolyma. Elle commence au mois de juin, au moment où la rivière brise ses glaces, et une énorme quantité de poisson s'offre alors aux pêcheurs. *Il faut avoir grand soin d'en faire une ample provision pour l'hiver suivant*, et chacun se met en devoir de jeter ses filets pendant les quelques jours que dure la descente du poisson: puis on s'empresse de préparer tout ce qu'on a pris sous forme de *youkola*, c'est-à-dire qu'on fait sécher ou fumer chaque poisson, après l'avoir fendu et en avoir retiré les parties intérieures, qui fournissent une grande quantité d'huile.

Aussitôt ce soin terminé, on court vers les côtes, que fréquentent à ce moment des bandes de cygnes, d'oies et de canards. Tout ce qui tombe sous le fusil, la flèche ou le bâton est fumé ou bien enterré dans la neige, de manière à se conserver pour l'hiver.

Vers la même saison, les habitants *les plus prévoyants et les plus actifs* (2) se livrent sur la toundra ou dans les forêts avoisinantes à la chasse du renne sauvage. Les animaux capturés sont dépecés et conservés par des procédés analogues.

Dès le mois de septembre, d'immenses bancs de harengs remontent la Kolyma; mais leur passage n'est pas régulier chaque année. Parfois, pendant deux ans de suite, on ne peut en faire que d'insignifiantes provisions; parfois aussi un seul coup de filet en enlève plusieurs milliers; en tous cas, le passage est

(1) Wrangell, t. I, p. 136 à 167.
(2) *Ibid.*, p. 145.

toujours de courte durée; dans un espace de trois verstes autour de Nijni-Kolymsk, il dure trois jours.

Enfin, lors des premières gelées de l'automne, on pratique dans la glace, qui recouvre déjà le fleuve, des trous par lesquels on introduit des filets de crin: c'est la pêche d'automne; elle se prolonge plus ou moins suivant les années et les stations, mais prend toujours fin au moins de décembre, époque à laquelle la rigueur du froid et l'obscurité forcent chacun à regagner sa demeure.

C'est alors que commence la saison morte, celle où se consomment les provisions accumulées pendant l'été. Suivant que ces provisions sont abondantes ou rares, le printemps change de physionomie pour les habitants des rives de la Kolyma. Si la saison de chasse a été peu fructueuse, si l'on n'a pas su profiter des courts moments de passage des poissons, il se déclare au printemps une véritable disette. La rigueur du froid est trop grande pour qu'on puisse se livrer à la pêche; le poisson ne sort pas encore de ses profondes retraites. Même, la ressource précaire de la chasse est interdite aux infortunés Tongouses, dont les chiens, épuisés par la faim, se refusent à tout service de trait.

Or, sans le chien, sans le traîneau, il n'y a pas de chasse, il n'y a pas surtout d'approvisionnement possible sur la toundra. Quand le renne vient à disparaître par suite de l'étroitesse des parcours permis, c'est le chien qui le remplace dans l'office de transporteur. Tous les voyageurs vantent la force, la docilité et la rapidité de ces animaux, qui rendent, disent-ils, aux sédentaires les mêmes services que les rennes rendent aux nomades: mais, tandis qu'un troupeau de rennes peut nourrir une tribu nomade, les attelages de chiens partagent et contribuent à épuiser les provisions de la famille sédentaire qu'ils servent. C'est avec du poisson conservé qu'on les nourrit, et ce fait indique suffisamment combien le chien est indispensable et combien il est inférieur au renne domestique. Il faut à un chien ordinaire, pour sa nourriture annuelle, une quantité de poissons équivalente à des milliers de harengs; c'est autant de pris sur la provision de la famille, autant d'ajouté aux travaux d'été.

Les populations de ces contrées apprécient très clairement la nécessité de ces animaux pour le rassemblement de leurs provisions et la rapidité de leurs déplacements; Wrangell rapporte qu'une femme youkaghire, dont une épidémie avait presque entièrement détruit les attelages, n'hésitait pas à *nourrir de son lait* deux jeunes chiens qui seuls avaient échappé au fléau.

Ces quelques aperçus des travaux et de la vie des nomades soumis au cantonnement montrent combien ces travaux sont rudes et cette vie précaire. Un passage d'oiseaux ou de poissons vient-il à manquer pendant une année, en voilà assez pour exposer toute une population aux plus cruels tourments, souvent à la mort! Et contre cet affreux danger, aucun remède! Même dans les années ordinaires, beaucoup de familles moins prévoyantes ou moins bien douées souffrent de la faim, pendant les dernières semaines du printemps.

Wrangell fait un tableau lamentable de cette famine périodique, dont il eut trois fois le spectacle sous les yeux. « C'est alors, dit-il (1), qu'on voit des troupes de Tongouses et de Youkaguires, chassés des rives de l'Aniouy et de la toundra par le manque de subsistances, venir mendier dans les villages russes de la Kolyma. L'œil hagard, la face livide et décharnée, ces malheureux errent comme des morts échappés à la tombe; et s'ils rencontrent par hasard quelque cadavre de renne, mort de maladie, ils se jettent dessus comme une troupe de loups affamés, et dévorent cette dégoûtante proie dont ils ne laissent rien : os et peau, tout a été broyé sous leurs dents contractées par l'excès de la souffrance! Ceux qui viennent à Nijné-Kolymsk n'y trouvent, hélas! qu'une misère approchant de la leur. C'est au point que les habitants en sont quelquefois réduits à recourir aux misérables restes de la nourriture réservée aux chiens dont un grand nombre périssent! »

Le plus grave encore de cette situation, c'est que les ressources du pays en poisson et surtout en gibier diminuent de jour en jour. La vie sédentaire a toujours pour effet, d'ailleurs, d'épuiser

(1) T. I, p. 138.

rapidement les productions spontanées du sol, et cet effet se fait sentir ici d'une manière particulièrement intense, parce que le travail de l'homme ne peut rien ajouter à ce que fournit la nature. En épuisant les productions spontanées, dans un pays où le sol n'est pas cultivable, on épuise toute ressource.

Aussi non seulement les Russes ne peuplent pas la zone des toundras, mais ils la dépeuplent par le cantonnement.

C'est en vain que le gouvernement impérial s'est préoccupé d'établir des magasins à farine, pour subvenir aux besoins de la population ; « la longueur du trajet que le blé parcourt en élève le prix à un taux exorbitant (1), » et les indigènes ne trouvent qu'en petite quantité les objets d'échange, — ivoire ou pelleteries, — qui leur sont nécessaires pour l'acquérir. Ces objets d'échange s'épuisent comme le reste, plus que le reste même, car les animaux à fourrure deviennent beaucoup plus rares et on peut prévoir le moment où le commerce des défenses de mammouths prendra fin, puisque le mammouth a lui-même disparu.

Les établissements commerciaux des Russes sont menacés par ce fait, comme l'existence des familles indigènes. L'objet d'échange venant à manquer, le négociant quittera le pays et le misérable Youkaguire verra se dresser, plus terrible encore, devant lui le spectacle de la faim.

La colonisation a donc compromis l'existence de ces populations. Cette existence était-elle mieux assurée avant la conquête russe ?

II.

Même avant l'arrivée des Russes, lorsque les légères *nartas* parcouraient la toundra en toute liberté avec leurs attelages de rennes, la vie des nomades du nord de la Sibérie offrait parfois de cruelles péripéties.

Une épizootie venait-elle à se déclarer dans le troupeau, la tribu,

(1) Wrangell, t. I, p. 139.

dépourvue tout à coup de ses moyens ordinaires de subsistance et de transport, subissait une crise épouvantable. Il fallait alors recourir, momentanément du moins, aux ressources de la chasse et de la pêche, ressources qui ne sont pas *permanentes* dans ces climats et qui exigent par conséquent une grande prévoyance; or cette prévoyance faisait défaut et la population était souvent décimée par la famine.

Dans la péninsule de Behring, Nordjenskiold fut en rapport, pendant les dix mois de son hivernage, avec les Tschuktchis, pêcheurs qui vivent sur les bords de l'océan Glacial. Là aussi, on souffre de la faim. Le docteur Kjellman, médecin de l'expédition, raconte dans une de ses lettres qu'à de fréquents intervalles les Tschuktchis du voisinage viennent visiter la *Véga* et abordent les marins avec ces paroles : *Ouinga mouri kauka*, c'est-à-dire : « J'ai très faim, je n'ai rien à manger, donnez-moi un peu de pain. Ces malheureux, ajoute-t-il, souffrent beaucoup de la faim; ils ne trouvent plus à tuer de phoques, dont la viande constitue leur principale nourriture. Ils n'ont à manger que du poisson (deux espèces de morue), mais pour eux ce n'est pas une alimentation assez substantielle. Du reste, ils en manquent même depuis notre dernière entrevue (1). »

Bref, la nature est avare de ses dons et la rigueur du froid rend plus intense le besoin de la nourriture, plus compliqué celui de l'habitation et du vêtement.

Mais le genre de travaux auxquels se livrent les nomades des toundras leur impose une constitution familiale qui est précisément la mieux organisée pour tirer parti de ressources précaires.

Tous ces nomades sont en effet en *communauté*.

Ils vivent ensemble dans leurs tentes de peaux; ils tirent ensemble leurs *seines* (filets) longues de 40 mètres et plus; ils chassent ensemble les rennes sauvages, l'hippopotame, le veau marin; ensemble encore ils s'emparent des petits oiseaux à l'aide de grands filets (*pousch*).

(1) Nordjenskiold, l. l. 561.

On peut lire dans Pallas (1) la description de ces diverses chasses pratiquées par les Samoyèdes. Wrangell, Nordjenskiold témoignent aussi par leurs récits de la vie patriarcale des indigènes avec lesquels ils ont été en contact. Nordjenskiold remarque notamment qu'il est très difficile de dénombrer un village tchuktschis, parce que ses habitants passent toutes leurs journées les uns chez les autres et qu'on ne sait jamais au juste combien une tente abrite de personnes (2); il est seulement certain que plusieurs ménages vivent sous la même tente, ce qui est le trait caractéristique de la communauté, et ce détail est relevé par Wrangell et par Pallas pour d'autres peuplades (3).

Or la communauté est par essence un régime économique, un régime approprié aux populations pauvres. Vingt personnes vivant « au même pot et au même feu », comme on disait jadis, dépensent moins que ces mêmes vingt personnes divisées en cinq maisons différentes. Cela est aussi vrai dans les régions polaires qu'en France.

Par là, la communauté est comme une sauvegarde *contre la famine* dans une contrée aussi peu abondante en ressources alimentaires.

Elle est plus que cela; elle est nécessaire, d'une nécessité absolue pour l'exécution des divers travaux qu'exigent les besoins compliqués de l'habitation et du vêtement.

Il serait impossible à une mère de famille vivant seule avec son mari et ses enfants sur la toundra de suffire aux soins variés, à la besogne écrasante qui est réclamée d'elle. On ne peut pas, pour cette raison, s'organiser *en ménages séparés*.

Pénétrons sous la tente d'une famille tongouse ou youkaguire, à Nijni-Kolimsk, et voyons les femmes à l'œuvre.

C'est pendant l'hiver principalement que les travaux intérieurs s'exécutent : « S'il vous arrive d'entrer à cette époque dans une habitation par sa petite porte recouverte d'une peau d'ours ou de renne, vous y trouvez le maître de la maison et ses fils occupés à

(1) Pallas, *Voyages dans l'Asie septentrionale*, t. IV, p. 120 à 125, éd. de 1793.
(2) Nordjenskiold, t. I, p. 134.
(3) Wrangell, t. I, p. 130 et 57.

raccommoder leurs filets de crin, ou à fabriquer des arcs, des flèches et des piques (1). » La chasse et la pêche étant leur partage, tout ce qui concerne ces travaux rentre dans leurs attributions; les femmes ont à faire *tout le reste*. « Assises sur les bancs le long des murs, ou par terre, elles préparent les peaux des animaux à fourrures rapportés par leurs maris, ou bien cousent des habits avec des nerfs de rennes en guise de fil (2). » Les voilà donc chargées d'entretenir la garde-robe de la famille et ce n'est pas un mince travail dans ces contrées glaciales. Qu'on en juge :

Chaque personne porte un *parquis* ou chemise en peau de renne souple, dont le poil est tourné en dedans et dont la peau à l'extérieur est teinte en rouge au moyen de l'écorce d'aulne (3). Les manches de cette chemise se ferment avec de fines lanières de castor ou de loutre de rivière. Un caleçon, également en peau de renne, un *kamley*, vêtement de dessus en peau de renne non mégie ou *rod vougue*, forment avec cette chemise le vêtement d'intérieur. Notons aussi des chaussures (*koliptchiks* ou *alartchiks*) fabriquées par les femmes avec les peaux les plus épaisses. Quelques-unes sont brodées de soie ou d'or; toutes sont retenues par deux larges courroies, fixées au talon, qui se croisent sur la jambe en l'enveloppant.

Quand on veut sortir, il faut ajouter d'autres vêtements à ceux que je viens d'énumérer : d'abord, une coiffure. Elle se compose le plus ordinairement d'un bonnet fourré de forme pointue, qui couvre le front et descend sur les joues. Les frileux se cachent les différentes parties du visage avec des pièces de fourrure; les élégants portent sur le front une peau ornée de dessins et de broderies qu'ils conservent même sous la tente; c'est un objet de luxe.

Mais le costume de voyage est autrement compliqué; son utilité est d'autant moins contestable que les voyageurs européens qui se risquent dans ces parages sont obligés de s'en revêtir pour ne pas mourir de froid. Voici la description qu'en donne Wrangell d'après sa propre expérience : « Je mis d'abord, dit-il, et par-

(1) Wrangell, t. I, p. 162.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 131.

dessus mes habits d'uniforme, une sorte de large jaquette en renard polaire, à laquelle s'ajustait un couvre-poitrine également fourré, et passai mes jambes dans de larges *chiravars* en peau de lièvre : ceci fait, on me mit deux paires de bas, en peau de renne souple, et par-dessus une paire de bottes fortes très hautes, en peau de renne : ce n'est point tout ; comme voyageur à cheval, je dus garnir mes genoux de genouillères fourrées et revêtir une sorte de chemise nommée *koukhlijauka,* faite d'une double peau de renne dont l'une a le poil tourné en dehors et l'autre en dedans ; elle est à manches, est garnie d'un capuchon et se fixe à la taille au moyen d'une ceinture (1). » Enfin, à l'extrémité des manches de cette pelisse, on adapte de larges gants traversés par une fente, qui permet au voyageur d'en retirer les mains en un clin d'œil et de les y replacer (2).

Cet attirail est indispensable à l'indigène, obligé, suivant les cas, de braver le chasse-neige, de parcourir la toundra en légère narta, ou de rester accroupi pendant de longues heures sur la glace, au bord du trou qu'il y pratique pour la pêche d'automne.

Or le soin de la confection de tous ces vêtements retombe entièrement sur les femmes. Elles préparent elles-mêmes les nerfs de rennes qui leur servent de fil, les peaux qui remplacent l'étoffe ; elles les teignent et les cousent, cumulant ainsi les industries du filateur, du mégissier, du teinturier et du tailleur. Sur le bord de la mer, chez les Tschuktchis qui portent des costumes imperméables en intestins de phoques (3), la fabrication paraît plus longue et plus difficile encore.

Mais les attributions des femmes ne se bornent pas là.

Il faut non seulement s'habiller, il faut encore, pour se garantir des intempéries, avoir l'abri d'une tente chaude. Ce sont elles qui doivent également pourvoir à la construction de la tente.

Celles des Tschuktchis se composent de deux compartiments concentriques, formés par des peaux de rennes préparées à cet

(1) Wrangell. t. I, p. 97 et 98.
(2) *Ibid.*, p. 133.
(3) Nordjenskiold. t. I, gravure de la p. 386.

effet, puis cousues ensemble et reposant sur une légère charpente en bois (1). Une pareille tente comporte une grande quantité de pelleteries et suppose par conséquent un gros travail de mégisserie et de couture.

Enfin, il faut encore préparer d'autres peaux d'animaux, phoques ou rennes, pour fabriquer ces grands sacs dans lesquels on conserve l'huile, le lard de baleine, le lait aigri, etc., suivant qu'on habite les bords de l'océan ou la toundra aride.

Tout cela ne dispense pas naturellement les femmes des *soins du ménage*, qui sont par tous pays leur domaine. Ce sont donc elles qui font la *youkola* (2), ou conserve de poissons, après avoir extrait des parties intérieures l'huile qui y est renfermée. Ce sont elles aussi qui arrachent des entrailles des rennes fraichement tués la matière verte à moitié digérée dont on se régale en hiver, parce qu'elle rompt la monotonie de la viande et du poisson conservés et fait l'office de légumes (3). Enfin elles préparent chaque jour les aliments de la famille, poisson grillé ou cuit dans la graisse, viande de renne, *aladyas* ou gâteaux de caviar, petits pâtés farcis avec des estomacs de poissons en hachis ou de la viande de renne en purée, langues de rennes fumées, graisse de renne fondue, moelle de renne crue, etc., etc.

Il suit de là que beaucoup de ces indigènes pratiquent la polygamie quand leurs ressources alimentaires leur permettent de nourrir chez eux un certain nombre de femmes.

Ce dernier trait indique clairement que le régime patriarcal de la communauté est en pleine vigueur sur la toundra.

III.

Cette constatation donne naissance à un curieux problème.

En effet, la plupart des peuplades qui occupent l'extrême nord de la Sibérie tirent certainement leur origine de contrées plus méridionales : nous le montrerons plus loin.

(1) Nordjenskiold, p. 338 et gravure de la p. 387.
(2) Wrangel, t. I, p. 142 et 143.
(3) Nordjenskiold, t. I, p.

Or, entre la zone des steppes du sud où fleurit la communauté, comme nous l'avons vu, et la zone des steppes de toundras, une large bande de forêts s'étend de l'ouest à l'est de la Sibérie. Comment donc des tribus de pasteurs ont-elles pu traverser les contrées boisées, en maintenant leur organisation communautaire?

La science sociale enseigne que la chasse, le travail des forêts par excellence, amène, dans sa forme la plus caractéristique du moins, la dispersion de la tribu et la création de la famille instable (1). Les émigrants du Sud ont-ils subi cette transformation pour revenir ensuite à leur état primitif; ou bien existe-t-il une cause particulière qui leur a permis de maintenir, dans la traversée de la région forestière, leur constitution primitive familiale?

La question offre un intérêt d'autant plus grand que jusqu'ici nous n'avons pas encore vu de familles instables se plier à la discipline patriarcale, même sous l'empire de circonstances nécessitant cette transformation. La famille instable des chasseurs disparaît quelquefois, mais on n'a pas encore observé qu'elle fût susceptible de se transformer spontanément.

Nous allons essayer d'éclairer le problème, autant que la rareté des sources auxquelles nous puisons nous le permet.

Il nous faut tout d'abord établir deux points, 1° l'existence de la zone des forêts et son importance, 2° l'origine méridionale d'une grande partie de la population du Nord.

Le premier point n'offre pas de difficultés : la végétation arborescente, qui se montre déjà en plus d'un endroit, à l'état d'îlots, dans les steppes du sud, devient dominante dès qu'on s'avance vers le nord. « Entre les toundras du nord et les steppes du sud, dit Élisée Reclus, la zone forestière de la Sibérie occupe de beaucoup la plus vaste étendue du territoire : de l'Oural au Kamtchatka, on pourrait cheminer constamment à l'ombre de la forêt, dans l'épaisse *taïga* interrompue seulement par les eaux courantes, par quelques rares clairières naturelles et par les cultures (2). »

(1) V. *La Science sociale*, t. II, p. 212 et suiv.
(2) E. Reclus, t. VI, p. 616. V. aussi la carte publiée dans *La Science sociale*, t. V, p. 177.

Quant au second point, il résulte des preuves suivantes.

1° La tradition de plusieurs peuplades de la toundra, qui s'accordent à placer leur berceau au midi.

2° Les faits historiques récents, qui montrent avec certitude une portion de l'évolution des tribus méridionales vers le pôle. C'est ainsi que les Tschutktchis ont succédé dans la péninsule de Behring aux Onkilons (1), tandis que les Tongouses disparaissaient devant les Yakoutes *venus du midi* (2), pour leur disputer les pâturages de Miouré. Sur les bords de la Kolyma, le souvenir des Omoks se conserve encore : on sait qu'ils furent refoulés par les Tschuktchis, remplacés eux-mêmes aujourd'hui par des tribus de Tongouses Lamoutes, de Youkaguires (3) et de Yakoutes, toutes plus méridionales.

3° Enfin les ethnologues assignent une origine turque aux Yakoutes, la plus nombreuse de beaucoup des petites nations qui occupent la Sibérie septentrionale. Les chiffres indiqués par Reclus nous donnent deux cent mille Yakoutes contre cinquante mille Tongouses, vingt-cinq mille Ostiaks, vingt-cinq mille Samoyèdes, douze mille Tschuktchis, et seize cents Youkaguires, etc. (4).

On peut donc affirmer que la plupart des tribus qui vivent aujourd'hui en communauté sur la toundra ont traversé, à une certaine époque, la zone des forêts sibériennes.

Pour juger l'effet qu'a pu avoir cette traversée sur leur organisation, il faut observer les familles soumises aujourd'hui aux mêmes influences, c'est-à-dire celles qui vivent actuellement dans les forêts de la Sibérie.

Les deux principaux groupes qu'on y rencontre sont les Ostiaks et les Tongouses.

Remarquons en passant une similitude de noms : nous avons déjà trouvé des Tongouses sur la toundra ; ce sont ceux que les Russes appellent *Tongouses des rennes* ou *des chiens;* nous voilà

(1) Nordjenskiold, t. I, p. 396.
(2) Wrangell, t. I, p. 52.
(3) *Ibid.*, p. 122 et suivantes.
(4) Reclus, t. VI, note de la p. 630.

maintenant en face des *Tongouses des forêts;* en descendant vers le sud, nous trouverions les *Tongouses des steppes* ou *Tougouses des chevaux*. Il y a là, ce me semble, une indication assez nette des migrations du sud au nord que je signalais plus haut.

Examinons les Tongouses des forêts.

Ici, nous nous trouvons en présence d'un type de chasseur.

Le Tongouse des forêts ne vit que de la chasse, dit Pallas (1), son existence est essentiellement errante et tous les voyageurs mentionnent sa merveilleuse agilité, son habileté remarquable à reconnaître par les moindres indices le passage du gibier, à retrouver le sentier perdu au milieu de la taïga, à s'orienter sous le dôme épais des conifères qui cache l'horizon (2). Malheureusement, il nous a été impossible de fixer son organisation familiale. Tout porte à croire que son genre de vie ébranle fortement la communauté, mais nous sommes réduits à des suppositions.

Il n'en est pas de même pour les Ostiaks. Pallas, qui fut en contact fréquent avec eux, nous renseigne suffisamment à leur égard pour nous donner une idée claire de leur constitution sociale.

Les Ostiaks sont des demi-nomades vivant principalement de la pêche fluviale, accessoirement de la chasse et des pâturages; pendant l'été, ils se transportent par eau dans de gros canots, sur les points où le poisson est le plus abondant; l'hiver, ils ont des demeures fixes, à proximité des rivières. Ces demeures, appelées ordinairement *yourtes*, renferment toujours plusieurs ménages, trois ou quatre en général, beaucoup plus parfois. « Il y en a quelques-unes au-dessous de Bérézov qui sont habitées par trente familles (3). » Au centre de ces yourtes on entretient un feu; « il est commun à tous ceux qui l'habitent. » Nous voilà donc en pleine communauté.

Là, comme dans la toundra, les femmes de la tribu ont fort à faire : « Elles montent et démontent les cabanes, préparent le manger, ont soin des habillements des hommes et sont entièrement chargées du ménage. Elles nettoyent et apprêtent le gibier

(1) Pallas, t. IV, p. 337.
(2) Reclus, t. VI, p. 716 à 722.
(3) Pallas, t. II, p. 59.

et le poisson, lorsque les hommes reviennent de la chasse et de la pêche. Ceux-ci ne font que chasser, pêcher, et préparer les instruments qui leur sont nécessaires pour ces deux objets (1). »

N'est-ce pas là exactement ce que Wrangell nous rapporte des habitants de Nijni-Kolymsk? Cependant, nous sommes en pleine région forestière. Comment se fait-il donc que la communauté puisse y fleurir ainsi?

Cela tient à plusieurs causes.

En premier lieu, les forêts habitées par les Ostiaks sont moins épaisses que celles au milieu desquelles vivent les Tongouses. C'est surtout dans la Sibérie orientale que la taïga devient impénétrable. A l'occident, elle est coupée de clairières plus vastes et plus nombreuses; on peut accomplir de longs trajets en traîneaux, principalement sur le bord des fleuves, et toute tribu ostiake possède ses attelages de chiens qu'elle nourrit de poissons. Déjà pourvue d'un moyen de transport par eau, elle peut facilement accumuler ses provisions, se faire suivre des femmes, des enfants, des malades et des vieillards, utiliser même leurs services dans certains cas.

En second lieu, il faut être en nombre pour se livrer à la pêche au grand filet, la plus fructueuse et la seule pratique, quand on veut profiter des passages de poissons qui marquent certaines époques de l'année.

Ici, par conséquent, les conditions du lieu tendent à maintenir le moule de la communauté, non à le briser. Au contraire, dans les forêts plus épaisses et moins coupées de rivières facilement navigables, la difficulté des transports est un obstacle aux migrations en masse. Seuls, les hommes jeunes et agiles peuvent se procurer la nourriture dont ils ont besoin, en parcourant à pied de vastes espaces.

C'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le contraste noté par tous les voyageurs entre la démarche légère, gracieuse même, du Tongouse des forêts et la lourdeur de l'Ostiak.

La zone forestière produit donc deux types : l'un que nous con-

(1) Pallas, t. II, p. 61.

naissons peu, celui du Tongouse, mais dans lequel la communauté semble disparaître ; l'autre, parfaitement défini, celui de l'Ostiak, où elle se maintient très fortement.

On peut s'en convaincre plus parfaitement encore, en lisant dans Pallas le détail des habitudes de *clan* qui accompagnent les cérémonies du mariage chez les Ostiaks.

Chez quelques tribus, on observe un singulier mélange d'influences. La communauté résiste encore et se maintient victorieusement sur certains points : par exemple, les Vogoules conservent précieusement leurs *totems* de famille qu'ils se tatouent sur les mains, les bras et les jambes pour se reconnaître entre gens du même clan, ou pour conjurer les maladies ; et, d'autre part, on rapporte que ces mêmes Vogoules, manquant sans doute de moyens de transports ou de nourriture, abandonnent la plupart de leurs vieillards (1).

Mais en dépit de ces contrastes, il existe à travers la zone des forêts une série de chemins par lesquels une tribu peut, sans abandonner sa forme patriarcale, passer de la steppe à la toundra.

Ces chemins, ce sont les grands fleuves de la Sibérie, qui, tous, se dirigent uniformément du sud au nord, pour se déverser dans l'océan Glacial.

Non seulement ils offrent à ces familles les ressources d'une pêche abondante et un moyen facile de transport, mais un phénomène curieux maintient presque partout sur leurs bords une bande de steppes propre à la nourriture des troupeaux. Une communauté d'indigènes partie des steppes du sud peut donc descendre leur courant sans transformer sa constitution d'une façon essentielle.

Voici maintenant quelle est la cause de la persistance de la steppe sur le bord de ces fleuves :

C'est une loi géographique souvent vérifiée, que les grands cours d'eau qui s'écoulent dans le voisinage du pôle, suivant la direction du sud au nord, empiètent normalement sur leur rive

1 Reclus, t. VI, p. 677.

droite; cet empiétement s'explique d'une manière toute naturelle par l'influence du mouvement de rotation de la terre, qui vient contrarier leur marche et pousser constamment le flot sur la berge orientale, tandis que la rive occidentale est de plus en plus abandonnée par les eaux (1). Le fleuve tend par suite à se déplacer vers l'est, laissant à sa gauche une rive basse formée d'alluvions successives, très fertile, mais très sujette aux inondations, et creusant à sa droite un lit nouveau et plus profond que domine un talus élevé.

Ce fait est tellement connu des indigènes, qu'avant d'avoir vu une rivière, ils désignent toujours sa rive orientale par le nom de rive *haute*, sa rive occidentale par le nom de rive *basse*.

Dans la région forestière, ces deux rives ne présentent pas seulement un contraste de *relief* mais aussi un contraste de végétation.

Écoutons un témoin oculaire, Nordjenskiold, qui a observé le phénomène sur le Yénisséi.

« Sur la rive orientale, dit-il, la végétation commence immédiatement sur le bord de la berge. Elle se compose principalement de conifères... La plupart de ces arbres atteignent, même au nord du cercle polaire, une hauteur colossale... Entre les arbres, le sol est couvert de branches et de troncs abattus, les uns encore frais, les autres à moitié pourris et convertis en terreau. Aussi doit-on éviter de s'engager en dehors des chemins battus.

« La rive occidentale, au contraire, comme les innombrables îles du fleuve, est formée de terrains bas et marécageux que la crue printanière inonde complètement et recouvre d'un limon fertile. Il s'y forme ainsi une belle prairie, en partie revêtue d'un gazon que n'a jamais tondu la faux, en partie couverte d'une végétation tout à fait caractéristique d'arbrisseaux atteignant jusqu'à 8 mètres de hauteur... C'est l'eau du fleuve qui remplit au printemps l'office de jardinier dans ce beau parc verdoyant si rarement foulé par le pied de l'homme. Dans le voisinage des berges, s'étendent de vertes pelouses d'une courte espèce d'*Equi-*

(1) Reclus, t. VI, p. 591.

setum, sans mélange d'aucune autre plante, pelouses réellement dignes d'une résidence seigneuriale (1). »

Ainsi les fleuves de la Sibérie semblent avoir été destinés par la Providence à conduire au travers de la région forestière les communautés pastorales du sud, jusqu'aux steppes de toundras de la mer Glaciale.

C'est par leur moyen que ces déserts arides ont pu recevoir une population spécialement organisée en vue de la vie précaire qu'ils leur offraient.

Aujourd'hui, les Russes détruisent en quelque sorte, dans la zone des toundras le bon effet de cette disposition providentielle, en interdisant, par la contrainte du cantonnement, le seul genre de vie qui n'épuise pas rapidement les ressources du pays.

En résumé, leur œuvre colonisatrice, féconde et durable dans le sud, paraît frappée d'une irrémédiable stérilité dans toute la partie septentrionale de la Sibérie.

La suite naturelle de ce travail nous a amené à saisir le mouvement de migration qui pousse d'une manière constante les populations sibériennes vers les régions voisines du pôle.

Ce mouvement tend à accumuler sans cesse de nouveaux immigrants sur la toundra, dont nous venons de voir les maigres ressources.

Ces ressources ne pouvant pas s'augmenter avec la population sur un sol intransformable, il faut de toute nécessité que l'excédent de population disparaisse ou trouve une issue vers d'autres contrées.

Quelle a pu être cette issue? Nous espérons pouvoir un jour aborder cette nouvelle étude dans la Revue.

Paul de Rousiers.

(1) Nordjenskiold. t. I, p. 340 et 341.

MONOGRAPHIE DU JURA BERNOIS.

L'HORLOGER DE SAINT-IMIER.

I.

L'INFLUENCE DU LIEU ET DES HABITUDES PASTORALES SUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE.

Au début de notre étude sur le Jura bernois, nous avons fait remarquer que la population de ce pays se partageait en deux classes bien distinctes, la classe paysanne et la classe industrielle.

Pour connaître, dans le détail, la constitution sociale de cette contrée, pour en faire la monographie, il était donc nécessaire d'observer dans chaque classe une famille ouvrière, d'analyser séparément chacun des éléments dont se compose ce petit peuple.

La première partie de notre tâche a été menée à sa fin; nous avons analysé le premier élément et, avec le *paysan jurassien*, nous nous sommes efforcés de faire connaître le Jura rural: aujourd'hui il nous faut entreprendre l'analyse du second élément, et, avec l'*horloger de Saint-Imier*, essayer de faire vivre devant nos lecteurs le Jura industriel.

1.

En parcourant les montagnes du Jura, nous avions immédiatement entrevu le type rural. Les conditions particulières du lieu

nous avaient fait pressentir l'organisation du travail, les différentes formes de la propriété, la constitution de la famille paysanne. Ainsi le profil du paysan jurassien et les mille détails de sa vie quotidienne se dégageaient peu à peu de la simple observation du milieu où bientôt nous allions le voir agir.

Le même effet va-t-il se produire au sujet de notre horloger? En parcourant ces montagnes et ces bourgs, ateliers uniques au monde de l'industrie horlogère, allons-nous voir se dessiner les conditions du travail, l'organisation du personnel? En un mot, la vie de l'horloger de Saint-Imier va-t-elle nous apparaître, va-t-elle s'esquisser devant nos yeux, à la simple inspection de la vallée où elle s'écoule?

L'observation des conditions du lieu *rend moins* pour les travaux d'extraction que pour ceux de fabrication. Cela se conçoit.

Dans les travaux d'extraction, la nature a un rôle qui, lorsqu'il n'est pas prépondérant, ne laisse pas que d'exercer une décisive influence.

Le paysan n'est que l'humble serviteur de la terre; il a beau s'épuiser en de rudes labeurs, il ne récolte en chaque endroit que les productions que le sol veut bien lui donner. L'eau, les rayons du soleil, les sucs de la terre, selon la façon dont ils sont distribués, déterminent la végétation. Aussi, voyez combien brutalement cette terre impose à l'homme sa loi: elle le façonne à son image; et, suivant les différents aspects qu'elle revêt en chaque contrée, elle le constitue sur un type différent, elle en fait l'homme du pays, le paysan.

Il y a plus, lorsque dans l'œuvre de la production les forces de la nature sont seules en mouvement, lorsqu'elles ne sont ni aidées, ni dirigées par le travail humain, comme nous l'avons vu aux Genevez, l'homme vivant des productions spontanées du sol en subit encore plus étroitement la loi; alors on peut dire : Observez la terre et vous connaîtrez la race!

Regardez maintenant les travaux de fabrication; la scène change. L'action du lieu où l'industrie se pose, lorsqu'elle ne paraît pas nulle, semble du moins très secondaire.

Dans l'objet fabriqué, que vaut par elle-même la matière pre-

mière, le produit naturel? C'est par le travail de l'ouvrier qu'elle reçoit une forme et trouve une utilité; l'invention et l'activité humaine font ici presque tous les frais.

Cet esprit d'invention et cette activité sont, par essence, choses singulièrement instables : ils peuvent s'exercer tantôt ici et tantôt là, *rien ne les fixe en un endroit*. Qu'un ouvrier émigre, et voilà qu'il emporte avec lui son métier et ses procédés; partout où il ira, il pourra travailler, et travailler de la même façon; ce n'est que la question de savoir comment sera apportée la matière première. Les conditions particulières du lieu où il se trouve semblent donc n'avoir que peu d'influence sur son travail, partant sur sa personne; sa profession n'en fait l'homme d'aucun pays; facilement, il devient cosmopolite.

Il serait cependant téméraire de pousser les choses à l'extrême et de refuser au lieu toute action sur la fabrication.

La fabrication subit les conséquences du lieu beaucoup plus étroitement qu'on ne pourrait le croire : et c'est faire une des analyses les plus curieuses et les plus fécondes en résultats scientifiques que de chercher à préciser cette dépendance.

Il est tout d'abord un fait qui saute aux yeux de tout observateur, c'est qu'une société ne peut vivre directement des travaux de fabrication. Tandis que les sociétés, adonnées aux travaux de production, à la simple récolte et à l'extraction, peuvent se suffire à elles-même, sont complètement indépendantes et n'ont besoin du concours d'aucune autre société, les groupes sociaux qui se livrent aux travaux de fabrication ne peuvent subsister sans se rattacher à une société qui exerce quelqu'un des travaux de production. Pendant que le forgeron bat le fer et donne tout son temps et toute sa peine à la confection des mille objets de son industrie, il faut, pour assurer son existence, qu'un paysan, auprès de lui, défonce le sol, récolte le blé, et élève le bétail. Dépendant aussi étroitement des travaux de production, la fabrication subira les conditions de celle-ci : sa naissance, son organisation, son développement, tout portera la marque de l'étroite dépendance qui la lie à l'art nourricier.

Ainsi la fabrication ne dépend pas directement et exclusivement du lieu comme les arts d'extraction ; elle se superpose à un premier art exercé sur le lieu et elle subit par conséquent l'influence de l'état social que ce premier art a établi dans le lieu.

Quand donc on veut apprécier l'action du lieu sur la fabrication, il faut considérer le lieu, non pas seul et dans ses conditions purement naturelles, mais le lieu avec les arts d'extraction et particulièrement avec l'art nourricier qui s'y sont établis.

C'est pourquoi nous n'aurions pu étudier utilement, scientifiquement, l'ouvrier industriel du Jura bernois avant d'étudier l'ouvrier rural. L'ouvrier industriel procède nécessairement de l'ouvrier rural, c'est-à-dire que la constitution sociale, imposée par la nature du lieu aux ouvriers qui exploitent directement les produits du sol, s'impose par une nécessité première aux ouvriers qui prétendent exercer, dans ce même lieu, un art de fabrication.

Poursuivons l'analyse de ce fait et voyons par quels éléments les arts extractifs agissent sur la fabrication.

Ils agissent sur *son objet* et sur *l'organisation de son personnel.*

Les différents objets que produit la fabrication ne sont pas choisis au hasard ; ils dépendent non seulement du lieu, mais des arts d'extraction et surtout de l'art nourricier exercés sur le lieu, et cela par deux raisons :

1° Par le *besoin* auquel ils répondent,

2° Par la *matière première* dont ils sont composés.

Reprenons ces deux points :

1°. Le premier et le plus impérieux des *besoins* d'une société étant le besoin de nourriture, c'est pour la production des choses nécessaires à la satisfaction de ce besoin qu'on la verra tout d'abord s'organiser. Les autres besoins, qui sont ceux de l'habitation, du vêtement, etc., réclameront de la fabrication, pour être satisfaits, des objets différents, non pas seulement selon la nature du lieu, l'état du climat, mais suivant le genre de vie que le besoin de la nourriture aura imposés. Ainsi le pasteur et l'agriculteur cherchent tous deux la satisfaction du même besoin, en se fabriquant une habitation ; seulement, chez l'un, l'habitation sera mobile, parce que le travail qu'exige la production de la nourri-

ture entraîne chez le pasteur la vie nomade, tandis que chez l'autre, cette habitation sera assise dans le sol, parce que la culture de la terre attache le paysan au sol. De là une première conclusion : La fabrication subit des conditions différentes, suivant l'art nourricier du lieu auquel elle se rattache, parce que les besoins auxquels la fabrication doit répondre sont subordonnés, dans chaque lieu, à ce qu'exige d'abord la pratique de l'art nourricier.

2° L'influence des travaux de production se fait encore sentir dans la nature même de la *matière première* au moyen de laquelle on pourvoit aux différents besoins.

Pour reprendre notre exemple de tout à l'heure, il est évident que le pasteur tirera de son troupeau, c'est-à-dire de son art nourricier, la laine et le poil nécessaires à la fabrication de la tente; tandis que le paysan demandera aux travaux d'extraction qu'il pratique les matériaux nécessaires à la confection de sa maison.

En résumé, la fabrication d'un objet est déterminée d'un côté par le *besoin*, de l'autre par la *matière première*, et, comme les divers besoins sont subordonnés à un besoin principal, qui est celui de la nourriture, et la production des matières premières à la production des choses nécessaires à la nourriture, il s'ensuit naturellement que la fabrication est, dans son objet même, influencée par l'art nourricier du lieu.

Mais l'objet de la fabrication n'est pas le seul élément sur lequel agisse l'art nourricier du lieu : l'art nourricier agit encore, je l'ai dit, sur l'*organisation du personnel de la fabrication*.

Examinons ce point.

Dans les travaux de simple récolte, l'homme subit complètement les conséquences du genre de travail qu'il a adopté, alors l'organisation de l'atelier détermine l'organisation de la famille.

Les autres méthodes de travail ont, au contraire, pour objet d'échapper aux conditions qu'imposait la simple récolte, et de permettre ainsi aux familles de se soustraire, par quelque côté, aux exigences qu'entraîne l'usage immédiat des dons purement spontanés de la nature. Par son travail, l'homme domine les forces naturelles, et, dans cette lutte, il tend à accommoder les ressources du lieu avec une organisation sociale préexistante.

Ainsi, lorsque les sociétés qui vivaient de la simple récolte se donnent à la culture, elles ne sont pas tellement influencées par l'organisation spéciale que demande ce genre de travail, qu'elles doivent abandonner leur organisation familiale antérieure, elles conservent cette organisation, en la modifiant plus ou moins suivant les nécessités de leur nouveau travail. Nous n'avons pas besoin d'insister davantage sur ce point, que les études de M. Demolins sur les races agricoles ont complètement éclairci.

Il en va de même pour la fabrication. Celle-ci va chercher son personnel dans les populations adonnées aux travaux de production ; elle le prend organisé, soit par un travail de simple récolte, soit par l'action successive de la simple récolte et de la culture, et, si elle le modifie à son tour, c'est sur les seuls points que nécessite sa méthode particulière de travail.

De sorte qu'on arrive à la conclusion suivante : L'organisation du personnel d'une industrie résulte de la combinaison de deux forces ; elle résulte : 1° de l'organisation préalable des familles ouvrières, avant leur arrivée dans l'industrie ; 2° de l'action exercée sur cette organisation par la méthode spéciale de travail qu'exige l'objet fabriqué. De ces deux données, la seconde est constante pour chaque industrie, tandis que la première est variable : c'est ce qui explique pourquoi on rencontre constamment des populations industrielles, qui, bien que fabriquant les mêmes objets, sont constituées d'une façon différente.

Je demande pardon à mes lecteurs de l'aridité de cet exposé ; il était nécessaire, pour démontrer comment la fabrication, qui, à première vue, semble indépendante du lieu, en dépend cependant étroitement par son objet et par l'organisation de son personnel, *mais cela, moyennant l'action que le lieu exerce préalablement sur les arts de production.*

Nous allons rendre ces choses plus vivantes, en les appliquant au Jura bernois.

II.

Il ressort très nettement de nos études précédentes que la vie des populations jurassiennes repose entièrement sur l'exploitation

des pâturages; l'exemple des Genevez nous a permis de préciser ce fait jusqu'au menu détail.

Quelle a été l'influence de cet art nourricier sur la naissance et l'organisation de l'industrie?

Les conditions du lieu, qui ont été génératrices de l'art pastoral dans ces montagnes, n'ont pas été sans exercer une action importante sur la fabrication.

Ces conditions ont précisément repoussé tout autre art de production que l'art pastoral, et elles ont ainsi privé le pays de la plupart des matières premières qui sont nécessaires à l'industrie.

Nous avons dit pourquoi le Jura se prête mal à la culture et pourquoi il a échoué dans l'art des forêts. Il nous faut dire rapidement pourquoi il est resté également nul dans l'art des mines.

Il est peu de contrées qui soient aussi dépourvues que le Jura de toute richesse minérale; dans les couches profondes de ses montagnes, on ne rencontre ni gisements métallifères importants ni gisements houillers. Cette absence complète du charbon de terre n'est pas compensée par les produits abondants des sapinières: les quelques hauts fourneaux qui existaient autrefois ont dû éteindre leurs feux, vaincus par la concurrence de ceux qui se trouvaient à proximité des bassins houillers. Cependant les nombreuses chutes d'eau et les torrents que l'on rencontre à chaque pas dans les montagnes donnent à très bon compte une force motrice très puissante.

Ce qui est caractéristique en Suisse, c'est l'absence complète de toutes matières premières industrielles; à part les quelques fabrications qui emploient le bois, toutes les autres sont obligées d'aller chercher à l'étranger les matières dont elles se servent. Cette dépendance où se trouve l'industrie jurassienne et helvétique de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, n'était certes pas pour elle une cause de facile développement.

Ce sont encore les conditions de lieu, essentiellement favorables au maintien du pâturage, qui rendent le Jura impropre à un autre moyen de pourvoir l'industrie, à une autre source de développement de la fabrication : les voies de transport, le commerce et les agglomérations urbaines.

Si le lecteur veut bien se souvenir des détails que nous avons donnés au début de notre étude, il se rappellera que le Jura bernois n'est qu'un « vaste plan incliné, composé d'une série de montagnes parallèles, dont l'altitude va peu à peu en diminuant par d'insensibles degrés...

« Entre ces chaînes parallèles, il n'existe pas de vallées; dans tout ce système, on rencontre bien, entre les voussures parallèles des monts, des espèces de vallées de plissement, mais ce ne sont, pour qui sait voir, que des effondrements produits de place en place sur ce grand plan incliné qui descend, ainsi hérissé de talus et de fossés, vers la France (1). »

Ces combes étroites, d'altitude considérable, ordinairement sans issues, où l'eau s'arrête pour former des lacs ou de vastes tourbières, sont les endroits les moins défavorables à l'établissement des agglomérations urbaines.

Mais dans quelles conditions! La Chaux-de-Fonds, le Locle, Saint-Imier, les villes horlogères du Jura, sont perchées à 1,000, 900 et 815 mètres d'altitude, dans d'étroites vallées, écrasées entre les flancs des montagnes, exposées aux plus rudes intempéries. Si des villes ont réussi à se fonder, ce n'est que tout récemment et grâce à des circonstances toutes particulières que nous exposerons bientôt. A vrai dire, le Jura bernois est, par sa structure même, par les extraordinaires reliefs de son sol, absolument impropre à tout développement urbain; ce pays, tout en montagne, repousse donc toute fabrication qui demanderait de grandes agglomérations de population.

Ces conditions déjà si défavorables voient leurs effets singulièrement accentués par l'extrême difficulté des communications. Le Jura est une contrée où l'on ne peut entrer: pour réussir à s'y introduire, il faut tourner le rempart de ses montagnes, s'engager dans l'une des deux trouées de Belfort ou du lac de Genève. Dans le pays même, les voyages, les transports sont presque impraticables; ils le seraient complètement et il faudrait renoncer à passer d'une combe à l'autre, si les murs parallèles des mon-

(1) *La Science sociale*, t. III, p. 299.

tagnes n'étaient souvent percés de « cluses, » dont les parois se développent en escarpements irréguliers, le long desquels courent des chemins que la neige recouvre pendant six grands mois.

Telles sont les belles facilités que le pays jurassien offre au développement des échanges, partant à celui de l'industrie!

Cet inconvénient n'est pas particulier au Jura, les autres cantons de la Suisse, qui se partagent le massif des Alpes, voient ces difficultés s'accroître. Dans ces pays de montagnes, de torrents, d'avalanches, d'éboulis, les routes commerciales ne sont pas faciles à construire et sont d'un entretien très coûteux. Quiconque a tant soit peu parcouru la Suisse sait que, dans certains défilés, les voyageurs ne passent qu'en tremblant et ne se parlent qu'à voix basse; aux premières chaleurs du printemps, les puissantes couches de neiges suspendues aux grands sommets n'attendent qu'une légère vibration, pour s'abîmer au fond des gorges, pour s'abattre au fond des cirques.

Que peut faire l'industrie sans le commerce, et que peut faire le commerce sans de larges et faciles voies de communications?

Cette question des voies de transport est de premier ordre pour l'activité industrielle d'un pays. Toutes les nations se préoccupent d'établir des routes, de creuser des canaux, de construire des chemins de fer, et on en arrive à juger la puissance industrielle d'une contrée par le développement de ses voies de transport. — Dans les pays les plus riches et les plus faciles, la fortune publique sait ce que lui coûte l'établissement de toutes ces routes.

La Suisse, dont le sol est aussi pauvre qu'accidenté, qui, jetée comme un immense obstacle au milieu de l'Europe, s'est vu refuser par la Providence les grandes voies qui appellent et entraînent le commerce du monde, qui créent l'industrie partout où elles passent, semblait donc destinée à ne voir dans ses montagnes qu'une population de pâtres, conduisant dans des sentiers à peine tracés les troupeaux dont ils vivent.

Cependant le Jura et les autres cantons ont fini par se donner, dans la région des basses montagnes un réseau de grands chemins qui ne laisse rien à désirer.

Tout dernièrement, à force de travaux d'art et de capitaux,

un chemin de fer a pénétré et circule maintenant dans les montagnes jurassiennes. Nous verrons plus loin les causes qui ont produit ce miracle.

Nous pouvons donc considérer comme acquis que, si la fabrication s'est développée en Suisse, ce n'est pas dans la facilité des communications que l'on doit en trouver la raison.

Ainsi, rien, dans la constitution géologique du Jura aussi bien que dans sa constitution orographique ne fait pressentir et ne favorise un puissant développement industriel.

Cependant, ces conditions agissent dans un autre sens, elles sont constitutives de l'art pastoral.

Analysons donc maintenant quelle va être l'action directe de cet art nourricier sur la fabrication.

L'art pastoral, tel que nous l'avons observé aux Genevez, ne peut produire spontanément une autre fabrication que la fabrication ménagère; c'est-à-dire que l'industrie doit se borner aux objets que chaque famille peut fabriquer elle-même pour ses propres besoins. En voici la raison :

Les moyens d'existence que l'exploitation des pâturages assurent à une population sont étroitement limités. Chaque herbage ne peut nourrir qu'un nombre déterminé d'animaux, par conséquent de familles; tenter de mettre sur les Alpes des troupeaux plus nombreux serait une folie. Tous les ans la nature revêt ces montagnes d'une belle pousse d'herbes odoriférantes, mais chaque année la pousse est la même, rien ne peut l'accroître, ici l'homme se trouve impuissant.

Aussi voyez combien les Bourgeoisies ont soin de limiter le nombre des usagers, et comme les familles envoient au dehors, à chaque génération, la plupart de leurs membres. Les ressources étant constantes, il faut que la population demeure constante.

Le cumul des travaux est la conséquence de ce fait : dans chaque maison, en même temps que l'on se livre à l'élevage, on fabrique la plupart des objets nécessaires à la vie journalière; le paysan jurassien est menuisier, charpentier, boissellier ; au besoin, il saurait se construire une maison, aussi bien qu'il sait fouler la laine dont il se fera un vêtement. Les montagnes ne sont pas

assez fertiles pour nourrir une population, si restreinte qu'elle soit, de petits fabricants; elles ne sont pas assez riches pour lui assurer une clientèle.

Dans les pays de culture, il n'en va pas de même. L'art nourricier pouvant se développer, permet la division du travail, et la naissance d'une fabrication qui pourvoit aux besoins locaux. Si le paysan redouble d'efforts, il pourra faire donner à sa terre des moissons capables de nourrir plusieurs familles ; il trouve alors tout intérêt à abandonner la plupart des fabrications ménagères, et une classe d'artisans se crée peu à peu, certaine de trouver, en échange des objets qu'elle fabrique, la nourriture dont elle a besoin.

C'est là une observation que tout le monde peut faire; nous l'avons faite dans les montagnes du Jura, où nous n'avons pas rencontré de fabrication détachée de la famille paysanne; nous la faisons chaque jour en France, où il n'est pas, au contraire, de village qui n'ait ses spécialistes, menuisiers, charrons, distincts des paysans.

Si une fabrication autre que la fabrication ménagère devait naître un jour dans le Jura et en Suisse, il était donc de toute nécessité que, par son objet même, elle eût en vue une clientèle étrangère. Placé dans des pays riches, où les moyens d'existence sont surabondants, cet objet permettrait de faire entrer en échange dans ces pauvres montagnes les céréales et les autres denrées indispensables à la vie des populations adonnées à sa confection.

Ainsi l'art nourricier vient exercer son action sur la détermination de l'objet qui peut convenir à la fabrication : il faut qu'il soit tel qu'il convienne à une clientèle toute étrangère.

Il y a plus : ne créant pas la richesse et maintenant toutes les familles dans une réelle médiocrité, l'art pastoral ne pouvait pas donner naissance à ces grandes fortunes, et même à cette puissante épargne, sans lesquelles la plupart des industries ne réussissent pas à s'établir. Où trouver dans le Jura ces sommes considérables que réclament nos fabrications modernes, sous le nom bien connu de capital d'établissement et de fonds de roulement? Ce n'est pas notre V***, l'un des plus riches des Genevez, qui pouvait

fournir de grosses sommes; c'est à peine s'il joignait les deux bouts! Aussi pour qu'une industrie pût être véritablement jurassienne, pour qu'elle ne fût pas entre les mains de spéculateurs étrangers, il fallait qu'elle pût se passer presque entièrement de capitaux.

Eh bien, malgré son sol ingrat, ses capitaux minimes, la Suisse tient un rang éminent parmi les puissances manufacturières et commerciales de l'Europe. Elle n'a pas les débouchés maritimes qui ont assuré la prépondérance du commerce britannique; elle ne possède pas ces immenses gisements houillers qui ont fait la prospérité industrielle de l'Angleterre et de la Belgique; et cependant elle soutient la concurrence de ces redoutables rivales, elle envoie même sur les marchés des deux mondes des produits qui luttent avantageusement contre les produits anglais, allemands, français ou belges. Avec un étroit territoire, dont un quart est d'une absolue stérilité, une population de moins de 3 millions d'habitants, elle exporte annuellement pour 60 millions de marchandises à destination des États-Unis, pour 100 millions environ en France et probablement le quadruple dans le monde entier.

A quoi tient un pareil résultat? Le voici.

Parmi les différentes fabrications que nous connaissons, il en est quelques-unes qui, loin de trouver des causes d'infériorité dans les conditions que nous venons de déterminer, y trouvent plutôt des conditions de prospérité.

Ce sont certaines industries pratiquées *en fabriques rurales collectives*, telles que la fabrication des montres, des tissus, des soies et des rubans.

C'est dans le Jura bernois que s'observe la seule *fabrique collective d'horlogerie* qui existe au monde : c'est elle que nous nous proposons d'étudier.

III.

Parmi les différentes organisations que l'industrie peut exiger, la fabrique rurale collective est certainement une des plus cu-

rieuses, et, entre les nombreuses variétés de ce genre, l'horlogerie jurassienne n'est certes pas le type le moins intéressant à étudier.

Une fabrique rurale collective est, chacun le sait, constituée par un ensemble d'ateliers domestiques répartis dans la campagne; un patron, chargé de grouper la clientèle, les approvisionne de matières premières.

Il est évident qu'un organisme dont les éléments sont aussi originaux et aussi caractéristiques, ne s'établit pas au hasard dans la première campagne venue.

Pour qu'une fabrique collective puisse naître et se développer dans une contrée, il faut deux conditions :

1° Que la terre ne donne aux paysans que des ressources insuffisantes.

2° Que les occupations rurales laissent aux gens de la campagne de nombreux loisirs.

Si les travaux agricoles assurent largement aux paysans leur existence, il est clair qu'ils ne seront nullement portés à se livrer à un autre travail, quand bien même ils en auraient le loisir.

Mais il se rencontre des sols ingrats que les plus rudes labeurs ne parviennent pas à féconder; les pays de montagnes, soit qu'ils se trouvent couverts de forêts, soit que sur leurs croupes les pâturages s'entremêlent aux forêts, sont généralement dans ce cas; rien ne peut augmenter les faibles ressources que leur végétation offre à leurs habitants.

Aussi, à chaque génération, un grave problème se pose devant ces montagnards : Leurs familles ne vont-elles pas devenir trop nombreuses pour les moyens d'existence qui leur sont offerts? Alors, il faut qu'une partie de la population émigre, aille chercher en des contrées plus riches le travail et les ressources que le sol natal lui refuse. C'est la stérilité du sol qui pousse chaque année hors de leurs montagnes les Limousins, les Auvergnats, les Savoyards; c'est l'insuffisance des moyens d'existence, qui fait descendre des Alpes et du Jura les Suisses et les répand sur toute l'Europe.

Ce problème comporte cependant une autre solution : les res-

sources que la terre ne peut donner, l'industrie peut les offrir. Lorsqu'on réussit à introduire dans ces contrées stériles quelques travaux de fabrication, dont les produits sont certains de trouver un placement avantageux au dehors, de nouveaux moyens d'existence sont assurés aux familles, et ces montagnes peuvent conserver un plus grand nombre d'habitants, puisqu'elles ne sont plus chargées de subvenir seules aux besoins de la vie journalière.

Les fabriques rurales collectives amènent ce résultat, mais elles ne l'amènent pas du premier coup. Tout d'abord les travaux de fabrication sont entrepris par les familles paysannes pendant leurs loisirs, mais, à mesure que ces occupations industrielles deviennent rémunératrices, les parents retiennent à leur foyer les enfants qu'ils auraient fait émigrer autrefois, et, peu à peu, le pays s'organise d'autre façon. Un plus grand nombre de familles sont attachées à la terre, mais celle-ci peut supporter cette charge, car elle n'est plus seule chargée de subvenir à tous leurs besoins.

Il faut donc, pour que les fabriques collectives se développent à la campagne, que la seconde condition soit remplie; il faut que les travaux de la terre laissent aux paysans de nombreux loisirs. D'ailleurs il est fort rare que les deux conditions que nous avons posées n'aillent pas ensemble ; lorsque la terre est stérile ou d'un faible rendement, de nombreuses journées restent vides et inoccupées à ceux qui la cultivent.

Observez maintenant toutes les contrées où vous rencontrerez un grand développement de la fabrique collective, et vous trouverez ces causes vérifiées. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de l'importance considérable qu'a prise la broderie dans les Vosges (1), la chaudronnerie en Auvergne, le tissage de la soie et de la paille dans les Alpes, etc.

Aussi, quand on analyse, comme nous l'avons fait, le travail et les ressources des paysans jurassiens, quand on supputé les étroits moyens d'existence que leur offrent leurs montagnes, quand on calcule les nombreux loisirs que leur laissent leurs rurales occu-

1 *La Science sociale*, t. V.

pations, on croit pouvoir affirmer que le Jura bernois est un champ propice à l'établissement de la fabrique collective.

Mais, à côté de ces conditions favorables à la fabrication, les montagnes jurassiennes en présentent d'autres qui le sont moins; il y a quelques instants, nous les avons dégagées de l'étude de l'art nourricier; il nous reste donc à examiner quelle va être l'action de ces influences du lieu et de l'art nourricier sur l'industrie horlogère.

Et d'abord, l'absence de tout gisement métallifère et de tout bassin houiller n'a qu'une importance bien secondaire. Pour faire une montre, il faut une très faible quantité de matière première; l'or ou l'argent et le cuivre coûtent assez cher pour que la peine de l'apporter des pays producteurs ne paraisse rien; d'ailleurs ces métaux reçoivent, lorsqu'ils sont employés dans l'horlogerie, un travail qui vient plus que doubler leur valeur. Dans de pareilles conditions, l'absence de mines d'or, d'argent et de cuivre ne cause aucun désavantage à l'industrie du Jura. Il en serait autrement du manque de houille, si l'horlogerie se faisait à la machine; mais, à part quelques exceptions dont nous parlerons plus tard, les montres du Jura sont faites à la main; et les nombreux torrents qui courent dans la montagne suffisent à actionner les quelques fabriques d'ébauches, chargées de produire grossièrement les pièces que les ouvriers finiront et ajusteront ensuite. Ainsi l'industrie horlogère ne souffre nullement de l'absence de tout gisement métallique et de tout bassin houiller.

L'impossibilité que les reliefs du Jura présentent à la naissance de grandes cités manufacturières est de peu d'effet ; à cause de la nature spéciale de leur travail, les ouvriers horlogers peuvent demeurer disséminés à la campagne, tandis que les patrons, chefs de comptoirs, se groupent dans quelques bourgades où ils centralisent les produits fabriqués pour les expédier à l'étranger. L'industrie horlogère ne demande pas les grandes agglomérations urbaines.

L'extrême difficulté des communications, qui va chaque jour en diminuant devant les routes que les capitaux, gagnés par la

fabrication, ont permis d'ouvrir de tous côtés, ne fut pas tout d'abord un bien grand obstacle. Regardez une montre et demandez-vous si, entre tous les objets que livre l'industrie, il est possible d'en trouver beaucoup qui, ayant une aussi grande valeur sous un si faible volume, réclame une main-d'œuvre plus considérable. Dans de pareilles conditions, les frais de transports dont la fabrication est grevée deviennent pour ainsi dire insignifiants. L'industrie horlogère supporte facilement les frais de transports.

Ainsi les conditions du lieu, conditions qui donnent naissance à l'art pastoral dans le Jura bernois, ne gênent en rien le développement de la fabrication horlogère; voyons maintenant s'il en est de même des conséquences que nous avons vues crées sur le lieu par l'art pastoral, l'art nourricier.

L'exploitation des pâturages ne produisant pas la richesse, même à son moindre degré, ne permet pas la division du travail et paralyse le développement de toute fabrication qui aurait pour objet des produits destinés à une clientèle locale. Pour que l'industrie puisse naître et prospérer dans ces pays pauvres, il faut qu'elle produise des choses destinées à l'exportation. La montre répond bien à cette condition, et son placement à l'étranger est très facile.

Les mêmes causes agissent pour empêcher l'art pastoral d'être capable de fournir les grands capitaux nécessaires à l'établissement et au fonctionnement d'une industrie qui réclamerait de grandes avances et un outillage compliqué. Mais, pour faire des montres, il n'est besoin ni de construire des usines ni d'acheter de coûteuses machines: chaque ouvrier peut posséder tous les outils qui lui sont nécessaires, et le chef de comptoir, patron de fabrique collective, n'a besoin que d'avoir l'argent nécessaire à l'achat de la matière première. L'industrie horlogère est une de celles qui nécessitent le moins de capitaux.

Mais il y a une harmonie encore qui se remarque entre cette organisation de la fabrique collective et le caractère que la pratique de leur art nourricier donne aux populations jurassiennes.

Rappelez-vous le portrait que nous avons tracé du paysan

jurassien, observez un pâtre suisse, et vous le verrez avec les qualités et les défauts que donne ordinairement l'art pastoral. Certes il a de précieuses qualités; la sobriété, la persévérance, la probité, la conscience, ne sont pas choses à dédaigner; mais il est lourd, assez lent, routinier, difficile à manier, il répugne à toute contrainte; si vous voulez le faire travailler, il faut accepter ses conditions et son heure. Son aversion pour tout ce qui peut l'obliger soit à un travail précipité, soit à quelque effort de muscles ou d'attention, est proverbiale. Il aime mieux travailler peu, vivre sobrement et conserver son mode de travail lent et méthodique, plutôt que de gagner beaucoup en renonçant à ses antiques usages.

Eh bien, l'horlogerie en fabrique collective s'accommode merveilleusement à cet esprit indépendant et routinier. Elle n'exige pas une organisation particulière de la vie ouvrière; les ouvriers resteront, pour la plupart, paysans, ils demeureront dans leurs chalets, au milieu de leurs montagnes, maîtres chez eux et seigneurs dans leurs Bourgeoisies; seulement, quand ils n'auront rien à faire, ils pourront se mettre à leur guise à la fenêtre, devant leur établi, et s'adonner à la confection des montres. La tendance routinière de l'esprit ne sera pas d'un bien grand obstacle dans un travail qui est toujours le même, et où il y a peu de perfectionnement à introduire. L'industrie horlogère, ne réclamant pas une organisation d'atelier spéciale, devait parfaitement réussir chez des populations jalouses de l'indépendance que leur assurait la vie rurale.

Aucune des conditions que le lieu et l'art nourricier posaient à la fabrication ne paraît donc pouvoir faire obstacle au développement de l'horlogerie dans le Jura.

A tout ceci s'ajoute une dernière convenance : les populations jurassiennes présentent un avantage, possèdent une qualité que l'on ne peut trouver dans les pays de faible culture capables de s'adonner au travaux des fabriques collectives : cette qualité indispensable pour l'industrie horlogère, c'est la finesse de mains.

Pour fabriquer de la serrurerie, de la chaudronnerie, peu importe d'avoir les mains plus ou moins souples, les doigts plus ou

moins déliés; mais, pour faire les pièces d'une montre, pour les ajuster, il faut avoir une grande finesse de touche, une grande précision et une grande sûreté dans la main. Regardez maintenant les mains d'un paysan habitué à remuer la terre, à soulever la charrue: elles sont solides, mais elles sont rudes ; peu à peu le travail les rend calleuses, les revêt d'une couche de corne qui les protège. Mais, de grâce, ne leur demandez aucun travail délicat.

Eh bien, sous ce rapport, les paysans jurassiens sont bien peu paysans, ce ne sont pas les travaux de la terre, nous l'avons vu, qui leur durcissent les mains. — Ces pâtres étaient donc dans une situation exceptionnelle pour s'adonner aux travaux d'horlogerie. C'est ce qui explique comment cette industrie s'est si rapidement répandue dans cette contrée et s'y est localisée. Le massif jurassien est le seul centre horloger de l'Europe, parce qu'il présente seul d'aussi favorables conditions.

Aujourd'hui, l'industrie horlogère s'est établie et fonctionne dans le Jura; ses produits, destinés à l'exportation, dépassent annuellement 88 millions de francs, tandis que la fabrication des mêmes articles ne dépasse pas 17 millions pour le Jura français, 16 millions pour l'Angleterre et 7 millions pour l'Amérique. Une population de plus de 40,000 personnes est occupée par cette industrie, qui nourrit en Suisse de 80 à 90,000 personnes.

Des chefs de comptoir sont établis à Saint-Imier, au Locle, à la Chaux-de-Fonds ; ils envoient aux paysans des villages voisins des boîtes de montres que ceux-ci les leur retournent après les avoir travaillées.

Mais peu à peu ces établisseurs, cédant à la tendance générale des patrons de fabrique collective, ne se sont pas contentés de grouper auprès d'eux quelques ouvriers chargés de donner les dernières retouches aux produits qui arrivent de la campagne; ils ont voulu avoir leur personnel ouvrier sous la main, et, par l'appât de salaires élevés, ils ont attiré des familles dans les bourgs où ils se trouvaient. Peu à peu, des villes se sont constituées, et la fabrique collective a perdu le caractère exclusivement rural qu'elle avait autrefois, pour devenir en partie urbaine. C'est l'histoire de la fondation de Saint-Imier.

Ces temps derniers, une nouvelle évolution s'est produite, quelques patrons ont essayé de substituer l'usine à la fabrique collective; nous verrons les causes et les conséquences de ce fait, en étudiant le régime du travail.

Le lecteur doit comprendre maintenant les motifs qui nous ont conduit à Saint-Imier, lorsque nous avons voulu étudier l'industrie horlogère. Pour bien nous rendre compte de cette fabrication, il fallait l'observer à la ville, dans la fabrique urbaine collective, car l'ouvrier de la fabrique rurale, nous le connaissons déjà, c'était V***, qui aurait été horloger à ses moments perdus au lieu d'être régent.

Saint-Imier, où j'arrivai en quittant les Genevez, n'a rien de caractéristique; cette petite ville, qui renferme aujourd'hui 7,000 âmes, est un antique village, qui, par sa situation heureuse au milieu du val de ce nom, a été rapidement le centre d'une fabrique rurale collective. Les ouvriers horlogers sont venus peu à peu s'y établir, et en quelques années le village est devenu ville. Situé à 815 mètres d'altitude, au fond d'une longue mais étroite vallée, Saint-Imier développe ses maisons sur le flanc de la montagne. Posée au milieu du Jura, elle en subit toutes les conditions; nous n'avons donc pas à y revenir.

Dans cette rapide étude, nous nous sommes efforcé de démontrer quelle était l'influence du lieu et de l'art nourricier sur la fabrication; nous espérons avoir fait saisir à nos lecteurs pourquoi le Jura bernois était une terre désignée pour l'industrie horlogère.

Dans notre prochain article, nous étudierons dans le détail cette industrie, en observant de près une famille horlogère.

A suivre.

Robert Pinot.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot — Mesnil (Eure)

QUESTIONS DU JOUR.

LE RÔLE DE L'ÉCOLE

A PROPOS DES DISCOURS DE DISTRIBUTION DE PRIX.

Je viens de lire un certain nombre de discours prononcés à l'occasion des distributions de prix. Les sujets traités par les orateurs sont très variés, mais tous paraissent dominés par une même idée, à savoir, que l'homme se forme surtout à l'École et que l'instruction scolaire mène à tout.

Dans le discours qu'il prononça à Bordeaux en 1871, Gambetta avait déjà déclaré que « tout le programme du gouvernement se résumait dans un programme d'éducation. » « Nous n'avons pas d'œuvre plus grande, disait-il, et plus pressante à faire que de répandre l'éducation et la science à flots... Faisons appel aux savants; qu'ils prennent l'initiative : ce sont eux qui doivent hâter le plus puissamment notre restauration nationale. Il ne faut pas craindre de distribuer dans les collèges et les écoles la vérité tout entière. »

M. Spuller, qui cite ce passage, constate que « le discours de Bordeaux a été, pendant près de dix ans, le programme d'action du parti républicain. » Il ajoute : « Nous ne sommes qu'au commencement de ce qui est à faire, dans le domaine illimité de l'éducation nationale. » Et plus loin : « Le problème actuel n'est ni politique, ni social, au sens ordinaire de ces mots, mais d'un ordre plus élevé et d'une difficulté supérieure, c'est un problème d'éducation... Il est donc bien vrai de dire que démocratie : c'est

démopédie, c'est-à-dire éducation du peuple (1). » M. Spuller considère que l'école est le seul moyen de « relever le pays ».

Ce ne sont pas seulement les républicains qui attribuent à l'école ce rôle prépondérant. Les conservateurs, les catholiques (je parle des Français) professent la même opinion. Je pourrais en relever l'impression dans les discours prononcés récemment, à l'occasion des distributions de prix, dans les écoles et les collèges dirigés par des ecclésiastiques; mais j'aime mieux en chercher la preuve chez un auteur, qui a exercé une grande influence sur la direction de l'enseignement catholique en France.

Dans ses ouvrages sur l'*Éducation* et sur *La haute éducation intellectuelle*, Mgr Dupanloup entreprend de prouver que l'enseignement littéraire développe *tout* l'homme. Il résume une longue démonstration par une phrase qui rend exactement sa pensée : « C'est ainsi que l'enseignement des langues et des littératures forme et féconde *toutes* les forces de l'âme, le jugement, le bon sens, la pénétration, le raisonnement même, l'imagination, la sensibilité, l'ardeur, l'enthousiasme, le caractère, le cœur, la volonté (2). »

Non seulement Mgr Dupanloup attribue aux études littéraires ces effets multiples, mais il déclare nettement que l'homme ne peut être formé que par elles. « A quelle école, dit-il, se formera le jugement de la jeunesse, si ce n'est à celle de ces historiens, de ces philosophes, de ces orateurs, de ces poètes immortels (3)? »

On ne s'étonnera donc pas après cela que Mgr Dupanloup donne la première place aux lettrés dans les sociétés humaines et qu'il les considère comme les vrais « directeurs » de la société. Mais, parmi les lettrés, il fait un choix : « Les littérateurs, les historiens, les orateurs et les philosophes, voilà ceux qui gouvernent le monde, qui forment et dirigent les idées et les mœurs, qui donnent la conduite à l'opinion, qui exercent sur leurs contemporains et bien au delà l'influence la plus profonde et la plus étendue (4). »

(1) E. Spuller, *Au ministère de l'instruction publique, discours, allocutions, circulaires*, Avant-propos, p. VI.

(2) *La haute éducation intellectuelle*, t. I, p. 92.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 96.

Après cela, il n'est pas étonnant que les Français aient cru, de bonne foi, qu'ils avaient été vaincus en 1870, par l'école allemande, et que c'était à l'école française à prendre la revanche.

Je voudrais rechercher, dans cet article, les causes qui ont donné naissance à cette conception particulière du rôle de l'école et examiner si cette conception est justifiée par l'expérience.

I.

Demandez à cent jeunes Français, sortant du collège, à quelles carrières ils se destinent; plus des trois quarts vous répondront qu'ils sont candidats aux fonctions du gouvernement.

La plupart ont pour ambition d'entrer dans l'armée, la magistrature, les ministères, l'administration, les finances, les consulats, les ponts et chaussées, les mines, les tabacs, les eaux et forêts, l'université, les bibliothèques et archives, etc., etc.

Les professions indépendantes ne se recrutent, en général, que parmi les jeunes gens qui n'ont pas réussi à entrer dans une de ces carrières.

Vous pensez bien que l'État ne peut accepter tous ces candidats aux fonctions publiques; il est bien obligé de faire un choix, de pratiquer parmi eux une sélection.

Or cette sélection ne peut s'opérer qu'au moyen des examens, des protections, ou de la naissance.

La sélection par la naissance et les protections ne fonctionne qu'exceptionnellement et accessoirement: c'est l'examen qui est la grande porte d'entrée à ces diverses carrières.

Réussir à l'examen est donc la principale préoccupation du jeune Français, puisque tout son avenir dépend de ce premier succès. Aussi les familles prendront-elles tous les moyens les plus propres à assurer ce succès.

De là, l'influence que les Français attribuent à l'école, car c'est elle qui, exclusivement, peut ouvrir les carrières les plus ambitionnées, c'est par elle que se fait le classement social.

D'autre part, l'école elle-même va se constituer dans les condi-

tions les plus favorables pour faire réussir aux examens. Il ne saurait en être autrement, car les familles estiment les institutions scolaires suivant le nombre d'élèves qu'elles font admettre chaque année aux divers concours. Un collège qui ne réussirait pas, dans ce genre de sport, n'aurait bientôt plus d'élèves. C'est donc pour lui une question de vie ou de mort.

Or le moyen le plus sûr de préparer avec succès aux examens est le « chauffage », puisqu'il faut l'appeler par son nom. Ce procédé, aussi barbare que le terme qui sert à le désigner, s'impose d'une façon tellement impérieuse, qu'il est pratiqué à l'envi par l'Université et par les collèges libres.

Mais qu'est-ce que le chauffage ?

Le chauffage consiste à donner, dans le moins de temps possible, une connaissance superficielle, mais momentanément suffisante, des matières d'un examen.

Cette connaissance doit être donnée « dans le moins de temps possible », pour deux raisons.

D'abord, on est pressé par la limite d'âge imposée pour l'entrée de la plupart des carrières. Cette limite est assignée pour restreindre le nombre croissant des candidats et pour rendre les épreuves plus difficiles.

A défaut de la limite d'âge, les candidats ont encore intérêt à passer de bonne heure leurs examens, afin de pouvoir s'élever plus haut dans la carrière avant l'âge fixé pour la retraite.

Dans ces conditions, les études sont nécessairement « superficielles ». Elles le seraient d'ailleurs, par le fait de l'extension démesurée des programmes. Plus le nombre des candidats grandit, plus on développe les programmes pour augmenter la difficulté. On arrive ainsi à établir des programmes encyclopédiques qu'aucune intelligence humaine ne pourrait approfondir. On ne peut donc que les effleurer.

Certainement, les professeurs qui font passer les examens seraient eux-même bien en peine de répondre à beaucoup de questions du programme. S'ils étaient mis en concurrence avec les candidats qu'ils examinent, ils courraient grand risque d'être « refusés ».

On doit maintenant s'expliquer pourquoi le chauffage ne donne qu'une connaissance « momentanée » des matières de l'examen. Si ce système d'enseignement avait pour but d'inculquer des connaissances réelles et approfondies et de développer par l'exercice, les facultés supérieures de l'esprit, le résultat en serait durable. Mais comme il consiste principalement en efforts de mémoire, son effet est tout de surface et ne pénètre pas l'intelligence : il passe comme la fraîcheur des souvenirs. D'ailleurs, il n'y a à cela aucun inconvénient, puisque le seul but de tout ce surmenage est de réussir à l'examen. Il suffit donc d'être, *à un moment donné*, en état de surmonter cette épreuve. Ce résultat obtenu, le reste n'est qu'accessoire, puisque cela ne peut plus compromettre la carrière.

Voilà comment les examens ont donné naissance au système du « chauffage ». — Ils ont développé, en outre, un régime scolaire spécial : *l'internat*.

Dans un pays où les examens ouvrent seuls les carrières les plus ambitionnées, les parents sont portés à compter entièrement sur le collège pour l'éducation de leurs enfants. Le chauffage exige, en effet, des méthodes particulières d'entraînement, des procédés artificiels de gavage que les familles ignorent. Elles ne peuvent ni les pratiquer, ni même en surveiller l'application. D'ailleurs, il s'agit de ne pas perdre de temps, de ne pas se laisser distraire par des sorties quotidiennes et répétées, par les soirées de famille, en un mot par les exigences de l'externat.

Cela est si vrai que les institutions où l'on prépare exclusivement et directement aux écoles spéciales n'acceptent ordinairement que des internes. C'est qu'on doit y donner le dernier coup de collier; on doit s'y soumettre au chauffage à haute pression.

Les familles françaises ont accepté d'autant plus facilement le régime du grand internat, qu'elles y ont trouvé le moyen de se décharger honorablement de toute surveillance et de toute action vis-à-vis de leurs enfants. Dans un pays où les enfants sont peu nombreux, comme chez nous, la famille n'est pas portée à s'organiser en vue de l'éducation; l'éducation n'apparaît

pas comme une fonction naturelle et permanente, mais comme un accident fortuit et passager. Peu à peu l'habitude s'en perd, et l'on finit par être persuadé qu'elle se donne beaucoup mieux hors de la famille et qu'il est préférable d'éloigner les enfants le plus possible du foyer domestique.

Ce courant a été tellement irrésistible qu'il a entraîné les congrégations religieuses elles-mêmes. Sauf de rares exceptions, celles-ci ont peu à peu transformé en internats les nombreux collèges qu'elles dirigeaient.

II.

Le chauffage et l'internat, tels sont bien les deux caractères essentiels de l'éducation française.

Il faut reconnaître que ce régime scolaire est merveilleusement approprié au but que l'on poursuit, c'est-à-dire à former des fonctionnaires civils et militaires.

Le parfait fonctionnaire doit abdiquer sa volonté; il doit être dressé à l'obéissance; il doit exécuter, sans les discuter, les ordres de ses supérieurs. Il est essentiellement un instrument entre les mains d'un autre homme.

Voyez comme l'internat est propre à donner cette formation. D'abord il semble avoir été organisé sur le modèle d'une caserne : on se lève au son du tambour, ou de la cloche; on marche en rang pour se rendre d'un exercice à un autre; les promenades même ressemblent au défilé d'un régiment. Les récréations se prennent le plus souvent dans une cour intérieure, entourée de bâtiments élevés; les jeunes gens s'y promènent par groupes plus qu'ils ne jouent. D'ailleurs ces récréations sont courtes : en général une demi-heure dans la matinée, une heure après le repas de midi et une demi-heure à 4 heures, au moment du goûter. Les sorties sont rares : en moyenne un jour par mois. Les parents ne peuvent voir leurs enfants que deux fois par semaine, pendant une heure au plus, dans un parloir banal, encombré, où les voisins peuvent entendre et suivre la conversation.

Manifestement, ce régime comprime chez le jeune homme l'habitude de l'action libre et spontanée, l'originalité.

Il tend à effacer les différences qui pourraient provenir de l'influence de la famille. Il fond toutes ces intelligences dans un moule uniforme, il en fait bien réellement des instruments, prêts à obéir à l'impulsion qui leur sera transmise.

L'obéissance sera d'autant plus passive que le régime des examens n'a pas développé l'habitude de la réflexion, du jugement. On a absorbé à la hâte et tant bien que mal une masse énorme de matières : la mémoire seule a fonctionné. De même qu'on accepte, sans le discuter, l'enseignement tout fait des programmes, de même on acceptera sans hésiter les ordres transmis par la hiérarchie bureaucratique. D'ailleurs, est-ce que cet enseignement et ces ordres ne viennent pas de la même source, l'État? Élève, l'État vous a inculqué ses doctrines; fonctionnaire, il vous transmet ses instructions : il n'y a donc rien de changé.

C'est Napoléon Ier qui a eu le premier l'intuition du rôle que pouvait jouer le collège pour former des fonctionnaires. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, les grands internats étaient encore une exception; ils ne se développèrent que sous le premier Empire. En reconstituant l'Université, Napoléon Ier généralisa le type. En effet, un État centralisé comme le sien ne pouvait marcher qu'au moyen d'un très grand nombre de fonctionnaires. L'État avait donc intérêt à former lui-même les jeunes gens qu'il devait plus tard employer à son service. Il était naturellement porté à leur inculquer de bonne heure, à l'âge où les idées ne sont pas encore formées, les doctrines et les habitudes qui font le bon fonctionnaire, c'est-à-dire l'absence d'initiative, l'habitude de l'obéissance passive, l'uniformité des sentiments et des idées, en un mot tout ce qui enlève à l'homme sa personnalité.

Les gouvernements qui se sont succédé en France depuis le premier Empire, malgré leur étiquette différente, se sont installés dans la construction napoléonienne, qui constitue encore aujourd'hui notre édifice politique. Loin de diminuer, la centralisation et le nombre des fonctionnaires n'ont fait qu'augmenter

depuis le commencement de ce siècle. Aussi le régime du chauffage et de l'internat s'est-il graduellement développé.

III.

Voilà donc le régime auquel se soumettent la plupart des Français, dans l'espoir de réussir aux examens qui donnent accès aux carrières de l'État. Mais si tous ont cet espoir, il s'en faut de beaucoup que tous puissent être admis. Ceux qui échouent doivent chercher des situations ailleurs.

Dès lors, une grave question se pose : il s'agit de savoir si ce régime scolaire, qui est éminemment propre à former des fonctionnaires, est également apte à préparer des hommes capables de se créer des situations indépendantes, c'est-à-dire de se tirer d'affaire par eux-mêmes.

Pour se créer des situations indépendantes, il faut d'abord de l'initiative, de la volonté, l'habitude de compter sur soi.

Or le régime que nous venons de décrire non seulement ne développe pas ces aptitudes, mais les comprime, les étouffe. De plus, il a lentement habitué l'esprit à la perspective de positions toutes faites, n'exigeant, pour avancer, que de la patience et non l'effort soutenu. En effet, dans les administrations et dans l'armée, on avance surtout par l'ancienneté et les protections. Le tout est d'y entrer; mais une fois qu'on est dans la place, on n'a plus qu'à se laisser porter par le mouvement régulier et automatique qui vous pousse irrésistiblement de grade en grade. Évidemment, une pareille perspective ne crée pas des âmes de héros et des cœurs de conquérants.

Pour entreprendre des carrières indépendantes, il faut, en outre, être jeune. Ce n'est qu'à cette condition qu'on affronte sans sourciller les difficultés qui se dressent à l'entrée de toutes les entreprises et qu'on les surmonte. Il faut d'ailleurs être jeune pour apprendre un métier quelconque.

Or l'aspirant fonctionnaire est tenu en suspens au moins jusqu'à vingt ans, très souvent jusqu'à vingt-cinq, parfois jusqu'à

trente et au delà. Lorsqu'il a perdu définitivement tout espoir de réussir, un grand nombre de carrières se trouvent fermées pour lui, il n'a plus le temps de les entreprendre, parce que les débuts en sont longs, difficiles et peu rétribués. D'ailleurs, on est d'autant plus exigeant qu'on est plus âgé, et on trouve d'autant moins une situation qu'on est plus exigeant. Le temps se passe ainsi, les années se succèdent et les difficultés augmentent.

Mais il ne suffit pas d'être jeune, il faut encore avoir des aptitudes, des goûts, des connaissances techniques. On ne s'établit pas du jour au lendemain agriculteur, industriel, ou commerçant. Toutes ces carrières exigent un apprentissage, qui s'acquiert surtout par la pratique et par les traditions de famille.

Or le régime scolaire, que nous venons de décrire, ne prépare pas à ces diverses situations. Bien au contraire, il en inspire le dégoût, il inculque la croyance à la supériorité des fonctions publiques. Combien de pères de famille, dont la situation repose sur l'agriculture, l'industrie, ou le commerce, sont tout étonnés d'entendre leurs fils, à la sortie du collège, déclarer qu'ils renoncent à continuer la profession paternelle! Le collège leur en a inspiré le dégoût. L'étonnement de ces pères de famille est, tout au moins, bien extraordinaire. Pourquoi ont-ils mis leurs fils dans des établissements destinés à former des fonctionnaires? Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Cette influence du collège croît avec une telle intensité que l'on déplore aujourd'hui l'éloignement de la jeunesse française pour les professions usuelles, qui sont cependant les plus utiles et les plus honorables.

Aussi les jeunes gens qui, ayant échoué dans les examens, sont obligés de se rejeter sur ces professions, ne le font que contraints et forcés, sans disposition ni préparation suffisante, en un mot, dans les plus mauvaises conditions de succès.

Il y a cependant, en dehors du fonctionnarisme, deux professions auxquelles notre régime scolaire prédispose particulièrement : les administrations libres et les professions libérales.

Le fait s'explique facilement pour les administrations libres,

à cause de leur analogie avec les administrations publiques. Elles exigent les mêmes aptitudes, ne demandent ni plus d'initiative, ni plus de volonté, ni plus d'effort de travail ; en retour, elles assurent une égale sécurité. On y avance lentement, mais sûrement, par la force des choses.

Aussi les jeunes Français qui ont échoué aux examens se tournent-ils de préférence vers ces administrations. On sait que ces dernières sont assiégées par une foule de candidats auxquels il est impossible de donner des places.

L'entraînement vers les professions libérales est également une conséquence directe de notre régime scolaire. Un des traits distinctifs de ce régime est d'être encyclopédique, par suite du développement croissant des matières de l'examen. Le jeune Français sort donc du collège avec la conviction qu'il sait tout, puisqu'il a tout parcouru et qu'il peut écrire et parler sur tout. Et le voilà homme de lettres à un titre quelconque. D'ailleurs il est en quelque sorte acculé à cette profession, puisque le collège l'a mal préparé, ou l'a rendu impropre, à toute autre carrière indépendante.

Mais, si notre régime scolaire multiplie ainsi démesurément le nombre des gens adonnés aux professions libérales, on constate qu'il leur imprime une formation intellectuelle particulière.

Le trait caractéristique est la difficulté et souvent l'impuissance absolue à étudier à fond une question. Le Français brille surtout dans les travaux d'imagination, dans les généralisations rapides et, par conséquent, hasardées. Rien n'est instructif à ce point de vue comme la lecture du *Journal de la librairie*, qui donne le tableau hebdomadaire de la production littéraire en France. Les œuvres de longue haleine y sont de plus en plus rares, et lorsqu'elles se rencontrent, ce sont généralement de grandes compilations ayant un caractère plus ou moins encyclopédique, ce ne sont pas des œuvres personnelles exigeant de longues réflexions; ce sont plutôt de vastes manuels, destinés à présenter un ensemble de faits sous la forme la plus aisément assimilable. Il n'y a plus en France pour les longs travaux personnels, sauf de très rares exceptions, ni auteurs, ni lecteurs.

Aussi un éditeur recule-t-il d'effroi, à la seule proposition d'éditer un ouvrage en plusieurs volumes.

Cette impuissance à entreprendre des études approfondies n'est pas « un phénomène de race ». On peut s'en convaincre, en comparant la production des deux derniers siècles et du commencement de celui-ci à la production de ces quarante dernières années.

Ce fait tient en grande partie au chauffage scolaire nécessité par les examens. Lorsque l'esprit a été dressé uniquement à parcourir la surface des choses, à n'étudier que dans des manuels, à comprendre vite plutôt qu'à juger, à s'assimiler, sous une forme indirecte mais rapide, le plus grand nombre possible de connaissances, tout travail méthodique et approfondi devient impossible. On est non seulement incapable de l'entreprendre, mais même de se l'assimiler.

Et, naturellement, cette impuissance est d'autant plus grande qu'on a été soumis plus longtemps et d'une façon plus intense au régime du chauffage et des examens. Ce phénomène est poussé au plus haut degré chez les élèves de nos grandes écoles. Ils sont supérieurs par la mémoire, la rapidité de conception, l'aptitude à saisir une explication, pour ainsi dire au vol ; ce sont là d'ailleurs les seules qualités que l'on ait entrepris de développer en eux et c'est à elles qu'ils doivent leurs succès dans les examens, mais ils sont décidément inférieurs, dès qu'il s'agit de mettre en œuvre ces qualités plus solides que brillantes.

Notre régime scolaire ne peut donc former que des fonctionnaires; il n'est pas susceptible de donner un autre produit. Il est surtout incapable de former l'homme.

Si l'on recherchait comment se sont formés les hommes véritablement supérieurs, on verrait qu'aucun d'eux n'a dû sa supériorité à sa formation scolaire, mais à des causes dont nous méconnaissons aujourd'hui l'importance.

Je vais le montrer par un exemple.

IV.

J'emprunte cet exemple à la vie du créateur de la science sociale, parce qu'il a été formé à une époque où le régime du chauffage intellectuel était encore peu développé et qu'il a eu la bonne fortune de s'y soustraire.

L'enfance de Frédéric Le Play s'écoula, de 1806 à 1811, sur les bords de la basse Seine, au milieu des pêcheurs côtiers, dont l'industrie était alors ruinée par la flotte anglaise qui bloquait toute cette région. « Les vieux pêcheurs, dit-il, se consolaient des humiliations infligées par le blocus, en se rappelant leurs exploits maritimes de la guerre qui prit fin en 1783. J'écoutais avec passion leurs récits et je prenais ainsi à leur foyer les *premières leçons de patriotisme* (1) ».

Cette école de patriotisme était certainement plus réelle et plus efficace que les déclamations des manuels d'instruction civique que l'on a cru devoir introduire aujourd'hui dans les écoles. Ces vieux marins devaient exercer sur leur jeune auditoire une action autrement profonde que ne peuvent le faire de paisibles instituteurs, en enseignant, d'une voix monotone, les devoirs envers la patrie.

Le Play raconte ensuite comment il venait en aide au ménage modeste de ses parents par de « petites entreprises de glanage, de pêche, de chasse et de cueillette ». Il acquit dans ces exercices cette habileté, cette force et cette énergie physique que le régime claustral de nos internats interdit aux jeunes collégiens, et qui devaient lui permettre d'entreprendre plus tard à pied de longs voyages d'observation sociale.

Pendant l'hiver de 1811, qui fut très rigoureux, il allait récolter du combustible, qui était une utile ressource pour la famille. Cette opération bien modeste fut cependant pour lui un

(1) *Ouvriers européens*, t. I, p. 18.

enseignement dont il devait profiter plus tard et qu'aucune école n'aurait pu lui donner. « J'acquis ainsi, dit-il, en ce qui touche l'importance des productions spontanées que récoltent les familles pauvres, une conviction, qui m'est toujours restée présente à l'esprit ; et lorsque, en 1829, je traçai au Hartz le premier budget domestique, je plaçai ces sortes de recettes à la place qu'elles occupent encore aujourd'hui, sous le nom de « subventions (1) ».

A la mort de son père, survenue en juin 1811, il vint passer quatre années à Paris chez un de ses oncles. Il avait alors six ans. On l'envoya comme externe dans une petite école. « Cette école, dit-il, fut pour moi, pendant quatre hivers, un supplice dont le souvenir ne m'a jamais quitté. Elle était uniquement composée d'une pièce, où quarante enfants étaient renfermés pendant sept heures dans un air vicié. En ce qui touche l'enseignement, je ne saurais me rappeler ce que j'y ai appris (2). »

Si ce passage à l'école fut stérile et pénible, au contraire le séjour chez son oncle eut une influence considérable sur sa formation intellectuelle et lui laissa une des plus agréables impressions de sa vie. « La partie littéraire de l'éducation ne m'était guère donnée, dit-il, que dans le *salon* de mes parents. Chaque soir mon oncle réunissait d'anciens condisciples... Un tel milieu fut un utile stimulant pour mon esprit (3). »

C'est que ce milieu n'était pas banal, comme il arrive dans beaucoup de réunions de famille. La plus grande partie du temps était employée en lectures et en conversations instructives. Parmi les habitués, trois surtout eurent une si grande influence sur la formation intellectuelle de Le Play, qu'il les appelle ses « trois maîtres ». Le premier était son oncle ; il nomme les deux autres le « Lettré » et le « Gentleman ».

« Mon oncle, dit-il, subordonnait volontiers les questions politiques à l'ordre financier. Il nous racontait les services qu'il

(1) *Ouvriers européens*, t. I, p. 17.
(2) *Ibid.*, p. 20.
(3) *Ibid.*, p. 20.

avait rendus, sous ce rapport, au régiment dans lequel il s'était engagé. Il rappelait la conduite prudente qui lui avait conservé sa fortune, au milieu des crises de la Révolution. Il critiquait avec une égale fermeté les désordres de la noblesse de cour, les fraudes des fournisseurs d'armée et l'indélicatesse des acquéreurs de biens confisqués. Il blâmait sévèrement les dilapidations de l'ancien régime, et il estimait Napoléon Ier pour la sagesse de son administration plus que pour la grandeur de ses talents militaires. Il louait les habitudes de sobriété que j'avais contractées pendant ma première enfance, et se montrait envers moi d'autant plus généreux que je dépensais moins. Le deuxième maître, le Lettré, ancien magistrat, passionné pour la culture des lettres, s'était adonné à l'enseignement en France et à l'étranger. Il contribuait plus qu'aucun autre, par son talent de lecteur, au charme de nos soirées, et il me guidait avec une rare patience dans mes propres lectures. Pour le fond des idées, il inclinait vers J.-J. Rousseau, les Encyclopédistes et les Girondins ; et, à cet égard, il était vivement combattu dans nos soirées. Le troisième, le Gentleman, se chargeait particulièrement de ce soin ; et c'était lui surtout qui se plaisait à démontrer l'influence souveraine exercée par la religion sur le bonheur individuel et la prospérité publique. Contraint de fuir la France pour échapper à l'échafaud, puis dépouillé de ses biens, il alla d'abord rejoindre les émigrés réunis sur le Rhin ; mais il ne tarda pas à comprendre que leur cause était perdue d'avance ; et, jusqu'à l'époque de sa rentrée en France, il ne lui resta plus qu'à se livrer, en Allemagne, à l'enseignement et à l'étude. Il voyait, dans la corruption des classes dirigeantes de l'ancien régime, la cause première de la Révolution. Il avait assisté au déplorable spectacle d'impiété et de corruption que les mœurs des émigrés offraient à Coblentz, à Cologne et dans les résidences affectées par l'hospitalité allemande à la demeure des princes, et il déclarait que ces désordres étaient devenus peu à peu aux yeux des Allemands l'apologie ou tout au moins l'excuse de la Révolution. Ces enseignements revenaient constamment dans un langage gai et spirituel, à propos des incidents du jour : ils déposèrent dans

mon esprit les premières notions de l'instruction morale et littéraire que ne me donnait pas l'école (1). »

Ceux qui connaissent l'œuvre de Le Play peuvent facilement discerner la part qui revient à chacun de ces trois maîtres dans la formation du jeune homme. On comprend sans peine qu'un enseignement donné d'une manière aussi vivante, par des hommes éminents formés à la rude école de la vie et de l'expérience, soit plus fécond que l'enseignement aride des manuels d'histoire, qui surchargent la mémoire sans former le jugement. Le premier fait des hommes, le second des bacheliers.

Aussi ces leçons se gravèrent-elles profondément dans l'esprit de Le Play et le guidèrent-elles dans toute sa vie bien plus, il le déclare, que les enseignements des écoles. « Ces trois hommes, dit-il, déposèrent dans mon esprit une foule d'opinions touchant la littérature ancienne et l'histoire moderne de la France. Ces opinions furent momentanément effacées par les enseignements ultérieurs des écoles; mais elles reprirent leur juste influence à mesure qu'avançant dans la vie, puis constatant la décadence de mon pays, j'ai senti le besoin d'arriver, en matière de science sociale, à des convictions arrêtées. Depuis l'année 1848, où je fus, en quelque sorte, requis, par des hommes d'opinions très diverses, de publier les *Ouvriers européens*, j'ai souvent reporté ma pensée sur les leçons de mes trois maîtres de 1813, et j'ai compris que je leur étais plus redevable que je ne l'avais pensé jusqu'alors (2). »

Cependant l'existence qu'il menait à Paris était trop sédentaire et trop sérieuse pour un enfant. Aussi était-ce une diversion agréable, lorsque, chaque printemps, Le Play se rendait dans le pays de Bray, où résidaient deux membres de sa famille paternelle. Il y retrouvait, avec la vie rurale, de nouvelles et fécondes sources d'enseignement. « Là, dit-il, *délivré de la servitude scolaire*, je reprenais les habitudes du premier âge. Je me livrais avec ardeur aux travaux utiles. Je devenais l'aide favori des ou-

(1) *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 22.
(2) *Ibid.*, p. 21.

vriers ruraux, des bûcherons, des chasseurs et des pêcheurs. Je commençais, avec les bergers et les jardiniers, mes premières études de botanique. Je me trouvais ainsi initié, en dehors de tout système préconçu, à une foule de notions qui me permirent plus tard d'attribuer à ces travaux leur véritable place dans l'étude des hiérarchies rurales et manufacturières (1). »

Voilà bien, données dans les conditions les plus favorables et les plus réelles, ces leçons de choses que l'on essaye aujourd'hui d'introduire artificiellement dans les écoles, où elles ne font que surcharger la mémoire et les programmes. Ici, au contraire, elles sont réellement instructives; aussi ont-elles développé chez Le Play sa remarquable puissance d'observation et son goût pour les études sociales. Avec ses trois maîtres de Paris, ces modestes ouvriers ruraux ont eu une influence prépondérante sur sa formation intellectuelle.

En 1815, Le Play dut s'éloigner de Paris, et revenir sur les bords de la basse Seine, près d'Honfleur, dans le pays où s'étaient écoulées ses premières années. « A cette époque, dit-il, je travaillais en toute liberté, près de ma bonne mère, dans une maison rustique, *sans l'aide d'aucun répétiteur*. Assidu à mes devoirs scolaires, j'employais la majeure partie de mon temps à lire Cicéron, vers lequel mes trois maîtres de Paris avaient souvent dirigé mon attention, et je cherchais surtout dans les opinions de Tacite au sujet des Germains les passages qui justifiaient l'estime accordée par le Lettré et le Gentleman au caractère actuel des Allemands (2). »

Retenons le fait de ce jeune homme qui travaille « sans l'aide d'aucun répétiteur » et qui sait s'intéresser à Cicéron et à Tacite. Nous avons de la peine à comprendre cela, parce que, formés dans des internats, l'enseignement classique nous est apparu sous la forme aride d'une traduction grammaticale, dépouillée de tout ce qui aurait pu la rendre attachante et vivante. Nous avons été soumis à un système de gavage qui ne nous a pas per-

(1) *Ouvriers européens*, t. I, p. 24.
(2) *Ibid.*, p. 27.

mis de nous assimiler une masse trop grande de matières indigestes. Aussi un écolier français livré à lui-même n'a-t-il rien de plus pressé que de fermer ses livres et de se détourner d'une étude qui ne dit rien à son esprit et à son jugement. Combien la méthode suivie par les trois maîtres bénévoles de Le Play est supérieure à l'étalage pédantesque de nos écoles!

Le Play était soutenu dans son travail libre et spontané par les longues récréations que ne connaissent pas nos écoliers. Et ces récréations elles-mêmes étaient un autre sujet d'enseignement non moins utile que celui des auteurs classiques. « Durant mes longues récréations solitaires, dit-il, je parcourais le rivage maritime, les champs, les prés et les bois, naviguant avec les pêcheurs côtiers, demandant aux livres de Linné le complément de mes études botanique du pays de Bray, chassant au filet les becfigues et les alouettes, enfin me mêlant aux travaux agricoles des masures cauchoises (1). » On peut imaginer tout ce que de pareilles récréations pouvaient faire entrer dans la tête d'un jeune homme de notions vraies et pratiques. Elles lui apprenaient véritablement la science de la vie, que les écoles n'ont jamais donnée, et le préparaient à comprendre plus tard les causes qui constituent et qui diversifient les sociétés humaines.

C'est ainsi que le jeune Le Play arriva à la fin de l'année 1822 : il avait alors quinze ans. Remarquons que jusqu'ici il n'a jamais travaillé en vue d'un examen ; il a donc complètement et heureusement échappé au système du chauffage. Une circonstance fortuite vint diriger ses études vers le baccalauréat. « En 1822, dit-il, un jeune prêtre qui m'avait pris en amitié m'assura que je pouvais subir l'épreuve du baccalauréat ès lettres, et il aida à mon succès, en me donnant quelques leçons de logique. Le vénérable principal du collège du Havre, l'abbé Houiller, y contribua avec la même bienveillance, en m'accordant quelques leçons particulières d'histoire de France. J'avais peu de goût pour la chronologie des souverains et pour les dates des grandes batailles, et souvent mes questions ramenaient mes professeurs aux souvenirs de ma jeu

(1) *Ouvriers européens*, t. I, p. 27.

nesse (1) ». Après une année de ce régime. Le Play fut reçu bachelier.

Voilà à quoi se borna le temps qu'il dut consacrer à la préparation directe de l'examen et au travail de pure mémoire nécessité par cette épreuve. On voit qu'il n'eut pas longtemps à pâlir sur l'étude stérile « de la chronologie des souverains et des dates des grandes batailles ». Mais il faut observer qu'à cette époque les programmes étaient beaucoup moins surchargés qu'ils ne le sont aujourd'hui et les candidats infiniment moins nombreux. La mémoire jouait donc un moindre rôle. Certainement, une pareille préparation serait aujourd'hui insuffisante, et Le Play, malgré toute sa supériorité réelle, se verrait probablement refusé.

Comme diversion à ses études littéraires, le jeune Le Play avait acquis, par lui-même et en s'aidant de traités spéciaux, des notions d'arithmétique et de géométrie. Un voisin, arpenteur rural, qu'il rencontrait souvent au milieu des champs, lui avait appris l'usage des jalons et de l'équerre. Il acquit ainsi quelques connaissances scientifiques en dehors de tout enseignement scolaire et grâce au goût de l'étude développé chez lui par cette éducation personnelle et familiale. Frappé de ses progrès dans les sciences, un ancien ami de la famille, M. Dan de la Vauterie, ingénieur en chef des ponts et chaussées, lui conseilla de se préparer à l'École polytechnique et s'offrit à être son maître pendant une année. « M. Dan de la Vauterie, dit Le Play, disposa notre vie journalière de telle sorte, qu'après l'avoir secondé dans le service qui lui était confié, je pusse consacrer cinq heures aux lettres et aux sciences ayant pour objet l'étude des sociétés. Nous vivions solitaires à Saint-Lô, dans une maison contiguë à un vaste jardin. Le travail professionnel commençait à quatre heures du matin, au bureau, et finissait à deux heures. Les études littéraires, sociales et scientifiques avaient lieu de quatre à neuf heures du soir, dans la bibliothèque, qui était le salon commun de nos deux chambres. Montaigne et Cicéron étaient, dans nos lectures, les points habituels de ralliement; mais nous les quittions souvent

(1) *Ouvriers européens*, t. I., p. 27.

pour comprendre et contrôler leurs pensées... Nos voyages dans le Cotentin et la Vendée nous exerçaient à observer chez les contemporains les vices et les vertus des temps passés. Nous nous plaisions à découvrir les espérances de paix sociale, que semblaient garantir, après tant de discordes, la disposition des esprits et surtout la prospérité matérielle rétablie depuis 1815. J'admirais le magnifique spectacle qu'offrit à cette époque la Vendée, lorsque l'auguste fille de l'infortuné Louis XVI traversa ce pays. Habitué, à Paris et en Normandie, aux contradictions, mêlées de calme ou d'indifférence, que faisait naître le principe du gouvernement, je me sentis transporté dans un monde nouveau... Cette vie commune provoqua des lectures et surtout des entretiens qui laissèrent une utile empreinte sur mon éducation, et me préservèrent des exagérations contraires, propres aux écoles où j'allais entrer (1). »

Nous arrivons, en effet, à la période scolaire, car jusqu'ici Le Play s'est complètement formé à l'air libre en dehors des écoles. Il est intéressant de voir quel élément de formation intellectuelle va lui apporter ce nouveau régime de travail.

Il entra comme externe à Saint-Louis, en 1824, et, l'année suivante, il était admis à l'École polytechnique. Le séjour dans cette école fut, il le constate, la période la plus dure et la plus stérile de sa vie. Aussi salue-t-il l'époque de la sortie par un cri de délivrance. « J'échappais enfin, dit-il, à la servitude du casernement et des salles d'étude, qui depuis deux ans *paralysait mes facultés. Mon travail, redevenu libre, reprit sa fécondité* (2). »

Pour bien comprendre ce sentiment, il faut se rappeler que toute l'éducation de Le Play s'était faite en dehors de la contrainte des examens et de la réglementation des internats, et qu'elle n'avait été féconde que parce qu'elle avait été personnelle et spontanée. C'était une plante poussée en pleine terre et transportée tout à coup dans une serre surchauffée été soumise à des procédés artificiels de végétation : elle manquait d'air et d'espace, elle étouffait.

(1) *Ouvriers européens*, p. 29.
(2) *Ibid.*, p. 34.

Il revient sur ce sentiment, dans une autre partie de son ouvrage : « Le souvenir de la souffrance, dit-il, que m'avait causé le régime de casernement militaire de l'École polytechnique, après les habitudes de liberté contractées depuis ma plus tendre enfance, ne s'est jamais effacé dans mon esprit. Au contraire, il a acquis une nouvelle force, depuis que j'ai observé les résultats du régime de liberté en vigueur dans les universités de l'Angleterre, de la Suède et des États allemands.

« La pratique de ce régime a été enseignée, au moyen âge, par l'Université de Paris, aux Anglais et aux Suédois, qui l'ont conservée. Elle a été détruite au lieu d'origine par la bureaucratie de la Révolution, pour le plus grand dommage des étudiants français et des classes dirigeantes qu'ils recrutent. C'est ce régime, en effet, qui a détruit l'autorité des maîtres, pour l'attribuer en fait à des bureaux composés d'hommes habiles, mais irresponsables et absolument étrangers aux élèves qu'ils prétendent gouverner (1). »

Néanmoins, grâce à la forte empreinte de son éducation première, Le Play put traverser l'École polytechnique, sans y rien laisser de sa puissante personnalité. Son esprit conserva les caractères essentiels qui devaient faire sa force incomparable comme homme et comme savant : l'esprit d'observation, le besoin d'approfondir toutes les questions qu'il étudiait et l'aptitude à accepter, en dépit de tous les préjugés contemporains, ce qu'il s'était scientifiquement démontré à lui-même.

C'est par là que Le Play est une figure si originale, et il n'a cette originalité que parce qu'il lui a été donné d'échapper au système scolaire qui fond tous les Français dans le même moule, qui leur impose, dès le premier âge, des idées toutes faites, qui développe leur mémoire au détriment du jugement, et qui en fait, pour tout résumer en un mot, une race de fonctionnaires.

L'exemple de Le Play nous montre que, si nous voulons que nos fils soient des hommes, il faut les soustraire au régime

(1) *Ouvriers européens*, t. I, p. 102.

du grand internat et du chauffage scolaire. Évidemment, l'œuvre est difficile, puisque l'idéal de la plupart des Français est de faire de leurs enfants des fonctionnaires.

Néanmoins, il semble, à certains signes, que l'engouement pour cette profession commence à être ébranlé.

Beaucoup de pères de famille constatent avec effroi que l'accès du fonctionnarisme est de plus en plus difficile, par suite du nombre croissant des candidats, et que leurs fils sont exposés à se trouver sans situation, à un âge où il est difficile d'en choisir une nouvelle.

D'autre part, l'exclusivisme politique ferme cette carrière à beaucoup de candidats.

Le moment est donc favorable pour engager ces pères de famille à soustraire leurs fils à un régime scolaire qui comprime toutes les facultés de l'homme et qui n'a pas même pour résultat d'assurer, à ce prix, une carrière.

S'ils ont quelque souci de leurs devoirs paternels, ils doivent, avant toute chose, faire de leurs fils des hommes capables de se tirer d'affaire dans la vie par leurs seules forces. Alors ceux-ci n'auront plus à redouter les jeux capricieux des examens et de la politique, et ils donneront à la France, qui en a bien besoin, une race d'hommes capables de fonder leur richesse et leur puissance sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.

J. Moustier.

LES

POPULATIONS MINIÈRES [1].

II.

LES MINES D'OR EXPLOITÉES EN « COHUE ».

Nous avons établi, dans notre précédent article, que l'exploitation des mines affleurantes au sol ne groupe pas d'ordinaire un nombre de gens assez considérable, pour créer un type particulier de société, dont les principaux caractères puissent être déterminés par ce genre spécial de travail.

Nous avons cependant signalé une exception en ce qui concerne les mines d'or.

De tous les produits affleurants, l'or est en effet le seul qui puisse fournir un moyen principal d'existence à toute une population; c'est, par conséquent, le seul qui soit à même de présenter une société souverainement influencée par le travail de la mine affleurante.

Ce fait particulier aux mines d'or tient uniquement à l'énorme valeur du produit. C'est cette énorme valeur qui permet à des populations considérables de trouver, dans la seule exploitation du gîte, des ressources d'existence pleinement suffisantes.

[1] Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18 (livraison de janvier 1888), et la suite t. V, p. 226, 297, 503, et t. VI, p. 20 et 116.

Mais il ne faudrait pas en conclure que l'exploitation de l'or crée le type caractéristique des populations minières. C'est au contraire un type excentrique. Les sociétés produites par la recherche de ce métal précieux ne sont que de rares et éphémères apparitions. Elles n'ont rien de comparable, par le nombre, par l'importance, par la durée, aux groupes de populations qui exploitent les métaux usuels dans les mines profondes. Ce sont ces mines profondes qui créent véritablement *l'art* des mines en exigeant des travaux *d'extraction*, c'est-à-dire de longs et prévoyants labeurs antérieurement à la jouissance de tout produit

L'or n'exige qu'un travail de simple récolte, car on le recueille ordinairement à la surface du sol, dans les sables de certains cours d'eau ; il ne nécessite ni efforts prévoyants, ni capitaux accumulés, ni travaux d'art.

Mais s'il n'y a là qu'un travail de simple récolte, on ne peut cependant l'égaler aux travaux du pâturage, de la pêche et de la chasse.

Il en diffère essentiellement par la nature du produit. En effet, il ne s'agit plus ici de produits animaux ou végétaux, servant à la nourriture, mais de produits minéraux. Cette différence est capitale. L'or ne répond pas, comme les substances comestibles, à un besoin primordial ; il ne trouve d'usage important que dans les sociétés compliquées, où le commerce s'est développé. Les sociétés appliquées à la recherche de l'or présupposent donc l'existence de sociétés compliquées : elles ne peuvent être mises au rang des sociétés primitives, avec les Pasteurs, les Pêcheurs et les Chasseurs.

I.

Jusqu'à une époque relativement récente, l'or n'a pas donné lieu à des phénomènes sociaux particuliers. Comme les autres gîtes affleurants, il ne constituait que des exploitations de peu de valeur, parce qu'on ne le rencontrait nulle part en abondance. Aussi n'existait-il pas de population nombreuse adonnée à l'ex-

ploitation de l'or. C'était un travail accessoire tour à tour entrepris et abandonné par des gens qui trouvaient dans d'autres occupations un moyen d'existence plus important et plus lucratif.

C'est ainsi que, dans l'antiquité, l'or était exploité en Espagne, dans l'Italie méridionale, en Illyrie et sur les bords de l'Indus. Aucune de ces populations ne s'enrichit à ce travail.

Ces conditions ne se modifièrent pas au moyen âge. On peut en juger par les mines d'or de l'Ariège, qui ne procuraient à ces populations de montagnards qu'une occupation accessoire et peu fructueuse. Elles s'y adonnaient par intermittence et faute de mieux.

Si les choses étaient demeurées en cet état, la *Science sociale* n'aurait pas à décrire, dans un groupe à part, les populations adonnées à l'exploitation de l'or. Celles-ci continueraient à se confondre dans la masse des populations voisines, comme il arrive pour l'exploitation des autres gîtes affleurants.

Mais il n'en a pas été ainsi.

La découverte du nouveau Monde, puis de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'exploration de la Sibérie, révélèrent l'existence de gisements plus importants. On sait, par exemple, qu'après la prise de possession de l'Amérique, la valeur de l'or diminua des deux tiers.

Ces nouveaux gîtes attirèrent des populations innombrables. Alors naquit véritablement un nouveau type de mineurs : les chercheurs d'or. Ceux-ci constituèrent bientôt des sociétés spéciales, exclusivement adonnées à la recherche du précieux métal.

Mais toutes ces mines d'or n'ont pas été exploitées de la même manière. Elles se divisent en deux grands groupes, au point de vue social :

1° *Les mines d'or exploitées en cohue*, c'est-à-dire sans l'intervention d'aucun pouvoir régulier, pour diriger le travail et maintenir l'ordre.

Ce premier groupe s'observe principalement dans la Californie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Mongolie chinoise. Dans ces trois premiers pays, l'exploitation a lieu « en cohue », parce que les chercheurs d'or y ont précédé la colonisation et

l'établissement de tout gouvernement régulier; dans la Mongolie, parce que ce pays est occupé par des pasteurs, dont l'organisation sociale, on le sait, ne comporte pas la constitution des pouvoirs publics.

2° *Les mines d'or exploitées administrativement*, c'est-à-dire sous la surveillance et la direction d'une administration ou d'un gouvernement réguliers.

Ce second groupe se rencontre surtout aux deux extrémités de la Sibérie, dans la Transbaïkalie et sur le versant oriental de l'Oural. Là, les mines sont directement placées sous la direction du gouvernement russe. En outre, il commence à naître en Californie, en Australie et en Nouvelle-Zélande, où de grandes compagnies minières se substituent peu à peu à l'exploitation en cohue.

Dans le passé, ce type a existé, dans les anciennes possessions espagnoles de l'Amérique du Sud, où les mines étaient exploitées sous la surveillance et au profit de la monarchie espagnole.

Ces deux groupes de mines produisant des conséquences sociales très différentes, nous devons les étudier séparément.

Il convient d'étudier en premier lieu *les mines exploitées en cohue*, parce que c'est le type le plus simple. En effet, il se constitue spontanément et en dehors de toute organisation sociale préexistante.

Nous l'observerons en Californie, parce qu'il ne s'est nulle part manifesté avec plus d'intensité et que la production aurifère de ce pays est de beaucoup supérieure à tout ce que l'on constate ailleurs.

Dès le début de l'exploitation, on a recueilli mensuellement : en 1848, 1,500,000 francs; en 1849, 7,500,000 francs; en 1850, 15 millions, soit, pour cette dernière année, 180 millions. Si l'on compare la production actuelle de l'or dans les différents pays, on obtient les chiffres suivants pour une année : Le Cap, 522,000 francs; Vénézuéla, 17,290,000; Colombie, 19,974,000; Nouvelle-Zélande, 25,052,000; Australie, 109,324,000; Sibérie,

123,122,000; Californie, 159,500,000. La Californie est donc bien le pays qui produit le plus d'or.

La Californie est située, on le sait, à l'extrémité occidentale des États-Unis, sur l'océan Pacifique. Elle est séparée de la côte orientale non seulement par l'immense étendue du Far-West, mais encore par les Montagnes Rocheuses. Avant la découverte de l'or, on ne pouvait y arriver qu'au prix d'un voyage extrêmement long et difficile, que peu de colons osaient entreprendre. Aussi ce pays n'était-il guère occupé que par des hordes clairsemées de sauvages. La côte n'était visitée que par les baleiniers qui venaient chercher un refuge dans les ports du littoral.

Tel est le pays où, en 1848, un ouvrier charpentier mit par hasard au jour, d'un coup de pioche, un caillou d'un rouge brun, qu'il reconnut être une pépite d'or. Cette découverte éveilla l'attention, et bientôt on trouva l'or sur divers points.

La Californie est traversée par deux chaînes de montagnes parallèles, qui courent sensiblement du nord au sud : la chaîne de la Côte et la Sierra Nevada. La vallée intermédiaire est parcourue par deux fleuves, le Sacramento et le San-Joaquim, et par leurs nombreux affluents qui sortent de ces montagnes. C'est sur le versant de ces montagnes, particulièrement de la Nevada, que l'on découvrit l'or; on le trouvait sur une longueur de 800 kilomètres et sur une largeur de 80 à 120. En outre, on s'aperçut que les divers fleuves roulaient des paillettes et des pépites d'or, détachées par les eaux des flancs de la montagne.

L'or se distingue des autres produits minéraux par sa valeur extraordinaire. C'est précisément cette valeur, nous l'avons dit, qui permet à une population nombreuse de se livrer exclusivement à l'exploitation du gîte et de constituer ainsi une société principalement adonnée au travail d'une mine affleurante.

Aussi, lorsque la nouvelle de la découverte de l'or se répandit, la foule accourut-elle de toutes parts.

Ce furent les habitants de San-Francisco, la capitale naissante de la Californie, qui, étant les plus rapprochés, arri-

vèrent les premiers. Le 29 mai 1848, l'éditeur du petit journal local hebdomadaire, le *Californian*, annonçait qu'il suspendait sa publication : « Le cri sordide : L'or! l'or! a fait le vide dans notre imprimerie! » écrivait-il, et, le lendemain, il partait, lui aussi, pour les placers rejoindre ses compositeurs. Les trois quarts des habitants étaient en route pour les mines ; on réalisait à la hâte tout ce que l'on possédait, afin de réunir les fonds nécessaires au voyage (1). D'innombrables caravanes d'émigrants arrivèrent ensuite de l'Est à travers le Far-West. « Lentement, péniblement, on franchissait les « prairies », arrêté parfois des semaines entières par des fleuves débordés, semant la route de cadavres de bêtes surmenées et d'hommes défaillants, luttant contre les Indiens et contre la nature, poussant toujours de l'avant, souvent faute de pouvoir retourner en arrière (2). » En 1848-1849, ils partirent ainsi, au nombre de près de 20,000, des rives du Missouri, et franchirent une distance de plus de huit cents lieues en plein désert.

Enfin, ce fut la vieille Europe qui vint déverser en Californie de nouvelles multitudes attirées par l'appât du gain. Celles-ci arrivaient par mer après une traversée de plusieurs mois.

« Dans les neuf derniers mois de 1849, il aborda à San-Francisco 549 navires à voiles, portant 35,000 passagers et 3,000 matelots qui tous désertèrent. Il y avait déjà sur rade 200 navires abandonnés de leurs équipages et de leurs officiers; on démembra ces bâtiments; avec les planches, on construisit des cahutes; avec le reste on fit du bois à brûler. Dans le même intervalle de temps, 42,000 émigrants arrivaient par terre. En dix-huit mois, le chiffre de la population de la Californie se trouvait subitement porté de 1,500 à 100,000 âmes (3). »

Ce pays presque désert fut ainsi tout à coup rempli d'une population nombreuse, attirée comme par enchantement de tous les points de l'horizon, et venue dans le but unique de se livrer à la recherche de l'or.

(1) C. de Varigny, *l'Océan Pacifique*, p. 262.
(2) *Ibid.*, p. 263.
(3) *Ibid.*, p. 277.

La Californie est donc un excellent terrain pour observer les effets sociaux de l'exploitation des mines d'or.

Assistons à ce spectacle.

II.

L'exploitation des mines d'or, comme celle de tous les gîtes affleurants, est extrêmement *facile*. C'est une sorte de cueillette ; elle est, par conséquent, à la portée du premier venu et n'exige ni mise de fonds ni condition préalable de capacité. On va s'en rendre compte.

Nous avons dit que l'or se trouvait sur les flancs des montagnes californiennes, d'où il était entraîné par les eaux à l'état de paillettes, ou de pépites. Tout le travail du mineur des placers consiste donc à recueillir cet or au milieu des sables auxquels il se trouve mélangé.

Cette récolte se fait au moyen des opérations suivantes :

1° *Le « prospect », ou la recherche du gîte.* — La première opération consiste à découvrir un emplacement où l'on pourra avoir des chances de trouver de l'or. Pour cela, on recueille, en différents endroits, de la terre ou du sable, que l'on verse dans une sébile à main, en y ajoutant de l'eau. On imprime alors à la sébile un mouvement circulaire rapide : l'eau projetée entraîne au dehors d'abord les matières plus légères, telles que la terre et l'argile, puis les grains de quartz ou de roches désagrégés. Il ne reste enfin, au fond de la sébile, que les paillettes, ou pépites d'or, qui sont plus lourdes. Par là, le mineur peut juger de la richesse ou de la pauvreté du gîte et se décider en conséquence.

2° *Les fouilles.* — Elles sont très simplifiées, puisqu'il s'agit d'opérer uniquement à la surface ou à une très faible profondeur. Tout le travail se borne à désagréger les terres et les sables avec un pic, et à les recueillir en tas, en ayant soin de mettre à part les pierres et les terres stériles.

3° *Le lavage.* — Il se pratique au moyen d'un instrument nommé « rocher », ou « berceau », à cause de sa forme et du mouvement qu'on doit lui imprimer. Représentez-vous un ber-

ceau en bois plein partagé en deux compartiments superposés, au moyen d'une cloison horizontale. Le compartiment du dessus est fermé, à sa partie supérieure, par une grille, ou crible, en tôle. D'autre part, il est séparé du compartiment inférieur par un tablier en toile forte légèrement incliné, et muni d'un orifice à sa partie la plus basse. Enfin, le fond du berceau, est lui-même incliné, mais en sens inverse du tablier, et il se termine par une petite ouverture.

On verse sur la grille la terre et le sable aurifères, puis on les arrose en agitant le berceau. Les cailloux et les débris de roches restent sur la grille et sont ensuite rejetés. Au contraire, l'or et le sable tombent sur le tablier, qui, par suite de son inclinaison, opère une seconde séparation; le sable est précipité le premier dans le fond du berceau, où il est recueilli par l'ouverture inférieure, au moyen d'une petite raclette. On retire ensuite les paillettes d'or, que l'on lave avec soin, pour les séparer plus complètement de la matière terreuse.

On voit qu'il est difficile d'imaginer un travail plus simple. Deux mineurs, l'un fouillant la terre et l'autre agitant le berceau et lavant l'or, peuvent y suffire. Aussi est-ce le plus souvent à ce personnel limité que se réduit un atelier de chercheurs d'or.

Non seulement le travail est très facile, ainsi que nous venons de le voir, mais l'outillage est tellement réduit qu'il n'exige qu'une mise de fonds insignifiante. En voici le détail, avec la valeur : 1 *sébile*, pour reconnaître la richesse des sables aurifères, 5 francs; 1 pic à deux pointes, pour attaquer les terres et la roche, 10 francs; 1 barrette, ou pince en fer aciéré, servant au même usage, 20 francs; 1 berceau en bois, dont nous venons d'indiquer l'usage, 25 francs; 1 pelle de terrassier pour charger les terres sur le berceau ou dans les seaux, 7 fr. 50; 2 seaux en bois, pour porter les terres au berceau, 5 francs; 1 petite raclette en fer pour nettoyer le berceau et rassembler les sables, 1 fr. 25; 1 petite curette en fer, pour recueillir les sables dans les fissures de la roche, 5 francs; 1 vase en fer-blanc ou « dipper », pour verser l'eau sur le berceau, 2 fr. 50; 1 « battée », ou plat en fer, pour laver les terres aurifères, 5 francs; enfin 1 petite

boîte, pour mettre l'or recueilli et sans valeur appréciable (1).

Si l'on additionne la valeur de ces divers objets, on n'arrive qu'à un total de 86 fr. 25, qui représente toute la mise de fonds nécessaire pour s'établir comme « chercheur d'or ». Cette somme doit même être réduite au moins de moitié, si l'on considère que l'exploitation est entreprise au minimum par deux personnes, qui peuvent se cotiser pour réunir ce petit capital.

Parfois le berceau est remplacé par d'autres appareils plus perfectionnés, qui activent le travail; mais ces derniers sont également assez simples, peu coûteux et peuvent être maniés par un seul homme.

Ce n'étaient donc ni la difficulté du travail, ni le capital d'établissement qui auraient pu arrêter les mineurs. Aussi s'empressèrent-ils d'accourir, ainsi que l'avons dit. « D'un bout de la Californie à l'autre, sur une surface qui égale deux fois celle de la Grande-Bretagne, on ne saurait rencontrer une rivière, un ruisseau, un ravin, dont le lit n'ait plusieurs fois été remué de fond en comble. L'aspect extérieur du sol emprunte à ces bouleversements quelque chose de triste et de pénible, surtout quand l'ouvrier a disparu. On dirait une avalanche, un torrent déchaîné qui a remué le sol jusque dans ses fondements et laissé des monceaux de ruines sur son passage (2). »

Le mineur était en outre attiré par l'attrait même d'un travail qui ne le soumettait à aucune dépendance. Il pouvait exploiter à sa guise, n'obéissant à d'autre patron qu'à lui-même; il choisissait les heures et la place qui lui convenaient et poursuivait la fortune à son gré. Le métier, d'ailleurs, présente tout l'intérêt de la cueillette; il en a les aléas et les surprises.

En général, deux mineurs associés peuvent laver, par jour, 300 seaux de 12 litres chacun, ce qui donne au minimum pour 15 francs d'or par jour. En moyenne, il faut laver 100,000,000 grammes, ou 100,000 kilog. de terre, pour obtenir 115 grammes d'or. Mais c'est là un minimum, et il ne faut pas oublier que

(1) V. *Le Mineur des placers du comté de Mariposa (Californie)*, par M. Simonin, *Ouvriers des Deux Mondes*, p. 155.

(2) *Ibid.*, p. 196.

le mineur a toujours l'espoir de faire une riche trouvaille et que cet espoir le soutient : il le soutient d'autant plus que, au début, de l'exploitation, chaque mineur récoltait en moyenne de 60 à 80 francs par jour. On se redit d'ailleurs les bénéfices extraordinaires réalisés subitement par quelques chercheurs plus heureux.

Il y a bien là de quoi tourner toutes les têtes, attirer une population immense et lui permettre de vivre exclusivement de la recherche de l'or.

III.

Deux conditions ont donc constitué cette société nouvelle : *la valeur du produit* et *la facilité de l'exploitation*.

On va voir que toute l'organisation sociale est la conséquence directe de ces deux conditions primordiales.

D'abord quelle est la composition de cette société?

Ce n'est manifestement pas une sélection de gens doués d'aptitudes supérieures. Le sentiment qui les pousse est à la portée des intelligences les plus vulgaires : c'est l'appât de l'or, l'espérance de l'enrichissement rapide. D'autre part, le travail, étant très facile, n'exige aucune aptitude rare, aucune capacité particulière; il est à la portée des moins capables.

Aussi ces mineurs se recrutent-ils surtout parmi les aventuriers, les incapables, les « rouleurs », les « têtes brûlées », de tous les pays. Tous les gens qui ont échoué dans les professions exigeant le travail, la prévoyance et l'épargne, sont attirés vers une occupation qui promet la fortune, sans requérir aucune qualité exceptionnelle. « Un coup de tête, la curiosité de l'inconnu, la soif d'une vie aventureuse, un chagrin d'amour, une situation compromise, les ont amenés sur cette plage lointaine, jetés dans ce vaste creuset, où viennent se fondre, s'épurer, ou se perdre, des existences dévoyées, des passions héroïque sou coupables, des forces sans emploi (1). »

(1) C. de Varigny, *l'Océan pacifique*, p. 271.

Cette société est donc constituée, en majeure partie, d'éléments confus et désorganisés. Toute la question est de savoir, si ces éléments vont pouvoir se combiner pour former un état social, c'est-à-dire pour constituer les différentes fonctions sociales. L'ordre va-t-il sortir de ce chaos?

1° *Le travail* ne peut se constituer d'une façon stable.

En effet, les chercheurs d'or n'ont aucun intérêt à s'organiser en vue d'un long établissement, parce que ces gîtes, comme tous les gîtes affleurants, sont facilement épuisables. On peut donc, chaque jour, être obligé de se transporter plus loin, si on ne trouve pas de l'or en quantité suffisante. Rien d'ailleurs ne vous retient, car l'installation, étant mobile et peu encombrante, se déplace facilement. Aussi tous ces mineurs sont-ils plutôt campés qu'installés à demeure. Sans cesse, ils sont en quête d'une place plus avantageuse.

Non seulement ces établissements sont instables, mais le travail lui-même, ne nécessitant aucune aptitude extraordinaire et pouvant être entrepris par le premier venu, s'oppose à la constitution d'une classe de grands patrons. Le travail reste donc privé de cette direction supérieure qui pourrait lui imprimer une organisation plus stable et plus intelligente.

2° Cette instabilité du travail rend impossible non seulement l'organisation stable, mais même la simple constitution de *la propriété*.

Chacun peut exploiter à volonté toute surface inoccupée: on n'a rien à payer, pour cette prise de possession, jusqu'à concurrence de 45 mètres carrés par exploitant. Si l'on est deux, ce qui est le minimum, on dispose d'une surface de 90 mètres carrés. C'est plus qu'il n'en faut pour se livrer au lavage de l'or.

La prise de possession du sol s'effectue presque sans formalité. Tout se borne à la plantation d'un piquet auquel on fixe un papier sur lequel on inscrit son nom. S'il n'y a pas de réclamation dans les deux jours, on peut se mettre au travail.

Le sol est donc disponible, comme chez toutes les populations qui se livrent à la simple récolte; il appartient au premier oc-

cupant. La propriété est, par conséquent, accessible à tous sans capitaux.

Mais cette propriété ne crée pas une race stable, parce qu'elle ne fixe pas l'homme au sol. On abandonne sa propriété aussi facilement qu'on l'a acquise. Et on l'abandonne ainsi, non pas simplement à cause du caprice, mais parce qu'on n'a pas d'intérêt à rester sur le même sol, dès qu'on a perdu l'espoir d'y faire une récolte suffisante. En somme, l'appropriation est de peu de durée, parce que la récolte elle-même n'exige pas un temps très long.

Mais, si on ne s'approprie pas le sol d'une manière durable, va-t-on du moins constituer l'épargne, qui est la forme élémentaire de la propriété?

Pas davantage. Ce type d'exploitation des mines d'or ne dresse pas les gens à l'épargne, par cette raison connue que l'on dépense facilement ce que l'on acquiert facilement. L'or a peu de valeur lorsqu'on le remue véritablement à la pelle et que tous les jours on a l'espoir de faire une riche trouvaille. Pour s'enrichir, on compte bien plus sur la chance que sur une misérable épargne.

Ces populations ne pourraient économiser que si elles y avaient été dressées antérieurement. Or nous avons vu que ces chercheurs d'or sont presque tous des aventuriers, issus de cette réserve d'imprévoyants qui s'agitent dans les bas-fonds de toutes les sociétés.

Les mines d'or ne font, après tout, que développer leur imprévoyance. Elles la développent en particulier, comme chez les chasseurs, sous la forme caractéristique de la passion du jeu. Le jeu est-il, en somme, plus aléatoire que la recherche de l'or?

Tous les moments de repos sont consacrés au jeu. « Du matin au soir, et du soir au matin, à San-Francisco, on jouait sans interruption, perdant ou gagnant des sommes énormes. Les mineurs venus de l'intérieur, pour renouveler leurs approvisionnements, risquaient sur le tapis tout ce qui leur restait de poudre d'or. C'était dans les maisons de jeu que l'on se donnait rendez-vous, que les négociants discutaient et concluaient leurs affaires. On aurait peine à se figurer ces enfers de la vie californienne,

ces croupiers armés jusqu'aux dents, ces revolvers posés sur la table, bien à portée de la main, à côté des sacs de pépites des joueurs, cet indescriptible mélange des costumes les plus disparates. Le propriétaire de l'établissement prenait à sa solde deux ou trois gaillards vigoureux, experts dans l'art d'abattre d'un coup de poing, sans trop l'endommager, un mineur récalcitrant et de l'envoyer cuver au dehors sa rancune et son vin (1). »

On voit que la propriété ne s'organise pas plus que le travail : ces deux éléments fondamentaux de toute organisation sociale font donc défaut.

3° Un autre élément, *la famille*, manque également, et par une conséquence naturelle de la constitution du travail.

Les chercheurs d'or ne viennent pas pour s'établir à demeure, mais pour faire rapidement fortune, afin de pouvoir s'en aller le plus tôt possible. Ils arrivent donc sans femme. La plupart d'ailleurs sont célibataires, car ces entreprises lointaines et aléatoires ne sont guère tentées que par des gens qu'aucun lien ne retient chez eux.

Tel est le cas du mineur étudié dans les *Ouvriers des Deux Mondes* (2). « On peut considérer, comme faisant partie de la famille, un gros chien, Mastoc », dit l'auteur de la monographie. C'est là en effet toute sa famille. Il est certain que, pour cette vie errante pleine de danger, où l'on a constamment à se défendre, un chien est un compagnon plus en situation qu'une femme.

Jusqu'en 1850, on ne voyait guère en Californie, en fait de femmes, que quelques rares courtisanes mexicaines ou chiliennes recrutées par les maisons de jeu. Dans un concert donné à San-Francisco en 1849, on avait réservé les meilleures places aux dames, qui étaient admises sans rétribution; il ne s'en trouva que quatre. Elles étaient encore si rares en 1851 que, lorsque dans les rues de San-Francisco retentissait tout à coup ce cri : « *Gentlemen, a lady!* Messieurs! une dame! » chacun se taisait, se découvrait et s'écartait avec respect (3).

(1) C. de Varigny, *l'Océan Pacifique*, p. 281, 282.
(2) *Ouvriers des Deux Mondes*, loc. cit.
(3) C. de Varigny, *loc. cit.*, p. 305, 306.

Dans le centre minier de Coulterville, on comptait, en 1859, 1,150 habitants, tous dans la force de l'âge, c'est-à-dire de vingt-huit à quarante-cinq ans ; or, dans ce nombre, il n'y avait pas une cinquantaine de femmes, soit à peine cinq pour cent du nombre des hommes. Et encore les deux tiers d'entre elles étaient-elles des Chinoises et des femmes perdues (1). Cette pénurie de femmes amenait parfois des situations assez bizarres. C'est ainsi qu'un Français, un déclassé, le vicomte de F..., trouva avantageux de se placer à San-Francisco comme bonne d'enfants. On le voyait promener dans les rues une petite voiture à enfants.

Touchée de cette pénurie d'élément féminin, une miss américaine eut l'idée assez singulière d'adresser un appel aux femmes de bonne volonté, pour les engager à aller en Californie, où elles seraient assurées de se marier. L'entreprise eut peu de succès.

On imagine ce que peut être le mode d'existence de ces hommes obligés de pourvoir sans femmes aux besoins de la nourriture, de l'habitation, du vêtement, en un mot, à l'organisation du foyer domestique.

Chacun doit préparer sa nourriture, ou aller la prendre dans quelque baraque établie dans le voisinage et faisant fonction de cabaret.

On pourvoit également soi-même, et de la façon la plus sommaire, au besoin de l'habitation. Il ne s'agit pas, en effet, de se constituer un foyer de famille, un *home*, mais seulement un abri temporaire, puisqu'on doit se déplacer fréquemment à cause des exigences du travail.

Aussi le chercheur d'or se loge-t-il dans une cabane en bois, qu'il élève à la hâte avec quelques planches mal jointes ; souvent même, il n'a pas la peine de la construire, car il lui arrive d'en trouver qui ont été abandonnées par des mineurs en déplacement.

Voici la description d'une de ces huttes. Elle occupe 12 mètres carrés de surface et est entièrement construite en planches. Le

(1) *Ouvriers des Deux-Mondes*, loc. cit., p. 150.

jour ne pénètre que par la porte et par une petite lucarne percée sur l'un des côtés. Dans l'intérieur, sont dressées deux couches en bois, pour les deux mineurs associés. Une cheminée grossièrement construite en pierre sert à préparer la cuisine et à chauffer la cabane en hiver. Dans l'un des coins de cet étroit réduit, sont quelques étagères pour supporter les ustensiles de cuisine. Dans l'autre coin, est la table qui sert aux repas. Elle est formée de quatre ais mal joints, portant deux planches juxtaposées. Quelques clous servent à pendre les vêtements (1). Les ustensiles sont réduits au strict nécessaire et sont généralement en métal, afin de résister aux risques du transport. Point de draps de lit; tout le linge de ménage se borne à quelques serviettes et torchons faits avec la toile de vieux sacs à farine ou à pommes de terre. Les vêtements sont à l'unisson du reste: ils se réduisent à peu de chose, car il importe de se charger le moins possible, en prévision des déplacements.

L'homme n'est donc attaché au sol, il n'est rendu stable, ni par le travail, ni par la propriété, ni par la famille. Il n'a pas même un foyer, car on ne peut donner ce nom à cette cabane qu'il peut élever, comme le sauvage, en quelques heures, et qu'il abandonne, comme lui, sans regrets.

IV.

Mais ces êtres isolés et instables trouvent-ils du moins, quelque part, une assistance à laquelle ils puissent recourir, au milieu des difficultés de cette existence? Peuvent-ils compter sur un patronage?

Nous avons vu que ce type d'exploitation des mines d'or s'oppose à la constitution du grand patron. Chacun exploite pour son compte et ne doit, par conséquent, compter que sur soi. Comme chez les chasseurs, les plus habiles, les plus capables, ou les plus heureux se tirent d'affaire; les autres sont écrasés. Quel secours

(1) L. Simonin, *loc. cit.*, p. 22.

pourraient-ils attendre des autres mineurs, qui se débattent eux-mêmes de toutes leurs forces contre la mauvaise fortune?

Mais, si le mineur ne trouve pas d'assistance auprès d'un patron naturel, peut-être rencontre-t-il quelque élément de patronage parmi les gens adonnés à d'autres professions.

1° *Les commerçants* se trouvent exercer dans les sociétés humaines une des fonctions du patronage, lorsque, fournissant aux populations les objets dont elles ont impérieusement besoin et sans lesquels souvent elles ne pourraient vivre, ils le font à crédit. Cette avance est bien le fait d'un prévoyant qui vient au secours d'un imprévoyant, pour l'aider à traverser une période de dénûment.

Mais, dans ce cas, le commerçant, par sa nature même de commerçant, exploite les populations plus qu'il ne les protège. En effet, aucun lien de dévoument ne l'attache à elles; il est dominé par l'intérêt du lucre, et le crédit qu'il ouvre se paie chèrement.

Le commerçant est donc toujours un très mauvais patron pour sa clientèle ouvrière. Mais ce caractère s'accuse particulièrement dans les pays où domine l'exploitation des mines d'or.

On va s'en rendre compte.

L'afflux subit de ces multitudes de mineurs eut pour effet d'amener une population de commerçants. Il n'en saurait être autrement, car l'or ne peut subvenir directement aux divers besoins de la vie. Il n'est qu'une matière d'échange qui ne devient utilisable que par l'intermédiaire du commerce.

Aussi les émigrants les plus avisés, au lieu de se précipiter tête baissée vers les placers, se dirent qu'il y avait plus de profit à approvisionner le mineur de toutes les choses nécessaires à son existence qu'à arracher soi-même l'or de la terre. Ils se mirent à ouvrir des boutiques, des restaurants, des magasins d'approvisionnement, des comptoirs. Jamais commerçants n'avaient eu devant eux de pareilles perspectives de fortune : cette population avait de l'or et manquait de toutes les choses les plus nécessaires à la vie. Il fallait faire venir la farine du Chili, à 1,000 lieues de distance; les salaisons de New-York et de Cincinnati, à sept mois

de traversée ; le savon, l'huile, la bougie, des ports de la Méditerranée (1).

Au centre de chaque agglomération de mineurs s'établissait un *storekeeper*, ou détaillant. Il avait un assortiment de farine, porc salé, mélasse et cassonade, thé et café, bougie et savon, pelles, pioches, pics, plats en étain, poudre et balles, chemises de flanelle rouge, bottes, vêtements grossiers, et surtout genièvre et whisky. Sur le comptoir était une balance pour peser la poudre d'or.

Dans ces établissements, le mineur payait un mauvais repas de 10 à 15 francs. Un canard rôti coûtait 25 francs ; les œufs, 5 francs la pièce ; les pommes de terre, 1 fr. 25 chaque. C'était bien autre chose en 1848-49, où un repas composé de biscuit de mer, de porc salé nageant dans une platée de haricots, le tout assaisonné d'eau claire, valait 80 francs.

Les prix variaient d'un jour à l'autre dans des proportions incroyables, suivant l'abondance ou la rareté des arrivages. M. de Varigny cite quelques-unes de ces variations : « Une bouteille de genièvre de 80 centimes a été payée jusqu'à 100 francs ; un demi-baril de farine jusqu'à 500 francs ; le beurre salé de New-York variait de 30 centimes la livre à 4 francs ; lorsqu'un article devenait rare, il montait de 100 à 300 pour cent en quelques jours.

« Avec de pareilles fluctuations, les commerçants se livraient à une spéculation effrénée. Ils tiraient de la situation tout le parti possible, car ils ne savaient pas si cela durerait. Eux aussi ne songeaient qu'à profiter du moment favorable pour faire rapidement fortune. Pour eux, le client était une matière à exploiter sans merci. Comment en aurait-il été autrement ? Ils n'étaient attachés par aucun lien à cette population errante d'aventuriers, qui se renouvelait chaque jour ; ils n'avaient aucune confiance dans sa solvabilité. Aussi toutes les transactions se faisaient-elles au comptant. Quelques mineurs, connus par leur sobriété et leur probité, jouissaient dans ces magasins d'un peu de crédit, qui leur permettait de traverser, sans mourir de faim, les moments de gêne ; mais c'étaient là de rares exceptions (2). »

(1) C. de Varigny, *loc. cit.*, p. 278.
(2) *Ibid.*, p. 279.

On voit que les mineurs étaient beaucoup plus exploités que patronnés par les commerçants. Aussi ceux-ci réalisèrent-ils, pour la plupart, des fortunes considérables; tout l'or recueilli passait entre leurs mains. Ils représentaient d'ailleurs l'élite de la population, car il faut plus de capacité et des aptitudes plus spéciales pour être commerçant que pour être chercheur d'or.

2° Les gens adonnés aux *cultures intellectuelles* étaient aussi incapables que les commerçants d'exercer un patronage quelconque. Ils étaient recrutés, eux aussi, parmi les aventuriers, parmi les fruits secs de toutes les professions libérales : médecins sans malades, avocats sans clients, professeurs sans élèves, journalistes sans lecteurs, politiciens tarés, accourus là pour essayer de pêcher dans l'eau trouble de cette cohue sociale. D'ailleurs, ils étaient peu nombreux, et la plupart s'empressaient d'abandonner leur profession pour la recherche de l'or.

3° *Le clergé* n'était ni mieux constitué ni mieux représenté. D'abord le milieu était peu favorable au développement des idées religieuses et à l'établissement régulier d'un clergé. Une seule préoccupation dominait tous les esprits : faire rapidement fortune; on ne songeait guère à l'autre vie.

D'ailleurs, cette société était composée de gens appartenant à toutes les religions et à toutes les sectes du monde. Nulle part on ne trouvait un groupe assez nombreux et assez fixe de gens appartenant au même culte, pour donner naissance à une organisation religieuse. Aussi les églises ne se fondèrent-elles que lentement et sur des points éloignés les uns des autres.

Le clergé était peu nombreux, sans influence et sans ressource. Il se recrutait moins parmi les esprits évangéliques, que parmi les esprits aventureux, ayant eu quelque intérêt à quitter leur paroisse et à s'éloigner de leurs supérieurs. Il était donc hors d'état d'exercer sur la population un sérieux patronage moral ou matériel.

L'exploitation des mines d'or en cohue a donc pour effet de priver les populations de toute espèce de patronage. Elle s'oppose à

tout groupement durable ; elle laisse les individus sans liens entre eux et livrés à leurs seules forces.

Dans ces conditions, comment vont s'établir les groupements sociaux supérieurs, le voisinage, les corporations, les pouvoirs publics ?

C'est ce qu'il nous faut examiner.

V.

Le voisinage, qui est la première image et le groupement rudimentaire de la nation, ne peut se constituer d'une manière stable dans une société du type que nous étudions.

Comment, en effet, s'établirait-il des rapports stables de voisinage entre gens qui changent aussi fréquemment de résidence ? A peine commencent-ils à se connaître, qu'ils se dispersent dans toutes les directions. Non seulement ils ne peuvent s'appuyer les uns sur les autres, mais les autorités sociales qui naissent spontanément dans les voisinages permanents ne peuvent émerger. Les gens plus capables n'ont pas le temps de se faire connaître et de faire sentir aux autres l'influence de leur autorité morale.

Aussi voit-on difficilement apparaître ces distinctions spontanées de classes, qui se manifestent même dans les sociétés les plus démocratiques. Ceux que le hasard élève subitement à la richesse, ou bien la perdent rapidement au jeu, ou bien s'empressent d'aller en jouir au loin.

Ils auraient d'ailleurs peu d'aptitude pour exercer l'office d'autorités sociales et de classe dirigeante. En effet, la richesse acquise aussi rapidement ne forme pas les hommes à ces rôles supérieurs et difficiles. Ils sont des parvenus et restent, quoique enrichis, des aventuriers comme devant. Ils n'ont guère en plus que la morgue.

Cette absence de classe supérieure a été, pendant longtemps, très sensible dans la société californienne. On n'y voyait qu'une seule catégorie de places pour les voyageurs dans les hôtels, les

diligences, les chemins de fer, les bateaux à vapeur. On n'y acquérait qu'un même degré d'instruction, qui ne comportait guère que la lecture, l'écriture et le calcul. Les gens qui occupaient les plus hautes situations politiques furent pendant longtemps des gens dépourvus de toute formation supérieure. Le gouverneur de la Californie, Weller, était un ancien charpentier; le sénateur Broderik, député au congrès de Washington, était un ex-ouvrier maçon. Et ainsi des autres.

Ce défaut de relations permanentes dans le voisinage aurait pu porter les mineurs à créer entre eux des *corporations* d'intérêts communs et de bienfaisance, dans le but de se soutenir et de se patronner mutuellement. Cette sorte de voisinage fondé sur des engagements définis, positifs et formels, n'a pas pu se constituer plus que les groupements précédents et pour les mêmes raisons.

Il y a bien eu quelques tentatives pour établir des sociétés de bienfaisance mutuelle, afin d'atténuer le caractère essentiellement aléatoire de l'exploitation des mines d'or. Mais toutes ces tentatives échouèrent devant l'indifférence des mineurs, qui refusèrent de s'y affilier. C'est que la recherche de l'or, comme la chasse, développe au plus haut degré l'imprévoyance. On espère toujours que la chance vous sourira le lendemain; or, quand on croit perpétuellement à la bonne fortune, on dédaigne de s'assurer contre la mauvaise.

Il s'est bien constitué parfois quelques associations en vue d'organiser la défense et de maintenir un ordre relatif, mais ces essais, outre qu'ils ont été rares et qu'ils ne sont produits qu'à la dernière extrémité, ont toujours été transitoires. Nous allons d'ailleurs le constater, en étudiant le rouage social supérieur, celui des pouvoirs publics.

Les pouvoirs publics, comme tous les autres organismes que nous venons d'examiner, vont être la résultante des conditions sociales imposées par le travail. Contrairement à une idée généralement admise parmi les Français, ce ne sont pas les pouvoirs

publics qui font l'état social, mais c'est l'état social qui crée les pouvoirs publics à son image. Si nous avions bien compris cette vérité scientifique élémentaire, nous nous serions épargné toutes nos révolutions.

Un des traits caractéristiques des sociétés constituées en vue de l'exploitation des mines d'or en cohue, c'est l'impuissance à organiser des pouvoirs publics stables et réguliers. Tous ces gens réunis par aventure, et simplement juxtaposés, ces foules disparates et sans hiérarchie naturelle, ne se trouvent pas plus en état de constituer des pouvoirs publics que ne le sont des hordes de chasseurs.

Comment ces gens, impuissants à créer des rapports permanents de voisinage et des associations d'intérêts communs et de bienfaisance, auraient-ils pu organiser même une administration municipale? Aussi, pendant les premières années, chacun est-il obligé de pourvoir lui-même à sa sûreté personnelle. Et ce n'est pas une petite affaire, car des bandes de pillards se recrutent spontanément et en grand nombre au sein d'une société composée de pareils éléments. Elles opèrent au grand jour, car elles, du moins, sont organisées; elles ont des chefs, des quartiers généraux. L'une d'elles, entre autres, a un président et un vice-président élus; elle parade dans les rues de San-Francisco musique en tête, bannières déployées. Ces bandits se nomment eux-mêmes *Hounds*, c'est-à-dire limiers, et débutent, un certain dimanche, par le pillage et la destruction d'un quartier entier. A plusieurs reprises, ils attaquent et dévalissent les tentes, les cabanes, les magasins (1). Qui pourrait les arrêter, puisqu'il n'y a ni police ni autorité constituées? Aussi chacun vit-il le revolver au côté et constamment sur le qui-vive.

Seulement, lorsque le mal est trop grand, il se produit un soulèvement spontané qui aboutit à une répression aussi brutale et aussi irrégulière que l'attaque elle-même. C'est ainsi que, le 16 juillet 1849, quelques hommes résolus convoquèrent la population de San-Francisco à un *meeting d'indignation*, à la suite du-

(1) C. de Varigny, p. 283.

quel on fit main basse sur les chefs des *Hounds* et on les jugea séance tenante.

Plus tard, le 22 février 1851, l'audace des pillards et des bandits ne faisant que s'accroître, un *comité de vigilance* se crée spontanément, arrête plusieurs chefs de brigands, les juge, les condamne et les pend le même jour.

En 1854, bien que le gouvernement américain ait constitué des pouvoirs publics à San-Francisco, ces derniers n'ont qu'une autorité nominale. La ville est en proie aux politiciens tarés, qui ne diffèrent des brigands de profession qu'en ce qu'ils opèrent le pillage plus méthodiquement. Ils s'emparent des principaux emplois et organisent la curée des deniers publics. L'administration fait même cause commune avec les bandits, en sorte que l'anarchie, au lieu de diminuer, ne fait que s'accroître.

Les assassinats ensanglantaient chaque jour les rues de San-Francisco; c'était bien pis dans l'intérieur, au milieu des centres miniers. On connaissait le nom des principaux assassins et incendiaires, ils se vantaient eux-mêmes de leurs exploits, mais ils étaient au-dessus de la répression, car ils faisaient les élections, et régnaient à la fois par la terreur et par l'audace de leurs adhérents.

Ils tenaient si bien l'administration communale, qu'ils avaient fait nommer aux fonctions de *supervisor*, c'est-à-dire de chef de la police, un certain James Casey, qui avait subi plusieurs années d'emprisonnement à New-York. Un journal ayant osé divulguer le fait, James Casey attendit le malheureux journaliste au coin d'une rue, et le tua en plein jour à coup de revolver (1).

Chacun comprit alors qu'il n'y avait plus à compter que sur soi-même. Un nouveau comité de vigilance se constitua à la suite d'un meeting; 2,400 hommes y adhérèrent et s'armèrent. Ils parcoururent la ville et, malgré la résistance de la police, qui faisait cause commune avec les brigands, ils s'emparèrent de Casey et des principaux chefs du régime terroriste et les exécutèrent. Le comité fonctionna pendant trois mois, après quoi il prononça lui-même sa dissolution.

(1) C. de Varigny, p. 336

On voit, par ces exemples, que l'ordre n'était maintenu (on vient de voir comment) dans cette société que par des pouvoirs publics revêtus d'un double caractère : l'arbitraire et la faible durée. Ils naissent irrégulièrement de l'excès du mal, le réprimant arbitrairement et disparaissent aussitôt.

De pareils pouvoirs publics sont donc bien l'image exacte de cette société, où de bas en haut rien n'est organisé d'une façon régulière et stable, ni le travail, ni la propriété, ni la famille, ni le patronage, ni les institutions auxiliaires du patronage.

C'est bien véritablement une cohue, et elle résulte de ce mode particulier d'exploitation des mines d'or, c'est-à-dire de la nature même du travail.

Mais aucune société ne peut vivre longtemps à ce régime. C'est d'ailleurs, nous l'avons dit, un des caractères des mines affleurantes d'être éphémères. Cet état de choses n'a pas duré.

L'exploitation en cohue a pris fin. l'ordre a succédé à l'anarchie ; la Californie est aujourd'hui une région prospère, qui figure avec honneur parmi les autres États de l'Union américaine.

Comment ce nouvel état de choses a-t-il succédé à celui que nous venons de décrire ?

C'est ce que nous essayerons de dégager, dans notre prochain article.

(*A suivre.*) Edmond Demolins.

LES

POPULATIONS CIRCUMPOLAIRES.

COMMENT ELLES FORMENT UNE UNITÉ SOCIALE.

PREMIÈRE PARTIE.

En étudiant la colonisation de la Sibérie, nous avons observé que ce pays avait été peuplé par des pasteurs venus de l'Asie centrale.

Cette constatation est déjà intéressante par elle-même, car elle nous montre un nouvel exemple de la singulière puissance d'expansion des populations du plateau central asiatique. Ainsi, ces populations ont non seulement envahi et peuplé le Turkestan, l'Inde, la Chine, etc., mais elles n'ont pas reculé devant les régions inhospitalières, qui s'avancent jusqu'à l'Océan glacial arctique.

Cependant l'intérêt de cette découverte grandit encore, quand on s'aperçoit que ce courant, qui semble devoir se briser contre une barrière de glace, se trouve précisément avoir peuplé un continent entier, l'Amérique.

Il n'est pas étonnant que les origines de l'Amérique soient enveloppées de tant de ténèbres et que son existence même n'ait été révélée que tardivement, puisque ce continent n'a été abordé que par une route inconnue des peuples de l'Occident.

Aujourd'hui, les progrès de la géographie permettent de décrire cette route; mais la science sociale peut faire plus : elle

montre l'effet particulier qu'a eu cette région circumpolaire sur les populations qui s'y sont établies, ou qui l'ont traversée.

C'est ce que nous allons voir.

Nous avons été amenés à constater, dans notre précédent article, que le sol de la Sibérie septentrionale était intransformable.

Dès lors, les populations qui l'occupent n'ont presque aucun moyen d'augmenter leurs ressources, à mesure que l'accroissement des familles rend leurs besoins plus considérables.

Il leur faut donc aller chercher ces ressources ailleurs, et c'est à cette conclusion que nous avait conduits notre étude précédente. Voyons maintenant quelles sont les contrées dans lesquelles les émigrants sibériens vont pouvoir se répandre.

Remarquons tout d'abord qu'il leur sera généralement interdit de revenir sur leurs pas, de reprendre le chemin des régions plus méridionales d'où ils sont sortis.

En effet, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, il s'opère constamment en Sibérie une poussée de peuples du midi vers le nord (1).

L'existence de ce mouvement s'oppose, par le fait même, au mouvement contraire.

Vers le nord, par delà les côtes de la Sibérie que baigne l'océan Glacial, quelques îles voisines peuvent offrir un refuge aux familles chassées du continent ; certains géographes pensent même qu'il existe des terres habitables au nord de la mer arctique, mais c'est là une pure hypothèse ; en tous cas, nous sommes absolument dépourvus d'indications au sujet du peuplement de ces contrées arctiques : ce serait d'ailleurs un faible déversoir.

Au contraire, nous savons d'une manière très positive que la population sibérienne s'est répandue à l'est et à l'ouest.

Pour se rendre compte de la possibilité de ces migrations, il faut d'abord jeter les yeux sur la carte de la région circumpolaire boréale, que nous reproduisons ci-dessous.

Si l'on se place au détroit de Behring, on voit se développer de

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 152.

chaque côté une vaste étendue de terres : à droite, c'est l'Amérique et le Groënland ; à gauche, la Sibérie, la Russie septentrionale et la Laponie.

Entre la Laponie et le Groënland nous trouvons un grand espace occupé par la mer et parsemé d'îles très rares, dont la plus con-

RÉGION CIRCUMPOLAIRE BORÉALE.

sidérable est l'Islande ; mais, sauf cette interruption notable, la région circumpolaire donne l'impression d'une vaste contrée circulaire, d'une unité géographique.

Le caractère bien net de cette région, celui qui la distingue absolument des régions voisines, c'est le froid intense qui y règne.

C'est par là que des pays fort éloignés l'un de l'autre, tels que celui des Samoyèdes et celui des grands Esquimaux, par exemple, ont entre eux des points de ressemblance beaucoup plus accusés que chacun d'eux n'en a avec les contrées avoisinantes. Un Lapon

serait moins dépaysé certainement au Groënland qu'en Norwège.

Cela se comprend aisément, si on réfléchit qu'en dehors de son action directe sur le corps humain, le froid produit une série de conséquences parfaitement définies.

Nous les verrons dans la suite de cet article agir uniformément sur les populations circumpolaires. La seule conséquence que nous ayons tout d'abord à mettre en relief, c'est la facilité de communications qu'il amène d'une extrémité à l'autre de la région.

I.

Suivons d'abord dans leur marche les familles qui, descendues du plateau asiatique dans le nord de la Sibérie, se sont dirigées vers l'Ouest, c'est-à-dire vers l'Europe septentrionale.

De ce côté, aucune solution de continuité ne vient entamer la masse continentale. Du détroit de Behring au cap Nord, la toundra succède à la toundra, sans autre interruption que celle des grands fleuves qui portent leurs eaux à l'océan Glacial, et qui, d'ailleurs, disparaissent eux-mêmes sous les glaces une grande partie de l'année. Bref, la toundra, nous l'avons dit, est le produit du froid comme la steppe est le produit d'une courte saison d'humidité.

Cette région est caractérisée surtout par le pâturage du renne.

Nous avons vu qu'en Sibérie le renne domestique disparaît de toutes les contrées où l'influence russe se fait sentir avec intensité. Les tribus cantonnées ne peuvent plus conserver leurs rennes et le résultat de cette contrainte est des plus cruels pour eux. Wrangel et Nordjenskïold nous ont montré combien la situation des indigènes privés de leurs troupeaux de rennes était précaire.

Mais tous ceux que leur éloignement des stations russes soustrait aux rigueurs du cantonnement étroit vivent, comme par le passé, en pasteurs de rennes. C'est le cas des Koriaks du Kamstchatka, des Tschuktchis de la péninsule de Behring, des Samoyèdes et enfin des Lapons.

On voit donc que, dans toute la partie européenne et asiatique

de la région circumpolaire, les communications peuvent se faire d'une extrémité à l'autre, sans qu'il en résulte aucun changement de vie. Les pasteurs de rennes circulent sur la toundra, comme les pasteurs de chevaux sur la steppe.

L'instrument dont ils se servent pour effectuer leurs continuelles pérégrinations est le traîneau. Il affecte des formes un peu différentes, suivant certaines conditions particulières du lieu, mais partout il se compose essentiellement d'un léger véhicule en bois monté sur des patins. Les deux principaux types de traîneaux à rennes sont l'*akja* lapon et la *ramasse* samoyède. Le premier, élégant et confortable, généralement attelé d'un seul renne, se retrouve aussi chez les Tschuktchis; le second, plus élevé, plus fruste, traîné par trois rennes, est destiné à traverser une contrée coupée de marais nombreux et offrant, par conséquent, au traînage des difficultés particulières.

Les grands fleuves qui viennent se déverser dans l'océan Glacial à travers le pays des Samoyèdes, les terres alluviales et les marécages qui occupent le voisinage de leurs embouchures, sont donc la cause de cette différence de construction. Dans les contrées plus sèches de la Laponie et de la péninsule de Behring, on n'a pas à se prémunir contre ces obstacles particuliers; le traîneau prend une forme plus légère et plus élégante (1).

Ainsi appropriés aux terrains sur lesquels ils circulent, les traîneaux constituent un mode de transport rapide et facile. Ils établissent des communications incessantes d'une extrémité à l'autre de la région du renne domestique.

Cette région, d'une immense longueur, est rigoureusement limitée, quant à sa largeur, par certaines conditions qu'il importe d'indiquer.

Au midi, elle se trouve bordée par des contrées plus tempérées, dans lesquelles la vie est plus facile, et qui, vraisemblablement, étaient occupées avant elle. Les populations qui s'engagèrent à une époque inconnue sur la toundra glacée et aride ne pouvaient donc pas en sortir sans rencontrer d'autres populations déjà éta-

(1) V. Nordjenkiold, *Voyage de la « Vega »*, t. I, p. 76-78.

blies; le territoire qui s'étendait au midi n'était pas vacant.

Il fallait donc lutter pour supplanter ces premiers occupants; mais les pasteurs de la toundra étaient mal préparés à cette lutte. Ils ne pouvaient pas envahir leurs voisins sans modifier profondément leur genre d'existence, notamment sans perdre leur principale ressource alimentaire et leur moyen de transports, — car les rennes ont ce double rôle, — et le renne n'habite que la froide région circumpolaire.

La douceur de la température avait aussi ce résultat de les forcer à abandonner ces patins merveilleux avec lesquels les Lapons, particulièrement, accomplissent des voyages si rapides.

On voit combien les populations vivant dans la région circumpolaire de l'Europe et de l'Asie s'y trouvent maintenues par force. Aucune issue ne leur est ouverte au midi. Elles doivent avancer toujours vers l'ouest. Mais, de ce côté-là aussi, le chemin leur est brusquement coupé à l'extrémité de la Laponie.

En effet, avant de rencontrer les rivages occidentaux de la mer du Nord, les populations circumpolaires viennent se heurter à d'autres populations d'un type social très énergique et qu'une circonstance particulière jette au travers de leur route.

C'est là que le courant d'eau chaude du *Gulf-Stream* modifie profondément les conditions climatériques, amène une remarquable abondance de poissons dans la mer et dans les fleuves, et enfin permet la culture.

Le caractère social le plus frappant de la région circumpolaire, c'est-à-dire l'intransformabilité du sol résultant du froid, disparaît donc en cet endroit.

Dès lors, les phénomènes qui empêchaient les pasteurs de rennes d'envahir les contrées méridionales, les arrêteront aussi dans leur course vers l'occident; ces phénomènes se produiront seulement avec une intensité plus grande, parce que les Scandinaves, qui occupent cette extrémité occidentale, sont précisément constitués, et d'une manière très supérieure, pour les conquêtes rapides et les occupations définitives.

De tels hommes ne se laissent pas chasser de chez eux; ce sont eux, au contraire, qui vont s'installer chez leurs voisins. Les no-

mades de la toundra se trouvent donc acculés à une barrière infranchissable; ils sont absolument cantonnés dans leur région aride.

Quant à franchir la mer, pour aller rejoindre, toujours plus à l'ouest, les terres du Groënland, c'est une entreprise impossible pour eux, parce que cette mer, la mer du Nord, est libre de glaces, par suite de la chaleur du Courant du golfe; on ne peut donc la traverser qu'en bateau, et sa grandeur ne permet pas qu'on s'y aventure sans une connaissance approfondie de l'art de la navigation. Or nos pasteurs de toundras n'ont pas été dressés à cet art par leur travail antérieur. Sans doute, l'habitude de la pêche fluviale les a accoutumés à circuler sur les grands fleuves, parfois même à s'aventurer le long des côtes dans la courte saison où la glace ne vient pas tout recouvrir de son manteau uniforme, mais la pleine mer leur est absolument inconnue; ils sont incapables de s'y diriger. On sait d'ailleurs que l'Islande a été peuplée par des Scandinaves, non par des Lapons, des Samoyèdes ou des Groënlandais, en sorte que les traditions historiques viennent confirmer ici les données de la géographie et de la science sociale.

Ainsi, toute la partie asiatique et européenne de la région circumpolaire se caractérise par ce fait, qu'elle forme une impasse, un cul-de-sac; on peut s'y engager, mais on n'en peut plus sortir.

Ce n'est donc pas un exutoire proportionné au mouvement considérable de migrations qu'accuse, dans la Sibérie, la succession de peuples que l'on y voit passer, allant du plateau central asiatique vers le nord.

Voyons si la partie orientale offre plus de ressources, si elle fournit au trop-plein de la population l'espace qui lui est nécessaire.

II.

Tout d'abord un obstacle se dresse.

Pour sortir de la Sibérie par l'est, il faut franchir le détroit de Behring.

Comment les populations sibériennes ont-elles pu opérer leurs migrations malgré ce bras de mer? Et, question plus délicate encore, ces pasteurs constitués en familles patriarcales ont-ils pu traverser le détroit avec leurs tribus, sans se séparer; ou bien leur exode a-t-il brisé le moule de la communauté?

Si vous interrogez les indigènes, ils vous répondront que le continent asiatique et le continent américain se rejoignaient autrefois. Deux chasseurs racontèrent même à Neumann « comment le sol s'effondra lors d'un combat terrible que se livrèrent un héros et un ours blanc (1) ».

Cette légende trouve aujourd'hui une sorte de confirmation dans ce fait que l'Asie et l'Amérique s'unissent l'une à l'autre par des fonds sous-marins. « La moyenne des sondes dans tous les parages compris entre le détroit, l'île Saint-Laurent et le delta du Youkon, n'atteint pas 40 mètres, » tandis qu'au large du Japon, au sud des Aléoutiennes, « le plomb de sonde descend à 8.573 mètres (2). »

Mais il n'est pas besoin de s'appuyer sur l'autorité plus ou moins contestable d'une légende sibérienne et sur les hypothèses des géologues, pour expliquer une traversée qui s'accomplit encore aujourd'hui avec les moyens primitifs de transports dont disposent les indigènes.

Il existe, en effet, un courant commercial bien marqué entre la péninsule asiatique de Behring et le territoire d'Alaska, l'ancienne Amérique russe, achetée depuis peu par les États-Unis.

« Les différentes peuplades ont les unes avec les autres des relations commerciales fort actives, dit Whymper (3); il n'est pas rare de voir, à une centaine de lieues dans l'intérieur des terres de l'Alaska, des vêtements vendus par les Tschuktchis; les troupeaux de rennes de Plover-Bay (côte asiatique) ont fourni la fourrure, et les peaux ont été cousues ensemble par les femmes des tribus de la côte, qui ont la réputation d'être plus habiles ouvrières que celles du haut Youkon. »

(1) E. Reclus, t. VI, p. 785 et 786.
(2) *Ibid.*, p. 786.
(3) Frederick Whymper, *Voyages et aventures dans l'Alaska*; Hachette, 1871, p. 187.

Comment donc les communications entre l'Asie et l'Amérique s'établissent-elles? De deux manières différentes, suivant la saison.

En hiver, c'est-à-dire *pendant la plus grande partie de l'année*, le froid intense se charge de jeter un pont entre les deux continents. Alors les raquettes et les traîneaux trouvent les mêmes facilités à circuler sur mer que sur la terre ferme. Durant huit mois environ, l'Asie et l'Amérique sont ainsi réunies. Nordjenskïold dut hiverner, pendant ce long espace de temps, au nord-ouest

UMIAK ET CAYAKS D'ESQUIMAUX.

du détroit, parce que les glaces opposaient à la marche de la *Vega* un obstacle insurmontable. La *Vega* se trouvait dans la situation d'un navire échoué sur la côte; le froid avait transformé l'élément liquide en vue duquel elle était construite; mais ce qui l'arrêtait facilitait précisément les transports par traîneaux et les Tschuktchis arrivaient en famille, avec leurs attelages de rennes, jusqu'au pied du bâtiment.

Ce phénomène suffirait parfaitement à expliquer comment les populations sibériennes sont passées d'Asie en Amérique, sans qu'elles aient eu à dissoudre leurs familles et leurs tribus. Mais la courte saison d'été, qui amène la rupture du pont de glace, n'interrompt pas pour cela les communications à travers le détroit.

En effet, à l'encontre de ce qui se produit à l'extrémité occi-

dentale de la région circumpolaire, les pasteurs de la toundra se trouvent ici en présence d'un bras de mer étroit que leur habitude de la pêche et de la navigation fluviales leur permet de franchir en bateau.

C'est ici le lieu de décrire deux genres d'embarcations qui, avec des noms différents, se retrouvent d'un bout à l'autre de la région circumpolaire.

La première peut contenir de dix à vingt personnes; elle se nomme *baïdarre* chez les indigènes de Behring, *umiak* chez les Esquimaux de l'Amérique et du Groënland.

Elle se compose essentiellement d'une carcasse en bois, dont les différentes parties sont reliées entre elles avec de solides courroies de peau de phoque non tannée. Cette carcasse, formée de *longues* perches, ou, à leur défaut, de bois légers ajustés bout à bout, au moyen des mêmes courroies de peau de phoque, présente à la fois une grande solidité et une grande élasticité. Une fois que l'assemblage de cette sorte de charpente est terminé, on la recouvre d'un fourreau de peaux de phoques, que l'on assujettit avec soin, après l'avoir très fortement tendu (1). On obtient ainsi une embarcation dans laquelle *toute une famille* peut prendre place, avec des chiens, des provisions, etc.

« L'umiak, dit un voyageur qui a longtemps séjourné dans l'Amérique polaire, est le véhicule du matériel, de la famille; c'est un transport, une patache, une gabarre. En voyage, il est monté par les enfants, les vieillards, les impotents, les malades, et conduit exclusivement par des femmes (2). »

Voilà un instrument de transport bien conditionné pour des migrations par familles entières; toutefois il ne se prête pas aux déplacements rapides. Il est vrai que, muni d'une voile, l'umiak peut accélérer un peu sa marche, mais la plupart du temps, il est mis en mouvement uniquement par les longues rames que manœuvre son équipage féminin; aussi sa marche est-elle fort lente. Pour remédier à cet inconvénient, les habitants de la ré-

(1) Dr J. J. Hayes, *La Terre de Désolation. Excursion d'été au Groenland*; Hachette, p. 13.

(2) E. Petitot, ancien missionnaire, *Les Grands Esquimaux*; Plon, 1887, p. 125.

gion circumpolaire ont imaginé une autre forme de barque beaucoup plus légère, c'est le *kayak*.

Le kayak est construit avec les mêmes éléments que l'oumiak, c'est-à-dire qu'il est formé par une enveloppe de peaux de phoque cousues ensemble et fortement tendues sur de légers cerceaux de bois, habilement entés et soudés les uns aux autres (1).

Mais il diffère complètement de l'umiak, par sa forme et sa destination. Je ne saurais mieux le comparer qu'à ces sortes de périssoires, sur lesquelles s'aventurent certains amateurs de sport nautique. Long, étroit, léger comme une plume, il est absolument recouvert par son enveloppe souple; un homme, un seul, s'y introduit au moyen d'une ouverture (*pah*), en s'asseyant dans le fond du bateau, puis serre les parois de cette ouverture autour de sa taille, aavec une courroie. De telle sorte le kayak ne fait qu'un avec celui qui le monte.

Ce léger canot est mis en mouvement au moyen d'un aviron double très court, mais très pesant, qui lui imprime naturellement une très grande vitesse lorsqu'il est bien manœuvré. Certains habitants de la région circumpolaire, notamment les Esquimaux, arrivent à accomplir avec leurs kayaks de véritables tours de force. Un voyageur raconte avoir vu des Groënlandais faire le saut périlleux dans leur canot et avec lui; tous sont d'accord pour constater la rapidité de leurs évolutions.

Lorsque la tribu se déplace sur un fleuve ou le long du littoral, les hommes, munis chacun d'un kayak, courent au-devant des umiaks pesamment chargés, puis reviennent sur leurs pas, naviguent tout autour de la flottille et jouent, en somme, le rôle d'éclaireurs. C'est ainsi que, dans la tribu arabe, les cavaliers se placent sur les flancs de la colonne composée des troupeaux, des des femmes, des enfants et des vieillards. Les chameaux jouent alors le rôle des umiaks, les chevaux celui des kayaks.

A l'aide de ces deux embarcations, une tribu Tschuktchis peut traverser le détroit de Behring, même en plein été, quand le pont de glace est rompu, et se transporter en Amérique, sans sortir

(1) Petitot, *Les Grands Esquimaux*, p. 178.

notablement de sa vie ordinaire. Cette traversée ne la force pas à se disperser, et s'accomplit sans le secours de moyens de transports autres que ceux dont ces populations ont l'habitude.

III.

Voilà donc nos Sibériens passés en Amérique.

Quelle influence va exercer sur eux cette transplantation? Vont-ils retrouver, sur ce continent, si voisin de celui qu'ils quittent, des conditions de lieu exactement semblables, ou bien se verront-ils obligés de subir une transformation?

Nous avons déjà indiqué l'unité géographique de la région circumpolaire, unité qui tient surtout à l'intensité du froid; cette unité n'est pas telle cependant que la nature du Lieu soit partout identique.

Le grand fait qui distingue à ce point de vue les deux péninsules extrêmes de l'Asie et de l'Amérique, c'est que, dans la Sibérie nord-orientale, nous trouvons de nombreux pâturages, tandis que dans l'Alaska il ne paraît pas y en avoir.

Les Tschuktchis visités par Nordjenskiold sur le littoral du nord; ceux que Whymper observe à Plover-Bay; les Koriaks nomades qui errent sur le point d'attache de la presqu'île du Kamtschatka, possèdent tous de grands troupeaux de rennes.

C'est même le point de la Sibérie sur lequel la vie pastorale est de beaucoup la plus intense; Whymper est tellement frappé de ce caractère, qu'il compare spontanément les Tschuktchis de Plover-Bay aux patriarches dont la Bible nous retrace l'existence (1).

Mais, dès que nous mettons le pied en Amérique, l'art pastoral disparaît absolument. Il n'y a plus d'autre animal domestique que le chien.

Là-dessus tous les voyageurs fournissent les témoignages les plus formels.

« Les Tschuktchis de la côte asiatique, dit Whymper, possèdent de grands troupeaux de rennes apprivoisés, tandis que, dans

(1) Whymper, p. 159.

l'Amérique russe *on ne rencontre jamais ces ruminants qu'à l'état sauvage* (1).

Cette différence s'accuse par un autre phénomène, dont nous avons déjà dit un mot. Je veux parler du commerce très actif établi entre les deux rivages du détroit de Behring et qui a pour principal objet les fourrures.

On trouve, dans l'Alaska, un certain nombre d'animaux dont la fourrure est très estimée en Europe, et que les indigènes échangent volontiers avec les Tschuktchis contre les peaux de rennes.

Si l'on veut bien se reporter aux descriptions du costume sibérien que nous avons données dans notre étude sur la colonisation russe, dans la zone septentrionale, on verra quelle large place occupe la peau de renne dans la confection des vêtements : chemise en peau de renne (*parquis*), caleçon en peau de renne (*kamley*), vêtement d'intérieur en peau de renne (*rod-vougue*), bas en peau de renne, bottes fortes en peau de renne, chaussures en peau de renne (*koliptchiks* ou *alartchiks*), manteau formé d'une double peau de renne (*koukhlijanka*) ; il est clair que cette fourrure doit être remarquablement appropriée aux besoins spéciaux d'une population polaire.

Pour avoir cette précieuse matière première, les indigènes de l'Alaska les plus rapprochés de l'Asie, les Co-Youkons, par exemple, abandonnent volontiers d'autres pelleteries d'une plus grande valeur marchande, mais d'une utilité pratique moindre.

« Je suis parvenu, dit Whymper, à m'assurer d'un fait assez curieux : c'est que les martres appelées, dans le commerce, zibelines de la baie d'Hudson, les castors, les renards pris près des sources de l'Youkon, sont vendus par les tribus riveraines de ce fleuve aux naturels de la côte, qui à leur tour les cèdent aux Tschuktchis (2). »

Pour qu'un pareil commerce se soit établi, il faut que le renne soit beaucoup moins commun en Amérique qu'en Asie.

(1) Whymper, p. 185.
(2) *Ibid.*, p. 187.

Mais alors, comment les populations de l'Alaska vont-elles vivre sans le renne ?

Le renne, en effet, ne fournit pas seulement la matière première du vêtement ; il nourrit la tribu de son lait et de sa chair ; il la transporte rapidement, elle et ses provisions.

Nous avons vu comment, dans les endroits où le cantonnement russe fait sentir son influence, les indigènes, privés de leurs troupeaux de rennes, tombent à un degré de misère notable. Wrangel donne sur ce point les détails les plus navrants, détails dont il a été le témoin pendant les trois années consécutives de son séjour à Nijnékolynisk.

Un voyageur du siècle dernier rapporte que, sans l'intervention des Russes, les Tschuktchis enlèveraient aux Koriaques errants leurs troupeaux de rennes, *pour les obliger à vivre en esclaves, de racines et de poissons, comme les sédentaires* (1).

Pallas trouva, sur les bords d'un fleuve, un Youkhaguire qui avait perdu ses rennes. Il vivait misérablement de la pêche et cherchait à se reconstituer un troupeau en chassant des rennes sauvages, pour les apprivoiser après s'en être emparé.

En somme, la situation d'une famille sans rennes, dans la partie sibérienne de la région circumpolaire ressemble singulièrement à la situation d'une famille sans ressources pécuniaires, sur le pavé de Paris.

Quelle est donc la raison qui s'oppose, en Amérique, à la domestication du renne et comment les indigènes de l'Alaska trouvent-ils l'équivalent des ressources fournies par ce précieux animal ?

Pour expliquer ce double phénomène, il faut se rendre compte des conditions de lieu très différentes qu'offrent les deux rives du détroit de Behring.

Il y a, en effet, entre la côte de l'Alaska et la côte sibérienne qui lui fait face, un contraste de végétation bien accusé.

D'un côté, en Amérique, le littoral est boisé jusqu'à une assez

(1) *Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, par M. de La Harpe, t. XVIII, p. 58 et 59.

grande distance au nord du cap du Prince-de-Galles (1), c'est-à-dire au-dessus du détroit.

De l'autre côté, en Asie, on ne voit « d'autre végétation que des lichens et des mousses, et, dans les fonds, quelques arbrisseaux nains (2) ».

La toundra sibérienne se trouve donc brusquement interrompue au delà du détroit, et c'est là tout simplement ce qui arrête les troupeaux de rennes domestiques. Quelques animaux de cette espèce vivent à l'état sauvage, dans les forêts de l'Alaska, comme dans les forêts sibériennes, se nourrissant de la mousse qui croît sur les arbres, mais cette ressource minime ne leur permet qu'une vie précaire.

La présence des arbres dans la péninsule de l'Alaska dénote d'ailleurs une série de phénomènes physiques particuliers d'une influence sociale considérable.

On peut se demander d'abord comment, à une latitude aussi rapprochée du pôle, les arbres peuvent bien se développer. La question est d'autant plus intéressante à examiner, qu'à la même latitude, dans la péninsule de Behring, nous ne trouvons que de la mousse et des lichens.

Ce contraste tient à la présence d'un courant polaire d'eau froide qui descend le long de la côte asiatique, tandis que le littoral américain reçoit, précisément vers l'Alaska, un courant équatorial d'eau chaude, le *kouro-sivo*.

L'existence de ces deux courants est un fait d'expérience. On l'explique ordinairement par la différence de chaleur entre les masses d'eau qui se trouvent aux pôles et les masses d'eau qui reçoivent sous l'équateur l'influence d'un soleil vertical.

Mais, si cette différence de chaleur était seule à agir, les deux courants couleraient en sens contraire, suivant la direction d'un méridien.

Or, ce n'est pas là la direction qu'ils suivent : le courant équatorial s'infléchit fortement vers l'est; le courant polaire s'infléchit vers l'ouest.

(1) Reclus, t. VI, p. 790.
(2) *Ibid.*

La même cause suffit à produire ces deux effets. Cette cause, c'est la rotation de la terre combinée avec sa rondeur.

Par l'effet de la rotation de la terre de l'ouest à l'est, l'eau du courant équatorial se trouve emportée vers l'est, à cause du mouvement très rapide du globe à l'équateur.

A mesure que le courant atteint des parallèles plus rapprochés du pôle, la vitesse de la rotation diminue; c'est l'effet de la rondeur.

Ainsi, au soixantième degré, la circonférence de la terre est égale à la moitié seulement de l'équateur; une molécule d'eau venant de l'équateur et glissant à la surface du sol rencontre donc, au soixantième degré, une partie du globe animée d'une vitesse moindre de moitié.

Il résulte de là, qu'en ce point, le mouvement de rotation de la terre de l'ouest à l'est est en retard de moitié sur le mouvement originaire du courant équatorial; par conséquent, ce courant se trouve fortement dévié sur la surface terrestre dans la direction de l'est.

Voilà comment le *kouro-sivo*, ou « courant noir », du Japon vient traverser la rangée des îles Aléoutiennes et répandre sur le littoral américain la bienfaisante chaleur de ses eaux.

Par suite des deux mêmes influences, la rotation et la rondeur du globe, le courant polaire rencontre, dans sa marche vers l'équateur, des parallèles d'une circonférence de plus en plus étendue; il traverse des terres animées d'un mouvement rotatoire de plus en plus rapide. Or, au pôle, il ne ressentait que d'une façon extrêmement faible ce mouvement rotatoire; sa direction était sensiblement celle d'un méridien. Quand la vitesse des surfaces sur lesquels il coule augmente, il n'est pas emporté d'une vitesse égale, à cause de la résistance qu'offre au mouvement de l'ouest à l'est son mouvement initial du nord au sud; il est en retard sur la terre, et ce retard se traduit par une déviation vers l'ouest.

Voilà pourquoi le courant polaire, qui entre dans le Pacifique, par la porte de Behring, descend le long des côtes asiatiques.

L'explication de ces phénomènes, dans le Pacifique, se confirme par la présence de phénomènes semblables dans l'Atlantique.

Là aussi, la côte nord-occidentale, celle de l'Amérique, du Groënland, reçoit le courant froid du pôle, tandis que la côte nord-orientale, celle de la Norwège, est baignée par le Gulf-Stream.

Les causes que nous avons indiquées agissent, en effet, aussi bien dans l'un que dans l'autre des deux océans.

Les courants marins ne sont pas seuls d'ailleurs à influencer différemment le climat de la péninsule asiatique de Behring et celui de l'Alaska.

L'action des courants aériens se joint à la leur, pour augmenter encore le contraste entre ces deux terres voisines.

En effet, les vents qui soufflent du pôle sont dominants sur la rive orientale de l'Asie ; « ils dépassent deux fois en nombre ceux qui viennent du midi ; en outre, ils sont bien plus forts en intensité et se changent en tempête plus souvent que les courants aériens du sud (1). » C'est une nouvelle cause de froid.

Au contraire, dans l'Alaska, ce sont les courants atmosphériques équatoriaux qui dominent.

Toute la côte occidentale de l'Amérique est d'ailleurs soumise à leur influence : « Dans la Californie et l'Orégon, les vents dominants sont ceux du sud-ouest; seulement ils sont obligés de se repiier peu à peu vers le nord, à cause de la direction générale des chaînes de montagnes du littoral, et même, dans la partie méridionale de l'Alaska, ils semblent souffler de l'est (2).

L'Alaska forme donc une sorte de cirque contre lequel vient butter avec force le courant atmosphérique de l'équateur.

C'est là l'explication des pluies abondantes qui arrosent ce pays.

« Sitka, dit Whymper, est incontestablement la ville du monde où il tombe le plus d'eau; les pluies cessent seulement à l'approche de la neige (3). »

A leur tour, ces pluies développent la végétation arborescente qui caractérise l'Alaska, et dont nous avons vu l'influence considérable.

(1) Reclus, *La Terre*, t. II, p. 328.
(2) *Ibid.*, p. 327.
(3) Whymper, p. 109.

Nous avons dit, en effet, que cette végétation, en supprimant la toundra, met obstacle à la domestication du renne et prive les Sibériens passés en Amérique de leur principal moyen d'existence.

Mais les mêmes causes qui font disparaître le renne domestique fournissent d'autres ressources.

La principale, c'est le saumon.

Il se produit dans l'Alaska, et par suite des mêmes circonstances, un phénomène analogue à celui qui a été observé en Norwège, au sujet des pêcheurs côtiers de la mer du Nord.

Le courant équatorial d'eau chaude, joint à la faible profondeur de la mer (1), amène sur le littoral de l'Alaska, comme sur celui de la Norwège, une quantité considérable de poissons. Les saumons vivent en bandes nombreuses dans ce courant et remontent les fleuves de l'Alaska, comme de la Norwège, pour y frayer.

« Les saumons sont tellement nombreux dans toutes les rivières, dit Whymper, qu'on les regarde comme un aliment grossier, bon seulement pour ceux qui ne peuvent pas en avoir d'autres (2). »

Dans le voisinage de la ville de Sitka, ou Nouvelle-Arkhangel, capitale de l'Alaska, le même voyageur mentionne « des pêcheries considérables exportant de cent mille à cent cinquante mille saumons chaque année... » Si l'on en croit les gens du pays, dit-il, ces animaux abondent tellement au mois de mai dans les rivières, qu'ils entravent la marche des bateaux, et que, quand il survient un fort coup de vent du sud-est, ils sont jetés par couches épaisses sur la rive, où ils se putréfient (3). »

Voilà une nourriture excellente, qui remplacera facilement pour les habitants de l'Alaska, le lait et la chair du renne.

Ce premier besoin satisfait, il leur restera à se vêtir, à s'abriter, et le saumon ne leur rendra pas à ce point de vue les mêmes services que le renne à la chaude fourrure.

Mais la forêt abrite des martres, des zibelines, des renards

(1) Voir plus haut, page 198.
(2) Whymper, p. 337 et 338.
(3) *Ibid.*, p. 110.

bleus et autres animaux à pelleteries très précieuses, qui vont alimenter le commerce d'échange entre l'Alaska et la péninsule de Behring. Les indigènes trouveront ainsi le moyen de résoudre le problème de la vie et le résoudront même dans des conditions relativement faciles.

IV.

Voyons maintenant quel va être, sur leur constitution sociale, l'effet des travaux auxquels la nature du lieu leur permet de se livrer.

En Norwège, le *Gulf-Stream* a donné naissance à une remarquable population de pêcheurs côtiers, d'un type social très caractérisé.

Le *kouro-sivo* va-t-il agir de même sur la côte nord-occidentale de l'Amérique?

Pour répondre à cette question, il nous faut rappeler ici quelles sont les conditions qui ont constitué les pêcheurs scandinaves.

Ces conditions peuvent se ramener à six principales :

1° L'influence du Gulf-Stream, qui amène des poissons en abondance ;

2° La faible profondeur de la mer du Nord, qui favorise encore leur développement ;

3° La forme extraordinairement découpée des rivages et l'existence d'une ceinture d'îles à une faible distance du littoral, circonstances qui font de la population tout entière une population maritime ;

4° Le calme remarquable des eaux, dans les innombrables canaux qui serpentent entre les îles et dans les fjords. Ce calme permet de pêcher avec des barques primitives et non pontées ;

5° La faible dimension des poissons : harengs, morues, etc., qui n'exige pas de grandes embarcations, montées par un grand nombre d'hommes, et donne naissance, par suite, au type de la *petite barque de pêche,* dont l'influence sociale a été examinée dans cette Revue (1) :

(1) Voir *La Science sociale*, t. I, p. 110 à 138.

6° Enfin, l'étroitesse de la bande de terre cultivable qui forme la Norvège, étroitesse qui s'oppose à un grand développement de l'agriculture, tout en rendant l'agriculture nécessaire par suite de l'insuffisance des productions spontanées du sol.

De ces six conditions, les deux premières seules se retrouvent dans l'Alaska.

Nous avons vu, en effet, que cette péninsule était baignée par un courant d'eau chaude et que la mer de Behring offrait partout de faibles profondeurs. Elle forme un *banc* sous-marin.

Mais la côte américaine est loin d'offrir des dentelures comparables à celles de la Norwège. De plus, elle est rocheuse et généralement inhospitalière. Les quelques ports favorables que présentent l'une et l'autre des deux rives du détroit sont assez clairsemés pour que les baleiniers américains se réfugient, parfois en assez grand nombre, dans le même. On ne trouve pas partout cette série d'anses, de criques, de canaux bien abrités, dans lesquels les Scandinaves font courir leurs barques légères.

Et pourtant, ces abris seraient plus utiles dans le Pacifique boréal que dans la mer du Nord, parce que les tempêtes y sont assez fréquentes. Les quelques voyageurs qui ont visité ces parages témoignent de ce fait : « Le 12 septembre 1866, dit Whymper, nous arrivâmes au golfe de Norton, après avoir eu, dans la mer de Behring, un temps fort rude; si bien que, plus d'une fois, il nous avait fallu rester en panne (1). » Douze jours auparavant, c'était un autre danger, celui des brisants : « Des rochers d'apparence fort menaçante se montraient à quelques centaines de mètres du côté de tribord, formant un ressac d'une grande violence; les eaux en cet endroit mugissaient avec fureur et se couvraient d'écume. Le temps était fort sombre, la brume cependant nous permettait d'apercevoir l'imminence du danger. Le capitaine Scammon, secondé par ses officiers, manœuvra le vaisseau de manière à lui faire prendre le large, et nous passâmes sans accident, quoique le navire eût à supporter de formidables secousses. Nous étions alors près des côtes dange-

(1) Whymper, p. 121.

reuses de l'île Sanak ou Halibud (1) », l'une des Aléoutiennes.

« Le meilleur point de débarquement », sur la rive américaine du détroit, paraît être Michaelovski, petite île située au fond du golfe de Norton : toutefois ses avantages sont très relatifs. Whymper, qui indique clairement le fait, ajoute que « l'embouchure de l'Youkon et les côtes septentrionales sont encore d'un accès plus difficile (2) ».

Il est à croire que les deux courants marins, agissant toujours en sens contraire dans les parages du détroit, amènent de fréquentes tempêtes et sont la principale cause de leur inhospitalité.

On peut bien, en profitant d'un temps calme, traverser la passe de Behring, avec une embarcation primitive, mais on ne saurait, avec cette même embarcation, s'aventurer journellement dans ses eaux pour y exercer un métier, pour y chercher sa nourriture quotidienne.

Ainsi, non seulement une population nombreuse ne trouverait pas, pour s'échelonner dans l'Alaska, un littoral très découpé, offrant un grand développement, mais la fréquence des gros temps et la difficulté des passages s'opposent à la pratique scandinave de la pêche côtière sur barques non pontées.

Il faut, pour naviguer sûrement dans ces mers, des bâtiments d'une certaine importance, tels que ceux des baleiniers américains qui les fréquentent.

Il est vrai que les indigènes font de très longues courses en mer, dans leurs kayaks, mais la description que nous avons donnée de cette enveloppe légère indique suffisamment qu'elle ne peut pas servir à autre chose qu'à une excursion rapide ; impossible d'emporter des provisions ; impossible de pêcher ; le kayak est une simple périssoire.

Quant à l'umiak, il ne saurait affronter ordinairement la haute mer ni les gros temps : il circule surtout à l'embouchure des fleuves et dans les fleuves eux-mêmes.

La structure et l'usage de ces embarcations prouvent bien que les indigènes de l'Alaska n'ont pas surmonté les difficultés que leur

(1) Whymper, p. 120.
(2) *Ibid.*, note de la p. 175.

offrait la pêche côtière. Ils ne sont pas organisés matériellement pour cela.

Ce n'est pas que les petites espèces de poissons fassent absolument défaut. On signale, notamment dans le voisinage des Aléoutiennes, des bancs de morues assez considérables, mais nous n'avons vu nulle part que les indigènes les aient utilisés. L'inclémence de la mer, en arrêtant les entreprises indigènes de pêche côtière, coupe court aux phénomènes sociaux qu'amène, en Scandinavie, l'exploitation de cette précieuse ressource.

Enfin, l'Alaska diffère encore de la Norwège par un dernier trait bien caractéristique.

Il est vrai que, sur les rives méridionales, la culture est possible : une branche des montagnes Rocheuses garantit le littoral des vents du nord, et la côte américaine forme, en cet endroit, une sorte de golfe, dans lequel s'engouffrent les courants chauds de la mer et de l'atmosphère. A Sitka, la température baisse rarement en hiver au-dessous de 7° centigrades. Ces conditions se rapprochent de celles de la Norwège. Mais la population étant fort clairsemée, par les causes générales que nous avons commencé à voir et que nous verrons plus encore par la suite, l'agriculture reste peu en honneur; non seulement chaque famille n'est pas amenée à cultiver l'étroite bande de terre que lui mesure le voisinage des montagnes, mais la plupart trouvent, dans la chasse, dans la pêche fluviale et dans d'autres travaux attrayants tout ce qui leur est nécessaire.

Quant aux côtes occidentales et septentrionales, la température y est beaucoup trop rigoureuse et surtout beaucoup trop variable pour permettre la culture. Même pendant l'été, qui est fort court, « des journées brûlantes alternent parfois avec des nuits glaciales »; à Noulato, sur le fleuve Youkon, Whymper relève une température de 49° au-dessous de zéro. Les hivers sont donc très rudes. Aussi les rivages de la mer offrent-ils un aspect brûlé et desséché (1).

Il résulte de là que les conditions de vie diffèrent absolument en Norwège et dans l'Alaska.

(1) Whymper, p. 121 et 237.

Ni la pêche côtière ni l'agriculture ne pouvant faire vivre les populations de cette péninsule, c'est par d'autres moyens qu'ils subviennent à leurs besoins ; nous allons voir dans quelles conditions.

V.

Examinons d'abord les tribus les plus rapprochées de l'Asie, celles qui ont avec l'ancien continent les relations les plus suivies.

Les principales habitent la vallée du fleuve Youkon (1) et portent les noms de Co-Youkons, Kaviks, Malemoutes, etc. Elles ont été visitées par Whymper en 1866.

En analysant les renseignements fournis par ce voyageur, on reconnaît que leurs moyens d'existence se ramènent à quatre sources : la pêche, non pas côtière, mais fluviale ou continentale, la chasse, la cueillette et le commerce.

La pêche fluviale a surtout pour objet le saumon. Les saumons de l'Youkon sont d'une excellente qualité, quelques-uns même si succulents que, « pour les frire, on n'a pas besoin de mettre de graisse dans la poêle » (2).

Voilà pour la qualité ; quant à leur nombre, on s'en rendra compte par ce fait que « le saumon séché (*oukali*) forme la nourriture ordinaire des meutes » (3).

Le fleuve de l'Youkon, large dans certains endroits de plus de deux lieues, et conservant encore, à Noulato, à deux cents lieues de son embouchure, une largeur de deux kilomètres (4), offre, pour la pêche du saumon, d'autant plus de facilités que les rapides sont assez nombreux sur son cours et dans ses affluents (5). On sait que le voisinage des chutes d'eau est toujours le rendez-vous préféré des pêcheurs de saumons. Les Anglais, fanatiques de *salmon fishing*, vont souvent, on le sait, chercher dans les torrents de l'Écosse, un lieu propice à leur sport favori ; de même, les villages indiens de l'Alaska sont, la plupart du temps, situés

1 V. la carte ci-dessus.
2 Whymper, p. 322.
3 *Ibid.*, p. 206.
4 *Ibid.*, p. 268.
5 *Ibid.*, p. 213.

près d'un rapide, parce que leurs habitants vivent en grande partie de la pêche du saumon.

Voilà donc une population formée antérieurement à la communauté, par la pratique de l'art pastoral et contrainte aujourd'hui par la nature du lieu, de s'adonner à la pêche fluviale. On pourrait croire que le type de la famille patriarcale va disparaître, en même temps que le travail se transforme, et que l'unité sociale de la région circumpolaire se trouve ainsi rompue.

Il n'en est rien ; nous allons voir, au contraire, que cette unité persiste en dépit des variétés du travail.

La pêche fluviale se prête parfois, en effet, à la forme de la communauté. Celle du saumon s'effectue dans le bassin du Youkon, d'une manière qui ne laisse aucun doute à cet égard. Je laisse la parole à Whymper :

« A quelque distance de Noucouklayette (sur le haut Youkon), nous vîmes s'avancer vers nous, avec autant de précision et de régularité qu'une compagnie de soldats, une flottille entière de barques en écorce de bouleau. A un signal donné, les hommes qui les montaient plongeaient tous à la fois leur filet dans l'eau, et, si un gros saumon se débattait entre les mailles quand ils le relevaient, des hourras frénétiques sortaient de toutes les poitrines (1). »

J'ai été personnellement témoin, en France, sur les rives du Bas-Adour, de pêches au saumon offrant le même caractère de communauté. Là, les pêcheurs arrivent à barrer presque entièrement la rivière avec un filet d'environ deux cents mètres de long, qu'ils replient ensuite en forme de poche, en ramenant ses deux extrémités à la même rive. Les indigènes de l'Youkon obtiennent un résultat analogue, en plongeant, au même instant et sur une grande largeur, les filets que lancent chacun des bateaux de leurs flottilles.

Les Malemoutes et les Kaviks, plus rapprochés de la côte, capturent parfois, sur les rives de l'Océan, des épaulards et même des baleines, « qui viennent, disent-ils, dans l'embouchure de l'Youkon lorsqu'elles veulent mettre bas (2) ».

(1) Whymper, p. 322.
(2) *Ibid.*, p. 329.

Par la façon dont on s'en empare et par les ressources alimentaires abondantes qu'ils fournissent, ces animaux favorisent encore le maintien de la communauté. On ne prend guère une baleine, même échouée sur la côte, à soi tout seul, et surtout on ne peut pas en utiliser à soi tout seul la chair, l'huile, les os, etc. Car tout est utilisable dans ce cétacé; nous le verrons plus tard, lorsque nous étudierons les populations de la rive septentrionale, pour lesquelles il constitue une ressource importante.

Poursuivons l'examen des moyens d'existence de nos Co-Youkons.

Après la pêche vient la chasse. Les principales espèces de gibier exploitées dans cette partie de l'Alaska sont les animaux à fourrures, renards, castors, martres, élans, rennes, lièvres; les oies et canards sauvages, le ptarmigan.

Les animaux à fourrures ne fournissent pas que des pelleteries. L'élan, par exemple, « pèse sept cents livres et plus; on en cite même qui ont atteint un poids de douze cents livres (1); » on comprend qu'une pareille prise soit une ressource alimentaire pour une famille; elle peut fournir même une famille patriarcale.

D'ailleurs, on se met généralement à plusieurs pour chasser l'élan. En hiver, les Indiens, chaussés de leurs raquettes, font des espèces de battues et atteignent l'animal avec les armes de jet ou les armes à feu qu'ils possèdent. L'été, ils le poursuivent sur les fleuves, où on s'en empare assez facilement; un homme monté sur un canot s'approche de l'élan, qui, « dans l'eau, perd presque toute son agilité (2) », le harcèle, l'empêche de gagner la rive, et finit par lui plonger un couteau dans le cœur ou dans les flancs.

Mais s'il est seul à lui porter le coup mortel, il a besoin de l'aide de ses camarades de chasse, pour ramener sa proie sur la rive et aussi pour l'utiliser.

La chasse à l'élan ne peut donc pas être entreprise par des individus isolés. Celle du renne se pratique également avec de nombreuses troupes de chasseurs.

1. Whymper, p. 299.
2. *Ibid.*, p. 296.

Voici la description qu'en donne Whymper :

« Les Indiens, dit-il (1), ont une manière ingénieuse de prendre les rennes. Ils tracent dans les endroits fréquentés par ces animaux, le plus souvent sur la lisière des bois, un enclos de forme elliptique, ouvert à l'une de ses extrémités. Une forte palissade ferme le bout opposé de l'enceinte ; les deux côtés sont garnis de pieux placés à une petite distance les uns des autres et reliés par des nœud scoulants. Les indigènes font ensuite, dans la forêt, une battue qui pousse le gibier vers le piège. Une fois entrés, les rennes veulent passer entre les poteaux pour s'enfuir : ils introduisent leurs têtes dans les lacets, qui se serrent et les retiennent. D'autres, effrayés, courent çà et là, mais ils ne tardent pas à tomber sous les coups de leurs ennemis. La plupart des chasseurs sont embusqués derrière des monceaux de neige, amassés à dessein à l'entrée de l'enclos, et dans lesquels sont pratiquées des meurtrières, qui permettent de tirer sur les troupeaux en désordre. »

Quand une contrée a été quelque temps soumise à ce régime de drainage cynégétique, elle ne contient plus guère de gibier ; il faut l'abandonner et se transporter ailleurs. De là, l'organisation nomade des Co-Youkons.

La cueillette des airelles et des baies sauvages, qui leur fournit aussi quelques aliments, nécessite cette vie nomade, comme elle tend à conserver la communauté (2). Elle agit donc dans le même sens que la pêche et la chasse.

L'habitude des parcours longs et fréquents amène ce résultat qu'une nouvelle quelconque, apprise dans un coin de l'Alaska, s'y répand avec une étonnante rapidité. C'est le phénomène souvent signalé par tous les voyageurs qui ont visité des contrées habitées par des nomades. « Qu'un vaisseau jette l'ancre à Saint-Michel (Michaelovski), son arrivée est, une ou deux semaines plus tard, connue de toutes les tribus de l'Youkon (3). » Plusieurs faits témoignent que les Co-Youkons communiquent avec les Esquimaux du fleuve Mackenzie, par l'intermédiaire des Indiens

(1) Whymper, p. 253.
(2) V., dans *La Science sociale*, l'article de M. Moustier sur *la Corse*.
(3) Whymper, p. 251.

de la rivière Porcupine. Un explorateur, l'amiral Collinson, mentionne, dans son journal, qu'il reçut le 24 juillet 1854, à la baie de Camden, sur la côte septentrionale de l'Amérique, la visite d'individus porteurs d'un billet daté du Fort Youkon moins d'un mois auparavant (1).

Par leur vie nomade, les Co-Youkous se trouvent tout préparés au commerce, car le commerce exige toujours des transports. Ils paraissent l'avoir pratiqué de tout temps avec leurs voisins de la côte asiatique, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer; ils ont aujourd'hui, depuis l'établissement des factoreries européennes, une nouvelle occasion de s'y livrer. Nous examinerons plus loin l'influence sociale de ces factoreries, quand nous rencontrerons des populations plus fréquemment en contact avec les Européens. Dans le bassin de l'Youkon, elles étaient encore rares, lors de la cession de l'Amérique russe aux États-Unis.

Les moyens de transports dont ils usent se modifient suivant leur éloignement plus ou moins grand de la côte. Sur le Bas-Youkon on ne trouve que l'umyak et le kayak; plus haut, lorsque la peau de phoque devient plus rare et le bois plus abondant, le canot d'écorce de bouleau fait son apparition.

En remontant le haut fleuve, en entrant dans la rivière Porcupine, ou dans la Pelly, on assiste d'ailleurs à une autre transformation importante. La circulation par eau devient moins facile; celle par traîneau est toujours assez compliquée dans une contrée où les chiens, seuls animaux susceptibles d'être attelés, doivent être nourris avec du poisson. Elle devient impossible, si on s'éloigne des cours d'eau poissonneux. C'est alors que se montre une première et grave déformation du moule patriarcal; les vieillards, ne pouvant plus être facilement transportés, deviennent un objet encombrant; on les abandonne, « ce qui équivaut presque à un arrêt de mort ».

Rien, en effet, n'est plus horrible que l'isolement sous ce climat rigoureux. Il est mortel pour des vieillards; il le serait également pour de jeunes hommes, et l'intensité du froid agit ainsi d'une manière très marquée sur le maintien de la communauté.

(1) Whymper, p. 317 et 318.

Une autre conséquence remarquable du froid, c'est la facilité qu'il offre à la conservation du poisson et du gibier. Cela tend aussi à maintenir la communauté par la possibilité d'amasser d'amples provisions de nourriture de toute espèce.

Dès lors, on comprend que des populations patriarcales, arrivant dans une contrée où le froid les pousse à ne pas se séparer, où le travail s'accommode parfaitement de la communauté, ne transforment pas leur organisation primitive, à moins qu'une circonstance particulière ne vienne briser cette organisation. L'absence de moyens de transports est, on le voit, une de ces circonstances, mais elle ne se rencontre qu'exceptionnellement.

Aussi les manifestations de la vie en commun sont nombreuses.

Ici, c'est une hutte spécialement aménagée pour l'hospitalité, les réunions de danse et de conversation, qui tiennent une grande place dans les récréations de ces peuples; là un vieux chef de village fait à des Européens inconnus l'accueil le plus empressé et le plus gracieux, mettant ses provisions au service de ses hôtes et leur procurant tous les plaisirs à sa portée partout on signale la présence de *plusieurs ménages au même foyer*, signe certain que la famille patriarcale se maintient (1).

Il nous reste à examiner si les mêmes phénomènes se retrouvent sur les côtes septentrionales de l'Amérique et dans le Groënland. Cette étude fera l'objet d'un prochain article.

Paul de Rousiers.

(*A suivre.*)

(1) Whymper, p. 276.

MONOGRAPHIE DU JURA BERNOIS.

L'HORLOGER DE SAINT-IMIER.

II.

LES TROIS RÉGIMES D'ATELIER.

Nous avons montré, dans notre précédent article, comment le lieu et les conditions du travail pastoral qui y prédomine ont facilité la naissance et le développement de l'industrie horlogère dans les montagnes jurassiennes.

Si cette industrie était toujours restée organisée sur le type de la *fabrique rurale collective*, notre étude serait rapidement terminée. Les ouvriers horlogers des fabriques rurales collectives, nous les connaissons déjà : ce sont ces *paysans* jurassiens, qui consacrent à la confection des montres les nombreux loisirs que leur laissent l'art pastoral et l'élevage. Quand nous étions aux Genevez, nous avons eu soin de donner, avec la description du travail principal des paysans, celle de leurs industries *accessoires*. Les uns étaient boisseliers, les autres horlogers, aucun n'était purement et simplement paysan. L'ouvrier de fabrique rurale collective, c'est V***, mais au lieu d'être régent, il est horloger.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'industrie horlogère n'a pas d'influence sur la vie de ces familles paysannes; mais cette influence, très faible d'ailleurs, puisque les travaux d'horlogerie ne sont pratiqués que d'une façon accessoire, agit dans un sens éminemment conservateur du type créé par l'art pastoral. Aussi, si nous voulons saisir, dans toute son intensité, l'action sociale de la fabrication de la montre, il faut quitter la campagne, entrer à la ville; il faut observer une famille qui, consacrant tout son temps à l'industrie horlogère, lui demande tous ses moyens d'existence.

Saint-Imier, petite ville de sept mille âmes, habitée exclusivement par des familles tout adonnées à la fabrication des montres, était un excellent centre d'observation. Le jour même de mon arrivée, je commençai mes investigations pour découvrir la famille sur laquelle mes observations, devaient porter. Plusieurs heures de recherches n'eurent d'autre résultat que de me mettre en face d'une réelle difficulté.

L'industrie horlogère est pratiquée à Saint-Imier de deux façons absolument différentes; les fabriques urbaines collectives et les usines se partagent la population ouvrière. Fallait-il choisir une famille engagée dans le régime de la fabrique urbaine collective, ou une famille engagée dans le régime de l'usine?

Les deux régimes de l'atelier industriel m'offraient bien des types qui avaient complètement évolué de la campagne à la ville, de l'art pastoral à la fabrication. Je me trouvais bien en présence de l'*ouvrier* horloger; seulement, suivant que je l'observais engagé dans l'un ou dans l'autre de ces régimes, je le voyais constitué d'une façon tout à fait différente.

Après quelques études préliminaires je me décidai pour la famille B***; son chef appartenait à une fabrique collective. La raison de ce choix apparaîtra, quand on saura que ce régime d'atelier *forçant l'ouvrier à travailler à la main*, lui imprime au plus haut degré le caractère qui résulte de l'industrie horlogère.

Tout le monde a devant les yeux le type de l'ouvrier horloger; c'est un des plus relevés de la classe ouvrière. Par ses manières, son langage, son habillement, il manifeste une véritable tendance à se distinguer des ouvriers des autres métiers, à se rapprocher de la bourgeoisie. Son travail est presque un art, et, sa profession n'exigeant pas de grands capitaux, il caresse l'espoir, souvent réalisé, de s'établir un jour petit fabricant.

Ces traits, qui sont assez caractéristiques, ne sont que l'immédiate conséquence de ce simple fait : l'industrie horlogère se pratique à la main.

Aussi, quand la fabrication de la montre a passé de la fabrique urbaine collective à l'usine, quand le travail à la machine s'est substitué en grande partie au travail à la main, le type de l'ouvrier horloger a évolué : de spécialiste, d'artiste pour ainsi dire,

il est devenu simple manœuvre : l'accès du patronat lui a été brusquement fermé et il a été rejeté dans la classe ouvrière.

Les familles de cette seconde espèce sont aussi très curieuses à étudier, mais elles sont bien moins caractéristiques que celles de la première. Les unes sont originales, parce qu'elles sont constituées par la fabrication *de la montre* elle-même, tandis que les autres se voient plus influencées par la machine que par l'objet fabriqué.

J'ai eu soin d'observer une famille appartenant au second type, au régime de l'usine, pour suivre jusqu'au bout l'évolution et analyser les changements qu'elle apporte. Mais cette seconde monographie, faite, à vrai dire, en relevant ses différences avec la première, n'est précisément intéressante que par ces seules différences; aussi je l'exposerai en même temps que celle-ci en marquant au fur et à mesure de mon travail les modifications qu'introduit le régime de l'usine.

Ce simple exposé soulève tout naturellement une objection qui vaut la peine qu'on s'y arrête. Pourquoi l'industrie horlogère présente-t-elle au même endroit, dans le Jura Bernois, trois régimes d'ateliers absolument différents : la fabrique rurale collective, la fabrique urbaine collective, et l'usine ou grand atelier? Ce fait ne paraît-il pas en contradiction avec les lois de la science sociale, qui détermine, d'après les conditions du lieu et la nature de l'objet fabriqué, l'organisation que devra forcément adopter le personnel ouvrier? Ici les conditions du lieu et la nature de l'objet fabriqué restent constantes, et cependant l'organisation du personnel ouvrier varie suivant trois modes absolument distincts.

Il est tout d'abord évident que l'industrie ne pouvait naître dans les montagnes jurassiennes que sous la forme de la fabrique *rurale* collective : nous n'avons pas à revenir sur ce point dont nous avons donné la démonstration dans notre article précédent.

Mais comment et pourquoi s'est accomplie l'évolution de la fabrique collective du type rural au type *urbain?*

Pendant de longues années, les fabriques rurales collectives fonctionnèrent à merveille dans ces contrées. Quelques chefs de comptoir, établis dans les gros bourgs du pays, envoyaient des cartons de montres aux *paysans* qui habitaient les villages voisins.

Ceux-ci consacraient tout le temps que leurs troupeaux et leurs pâturages leur laissaient libre aux diverses opérations de leur spécialité, puis retournaient les montres aux établisseurs. Deux ou trois *ouvriers*, horlogers *de profession*, des visiteurs, étaient attachés à chaque comptoir, et résidaient dans les bourgs : ils étaient ainsi toujours à même de faire immédiatement les quelques retouches et réparations dont certaines montres pouvaient avoir besoin au sortir des mains des ouvriers paysans, avant d'être expédiées à l'étranger.

Avec cette organisation de la fabrique rurale collective, les établisseurs n'avaient à se préoccuper que du placement des produits fabriqués ; quand ils avaient du travail à donner, ils savaient où trouver des ouvriers ; quand les commandes se ralentissaient, ils n'avaient pas à s'inquiéter de ces ouvriers : ceux-ci n'étaient-ils pas des paysans? n'étaient-ils pas puissamment patronnés par leurs Bourgeoisies? Aucune des questions que fait naître l'agglomération des familles ouvrières dans une ville ne pouvait se poser.

Mais lorsque l'industrie horlogère commença à se développer, les établisseurs trouvèrent qu'il était peu commode d'avoir leur personnel ouvrier disséminé de tous côtés dans la campagne ; lorsque les commandes arrivaient nombreuses, il fallait souvent les faire attendre, parce que les paysans étaient occupés tantôt à rentrer leurs foins, tantôt à nettoyer leurs pâturages. Aussi, comme la rapide extension de leur industrie assurait aux chefs de comptoir de beaux bénéfices, ils firent tous leurs efforts pour attirer, par l'appât de gros salaires, leurs ouvriers dans les bourgs, pour les engager à abandonner définitivement les travaux de la terre et à se consacrer exclusivement à la fabrication des montres. Un assez grand nombre de familles paysannes cédèrent ; non seulement elles étaient attirées par l'appât des bénéfices que leur offrait l'industrie horlogère, mais, entrées déjà assez avant dans la fabrication, elles tenaient moins fortement au sol, et peu de chose suffisait pour les décoller.

Ainsi, tout à côté de la fabrique rurale collective, se constitua peu à peu la fabrique urbaine collective ; ainsi se développèrent les villes de Saint-Imier, du Locle, de Chaux-de-Fonds, qui, il y a à peine cinquante ans, n'étaient que d'infimes villages.

B*** appartient au régime de la fabrique collective urbaine; il travaille pour un établisseur de Saint-Imier. Sa spécialité est le remontage.

Dans l'industrie horlogère, il y a, à vrai dire, plusieurs professions très différentes; jamais un même ouvrier ne fait une montre tout entière. La confection de la boîte et celle du mouvement forment deux industries très différentes; la première appartient beaucoup plus à l'orfèvrerie qu'à l'horlogerie; la seconde se subdivise elle-même en plusieurs catégories. On distingue généralement le finissage, l'échappement, l'emboîtage, le repassage, le réglage, le remontage.

B*** fait le remontage; cette opération consiste essentiellement à prendre toutes les pièces composant le mouvement (ces pièces sont dorées ou nickelées, trempées ou polies), à les mettre en place les unes après les autres, à les visser les unes aux autres, de manière à avoir, en fin de compte, la montre prête à marcher. C'est là un véritable travail d'horloger; pour le mener à bien, il faut avoir une grande connaissance de la montre; mais ce qui le rend encore plus caractéristique, c'est qu'il se fait presque entièrement à la main; et bien qu'un tour et un burin fixe aident l'ouvrier, c'est encore dans la main que réside toute l'habileté professionnelle.

Ce fait vaut à lui seul la peine qu'on s'y arrête. Dans la fabrique collective la plupart des opérations se font encore à la main, mais ces travaux ne portent plus que sur des pièces qui arrivent dégrossies de la fabrique d'ébauches. Autrefois, toutes les parties de la montre se faisaient entièrement à la main; l'ouvrier perdait ainsi un temps considérable à dégrossir les pièces premières du mouvement, c'est-à-dire celles qui composent l'*ébauche;* c'était là un travail long et coûteux.

Vers la fin du dix-huitième siècle, le fils d'un maréchal-ferrant du village de Beaucourt, dans le comté de Montbéliard, Frédéric Japy, comprit qu'il y aurait un grand avantage à fournir aux horlogers des ébauches toutes faites et à bon marché. Mais pour résoudre ce problème, il fallait remplacer le travail à la main par le travail à la machine. Alors F. Japy appliqua son génie à inventer et à construire des machines-outils. Il fonda

ensuite une fabrique d'*ébauches à la machine*, où, grâce à la division du travail et à ses machines, il parvint à produire très rapidement et à très bon compte des ébauches de facture bien supérieure à celles que l'on dégrossissait jusqu'alors à la main. Son exemple fut suivi, et aujourd'hui chaque fabrique collective un peu importante est alimentée par une fabrique d'ébauches.

Les établisseurs trouvent avantage à acheter ces ébauches au lieu de les faire fabriquer eux-mêmes, et ils les envoient aux ouvriers pour être finies. Ainsi les fabriques d'ébauches, en se contentant de livrer des pièces à peine dégrossies, n'enlevèrent pas à l'industrie horlogère son principal caractère : elles laissèrent à la main habile de ses ouvriers les délicates opérations du réglage, du plantage, de l'échappement, du finissage, etc. ; l'industrie horlogère était donc restée, malgré les machines-outils de la fabrique d'ébauches, une industrie pratiquée *à la main*.

Quelles en ont été les conséquences ?

Il nous faut tout d'abord remarquer que, si l'industrie horlogère a réussi à se répandre, à s'établir dans les montagnes du Jura, ce n'est que parce qu'elle se pratique à la main.

Comparez deux industries, l'une pratiquée à la main, l'autre à la machine, et demandez-vous si, toutes choses égales d'ailleurs, elles peuvent s'établir aussi facilement dans une même contrée? La machine n'est pas seulement difficile et coûteuse à établir, mais elle réclame presque toujours la création d'un grand atelier, parce qu'elle exige, pour être actionnée, une force motrice puissante. Aussi devient-il plus économique de grouper autour de la machine à vapeur, qui donne l'activité motrice, un grand nombre de machines-outils; telle est l'origine de l'usine, du grand atelier, telle est la cause de la plupart des agglomérations ouvrières. En récompense des avances considérables de capitaux qu'elles exigent, les machines rendent de grands services : je n'ai pas besoin de répéter ici un thème connu.

Cependant il serait injuste d'oublier que, parmi toutes les machines, la main est encore la plus merveilleuse et qu'elle possède seule des qualités capables d'assurer des moyens d'existence à de nombreuses populations, qui s'en verraient dépourvues par l'introduction des machines; je veux parler des

populations rurales, qui confectionnent à la main la plupart des objets que livrent les fabriques collectives.

Rappelez-vous les ressources qu'offrent les montagnes du Jura bernois, souvenez-vous des populations qui les habitent, et voyez si une industrie qui aurait exigé des machines, c'est-à-dire un établissement coûteux, s'y serait jamais implantée.

C'est parce que la main est une force mécanique spontanée et à toutes fins, c'est parce que cette force n'exige pour être constituée aucuns frais, aucune connaissance spéciale, que les populations les plus pauvres ont pu s'adonner à tous ces travaux de fabrication qui leur viennent si puissamment en aide. C'est parce que l'industrie horlogère se pratique à la main que les pâtres jurassiens sont devenus horlogers; c'est parce que les pendules en bois se fabriquent à la main que les habitants de la Forêt Noire en ont acquis et conservé le monopole; c'est parce qu'ils façonnent à la main le bois de leurs forêts que les bûcherons des Vosges pratiquent mille industries lucratives, etc... La main est donc une machine qui a son prix!

Mais il y a plus. Si l'ouvrier horloger est un ouvrier d'élite, point n'est besoin d'en chercher bien loin la cause : il travaille à la main. Voyons plutôt comment les choses se passent.

Lorsque B*** a besoin d'ouvrage, il va trouver un chef de comptoir et lui demande un certain nombre de cartons contenant chacun six montres. Le chef de comptoir confie ces montres à notre ouvrier pour qu'il les remonte, et ce n'est que l'ouvrage terminé qu'il revoit sa marchandise. Cette manière d'agir n'indique pas seulement que l'établisseur a une grande confiance dans la probité de ses ouvriers, elle prouve surtout en faveur du savoir-faire et de l'habileté professionnelle de ces derniers. Tandis que B*** remonte ces montres, aucun patron, aucun contre-maître n'est auprès de lui pour surveiller son travail, pour le guider; il faut que notre homme se tire d'affaire tout seul, monte les différentes pièces de la montre, les affine, les fasse jouer; c'est sa main armée d'un outil qui fait tout cet ouvrage, et sa main est une machine qui n'a rien d'automatique; notre ouvrier doit donc bien connaître son métier. Cette grande responsabilité que son patron lui laisse, ou plutôt que la machine

dont il se sert, la main, lui impose en le forçant de diriger lui-même son travail, a sur lui une sérieuse influence.

Dans tous les genres de travaux, la responsabilité de l'œuvre produite a toujours élevé l'ouvrier. Cette responsabilité, cette direction personnelle imprimée au travail excite chez l'artisan une grande habileté personnelle, éveille son intelligence, le rend capable de tous les perfectionnements à introduire dans le métier, enfin sa valeur morale tend à se développer sous ce régime de liberté.

Tous les grands progrès, toutes les grandes découvertes qui ont permis à l'industrie horlogère de produire des objets d'une rare précision et d'un prix sans cesse décroissant, c'est à ses ouvriers qu'elle les doit. Daniel-Jean Richard, le créateur de l'horlogerie dans le Jura, était, comme Frédéric Japy, un simple maréchal ferrant; Berthoud et Breguet furent des ouvriers de génie. Pierre-Frédéric Ingold, qui inventa la montre à répétition, était ouvrier à la Chaux-de-Fonds, etc... « Si l'horlogerie prit aux montagnes un si magnifique essor, écrit M. Fritz Berthoud (1), c'est qu'elle y trouva un terrain favorable et des hommes admirablement préparés à cet art délicat. Que de noms à citer et qui devraient être illustres au même titre que ceux des Brandt, des Richard, des Jacquet-Droz!

« Période étonnante, trop peu connue et trop oubliée : proportion gardée, la Renaissance en Italie n'offre pas un plus beau spectacle; l'étincelle du génie semble avoir touché toutes les intelligences. Le Locle et la Chaux-de-Fonds, comme Florence et Rome au seizième siècle, dans un autre ordre d'activité, deviennent des foyers d'inspiration. Un souffle nouveau, puissant, fécond, ranime la vieille société endormie... Autour des chefs se groupent les petits et les faibles, fortifiés et grandis. Tous inventent, perfectionnent, tous apportent leur pierre à l'édifice. »

Mais le travail à la main n'élève pas seulement l'ouvrier au point de vue intellectuel et moral, ainsi que nous venons de le voir, il l'élève aussi au point de vue social. Quand nous décrirons les « phases de l'existence » de B***, nous le montrerons

1 *Musée neuchâtelois*, année 1865.

accédant deux fois de suite au patronat, réussissant à s'établir à deux reprises chef de comptoir. Il n'y a là rien de bien étonnant. Pour être chef de comptoir, il ne faut pas de grands capitaux, puisque le régime de la fabrique collective n'exige ni machines ni grands ateliers; il suffit d'avoir un peu de crédit dans une fabrique d'ébauches, d'être excellent ouvrier et de posséder, avec des qualités commerciales, l'exacte connaissance de la montre pour être capable d'examiner l'ouvrage livré, d'apprécier son fini.

Dans la fabrique collective, qu'elle soit rurale ou urbaine, il n'y a que très peu de choses à dire sur le régime de l'atelier; chaque ouvrier travaille chez lui. Dès 7 heures et demie du matin, B*** se met à son établi, devant une des larges fenêtres de la principale pièce de son logement; jusqu'à midi il travaille, puis s'arrête pendant deux heures pour dîner et se reposer; enfin il se remet à la besogne jusqu'au soir. La présence continue du chef de famille chez lui n'est pas sans avoir une grande influence sur l'éducation de ses enfants et sur la vie de famille; ce sont là des faits que nous observerons plus tard. En travaillant ainsi du matin au soir, B*** arrive à faire deux cartons, c'est-à-dire douze montres, tous les trois jours; c'est là sa moyenne; il peut la dépasser ou la diminuer comme bon lui semble, il est maître de son travail; l'établisseur le paye suivant la tâche accomplie. Le remontage des six montres d'un carton, qui, autrefois, valait 20 francs, n'était payé que 11 francs en 1885. Comme tous les ouvriers des fabriques collectives, notre homme est un *tâcheron;* il va chercher du travail où il en trouve, tantôt ici, tantôt là; aucun lien ne le retient auprès d'un chef de comptoir.

Par l'organisation même du travail, le chef d'une fabrique collective est beaucoup plus un *commerçant* qu'un *patron* d'atelier; sa grande préoccupation est d'écouler les objets qu'il fait faire. Aussi, dès que la consommation semble se ralentir, il cesse tout travail, ses capitaux ne sont pas engagés dans une usine, son inaction ne laissera pas chômer, d'une façon ruineuse, des machines dont le prix soit considérable; il peut arrêter tous ses frais en cessant de donner de l'ouvrage aux ouvriers.

Cette façon de procéder, qui va sans grand inconvénient pour la fabrique rurale collective, est très funeste pour les ouvriers de la fa-

brique urbaine collective. Pendant les chômages, ils ne peuvent plus s'appuyer sur les travaux des champs ; toute leur existence repose sur l'industrie ; et si l'organisation particulière du travail dont ils vivent leur assure une grande indépendance et leur permet même de s'élever au patronat, lors des époques de prospérité, cette organisation les expose pendant les crises à des souffrances très vives ; c'est là le revers de la médaille.

Lorsque je visitai Saint-Imier, l'industrie horlogère subissait précisément une de ces crises, et c'est à grand'peine si B*** parvenait à trouver quelques montres à « remonter ». Sa femme, qui travaillait autrefois « à l'établi », avait dû abandonner l'horlogerie et se remettre à la couture.

C'est un des côtés les plus caractéristiques de l'industrie horlogère, que les qualités qu'elle exige pour la plupart de ses opérations sont précisément des qualités que les femmes possèdent. Les femmes ont la finesse de main et sont capables de ces travaux, qui réclament plus d'adresse que de force ; cependant les établisseurs ne leur confient jamais certaines opérations, qui, comme le plantage de l'échappement, et le réglage ou la pose du spiral, demandent du calme et de la patience.

La femme de B*** travailla avec lui pendant longtemps ; quand l'horlogerie va bien, c'est une coutume générale, les époux passent la journée à l'établi. Mais le ménage et les enfants, me direz-vous, qui s'en occupe alors? C'est bien simple : ces ouvriers prennent « une bonne ». Tous les ans, de jeunes paysannes arrivent de la Suisse allemande pour gagner leur vie et apprendre une *partie* d'horlogerie ; elles trouvent très facilement à se placer dans un ménage d'ouvrier, où elles remplacent la mère pour tous les soins domestiques. Pour ce faire, elles reçoivent une rémunération très faible, 5 francs par mois, mais elles apprennent *la partie* du chef de famille, en travaillant chaque jour pendant une heure ou deux sous sa direction.

En 1885, B*** avait à peine de l'ouvrage pour lui, et sa femme s'était remise à la couture, qu'elle avait apprise de sa mère étant jeune fille. Elle avait même entrepris la confection des robes, mais elle dut y renoncer ; elle craignait toujours que ses étoffes ne subissent quelque fâcheux accident des jeux de ses huit en-

fants. En consacrant à la lingerie tout le temps que les soins de son ménage lui laissent libre, elle réussit à gagner 10 francs par semaine. Marie B*** est encore occupée à la culture d'un petit jardin que la Bourgeoisie lui loue 5 francs par an ; elle y récolte des choux, environ 300 par an, et des oignons; elle y avait mis des carottes, mais on les volait. Tous les ans, il faut donner une façon à ce potager, Marie B*** se plaint que son mari refuse de travailler la terre et grève ainsi le ménage des frais d'un journalier ; B***, à qui sa femme faisait ce reproche devant moi, répondait que le travail de la terre, dont il avait complètement perdu l'habitude, l'énervait et lui rendait la main tremblante pour plusieurs jours, de manière à nuire à son travail d'horlogerie.

L'aînée des filles, Louise B***, apprenait, lors de mon voyage, le métier d'horloger; ayant quatorze ans révolus, elle n'était plus astreinte à l'assiduité scolaire et pouvait passer ses journées à travailler à côté de son père ; B*** espérait que, dans deux ans, sa fille serait en état de gagner sa vie.

C'est encore là une des conséquences curieuses de l'horlogerie: n'exigeant aucune force, elle permet aux jeunes gens de gagner leur vie bien avant qu'ils aient atteint leur complet développement physique. Cela n'a pas grand inconvénient dans la fabrique rurale collective, parce que la famille étant organisée sur la culture et sur le pâturage, l'autorité paternelle conserve toute sa force. Mais dans la fabrique urbaine, où la famille ne repose que sur la fabrication, dès que les jeunes gens commencent à gagner leur vie, ils envoient très facilement promener leur parents, quittent le domicile paternel, et s'établissent en chambre. A Saint-Imier, on en arrive à ne pas trouver extraordinaire qu'une jeune fille de dix-sept ans abandonne sa famille pour aller vivre toute seule.

La seconde fille de B***, Élise, consacre les quelques heures qu'elle a de libres entre ses classes à garder des petits enfants: elle reçoit pour cela un modique salaire, 1 franc par semaine.

Avec B*** nous avons étudié l'organisation du travail dans la fabrique urbaine collective; nous avons vu quels étaient ses avantages, élévation intellectuelle et sociale de l'ouvrier, inutilité

de tout capital d'établisssement, de tout fonds de roulement, etc., nous avons vu aussi quels étaient ses inconvénients, absence de tout patronage, abandon absolu des ouvriers en temps de crise par les chefs de comptoir.

Mais à côté de ces inconvénients ressentis par la classe ouvrière, cette organisation en présentait d'autres au point de vue technique, dont certains établisseurs se plaignaient très vivement.

Quels étaient ces inconvénients?

Les montres qui sortaient d'un comptoir quelconque n'étaient pas capables, si parfaites qu'elles fussent, d'assurer une clientèle à ce comptoir. Chaque montre avait bien une valeur particulière; cette valeur dépendait de la plus ou moins grande habileté des différents ouvriers entre les mains de qui elle avait passé; mais aucune ne possédait de qualités générales, constantes, qualités communes à toutes les montres d'une maison et capables d'établir la renommée de cette maison. Ceci est tellement vrai qu'on achetait toujours et qu'on achète encore une montre « de confiance »; c'est dans l'honnêteté d'un horloger et non dans la marque d'une maison que l'on cherche une garantie.

Ce n'était pas encore là le seul défaut de ce système; la personnalité de l'ouvrier se traduisait de telle sorte dans son œuvre, que lorsqu'une pièce venait à manquer dans un mouvement, ce n'était pas chose aisée de la remplacer. Parmi les pièces semblables que l'établisseur possédait dans son comptoir, aucune n'était identique et il fallait toujours un assez long travail pour la rendre capable d'entrer en mouvement. En un mot, le travail à la main n'assurait pas l'*interchangeabilité* entre les pièces destinées à jouer le même rôle dans la montre.

Enfin, un des principaux reproches que l'on adressait encore à l'ancienne organisation de l'atelier, c'est qu'elle favorisait l'indépendance naturellement excessive de l'ouvrier. L'horloger jurassien a conservé de son ancien travail de pasteur des habitudes de liberté et un amour de la tradition qui le porte à repousser les innovations et les progrès réalisés dans la méthode de fabrication. Installé chez lui, à sa fenêtre, on avait bien de la peine à l'amener à adopter un nouveau procédé.

Ce fut sous l'empire de ces différentes causes que quelques éta-

blisseurs, qui avaient amassé d'assez jolies fortunes avec la fabrique collective, tentèrent de créer de grandes usines.

La première qui fut fondée dans le Jura bernois est celle des Longines; elle fut créée à Saint-Imier en 1867, par M. Francillon; son exemple fut bientôt suivi par MM. Droz et Jeanneret, et sur les 2,000 ouvriers que renferme cette petite ville horlogère, 900 sont occupés dans ces trois fabriques.

L'usine des Longines, que j'ai pu visiter en détail grâce au bienveillant accueil de M. Francillon, fait la montre tout entière; elle comprend donc une fabrique d'ébauches et des ateliers où s'effectuent, au moyen de machines-outils, les différentes opérations que les ouvriers font chez eux à la main dans le régime de la fabrique collective. L'activité motrice est donnée par une machine à vapeur d'une force de 20 chevaux, et par une turbine de même puissance; aussi, suivant que les eaux du torrent qui court au fond du val sont plus ou moins fortes, on emploie tantôt la turbine, tantôt la machine à vapeur; dans les moments de grande activité, on met tout en mouvement.

Dans les usines, la montre est presque entièrement faite à la machine; le travail à la main est réduit à fort peu de chose; chaque jour il tend à diminuer; on ne le conserve que pour quelques opérations excessivement délicates. Certaines parties de la montre, à cause de la grande précision, qui est leur condition indispensable, à cause de la ténuité de leurs surfaces, se font et se feront toujours à la main. Il est impossible, par exemple, qu'une machine remplace la main pour le réglage; il n'y a qu'une machine intelligente qui peut poser le ressort en spiral, après l'avoir choisi d'après la pesanteur du balancier et en avoir vérifié les oscillations.

Les machines-outils ont amené une véritable révolution dans l'industrie horlogère; non seulement elles ont produit leur effet ordinaire, diminué le prix de revient de chaque objet, abaissé son prix de vente; non seulement elles ont développé énormément la consommation, mais elles ont eu un effet très puissant sur la condition sociale de l'ouvrier.

Il y a beau temps que les ouvriers se plaignent des machines: chaque machine, disent-ils, fait l'ouvrage d'un grand nombre

d'ouvriers; aussi, toutes les fois qu'une nouvelle invention se produit, un grand nombre d'emplois sont supprimés.

Les économistes se plaisent à réfuter ce *sophisme*, et, raisonnant *in abstracto*, ils prouvent, chiffre en main, que chaque nouvelle machine, loin de supprimer des emplois, en fait surgir de nouveaux. La machine, disent-ils, faisant baisser les prix, augmente la consommation, et « bientôt » la même industrie réclame un plus grand nombre de travailleurs.

Cette réfutation est mathématiquement vraie, mais elle est socialement fausse ; voici pourquoi.

Il y a tout d'abord ce fameux « bientôt », qui est d'une durée très élastique; en combien de temps les emplois supprimés par la machine seront-ils retrouvés et accrus? Voilà une question qui n'est pas sans importance et sur laquelle des gens sérieux ne devraient pas glisser. Il se peut, il arrive même très souvent que ce « bientôt » ait pour durée des mois, des années, et pendant ce temps que deviennent les ouvriers qui ont perdu leur travail? Ils n'ont pas de rentes pour attendre que l'équilibre se soit rétabli. Ils s'agitent et rendent plus aiguë la question sociale.

Mais ceci n'est qu'une observation vulgaire ; il y en a une autre dont la constatation est moins immédiate, mais dont l'effet est encore plus important : l'industrie horlogère va nous permettre de nous en rendre compte

La machine tend à fermer à l'ouvrier l'accès du patronat.

Lorsqu'une industrie n'opère plus qu'avec des machines, elle exige des frais d'installation très considérables et qui ne sont plus à la portée du commun. Un ouvrier horloger travaillant à la main était capable, pour peu qu'il fût maître en son art, de s'établir chef de comptoir ; pour cela, que lui fallait-il? du crédit dans une fabrique d'ébauches, et quelques centaines de francs pour payer les quelques ouvriers qu'il employait tout d'abord. Changez les conditions de l'industrie, introduisez la machine, il n'y a plus moyen de débuter petitement, il faut construire une usine, acheter une machine à vapeur, de nombreuses machines-outils, etc., enfin avoir pour commencer plus de capitaux qu'un ouvrier n'arrivera jamais à en épargner.

Si la machine se contentait de fermer à l'ouvrier l'accès du

patronat, ce serait encore peu de chose; elle fait plus, elle le rejette au dernier degré de sa classe; de spécialiste, d'artiste qu'il était lorsqu'il travaillait à la main, elle en fait un manœuvre.

Pour faire un bon ouvrier horloger, il faut, me disait un chef de comptoir, au moins quatre ou cinq ans.

En trois semaines les contre-maîtres de l'usine Francillon rendent n'importe qui capable d'actionner une machine-outil, et de fabriquer indéfiniment la même pièce.

Ces machines, je les ai vues à l'œuvre, sont tellement perfectionnées que l'ouvrier n'a qu'à leur présenter le morceau de cuivre ou de laiton qu'il s'agit d'arranger : au bout de quelques secondes, elles s'arrêtent d'elles-mêmes, l'ouvrage étant terminé.

Cette déchéance professionelle du plus grand nombre des ouvriers a une sérieuse influence sur leur état social, nous le verrons dans la suite de cette étude.

Cependant les familles ouvrières trouvent dans le régime du grand atelier, un avantage qu'elle ne rencontraient pas dans le système de la fabrique urbaine collective. Les chômages les atteignent moins durement. Les directeurs des usines ne peuvent pas, quand la consommation se ralentit, interrompre complètement la production, comme le font les chefs de comptoir. Ils ont engagé des capitaux très considérables dans ces grands ateliers, l'arrêt de leurs machines se traduirait immédiatement pour eux en une grosse perte d'intérêts. Il y a plus : tout mécanisme qu'on ne fait pas fonctionner se détériore rapidement. Aussi, aux époques de crises, les usines continuent de produire, tout en ralentissant leur activité; et les ouvriers, même lorsqu'ils ne sont employés qu'une demi-journée, ont encore des moyens d'existence dont ils auraient été complètement dépourvus dans le régime de la fabrique urbaine collective.

Nous venons d'exposer les trois organisations différentes du travail que présente l'industrie horlogère dans le Jura bernois. Chacun a ses partisans et ses adversaires, mais comme il n'entre pas dans nos habitudes de prendre parti pour une institution contre une autre, nous attendrons la fin de cette étude pour décider de leur valeur; c'est seulement quand nous aurons vu les

conséquences qu'elles produisent dans toute la série des faits sociaux que nous pourrons les classer scientifiquement.

Aujourd'hui, nous devons simplement retenir de cette analyse du travail les faits suivants :

L'industrie horlogère, pratiquée *en fabrique collective rurale ou urbaine*, peut donner des produits d'une grande perfection, mais cette perfection n'est pas constante, elle dépend de la valeur professionnelle de l'ouvrier. Le travail à la main, qui prédomine dans ce régime, tend à élever les familles ouvrières, au point de vue intellectuel et social; mais il fait des chefs de comptoir des commerçants, beaucoup plus que des patrons. Aussi, aux époques de crise, les familles engagées dans la fabrique collective *urbaine* endurent de grandes souffrances dont sont préservées, à cause de leur situation particulière, celles qui sont demeurées dans le système de la fabrique collective *rurale*.

L'industrie horlogère, pratiquée *en grand atelier*, donne aussi bien des produits de qualité médiocre que des produits d'une rare précision, ce n'est qu'une question de prix ; mais les qualités que l'on veut donner à chaque série restent constantes pour toute cette série. Le travail à la machine ferme aux ouvriers l'accès du patronat et, de spécialistes, d'artistes qu'ils étaient, les réduit pour la plupart à la condition de manœuvres; cependant il les préserve des longs chômages à cause de l'intérêt que trouvent les chefs d'usine à ne pas laisser inactifs les nombreux capitaux qu'ils ont engagés, et les coûteuses machines, qui se détérioreraient faute de fonctionnement.

(*A suivre.*) Robert Pinot.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

EN VACANCES.

UNE NOUVELLE COLONIE NORMANDE EN NORMANDIE.

Mon ami Paul de Rousiers, dans une étude sur la colonisation, qu'il publiait ici même, arrivait à cette conclusion scientifique : On ne possède fortement un pays que par la colonisation agricole.

Ce qui est vrai des colonies l'est, avant tout, des métropoles elles-mêmes. En tous pays et en tous temps, les propriétaires terriens, *lorsqu'ils se sont acquittés de leurs fonctions*, ont dominé au milieu de l'agitation des politiques, des commerçants et des lettrés; ce sont eux qui ont maintenu la chose publique ou qui l'ont rétablie, témoins, aujourd'hui encore, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique. Ces deux grands peuples, secoués plus que tout autre par les aventures des nouveautés modernes, trouvent leur équilibre dans l'influence calme et souveraine des hommes qui possèdent le sol national.

Quand, chaque année, les vacances me ramènent à la campagne, je m'empresse de rechercher s'il se manifeste dans la France agricole quelque chose de ce qui peut donner au pays, avec le bénéfice des nouveautés que je viens de dire, un régime stable.

J'ai fait, cette fois, chez un de nos amis, une visite curieuse : j'ai vu réalisé ce que j'attends : je l'ai vu réalisé sur un point de la Normandie. J'ai vu là ce qu'on ne penserait communément trouver qu'au Canada, dans le Far-West ou en Australie : une colonisation du sol comme en pays neuf. Une famille, non pas dépourvue, mais riche et influente, a émigré ; elle a émigré de la

ville, menant après elle soixante-dix personnes; elle a été peupler non pas un désert au delà des mers, mais un plateau normand à peu près inhabité, où le chef qui conduisait l'exode a pris en main la direction de la culture. C'est à proprement parler une nouvelle colonie normande en Normandie.

Il y a aujourd'hui un mouvement forcé qui reporte des villes vers les campagnes les grands propriétaires absents depuis... depuis le temps de Louis XIV. La cour fascinatrice n'existe plus. Les fonctions du gouvernement, qui avaient succédé depuis la Révolution aux séductions de la cour, ne sont plus guère ni offertes ni même accordées, depuis tantôt vingt ans, aux propriétaires ruraux; les revenus ont baissé; les fermiers se retirent de la culture. Ainsi, tandis que la ville perd de son prestige, il faut bien songer un peu aux terres, dont on n'avait pas eu le souci jusque-là. On habite moins la ville et plus la campagne. C'est un bon commencement : il y a commencement à tout.

Or je suis convaincu que ceux qui retournent aux champs n'y sont guère moins empêtrés que s'ils passaient en Amérique. C'est pour eux un pays inconnu, dès qu'il ne s'agit plus seulement d'y chasser ou de s'y promener, mais d'y vivre. Ils y sont complètement neufs. Ils y découvrent pour la première fois l'art de cultiver la terre. Ils estiment la vie difficile là où il ne se trouve pas de monde pour faire un peu tout à leur place en cas de besoin, ce qui est le triomphe de la ville. Ils ne savent pas très bien non plus comment se gouvernent des gens à soi, des gens qui ne sont pas enrôlés et encadrés par une administration publique. En un mot, ils se sentent dans le désert.

A des hommes dans l'embarras un bon exemple est particulièrement bon, et c'est le plus précieux des enseignements : je crois donc faire une chose utile au public, en racontant très simplement l'histoire de la colonie que j'ai découverte en terre ferme.

Cette histoire est bien choisie : elle est topique. On y verra, dans un exemple particulier, toute la série des évolutions par lesquelles passent, depuis le commencement du siècle, les familles qui possèdent la meilleure partie du sol en France. C'est une monographie, faite sur un *sujet* bien rencontré.

De plus, cette histoire est instructive. Elle ne se borne pas à faire voir dans une claire lumière, comme sous un rayon ramassé en un point, ce qui s'est passé à notre insu dans une masse de familles, dans notre propre famille peut-être; elle ne se borne pas à attirer notre attention sur la marche générale des événements intimes de ce temps; elle va plus loin, elle ouvre un jour, une éclaircie sur l'avenir, en nous montrant une famille qui a été jusqu'au bout de l'évolution dans laquelle nous sommes engagés, et dont nous gémissons de ne pas apercevoir l'issue. Toutes les erreurs qui ont guidé les gens de bien dans ce siècle, cette famille les a subies; mais elle s'en est tirée. C'est ce qui fait le double intérêt et le pathétique de l'odyssée que je vais conter.

I.

Les ancêtres immédiats de la famille en question avaient suivi le mouvement général de l'époque : c'est à la ville qu'ils s'étaient fixés. Bientôt ils y avaient conquis les premières places; ils étaient à la tête de l'administration urbaine et des administrations charitables. Mais, dans le bien qu'ils faisaient ainsi, ils ne disposaient, à vrai dire, que d'une chose : leurs talents joints à leur bonne volonté. Le pouvoir, les ressources publiques, qui leur étaient confiés, devaient fatalement changer de mains avec le cours des événements politiques. Personne n'est maître de maintenir les grandes villes dans une ligne suivie, lorsque le gouvernement central est en révolution.

Cependant le descendant de ceux dont je viens de parler, le héros de mon histoire, fut, dès que l'âge le lui permit, appelé au conseil municipal. Mais, soucieux du bien public autant que l'avaient été ses devanciers, il se trouva dans la minorité du conseil.

Il n'avait pas attendu même cet âge pour comprendre qu'à côté du pouvoir, toujours capricieux dans les villes quand il est électif, il y a un moyen sûr et permanent de procurer le bien public : c'est d'y consacrer librement sa personne et sa fortune; c'est d'agir par les ressources de l'initiative privée.

Il s'était lancé généreusement dans cette voie, soutenu par le concours de son père et de sa mère et par l'approbation de tous ses amis.

Le faubourg où sa famille avait acheté une villa offrait à son zèle un champ d'action merveilleusement déterminé. C'était une partie de la ville complètement délaissée par l'administration urbaine. Le faubourg était de création toute récente : il était, à vrai dire beaucoup plus campagne que ville. C'était un territoire de banlieue, suspendu sur une falaise, où des habitations d'ouvriers et des maisons de plaisance s'étaient établies au fur et à mesure que se développait l'importance du centre urbain. Il y avait dans ce coin encore neuf de la ville, sur ce sol isolé par la pente rapide de la falaise, belle matière à une action tout à la fois bienfaisante et indépendante.

Le premier soin de notre ami et de ses parents fut de créer là une école : c'était et c'est encore le procédé à la mode parmi les gens de bien qui veulent exercer leur dévouement. On sait le raisonnement sur lequel ce procédé se fonde :

« L'avenir est à la jeunesse, et, si on veut agir même sur les parents, c'est en s'occupant de leurs enfants, qu'on peut encore le mieux y réussir.

La suite va nous montrer ce qu'il y a de séduisante illusion dans cet adage.

L'école prit à merveille. Pour vingt enfants qu'on y appelait d'abord, il s'en présenta trente, qui furent acceptés.

Le faubourg que j'ai décrit était trop loin des secours religieux pour que l'éducation religieuse des enfants pût se faire sans la fondation d'une chapelle.

Notre ami établit donc une chapelle, qui bientôt remplit, à peu de choses près, le rôle d'une paroisse pour la population du faubourg.

Je n'ai pas besoin de dire les démarches et les frais que ces deux fondations exigèrent tout d'abord. Le dévouement allait bon train et la voie s'étendait devant lui.

Avec la chapelle, il fallut le chapelain, et avec le chapelain, le presbytère : troisième fondation.

Le tout allant très bien, la réputation du faubourg contribua à y attirer de nouveaux habitants, et bientôt ce fut non plus une sorte de campagne suburbaine, mais un faubourg tout de bon. La chapelle fut agrandie de l'école, qui y était contiguë, et qui elle-même était devenue trop petite. Deux nouvelles écoles surgirent alors de terre, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles.

Comme Minerve, on le sait, sortit toute armée du cerveau de Jupiter, ces écoles sortirent du sol, de la bourse de notre ami, et de son cerveau, complètement pourvues de tout ce qui fait la gloire de l'enseignement scolaire actuel : ce furent des écoles modèles. Rien n'y faisait défaut de ce qui doit porter rapidement en avant le progrès de la race : des bancs modèles, sur un type nouveau, réalisant toutes les conditions d'hygiène, de bonne tenue et même d'économie, qui sont la solution d'un grand problème; des tableaux noirs, tout exprès rayés pour la musique, pour les opérations arithmétiques et pour le dessin géométrique; des cartes géographiques locales et générales, apparaissant et disparaissant à volonté comme des scènes de fantasmagorie; un musée scolaire, présentant par des échantillons véridiques les productions les plus intéressantes des cinq parties du monde : rien ne manquait; mais j'omets beaucoup de choses.

Le nombre des élèves s'éleva à cent vingt : tous gratuits. Ils occupaient trois religieuses et un instituteur, à la charge du fondateur.

N'était-ce pas la réalisation d'un beau rêve, pour un homme de bien?

J'allais oublier de dire qu'au milieu de toutes ces créations vraiment patriotiques, notre ami avait reconnu que, pour agir librement au milieu des difficultés administratives et des susceptibilités religieuses de ce temps, il fallait être exempt de toute note politique : il avait donc renoncé spontanément et malgré les idées reçues à son titre de conseiller municipal, qui n'était en effet qu'un titre sans force en face de la majorité des adversaires, mais qui était en même temps, dans son œuvre particulière, un obstacle au crédit personnel qu'il pouvait avoir.

Il faut s'arrêter un moment ici et faire réflexion à bon nombre de gens qui usent à la politique, en pure perte (autrement, je ne dirais rien), les forces dont ils pourraient tirer tant de bien dans l'action privée.

Les Français ne voient généralement rien à faire pour le bien public en dehors de la politique : du grand au petit, ils en sont tous là. Mettez-leur le pouvoir entre les mains, ils croient que tout est gagné ; retirez-leur le pouvoir, ils croient que tout est perdu. Tout par le pouvoir et rien que par le pouvoir : c'est leur devise, comme s'ils étaient autant de petits Louis XIV. Quand donc se laisseront-ils éclairer par l'expérience et se décideront-ils à prendre un cri de guerre plus sage et plus fier : « Le plus possible sans le pouvoir et le moins possible par le pouvoir! » Qu'un homme bien posé dans son pays soit tenu par les circonstances à l'écart de la politique, il va se morfondre dans une existence banale et inutile ; il va chasser, fumer, aller à cheval, médire du gouvernement, je ne dis pas le calomnier : avec cela sa journée sera faite. Qu'un petit vent de réaction passe sur la contrée, et le voilà député : alors, il est méconnaissable ; c'est un manœuvre à la tâche ; il a une correspondance écrasante, tenue à jour ; il n'a plus de temps pour ses plaisirs ; il est partout de commande : il faut qu'il soit à tout ce qui se fait dans le pays. Le résultat? Comme le suffrage politique va de réaction en réaction, à l'élection suivante, il est renvoyé à la vie privée. Le pays et lui-même se trouvent juste dans la même situation qu'avant, et les choses en sont au point où elles étaient quand il a commencé à être député. Je pourrais à cette histoire attacher plus d'un nom fameux en politique. Néanmoins cet homme qui rentre, de parti pris, dans son oisiveté, demeure convaincu de l'axiome : Tout est possible par la politique ; rien sans elle.

Le vrai est que par éducation le Français d'aujourd'hui manque absolument d'initiative. Laissé à l'action de son propre poids, il tend à couler à fond. Pour l'enlever, il faut qu'une situation toute tracée, « une place », une place toute faite, vienne le renflouer. Le gouvernement est admirable sous ce rapport, et c'est le plus grand renfloueur d'hommes qu'il y ait ; il a des postes

tout préparés, confectionnés de toutes pièces : là, on reçoit un titre défini, un rang marqué dans une hiérarchie stricte; il y a une législation de l'emploi, où tous les cas sont prévus; il y a, sous divers noms, des manuels du métier; il y a mieux : un personnel est tout à votre disposition, choisi sans vous, appointé, réglé sans vous; il y a un budget toujours très large avec des moyens connus et sûrs de l'élargir au besoin. Prenez le premier venu pour le mettre dans ce poste : vous êtes stupéfait de voir quel homme il est tout à coup devenu et de quelles aptitudes il fait preuve. Combien n'a-t-on pas vu de gens auxquels on n'aurait pas confié le plus petit commerce et qui, faits ministres d'emblée, ont failli passer à la postérité?

Je causais, ces vacances, avec un Français revenu d'Amérique, et je lui disais que les Américains devaient à leur constitution de famille la prodigieuse activité, l'esprit d'indépendance, l'initiative intrépide dont ils font preuve. Comme je ne trouvais pas crédit auprès de mon interlocuteur, je le priai de m'expliquer à son tour le phénomène. « Les Américains, me dit-il, ont ce trait dominant qu'ils aiment la lutte. » Ceci n'allait pas au fond de la question. « Et comment donc les élève-t-on, » lui demandai-je? « On se hâte de les rendre capables de se tirer d'affaire tout seuls, et, dès qu'on peut les risquer sur leur propre compte, on leur donne ce dont ils peuvent avoir besoin pour cela, et on les lance; ils n'ont rien à attendre de plus. — Et voilà précisément, repris-je, l'action de la famille. » Comparez à cela la famille française, qui apprend à l'enfant à compter sur sa part ou qui le met dans une école préparatoire, en vue de lui faire avoir une part dans une administration publique. Il est clair qu'il y a là deux éducations et par conséquent deux races, l'une tournée à l'initiative, l'autre tournée en sens contraire. L'initiative, en France, n'est plus le caractère commun et national, comme il l'est encore et de plus en plus chez les Anglo-saxons; c'est le privilège de quelques individualités supérieures plus heureusement douées, comme l'était par bonheur notre ami.

C'est à lui que j'en reviens. Au lieu de demeurer un conseiller

municipal fatalement annihilé, il avait, de son chef, donné des écoles et une église à un faubourg de la ville. Et cependant, comme je parlais de lui un peu avant ce temps-là à quelqu'un d'intelligent, mais de Français, on me dit : « Que fait donc votre ami? » — Je racontai ses fondations et les nombreux enfants de ses écoles. — « Mais avec tout cela, me répondit-on, *il ne fait rien.* — Pardon, repris-je, il a été élu conseiller municipal dans sa ville, mais il s'est trouvé de la minorité du conseil, et il n'a rien pu de ce côté. — A la bonne heure! Au moins a-t-il été quelque chose! »

Voilà ce qu'on est réduit à entendre dans cette langue française, pourtant si nette et si gaillarde.

Un des meilleurs côtés de l'action privée, c'est qu'à la différence de l'action publique, elle est bien obligée de se réformer elle-même. Et c'est ce qu'on va voir dans la suite de mon histoire.

II.

Oui, notre ami avait de superbes écoles. A en voir la belle ordonnance sur la place publique on aurait dit une université au petit pied. Les enfants y étaient bien instruits et formés à la piété. Mais ensuite?

Eh bien, ensuite ils sortaient de l'école, vers douze ou treize ans, et ils prenaient un métier en ville.

Le métier, avec le système de direction et d'apprentissage qui est aujourd'hui pratiqué, tranchait terriblement sur l'école; et les leçons peu édifiantes de l'atelier, mais plus incessantes et plus autoritaires que celles de la classe, avaient bien vite prévalu dans l'esprit des enfants.

C'était là, pour l'entreprise éducatrice de notre ami, je ne dis pas une lacune, mais un gouffre.

Dans une œuvre publique, on ne s'aperçoit pas de ces choses-là. Une commission spéciale est nommée pour faire fonctionner l'école : l'école fonctionne bien, on en rédige procès-verbal, et tout est dit : la commission a rempli sa charge et l'administra-

tion se félicite hautement de son œuvre. Le public sait et redit que les écoles sont admirables.

Pour notre ami, les choses ne pouvaient pas aller aussi naïvement. Comme il faisait une œuvre personnelle et locale, il ne pouvait se déprendre du souci de ces enfants *du lieu*, qu'il connaissait par leurs noms et dont il revoyait sans cesse les familles : il apprenait ce qui leur advenait et il lui était impossible de se dissimuler que l'école, l'école toute seule, est absolument insuffisante à former des hommes. Il ne voyait pas du tout apparaître pour son faubourg cette génération de familles parfaitement constituées, qui devait sortir comme naturellement du fonctionnement de l'école et succéder à une génération trop peu croyante et trop peu formée.

Y a-t-il beaucoup de gens dévoués par principe aux écoles qui se soient aperçus de quelque chose de semblable? Y en a-t-il beaucoup qui se soient demandé pourquoi l'école étant bonne dans leur pays, depuis quarante à cinquante ans peut-être, leur pays n'en a pas été très sensiblement changé? C'est un cas malheureusement fréquent. C'est surtout le cas dans les villes, où ont fleuri longtemps les meilleures écoles. Essaiera-t-on de se répondre : Les enfants sortis de l'école ont été jetés aux quatre vents et ils ont probablement fait de bons sujets et de braves ouvriers là où ils ont été ; ils sont perdus sans doute pour la localité, mais ils ont été gagnés par une autre, et là, ils ont fait le bien et ont amélioré la race? Mais comment se faire cette illusion quand, prenant l'ensemble de la France et tenant, par conséquent, du même coup toutes les villes et tous les villages qui ont pu se déverser les uns dans les autres, on constate que la race n'est guère améliorée de ce qu'elle était il y a quarante et cinquante ans?

N'exagérons rien : on a si bien senti la vérité de ce que je viens de dire qu'on a essayé un peu partout, depuis bon nombre d'années déjà, de combler l'énorme lacune, le gouffre, que laisse l'école.

Pour ce faire, on a inventé deux choses : des œuvres, dites Patronages, où on a essayé d'attirer les apprentis, en dehors des

heures du travail, pour réagir contre l'atelier; puis la fondation de petits ateliers, dirigés par des instituteurs religieux, pour y faire des apprentis et les soustraire complètement aux dangers des ateliers habituels.

Notre ami s'empara de cette idée. Il fit pour les filles un atelier de couture, et pour les garçons un patronage du dimanche et du soir.

L'atelier de couture prolongeait à merveille l'influence de l'école, mais, hélas! pour trop peu de temps, en général. Dès que les jeunes filles croyaient savoir à peu près tirer l'aiguille, elles se hâtaient de se placer, sans discernement, attirées par de belles promesses de gain ou d'avenir, dont on ne réussissait pas à les déprendre.

Les garçons, dominés par le milieu ouvrier, ne trouvaient, sauf les natures privilégiées, qu'un faible contrepoids aux influences de l'atelier dans leurs séances au patronage.

Le bien fait à l'école était donc certainement augmenté par les deux institutions annexes, dont je n'ai pas à dire quel fut le prix d'installation et d'entretien et quelles furent les difficultés de direction. Mais ce n'était, après tout, qu'un prolongement de l'école, et rien ne faisait espérer qu'on arrivât avec cet appareil perfectionné à engendrer dans le faubourg une race vraiment nouvelle.

Le bien à faire par le système de l'école et par les œuvres qui gravitent dans son orbite était fait, et le pays ne se transformait pas.

Tandis que l'école déversait ses heureux produits à l'atelier, où ils se gâtaient trop facilement, l'atelier envoyait toujours au faubourg des familles qui se souvenaient elles-mêmes très imparfaitement des bonnes écoles où elles étaient passées; car je dois dire qu'à cette époque les bonnes écoles régnaient sans partage dans tous les alentours. Tel était le résultat très insuffisant du système de réforme par l'école.

Notre ami résolut d'y trouver remède, en entrant dans une autre voie, sans cesser cependant de soutenir énergiquement ses créations scolaires.

III.

L'œuvre scolaire n'étant décidément que l'enfance de l'art dans la reconstitution d'un pays, on s'était élevé en ce temps-là à une nouvelle conception : celle des œuvres économiques.

Servir directement les intérêts matériels de l'ouvrier, c'était, pensait-on, le moyen d'agir sur lui, de gagner sa confiance, et, par suite, de le moraliser et de le perfectionner.

Si l'ouvrier était pauvre, tombé dans le besoin, on lui portait des secours. Rien de mieux; c'est la charité chrétienne traditionnelle. Mais elle n'atteint que les malheureux, les dénués, qui sont heureusement encore le petit nombre parmi les gens qui travaillent. La condition ouvrière engendre sans doute beaucoup de pauvres, pas plus peut-être que celle des gens de plume, si on fait un compte proportionnel au chiffre total de chacune des deux professions. En tous cas la classe ouvrière ne se confond pas avec la classe pauvre, et il y a tout un monde entre secourir les malheureux et réorganiser la classe ouvrière; c'est ce qu'on n'avait pas bien compris sans doute quand, au commencement du siècle, on se flattait d'arriver à une reconstitution sociale par les œuvres de charité.

Distinguons donc les œuvres économiques des œuvres de charité.

On sait l'influence du foyer sur toute la vie matérielle et morale d'une famille. Le type des œuvres économiques fut de s'employer à procurer aux ouvriers, pour un prix modeste, un foyer confortable et aménagé suivant les meilleures conditions de bon ordre de la famille : une maison isolée de tout voisinage trop intime, avec plusieurs chambres, avec un petit jardin à légumes que cultive la femme en tenant à l'air ses enfants, etc.

Notre ami, qui a représenté dans sa vie tout le mouvement de l'époque, comme je l'ai dit, se mit à bâtir dans son faubourg des logements ouvriers ou à en acquérir de tout bâtis, qu'il améliorait. Il les donnait à bail, au-dessous du cours, à des ouvriers choisis.

De cette façon, il se promettait bien d'arriver à peupler sa localité de bons éléments, qu'il perfectionnerait encore par ses attentions délicates de propriétaire. Il eut ainsi jusqu'à quatorze maisons ouvrières.

Sur ces entrefaites, il visita Le Play, qu'il connaissait, et lui parla de l'entreprise. « Je veux, lui dit-il, me faire, dans toute la force du terme et dans toute la vérité du titre, le patron de mes familles ouvrières. — Le patron, lui repartit Le Play? mais quel travail leur faites-vous faire? Si ce n'est pas de vous qu'elles tiennent leur travail, leur moyen d'existence, leur occupation essentielle, vous n'êtes pas leur patron, et vous n'aurez jamais sur elles l'influence d'un patron. Leur persuaderez-vous, parce que vous êtes un propriétaire bienveillant à leur endroit, leur persuaderez-vous, par exemple, d'observer le repos du dimanche, cette condition si capitale du bon ordre, de la moralité et des sentiments de famille chez l'ouvrier, alors que le patron les oblige, le marché à la main, à travailler toute la journée du dimanche et tous les dimanches? Vous avez établi dans vos maisons ouvrières des conditions matérielles de moralité, vous avez des chambres convenablement séparées et en nombre suffisant; mais ne songez-vous pas à quelles conditions inverses d'immoralité vos ouvriers, hommes, femmes et enfants, sont soumis, chaque jour, et du matin au soir, grâce au défaut de dispositions analogues prises par le patron à l'atelier? Vous ne serez jamais efficacement le patron de familles dont vous ne dirigez pas le travail. »

Ce discours frappait juste et il n'était que trop conforme aux observations personnelles de notre ami; il n'était que trop appuyé par les difficultés que celui-ci rencontrait chaque jour à gouverner des familles dont il ne pouvait gouverner les occupations et dont il ne pouvait assurer les ressources, comme fait un patron.

On a étrangement abusé, depuis cinquante ans, des mots patron et patronage; et ces mots, détournés, comme beaucoup d'autres, de leur sens propre, ont exercé une déplorable influence sur les appréciations de notre esprit et sur la direction de nos efforts. Appliqués sans discernement, ils ont servi à nous donner le change sur beaucoup d'œuvres entreprises, dont les résultats n'ont pas

été ce qu'elles promettaient. C'est l'illusion fondamentale des « hommes d'œuvres », au milieu des meilleures intentions et du plus sincère dévouement, de croire qu'ils peuvent arriver à patronner et à gouverner quand ils ne peuvent que secourir.

L'homme d'œuvres, qui est une nouveauté, au moins dans la prodigieuse multiplication qui s'en est faite en ces derniers temps, est un produit très caractérisé de l'état social actuel. Lorsque les patrons viennent eux-mêmes en aide aux familles qui dépendent naturellement et nécessairement d'eux, on ne voit pas des étrangers entreprendre vis-à-vis des familles ouvrières le devoir du patronage. Point n'est besoin d'hommes d'œuvres. La société du travail est alors comme une vaste armée où chaque officier s'occupe personnellement de ses hommes.

Mais beaucoup de patrons français ont déserté cette fonction sociale, cette charge, qui est la juste contre-partie de la situation enviable qu'ils occupent. Il s'est produit alors un phénomène extraordinaire, une étrange interversion de rôles. Un certain nombre de gens, plus religieux, plus compatissants, ou plus charitables, en un mot, plus portés au dévouement que les autres, ont entrepris de venir en aide aux familles délaissées par leurs patrons naturels. Ce furent là les hommes d'œuvres. La société du travail ressembla alors à une armée, dont les soldats ne seraient soutenus et dirigés que par des officiers empruntés à des régiments étrangers. Une pareille manière de procéder n'est, en elle-même, ni plus heureuse ni plus féconde au point de vue social qu'au point de vue militaire, elle dénote un désordre grave, un état pathologique.

Mais ce qui donne au vice de cette organisation un caractère véritablement aigu, c'est que beaucoup d'hommes d'œuvres, qui accomplissent ainsi une action bonne en elle-même, désertent, d'autre part, ce qui devrait être essentiellement *leur œuvre*, c'est-à-dire le patronage des familles qui dépendent naturellement d'eux et dont ils sont réellement responsables. Ils font ainsi ce qui ne les regarde pas directement, et ils ne font pas ce dont ils sont personnellement chargés. Dès lors ils réussissent mal à ce qu'ils désirent faire et ils ne font pas du tout ce qu'ils devraient faire.

C'est le cas particulier des grands propriétaires terriens qui ont délaissé l'exploitation de leurs terres, et avec elle la direction et le patronage de vastes ateliers agricoles, et qui ont été à la ville employer leur temps, leur zèle, leurs ressources dans les œuvres, auprès des ouvriers que négligent les patrons urbains.

A vrai dire, c'est le cas où se trouvait notre ami, non pas par son fait personnel, mais en vertu de ses origines : il était né à la ville, d'une famille de propriétaires ruraux qui étaient venus s'y fixer, comme je l'ai indiqué en commençant.

Eh bien, je le demande, combien y a-t-il de gens qui, s'apercevant aujourd'hui de la fausse situation que je viens de dire, auraient le courage d'en sortir, et, laissant là la ville, retournant aux champs, appliqueraient leur énergie, leur dévouement, leur intelligence, à ressaisir l'exploitation de leurs domaines et à reprendre, avec la direction du travail, le patronage vrai des familles qui cultivent leurs terres?

Ce rare courage, notre ami a su l'avoir, et je dis que c'est un grand exemple donné. Il l'a fait, à travers beaucoup de contradictions, mais il n'y a aujourd'hui qu'une voix parmi ceux qui le connaissent pour le louer de ce qu'il a fait.

Pour un homme de sa trempe, la séduction qu'exerce la ville sur beaucoup de gens, je parle des meilleurs, était peu de chose : mais ce qui était un monde à renverser, c'était cette attache profonde que tout lui avait faite pour un pays auquel il avait prodigué le dévouement le plus bénévole. Aussi sa pensée ne put-elle pas s'arrêter à un projet, qui se présentait tout d'abord à lui comme un devoir irréalisable.

La volonté de bien faire est une étrange chose : quand elle s'est emparée d'une riche nature, elle ne lui laisse pas de repos que le but ne soit atteint. Mon ami agitait dans son esprit les plans les plus audacieux. Voici enfin celui auquel il crut pouvoir s'arrêter pour concilier le passé avec l'avenir.

IV.

De quoi s'agissait-il? De se faire patron. Eh bien, pourquoi ne pas se faire patron d'un métier urbain? Les enfants sortis de l'école trouveraient dans l'atelier la confirmation définitive du bien rêvé pour eux.

Mon ami examina le métier qu'il pourrait bien prendre. Il hésitait entre deux partis : se faire imprimeur ou faire du maraîchage. La situation intermédiaire qu'il occupait entre la ville et la campagne explique cette alternative. Comme il est malaisé de persuader à des enfants de la ville de prendre la bêche et de se faire à demi-paysans, il inclinait vers l'imprimerie. C'est un métier en belle réputation; on est flatté de se dire ouvrier typographe; il y a là aussi, pour les petits citadins bien doués, un horizon plus ouvert qu'au maraîchage : on peut arriver à de bonnes positions. N'y a-t-il pas tel typographe qui s'est, un beau jour, trouvé presque ministre ou presque académicien?

Se faire patron, se faire patron imprimeur, cela n'est plus tout à fait la même chose que de fonder des écoles. Là, on entre dans les réalités pures de la vie, on se jette dans la lutte pour l'existence, on s'engage dans le monde impitoyable des affaires. Il n'est pas aussi aisé de réussir dans « l'œuvre de l'atelier » que dans l'œuvre de l'école, quoique ce soit beaucoup plus nécessaire au bien. Et si on échoue, quel désastre! quel mécompte! quel désarroi pour les bonnes doctrines!

Préoccupé de ces graves difficultés, mon ami m'en parla un jour.

Je ne m'arrêtai pas très longtemps à considérer si l'imprimerie ferait autant de braves gens qu'il y aurait d'apprentis et d'ouvriers. L'atelier de couture, qui allait bien, avait déjà montré qu'il y a des métiers dans lesquels il est particulièrement difficile de retenir longtemps les gens au même atelier, surtout quand on est à proximité de la ville. L'imprimerie était bien dans ce cas-là. Les petits apprentis ne se seraient pas gênés pour aller chercher

aventure à travers toutes les imprimeries de la ville voisine d'abord, et des autres villes, petites et grandes, ensuite, dès qu'ils auraient appris le métier aux dépens de l'institution généreuse. Cette humeur voyageuse est assez la coutume dans la profession. Et, par surcroît d'inconvénient, l'on sait si la plupart des imprimeries sont des écoles de bonnes doctrines! Et pendant que l'imprimerie bien pensante aurait ainsi semé des apprentis modèles à travers le monde, peut-être aurait-elle été obligée de soutenir son propre travail à l'aide d'ouvriers typographes recrutés tant bien que mal au dehors. Donc là encore, dans cette nouvelle entreprise d'un zèle infatigable, rien d'assuré sérieusement comme action continue.

Mais, si grave et si directe que fût l'objection, elle n'était cependant pour moi qu'une considération accessoire; il y avait au principal quelque chose de bien autrement décisif, dont la portée dépassait toute question d'imprimerie ou de maraîchage. Car, s'il n'y avait eu que ce que je viens de dire, on aurait pu, à la rigueur, se rejeter de l'imprimerie sur le maraîchage. Il est évident que ce dernier métier n'aurait pas présenté les mêmes inconvénients que l'autre au même degré.

Malgré la douleur que j'avais d'atteindre mon ami dans ce qu'il avait si avant au cœur, l'amour de ses chères œuvres commencées, je ne crus pas pouvoir lui dissimuler l'épouvantable impasse dans laquelle il était engagé et la lamentable conclusion à laquelle aboutirait fatalement sa vie. Mais, avant de m'expliquer là-dessus, je dois dire ici que mon ami était marié et père de nombreux enfants. On l'aura deviné depuis longtemps : on n'entreprend pas ce qu'il avait entrepris, sans le concours d'une femme. Elle était l'auxiliaire incomparable de toutes ses œuvres. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de premiers ministres qui remplissent aussi bien leur fonction auprès de leur souverain que cette femme auprès de son mari. Sans être parfaitement convaincue par elle-même des résultats auxquels pouvaient arriver tant d'efforts, elle avait un prodigieux talent pour appliquer les meilleures voies d'exécution aux affaires que concevait et que dirigeait son mari.

Mon ami, en l'épousant, avait certainement fait l'œuvre la plus importante et la plus décisive de sa vie. Et il faut que je l'en loue plus que de tout le reste : car, s'il y a quelque chose à désirer pour que l'action de la famille devienne toute-puissante en France, c'est bien que les mariages s'y fassent avec plus de discernement qu'ils ne sont faits les trois quarts du temps. Voilà une vraie réforme sociale à introduire ! Et celle-là donnerait rapidement ses effets. Mais ce sont là des préoccupations qui échappent aux politiques, aux économistes et à beaucoup d'autres.

Ceci expliqué, voici ce que je dis à mon ami : « Tout ce que vous avez créé et voulez créer, au prix de tant de sacrifices et de tant de sollicitude, est destiné à s'effrondrer d'un seul coup. La situation que vous avez faite à votre famille dans ce faubourg ne pourra être continuée par aucun de vos enfants. Il vous est impossible de mettre dans la part d'aucun d'eux le terrain de ville dont la valeur estimative va toujours croissant, et qui, loin d'être productif, sera nécessairement grevé pour votre successeur de la charge énorme, indéfinie, de vos œuvres. Que devra donc faire nécessairement votre succession ? Se partager vos biens ruraux et mettre en vente votre domaine urbain. Alors, adieu la tradition que vous mettez votre vie à fonder. Le faubourg, en perdant votre famille, perdra la poule aux œufs d'or. Et tandis que vous vous serez beaucoup occupé de bien placer et de bien organiser les enfants des autres, les vôtres auront à commencer après vous une vie inconnue, chacun dans leur part de biens. Ainsi votre œuvre s'en ira d'un côté et votre famille de l'autre, sans que vous ayez pu les lier l'une à l'autre, sans que vous ayez même pu présider à la nouvelle organisation que l'une et l'autre devront prendre alors. Vous qui rêvez patriotiquement l'installation prospère et vraiment sociale d'un coin quelconque du sol français, vous n'aurez pu installer ni votre faubourg ni votre famille ; tout, après vous, sera non seulement remis en question, mais bouleversé comme dans la plupart des familles françaises au jour du partage de la succession paternelle.

« Vous voulez fonder une alliance durable entre votre famille

et le pays, vous voulez léguer à vos enfants un rôle où vous leur aurez donné l'exemple et où ils pourront vous continuer: vous voulez accumuler quelque part les efforts soutenus de plusieurs générations de successeurs formées les unes par les autres; vous voulez, pour tout dire d'un mot, créer un atelier traditionnel, transmissible de père en fils et pour longtemps : vous avez, Dieu en soit loué, le sentiment des fondateurs et des hommes qui entendent agir sur leur race ; mais vous ne ferez jamais cela dans une ville ; la nature des choses vous le défend. Les villes sont, dans le territoire national, les portions du sol livrées avant tout aux entreprises commerciales, et elles suivent la destinée du commerce, la plus instable de toutes. Si, au lieu de grandir par son commerce maritime, votre ville avait été délaissée pour quelque autre port du littoral, votre faubourg, au lieu de vous envelopper dans la condition urbaine, serait aujourd'hui un village champêtre. Sur ce va-et-vient des villes, quelle chose durable voulez-vous établir? Que sera demain votre imprimerie, si un plus avisé que vous, ou un plus riche, ou seulement un plus téméraire, crée à votre entreprise une concurrence invincible? Vous cherchez un atelier qui dure : mais que ne prenez-vous celui que vos pères vous ont transmis dans vos domaines ruraux? celui-là est aussi vieux tout au moins que la conquête normande et, bien que le prix du blé ou du bétail ait subi plus d'une crise depuis ce temps-là, je n'ai pas ouï dire que la terre de Normandie ait jamais cessé de se cultiver. »

Si rapide qu'eût été l'exposé que je faisais à mon ami de l'avenir indiscutable de son œuvre, la lumière s'était facilement faite dans cet esprit ouvert à la science sociale. Il me répondit par un cri douloureux : « Vous me forcez à voir ce que je voudrais me cacher; mon œuvre est destinée à périr de la façon que vous dites. »

Et puis, réfléchissant : « Eh bien, me dit-il, c'est fait! — Je vais aviser à la suite que je puis donner aux écoles et à la chapelle du faubourg; et, quant à mon œuvre, je la transporterai avec ma famille à la campagne; j'y cultiverai ma terre, et je serai le patron de ceux qui la travaillent. »

Je fus stupéfait d'une résolution si extraordinaire, et ce fut moi qui risquai une objection : « Et votre femme, lui dis-je, que pensera-t-elle de ce parti ?

— Je suis sûr de son assentiment, » me répondit-il. Décidément mon ami était un heureux homme !

Il n'y avait plus qu'à passer à l'exécution.

V.

Mon ami avait donné, en deux mots, la solution pratique du problème et le plan à suivre dans cette rude évolution : d'une part, laisser au faubourg *les œuvres*, les œuvres à caractère public, où l'on a affaire à tout le monde et à tous gens qui passent : je veux parler des écoles et de la chapelle; d'autre part, s'en aller à la campagne établir *l'œuvre*, l'œuvre personnelle et patronale, l'œuvre liée à la famille et à l'avenir, l'atelier où, de père en fils, l'on s'occupe des gens qui dépendent de vous.

Ainsi fut fait.

Si, au lieu de viser à instruire rapidement le lecteur, j'avais à faire la biographie de mon ami, j'aurais de belles pages à écrire sur la manière dont fut conduit l'exode. Il y eut là quelque chose de savant, quelque chose d'une grande âme, un peu comme à la retraite des Dix mille.

Ce n'est pas une chose aisée que de se détacher sans heurts et sans froissements d'un sol où l'on est installé de vieille date et où l'on a déjà jeté de profondes fondations. Malgré cette difficulté, qui avait retardé si longtemps la résolution de mon ami, toute la situation fut réglée en l'espace d'un an, et l'on ne put qu'applaudir au règlement qui y fut donné. Les écoles et la chapelle avec le presbytère demeurèrent en fonctions, dans les conditions mêmes où elles avaient été fondées, et leur service fut assuré, autant que quelque chose peut être assuré dans le milieu mouvant de la ville, au moyen d'une entente avec les administrations religieuse et civile. Le fondateur mit à cette entente de la coquetterie : c'est ainsi, par exemple, qu'il s'arrangea pour

louer son école de filles à la ville, au prix d'un franc par an, à la condition que les institutrices congréganistes seraient conservées. Ce seul trait me suffit.

J'ai hâte d'entrer dans la nouvelle phase qui allait s'ouvrir.

Après avoir pourvu, comme un vaillant capitaine, à tout ce qu'il laissait derrière lui, le chef de l'émigration voulut qu'en établissant la nouvelle colonie, on préparât d'abord ce qui était nécessaire aux gens dont il allait prendre la charge. On bâtit donc avant tout le reste ce qu'il fallait au logement des familles ouvrières : elles furent installées séparément au milieu de vertes cours normandes. Puis, dans ce village rudimentaire, on éleva école, chapelle et presbytère, comme dans le faubourg, pour assurer le service religieux et scolaire. Les bâtiments d'exploitation existaient déjà.

Notre ami avait choisi pour l'emplacement de sa colonie un plateau, éloigné de la ville, où il se trouvait à peu près au centre des biens qu'il possédait dans la contrée. Jusqu'à son arrivée, les terres, partagées entre deux exploitations, avaient été cultivées par des fermiers du voisinage : elles étaient donc demeurées désertes d'habitations. C'est ce qui obligeait le futur patron à procéder comme en pays neuf et à créer par lui-même ce qu'on trouve ailleurs tout fait.

Sauf le travail du défrichement, qui n'était plus à faire, on avait donc sous les yeux, à cinquante lieues de Paris et sur le vieux sol de France, l'image d'une création coloniale.

Le camp établi et pourvu, le général planta sa tente au milieu. Mais j'ai tort de comparer à un camp cette installation faite pour des siècles, et je vais parler sans figure.

L'emplacement que mon ami choisit pour sa demeure est caractéristique. Lorsqu'on se construit aujourd'hui une habitation à la campagne, on songe avant tout à en faire ce qu'on appelle une propriété d'agrément. On se met bien loin de tout ce qui représente la campagne pratique : on a horreur d'avoir une ferme près de soi; c'est un voisinage intolérable. On fait donc le vide autour de l'habitation, on dissimule même les communs, les bâtiments de service, auxquels autrefois on donnait si grand air

et si pittoresque façon, parce qu'on voulait les voir. Puis, au milieu de cet isolement, on élève une construction qui a toute la manière d'un splendide hôtel à la ville. Tel est le château. On a soin d'en bien présenter toutes les façades au public. Car, en construisant, ce sont encore les passants qu'on a dans la tête, comme fait un riche bourgeois qui bâtit dans la cité et qui tient à établir parmi ses concitoyens la renommée de sa fortune. Pour édifier une œuvre de ce genre, il faut les ouvriers de la ville. Un maçon du pays n'aura pas la bonne chance d'y placer une pierre, et le charpentier de l'endroit ne pourra jamais voir d'un œil sympathique cette monumentale toiture, qu'il aurait été si fier de dresser. Le style de la ville s'étale au dehors et au dedans de la demeure. Les gens qui font bâtir ainsi me rappellent, de loin je le veux bien, les Kalmouks. Ils font absolument la même chose que ceux-ci, mais en sens contraire, comme dit l'almanach. Quand le Kalmouk, après y avoir longuement réfléchi, se décide à aborder une ville, il y emporte sa tente et il la plante dans la cour d'une maison plutôt que d'habiter un logement dont il ne sait pas se servir. Quand un citadin se résout, après mûres réflexions, à s'installer à la campagne, il y emporte sa maison de la ville : il ignore ce que c'est qu'une habitation rurale. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'avec l'habitation urbaine il transporte aux champs la vie des villes. En effet, pour une demeure de ce genre, il faut tout le service intérieur et extérieur qu'on pratique dans la ville : il faut un nombreux domestique pour entretenir des appartements chargés de tentures, de tapis, de meubles luxueux, et où les glaces, les riches parquets, les dorures et les cuivres brillent de toutes parts, à l'envi les uns des autres ; il faut aussi les industries de la grande ville pour la moindre réparation à faire au moindre objet. De cette façon, la vie à la campagne revient beaucoup plus cher qu'à la ville, et elle est beaucoup moins commode. Je le crois bien, elle n'est pas à sa place ! Et je ne suis pas surpris que ces citadins dépaysés maugréent contre les déconvenues que leur offre à tout instant l'existence champêtre.

L'habitation de mon ami fut autrement conçue. Il prit pour type, non pas le château, mais le manoir. Le manoir est taillé sur

la vie non d'un citadin, mais d'un paysan. On entend bien que je parle d'un paysan à son aise, très à son aise, plus à son aise souvent que bien des grands seigneurs. Mais c'est un homme qui habite la campagne pour la campagne, et qui a des champs pour les cultiver. Le manoir ramasse autour de lui tous les bâtiments de service, non seulement ceux qui font le service de la maison, comme les cuisines, les écuries, les remises, mais ceux qui font le service des terres. La ferme est essentiellement jointe au manoir. Il faut que, de chez lui, le maître puisse voir promptement tout ce qui se passe; il faut qu'il puisse partout porter des ordres avec le moins de dérangement possible. Beaucoup de nobles et grandes habitations rurales du vieux temps nous présentent cette disposition : on y voit la ferme côte à côte avec le château. Cela, je le disais tout à l'heure, est insupportable pour les châtelains d'aujourd'hui qui ne s'occupent pas de leurs affaires. Mais jusqu'au milieu du dix-septième siècle, nos pères entendaient diriger eux-mêmes leurs domaines, et tout au moins surveiller de près l'exploitation de leurs terres. Ils en étaient capables et ils en avaient le goût. Ils savaient que la culture, tout comme l'industrie et le commerce, ont besoin de l'œil du maître. Voyez-vous aujourd'hui les patrons d'usine s'en aller bâtir leur demeure ailleurs qu'auprès de l'usine même? C'est en face de leurs ateliers que se dresse leur maison, comme un capitaine en face de ses hommes. Et ils ne trouvent pas ce spectacle déplaisant. Ils aiment à découvrir de leurs fenêtres la vaste et multiple ordonnance des bâtiments où circule et se déploie le travail; ils jouissent à voir cette activité incessante qui fait leur prospérité et l'honneur de leur famille.

Il ne faut pas croire que, pour être conçu au point de vue pratique de la vie agricole, le manoir soit une demeure sans agrément et sans style. Il y a, au contraire, dans la donnée que je viens de dire, tout un champ nouveau à exploiter pour un architecte et pour un artiste. C'est ce qu'on peut voir au manoir qui m'intéresse. Rien n'est délicieux, pittoresque, champêtre, comme ce coup d'œil ouvert de la maison sur ce qui l'entoure. D'un côté, qui fait cour, on voit se déployer en forme de cloître d'abord les

bâtiments de cuisine, qui lancent leur colossale cheminée le long du pignon de la maison, comme un vigoureux emblème de la vie domestique; puis le préau, où s'abritent les jeux des enfants; puis une sorte de serre longue, utilisée dans mille circonstances de la vie au dehors. Derrière ce cloître aux formes surbaissées se dressent haut dans le ciel et dominent majestueusement les grands arbres qui font la ceinture des fermes normandes. Ce cadre du vieux temps. Le carré de la cour s'ouvre cependant sur un côté et laisse entrevoir, dans un pêle-mêle charmant, la chapelle, la ferme, l'école, les écuries, la maison du jardinier. Tout cela, dans la diversité de ses formes et de ses dimensions, semble avoir le mouvement de la vie et bondir joyeusement du sol.

Voilà le manoir sur une de ses faces.

Sur l'autre, une courte pelouse, pas de jardin, pas de parc; mais, à pic sur la vallée, une vue de campagne à faire rêver. Non seulement il y a là un espace où peuvent se dégourdir à pied, à cheval et en voiture les hôtes les plus amateurs de mouvement, mais cent fois par jour le regard se promène avec ravissement d'un village à l'autre, de la rivière aux prairies, des prairies à la forêt, de la forêt aux collines où descend la culture des plateaux. A tout ce luxe, il y a peu d'entretien. Pas n'est besoin d'entretenir à grands frais une campagne à soi au milieu de la campagne de tout le monde, et de créer, par l'art des jardins, des paysages factices qui ne valent pas ceux de la nature.

Telles sont les dépendances naturelles d'un manoir et ses alentours.

Retournons-nous maintenant du dehors vers les façades?

Ce n'est pas une ordonnance symétrique qu'il faut au manoir. Comme il s'agit de vivre là-dedans en toutes saisons et avec le moins de complication possible, la grande affaire est la disposition intérieure. Elle se traduit à l'extérieur par des ouvertures inégales et irrégulièrement placées. Quel bonheur pour l'architecture! Elle échappe alors à la monotonie de ces dessins systématiques, qui font de la façade des maisons un masque, derrière lequel disparaît la physionomie vraie des existences qui s'agitent au dedans.

Et puis, dans un manoir, on n'emploie que les matériaux du pays et les ouvriers du pays. Cela d'abord convient à un homme du lieu, qui se plaît à employer ce qui l'entoure, choses et gens. Il aime à s'arrêter à la pensée qu'il n'aura pas été seul dans la contrée à se réjouir de la construction de sa demeure. Il peut, comme mon ami, inscrire à l'angle de la maison cette bonne parole :

En dur temps et plain d'affliction
N*** fist bastir cette maison,
Où maintz povres gens ont gaigné leur vie.
Dieu en soit garde et de la compaignie.

D'ailleurs, il faut qu'une habitation des champs puisse être réparée, complétée, augmentée au besoin, sans aller chercher les artistes des constructions de Paris. Or ceci réduit l'architecte à tirer son effet, non plus des sculptures et des ornementations, mais de la pureté des lignes, du jeu des pleins et des vides, de la belle dimension des surfaces planes et de l'originalité des ruptures et des percées par lesquelles il les brise et il les crève. Mais c'est là la grande architecture, celle de la bonne école. Elle est moins coûteuse que l'autre, de beaucoup, et elle est autrement intéressante et personnelle. Elle n'est pas banale. Avec elle, on a une maison vraiment à soi, exactement dessinée sur ses besoins à soi; il n'y en a pas de semblable au monde et l'on trouve à bon droit qu'on ne saurait l'échanger contre aucune autre.

Maintenant, entrons.

On pénètre, au rez-de-chaussée, dans un vaste *hall*, sur lequel s'ouvrent toutes les pièces destinées à la vie commune de la famille. Les murs intérieurs, comme ceux du dehors, ne présentent d'autre ornementation que la brique et la pierre; au plafond, les bois apparaissent; le sol est un pavage à larges dessins. Imaginez la simplification de l'entretien. Et puis, à la bonne heure! en passant de l'extérieur au dedans, il n'y a pas de transition incommode qui vous oblige à revêtir à tout coup une chaussure délicate pour toucher à des parquets éblouissants, un habit façonné pour s'harmoniser au luxe des parois qu'on frôle. Mais il y a quelque chose de gaillard à ces murailles, qui se montrent ce

qu'elles sont et qui tirent tout leur agrément de leurs belles proportions.

Tout est large et haut. Quand on bâtit avec cette simplicité, on peut augmenter le cube de sa construction. On est revenu à l'usage des grandes cheminées, qui n'ont pas plus de faste, mais qui n'ont pas moins d'expression que les hautes murailles. A la stupéfaction de la génération moderne, ces cheminées-là ne fument pas plus que d'autres, et au moins elles chauffent; leur foyer rayonne au loin dans les vastes pièces et il offre une place à tous les membres de la famille, pour nombreux qu'ils soient.

Je ne ferai pas le plan de l'appartement, mais je m'arrêterai à deux pièces caractéristiques, qui jouent un rôle spécial dans une habitation de ce genre.

Ces deux pièces sont le parloir et la bibliothèque.

Le parloir est, avec le cabinet de travail du maître de la maison, ce qu'on rencontre d'abord en entrant dans le *hall*. Il est destiné à la maîtresse du lieu. C'est là qu'elle reçoit tous ceux qui ont à lui demander un conseil, un secours, une assistance quelconque. Le cas n'est pas rare. La cheminée porte en inscription ces simples mots : *Deus caritas est :* Dieu est charité. Une arrière-pièce, semblable à un magasin, est bondée d'armoires où sont approvisionnés les vêtements, le linge, les jouets mêmes, et beaucoup d'autres choses que distribue à toute occasion la générosité toujours prête de la dame du manoir. Je m'arrête à cette pièce, parce qu'elle se lie à un fait très important à observer, je veux parler des qualités particulières que développe l'établissement d'une colonie chez ceux qui en sont les chefs.

Représentez-vous la variété d'aptitudes qu'exerce nécessairement un homme responsable à lui seul de toute une population et de tout ce qu'il faut à cette population. C'est bien là que se trouve le patronage à sa plus haute expression! Il faut habiter un lieu ainsi organisé pour se rendre compte de l'action de celui qui en est l'unique ressource, sous tous les rapports et dans toutes les occasions. On peut dire que tout émane de lui, que tout gravite autour de lui et que tout retourne à lui. Y a-t-il, à

quelque chose, une difficulté quelconque? C'est à lui qu'on a immédiatement recours, pour le conseil et pour l'exécution, qu'il s'agisse d'une question de travail, d'une question de famille, d'une question de voisinage. Où trouver un avis, si ce n'est auprès de lui? Où trouver une autorité, si ce n'est la sienne? Où emprunter une aide, si ce n'est de lui? Il est à la fois, et sans autre délégation que celle qui lui est donnée dans chaque cas par les intéressés eux-mêmes, il est maire, il est avocat consultant et juge de paix, il est ingénieur civil, il est caissier public; il est tout ce dont on a besoin. Il est encore voiturier, prêtant journellement chevaux et voitures à ceux qui n'en ont pas; il est commissionnaire public, faisant rapporter de la ville par ses serviteurs ce qui manque au village. Et sa femme? A qui voulez-vous que s'adressent les mères, les mères qui ont tant de choses à demander, si ce n'est à elle? Quelqu'un est-il malade, c'est elle qu'on va trouver d'abord. Elle se fait des connaissances médicales pratiques que les médecins n'ont pas et qui sont les plus usuelles; elle tient en provision des remèdes que les pharmaciens ignorent, mais qui guérissent; si le mal est grave, c'est elle qui enverra chercher le médecin. Chaque jour son esprit s'accroîtra de quelque savoir nouveau, que la nécessité de tirer de peine, tantôt l'un et tantôt l'autre, lui fera découvrir. Il faudra s'ingénier à tout, venir à bout de tout avec ses seules ressources. On n'a pas là, comme dans les vieux pays qui ont grandi et qui se sont installés depuis des siècles, une série de gens de tous les métiers, dont on trouve les boutiques rangées pour ainsi dire devant sa porte et toutes prêtes à vous servir tout ce qu'on désire. Aussi, quelle prévoyance il faut avoir! quelle activité! quel ordre en tout! quelle habitude d'être à la disposition de tout le monde! quelle netteté dans l'esprit et dans la parole! quelle décision dans l'action! Sans ces qualités, les journées ne suffiraient pas à la besogne.

Ce sont là, fort en abrégé, les aptitudes que suscite la colonie chez ceux qui en sont la tête. Aussi ne faut-il pas beaucoup s'étonner de la vigueur des races qui envoient perpétuellement aux colonies, non pas des malheureux, des déshérités et des incapa-

bles, mais des hommes de la classe supérieure. La métropole trouve parmi eux une réserve de gens aux larges aptitudes, qui reproduisent la physionomie des vrais conducteurs de peuple de tous les temps.

Passons à la bibliothèque.

C'est une vaste salle de cinq mètres de hauteur, entièrement entourée d'étagères chargées de volumes ; un balcon qui court tout autour permet d'atteindre les livres placés dans la partie supérieure. C'est dans cette pièce que se réunit la famille après les repas et qu'elle passe la soirée. C'est l'atelier intellectuel indispensable à quiconque veut pratiquer à la campagne les devoirs de la classe supérieure. Vous le trouverez rarement dans les châteaux qui ne sont occupés que pendant la belle saison. On se contente d'y apporter quelques romans parisiens nouvellement parus et qui constituent la principale nourriture intellectuelle. Mais dès qu'on établit à la campagne sa résidence permanente, la nécessité d'une bibliothèque bien garnie s'impose plus impérieusement que dans les villes même. Ici, en effet, on n'a plus les ressources des bibliothèques publiques et des cabinets de lecture, et, d'autre part, à cause de l'isolement et de l'existence moins surmenée, on a plus de loisirs pour les cultures de l'esprit. Dans les pays où la classe supérieure est demeurée rurale, comme en Angleterre, c'est à la campagne que l'on trouve les plus belles bibliothèques ; c'est l'accompagnement exigé d'une grande existence. En France, il n'en est pas toujours ainsi, parce que la haute société a presque complètement abandonné la vie rurale. Les rares familles qui y sont demeurées se sont trouvées privées de ce commerce intellectuel qui naît du voisinage et qui entretient le désir et le besoin des choses de l'esprit. Les propriétaires ruraux, en France, se recrutent surtout parmi les jeunes gens qui n'ont pas réussi à entrer dans les carrières de l'État. Peu enclins aux cultures intellectuelles, obligés de vivre dans un milieu d'où la haute société s'est éloignée, ils se rejettent sur les plaisirs de la chasse et se bornent à être les disciples de saint Hubert. Ainsi s'est répandue cette idée très fausse, que la vie rurale est peu favorable aux occupations intellectuelles. Cela n'est vrai que dans le cas particu-

lier que nous venons de dire, et qui est malheureusement celui de la France contemporaine.

Dans un manoir, les chambres sont à l'avenant du reste : elles sont simples, grandes, commodes, faciles à habiter, faciles à entretenir. On n'est pas obligé de les fermer comme des garde-meubles. Elles sont toutes prêtes à accueillir les visiteurs amis, même ceux qui viennent par surprise. Les amis à demeure, pour plus ou moins de temps, deviennent une partie intégrante de la famille. On n'imagine pas jusqu'où peut aller en long et en large cette hospitalité : il y a tels de ces hôtes dont on pourrait se demander s'ils ne finiront pas par passer là leur vie. La campagne, et une campagne de ce genre, est incomparablement favorable à de pareils accueils, parce qu'on y reçoit sans faste et sans façon. La table des repas, qui peut s'allonger comme indéfiniment, non dans une salle à manger aux aspects solennels, mais dans un réfectoire à faire rêver les bénédictins de la bonne époque, est tout ouverte aux hôtes ; la cérémonie en est exclue : votre couvert est mis ; asseyez-vous sur une de ces chaises taillées comme des stalles toujours de la bonne époque, et prenez cordialement, comme elle vous est donnée, votre part du repas habituel de la famille. Quand, dans un pays, la classe supérieure abandonne la campagne ou y transporte le luxe de la ville, elle perd forcément la tradition de l'hospitalité. Il n'y a pas de place pour des étrangers dans les habitations trop étroites des villes et il n'y en a qu'à grands frais dans les châteaux à existence urbaine. Rien cependant ne vient compléter la famille et n'élargit son horizon comme ces relations intimes que crée la vie commune avec des amis; et rien ne donne aux amis une satisfaction comparable à celle-là.

Mais l'établissement matériel de sa colonie et la constitution de son foyer rural n'était pas toute la tâche de mon ami. J'en viens à son exploitation rurale, le terme de l'évolution qu'il avait à accomplir.

VI.

Certes, ce n'était pas là sa moindre besogne. Dans un pays de fermage et de grande culture comme la Normandie, le seul parti que puisse prendre un propriétaire, au moment où il ressaisit la direction de ses domaines, est de se mettre purement et simplement à la place du fermier et de pratiquer l'exploitation directe au moyen de gens à gages.

C'est de ce genre d'ouvriers que fut peuplée la colonie. Mais dans le choix que fit mon ami, il eut une singulière précaution, bien à rebours de celle qu'on prend d'ordinaire. Il ne voulut que des hommes amenant avec eux une nombreuse famille. Je ne sais s'il se trouve auprès de lui quelqu'un qui ait moins de quatre ou cinq enfants. C'est ce qui a élevé du premier coup la population à soixante-dix habitants.

Le projet, lentement formé au faubourg, se trouvait ainsi réalisé d'emblée. Mon ami tenait dans sa main non pas des bribes de familles, un petit enfant de celle-ci et un grand enfant de celle-là, mais des familles au complet, depuis le père jusqu'au dernier baby. Et ces familles, il ne les tenait pas seulement par quelque côté secondaire, par quelque circonstance transitoire de leur existence, mais par leur occupation professionnelle et par le fond même de leur vie. En un mot, *il était patron.*

Le résultat fut immédiat. Rien ne peut dire la paix aisée et toute simple qui règne au hameau. Elle y est si naturelle, elle découle si directement de la bonne condition des choses, qu'on ne songe même pas à la remarquer, pas plus qu'on ne la remarque dans une famille bien ordonnée, où elle est élémentaire. Sans s'en apercevoir, on est tourné dès le premier instant à ce sentiment, qu'il n'y a dans tout ce monde réuni qu'une famille, composée de patronnants et de patronnés, et l'harmonie va de soi. Maîtres et serviteurs n'éprouvent, ni les uns ni les autres, aucun malaise à se rencontrer ; l'abord est, au contraire, cordial et sympathique et l'on a du plaisir à s'apercevoir. Si même il s'a-

gît d'une réprimande ou d'une réclamation, on ne voit pas qu'aucune amertume naisse dans les cœurs et s'emmagasine dans les têtes. Toujours on se quitte sur quelque bonne parole. Et cela se fait sans étude et sans parti pris.

Je n'ai pas besoin de dire que sur ce terrain les sentiments religieux fleurissent à l'air libre. Mon ami est « évêque du dehors » à la façon que j'entends : il établit autour de lui les bonnes conditions de l'ordre naturel, qui dépendent de lui : sur ce fond, la religion est à son aise et ne saurait éprouver de difficultés graves et publiques ; elle ne peut plus rencontrer que des résistances individuelles, qui tiennent aux défaillances du cœur humain. C'est la solution du fameux problème moderne, c'est la résolution de la crise, qui n'est pas, à vrai dire, une crise religieuse, mais sociale. Comme le baron Louis, de proverbiale mémoire, disait : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances », je dis : « Pratiquez-moi de bonnes doctrines sociales et l'Église vous fera rapidement des chrétiens ». Mon ami a trouvé le secret de l'accord spontané de l'Église et de l'État. C'est bien dans un milieu de ce genre que l'action religieuse peut recueillir sûrement, dans les familles ouvrières, sur les enfants, sur la jeunesse et sur tous, les fruits prompts et durables qu'elle se promet vainement ailleurs.

J'ai dit tout à l'heure que mon ami avait pris pour ouvriers de ses travaux agricoles tous gens ayant de nombreux enfants. Ce n'était pas chez lui de la philanthropie en l'air : je vais m'expliquer.

L'exploitation directe est bien une nécessité du propriétaire qui succède à un grand fermier, dans un pays où ne se pratique généralement que le fermage ; mais ce n'est là qu'une forme de transition. Elle est bonne à préparer autre chose, mais elle n'est pas faite pour se perpétuer. Voici pourquoi :

L'exploitation directe exige du propriétaire une surveillance, je ne dirai pas de tous les jours, mais de tous les instants. C'est à ce prix seulement qu'il obtient des efforts suffisants de la part d'ouvriers payés à l'année et sans intérêt dans les résultats du travail. Il est ainsi réduit véritablement à faire le métier de fer-

mier. Il perd tout loisir pour s'occuper des choses intellectuelles et de la formation supérieure de ses fils; il n'a plus de temps à donner aux nécessités publiques. Il tend à déchoir de la classe supérieure dans la fonction de paysan. A supposer même qu'il ait, par extraordinaire, la capacité et les goûts nécessaires pour se plier, sans trop de dommage, à un soin aussi absorbant, il y a cent à parier que ses successeurs ne se soumettront pas longtemps au même régime. N'ayant pas comme lui l'ardeur qui passionne les fondateurs, ils ne tarderont pas à considérer un pareil mode de culture comme un joug insupportable, inutile à leur fortune, incompatible avec leur rang social : et ils n'auront pas tout à fait tort. Ils affermeront donc la terre, et comme ils n'auront alors plus rien à y faire, ils retourneront à la ville. Ainsi la tentative du père se sera retournée contre le but.

Alors quel parti prendre?

Se décharger sur un régisseur? Mais c'est tomber dans un autre inconvénient : c'est placer entre soi et ceux qui dépendent de vous un étranger; c'est ouvrir la porte aux abus ignorés, aux malentendus, aux exigences maladroites et mal comprises, aux responsabilités mal définies, aux récriminations qu'a toujours amenés ce genre d'intermédiaire. Le gouvernement par régisseur n'a pas peu contribué, au siècle dernier, à rendre impopulaires les grands propriétaires ruraux et à soulever contre eux les paysans.

Mais il y a autre chose à dire contre l'exploitation par simples domestiques. Elle n'est pas seulement trop absorbante, elle menace de se trouver coûteuse. Le rendement du travail, on vient de le voir, est naturellement faible; et cependant il faut payer des salaires qui ont des chances pour aller s'augmentant. En même temps le prix de vente des produits diminue. Il y a là une antinomie qui menace de mettre *à quia* la culture par salariés.

Et ce n'est pas tout encore. Un salarié ne tient pas de lui-même dans la place où on le met; on a un mal terrible à l'y maintenir; il est tout disposé à en sortir pour quelque avantage qu'il pensera trouver ailleurs. Aussi voit-on régner dans toutes les exploitations faites par des gens gagés une sorte d'incertitude

pénible sur la durée de leurs services. C'est une rude et fastidieuse besogne que de reconstituer perpétuellement son personnel; de remplacer un homme qu'on connaît et qu'on a formé, par un autre sur lequel il faut faire une nouvelle enquête et qui devient un nouvel apprenti.

Que faire donc? Faire précisément ce qu'a fait mon ami. Pratiquer d'abord l'exploitation directe, mais en préparant par elle le seul mode de culture qui échappe aux inconvénients que je viens de dire; le seul qui concilie la direction personnelle du propriétaire avec sa liberté suffisante; le seul qui pousse l'ouvrier à donner spontanément la plus grande somme de travail; le seul qui soustraie la culture à la charge énorme des salaires; le seul qui permette à l'ouvrier d'accroître sur place sa position avec le développement de sa famille; le seul qui le détermine à se donner à lui-même des successeurs dans son travail.

Ce mode de culture est le métayage. Nous y voilà! Notre ami a choisi son personnel de façon à pouvoir passer de l'exploitation directe au métayage.

Dans ce mode de tenure, l'ouvrier est stimulé par son propre intérêt; car plus il travaille, plus il produit, et plus il se paie lui-même, puisqu'il a pour lui la moitié des fruits. Mais si cet homme avait à engager des aides pour venir à bout de sa tâche, il tomberait à son tour dans l'inconvénient que fuit le propriétaire : il aurait à payer des journaliers un prix ferme, tout en subissant l'aléa de sa part de récolte, et il pourrait bien ne pas trouver toujours son compte à cette affaire. Il est donc reconnu que, pour être à l'abri de ce risque, il faut que le métayer n'ait pas de bras à payer et qu'il cultive avec les bras de sa famille. Plus la famille est nombreuse et plus la condition est bonne : elle est bonne pour le métayer, elle est bonne pour le propriétaire : c'est du travail qui s'augmente à peu de frais, puisqu'il n'y a pas de salaires à débourser.

En principe, il n'est pas malaisé, comme on le croit, de faire passer les gens du rang de domestique de ferme à celui de métayer. Il s'en faut de beaucoup. Ils sont enchantés de se relever ainsi à leurs propres yeux; ils voient s'élargir l'horizon, puis-

que leurs bénéfices peuvent s'augmenter avec leur travail et surtout avec le travail grandissant de leur famille. C'est un placement tout trouvé pour les enfants. C'est un moyen de tirer service utile de leurs forces naissantes, et ce service s'accroît exactement jour par jour, dans la mesure de leur développement physique et intellectuel. Le point délicat est de bien saisir le moment de l'évolution à faire. Mon ami y veille de près, et son merveilleux talent de transformateur est appliqué à ce travail, qui avance. Déjà, et dès le premier moment, je l'ai dit, les hommes ont été choisis, les bâtiments d'exploitation, les habitations ont été disposés en vue de cet arrangement, et le mode de culture, dans ces grandes terres où l'on peut tailler comme en plein drap, se prête à une division convenable. Ainsi tout se dispose, tandis que les enfants des ouvriers grandissent. C'est avec cette longue prévoyance qu'on mène les choses et c'est avec elle seulement qu'on peut les faire aboutir à ses desseins.

Et tandis que grandissent les enfants des ouvriers pour le métayage, les enfants de mon ami grandissent du même pas pour continuer ce qu'a fait leur père. Le père n'a eu garde de les éloigner de lui : comment en aurait-il fait ses successeurs? Pour eux aussi, il y a une formation à recevoir de longue main, et elle se fait par la seule méthode efficace en pareille matière : ils sont élevés dans le milieu même où ils doivent vivre et ils se développent à côté de ceux qu'ils doivent patronner un jour. Ainsi se préparent les temps, s'enchaînent les générations, s'entrelacent les classes sociales, et il se fait quelque chose de solide et de durable.

J'ai terminé mon récit. Je sais bien la pensée qui naît d'elle-même dans l'esprit de mon lecteur : « Mais votre ami, c'est un meneur d'hommes! »

Je répondrai qu'il n'y a que ceux-là qui mènent les autres. Mais le secret est de bien mener, et, ce secret, mon ami l'a trouvé, on l'a vu, dans la science sociale. C'est par là qu'en dehors même de toute condition pareille à la sienne, son exemple a une si grande portée.

Henri de Tourville.

LA CHUTE D'UNE NATION.

LA POLOGNE.

I.

LES ORIGINES DE L'ANARCHIE.

L'antiquité a vu tomber bien des nations, désagrégées peu à peu par l'action incessante des vices de leur organisation sociale. Plus tard, au cours de cette période intermédiaire qui sépare les temps anciens de l'ère chrétienne, l'immense Empire romain, affaibli par la centralisation administrative et par l'influence dissolvante des légistes, a été submergé et brisé par le déluge d'hommes descendus des steppes asiatiques. Enfin, le moyen âge a assisté à une sorte de tassement d'où sont sortis les grands États européens. Depuis, dans les temps modernes, et en laissant de côté les conquêtes partielles et les groupements nationaux dus à des circonstances multiples, un seul grand pays a été rayé de la liste des États souverains. La nation qui l'habite, partagée ainsi qu'un troupeau, est soumise depuis cent ans à la pression des vainqueurs ; ceux-ci s'efforcent de lui faire perdre le souvenir de son ancienne indépendance, et oublier jusqu'à sa langue.

Un tel événement ne pouvait passer sans appeler les appréciations les plus diverses; elles n'ont pas manqué sur la chute de la Pologne. Un grand nombre d'historiens en ont exposé les péripéties dans toutes les langues. Aucun n'en a complètement

montré les causes profondes, celles qui agissent dans tous les temps avec la même force sur des éléments pareils, ou du moins personne encore ne les a présentées dans un ordre méthodique. Les auteurs se sont bornés, pour la plupart, à dénoncer ou à louer, selon les hommes, les expédients politiques employés par les voisins de la Pologne pour accomplir leur œuvre de spoliation; ils ont signalé en outre, sans en découvrir les origines, les manifestations extérieures de la maladie sociale qui rongeait depuis des siècles ce malheureux pays, et qui en a fait, pour l'histoire, le type de l'État anarchique et de la société instable.

Il reste donc, au milieu de tant d'écrivains et d'œuvres, une place à prendre et un travail à faire, pour rechercher et exposer avec méthode les causes sociales de cet événement, dont les suites ont ébranlé l'Europe à plusieurs reprises. En France tout spécialement, la chute de la Pologne a agité l'opinion à un degré inimaginable; peut-être cette agitation ne se serait-elle pas produite, si les lois que nous aurons, chemin faisant, l'occasion de signaler, avaient été dès lors formulées et vulgarisées. Sans excuser les violences commises, on eût mieux compris la décadence presque irrémédiable de la nation polonaise, et l'impossibilité d'une reconstitution prompte et arbitraire. On eût tiré, surtout, de cette terrible leçon, un enseignement propre à nous détourner nous-mêmes de la voie qui a conduit à sa perte la République de Pologne, et dans laquelle nous marchons à grands pas. Pour toutes ces raisons, il n'est pas inutile de revenir sur cet exemple fameux d'une nation ruinée par l'action lente, mais fatale, de son organisation sociale, bien plus que par l'ambition et le génie de ses puissants voisins.

I.

La Pologne est un pays de plaines (1) coupé de plateaux peu élevés, arrosé par des rivières fortes et nombreuses, dont les

(1) Polonais, de *polianes*, habitants des plaines.

eaux s'étendent assez souvent en marécages sur les points les plus bas.

Au nord, un plateau semé de lacs, humide et froid, sépare de la mer la Pologne proprement dite; les Allemands l'ont occupé de bonne heure et leurs voisins ne l'ont traversé que sur quelques points déterminés.

Au sud-ouest, les Carpathes élèvent une barrière escarpée et couverte de forêts, qui forme une limite nette et difficile à franchir.

A l'est et à l'ouest, au contraire, la plaine s'étend sans interruption jusqu'aux extrémités de l'Europe.

Au sud-est, elle s'allonge également jusqu'aux rives de la mer Noire, en offrant à la culture une terre grasse et profonde.

Sur ces vastes espaces ouverts si aisément à l'action de l'homme, la steppe alternait autrefois avec la forêt, qui devenait dominante en Lithuanie (1). Les plaines polonaises formaient ainsi le lien, la transition entre l'immense pays plat qui forme aujourd'hui la Russie, et le reste de l'Europe, plus accidenté et presque entièrement boisé.

Tel est le théâtre sur lequel se sont déroulés les faits que nous avons à exposer. Voyons, en premier lieu, par quelles catégories de populations ces belles contrées furent occupées. Nous chercherons ensuite à dégager les lois sociales qui ont présidé à leur formation en société organisée, et nous trouverons alors aisément le secret de l'évolution qui a conduit cette société à sa ruine.

Les notions historiques que nous possédons sur l'enfance du peuple polonais sont rares et assez vagues. Pourtant un examen attentif des quelques renseignements fournis par les historiens latins, tels que Pline et Tacite (2), et des recherches tentées à notre époque par les écrivains nationaux, permettent d'asseoir sur des bases solides une hypothèse très vraisemblable. Il est fort probable que les plaines où coulent la Vistule, le San et le

(1) On y trouve encore la plus vaste forêt de l'Europe, celle de Bialowiecz.

(2) Malte-Brun les a résumés dans son *Histoire de la géographie* (*Géographie universelle*, Introduction).

Dniestr furent occupées d'abord par les migrations celtes. Ces populations pastorales, en arrivant à une époque certainement très ancienne, trouvèrent, dans ces terres arrosées, l'herbe abondante qui leur permit de conserver, avec leurs troupeaux, leur régime familial et politique. Venues d'Asie, elles avaient vu s'ouvrir devant elles, au delà de la barrière des monts Ourals, une longue route de steppes limitées à droite par les forêts du nord de la Russie, à gauche par les marais du Pripet. Cette route les conduisit avec le temps jusqu'aux rivages de l'Atlantique, par la Pologne septentrionale et la basse Allemagne (1).

La Pologne se trouvait ainsi placée sur le grand chemin des invasions asiatiques. Cependant, la portion la plus belle et la plus riche de la contrée que nous avons délimitée tout à l'heure, les plaines méridionales (2), couvertes au nord et à l'est par les marécages russes, à l'ouest par les Carpathes, restaient en dehors du courant des nomades, et formaient une sorte de cuvette abritée et herbue, où les Celtes purent s'entasser de bonne heure. Selon l'habitude des peuples pasteurs (3), ils ne manquèrent pas de pratiquer le plus longtemps possible leur antique modé d'existence. Ils restèrent nomades tant que la terre suffit à leur parcours, et lorsque la population devint trop dense pour continuer à vivre exclusivement de ses troupeaux, l'élève du bétail resta l'une de ses principales ressources. Bien des siècles plus tard, quand le blé avait déjà envahi au loin la steppe, la Pologne fournissait encore aux pays occidentaux un bétail renommé et des chevaux de choix; on sait du reste que la cavalerie polonaise a conservé longtemps une réputation non usurpée.

Les Celtes arrivés en Pologne restèrent donc certainement à l'état de pasteurs pendant un certain temps. Mais cette situation ne pouvait se prolonger indéfiniment, et cela pour deux raisons : en premier lieu, les plaines polonaises n'offraient aux troupeaux qu'un parcours limité, progressivement restreint par l'accroisse-

(1) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 590.
(2) Du 47e au 52e parallèle nord et du Don au Dniepr.
(3) V. *La Science sociale*, t. I, p. 30, 338; III, p. 525; V, p. 83 et s.

ment de la population et le croît des animaux; en second lieu, le pays était ouvert aux influences extérieures.

La première de ces deux causes suffisait déjà pour pousser les familles, soit à jeter des essaims au dehors, soit à demander au sol, par la culture, un supplément de ressources. Le premier parti n'était pas fort aisé à prendre, pour divers motifs. D'abord la Pologne n'était pas, comme l'immense plateau central de l'Asie, un abondant réservoir d'hommes. Elle ne pouvait fournir que des migrations limitées, trop faibles pour remonter vers l'est le courant principal, ou pour disputer la possession de l'occident à des groupes antérieurement établis et déjà à l'étroit, eux aussi, entre les côtes maritimes et la région forestière, qui allaient en se rapprochant jusqu aux rives de la mer du Nord. Il ne restait donc à ces populations, prises pour ainsi dire au piège, qu'un parti à prendre : vivre par la culture du sol qui les portait.

Mais le pasteur n'abandonne pas aisément son mode d'existence pour le travail pénible de la terre (1). Il ne s'y résout qu'à la dernière extrémité, et n'y arrive que par une série d'étapes qui forment un régime intermédiaire et ménagent une longue transition. Si quelque moyen d'éviter les rudes occupations de la culture se présente, le pasteur le saisit aussitôt : il se fera pillard, soldat, marchand, porteur de caravane, etc., etc., selon les circonstances, et ne deviendra laboureur que contraint et forcé. Et si la nécessité l'oblige enfin à entamer quelque lopin des plaines qu'il parcourait naguère, librement, à la suite de ses troupeaux, il conservera tout au moins le cadre traditionnel de la vie pastorale : la famille patriarcale et la propriété commune (2).

Cette contrainte nécessaire, les Celtes polonais la trouvèrent, dans le fait même de leur accroissement, qui amena la limitation des terres de parcours, la réduction des troupeaux et, par suite, l'insuffisance des produits. La très grande fertilité du sol, éminemment propre à la culture des céréales, la douceur du climat,

(1) V. *La Science sociale*, t. III, p. 730.

(2) Exemples : la famille chinoise, le *mir* russe, la *zadrouga* bulgare, etc. V. *La Science sociale*, t. I, p. 308, etc. ; II, p. 424 ; III, p. 236.

l'abondance des eaux, tout contribuait d'ailleurs, dans ce milieu privilégié, à faciliter aux pasteurs leur transformation en cultivateurs. Aussi les traditions et les documents historiques témoignent de l'antiquité de la culture dans les plaines de la Pologne : « Depuis les temps les plus anciens, dit Malte-Brun (1), jusqu'à l'extinction de la race des Jagellons, l'agriculture, en Pologne, se maintint dans l'état le plus florissant ».

Or ce développement intense du travail agricole ne fut pas dû uniquement à la première cause que nous venons d'exposer, et c'est ici qu'intervient la seconde : l'influence extérieure.

II.

A une époque reculée, celle où florissaient les républiques commerçantes de la Méditerranée, les hardis marchands de la côte syrienne avaient pris l'habitude d'aller, jusque dans les contrées du Nord, échanger les produits de leur industrie contre l'ambre jaune récolté sur les bords de la mer Baltique. « On a démontré que les Assyriens, déjà au dixième siècle avant l'ère chrétienne, avaient des communications indirectes, par des caravanes intermédiaires, avec les contrées occidentales où se recueillait le succin. Les Phéniciens aussi connaissaient cette matière, qu'ils transportaient en Asie (2). » M. A. Bertrand dit de son côté : « *A partir de la Vistule*, l'ambre jaune travaillé se retrouve comme d'étapes en étapes, associé à des monnaies grecques, le long d'une grande voie, qui, *suivant la vallée du Dnieper*, conduit par Kiew à la ville d'Olbia et aux côtes de la Crimée, d'où, par la mer Noire, les trafiquants communiquaient à la fois avec les îles de la Grèce et la vallée du Danube. Quelques-unes de ces monnaies datent du sixième ou du septième siècle avant notre ère; les dernières sont de l'époque romaine. Le commerce de l'ambre a donc été persistant dans cette direction pendant plus de six siècles, sans que nous puissions affirmer d'ailleurs

(1) *Géographie universelle*, Introduction historique.

(2) E. Babelon, *Du Commerce des Arabes dans le nord de l'Europe avant les croisades*; Paris, 1889.

que cette voie de communication n'était pas suivie déjà auparavant (1). »

Voilà qui nous montre comment un courant commercial actif traversa de bonne heure, du sud au nord, nos Celtes polonais. Leur pays était d'ailleurs bien disposé pour servir de lien entre les contrées du midi et celles du septentrion. Il forme, en effet, entre l'Europe proprement dite et la masse presque asiatique de la Russie, une sorte d'isthme relativement étroit, plat et sillonné de paisibles cours d'eau dont les sources s'enchevêtrent, tant la ligne de partage est indécise. Le Dniepr et le Dniestr, tributaires de la mer Noire, d'un côté, la Vistule et le Niemen, affluents de la Baltique, de l'autre, tracent ainsi des routes commodes d'une mer à l'autre.

Or les effets du commerce sont bien connus. Il développe les transports, crée la richesse, apporte les connaissances et les idées du dehors, rend nécessaire la création de quelques centres, marchés ou lieux d'étapes. Pour approvisionner ces derniers, la culture, et particulièrement la culture des céréales, s'impose. C'est ainsi que les défrichements, commencés sans doute sous l'empire d'une contrainte provenant du progrès numérique de la population, s'étendirent sur les bords des voies fréquentées par le négoce.

Le commerce vint de la sorte hâter la transformation sociale des populations cantonnées sur les rives des fleuves polonais. Les unes se faisaient ses auxiliaires, soit comme porteurs de caravanes, soit comme agriculteurs; d'autres, au contraire, les Venedi des bouches de la Vistule, par exemple (2), ne se faisaient point faute de rançonner les convois, à moins cependant que, pris à la solde des marchands, ils ne consentissent à les escorter et à les défendre.

Le temps avait amené l'accumulation de véritables richesses sur certains points de la région, quand les grandes invasions slaves commencèrent, au quatrième siècle de notre ère. Ce cata-

(1) *Archéologie celtique et gauloise*, p. 12, cité par M. Babelon.
(2) Tacite, cité par Malte-Brun, *op. cit.*

clysme social interrompit naturellement le courant économique que les armes romaines avaient déjà troublé, en renversant les métropoles commerciales de la Méditerranée. Les hordes orientales firent un riche butin en traversant les plaines polonaises. Pendant longtemps les Avares établis entre le Danube et la Vistule supérieure vécurent aux dépens de leurs voisins du nord. « Leurs courses s'étendaient jusqu'en Thuringe. Les richesses de vingt contrées étaient accumulées dans leurs *ringi* ou camps retranchés (1). » Ils continuèrent ces ravages jusqu'au jour où Charlemagne réussit à les rejeter sur les bords du Danube et à les affaiblir pour longtemps (2).

Telle est l'histoire du premier établissement des Celtes en Pologne, et telles sont les causes qui les firent d'abord passer de l'art pastoral à la culture.

III.

Mais les Celtes ne sont pas restés indéfiniment les seuls maîtres de ces grasses campagnes. A une époque relativement récente, vers la fin du quatrième siècle de notre ère, un nouveau courant d'hommes arriva du fond de l'Asie, et refoula ou soumit les populations établies antérieurement en Europe, de l'Oural au Weser. C'étaient les Slaves, qui devinrent la classe dominante et imprimèrent au pays le cachet définitif de leur nationalité. « Les Polonais, dit Rulhière, sont des Slaves venus en Europe en même temps que les Huns (3), » c'est-à-dire vers l'année 374. Les Slaves étaient eux-mêmes des pasteurs émigrés de la *Terre des Herbes*, du grand plateau central asiatique ils n'apportaient donc aux familles soumises aucune idée nouvelle concernant le mode habituel de l'existence ou le régime politique.

Établis en Pologne, ils se virent bientôt entourés d'une mu-

(1) Malte-Brun, *op. cit.*

(2) Vers 796.

(3) *L'anarchie de Pologne*, I, 2; V. aussi : J. Lelevel, *Histoire*, t. II, p. 6 des *Considérations;* Meyer et Ardant. *La Question agraire*, p. 157.

raille vivante qui leur fermait l'horizon de toutes parts. Des bandes nombreuses occupaient plus de la moitié de la Germanie. Au sud, les Huns et les Avares, puis plus tard les Bulgares et les Turcs, fondèrent entre l'Adriatique et la Caspienne de grands empires. A l'est, toute retraite était coupée par l'afflux constant des hordes sorties d'Asie, et se succédant sur le grand chemin de steppes basses qui s'offrait à elles au travers de la Russie actuelle. Il fallait rester dans ce pays et lui demander les moyens de satisfaire aux besoins d'une population condensée.

Or il était déjà occupé et exploité plus ou moins complètement par les Celtes, devenus sédentaires à des degrés divers sous la pression des faits que nous connaissons. Il fallait donc les chasser, ou les soumettre et les astreindre à travailler pour leurs vainqueurs. Ce second parti était plus pratique et plus séduisant pour les conquérants pasteurs, naturellement peu enclins à la culture.

Les Slaves, encore nomades, jouissaient, par cela même, d'une grande supériorité sur leurs adversaires. Toujours prêts pour l'attaque, ils formaient une cavalerie éminemment redoutable pour ces agriculteurs, déjà fixés au sol par bien des intérêts puissants, et qui risquaient tout dans une partie inégale. Aussi les Celtes furent-ils bientôt courbés sous le joug des Slaves et obligés de travailler pour leurs maîtres (1). Cette manière de procéder est d'ailleurs dans les habitudes des peuples pasteurs lorsqu'ils se trouvent en présence d'une race plus faible. Il suffit de rappeler l'exemple des Arabes chez les Kabyles algériens, des Tartares chez les Chinois, des Turcs chez les populations agricoles de l'Asie Mineure et de l'Europe orientale (2).

Ainsi, affranchis de l'obligation de cultiver qu'ils avaient rejetée sur leurs nouveaux sujets, les Slaves établis sur la Vistule, le San, le Bug et le Dniestr, conservèrent leurs habitudes de nomades aventureux, guerriers et pillards. Jusqu'au septième

(1) Cf. Rulhière, et Lelevel, *op. cit.*, passim.

(2). V. d'ailleurs : *La Science sociale*, t. IV, p. 369, et V, p. 250. Les faits de ce genre ne manquent pas non plus dans l'antiquité grecque. Citons les *Ilotes* de Lacédémone; les *Piérrcéens* de Crète; les *Pénestes* de Thessalie.

siècle, d'après un auteur (1), et même jusqu'au onzième, suivant un autre (2), les habitants de la Pologne restèrent fort mobiles; ils gardaient l'habitude du campement provisoire auquel la vie pastorale avait accoutumé leurs ancêtres et dont ils se transmettaient la tradition. Mais, vers cette même époque, un nouvel ordre de faits devait exercer sur l'avenir de la Pologne une influence décisive.

Ce pays, nous l'avons vu, est le seuil le plus large et le plus abaissé par lequel on puisse communiquer de l'orient à l'occident de l'Europe et du midi au nord. Comme il avait été la voie des invasions, il devint la voie du commerce, lorsque les invasions se furent ralenties. Ainsi l'organisation sociale, qui avait été élaborée en Pologne par des pasteurs, s'acheva sous l'influence de commerçants.

Pour saisir toute l'importance de ce fait, il faut se rendre compte de ce que fut la grande voie commerciale ouverte au moyen âge à travers la Pologne. C'est ce que nous exposerons d'abord. Nous dirons ensuite les effets qu'en a ressentis la constitution polonaise.

IV.

Nous avons dit comment les guerres de Rome et les premières invasions orientales avaient fermé au commerce l'issue de la Baltique par le Pont-Euxin et les fleuves de la Pologne. L'appât du gain avait rétabli un instant les relations entre l'Italie et la basse Vistule, au troisième et au quatrième siècle de notre ère, et fait ouvrir une nouvelle voie économique un peu plus à l'ouest, par la Germanie (3). Mais bientôt, le courant des invasions ayant pris toute sa force, bouleversa l'Europe entière. Les rudes cavaliers qui accouraient à la conquête des contrées occidentales étaient

(1) Malte-Brun, *op. cit.*

(2) Lelevel, dans ses *Considérations*, constate que les villes ne se constituèrent qu'assez tard, à la suite d'une forte immigration allemande.

(3) Babelon, *op. cit.*

plus disposés à piller qu'à trafiquer. Il fallut attendre que les circonstances les eussent obligés à se tasser dans les diverses régions et à devenir moins errants. Dans le cas qui nous occupe, les nouveaux venus ayant réussi à dominer la population celte et à la contraindre à cultiver pour eux, débarrassés d'ailleurs du soin de leurs troupeaux décimés par le défaut de pâturages, ils restèrent, nous le savons, organisés en bandes guerrières et pillardes. Les Slaves polonais n'étaient pas autre chose, pendant les premiers siècles de leur installation en Europe (1).

Cependant un calme relatif s'établit peu à peu, avec le temps, lorsque le flot humain venu d'Asie eut cessé de couler. D'un autre côté, un phénomène fort important s'était produit en des régions différentes. Les disciples de Mahomet avaient fondé en Orient, du golfe Persique aux Colonnes d'Hercule, de grands empires héritiers des traditions du négoce antique. Ils avaient ramené un peu d'ordre dans ces régions échappées à la débile main des empereurs de Byzance et de Rome, et certaines grandes villes de commerce s'étaient ranimées ou développées, des bouches du Nil à celles de l'Euphrate. D'actives relations s'établirent alors entre les commerçants arabes et les négociants grecs du Bas-Empire, d'une part, la Nigritie africaine, l'Inde et même la Chine d'autre part. Bientôt, attirés vers le Nord, ces audacieux coureurs de profits arrivèrent à leur tour jusque sur les bords de la Baltique, à la recherche de ce produit singulier, si goûté des peuples de l'antiquité et des nations orientales : l'ambre jaune (2).

C'est alors qu'ils rencontrèrent nos Polonais et exercèrent sur leurs destinées une influence longtemps inaperçue, mais qui nous semble indiscutable. « C'était de toutes les provinces qui environnent la mer Caspienne et particulièrement de l'Arménie au sud, de la Boukharie et du Khorassan à l'est, des grands centres commerciaux, des foires de Samarcand, de Téhéran, de Bagdad, de Damas, de Tiflis, que partaient les marchands pour se diriger sur la mer Caspienne et faire une halte à Derbend avant de re-

(1) V. Malte-Brun, *op. cit.*

(2) On attribuait à cette matière des vertus curatives puissantes.

monter le Volga (1). » Ce fleuve, dont les eaux profondes et lentes offrent une voie excellente au commerce, leur permettait d'arriver jusqu'au cœur de la Russie actuelle, où s'était formé le marché fameux de Novogorod. De là, les caravanes prenaient la direction soit du nord vers le golfe de Finlande, soit de l'ouest par la route libre que nous avons déjà marquée entre les marais de Pinsk et les forêts lithuaniennes. Elles rencontraient successivement sur leur passage le Niémen, la Vistule et l'Oder, dernière limite que les marchands arabes ne franchissaient guère (2). Par ces fleuves, ils gagnaient la Baltique et passaient jusque dans les îles scandinaves, où Wisby, dans l'île de Gotland, prit de bonne heure la situation de métropole économique du Nord, tandis que les villes polonaises de Plock et Dantzig, pour ne citer que celles-là, se développaient avec promptitude et se montraient florissantes avant le dixième siècle.

Les amas de monnaies coufies découverts depuis le siècle dernier tout le long de cet itinéraire ne laissent aucun doute sur sa direction ni sur son importance. On était allé jusqu'à fabriquer des pièces bilingues, où l'inscription arabe était reproduite en latin pour faciliter les transactions (3).

La direction prise par les commerçants orientaux, qui paraît, en somme, longue et pénible si on compare ses difficultés à la facilité plus grande et à l'efficacité plus intense des voies maritimes, s'explique pourtant par les considérations que voici. D'abord, la mer Noire, qui aurait pu économiser aux trafiquants arabes une partie de la route de terre, leur fut fermée par les flottes de Byzance jusqu'à la chute de l'empire d'Orient. La Méditerranée leur était interdite par le même obstacle, et d'ailleurs, s'ils avaient pu la traverser, ils auraient rencontré dans l'Atlantique, la Manche, la mer du Nord, et, à l'entrée de la Baltique, des nations déjà devenues chrétiennes et, par suite, profondément hostiles, disposées à les arrêter (4). Ils préféraient donc la voie de

(1) Babelon, *op. cit.*, p. 15.
(2) *Ibid.*, p. 31.
(3) *Ibid.*, p. 30.
(4) Les Polonais n'ont été convertis qu'au onzième siècle

terre, plus appropriée à leurs habitudes errantes (1) et qui passait au milieu de populations encore à demi nomades. Celles-ci s'employaient volontiers à transporter les ballots ou à protéger les caravanes contre les attaques de compatriotes pillards.

C'est ainsi que, dès la fin du septième siècle, mais surtout dans les trois siècles suivants, il y eut, dans ces régions, un mouvement commercial dont l'intensité s'explique par la situation des deux groupes de population placées aux extrémités de la voie que nous venons d'indiquer. Au sud, la société musulmane était arrivée à un degré de splendeur dont les débris étonnent encore le voyageur, même après la décadence si profonde des pays d'Orient (2). « Il serait superflu de rappeler ici, dit M. Babelon, les richesses inouïes, le luxe vraiment féerique des palais de Damas (3). La pièce d'or même, le dinar, était la monnaie courante des Arabes et des Persans (4). » Les étoffes précieuses, les armes et les bijoux curieusement travaillés, les parfums, les épices tirées de l'Inde, formaient un ensemble riche et varié de produits propres aux échanges. A l'autre extrémité de la ligne, dans les contrées qui bordent la Baltique, les pirates scandinaves se montraient, eux aussi, des commerçants de premier ordre. Les mêmes causes qui les portaient à attaquer et à piller les villes d'Occident pour se procurer les ressources que leur organisation sociale leur refusait (5), les conduisirent bientôt à s'aboucher avec les négociants arabes et à organiser avec eux d'actives transactions. « Nous devons reconnaître, dit M. Babelon dans sa substantielle brochure (6), que les Vikings avaient donné un immense développement au trafic, et qu'ils étaient à la fois des guerriers et des marchands... Les travaux récents d'un savant scandinave sur la vieille civilisation des pays du Nord, ont montré qu'il fallait mettre les richesses des Normands non seulement au compte de

(1) Ces Arabes étaient eux-mêmes issus de pasteurs nomades, V. *La Science sociale*, t.

(2) Cf. Dr Le Bon, *La civilisation des Arabes ;* Paris, Didot, 1887.

(3) On peut ajouter de Bagdad et de Derbend.

(4) *Op. cit.*, p. 51.

(5) On sait que les Scandinaves pratiquaient dès lors le système de l'héritier unique et vivaient sous le régime de la famille-souche. V. *La Science sociale*, t. II, p. 311.

(6) *Op. cit.*, p. 45.

leurs pirateries, mais surtout peut-être au compte de leur commerce (1). » Ils offraient aux marchands orientaux, en échange de leurs produits, l'ambre jaune de la Baltique, les fourrures, et aussi « des troupeaux d'hommes et de femmes esclaves (2) ».

Les intermédiaires placés sur cette longue route de commerce ne pouvaient manquer de participer au mouvement qui l'animait, et d'en profiter largement. Les magnifiques produits de l'Asie se répandirent ainsi dans les plaines polonaises, si bien qu'un historien local, Gallus, écrivant à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième, pouvait déjà signaler (3) le luxe de la noblesse formée par les anciens conquérants slaves au-dessus de la population soumise. Quant à celle-ci, elle était devenue tout entière agricole, et s'était augmentée par l'adjonction des nombreux prisonniers faits dans les guerres continuellement soutenues contre les voisins de l'ouest, de l'est et du sud (4).

Tel est, rapidement esquissé, le grand mouvement commercial, qui traversa la Pologne, du huitième au onzième siècle.

Il importe maintenant de voir comment l'influence de ce commerce, en s'ajoutant à celle des origines pastorales, décida de la formation sociale du peuple polonais à cette époque critique de l'histoire des nations européennes.

V.

La nation polonaise provenait donc de la superposition de deux couches successives de familles pastorales. Dans les conditions ordinaires, le pâturage donne naissance à des sociétés simples et fixes, peu prévoyantes, fatalistes, composées de familles patriarcales, qui se suffisent à elles-mêmes et conservent par suite une grande indépendance sur un sol demeuré

(1) Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1880, article de M. A. Maury sur ce sujet.

(2) Babelon, *op. cit.*, p. 49, d'après des auteurs arabes.

(3) Malte-Brun, *op. cit.*

(4) Lelevel, *op. cit.*

propriété commune, parce qu'on n'a pas besoin de le transformer.

Lorsque ces familles se voient obligées, par une contrainte quelconque, à pratiquer le rude travail de la culture, qui leur répugne, elles conservent cependant la plupart de leurs caractères. Elles gardent un respect profond pour la coutume, restent égales entre elles et simplement juxtaposées; la portion de sol appropriée par chacune demeure indivise entre ses membres, et la terre disponible entre les familles; les pouvoirs publics se constituent malaisément chez ces hommes accoutumés à trouver chef, prêtre et juge près du foyer et à vivre libres sous le protectorat nominal et vague d'un souverain éloigné et inconnu (1).

Or, que voyons-nous se produire chez les Polonais?

Nous avons constaté déjà la mobilité de leur vie pendant les premiers siècles de leur établissement en Europe. C'est que bon nombre d'entre eux étaient restés des demi-nomades, ne recourant à la culture que comme moyen accessoire d'existence et ne faisant par suite qu'effleurer un sol vierge, riche et abondant, toutes conditions qui permettent encore des déplacements fréquents. Au dixième et au onzième siècle encore, la terre garde nettement les caractères généraux de propriété commune. « Les idées de propriété générale et particulière s'unissaient, dit un historien polonais estimé parmi ses compatriotes (2). Si chaque particulier avait sa propriété, *elle ne pouvait provenir que de la société générale... il y avait beaucoup de terres communes, attribuées à l'Etat...* Dès qu'un héritier direct manquait, la propriété retombait dans le domaine public, *s'en emparait qui voulait* ». Le même auteur nous donne ailleurs quelques renseignements complémentaires non moins précieux (3). La commune, dit-il, décidait dans ses *vieça* (assemblées) de l'usufruit des terres publiques, et il ajoute plus loin : « On chercherait en vain le mot de *proprietas*

(1) V. *La Science sociale*, I, p. 33, 133, 519; II, 258.

(2) J. Lelevel, dans un travail inséré par L. Chodzko dans son édition de Malte-Brun, *Tableau de la Pologne*; Paris, 1850, 2 vol. in-8°.

(3) *Considérations*, op. cit.

dans les anciens statuts de la Pologne, il n'y a que des *possessiones*. Le statut lithuanien, même de 1529 et de 1588, ne reconnaît que des *possessiones*. » Ce sont donc là des occupations temporaires qui se consolideront plus tard, mais qui gardent encore, en plein moyen âge, l'empreinte profonde du type patriarcal.

Enfin, le caractère même des Polonais dénonce leur origine. « Leur plus grand défaut, dit un célèbre géographe (1), est de n'avoir pas assez de respect pour le travail ; soit comme seigneurs, soit comme serfs, leurs pères ont appris à mépriser ou à détester le labeur matériel, et ces sentiments subsistent encore... Avec leur imprévoyance et leur générosité naturelles, les Polonais sont faciles à tromper. » Parcourez les ouvrages des voyageurs qui ont vécu récemment au milieu de populations pastorales, et vous retrouverez tous ces traits.

Mais ce n'est pas tout, nous avons dit précédemment que le mode d'existence des Polonais primitifs s'était modifié sous l'influence de divers faits. L'expérience de tous les temps montre que quand une population pastorale peut échapper à l'assujettissement de la culture, en y pliant des individus soumis par la force de ses armes, elle n'y manque pas, vit à leurs dépens, et se transforme en une sorte d'aristocratie militaire, vouée à la défense des pays occupés et aux razzias exécutées chez les voisins. C'est là précisément ce que les Slaves ont fait en Pologne aux dépens des Celtes arrivés avant eux. Dans ce cas et avec des peuples issus de pasteurs, l'organisation sociale s'établit sur la base des liens du sang, car la famille ne tient pas à la terre et méprise tout ce qui s'y rapporte. Il résulte de ceci que l'influence politique des principales familles aristocratiques s'exerce non pas sur une localité déterminée, siège de cette famille, mais sur n'importe quel point du territoire. Et pour étendre cette influence, chacune cherche à se former une clientèle aussi nombreuse que possible. Elles deviennent ainsi le centre d'un certain nombre de clans qui ne tardent guère à entrer en lutte les uns avec les autres, d'où une anarchie générale et constante, à laquelle on

(1) É. Reclus, *Géographie universelle*, V, p. 398.

s'efforce de porter remède par l'emploi de constitutions artificielles plus ou moins ingénieuses (1).

Telle est la théorie, voyons maintenant les faits.

« Par suite du manque de frontières géographiques à l'est et à l'ouest, dit un auteur qui n'aperçoit que cette cause secondaire (2), l'élément guerrier des petits gentilshommes s'était développé à outrance *et n'avait plus aucun rapport avec le peuple travailleur* ». « Des Juifs, dit un autre, firent valoir toutes les terres de cette noblesse *plus adonnée aux factions qu'à l'économie* (3) ». Un historien national raconte que, de 550 à 860, sous la dynastie quasi fabuleuse des Lech, la Pologne était livrée à des troubles incessants. « Douze palatins ou voïevodes, chefs de guerre, essayèrent de gouverner l'État sans pouvoir remédier aux maux (4) ». L'un d'eux, Krakus, établit pour quelques années une rude dictature bientôt écartée; l'anarchie renaît alors avec des alternatives de despotisme. En 860, Ziemovit, le premier roi Piast, est élu par ses pairs, et pendant les deux siècles suivants, la noblesse polonaise lutte contre ses redoutables voisins les Allemands et les Russes, ceux-ci conduits par leurs chefs scandinaves, les successeurs de Rurik (5).

Ainsi les conquérants slaves ne s'occupent en aucune façon de leurs domaines, sinon pour en percevoir le revenu. Dès lors, les inconvénients de l'absentéisme ne tardent guère à se montrer. Dès le commencement du onzième siècle, des révoltes agraires sont suscitées par les exigences de ces propriétaires peu éclairés. Pendant que le paysan travaillait pour le seigneur, celui-ci guerroyait contre les ennemis du dehors, ou contre ses rivaux du dedans. Le commerce arabe, rançonné ou taxé, lui fournissait les éléments d'un faste qui entra profondément dans les mœurs et persista même quand les relations se rompirent avec l'Orient. Or, le commerce, pris en général, a son influence sociale propre, si considérable d'ailleurs qu'elle suffit à opérer la transformation

(1) Cf. *La Science sociale*, III, 535; V, 85, 261.
(2) E. Reclus, V., 390.
(3) Rulhière, *op. cit.*, I, 33.
(4) L. Chodzko, v° *Pologne*, dans *l'Encycl. Didot*.
(5) *Ibid.*

d'une société (1). Mais ici cette influence a eu précisément pour effets d'accentuer les vices de la constitution reçue des nomades.

En effet, les Slaves tenaient de leur origine pastorale trois défauts : L'éloignement instinctif pour le travail pénible; La tendance à ne pas approprier le sol; L'impuissance à constituer des pouvoirs publics capables de maintenir l'ordre.

Or le commerce, non seulement ne corrigea pas ces trois défauts, mais il les perpétua et, de plus, il les aggrava.

D'abord, il les perpétua.

Il permit, en effet, aux Slaves polonais de vivre grassement au moyen d'extorsions et d'impôts levés sur les marchands.

Dès lors, ces familles n'éprouvèrent pas le besoin de s'approprier fortement le sol, pour s'y fixer par la culture; il leur suffit d'en tirer des produits, en rançonnant les paysans celtes, comme ils rançonnaient les marchands arabes, scandinaves et juifs.

Dans ces conditions, les pouvoirs publics restèrent purement personnels et indécis, comme chez les pasteurs; ils ne prirent pas le caractère territorial, que leur imprima la féodalité.

Mais le commerce fit plus : il aggrava ces causes de faiblesse.

Il les aggrava, en détruisant le contrepoids qui permet aux sociétés issues de pasteurs de prospérer dans ces conditions.

Ce contrepoids, c'est la famille patriarcale, dont la forte autorité paternelle, la profonde stabilité, le rare esprit de tradition maintiennent, en dépit de tout, le groupement social.

Le commerce eut pour effet, ainsi que nous le verrons, de dissoudre la communauté patriarcale, en supprimant les causes naturelles de la supériorité du patriarche et de lui substituer le type de la famille instable.

La Pologne se trouva ainsi avoir en elle les principes de faiblesse des peuples pasteurs, sans avoir leurs principes de force.

On a prétendu assez récemment que les Slaves polonais avaient subi, à un moment donné, aussi bien que les Slaves russes, la domination des Varègues scandinaves (2), et par conséquent une influence

1 V. *La Science sociale*, t. IV, p. 245 et suiv.

2 V. Marquis de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*; Paris, 1867.

entièrement opposée à celle des pasteurs et des commerçants : l'influence des sociétés issues des pêcheurs du Nord et fondées sur l'appropriation stricte du sol. Tous les faits que nous venons de passer en revue protestent contre cette assertion. Partout où les émigrants du Nord se sont établis, ils ont apporté avec eux l'organisme puissant de la *famille-souche*, en lui donnant comme base le domaine foncier solidement constitué et maintenu avec soin par la pratique de la transmission intégrale à un héritier unique (1). Ils ne manquaient pas, en outre, d'organiser entre les familles, ou mieux encore entre les domaines, cette forte hiérarchie féodale sortie des nécessités de la guerre de pirates.

Qu'avons-nous vu, au contraire, chez les nobles polonais? La mobilité des familles, un mépris inextinguible pour les choses de la terre, une juxtaposition de clans toujours opposés les uns aux autres, et, par suite, une incapacité radicale d'organiser un système général de gouvernement solidement implanté dans le pays, appuyé sur l'union des classes obtenue par le patronage, direct et constant, des classes supérieures sur les autres. En d'autres termes, ils étaient dès lors riches, instables et indisciplinés : riches, grâce aux effets du commerce, à la fertilité du sol et au travail forcé des paysans issus de la population celtique primitive; instables, par l'influence de leurs traditions sociales secondées par les circonstances; indisciplinés, par suite du défaut de hiérarchie régulière et basée sur un fondement solide.

Telles sont les conditions dans lesquelles la nation polonaise s'est primitivement développée. Nous verrons bientôt que la suite de son histoire a subi l'empreinte profonde et décisive de ces conditions, et que les faits accumulés entre le onzième et le dix-huitième siècle ont été la suite logique et inévitable de ceux que nous venons de résumer.

(*A suivre.*)

Léon Poinsard.

2 vol. in-8°, t. I. Cet auteur n'admet pas plus que nous l'idée émise par un auteur du Nord.

(1) V. *La Science sociale*, t. III, 584.

LES

POPULATIONS CIRCUMPOLAIRES.

COMMENT ELLES FORMENT UNE UNITÉ SOCIALE.

(DEUXIÈME PARTIE (1).

La première partie de ce travail nous a fait entrer en Amérique à la suite des émigrants asiatiques.

Nous avons constaté que, dans le passage du détroit de Behring, ils ne modifiaient pas leur caractère social le plus net, la communauté patriarcale.

En les accompagnant dans leur marche vers l'est, nous avons à nous demander si ce type de famille persiste dans toute l'étendue de la région circumpolaire américaine, ou bien si les circonstances de lieu et de travail le transforment.

En d'autres termes, il s'agit pour nous de savoir si l'*unité géographique* de la région circumpolaire correspond à une *unité sociale*, si les populations qui s'y rencontrent forment un seul et même genre.

I.

Lorsqu'on lit, avec cette préoccupation, les principaux ouvrages qui traitent de la région circumpolaire orientale ou américaine,

(1) V. *La Science sociale*, t. VI, p. 221 (livraison de septembre 1888)

il est impossible de ne pas être frappé de ce caractère d'unité.

En premier lieu, toutes les populations qui occupent la côte septentrionale de l'Amérique et le Groënland sont désignées par le même nom générique d'Esquimaux.

Les tribus sont distinctes dans ce grand ensemble : celles qui occupent le cours supérieur du fleuve Mackenzie (V. notre carte, p. 223) sont généralement désignées sous la dénomination de grands Esquimaux et, dans ce groupe, on trouve encore d'autres subdivisions très nettement établies. Il y a là une série de clans soigneux de connaître leurs rapports et leurs différences d'origine, ce qui est un trait caractéristique de la communauté.

La similitude de nom répond d'ailleurs à une réalité qu'accuse d'une façon très marquée l'unité du langage. Malgré les différences accessoires entre chaque dialecte, le fond de la langue reste assez le même pour que, du fleuve Mackenzie à la côte orientale du Groënland, tous les indigènes parviennent à se comprendre.

« Partout, dit Nordenskiöld, les Esquimaux parlent la même langue. C'est là, ajoute-t-il, un fait très curieux, par lequel ils se distinguent des Indiens des deux Amériques, qui, ainsi qu'Américc Vespuce l'avait déjà remarqué, sont divisés en nombreuses tribus parlant des idiomes ou du moins des dialectes si différents que des clans voisins peuvent difficilement se comprendre. On voit un exemple de ce fait dans le vocabulaire recueilli par le lieutenant Nordqvist à l'île Saint-Laurent, pendant le voyage de la *Véga*. Presque tous les mots qu'il contient peuvent être identifiés avec des vocables de l'idiome des Groënlandais, malgré la difficulté qu'il y a à transcrire, à l'aide de caractères latins, certains sons esquimaux. Pourtant l'île Saint-Laurent est située au sud du détroit de Behring, entre le 63e et 64e degré de latitude nord, à 5,000 kilomètres de la côte sud-ouest du Groënland, c'est-à-dire à une distance égale à celle qui sépare Lisbonne de Kasan ou Péking de la mer d'Aral. Existe-t-il une autre langue qui, sans avoir été propagée par les méthodes d'instruction actuelle, occupe une aire aussi étendue et présente aussi peu de variations (1) ? »

(1) Nordenskiöld, *La seconde expédition suédoise au Groenland*; Paris, Hachette, 1888, p. 397.

Le chiffre total des Esquimaux, qui occupent toute la région polaire américaine, ne dépasse pas vingt à trente mille individus. On évalue le territoire sur lequel ils se trouvent à deux ou trois millions de kilomètres carrés, ce qui donne une moyenne d'un habitant par cent kilomètres carrés. Cette proportion indique clairement combien sont peu considérables les ressources fournies par la région circumpolaire du Nouveau Monde.

Nous savons déjà à quelle cause il faut attribuer cette pauvreté. Le froid agit ici, comme dans la région circumpolaire européenne : il amène l'intransformabilité du sol, oblige par conséquent à vivre des productions spontanées, et ces productions sont rares. Le travail de l'homme est donc à peu près impuissant à augmenter les moyens d'existence très précaires fournis par le lieu.

Le froid produit un autre effet : il tend à maintenir la communauté patriarcale, parce qu'il n'est pas possible à des individus isolés, à de très petits groupes, d'obvier aux difficultés de vie que présente le climat. Nous l'avons observé déjà en Sibérie et chez les Co-Youkons (1). Le phénomène va se perpétuer sur la côte septentrionale de l'Amérique et dans le Groënland, avec d'autant plus d'intensité que le froid y est plus vif.

Sur ce point, les témoignages des voyageurs sont nombreux et convaincants.

Un missionnaire qui a longtemps séjourné sur les bords du fleuve Mackenzie, M. Émile Petitot, raconte une série de traits qui rappellent à s'y méprendre la physionomie de certaines sociétés fondées sur la communauté et connues de nos lecteurs. C'est ainsi que, chez les grands Esquimaux, « la *vendetta* est autant en honneur qu'elle l'est en Corse (2). » Le rapprochement n'est pas de nous et la similitude saute si bien aux yeux que les voyageurs la notent en dehors de toute préoccupation de science sociale.

Ils la notent d'autant mieux que la rivalité des clans esquimaux se manifeste maintes fois au détriment de leur sécurité :

(1) V. *La Science sociale*, t. VI, p. 221 à 248.

(2) *Les Grands Esquimaux*, par Emile Petitot, ancien missionnaire ; Paris, Plon, 1887, p. 144.

M. Petitot raconte, par exemple, les dangers que lui fit courir, sans qu'il s'en doutât tout d'abord, la haine mutuelle de *Nakoyork* et de *Kréyouktark*, deux Esquimaux auxquels il avait eu affaire, pour l'accompagner dans une de ses excursions vers la mer Glaciale.

Nakoyork avait reçu de M. Petitot la promesse qu'il se confierait à lui pour un voyage déterminé et, lorsque l'époque choisie fut arrivée, M. Petitot se mit en mesure de rejoindre son cicerone esquimau; malheureusement, pour atteindre le campement de *Nakoyork*, il fit route avec *Kréyouktark*. C'était déjà suffisant pour irriter la susceptibilité de *Nakoyork*. Ce fut bien autre chose quand, arrivé de nuit au camp de ce dernier et trouvant son logis bondé de dormeurs, M. Petitot se décida à prendre gîte pour une nuit sous la tente de *Kréyouktark*. « J'étais bien loin de me douter, écrit-il, que je posais dans cet acte si simple et si indifférent la cause d'une foule de querelles et d'une mutuelle jalousie (1) ».

Dès le lendemain, cette jalousie éclata. Chacun des deux Esquimaux, au lieu de se mettre en route comme cela était convenu, s'obstina, sous divers prétextes, à rester en place, espérant lasser la patience de son rival et devenir l'unique protecteur du missionnaire.

Pendant ce temps-là, M. Petitot, ignorant la cause de ces retards, allait de l'un à l'autre de ses guides, mangeait du poisson chez *Nakoyork*, guérissait la femme de *Kréyouktark* avec un emplâtre d'opodeldoch et aggravait ainsi la situation sans s'en rendre compte.

Pendant ce temps-là aussi, un troisième chef de clan, un certain *Krarayalok*, auquel M. Petitot avait témoigné de l'amitié l'année précédente, furieux de voir qu'il n'était pas le seul objet de ses faveurs, lui dérobait de la viande dans son canot.

Enfin, après trois jours d'hésitation, de disputes, *Nakoyork*, n'y tenant plus, apostropha ainsi M. Petitot :

« Mais enfin, auquel de nous tous *appartiens-tu donc?* Ne vois-

(1) *Les Grands Esquimaux*, p. 237.

tu pas que nous sommes prêts à te piller sans pitié, si tu ne te décides, parce que tu es *sans protecteur?* Viens-tu avec moi, ou bien avec un de ceux-ci? »

Cette petite harangue me paraît une merveille, comme peinture de mœurs. Est-il possible d'exprimer plus énergiquement cette idée que, chez les grands Esquimaux, il faut de gré ou de force *appartenir à un clan?* Quand la nature ne s'est pas chargée de ce soin, en vous donnant pour père *Nakoyork*, *Kréyouktark*, ou *Krarayalok*, il faut se faire adopter par quelque chef de tribus et conquérir, par cet artifice, le droit de cité que l'on n'a pas naturellement. En dehors de là, point de salut. Rester neutre, ne pas se classer dans tel ou tel clan, c'est impossible.

Or cela, c'est l'idée corse, c'est l'idée celtique, c'est l'idée de toutes les sociétés fondées sur la communauté et sur les liens du sang.

Point de hiérarchie entre les familles dans ces sociétés: les soi-disant chefs, dont parlent les voyageurs, sont simplement des chefs de *famille*, non pas, il est vrai, de simples chefs de ménage, mais des chefs de famille *patriarcale*, nombreuse et comprenant plusieurs ménages au même foyer. Chaque *iglou* ou hutte d'hiver, chaque tente, est divisée en alcôves par des sortes de rideaux en peau de phoque; deux couples prennent place dans chacun de ces compartiments (1).

Si parfois un groupement plus étendu se rencontre, si un chef étend son autorité sur plusieurs huttes, ce groupement est encore fondé sur la parenté, sur le sang. C'est celui de la *tribu*. Ce phénomène s'observe surtout là où, des ressources plus abondantes se trouvant réunies, il est possible à un grand nombre de ménages de pourvoir à leur subsistance sans se séparer.

Il y a pourtant un sentiment commun à toutes ces tribus si divisées entre elles: c'est un sentiment de haine, et un sentiment de haine fondé sur un phénomène de clan. Tous les grands Esquimaux ou *Innoït*, comme ils s'appellent eux-mêmes, se disent issus d'un commun ancêtre; à ce titre, ils peuvent avoir une

(1) *Les Grands Esquimaux*, p. 41 et 50.

vendetta transmise de générations en générations et, c'est précisément ce qui a lieu vis-à-vis des *Loucheux* ou *Dindjié*, leurs voisins.

« Tu vois bien cette île, disait un jour un Esquimau à M. Petitot, en naviguant sur la rivière Plumée : eh bien, les Loucheux y ont surpris et tué une fois beaucoup, beaucoup d'*Innoït*. C'est que, vois-tu, nous nous haïssons mutuellement. Et cependant il n'en a pas toujours été ainsi... Au commencement, nous vivions en paix; nous chassions même ensemble pendant l'été sur les monts *Kroteylorok*. Mais, un beau jour, un Dindjié ne s'avisa-t-il pas de tuer notre grand génie, notre médecine forte, *Toulourark* (le corbeau), pour en empenner ses flèches! Je te demande si c'était un crime pardonnable! L'un d'entre nous tua donc le sacrilège. A son tour, il fut tué par un Loucheux. Et, ainsi de suite, la vengeance alla se perpétuant et se transmettant de famille à famille, jusqu'à ce jour (1) ».

Ces haines, ces *vendettas*, ces rivalités, marquent bien l'état de voisinage dans lequel vivent ces populations. L'isolement de la tribu dans la steppe ne se retrouve plus dans l'Amérique polaire, au moins dans la partie que nous avons traversée jusqu'ici; nous verrons, quand nous examinerons leurs moyens d'existence, pourquoi, sur ces immenses espaces, les familles ne peuvent pas vivre absolument disséminées, pourquoi elles se réunissent dans les mêmes parages, au grand détriment de la paix de leurs foyers.

Mais auparavant, il nous faut pénétrer dans l'intérieur de ces foyers, pour y surprendre les traces de communauté familiale que nous avons rencontrées jusqu'ici dans toute la région circumpolaire.

La plus caractéristique est la réunion de plusieurs ménages sous le même toit : nous l'avons déjà notée.

Une autre marque bien nette de la vie patriarcale, la polygamie, s'observe également partout où les ressources sont assez abondantes pour permettre ce luxe. On comprend d'ailleurs que

(1) *Les Grands Esquimaux*, p. 166.

l'Esquimau soit désireux d'augmenter, autant que faire se peut, le nombre de ses travailleurs féminins, si on réfléchit à l'importance de la tâche qui leur incombe. Les travaux qu'exécutent les femmes, sur les bords du fleuve Mackenzie, sont sensiblement les mêmes que ceux dont nous les avons vues chargées, chez les Tschuktchis sibériens et dans le bassin de l'Youkon ; nous n'avons pas à y revenir. Remarquons simplement, en passant, une appellation curieuse qui indique bien l'intérêt capital des ouvrages de couture qu'ont à faire les femmes, dans ces contrées où le besoin de se garantir du froid amène une grande complication des vêtements. M. Petitot rencontre plusieurs fois, chez ses hôtes, des femmes appelées *Aoularéna*, ce qui signifie, paraît-il, *petite aiguille*, et s'étonne de ce nom peu en rapport avec les formes massives de celles qui le portent. A coup sûr, les Esquimaux n'ont point la galanterie de comparer la fine taille de leurs compagnes à la tige déliée de l'aiguille ; ils les désignent tout simplement par un terme rappelant leur principale occupation, la couture, et, dans cette occupation, l'objet le plus rare, le plus difficile à se procurer, l'aiguille.

Les Esquimaudes n'ont pas, en effet, à leur portée un marchand de mercerie, pour leur fournir les différents articles nécessaires à la confection des vêtements. Elles fabriquent elles-mêmes une sorte de fil de cuir et se servent, pour coudre, d'os de baleine taillés en forme de pointe. Naturellement, ces produits n'ont pas les mêmes avantages que nos aiguilles métalliques et, quand un voyageur, pénétrant dans un *iglou*, paie sa bienvenue avec un ou deux paquets d'aiguilles, il est sûr d'être favorablement accueilli. C'est toujours le cadeau que réclament les femmes.

La fabrication des vêtements, de la tente, des embarcations, présente donc, dans les communautés esquimaudes, le même caractère que revêt en général la fabrication dans la plupart des communautés ; elle est surtout *ménagère ;* elle a principalement, et parfois uniquement pour objet la satisfaction des besoins de la famille elle-même ; par là, elle se conserve à l'abri des changements qu'amènent souvent chez une clientèle étran-

gère, la fantaisie ou de nouveaux besoins; elle échappe aux fluctuations du commerce; elle rentre dans le cadre à peu près immuable d'une vie fondée sur la récolte de productions spontanées, sur l'intransformabilité du sol; elle est un accessoire de la vie patriarcale, elle ne l'ébranle pas.

C'est pourquoi nous la verrons affecter ce même type à différentes époques et dans différentes parties de la région circumpolaire.

La conséquence de ce phénomène est le grand prix attaché par les Esquimaux à la possesion de femmes habiles à exécuter les travaux de fabrication et de transports qui leur incombent. Du moment, en effet, qu'on ne trouve pas d'objets fabriqués à acheter et qu'on ne peut louer les services de personne pour les transports, il faut avoir dans la famille des fabricants et des transporteurs, c'est-à-dire des femmes.

Samuel Hearne, voyageur anglais du dix-huitième siècle, qui entreprit, par ordre de la Compagnie de la baie d'Hudson, une exploration dans le nord-ouest de l'Amérique, raconte à quelles graves difficultés il se trouve exposé tant que, sur le conseil d'un gouverneur anglais, il accomplit sa marche avec le secours d'une troupe d'Indiens, d'où on avait exclu toutes les femmes. Plus tard, un nouveau guide plus judicieux lui expliqua comment cette décision avait été la cause de la plupart de ses détresses. « Lorsque les hommes sont trop chargés, disait-il, ils ne peuvent pas chasser à de grandes distances, et, dans le cas où ils viendraient à tuer beaucoup de gibier, qui portera le produit de leur chasse? Nos femmes sont faites pour ce travail; une seule peut porter ou traîner autant que deux hommes. Elles dressent nos tentes, font et raccommodent nos habits et nous tiennent chaud la nuit; en un mot, on ne saurait entreprendre un voyage un peu considérable dans ce pays sans femmes. Elles coûtent d'ailleurs très peu à nourrir pour l'ouvrage qu'elles font; car, comme ce sont elles qui font la cuisine, elles se contentent, dans le temps de disette, de lécher leurs doigts (1). »

(1) *Voyage de S. Hearne, du fort du Prince de Galles dans la baie de Hudson, à l'Océan Nord*; imprimerie de Patris, an VII, t. I, p. 85.

Le même voyageur rapporte que, dans les contrées du nord-ouest, une femme peut porter « un poids de cent douze à cent quarante livres en été, ou en tirer un plus lourd en hiver (1) ».

Cette faculté s'est trouvée développée chez elles par l'absence d'animaux domestiques.

Les chiens sont les seuls, nous l'avons vu, qui aient pénétré en Amérique avec les Sibériens, encore faut-il les nourrir de poissons, ce qui devient fort difficile lorsqu'on s'éloigne des fleuves. Dès lors, les tribus de l'intérieur en sont réduites à leurs bras pour accomplir les transports qui leur sont nécessaires, et c'est sur les femmes que retombe cette lourde besogne.

Pourquoi sur les femmes, dira-t-on, plutôt que sur les hommes?

Remarquez que ce sont les femmes qui rament pour faire avancer l'oumiak, ce sont-elles qui construisent la hutte de neige, elles encore qui fabriquent et dressent quotidiennement la tente de peau sous laquelle la famille s'abrite pendant la vie nomade de l'été. En un mot, ce sont elles qui accomplissent tous les travaux pénibles. L'homme chasse, pêche et flâne le reste du temps.

« Dans le ménage, dit Laharpe, le mari va sur mer à la chasse, à la pêche; et dès qu'il est à terre, *il ne s'embarrasse plus de rien*, croyant même au-dessous de sa dignité de tirer à bord l'animal qu'il a pris. Les femmes font tout le reste, depuis le métier de bouchères jusqu'à celui de cordonnières (2). »

Cela n'est point particulier aux Esquimaux, et se retrouve, au contraire, chez tous les peuples à constitution patriarcale. L'Arabe qui chemine superbement à cheval pendant que sa femme courbe l'échine sous un lourd fardeau; le pasteur de la grande steppe qui rêve à la porte de sa tente, tandis que les femmes vont traire les juments et préparer le koumouiss, agissent exactement comme les Esquimaux et pour les mêmes raisons.

C'est que, dans les sociétés auxquelles ils appartiennent, le travail qui procure la subsistance est attrayant, les soins du

(1) *Voyage de S. Hearne*, p. 139.
(2) Laharpe, *Abrégé de l'histoire générale des voyages*, t. XVIII, p. 305.

ménage sont seuls fatigants, et, comme, par nature, ils sont dévolus aux femmes, ce sont elles qui les accomplissent, malgré le rude labeur que cela leur impose parfois.

D'autre part, la chasse et la pêche, telles que nous les avons vu pratiquer en Sibérie et dans l'Alaska, ne séparent pas ordinairement les différents membres de la famille, puisque ces travaux s'exécutent en masse, en communauté. Dès lors, les hommes ont toujours auprès d'eux leurs femmes et leurs filles, pour préparer leurs aliments, dresser leur tente, traîner leurs filets, etc.; par suite ils comptent toujours sur leur concours et sont incapables de se tirer d'affaire tout seuls.

Voilà pourquoi une escorte d'Esquimaux sans femmes est d'un si faible secours pour un voyageur, ainsi que l'éprouva Samuel Hearne.

Des phénomènes analogues se retrouvent au Groënland. Les femmes y sont chargées des mêmes travaux que dans l'Amérique polaire (1); on les recherche autant pour leur utilité pratique, et la polygamie (2) fleurit dans cette région glaciale comme sous le soleil brûlant des pays d'Orient, non pas pour une raison de climat, mais pour une raison de constitution sociale, pour une raison tirée du *travail*.

Si l'on veut d'autres indices de leur organisation en communauté, les voyageurs n'en sont pas chiches. Voici, par exemple, ce que je trouve, au sujet de l'amour des Groënlandais pour la généalogie : « Ce qu'ils possèdent le mieux est leur généalogie; ils peuvent compter jusqu'à dix de leurs ancêtres en ligne directe, avec les branches collatérales : ils ne négligent pas cette science, parce qu'elle leur est utile; *un Groënlandais pauvre ne manquera pas du nécessaire, s'il peut prouver qu'il est parent d'un homme aisé;* car, chez ce peuple, personne ne rougit d'avoir des parents dans la pauvreté, ni ne refuse de les en tirer quand il le peut (3) ».

(1) *Abrégé de l'histoire générale des voyages*, par M. de Laharpe, t. XVIII, p. 293, 295 et 305.

(2) *Ibid.*, p. 298, 300, 302, 310, 313.

(3) *Ibid.*, p. 378.

Voilà de l'esprit de clan à haute dose. On en pourrait relever d'autres manifestations dans les cérémonies qui accompagnent les funérailles; — ainsi, c'est toujours le plus proche parent du mort qui prononce son éloge funèbre (1) ; — dans la manière toute patriarcale d'exercer l'hospitalité, dans les coutumes observées pour la conclusion des mariages, bref dans tous les détails de la vie.

Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que l'unité géographique de la région circumpolaire correspond à une unité sociale : De la Laponie au Groënland, en passant par la Russie septentrionale, la Sibérie et l'Amérique polaire, on ne rencontre que des populations patriarcales plus ou moins déformées sur certains points, mais ayant toutes conservé très nettement la marque de la communauté.

II.

Mais ce fait incontestable soulève une grosse difficulté. Comment expliquer, en effet, que le type patriarcal puisse se maintenir dans toute la région circumpolaire, malgré la diversité de travaux et de ressources qui s'y rencontrent?

Nous nous étions déjà heurtés à un problème semblable lorsque, traversant le détroit de Behring avec les émigrants de l'Asie, nous avions constaté qu'ils perdaient leur troupeau de rennes en mettant le pied sur le sol de l'Amérique. C'était là un immense changement. Les indigènes de l'Alaska ont cependant maintenu la communauté parmi eux, grâce à la pêche du saumon, à la chasse de l'élan, à la cueillette, au commerce (2).

Les Esquimaux n'ont pas les mêmes ressources. Les saumons sont peu communs sur les rivages américains de l'océan Glacial. Le courant équatorial n'est plus là pour leur fournir une abon-

(1) *Abrégé de l'histoire générale des voyages*, p. 389 à 395.
(2) V. *La Science sociale*, t. VI, p. 243 à 248.

dante nourriture; la végétation forestière disparaît ou devient extrêmement rare, emportant avec elle les principales ressources des grands animaux sauvages et de la cueillette. Quant au commerce, il perd le seul élément qui lui donnait naissance, car les animaux à fourrure précieuse ne se rencontrent guère en dehors des forêts. Les pelages de l'ours blanc, du renard polaire, n'ont pas une valeur marchande suffisante pour supporter de longs frais de transports, en sorte que les Esquimaux ne peuvent plus se procurer par échange la fourrure si utile du renne sibérien.

Quel est donc l'élément qui va remplacer pour eux toutes les ressources dont ils seront privés désormais? Comment la communauté supportera-t-elle la nouvelle transformation du travail? Telle est la double question que nous avons à examiner.

Il s'agit, on le voit, des ressources matérielles et de la constitution sociale d'un peuple qui occupe tout le nord du Nouveau Monde. Le problème est donc important.

Or ce gros problème, un seul animal va le résoudre. Avec lui, les Esquimaux peuvent se passer des ressources accessoires qu'ils se procurent; sans lui, il leur serait impossible de vivre une seule année.

Cet animal si précieux, c'est le phoque.

Nous avons noté la présence du phoque dans la région circumpolaire, notamment chez les Tschuktchis, mais l'influence sociale qu'il exerce était moins facile à dégager, parce que les Sibériens ont, en même temps que le phoque, le renne, dont ils vivent en grande partie. Les Esquimaux, au contraire, dépendent plus complètement du phoque. C'est donc chez eux qu'il convient de l'étudier.

Nous verrons d'abord quel genre d'animal est le phoque, à quels usages il répond, et, en second lieu, comment nos Esquimaux s'en emparent.

Le phoque des mers du Nord est le plus grand des animaux désignés sous ce nom générique (1); il n'est surpassé en taille

(1) Buffon, t. XI, p. 290, édition de 1770; Paris, Imprimerie royale.

que par le morse, appelé aussi « bête à grande dent » ou « vache marine », de la même espèce que lui : « A l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, dit Buffon, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort : les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et huit ou neuf pieds de tour (1) ».

Le phoque porte souvent le nom de « veau marin », dans les récits des voyageurs et les descriptions des naturalistes. On peut donc employer indifféremment, pour le désigner, l'une ou l'autre de ces appellations.

Son caractère le plus accusé est d'être essentiellement *amphibie*. Les animaux de ce genre (phoques, morses, lamantins) « sont les seuls, dit Buffon, qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls, par conséquent, qu'on dût appeler amphibies. »

L'explication de cette singulière propriété est la suivante : « Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie; dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère les mette bas sur terre, qu'au moment de la naissance l'air dilate leurs poumons, et que la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît et de se passer de respirer quand il le faut (2). »

Ce caractère amphibie amène une conséquence importante, savoir, que les Esquimaux peuvent se procurer, en chassant, sur

(1) Buffon, t. XI, p. 309.
(2) *Ibid.*, p. 271.

la glace et sur le bord des fleuves, des animaux qui cherchent dans la mer leur principale nourriture et gagnent ainsi une qualité alimentaire précieuse. Le phoque vient en quelque sorte apporter sur terre et mettre à la portée de ces populations les ressources de la mer.

On peut s'en rendre compte par la manière dont le phoque se nourrit lui-même :

« L'alimentation du phoque se compose surtout de ces formes inférieures de la vie marine qu'on nomme invertébrés, de crustacés presque toujours, parfois de certaines espèces de mollusques. Les premiers pullulent dans les eaux glacées du Nord (1) ».

C'est donc bien dans la mer que le phoque puise les éléments de sa subsistance.

A son tour, il forme le fond de la nourriture chez les Esquimaux.

Sa chair, sa graisse, et même quelques parties de sa peau, se consomment communément dans l'Amérique polaire et le Groënland. Son huile est fort recherchée. On y fait confire de menus poissons, des airelles, des baies sauvages; on en assaisonne tous les mets possibles, enfin, au dire de la plupart des voyageurs, on en absorbe comme boisson de grandes quantités. Ce dernier détail est contredit néanmoins par Nordenskiöld, généralement très bien renseigné; je le trouve, au contraire, affirmé de la façon la plus nette par M. Petitot, qui a longtemps séjourné parmi les Esquimaux. Quoi qu'il en soit, ces populations polaires trouvent dans la consommation de l'huile de phoque un excellent préservatif contre le froid. On sait que tous les corps gras ont la propriété de conserver la chaleur chez les sujets qui les absorbent.

L'huile de phoque ne sert pas seulement à la nourriture, elle forme l'éclairage habituel de *l'iglou* esquimau. Grâce à ce double usage, les maîtresses de maison de ce pays-là ont inventé une recette peu délicate pour nettoyer leurs lampes : elles les lèchent, tout simplement.

(1) Dr Hayes. *La Terre de désolation*, p. 217; Paris, Hachette, 1871.

C'est encore le phoque qui fournit les éléments de l'habitation d'été, de la tente; sa peau imperméable, préalablement râclée par les femmes, qui usent leurs dents à cet office, constitue un excellent abri. Pour unir plusieurs peaux ensemble, on utilise les nerfs de l'animal. Pour leur conserver la souplesse nécessaire, on les enduit de son huile.

Ces mêmes peaux forment également la matière première du costume esquimau, en sorte que le phoque joue dans la nourriture, l'habitation et le vêtement des populations boréales du Nouveau Monde un rôle analogue à celui du renne chez les Sibériens du Nord. Un habit fort recherché, à cause de son imperméabilité parfaite et la grande quantité de main-d'œuvre qu'il exige, est celui qui se fabrique avec des intestins de phoque.

Nous ne sommes pas au bout de notre énumération. La peau de phoque est employée, en effet, pour la construction des embarcations, ainsi que nous l'avons déjà vu; pour celle des traîneaux, lorsque, découpée en fines lanières, elle en unit les différentes parties; pour les outres, dans lesquelles on conserve l'huile; pour celles qui servent de bouées dans la pêche de la baleine, etc., etc.

Enfin, avec les dents du phoque, l'Esquimau fabrique différents instruments pour fendre la glace, harponner le poisson, etc. Là où les morses sont nombreux, leurs défenses peuvent devenir l'objet d'un commerce.

Ces différents produits du phoque sont, remarquons-le, très susceptibles de conservation, sous le climat rigoureux de la région circumpolaire. Si, à certaines époque de l'année, la poursuite du phoque est particulièrement fructueuse, on peut donc en faire d'amples provisions et s'arranger de manière à nourrir une famille nombreuse, une communauté.

Pour cela, il faut seulement que la façon dont on s'emparera du phoque ne vienne pas briser le moule patriarcal; si les plus vigoureux réussissent, sans le concours de personne, à capturer ces précieux animaux, peut-être ne seront-ils pas très disposés à partager leur proie avec des camarades moins énergiques ou moins favorisés.

Mais il se trouve précisément que la pêche et la chasse du phoque s'exécutent *en communauté*. Il faut être plusieurs pour se rendre maîtres de cet animal. Tout au moins y a-t-il grand avantage à le traquer en nombre.

Le phoque ne se rencontre guère isolément. Il vit en troupes nombreuses (1). C'est déjà une première raison pour qu'on cherche à surprendre ces troupes en force suffisante pour en faire le plus grand carnage possible.

Au surplus, voici les différentes manières d'atteindre le phoque, telles que je les trouve décrites dans les voyageurs qui ont visité la région circumpolaire.

Les Tschuktchis du littoral pratiquent des trous dans la glace pendant la saison d'hiver, et, par ces ouvertures, ils descendent dans l'eau une espèce de filet fait de courroies; les veaux marins s'y embarrassent la tête et les pattes et deviennent ainsi la proie des pêcheurs (2). Bien entendu, un seul pêcheur serait assez embarrassé, quelle que fût sa force, d'amener sur la glace, à lui tout seul, un morse ou même un phoque de dimensions ordinaires, se débattant dans l'eau et cherchant à rompre les mailles du filet, ou à s'en dégager. Voilà donc un premier procédé impraticable pour l'homme isolé.

Il en est un second, plus difficile et moins fructueux, mais plus à sa portée. Il consiste à se dissimuler dans la neige et à ramper, avec mille précautions, près de l'endroit où les phoques sont assemblés. Si on parvient au but sans être aperçu, on peut percer de sa pique un de ces animaux; mais le reste de la bande s'enfuit.

Aussi est-il plus avantageux de cerner les phoques en leur coupant le chemin du côté de la crevasse par laquelle ils sont sortis de l'eau. C'est ainsi que l'on s'y prend le plus généralement dans l'île de Koljustchin, au dire de Wrangell (3), pour les forcer à se diriger vers l'intérieur des terres, où on les assomme à coups de bâton.

(1) Buffon, p. 279.
(2) Wrangell, *Le Nord de la Sibérie*, t. II, p. 318.
(3) *Ibid.*, p. 319 et 320.

« Dans la pêche où l'homme est seul aux prises avec le monstre, dit Laharpe, il ne peut attraper que l'espèce de veau la plus stupide. Pour chasser les autres sortes, ou pour prendre plusieurs veaux à la fois, il *faut être en troupe* » (1).

Nordenskiöld, qui donne sur la pêche du phoque des détails moins étendus que Wrangell, nous en dit assez cependant pour montrer qu'elle s'exécute aujourd'hui encore à l'aide d'un grand concours de personnes. Un jour notamment, il rencontre seize Esquimaux montés sur leurs kayaks (petites barques, sortes de périssoires) et se livrant à cette poursuite; ailleurs, il peint la triste situation des jeunes gens incapables d'y prendre part, lorsque la tendresse maternelle leur a interdit, dans leur jeunesse, le périlleux exercice du kayak (2).

Les Européens eux-mêmes, bien que pouvant se munir d'engins de destruction perfectionnés, se réunissent en nombre pour chasser le phoque. « Leurs navires, souvent de petites goélettes, quelquefois des steamers, pénètrent dans le *pack* ou champ de glace. L'équipage se répand à droite et à gauche sur la glace et fait sa récolte, le bâtiment avançant au même pas (3). »

Bref, le phoque, soit par les différents usages auxquels il sert, soit par la manière dont on le prend, favorise le maintien de la communauté.

Les ressources accessoires des habitants de ces contrées agissent dans le même sens et pour des raisons analogues.

Ainsi la baleine, dont l'huile, le lard, les os et les fanons sont très recherchés, ne peut être tirée à terre qu'avec un nombre considérable de pêcheurs. L'ours blanc exige un peu les mêmes conditions par sa grande taille. D'autres animaux beaucoup moins gros, les lagopèdes, les rats ou *kivalots*, certains oiseaux, comme le lumme, l'sider, le guillemot nain, se chassent plus avantageusement en bande, parce qu'ils sont eux-mêmes réunis par troupes nombreuses (4).

(1) Laharpe, t. XVIII, p. 291.
(2) Nordenskiöld, p. 59, 62, 65.
(3) Dr Hayes, p. 244.
(4) Nordenskiöld, p. 73, 74, 240, 290, 303. — Dr Hayes, p. 15, 82, 218, 237, 238, 277, 297.

Ce caractère d'animal à troupe est particulièrement remarquable chez les castors, qui construisent, à l'usage de leurs tribus, des maisons, des digues et mille sortes d'ouvrages ingénieux exigeant une main-d'œuvre très considérable. Voici comment on s'y prend pour les chasser.

« Lorsque les Indiens veulent s'emparer des castors, dont les établissements sont situés sur de petites rivières ou dans des anses, il commencent quelquefois par en barrer le cours, afin d'intercepter à ces animaux toute communication avec leurs terriers pratiqués sur les bords. Cette opération demande beaucoup d'intelligence et d'habitude; on y procède de la manière suivante : chaque Indien se munit d'abord d'un ciseau à glace, emmanché à un bâton de quatre à cinq pieds de long; il se promène ensuite le long des écores de la rivière en pointant son ciseau contre la glace. Ceux qui sont accoutumés à cet exercice reconnaissent au son de la glace quand elle recèle quelque trou de castor. Si leurs soupçons leur paraissent fondés, ils font alors une ouverture assez large pour le passage d'un fort castor, et ils continuent ainsi jusqu'à ce qu'ils aient éventé toutes les places de retraite de ces animaux ou du moins le plus grand nombre. Pendant cette opération, dont se chargent ordinairement les principaux de la bande, d'autres Indiens en sous-ordre, ainsi que les femmes, s'occupent à enfoncer les murs de la maison. Dès que les castors ont connaissance que leur loge est envahie, ils s'empressent de fuir vers leurs souterrains, mais les Indiens, avertis de leur arrivée par l'agitation de l'eau, bouchent avec des pieux l'entrée des trous pour les empêcher de sortir. Ils retirent alors ces animaux avec la main, s'ils peuvent les atteindre, ou avec un crochet fait exprès et adapté au bout d'un long manche en bois (1). »

Ces opérations, on le voit, ont tout le caractère d'une *battue;* elles contribuent, par conséquent, à maintenir groupées les différentes familles, à les réunir en villages; elles fortifient la cohésion du clan.

(1) S. Hearne, p. 359 à 361.

III.

Il nous reste à déterminer avec exactitude le point où finit, vers l'est, la région circumpolaire.

A l'ouest, nous avons vu qu'elle s'arrête brusquement, avant d'atteindre la limite des terres; elle se trouve interrompue par une région étroite, mais très peuplée, dont la constitution sociale a été décrite dans cette Revue par M. Demolins, la Norvège.

La Norvège est la patrie, je dirais volontiers la fabrique de cette race étonnante qui a porté si loin son influence, les pêcheurs côtiers de la mer du Nord, les Normands.

Nous avons dit que leurs familles-souches barraient absolument la route aux communautés de la région circumpolaire, et nous avons essayé d'en indiquer la cause (1). Le problème offrait d'ailleurs peu de difficulté.

Mais ici il se présente avec une remarquable complication : les Normands ont jadis eu de florissantes colonies au Groënland, puis ils les ont perdues. Aujourd'hui, les Danois y possèdent quelques établissements, mais la population esquimande est de beaucoup dominante : elle se mêle peu avec les Européens : elle vit côte à côte, et sans se laisser absorber.

La physionomie du phénomène est donc toute différente à l'ouest et à l'est. A l'ouest, le type de la famille-souche fait invinciblement et invariablement obstacle à la poussée des populations circumpolaires, et cela depuis les époques historiques. A l'est, nous voyons les Normands triompher d'abord, puis disparaître, puis revenir aujourd'hui avec une énergie moindre. Que signifient ces changements successifs, ces vicissitudes? Comment les expliquer socialement?

Avant de tenter la solution du problème, il nous faut mettre le lecteur au courant des événements qui se sont passés au Groënland depuis son occupation par les Normands; au surplus,

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 226.

le récit nous guidera dans la recherche des causes qui ont produit ces événements.

Le Groënland fut découvert par Éric le Rouge, vers l'an 980.

Éric le Rouge était un viking, venu d'Islande, et dont le père, Jadar, avait quitté la Norvège pour « gaigner terre » à la façon de ses compatriotes. Comme le père s'était taillé un domaine en Islande, le fils voulait s'en tailler un au Groënland; il y aborda, avec un certain nombre de compagnons, au printemps; ce détail a sa valeur, parce que les expéditions conquérantes et colonisatrices de jeunes gens s'exécutaient toujours à cette époque, nous en connaissons la raison (1) : c'est le moment où la grande pêche prend fin, où, par conséquent, le domaine paternel devient la principale ressource de la famille; or ce domaine est restreint et ne peut fournir ni à l'activité, ni aux besoins de tous. Il y a là comme un ressort qui pousse dehors tous les hommes capables de se tirer d'affaire eux-mêmes.

Donc Éric le Rouge débarqua au Groënland et s'en vint, quelque temps après, annoncer en Islande qu'il avait découvert un pays nouveau, un pays plein de promesses, comme l'indiquait le nom de *Green land*, « terre verte », dont il l'avait baptisé. Cette nouvelle, bientôt répandue dans toute la Scandinavie, attira autour d'Éric une jeunesse nombreuse. En 985, il mit de nouveau à la voile pour Éricsfiord, siège de son établissement, avec « vingt-cinq embarcations chargées d'hommes entreprenants et de tout ce qu'il fallait pour fonder une colonie (2) ». Plusieurs demeurèrent en route; quatorze seulement atteignirent le but du voyage, s'il faut en croire la saga d'Aré le Sage; mais le mouvement d'immigration ne s'en tint pas là, et d'autres bateaux, chargés de bétail, de brebis, de chevaux et de colons, vinrent bientôt renforcer le premier noyau qui s'était groupé autour d'Éric le Rouge. « Norvégiens, Danois, Islandais, insulaires des Hébrides, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du sud de l'Europe même, venaient trafiquer avec leurs navires; les colons accou-

(1) *La Science sociale*, t. II, p. 309 et 310.
(2) Dr Hayes, p. 32.

raient. On éleva des villes, on cultiva le sol; les hommes aventureux fouillaient les côtes au nord et au midi pour y découvrir de nouveaux champs d'activité (1). »

Ce qui avait grossi si rapidement les conséquences de la découverte d'Éric, c'était la présence dans les pays scandinaves d'une sorte de réserve d'émigrants toujours prêts à chercher loin de leur patrie ce que celle-ci n'est pas en mesure de leur donner : un domaine rural, une situation territoriale.

En Norvège, l'émigration des jeunes gens est une institution spontanée, régulière et constante. Le courant est continu. Qu'un débouché particulièrement avantageux se découvre tout à coup, immédiatement le courant va se porter presque entièrement du même côté, et l'on s'étonnera de sa puissance; cependant il existait auparavant avec une intensité égale; mais, partagé qu'il était entre des directions différentes, on n'en mesurait pas l'importance.

La colonisation du Groënland ne fut donc pas un accident dans l'histoire des peuples du Nord, mais une des manifestations remarquables de la force d'expansion des Scandinaves, une de ces occasions où tout l'effort de la race se porta sur un même point; c'est pourquoi elle atteignit si rapidement une grande prospérité.

La colonisation du Groënland avait un autre caractère; ce n'était pas une entreprise temporaire que recherchaient les compagnons d'Éric, mais un établissement définitif.

Leur éducation première, leur apprentissage de la vie, les préparait d'ailleurs merveilleusement à cette tâche : marins éprouvés, ils pouvaient traverser les mers à la recherche de terres nouvelles; cultivateurs, ils pouvaient, en fécondant ces terres de leurs sueurs, s'y implanter fermement, devenir les *hommes du pays* qu'ils avaient conquis, s'identifier, en un mot, au sol.

Comme le font aujourd'hui encore beaucoup d'émigrants anglo-saxons, ils résolvaient le problème d'acquérir définitivement, par le travail de la culture, les pays où le hasard d'une décou-

(1) Dr Hayes, *loc. cit.*

verte ou d'une conquête leur permettait de pénétrer; ils pratiquaient la *colonisation agricole,* la seule dont les résultats soient durables.

Même dans le nord du Groënland, les Normands paraissent avoir colonisé de cette façon. En 1824, sir Edward Parry découvrait près d'Upernavik, à 72° 50′, l'inscription suivante qui en fait foi :

« Erling Sighvatson et Biorn Thordarson et Eindrid Oddson, le samedi avant l'Ascension, élevèrent ces marques et défrichèrent le sol. 1135 (1). »

Plus de trois cents maisons scandinaves avaient été fondées au Groënland et, pendant quatre siècles, ce fut le siège d'un évêché indépendant; cet évêché envoya même, dit-on, des subsides pour les croisades (2).

Toutefois, en découvrant le Groënland, les Normands ne s'étaient pas ouvert un champ d'activité bien large. Il n'y avait pas place pour de nombreuses familles sur cette terre glacée où la culture n'était possible que dans des endroits très favorablement situés et bien abrités.

Le Groënland devint donc, en quelque sorte, une petite Norvège, c'est-à-dire un groupe de familles-souches dont les rejetons devaient, à chaque génération, chercher au loin l'emploi de leurs forces et leurs moyens d'existence. Le sol environnant l'établissement paternel ne leur offrait pas les conditions nécessaires pour qu'ils pussent y créer à leur tour un établissement semblable.

De là résulta un fait curieux, je veux parler de la découverte de l'Amérique par les Normands, quatre siècles avant la naissance de Christophe Colomb.

Lief, fils d'Éric, avait visité l'Europe pendant sa jeunesse : là il avait vécu en compagnie des Scandinaves, prenant part à leurs entreprises audacieuses, se formant par leur contact et sous leur direction à la vie de découvertes, de conquêtes et de colonisation qui était la leur. Rentré à Brattahild, au Groënland, il mit à profit les leçons de ses maîtres et s'embarqua, en l'an 1001,

(1) Dr Hayes, p. 33.
(2) Nordenskiöld, p. 5

pour chercher des terres à *l'ouest*, comme l'avaient fait successivement son grand-père Jadar et son père Éric.

Bientôt, il aborda à Terre-Neuve, toucha à la Nouvelle-Écosse et hiverna en un lieu auquel il donna le nom de Wanderstrand (rive des merveilles); puis il revint au Groënland, où ses récits ne manquèrent pas d'enflammer les imaginations. Le peuple ne l'appela plus que Lief l'*Heureux*.

L'année suivante, son frère Thorwald partit à son tour pour ces terres occidentales qui produisaient la vigne, et que pour cette raison Lief l'Heureux avait baptisées du nom de *Vinlande*, mais les indigènes, les *Skraëllings*, comme les appelaient les Normands, à cause de leur petite taille, le surprirent et le mirent à mort.

Thorstein, troisième fils d'Éric, n'en fut pas découragé et partit au printemps pour la Vinlande; il eut le même sort que son frère.

Mais les Normands n'étaient pas hommes à se laisser abattre par les revers. En 1006, un riche marchand irlandais, Thorfin Karlsefne, surnommé « l'Espérance », vint passer l'hiver à Brattahild. Il fut l'hôte de Lief, et, frappé des ressources qu'offrait la Vinlande, il résolut d'aller s'y établir. Cent soixante volontaires se joignirent à lui et tous s'embarquèrent au printemps, avec des animaux domestiques de toute espèce.

Cette tentative ne devait pas être plus heureuse que les précédentes, Thorfin dut revenir en Islande, après avoir échappé à la vengeance des Skraëllings, par suite d'une rencontre curieuse à noter.

Plusieurs de ses compagnons, ayant été faits prisonniers, furent conduits devant une assemblée d'indigènes présidée par un homme que son teint, sa taille et son langage dénonçaient comme un Normand de pure race.

C'était bien un Normand, en effet, que Biorn Abrandson, né à Bredifiord, en Islande, et fameux rôdeur de mer. Depuis longtemps ses compatriotes avaient perdu sa trace; on le croyait mort. Grâce à son intervention, la vie des prisonniers fut épargnée à condition qu'ils quitteraient le pays (1).

(1) D. Hayes, p. 65 à 69.

Cette autorité exercée par un naufragé habitué au commandement sur une population de sauvages est bien caractéristique. Elle indique par un petit exemple le rôle qu'ont pu jouer beaucoup de Vikings vis-à-vis des races de pasteurs ou de chasseurs auxquelles ils se mêlaient en les dominant. Dans les sociétés où le travail ne crée pas la hiérarchie, la présence d'un élément supérieur, d'un élément directeur, peut amener des résultats remarquables. C'est ce qui s'est produit en grand, lorsque les pasteurs répandus dans la plaine saxonne tombèrent sous le commandement des Normands qui remontaient l'Elbe et le Weser; c'est ce qui a donné lieu à ce type curieux d'invasions qui n'a pas encore été étudié à fond, et dont les migrations des Goths paraissent offrir le modèle (1).

Après l'expédition de Thorfin, on ne trouve plus que quelques aventures de moindre importance. En somme, les Normands du Groënland ne réussirent pas à s'établir au Nouveau Monde.

Pourquoi ces échecs répétés? Pourquoi cette race, si merveilleusement organisée pour la colonisation, a-t-elle été impuissante à conquérir et à peupler ces terres sur lesquelles d'autres émigrants de familles-souches devaient venir s'implanter quelques siècles plus tard? Pourquoi, en un mot, la découverte de l'Amérique par les Normands n'a-t-elle pas été la vraie découverte de l'Amérique, celle qui a amené dans le vieux monde de si grandes révolutions, en ouvrant à l'Europe des champs d'activité inconnus auparavant?

Tout cela tient à ce que le Groënland n'était pas une pépinière suffisante d'émigrants. Plusieurs raisons s'y opposaient.

La première, c'est la rigueur du froid : la culture ne paraît pas avoir été possible, même au temps des Normands, sur tous les points de la côte. Il ne pouvait donc pas se constituer tout le long du littoral, tout autour des fjords groënlandais, une chaîne ininterrompue de *gärds*, comme cela a lieu en Norvège. Les établissements des Normands étaient très éloignés les uns des autres; aussi les paroisses qui s'établirent au Groënland après

1. V. *La Science sociale*, t. II, p. 139 à 141.

l'introduction du christianisme par Lief l'Heureux comprenaient-elles de très vastes territoires, sur lesquels les habitations se trouvaient disséminées à de grandes distances les unes des autres. Dans une Saga islandaise, un vieillard nommé Grima, qui habitait Brattahild, se plaint en ces termes de cette situation : « Je ne vais que rarement à l'église entendre les paroles des savants clercs, dit-il, car c'est bien loin d'ici. »

Une seconde cause agissait encore dans le même sens : les mers qui entourent le Groënland sont beaucoup moins poissonneuses que la mer du Nord; leur navigation offre infiniment plus de danger. Si la culture était plus difficile au Groënland qu'en Norvège, la pêche de son côté fournissait moins de ressources.

Dans ces conditions, le Groënland ne pouvait pas devenir une de ces *vaginæ gentium* dont parle Tacite. Si, dans un jour d'enthousiasme, Thorfin Karlsefue parvenait à faire embarquer avec lui pour la Vinlande cent soixante Normands, ce grand effort épuisait la réserve d'émigrants des familles établies au Groënland, et, d'autre part, cette poignée d'hommes se trouvait impuissante à résister aux Skraëllings, dans un pays coupé de forêts, où les surprises sont toujours à craindre.

Bientôt, d'ailleurs, le Groënland lui-même devait être enlevé aux Normands. L'histoire rapporte, en effet, que, vers le milieu du quatorzième siècle, les colonies scandinaves disparurent devant la poussée des populations circumpolaires venues de l'Ouest. Aujourd'hui, on ne voit plus que quelques ruines marquant la place des anciens établissements d'Éric le Rouge; encore ces ruines donnent-elles lieu, entre les archéologues, à des discussions assez obscures, de sorte qu'il est difficile d'identifier d'une manière très précise, l'Ericsfjord, Brattahild, Gardar, ni aucun des points dont les Sagas islandaises font mention (1).

Ce recul des Scandinaves devant les populations circumpolaires mérite de nous arrêter un instant.

C'est la première fois, en effet, que nous rencontrons un phéno-

(1) Voir Nordenskiold, p. 324 : 329 à 331 ; 361 et 362.

même semblable, la première fois que nous voyons la famille-souche évincée par la famille patriarcale.

La question est d'autant plus curieuse que, si nous nous reportons à l'autre extrémité de la région circumpolaire, en Norwège, nous assistons à un spectacle tout différent.

Là, en effet, ce sont les Scandinaves à familles-souches qui arrêtent les Lapons, les Samoyèdes, et autres peuples à familles patriarcales.

Comment donc ces mêmes Scandinaves, après l'avoir occupé pendant près de quatre siècles, se laissent-ils chasser du Groënland par la même race à laquelle ils font invinciblement obstacle en Norwège?

Cela tient uniquement à un phénomène de *lieu*, c'est-à-dire à une différence dans les conditions matérielles qu'offre la nature en Norvège et au Groënland.

En Norvège, par suite de la chaleur amenée par le Gulf-stream, le sol est *transformable*, susceptible d'être cultivé, modifié de mille manières, par le travail de l'homme.

Les familles les plus énergiquement constituées pour le travail, celles dans lesquelles chacun est appelé à se tirer d'affaire par lui-même, triomphent forcément sur ce terrain, parce qu'il répond à leur activité, à leur énergie; parce qu'il produit en raison de ce qu'on lui donne. Or les familles-souches ont précisément ce caractère d'inspirer à leurs rejetons l'ardeur au travail, en aiguisant chez eux l'aiguillon de l'intérêt personnel.

Supposez maintenant que ces rejetons de familles-souches débarquent un beau jour sur un sol *intransformable*; à quoi leur serviront leur activité, leur énergie? à rien du tout. Ils ne retireront de la terre rien de plus que ce qu'elle donne naturellement.

Si de plus ce sol est pauvre, ils s'y trouveront fort misérables; en effet, comme le travail opiniâtre amène ordinairement avec lui l'aisance, la richesse, ces hommes se plieront difficilement aux conditions de vie précaires qui leur seront offertes.

Enfin, si, sur ce sol intransformable et pauvre, ils se trouvent en concurrence avec des familles patriarcales habituées à l'économie, à la privation, ils seront chassés par elles.

C'est précisément là ce qui s'est passé au Groënland.

Si les Normands s'y sont maintenus pendant quatre siècles, c'est qu'alors les conditions du sol étaient plus favorables.

S'ils ont disparu depuis, c'est que ces conditions ont changé.

Cela n'est pas une hypothèse faite à plaisir. Les historiens comme les géographes sont d'accord pour affirmer que le Groënland a été peu à peu envahi par les glaciers. Nordenskiold, croyant qu'une terre verte devait se trouver au centre du continent groënlandais, a entrepris, en 1883, une excursion scientifique sur l'inlandsis. La relation qu'il en a publiée depuis prouve très nettement que le Groënland n'est plus, à l'heure qu'il est, qu'un immense glacier, n'offrant que sur le littoral et dans certaines vallées abritées, quelques misérables traces de végétation (1). La marche des glaciers est d'ailleurs facile à observer aujourd'hui encore, non seulement au Groënland, mais partout où il en existe. On a calculé, par exemple, que ceux des Alpes avancent de 15 à 33 centimètres par jour. Toutefois il y a une différence capitale entre les glaciers de la zone tempérée et ceux de la zone polaire : « L'extrémité des premiers, descendant dans une région plus basse et plus chaude, se fond et disparaît, comme le ferait le bout d'une chandelle de suif auprès d'un poêle allumé;... à la Terre-Verte, au contraire, le glacier ne descend jamais dans un milieu assez chaud pour en déterminer la fonte, mais il arrive à l'Océan et se fait à lui-même sa ligne de côtes (2). »

Ce qui a chassé les Normands du Groënland, c'est donc bien le changement des conditions du *lieu*.

Mais ce fait qu'à leur place, vivent aujourd'hui des communautés d'Esquimaux, met bien en lumière la conclusion que nous avons déjà indiquée, savoir que les *familles patriarcales triomphent des familles-souches sur les sols pauvres et intransformables.*

Cette conclusion est importante, parce qu'elle s'applique et se vérifie partout. Voyez l'Angleterre : toute la partie basse et fertile a été envahie par les familles-souches. Le refuge des com-

(1) Nordenskiöld, p. 177 à 215.
(2) Dr Hayes, p. 128.

munautés celtiques s'est trouvé dans les montagnes arides du Cornwall et du pays de Galles, dans les Highlands d'Écosse.

En France, le massif central paraît n'avoir été aucunement atteint par les invasions normandes.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Quant au caractère des émigrants de familles-souches comparé avec celui des essaims de communautés, on peut le démêler encore dans des sociétés compliquées où diverses influences sont superposées.

Dans ses études sur le continent africain, M. de Préville nous montrait naguère les familles patriarcales des Boërs quittant les champs fertiles où elles s'étaient primitivement installées, pour laisser la place aux colons anglo-saxons. Ceux-ci ne viennent que lorsque les premières difficultés ont été vaincues par les Boërs : ils sont plus exigeants qu'eux ; ils ne veulent pas seulement vivre, ils veulent *faire fortune*. Aussi ne poursuivront-ils pas leurs rivaux sur les terres pauvres où la nécessité pousse ceux-ci maintenant. Ce sera la revanche de la famille patriarcale.

De même, les Esquimaux sont à l'abri des invasions de familles-souches dans la région glacée qu'ils occupent. Les Danois peuvent bien fonder au Groënland des comptoirs commerciaux, mais ils ne s'y établissent pas définitivement. Les gouverneurs de leurs districts eux-mêmes sont des indigènes.

Voilà donc nos Esquimaux installés, sans crainte d'en être chassés, dans toute la partie orientale de la région circumpolaire. Mais, nous l'avons dit, leur nombre total ne s'élève pas à plus de trente mille. Est-ce donc là l'exutoire de ce grand mouvement de migrations que nous avons vues se diriger du sud de la Sibérie, du plateau asiatique, vers le détroit de Behring?

Non, car, au sud des pays occupés par les Esquimaux, s'étend une immense contrée, — tout le Nouveau Monde, — qui a été peuplée également par les émigrants sibériens.

Nous nous proposons d'examiner cette question dans une prochaine série d'études.

Paul de Rousiers.

LES

TARTARES-KHALKHAS.

III.

LE MODE D'EXISTENCE ET LE COMMERCE.

Nous avons vu, dans nos deux précédents articles (1), que, sur un sol qui ne produit que de l'herbe, les Khalkhas devaient s'adonner à l'art pastoral. Nous avons vu ensuite que ce genre du travail exigeait à son tour le développement exclusif de la fabrication domestique, la propriété collective du sol et la famille patriarcale.

Mais les conséquences produites par l'art pastoral ne se bornent pas là. Nous allons voir qu'elles se font encore sentir sur le mode d'existence, sur les phases de l'existence et sur les relations commerciales.

I.

L'art pastoral domine tout le mode d'existence, c'est-à-dire les conditions qui régissent la vie quotidienne des familles.

Il exige tout d'abord un genre particulier d'*habitation*.

(1) Voir les livraisons de mai et juillet 1888, t. V, p. 39, et t. VI, p. 67.

L'habitation ne peut être fixe, puisque les familles sont obligées de se déplacer fréquemment à la suite de leurs troupeaux. Elle doit être mobile et par conséquent légère et aisément transportable. C'est une tente, ou *yourte*.

Mais l'art pastoral, en même temps qu'il impose cette nécessité, fournit aux Khalkhas le moyen d'y satisfaire. En effet, le troupeau donne libéralement les peaux et le poil qui servent à confectionner la tente. Nous avons exposé comment les pasteurs font subir aux peaux les préparations nécessaires, et comment ils confectionnent des pièces de feutre avec le poil des animaux.

Pour obtenir une tente, il suffit de tendre ces pièces de peaux ou de feutre sur des claies d'osier attachées ensemble par des courroies et soutenues par des perches qui se rapprochent vers le haut et laissent entre elles une ouverture pour la fumée; cette large baie, fermée par un cercle, qui réunit les extrémités supérieures de chaque perche, a de trois à quatre pieds de diamètre et sert à la fois de fenêtre et de cheminée : une pièce de feutre mise en mouvement à l'aide d'une corde permet de la boucher hermétiquement (1). L'épaisseur des pièces de feutre qui recouvrent cette charpente varie suivant la saison : pendant l'hiver, celle-ci est ordinairement triple.

Il est aisé de se procurer les supports de la tente, car l'osier et le bois se trouvent en abondance sur les pentes de l'Altaï, et c'est même de là que les tirent les nomades habitant ces vastes étendues de la Tartarie méridionale, où l'on ne rencontre pas un arbre.

Ces tentes sont aisément transportables, car tandis que le feutre se roule, les claies d'osier sont susceptibles de s'étendre ou de se resserrer à volonté, à la manière d'un filet, et peuvent ainsi être réduites à un fort mince volume.

Parfois les pasteurs plus riches remplacent pour l'été le feutre par du calicot blanc, qu'ils se procurent par l'intermédiaire des Chinois : cette étoffe, à raison de sa couleur, les protège mieux

(1) *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, par M. Huc, tome I, p. 63.

contre la chaleur du soleil. Mais il faut, en outre, que la tente préserve des intempéries d'un climat particulièrement rigoureux. Ce nouveau problème est en partie résolu, car le feutre est un fort mauvais conducteur de la chaleur. La première de ces deux propriétés est due, comme on le sait, aux innombrables petites chambres d'air que renferme son tissu ; l'air est, en effet, un si mauvais conducteur de la chaleur, que les habitants des pays froids n'ont pu trouver de meilleure protection que le système des doubles fenêtres et des doubles murs.

Il ne suffit pas que l'habitation elle-même soit aisément transportable, il faut encore qu'elle ne contienne, en fait de mobilier, que des objets qui puissent être facilement chargés sur des animaux, car tout ce qui appartient à la famille doit suivre la famille dans ses pérégrinations.

Nous allons voir, en pénétrant dans la tente, que non seulement le mobilier est réduit au strict nécessaire, mais que, de plus, il ne comprend que des objets d'un faible poids et d'un volume très réduit.

C'est toujours vers le midi que se trouve la porte basse et étroite de ces tentes ; pour la franchir, il faut à la fois baisser la tête et lever le pied, car une traverse de bois assez élevée forme le seuil destiné à empêcher l'eau et la neige de pénétrer à l'intérieur (1).

Le diamètre ordinaire d'une pareille demeure est de trois à quatre mètres, et la hauteur, de trois mètres cinquante centimètres environ (2) ; telle sera donc aussi la dimension de l'unique appartement de ces habitations, car la disposition de la fenêtre, et particulièrement de la cheminée, s'oppose à leur division en plusieurs pièces. Cependant, quelques patriarches arrivent au même résultat en réunissant ensemble plusieurs yourtes, qui forment ainsi autant de chambres ayant chacune leur destination particulière (3).

Lorsqu'on entre dans une tente, la première chose que l'on

(1) Huc, t. I, p. 62.
(2) Prjevalski, p. 37.
(3) *Univers pittoresque*, p. 225.

rencontre est le foyer, au-dessus duquel une marmite en fer reste en permanence; les Khalkhas ne paraissent point s'inquiéter beaucoup de la question du tirage des cheminées, car la tente forme naturellement un dôme assez semblable à celui des grandes cheminées de nos campagnes. Sans doute, avant de s'échapper par l'orifice supérieur, la fumée pourra infecter quelque peu l'air de la tente, mais, en même temps, elle est employée utilement à fumer les viandes.

En face de l'entrée, au fond de la tente, se trouvent, sur une petite table, une petite idole de Bouddha et diverses figurines de cuivre représentant les dieux lares de la famille : à côté, sont placés plusieurs petits vases destinés à recevoir les offrandes journalières faites aux dieux. A droite, est une sorte de lit de bois couvert de feutre; à gauche, quelques coffres contenant des vêtements et divers objets. Point de chaises, mais seulement des pièces de feutre, ou des tapis, sur lesquels on s'accroupit à la mode orientale; pour la nuit, on forme des sortes de chambres séparées, en abaissant des rideaux tendus sur les côtés de la tente. Le long des parois de celle-ci sont aussi suspendus quelques ustensiles de ménage et des cornes de boue, qui supportent les viandes à fumer (1).

Telle est la simple habitation où le Khalkha passe la plus grande partie de sa vie et qui le préserve à la fois des chaleurs les plus excessives et des froids les plus rigoureux. Certes, l'ameublement en est fort réduit et on y chercherait en vain les mille commodités des maisons de l'Occident. Et cependant ces nomades, appréciant tous les services que leur rend leur tente, comprenant combien elle est merveilleusement adaptée à leurs besoins et à leur genre de vie, ont pour elle un attachement sans borne. Aussi, lorsqu'ils voyagent dans le voisinage des sédentaires, se refusent-ils à loger dans les chambres de l'auberge et s'en vont-ils bravement dresser leur tente au milieu de la cour. Si parfois l'aubergiste ne consent point à ces bizarreries, ce n'est qu'à regret que ces infortunés Khalkhas se décident à

1. Prjevalski, p. 37; — *Univers pittoresque*, p. 225.

entrer dans ces chambres, « qu'ils considèrent comme une prison » (1).

Un voyageur visita un jour le palais du grand Kotouktou d'Ourga (2), le plus grand des personnages de la religion bouddhique après le Dalaï-Lama de Lha-Ssa. Ce palais comprend trois étages, et toutes ses chambres, grandes ou petites, sont absolument vides : pas une table, pas un lit, pas un banc. « Mais comment, » demanda le visiteur étonné, « le Kotouktou peut-il loger ici? — Oh! il ne loge pas ici, lui répondit son cicerone, mais dans une tente dressée pour lui au milieu de la cour; il ne monte au palais que pour la prière (3). »

On s'expliquera le nombre très réduit des ustensiles de ménage, pour des familles généralement aussi nombreuses, si l'on veut bien remarquer que l'art pastoral simplifie beaucoup l'art culinaire. Par là, il contribue encore à faciliter aux pasteurs leur existence nomade.

Le laitage est la base de l'alimentation des Khalkhas, et, quoiqu'ils fassent subir au lait différentes préparations, elles sont toutes remarquables par leur simplicité. Je me contenterai de mentionner, en premier lieu, le koumouiss : le lecteur sait déjà qu'on le prépare, en versant dans un sac de cuir du lait de jument auquel on ajoute du lait de vache aigri; quand le mélange est devenu acide on le bat avec une sorte de cuiller et tout est fini. Il suffit ensuite de verser dans l'outre une quantité de lait de jument égale à celle qui a été consommée (4).

Très peu différent du koumouiss est l'aïryk, beaucoup plus aigre et plus propre à apaiser la soif (5). Il est fait de lait aigre de vache ou de brebis, que l'on conserve comme le koumouiss. Cette dernière boisson, mêlée à de l'eau et à du lait frais, donne le saoumal.

Une double distillation, dans un chaudron de fonte couvert

(1) Huc, t. II, p. 33.

(2) Ourga, principale ville du pays des Khalkhas et résidence d'un célèbre couvent de lamas.

(3) Piassetsky, p. 24 et 25.

(4) *Univers pittoresque*, p. 125.

(5) Piassetsky, p. 18.

d'une coiffe faite avec la peau d'une bête fraîchement écorchée permet de tirer du koumouiss une liqueur spiritueuse fort appréciée des nomades (1); cette liqueur très forte porte le nom de rack (2).

Enfin, le petit-lait, après avoir été préalablement soumis à une fermentation de quelques heures, donne par la distillation une boisson à la saveur forte et à l'odeur empyreumatique.

Le beurre tient naturellement une place honorable parmi les divers produits extraits du lait. Les fromages sont aussi variés que les boissons.

Le kroute, ou khouroute, est fait avec du lait caillé de brebis ou de vache, qui est ensuite desséché et grillé : on le mange gras ou sans beurre. Le peau de lait bouilli donne l'ourium (3). Un autre fromage est aussi obtenu avec du lait de brebis nouvellement trait (4).

Un voyageur décrit en ces termes la préparation d'un de ces fromages. Près de nous, trois grandes chaudières en fer étaient placées sur des fourneaux creusés en terre. Les femmes y versaient leurs seaux pleins de lait, pendant que les enfants entretenaient la flamme jusqu'à ce que les chaudières entrassent en ébullition : c'est la méthode de préparer l'hyran, mélange de lait de vache, de brebis et de chèvre que la cuisson rend très épais. On coupe ensuite cette substance, devenue solide, en tranches de quatre pouces de long sur deux pouces carrés. Puis on les étend sur des nattes de roseaux et on les expose au soleil, ce qui en fait une sorte de fromage, article alimentaire d'une grande importance pour les populations de ces contrées. Ces fromages ressemblent à de la pierre à chaux et en ont presque la consistance. Quand on veut les manger, on les pile dans un mortier et on les délaie dans du lait ou dans de l'eau (5). Ce mélange tient tout à la fois lieu de nourriture et de boisson (6).

(1) *Univers pittoresque*, p. 125.
(2) Prjévalski, p. 39, en note.
(3) Piasselski, p. 20.
(4) *Univers pittoresque*, p. 124.
(5) *Le Tour du Monde*, année, 1863, 1er semestre. *Voyage sur les frontières russo-chinoises*, p. 337.
(6) *Univers pittoresque*, p. 125.

Il semble que cette méthode de condensation du lait ne soit pas nouvelle, car Marco Polo s'exprimait ainsi : « Et ont lait qui est comme paste et de cel lait portent et quand ils le veulent mengier, si le metent en yane et le batent, tant qu'il se destrempe et puis le hument (1). » Virgile même nous rapporte que les anciens Scythes ou Sarmates buvaient du lait condensé avec du sang de cheval (2).

Ces diverses variétés de fromages n'ont rien de surprenant, si l'on songe combien ils sont commodes pour des nomades : le lait jouissant, en effet, de propriétés nutritives de premier ordre, une provision alimentaire fort importante peut ainsi être accumulée sous un volume fort réduit, et supplée pendant l'hiver à l'insuffisance des laitages et particulièrement du lait de jument : ces fromages sont en outre aisément transportables.

Outre les laitages, les Khalkhas consomment de la viande fournie également par le troupeau, mais seulement dans les occasions solennelles, car ils utilisent de préférence les animaux pour le lait. Ils mangent surtout la chair du mouton, parce que cet animal, par suite de son faible volume, peut facilement être consommé en un seul jour par la famille. Aussi dit-on d'une chose qu'elle est « bonne comme du mouton ».

Les nomades dépècent un mouton avec une dextérité remarquable : pour le tuer, ils enfoncent un long couteau droit au cœur, et, à l'instant, l'animal est étendu mort sans qu'une goutte de sang jaillisse. Aussitôt qu'il est écorché, on l'accroche à un piquet dans la tente ; alors l'opérateur promène rapidement son couteau autour des os et détache d'une seule pièce toutes les chairs, de manière à ne laisser suspendu à la colonne qu'un squelette bien décharné et bien poli (3).

Les viandes sont ensuite préparées d'après le procédé le plus simple et le plus expéditif, c'est-à-dire le seul possible pour des nomades : elles sont toujours bouillies. On fait cuire ainsi des

(1) *Le Livre de Marco Polo*, publié par M. G. Pauthier, p. 195.

(2) Et lac concretum, cum sanguine potat equino.
Virgile, *Géorg.*, III, v. 463.

(3) Huc, I, p. 347.

moutons entiers, y compris les intestins, le foie, le cœur, les poumons et la rate, qui ont été préalablement farcis de sang et de farine d'avoine; l'intérieur de l'animal est ainsi conservé dans son intégrité et chaque organe est maintenu à la place qu'il occupe réellement lorsque l'animal est vivant.

Le troupeau suffit si complètement à l'alimentation, que la chair des animaux sauvages est fort peu estimée, malgré la facilité avec laquelle on peut se la procurer. De même, les poissons et les oiseaux, à très peu d'exceptions près, sont considérés comme malsains. Un voyageur rapporte qu'un de ses chameliers fut pris de vomissements, en le voyant manger une sarcelle; et cependant ces mêmes nomades mangent sans répugnance des viandes presque en putréfaction (1).

Il y a cependant un objet de consommation que les Khalkhas ne tirent pas du troupeau : c'est le thé. L'usage du thé s'est répandu chez les nomades, par suite de la mauvaise qualité des eaux, qui sont généralement marécageuses, et à cause du voisinage de la Chine.

Le thé que consomment les Khalkhas est le thé en briques, qu'ils se procurent par les Chinois. Ceux-ci conservent les feuilles les plus petites et les plus tendres : les plus grossières, auxquelles se trouvent mêlées de menues branches, sont pressées et agglomérées ensemble dans un moule et prennent la forme des briques employées dans la maçonnerie.

Cette brique est d'une dureté extraordinaire; aussi l'enfouit-on dans du fumier chaud, pour la rendre plus friable et pour lui communiquer une saveur plus relevée (2). On en brise alors un morceau que l'on réduit en poudre; on le met ensuite bouillir avec du sel, jusqu'à ce que le liquide devienne noir; il suffit d'ajouter un peu de lait et de décanter pour obtenir cette boisson qui fait les délices des Khalkhas (3).

En somme, la cuisine est fort peu compliquée, et tout à fait appropriée aux nécessités de la vie nomade. Les ustensiles de

(1) Prjévalski, p. 40.
(2) *Ibid.*, p. 38.
(3) Huc, t. I, p. 46.

ménage sont peu nombreux : lorsqu'on a passé en revue la marmite, qui mériterait bien ici le nom « d'universelle », quelques tasses, une sorte de théière, un soufflet, des chenêts, un baquet pour la viande, un trépied, des outres destinées à recevoir l'eau, le lait et les boissons fermentées, enfin une hache chinoise, on a à peu près fait l'inventaire d'une batterie de cuisine khalkha (1).

Mais on ne peut faire la cuisine sans combustible. C'est encore le troupeau qui le fournit, au moyen des excréments des animaux, ou « argols ». C'est un dicton, dans la vie nomade, que pour tout campement, il faut trois choses : du combustible, de l'eau et des pâturages (2).

Il semble que le premier doive toujours se trouver réuni aux deux autres, puisque les endroits favorables par l'abondance des leurs eaux ou des pâturages sont naturellement ceux où les pasteurs mèneront leurs troupeaux et, dès lors, il suffit que l'herbe ait eu le temps de repousser. Mais il faut se souvenir que, tandis que la pluie et les orages font tourner en bourbe les argols et les réduisent à rien, la neige peut les ensevelir sous une couche épaisse et empêcher ainsi de les recueillir.

Aussi, lorsque le temps est favorable, les Khalkhas ont-ils soin d'en amasser d'énormes tas, qu'ils mettent à sécher; les femmes vont à travers les pâturages à la recherche du précieux combustible, que les enfants, chargés de larges hottes d'osier, rapportent à la yourte.

Les argols des différents animaux sont loin de jouir des mêmes propriétés : celles-ci varient si bien avec leur composition chimique que les habitants de la steppe distinguent quatre classes différentes de ce même combustible.

La première est formée des argols de chèvre et de mouton; ceux-ci donnent une chaleur intense et, en quelques instants, font passer le fer au rouge blanc.

Les argols du chameau viennent ensuite : ils brûlent facilement et produisent une belle flamme, mais la chaleur qu'ils donnent est moins intense.

(1) Prjévalski, p. 39 en note.
(2) Huc, t. I, p. 21.

Les argols de l'espèce bovine constituent la classe la plus importante par l'abondance du combustible qu'elle fournit : ils jouissent d'ailleurs du précieux avantage de ne point répandre de fumée.

Enfin, ceux de cheval terminent la série. Se consumant à l'instant et répandant une fumée épaisse, ils ne seraient presque d'aucune utilité, si la facilité avec laquelle ils entrent en combustion ne les rendait fort commodes pour allumer le feu ; ils font l'office d'amadou (1).

Les nomades préfèrent ce combustible au bois, qu'ils pourraient se procurer au besoin lorsqu'ils viennent planter leurs tentes dans les parties boisées du pays (2) : c'est que les argols ont l'immense avantage d'être plus faciles à recueillir que le bois ; ils n'exigent pas le dur travail de l'abattage et de la coupe. On sait d'ailleurs que le bois nouvellement coupé s'enflamme difficilement.

Même lorsqu'ils voyagent, ils n'ont garde d'aller faire leur cuisine au grand fourneau de l'auberge : ils se contentent de mettre leur trépied et leur marmite au milieu du chemin ou de la cour de l'hôtellerie et font usage de leur combustible habituel (3).

Les repas des Khalkhas se ressentent des nécessités de la vie nomade. La table est d'abord vite mise, car la main sert à la fois de fourchette et d'assiette, et chacun porte sur soi l'indispensable écuelle de bois, destinée à recevoir le thé ou le laitage et un couteau. Chacun s'accroupit à terre sur des tapis autour d'un espace vide laissé devant le patriarche, qui lui-même s'assied sur un tapis de Bokhara. Les convives les plus âgés, ou les plus considérables, ont leur place réservée près de lui ; les garçons se tiennent derrière les hommes, et le dernier rang est réservé aux femmes et aux jeunes filles.

Un homme entre dans l'intérieur du cercle, et, depuis le sultan (chef de la famille), jusqu'au dernier des bergers, il verse de

(1) Huc, II, p. 177.
(2) *Univers pittoresque*, p. 906.
(3) Huc, I, p. 200.

l'eau chaude sur les mains de chacun : les femmes s'acquittent elles-mêmes de ce soin. Alors apparaissent les énormes quartiers de mouton empilés sur de grandes auges en bois. Le patriarche choisit le premier, et aussitôt chacun s'empresse de se servir soi-même à sa convenance; on peut croire que ceux qui sont au dernier rang ne sont point les mieux partagés (1).

L'appétit de ces nomades vivant sous un dur climat ne se rassasie point facilement : un individu consomme aisément dix livres de viande dans sa journée, et un voyageur assure que certains gastronomes arrivent à faire disparaître un mouton dans le même espace de temps (2).

C'est une marque d'estime et de politesse que de passer à son voisin l'os que l'on vient de ronger, et après le repas les invités essuient leurs mains sur la robe de leur hôte, en commençant depuis le col jusqu'au bas; le maître de la tente rend aussitôt cette politesse. De telles pratiques et d'autres semblables semblent ne justifier que trop la dénomination de Tartares Puants que les Chinois ont donnée à tous les Mongols (3). Le nettoyage de la vaisselle se trouve du même coup fort simplifié, car chacun se contente de lécher son écuelle de bois et de la serrer dans son sein.

Les voyageurs ne donnent aucun renseignement sur l'hygiène : quelques herbes seulement auxquelles on attribue des propriétés thérapeutiques sont employées comme remèdes. Mais la véritable hygiène est fournie naturellement par le grand air et les exercices continuels de la vie nomade. Ceux qui ne peuvent résister à la rigueur du climat succombent, et il s'opère par là une sélection naturelle qui ne laisse subsister que les individus les plus vigoureux. Ainsi la race se maintient forte et belle (4), sous la seule influence des conditions ordinaires de vie.

Ces mêmes conditions de vie pourvoient spontanément aux récréations. Celles-ci occupent une part importante de la vie des

(1) Atkinson, p. 355 et 357.
(2) Prjévalski, p. 39.
(3) *Univers pittoresque*, p. 225.
(4) Prjévalski, p. 43.

nomades : nous avons vu que les heures de loisir sont fort nombreuses et on peut dire que la garde du troupeau est pour les hommes « plutôt un plaisir qu'une peine (1) ».

Mais la grande récréation, celle que préfère par-dessus tout le Khalkha, est l'exercice du cheval. Voilà un plaisir que la vie nomade et pastorale fournit d'une façon incomparable : on n'a qu'à choisir dans le troupeau les chevaux les mieux faits et les plus rapides. Et la steppe, quel magnifique champ de course! Aussi les voyageurs ne tarissent-ils pas sur la supériorité des nomades comme cavaliers; on sait qu'au besoin ils mangent et dorment à cheval.

S'ils se livrent à la chasse, ce n'est point, comme le sauvage, pour se procurer de la nourriture, mais pour le seul plaisir que procure la poursuite du gibier : la viande noire est en effet peu estimée et un mouton coûte trois fois plus cher qu'un chevreuil (2); aussi voyons-nous qu'au retour d'une de ces parties de chasse, « le koumouiss commença à circuler de main en main et les plats de mouton fumant se vidaient comme par enchantement » (3).

Pour la même raison, les ruses des chausse-trapes et des pièges sont dédaignées avec mépris et on se moque bien des pauvres Kitas (Chinois), qui ont recours à de tels artifices. « Pour nous, dit un chasseur, nous y allons franchement : quand nous apercevons le renard, nous sautons à cheval et nous lui courons sus jusqu'à ce que nous l'ayons atteint (4). On ne chasse, en effet, le renard qu'au lacean, afin de ne point gâter la peau, qui est fort estimée. La chasse est si bien un pur exercice, que l'on rapporte le fait suivant : « Deux chasseurs qui avaient poursuivi toute une journée un maral, dont le bois eût pu être vendu cinq cents francs aux Chinois, ne voulurent point faire feu sur l'animal, qui avait eu en même temps à se défendre contre l'attaque de deux ours, et c'est avec joie qu'ils le virent ensuite leur échap-

(1) Huc, I, p. 66.
(2) *Ibid.* p. 142.
(3) Atkinson, p. 358.
(4) Huc, I, p. 66.

per en sautant d'un bond prodigieux au-dessus d'un précipice de trente-trois pieds de large (1). »

On pense bien que ces chasses ne laissent point que d'être parfois fort dangereuses; les bêtes fauves sont fort nombreuses et on cite un chasseur, qui, pour échapper à un tigre acharné après sa monture, dut sauter vivement sur un autre cheval qu'il conduisait à ses côtés. La nécessité où sont les Khalkhas de défendre leurs troupeaux contre ces redoutables adversaires a dû les dresser de bonne heure à la chasse. Cet art est ainsi devenu un exercice quotidien. Mais, à certains jours, des parties de chasse sont organisées avec un appareil magnifique. Le patriarche part avec ses fils et monte sur de magnifiques chevaux (2) : quelques hommes forment l'avant-garde, tandis que vingt ou vingt-cinq autres suivent, armés de carabines ou de haches de combat. Après une chevauchée de quelques heures, la chasse commence; elle se fait soit au fusil, soit à l'arc, soit au laccau, soit enfin avec l'auxiliaire du terrible beavoote ou aigle noir; le gibier, d'ailleurs, ne manque point et la troupe ne rentre jamais sans rapporter quelque chevreuil, cerf, ours, maral ou antilope (3).

Le maniement de l'arc et l'exercice de la lutte sont aussi des divertissements familiers aux Khalkhas; ceux qui se rendent aux grands concours de lutte qui se tiennent chaque année à Pékin en sortent ordinairement vainqueurs (4). Ils ont, en effet, la supériorité du nomade sur le sédentaire pour tous les exercices du corps.

Enfin, il est une dernière récréation qui ne sort pas moins directement et intimement des conditions de vie créées par l'art pastoral; nous voulons parler des chants et des récits légendaires et poétiques. Qui ne connaît la réputation des contes orientaux?

C'est que l'art pastoral, avec ses longs loisirs, est favorable aux longs récits. Lorsque les bras sont inoccupés, les langues se délient et les oreilles sont disposées à s'ouvrir. Et les langues et les

(1) Atkinson, p. 378.
(2) *Ibid.*, p. 357.
(3) *Ibid.*, p. 357.
(4) Huc, II, p. 119.

oreilles sont nombreuses dans ces familles patriarcales, qui comptent un si grand nombre de membres. La communauté porte à la causerie, surtout lorsqu'on est perdu au milieu de l'isolement de la steppe; aussi se réunit-on dans l'intérieur de la tente, qui se trouve alors comme divisée en deux parties, car le côté gauche est réservé aux hommes, tandis que les femmes se tiennent à droite. Un homme qui *passerait* par le côté droit commettrait plus qu'une grossière inconvenance (1). Elles sont fort longues les heures que les nomades passent ainsi, en fumant leur pipe et en se rassasiant de koumouiss ou d'aïryk. Ils célèbrent la gloire de leurs ancêtres et les hauts faits des grands hommes des temps passés; car l'art pastoral et la famille patriarcale contribuent également à maintenir les traditions. Parmi ces héros Gengis Khan et Tamerlan occupent une place d'honneur : ils sont comme la personnification du courage et de la vaillance en même temps que des facultés guerrières de ces paisibles pasteurs.

« Quand le divin Timour habitait sous nos tentes, la nation mongole était redoutable et guerrière; ses mouvements faisaient pencher la terre; d'un regard elle glaçait d'effroi les dix mille peuples que le soleil éclaire. O divin Timour, ta grande âme renaîtra-t-elle bientôt? Reviens, reviens, nous t'attendons, ô Timour. »

« Nous vivons dans nos vastes prairies, tranquilles et doux comme des agneaux; cependant notre cœur bouillonne, il est encore plein de feu. Le souvenir des glorieux temps de Timour nous poursuit sans cesse. Où est le chef qui doit se mettre à notre tête et nous rendre guerriers?... (2) »

Les aventures de chasse, les événements les plus remarquables de la vie des pasteurs, enfin les chevaux restés fameux pour la vitesse de leur course, sont aussi les thèmes principaux de ces chants et de ces anecdotes, que la tradition transmet avec fidélité à chaque génération (3).

Outre les interprètes nombreux que ces légendes ne manquent

(1) Huc, I, p. 63.
(2) *Ibid.*, p. 90. Voir aussi *Univers pittoresque*, p. 223.
(3) *Univers pittoresque*, p. 226.

jamais de rencontrer dans chaque famille, elles en ont trouvé d'autres, sinon plus autorisés, du moins plus habiles, dans la personne des boolholos, sorte de troubadours qui, cheminant sans cesse à travers la steppe, s'en vont d'yourte en yourte redire leurs chants joyeux, qu'ils accompagnent des sons de leur guitare à deux ou trois cordes (1).

Ces chanteurs ambulants sont partout bien reçus; recrutés parmi ces rares individus dont le caractère plus original n'a pu se plier aux lois de la vie pastorale, ils sont généralement pauvres : une flûte, un violon ou une guitare composent tout leur avoir. Ils demeurent souvent plusieurs jours sous la tente de leur hôte, et à leur départ on les charge de provisions de voyage, de fromages, de vessies remplies de koumouiss et de feuilles de thé (2).

La danse est un divertissement inconnu aux Khalkhas (3), ce fait s'explique par l'usage continuel du cheval, qui non seulement déshabitue des exercices pédestres, mais les fait considérer comme méprisables. C'est bien là le dédain du cavalier pour les exercices du fantassin.

Tel est le *mode d'existence* d'une famille khalkha. On voit qu'il résulte directement des nécessités créées par l'art pastoral; rien ne peut y être changé, parce que cet art pastoral est, lui-même, la conséquence forcée des conditions naturelles du sol.

II.

Ces mêmes influences se font sentir non moins impérieusement sur les *phases de l'existence*, c'est-à-dire sur les diverses circonstances accidentelles de la vie.

Les familles se trouvent, en effet, obligées de pourvoir à une foule d'éventualités prévues ou imprévues et qui exigent tout à coup des ressources accumulées et extraordinaires. Ce sont, par

(1) *Univers pittoresque*, p. 226.
(2) Huc, I. 92.
(3) Prjévalski, p. 16. Voir aussi *Univers pittoresque*, p. 225.

exemple, les naissances des enfants, leur instruction, leur établissement, leur mariage, certaines solennités domestiques ou locales, les accidents et maladies, les décès et les autres survenances ou perturbations accidentelles.

Or nos Khalkhas trouvent, pour parer à ces éventualités, une double ressource, dans l'art pastoral et dans la famille patriarcale.

L'art pastoral leur fournit non seulement les ressources ordinaires nécessaires aux nécessités quotidiennes, mais les ressources extraordinaires, par suite de la surabondance naturelle des productions spontanées. Grâce à l'immensité et à l'incomparable fertilité des steppes khalkhas, le troupeau se multiplie, nous l'avons vu, bien au delà des besoins quotidiens des familles. Il constitue, par conséquent, une réserve toujours prête, une sorte de caisse d'épargne naturelle, dans laquelle on peut puiser lorsqu'il s'agit de parer à quelqu'une des éventualités que nous venons de dire.

Cette ressource ne pourrait être compromise que si le troupeau se trouvait tout à coup frappé par une épizootie générale. Mais c'est là un cas assez rare, à cause de la vie des animaux en plein air sur de vastes espaces et de la variété des espèces qui ne sont pas sujettes aux mêmes maladies.

La famille patriarcale constitue une ressource non moins appréciable, car le Khalkhas est toujours assuré de rencontrer autour de lui le patronage et l'assistance dont il peut avoir besoin. En effet, grâce à la constitution de la famille patriarcale, il appartient à un groupe nombreux comprenant plusieurs centaines de membres, et auquel il est lié par les liens étroits du sang. Il trouve donc là, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, une protection de tous les instants.

Aussi le pasteur ne connaît-il guère ces crises aiguës qui traversent la vie des sédentaires réduits à ne compter que sur les produits d'un travail souvent insuffisant et aléatoire et sur leur seule initiative. Il se sent tellement protégé qu'il contracte ces habitudes d'imprévoyance et d'indolence si caractéristiques des populations de l'Orient. Il n'a pas l'ardeur au travail et l'esprit

d'entreprise des peuples de l'Occident. A ce point de vue, il leur est décidément inférieur.

La principale de ces éventualités extraordinaires est la formation et la célébration des mariages. C'est là, pour une famille patriarcale, un sujet de préoccupation dont nous pouvons difficilemen tnous faire une idée. Il ne s'agit pas, en effet, de constituer un nouveau ménage destiné à vivre à part comme chez nous; mais il s'agit d'introduire une jeune fille étrangère au sein même de la communauté familiale, où elle doit passer sa vie entière et partager l'existence commune. Aussi tient-on à s'assurer d'avance qu'elle ne viendra pas y porter le trouble et qu'elle acceptera avec soumission l'autorité indiscutée du patriarche, des vieillards et des femmes âgées de la famille. C'est, à sa plus haute puissance, le problème qui consiste à faire vivre la belle-fille avec ses beaux-parents. Or, remarquez qu'ici on n'a pas le choix de le résoudre ou de ne pas le résoudre; sa solution s'impose impérieusement, puisque la vie nomade et pastorale ne peut s'accommoder que de la famille patriarcale.

Dès lors, on va recourir au moyen suprême, qui est de subordonner le consentement du jeune homme à celui du patriarche et des membres âgés de la famille. Et voilà pourquoi, en Orient, les mariages sont faits par les parents, sans l'intervention des enfants.

Lorsque le chef de famille a choisi l'épouse qu'il destine à son fils, des intermédiaires étrangers aux deux parties préparent le mariage. Le consentement des deux familles échangé, le père du futur s'en va offrir aux parents de la jeune fille au moins un mouton cuit et coupé par morceaux, de l'eau-de-vie et une sorte de mouchoir de lin ou de soie que l'on retrouve dans toutes les cérémonies mongoles. Après quelques offrandes aux idoles, la conversation s'engage sur le nombre de bestiaux qu'exigent les parents de la future. Les pasteurs plus riches ne stipulent rien et mettent leur honneur à s'en rapporter à la bonne foi de l'autre partie. Cependant la quantité de bétail dont il s'agit pour eux est extrêmement considérable, car pour les familles ordinaires, elle s'élève en moyenne à quatre cents bêtes de différentes espèces, les femelles pleines comptant pour deux : aussi d'ordinaire la

livraison ne se fait point en une seule fois, mais à des termes fort éloignés, et il y a des Khalkhas qui, comme Jacob, ne peuvent se libérer qu'au bout de sept à huit ans (1).

Voilà bien cette coutume qui choque tant nos idées et qui donne au mariage les apparences d'une vente. Elle n'est, pas plus que les autres traits de l'organisation sociale, le résultat d'un caprice ou du hasard. Le hasard n'est qu'une explication à l'usage des ignorants.

Vous vous expliquerez cette coutume, si vous voulez bien considérer que, dans les sociétés pastorales, par suite de l'isolement de la vie nomade, les familles constituent le seul groupement social ; elles doivent dès lors se suffire complètement à elles-mêmes et trouver dans leur sein toutes les ressources dont elles ont besoin. Il ne leur faut pas seulement le plus d'hommes possible pour se défendre en cas d'attaques, il leur faut aussi le plus de femmes possible pour faire face aux nombreuses besognes de ménage que nous avons énumérées dans notre précédent article.

La seule difficulté pourrait être de nourrir tant de bouches, mais cette difficulté n'existe pas à cause de l'étendue indéfinie et de la fertilité des pâturages. D'ailleurs, plus on est nombreux, plus on est en état de disputer au besoin les pâturages à ceux qui voudraient vous en chasser. L'intérêt suprême est donc d'être nombreux pour être forts. Aussi les peuples pasteurs sont-ils particulièrement prolifiques.

Du moment que les membres de la famille, loin d'être une charge, comme chez nous, constituent un source de force et de fortune, on comprend que ces populations aient été amenées, par une conséquence naturelle de l'art pastoral, à ne laisser partir leurs filles qu'en échange d'un avantage équivalent.

C'est un marché, dira-t-on. Oui, jusqu'à un certain point, mais comme chez nous et pas pis que chez nous.

En effet, le mariage, en Orient, peut se ramener à la déclaration suivante : « Je tiens tellement à épouser votre fille, je l'es-

(1) *Univers pittoresque*, p. 226.

time à un si haut prix, que je n'hésite pas à vous payer une somme considérable. » Croyez-vous que Jacob n'ait pas fait singulièrement preuve d'amour, en travaillant pendant sept ans chez son beau-père pour en obtenir Rachel?

En faisons-nous autant? Nous semblons dire aux parents de la jeune fille : « Je tiens si peu à épouser votre fille, je l'estime si peu pour elle-même, que je ne me déciderai que si vous la couvrez d'or; je consentirai à prendre la fille pour avoir la dot. » Et le père, enchanté de se débarrasser d'un fardeau gênant, accepte le marché, car c'est bien, en effet, un marché, comme en Orient, mais à la fois moins honorable pour l'homme et pour la femme.

Lorsque la cérémonie des fiançailles a été accomplie, on charge les lamas de fixer un jour favorable à la célébration du mariage. Le moment venu et les prières d'usage récitées, le futur envoie une députation chercher la jeune fille dont il a fait l'acquisition, et, d'autre part, la famille de la mariée, ainsi que quelques invités, se réunit à la porte de la tente, prête à repousser l'attaque des serviteurs. Alors commence, en effet, un combat simulé, qui naturellement se termine par l'enlèvement de la future. On veut montrer par cette lutte combien on éprouve de difficulté à se priver d'un membre de la famille, et combien ce que l'on a reçu est, en somme, inférieur à ce que l'on donne en échange. La résistance est souvent fort sérieuse, et il paraît même qu'autrefois il était d'usage d'attacher la mariée à la charpente de la yourte (1).

La femme est ensuite présentée à son beau-père, « qu'elle salue avec respect », ainsi qu'aux autres parents du marié; ce n'est qu'en dernier lieu qu'elle voit son époux, et il se passe parfois six ou sept jours avant qu'elle se trouve seule avec lui. Dès lors, elle est pleinement incorporée à un nouveau groupe familial, et les relations avec ses parents se borneront à quelques visites.

Je ne dirai qu'un mot des funérailles, car on a vu avec quelle splendeur sont célébrées celles des patriarches. Lorsqu'un autre

(1) *Univers pittoresque*, p. 227; — Huc, I, p. 298.

membre de la famille vient à mourir, on se borne à exposer son corps sur le sommet d'une montagne ou dans le fond d'un ravin. Parfois cependant, une petite caravane, emportant les ossements du défunt, s'en va à la fameuse lamaserie des Cinq-Tours, dans la province de Chan-Si, acheter, presque au poids de l'or, quelques pieds de terre pour y élever un petit mausolée; ce lieu de sépulture est réputé pour l'excellente transmigration qu'il assure à ceux qui ont le bonheur d'y être enterrés, et les Khalkhas ne regardent point à entreprendre des voyages d'une année entière parfois et d'une difficulté inouïe, pour assurer cette félicité à leurs parents défunts (1).

Cet attachement pour les parents naît spontanément, dans une société où les vieillards ont une autorité que rien ne vient contrebalancer. Nous apercevons ici l'origine première de ce culte des ancêtres, qui caractérise tant de sociétés issues de pasteurs, et que nous retrouvons en Grèce, à Rome, en Chine, etc.

III.

On a vu comment chaque famille khalka est merveilleusement outillée pour pourvoir, par elle-même, à la satisfaction de ses besoins; aussi semble-t-il que le commerce serait une chose inconnue parmi ces nomades, si le voisinage des sédentaires n'était venu modifier cet état de choses. Il convient de remarquer, en effet, que le commerce, au milieu des peuples pasteurs, ne peut être qu'un commerce d'exportation ou d'importation, puisque chaque famille, vivant absolument du même travail que les groupes voisins, se trouve, par là même, incapable de satisfaire à aucun de leurs besoins, et ne peut non plus s'aider de leur secours pour satisfaire les siens propres.

Ainsi les Khalkhas iront acheter du thé, de la farine d'avoine, des grains de millet, des ustensiles en fer, des statuettes, des

(1) Huc, I, 116.

pipes, du tabac, de l'eau-de-vie, etc., en échange desquels ils vendent des bestiaux, du cuir, du sel, des peaux d'animaux sauvages, des bois de cerfs, etc. Un tel échange leur est fort profitable, car il apporte une commodité, ou leur fournit un supplément d'alimentation pour l'hiver, alors que les laitages sont moins abondants. Le pasteur ne vend que pour échanger; le type du capitaliste est inconnu dans la steppe, la richesse consiste uniquement en bestiaux et on ne songe point à s'en défaire, pour acquérir à leur place de l'argent, qui ne serait d'aucune utilité (1).

Les deux principales villes de commerce du pays des Khalkhas sont celles d'Ouliassontaï et d'Ourga; le trafic, dans cette dernière ville en particulier, est fort important : les marchandises russes et chinoises y abondent, et le commerce des bestiaux, spécialement aux mains des Khalkhas, y est très actif (2).

Les négociants sont, pour la plupart, chinois ou russes, ce qui d'ailleurs semble préférable pour les nomades, car les pasteurs, qui, non contents de vendre leurs propres bestiaux, ont complètement abandonné la steppe pour se livrer au commerce, ne tardent guère à s'en repentir et tombent le plus souvent dans la plus profonde misère (3).

On peut se faire une idée de l'infériorité des Khalkhas vis-à-vis de leurs voisins, en considérant la facilité avec laquelle ils se laissent tromper et même voler. Lorsque ces « hommes simples et ingénus » arrivent dans une ville, ils sont aussitôt entourés par des Chinois, qui les entraînent presque de force chez eux. On dételle leurs animaux, on leur offre du thé, on prépare leur pipe, on les entoure de mille prévenances, on les héberge avec soin, et tout cela sans exiger la moindre somme. Tant de complaisance éveillerait les soupçons de tout autre qu'un Khalkha, qui, toujours disposé à pratiquer l'hospitalité, pense seulement que si on voulait le voler « on ne lui donnerait pas un si bon dîner et on ne ferait pas tant de dépenses pour lui.

(1) Voir la livraison de juillet 1888, p. 71.
(2) Huc, I, 140.
(3) *Ibid.*, p. 40.

Et cependant, il est cruellement trompé, car le Chinois garde généralement la moitié du prix des bestiaux qu'il vend pour le compte de son hôte, et lui vend à double prix les choses dont il a besoin. Le nomade, d'ailleurs, ne s'aperçoit de rien et se trouve fort heureux d'avoir rencontré des gens si obligeants (1).

Les Chinois demandent toujours le triple du prix convenable; de là, des contestations interminables. Heureusement des entremetteurs, personnages inévitables dans toutes les affaires, se présentent aussitôt, et, après force concessions réciproques, tout s'arrange à la satisfaction des deux parties (2).

Les bénéfices des commerçants sont considérables, et un Russe, sans recourir aux procédés déloyaux des Chinois, aurait gagné soixante-quinze pour cent dans son commerce de cuirs (3).

Le commerce est d'ailleurs complètement sûr, car les perturbations de la mode sont inconnues; il participe à la stabilité de la société tout entière. Presque toutes les marchandises fabriquées sont d'origine chinoise; cependant quelques marchandises européennes et surtout russes arrivent par la voie de Kiakta.

Le thé en brique est la monnaie la plus répandue. Qu'on vende un cheval, un chameau, ou une marchandise quelconque, l'estimation en est faite en thé (4). Un mouton vaut de douze à quinze briques, un chameau de cent-vingt à cent-cinquante, et une pipe chinoise, de deux à cinq. Sans doute la monnaie russe, soit fiduciaire, soit métallique, est aisément reçue ainsi que les lans chinois, mais les briques de thé sont de beaucoup la monnaie la plus courante, et il n'est pas rare de voir, au bazar, un acheteur amener ses briques monétaires dans une charrette (5).

Ce procédé semble au premier abord fort incommode; cependant il a, comme toutes choses, son explication. On n'a point choisi une matière pour servir *exclusivement* de monnaie, parce

(1) Prjévalski, p. 29; — Huc, I, p. 144.
(2) Huc, I, 219.
(3) Piassetsky, p. 95.
(4) Huc, I, 137.
(5) Prjévalski, p. 11.

que, d'une part, les achats et les ventes sont peu nombreux, et d'autre part, on a avantage à échanger directement ce que l'on consent à abandonner contre ce dont on a besoin. Une monnaie spéciale n'est utile que lorsqu'on peut avoir besoin d'un grand nombre d'objets de différente nature, ou qu'il y a avantage à vendre, à un certain moment, tout en se réservant d'acheter plus tard. Mais tel n'est point le cas ici, car, d'une part, les marchandises vendues peuvent être comprises sous un petit nombre de classes et, d'autre part, on fait le même jour ses achats et ses ventes. On pense bien, en effet, que les nomades ne viennent que rarement dans ces villes de commerce et qu'une fois repartis dans leur steppe, ils se trouvent dans l'impossibilité de se rien procurer; aussi, au milieu des pâturages, les briques de thé leur sont-elles infiniment plus utiles que des papiers de monnaie fiduciaire, ou des valeurs en argent.

En dehors des villes de commerce, il se tient, à certaines époques, des sortes de foires dans le voisinage de quelque lamaserie. Les marchands chinois arrivent de tous côtés, de nombreuses tentes s'élèvent, et pour quelques jours, le désert est transformé en une cité remuante et affairée; chacun vient s'approvisionner en même temps qu'il fait son pèlerinage. Si cette lamaserie grandit et devient un lieu renommé pour sa sainteté, les pèlerinages se multiplient et peu à peu la cité éphémère devient une ville définitivement constituée.

Les Chinois, toujours à la piste de ressources nouvelles, ont trouvé un autre moyen d'étendre leur commerce. Ils envoient dans la steppe ce que l'on pourrait appeler des voyageurs de commerce, sorte de colporteurs, qui s'en vont, d'aoûls en aoûls, proposer du tabac, de l'eau-de-vie, ou de la farine d'avoine; ils reviennent toujours aux mêmes endroits à des époques fixes et sont ainsi assurés de retrouver leurs fidèles clients (1).

Ces colporteurs peuvent en même temps exiger le payement des dettes qui ont été contractées à la ville, et ce procédé ingénieux, en développant le crédit, développe du même coup le

1 Prjévalski, p. 39.

commerce lui-même : le Khalkha, qui se laisse facilement tenter, se laissera aisément forcer la main à un achat qu'il n'eût pas fait, s'il eût été obligé d'en débourser immédiatement la valeur, et le danger est d'autant plus grand que l'art pastoral ne développe en aucune façon la prévoyance.

Ainsi naissent des dettes dont les intérêts varient toujours entre 20 et 40 %, sans compter les intérêts des intérêts. De pareilles dettes ne s'éteignent jamais, elles se transmettent fidèlement de génération en génération, et chaque année, les Yao Tchang-Hi, ou exigeurs de dettes, vont recevoir le montant et la redevance, qui se paie toujours en chevaux, chameaux, bœufs, moutons, etc. « En vérité, de pareilles dettes valent mieux que de l'argent, car on prend les animaux des Mongols à bas prix et on les revend très cher sur le marché. Oh! la bonne chose qu'une dette tartare, c'est une véritable mine d'or (1). »

Mais quels sont les moyens employés pour transporter ces marchandises du lieu de production aux villes de commerce, ou plutôt de la Chine au pays des Khalkhas, car presque toutes sont de fabrication chinoise?

Le produit qui exige de beaucoup les transports les plus considérables est le thé en briques, car les Sibériens et les Mongols en font une grande consommation. En automne et en hiver, de longues files de chameaux partent de Kalgan, ville située au sud du Gobi, sur la frontière chinoise, et se dirigent vers Ourga et Kiakta : ce trafic annuel atteint plus de deux cent mille caisses de thé, chaque caisse pesant environ 48 kilogrammes. Le prix du transport de chacune est de 22 fr. 50; comme un chameau peut en porter de quatre à cinq et que deux hommes suffisent à conduire vingt-cinq chameaux, on voit que les entrepreneurs mongols qui se chargent de ces transports peuvent réaliser des bénéfices assez importants. Le voyage dure de trente à quarante jours, ce qui permet à chaque caravane d'effectuer deux fois dans la saison la traversée de Kalgan à Kiakta. Comme le sabot des chameaux ne peut supporter la neige,

(1) Huc, I, 204.

souvent, à partir d'Ourga, les transports doivent se faire sur des charrettes traînées par des bœufs (1).

Au surplus, de quelque manière que s'effectue le transport, les Mongols ne le dirigent presque jamais à pied, mais toujours à cheval ou à dos de chameau, voire même parfois à califourchon sur les bœufs (2).

Ces caravanes de chameaux prennent quelquefois des proportions invraisemblables, et c'est par milliers que se comptent les bêtes de somme d'un seul convoi : un voyageur signale le transport à dos de chameau, des fameuses fonderies de Dolon Nor au temple d'Ourga, d'une statue colossale de Bouddha, mesurant près de 11 mètres de hauteur et pesant 128.000 kilogrammes (3).

L'étape d'un chameau khalkha chargé est de 40 verstes, tandis que celle des chameaux des autres contrées n'est que de trente (4). Les caravanes de Kiakta à Kalgan retournent non chargées pour la plupart; parfois, pourtant, elles remportent du bois, du sel, du crin, des peaux, etc. (5).

Outre ces entreprises privées de transports, le gouvernement russe, en vertu des traités de Tien-Tsin, en 1859 et de Pékin, en 1860, a obtenu le droit de desservir à ses frais un service postal entre Kiakta et Pékin. La route traverse le Souniot occidental, le pays de Tchakar, le désert du Gobi, le pays des Khalkhas et le fleuve Toula (6). Le service des voyageurs a lieu trois fois par mois, l'expédition des marchandises une fois seulement par mois. Ce service coûte à la Russie 64.000 francs et ne lui rapporte pas plus de 11.000 francs (7). Enfin, un service postal administré par les Chinois fonctionne encore entre Kalgan et Ourga, avec embranchement à l'ouest sur Ouliassontaï.

Les convois de voyageurs sont particulièrement curieux. Les

(1) Prjévalski, p. 29.
(2) Huc, t. I, p. 124.
(3) Prjevalski, p. 8.
(4) *Ibid.*, p. 45.
(5) *Ibid.*, p. 29.
(6) Huc, t. I, p. 103.
(7) Prjévalski, p. 2.

négociants russes, ou les voyageurs, qui veulent se rendre en Chine, louent à Ourga une voiture chinoise, sorte de grande caisse carrée, supportée sur deux roues placées à l'arrière; cette voiture n'étant point munie de banquette, le voyageur est obligé de s'y tenir couché ou assis à la tartare. Ce véhicule est d'ailleurs fort précieux, grâce à sa couverture de nattes et de feutre, qui conduit si mal la chaleur qu'à l'intérieur la température ne dépasse pas 20° Réaumur, alors que l'atmosphère ambiante marque 37° (1).

Comme, le plus souvent, les relais n'existent pas, la caravane emmène avec elle cinq ou six fois le nombre d'animaux nécessaires pour traîner une seule voiture : chaque jour, en effet, l'étape est d'une centaine de lis, soit de 20 lieues environ, et lorsqu'une bête est malade, ou que les chameaux ne peuvent plus avancer, à cause de l'usure de leur sabot, on les abandonne dans le désert à leur triste sort; un autre prend leur place et tout est dit. On pense bien que ce n'est pas dans un tel pays que les transporteurs vont chercher à économiser et à soigner leurs bêtes de somme : l'abondance de celles-ci est telle qu'un chef d'aoul fournit en une seule fois et gratuitement à M. Atkinson quatre hommes et seize chevaux (2).

A côté de la voiture, toute une cavalcade d'hommes, et de femmes même, chevauche gaîment; lorsque le chemin est raboteux ou la pente rapide, chacun aide de son mieux à tirer le petit véhicule; ainsi, pour trois voitures chinoises, on trouve vingt cavaliers mongols et quinze chevaux de rechange (3). A lui seul, le mode d'attelage suffirait à nous indiquer que nous sommes au milieu d'un peuple nomade : au lieu de placer le cheval entre les deux brancards, comme cela semblerait naturel, les extrémités de ceux-ci sont reliées par des cordes à un long bâton transversal que deux cavaliers appuient sur leur selle.

Les transports par eau sont inconnus chez les Khalkhas. La plupart des caravanes, voyageant pendant l'hiver, traversent les

(1) Piassetsky, p. 14.
(2) Atkinson, p. 343.
(3) Piassetsky, p. 10.

cours d'eau sur la glace : pendant l'été, on a recours à des sortes de flotteurs que les Mongols, armés de longues perches, dirigent avec une dextérité extraordinaire (1). La traversée d'une rivière est toujours une opération compliquée et longue. Lorsqu'on a déchargé les chariots et les chameaux, il faut faire embarquer les voitures et les bêtes : les chameaux, ces animaux entêtés que l'on retrouve toujours dans toutes les occasions, où il est possible de faire du désordre ou de compliquer les affaires, se laisseraient parfois plutôt tuer que de se risquer sur le frêle esquif; en désespoir de cause, les Mongols ont alors recours à un procédé assez ingénieux. On amène le chameau aussi près que possible du bord du radeau; puis le batelier s'élance avec impétuosité et se précipite de tout le poids de son corps sur le derrière de la bête; le choc brusque et violent fait plier les jambes du chameau, et comme une seconde décharge suit immédiatement la première, l'animal n'a d'autre ressource, pour se préserver d'une chute, que de lever les jambes de devant et de les porter sur l'embarcation (2).

Au surplus, il y a dans toutes ces caravanes et dans tous ces convois un homme qui occupe au milieu des autres une place à part : nous voulons parler du conducteur de caravanes. Qu'on se représente, en effet, des voyageurs chevauchant au milieu de ces vastes solitudes de la steppe ou du désert. L'absence de relief du sol fait que ces surfaces immenses n'offrent aucun point de repaire; souvent la neige vient encore augmenter cette terrible uniformité, et au milieu de tout cela pas un poteau, pas une route, pas la moindre trace qui indique le chemin, rien que de temps à autre la rencontre de quelque squelette de chameau ou de quelque cadavre, sinistre avertissement donné au voyageur perdu au milieu de la terre des Herbes, ou trop faible pour supporter la fatigue de la route! Enfin, la nature vient encore ajouter à tous ces maux l'erreur du mirage, phénomène singulier que Marco Polo signalait déjà à ses contemporains incrédules et dont la science moderne est venue confirmer la désespérante réalité.

(1) Piassetsky, p. 14.
(2) Huc, t. I, p. 228.

Que, dans de telles conditions, il y ait un homme assez sûr de lui-même pour accepter la responsabilité de la direction, assez expérimenté pour soustraire ces voyageurs à la faim et à la mort qui les attend, assez courageux pour marcher gaiement au-devant de la froidure et de la chaleur tropicale, de la tempête et des privations de toute sorte, on comprend qu'un tel homme ne pourra manquer d'acquérir sur ses compagnons de route une singulière autorité; il les dominera, comme le capitaine commande sans contrôle aux matelots persuadés que l'obéissance sans bornes est la seule condition du salut. Supposons enfin que cet homme soit doué de qualités remarquables, qu'à de certaines heures « sa poitrine se gonfle de je ne sais quel souffle poétique », qu'enfin sa bouche rende mieux que personne cet élan mystique et religieux qui est au fond du cœur de tout pasteur, et alors apparaîtra la puissante figure de Mahomet, ce conducteur de caravanes, dont toute l'habileté consista à exploiter les deux sentiments inséparables de tout nomade, l'esprit religieux et les dispositions belliqueuses, et qui, s'appuyant sur ces deux sentiments, devint à la fois fondateur de religion et conquérant.

(*A suivre.*)

Paul Bureau.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA RÉFORME
DU GOUVERNEMENT LOCAL
EN ANGLETERRE.

La dernière session du Parlement anglais a été marquée par la discussion et le vote d'un bill d'une grande portée sociale.

Ce bill avait pour objet les modifications à introduire dans le gouvernement local de l'Angleterre et du Pays de Galles.

On sait que l'organisation des comtés anglais a souvent été citée dans cette Revue avec de grands éloges. Tous nos lecteurs connaissent le type du *magistrate*, du gentleman rural, employant ses loisirs au bien public, remplissant gratuitement une foule de fonctions remises chez nous à des agents salariés; c'est en quelque sorte une physionomie sociale classique, représentant dans une réalité vivante et efficace un modèle de la classe supérieure.

Est-ce pour faire échec à cette situation séculaire, est-ce pour enlever aux *magistrates* quelque chose de leur influence sociale, que les membres du Parlement ont adopté ce nouveau bill?

L'Angleterre sort-elle, par cet acte, des voies traditionnelles qu'elle a suivies jusqu'ici dans sa politique intérieure? ou bien s'est-elle simplement prêtée à une modification nécessaire?

En d'autres termes, sommes-nous en présence d'une mesure révolutionnaire, ou d'une sage réforme?

Telle est la question que nous nous sommes posée, non sans une certaine anxiété, en apprenant l'introduction à la Chambre des Communes du *local government bill*.

Il est piquant, en effet, pour un adepte de la science sociale, de savoir si un peuple, réputé pour son bon sens, renverse, après mûre discussion, l'édifice dont cette science s'est plu maintes fois à démontrer la solidité.

Le premier point à examiner, c'est l'état actuel de l'administration locale dans les comtés anglais, au moment où le bill a été introduit.

Je demande donc au lecteur la permission de lui mettre sous les yeux le tableau de cette administration sous le régime antérieur; nous verrons ensuite ce que le nouveau régime a modifié, et nous pourrons alors nous rendre compte des causes qui ont amené cette modification et des résultats probables qu'on est en droit d'en attendre.

I. — L'ANCIEN COMTÉ ANGLAIS ET LA COMPLICATION NOUVELLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS.

Au point de vue qui nous occupe, on pourrait définir l'ancien comté anglais de la manière suivante :

Une circonscription territoriale dans laquelle la justice et l'administration se trouvaient entre les mains de gentlemen ruraux appelés *magistrates*.

En effet, ces *magistrates* détenaient entre leurs mains la presque totalité des pouvoirs publics locaux.

Ils avaient *le pouvoir judiciaire* et, comme tels, ils composaient plusieurs degrés de juridictions, suivant qu'ils jugeaient seuls ou en *petty-sessions*, au nombre minimum de deux, ou en *quarter-sessions*, au nombre minimum de trois.

Ils étaient *mainteneurs de la paix du Roi*, fonction peu chargée

en temps de calme, mais très importante aux époques de troubles; en cette qualité ils pouvaient, par un simple écrit, mais sous leur responsabilité personnelle, faire arrêter et emprisonner tout citoyen anglais.

Ils *administraient* le comté dans les réunions des *quarter-sessions*, fixaient, levaient, appliquaient et employaient les taxes afférentes aux différents services publics relevant du comté.

Comme mes lecteurs n'attendent pas de moi un cours de droit administratif anglais, je n'entreprendrai pas d'énumérer ces services; je les caractériserai d'un mot en disant qu'ils étaient généralement *simples*, et, pour en donner un exemple, je décrirai celui des routes et ponts.

Deux autorités présidaient à la confection et à l'entretien des routes. Dans les paroisses, le *vestry* était chargé des *highways* ou routes paroissiales, qu'il construisait en toute liberté, levant les taxes nécessaires, décidant les tracés à suivre, supportant toute la dépense. Les ponts seuls tombaient à la charge du comté.

Les autres routes relevaient aussi du comté; mais les pouvoirs publics, c'est-à-dire les *magistrates*, se contentaient d'en décider l'utilité lors de leur création, d'en déterminer la direction, et, enfin, de régler les clauses et conditions d'après lesquelles ces routes devraient être régies par le *Board of Trustees*.

Ceci demande une explication.

Le *board of trustees* n'était autre chose qu'une société de bailleurs de fonds concessionnaires de la route à construire.

Les grandes routes s'établissaient en effet sous le même régime que nos compagnies de chemin de fer, avec la différence qu'elles dépendaient du comté, au lieu de dépendre de l'État.

Bien entendu, le *board of trustees* n'entreprenait pas la construction de ces grandes voies de communication par le seul amour désintéressé du bien public. Comme une compagnie de chemin de fer quelconque, il faisait une affaire et désirait rentrer dans ses fonds, en retirer l'intérêt et, si possible, un bénéfice.

Pour atteindre ce but, il établissait des péages conformément au cahier des charges arrêté par les pouvoirs du comté, et c'est pourquoi l'expression de grande route, *main road*, est souvent

remplacée en Angleterre par celle de *turnpike road*, route à péage, mot à mot, *route à tourniquet*.

Ainsi tout le tracas de la construction, de l'entretien, de l'exploitation, était transporté de l'autorité du comté à une association libre, et c'est là un trait curieux et bien caractéristique de la constitution anglaise : les pouvoirs publics se trouvaient soulagés de tout ce que l'initiative privée voulait bien entreprendre à son propre compte, et comme l'initiative privée est très développée dans ce pays, les pouvoirs publics avaient fort peu à faire ; ils étaient *simples*.

Dans la paroisse, au lieu d'un *board of trustees*, d'une société financière, on avait recours, pour le service des routes, à un *highway surveyor*. Cette fonction annuelle et gratuite était imposée, sous peine d'une forte amende, à tout propriétaire possédant un certain revenu personnel. De la sorte, les questions de voirie vicinale étaient réglées le plus simplement et le plus économiquement du monde.

L'Angleterre a longtemps vécu sous ce régime, sans en éprouver le moindre inconvénient; mais, depuis une soixantaine d'années environ, il se trouve que certaines conditions de vie ont changé, et que l'organisation traditionnelle, que nous venons d'esquisser brièvement, ne satisfait plus l'ensemble de la population.

Que s'est-il donc passé?

Il s'est passé en Angleterre ce qui s'est passé dans toute l'Europe. Les inventions modernes, notamment l'application de la vapeur aux transports et à la fabrication, l'utilisation de la houille, etc., ont donné au commerce, à l'industrie, un nouvel et puissant essor. Le vieux monde a été plus agité peut-être par ces transformations qu'il ne le fut jadis par la découverte de l'Amérique, et si quelqu'une de ses parties a ressenti plus violemment que les autres cette secousse, c'est à coup sûr l'Angleterre.

Tout le monde sait l'immense développement qu'ont donné à la navigation, aux rapports commerciaux, aux manufactures, aux mines du Royaume-Uni, les nouveaux moyens d'action fournis par la science. Ces moyens d'action trouvaient là, en effet, une activité traditionnelle toute prête à les mettre en œuvre, à les

utiliser de toutes les manières possibles. Aussi a-t-on vu des villes s'élever tout à coup en rase compagne, ou bien d'anciens villages décupler leur population. La production de toutes choses s'est accrue dans une très forte proportion. Des besoins nouveaux se sont fait jour, et, comme il arrive chaque fois que l'activité commerciale amène la richesse, la société s'est compliquée.

L'avènement de ce nouvel ordre de choses devait avoir sur la constitution des pouvoirs du comté en général, et sur le service des routes et des ponts en particulier, une influence remarquable.

Tant que la circulation sur les grandes routes avait été le fait d'un petit nombre de citoyens, on trouvait souverainement juste de leur faire supporter la lourde charge qui en résultait.

Mais du jour où un développement intense des transports intéressa tout le monde au bon état des voies de communication, on ne vit plus que la gêne apportée par la perception des péages, et l'usage des anciennes *turnpike roads* parut insupportable.

D'autre part, les autorités du comté reculaient devant le rachat de ces routes, qui nécessitait une très grosse dépense et surtout compliquait beaucoup leur administration.

En effet, du jour où le *board of trustees* était désintéressé, il fallait prendre en main, à sa place, l'exploitation de la route: il fallait diriger personnellement et dans le détail, là où on s'était contenté jusqu'ici de surveiller.

Supposez un grand propriétaire auquel ses tenanciers viennent dire un beau matin : « Monsieur, cultivez vous-même vos terres, nous partons »; sa situation sera sensiblement la même que celle des *magistrates* d'un comté, obligés de conduire en régie une administration des ponts et chaussées.

Évidemment, les *magistrates* ne pouvaient ni ne voulaient accepter pareille charge.

Et cependant, par suite des mêmes causes, les paroisses menaçaient de se décharger également sur le comté de l'ancienne voirie qui leur incombait.

C'est qu'il ne s'agissait plus seulement de réparer et d'entretenir les chemins qui reliaient entre elles les diverses habitations

de la paroisse : on voulait des voies de communications directes de paroisse à paroisse, de petite ville à petite ville, quelque chose comme nos *chemins d'intérêt commun* français; on ne supportait plus, comme jadis, les détours commandés par le service des terres ou la situation des fermes; il fallait aller droit au but, par la route la plus courte et la moins accidentée possible : bref, le nouvel intérêt attaché aux transports rendait tout le monde difficile sur le bon état de la voirie et nécessitait de nouveaux tracés.

Pour s'entendre sur ces tracés, les paroisses furent autorisées à se constituer en *unions de paroisses*, suivant leur convenance, et à décider d'un commun accord les routes qu'elles voulaient ouvrir.

Mais il s'agissait de construire ces routes, et c'était une besogne compliquée. Leur assiette se trouvant située sur plusieurs paroisses, on ne pouvait pas imposer à un *highway surveyor* la charge de conduire gratuitement un pareil travail, exigeant des déplacements, des ouvrages d'art, et devant durer souvent bien au delà d'une année. Ce n'était plus un fonctionnaire gratuit et annuel qu'il fallait, mais un agent salarié.

La complication s'introduisait ainsi subitement dans l'organisation simple de la voirie vicinale, les *way-wardens* réunis en comité se voyaient chargés d'une mission autrement délicate que celle qui leur incombait lorsqu'ils se contentaient de veiller isolément au bon entretien des chemins de leur paroisse. En effet, le territoire des paroisses anglaises s'élève moyennement à mille hectares; on pouvait donc mener les intérêts vicinaux d'une pareille circonscription sans avoir recours à aucune délégation. La surveillance, la direction, le contrôle, s'opéraient par les yeux mêmes de la personne qui en était chargée. Une connaissance ordinaire des ressources locales, l'habitude des travaux qu'exécute forcément sur ses terres tout propriétaire résident, suffisaient à bien remplir ce rôle.

Elles ne suffisaient plus nécessairement quand il fallait tracer des routes plus longues, concilier des intérêts divers, écouter des rapports d'ingénieurs et statuer sur leurs conclusions.

D'autre part, les unions de paroisses n'englobaient jamais qu'un territoire assez limité ; il pouvait y avoir avantage à faire concorder leurs tracés, en centralisant en un point donné l'administration de plusieurs unions de paroisses.

C'est dans cette vue qu'une loi de 1862 autorisa tout groupe de paroisses, d'accord sur ce sujet, à transporter au comté le service des *highways*. A cet effet, on créa dans plusieurs comtés, à la demande des intéréssés, un *County roads board*.

Ainsi les services administratifs du comté tendaient non seulement à se compliquer, mais à augmenter en nombre. Les paroisses, les unions des paroisses, se déchargeaient de leurs attributions sur le comté et, tandis que la complication allait sans cesse croissant, le cadre ancien restait tel qu'auparavant : les *magistrates* étaient toujours seuls à administrer.

Je dis qu'ils étaient seuls, et en effet aucun de leurs anciens pouvoirs ne leur avait été enlevé ; mais, chaque fois qu'un besoin nouveau amenait une réglementation nouvelle, on la confiait à un corps spécial. Nous avons vu que, dans plusieurs comtés, on avait dû créer des *county roads boards;* partout, l'administration de la taxe des pauvres, les lois de salubrité, avaient amené l'installation de comités qui, sous des noms différents, tendaient tous à la multiplicité et à l'uniformité des règlements, et par suite à la centralisation administrative.

Ces tendances se manifestèrent tout particulièrement en 1870, par la création d'un *local government board*, siégeant à Londres, qui absorbait en grande partie le pouvoir des autorités locales, en ce qui concerne l'exécution des lois sanitaires.

Bref, l'importance des attributions du comté augmentait chaque jour, et les autorités existantes ne pouvant plus les remplir toutes, on se voyait contraint d'établir à côté d'elles une série d'autorités nouvelles.

Cette situation offrait deux genres différents de dangers.

En premier lieu, les budgets du comté augmentant chaque jour, les contribuables prétendaient exercer un contrôle financier que la complication des services rendait de plus en plus difficile.

Avant le grand développement des transports, lorsque les grandes routes étaient toutes soumises au droit de péage, le détail financier de la voirie regardait uniquement le *board of trustees*.

Il en était tout autrement avec des routes administrées en régie. Cette nouvelle organisation transportait au budget du comté toute une série de dépenses auxquelles il fallait pourvoir par des impôts. Ainsi du reste.

Dès lors, les contribuables, obligés de débourser, voulaient connaître l'emploi de leurs fonds, et les *magistrates* ne leur devaient pas compte de leur gestion.

Cet inconvénient eût été moindre si, comme par le passé, ces *magistrates* avaient représenté la partie la plus riche de la population rurale, les plus fort imposés, pour nous servir d'un terme français. Mais ce qui était vrai avant l'ère nouvelle, lorsque la richesse mobilière formait l'apanage presque exclusif des commerçants urbains, cessait absolument de l'être depuis que de grandes industries s'installaient un peu partout. Les grands propriétaires ruraux ne formaient plus comme autrefois une sorte de délégation naturelle des contribuables. Il y avait quelque chose de choquant à voir trois d'entre eux réunis en *quarter-session*, décider de graves intérêts financiers.

Tel était le premier danger.

Le second résultait des tendances centralisatrices des pouvoirs nouveaux.

A côté de l'ancienne administration locale, autonome, mais simple et devenue impuissante en présence d'un ordre de choses compliqué, se dressait une nouvelle administration, mieux en mesure, il est vrai, de répondre aux besoins nouveaux, mais menaçant d'absorber la vie locale.

Le *local government bill* a eu pour but de parer à ce double danger.

Il a voulu assurer aux intérêts du comté une représentation semblable à celle qui est assurée dans les *boroughs* aux intérêts des cités, dans l'État aux intérêts généraux.

Il a tenté de fortifier la vie locale, en transportant à une au-

torité spéciale pour chaque comté les pouvoirs exercés depuis quelques années par des administrations plus ou moins centralisées.

Voyons comment le Parlement anglais s'y est pris pour accomplir cette tâche.

II. — MODIFICATIONS INTRODUITES PAR LE BILL.

Le point capital du bill récemment voté par les chambres, c'est l'institution d'un conseil de comté.

Désormais les pouvoirs attribués autrefois aux *magistrates*, réunis en *petty-sessions* et en *quarter-sessions* pour l'administration du comté, seront exercés par le *county council*.

De même que dans les cités ou *boroughs* l'autorité municipale est entre les mains d'un *borough council*, il y aura au comté un conseil du même genre auquel sera confié le soin des affaires concernant spécialement le comté.

Et ce n'est pas l'amour du parallélisme et de l'uniformité dans l'organisation publique qui a donné aux Anglais l'idée d'agir ainsi.

Il y a beau temps que le Parlement joue dans l'État le même rôle que le *borough council* dans la cité, et cependant personne ne s'était imaginé jusqu'ici d'instituer au comté une représentation analogue.

Mais, depuis que les intérêts du comté sont devenus *compliqués*, sa situation s'est rapprochée de la condition urbaine, et c'est alors que la représentation de ses intérêts a été reconnue nécessaire.

Les discussions qui ont eu lieu au sein de la chambre des communes sont instructives à ce sujet.

Il s'est trouvé un certain nombre de membres pour protester contre l'organisation immédiate des conseils de comtés. Si on veut faire revivre la vie locale, disait l'un d'eux, il faut d'abord assurer à la paroisse une représentation; il faut ressusciter le *ves-*

try qui se meurt; il faut, en un mot, commencer l'œuvre par la base (1).

Ce raisonnement d'idéologue a été peu goûté de la majorité.

Il ne s'agit pas, pour des législateurs conscients de leur mission, de ressusciter ce qui meurt, — c'est absolument au-dessus de leurs forces, — mais d'organiser ce qui prend vie.

Voilà, d'une part, un groupe qui diminue d'importance, la paroisse; il ne satisfait plus aux exigences nouvelles concernant la voirie; son rôle se borne la plupart du temps au soin des cimetières et des églises; il tend de plus en plus à transporter le reste de ses attributions à des groupes plus étendus, à l'union de paroisses, au comté; nous avons indiqué cette évolution.

Voilà, d'autre part, un groupe dont les attributions deviennent chaque jour plus considérables. Et cela se fait tout naturellement, sans l'intervention d'aucune contrainte législative, par le jeu naturel des événements. C'est une institution qui grandit, tandis que l'autre s'efface.

Quelle est maintenant l'œuvre la plus utile? la plus pressée?

La plus utile et la seule sensée, c'est de pourvoir d'organes appropriés à ses besoins nouveaux le groupe dans lequel ces besoins nouveaux se manifestent, c'est-à-dire celui qui se développe. L'autre n'est que trop bien organisé, puisqu'il n'a presque plus aucune besogne à conduire.

Et voilà pourquoi le Parlement anglais a fait une œuvre sage et qui mérite d'être tout particulièrement louée dans ce temps où le bon sens est si rarement de compagnie avec les législateurs.

Il a réorganisé la vie du comté, la vie locale, qui prend un grand développement; il a négligé la vie paroissiale qui s'éteint.

Les *county councils* dresseront donc les budgets des comtés; ils

(1) Voir le discours de M. T. E. Ellis, du 13 avril 1888, et la réponse de M. Chamberlain du 17 avril. Voir aussi dans le *Standard* du 10 avril, le compte rendu du meeting tenu à Londres sous les auspices de la *Farmer's Alliance*. On y remarque cette phrase de M. Jas. Howard : « The great blot on the Bill is the failure to deal with the parish management. » — Opinion semblable exprimée par le président du *National Liberal club*. Voir le *Times* du 12 avril 1888.

voteront les dépenses, décideront les grands travaux publics, auront la tutelle des asiles d'aliénés; ils veilleront à l'exécution des lois de salubrité; ils pourront accorder, refuser, suspendre ou retirer les *licences*, c'est-à-dire les autorisations nécessaires à la vente des spiritueux; ils lèveront les impôts afférents à tous ces services, etc., etc.

En somme, ils feront tout ce que faisait l'ancienne administration des *magistrates* et seront chargés en outre de plusieurs autres fonctions.

Nommés à l'élection, les conseillers de comté seront délégués par les contribuables pour la gestion de ces graves intérêts; ils auront entre les mains l'administration des deniers publics et seront responsables devant leurs mandataires de cette administration.

Dès lors, il n'y aura plus aucun inconvénient à leur confier l'exploitation directe des services dont les *magistrates* se déchargeaient souvent sur des associations privées.

Par exemple, on pourra supprimer les routes à péages en les rachetant aux *boards of trustees*, et débarrasser ainsi la circulation d'une grande gêne.

Ainsi, non seulement les intérêts des contribuables auront au comté une représentation directe, mais ils seront mieux suivis.

De la sorte, on évitera le premier inconvénient du régime antérieur.

On coupera court également au second, en faisant exercer par les *county councils* les pouvoirs confiés depuis quelques années aux administrations centralisées. En confiant à ces conseils l'exécution des lois de salubrité, par exemple, on se garera contre la tendance à la centralisation, qui devenait menaçante pour la constitution anglaise avant le vote du bill.

Ce double résultat est précieux, mais l'institution des *county councils*, à laquelle on en est redevable, offre à un autre point de vue un danger sur lequel il ne faut pas fermer les yeux.

Ce danger, c'est celui de l'élection.

Quels hommes le vote des contribuables va-t-il envoyer siéger dans les nouveaux conseils?

Sans aucun doute, beaucoup de *magistrates* distingués par le public, pour leur zèle, leur activité, leur compétence, feront partie des *county councils* et la plupart de ceux qui prenaient une part sérieuse à la gestion des affaires sous l'ancien régime, se soumettront aux chances de l'élection sans arrière-pensée. La nouvelle mesure n'a pas été prise par esprit de parti; elle n'est pas dirigée contre eux; il n'y a pas de raison pour qu'ils refusent aujourd'hui à leur pays le dévouement qu'ils lui prodiguaient autrefois. Eux-mêmes, d'ailleurs, sont généralement unanimes à reconnaître la nécessité de la transformation qui s'opère. Je relève maintes manifestations de ce sentiment dans les discussions parlementaires et dans les réunions privées qu'a provoquées l'introduction du bill. J'ai sous les yeux, par exemple, le compte rendu d'un meeting tenu à Londres au *Magistrate's club*, le 10 avril dernier, par les présidents des *quarter-sessions*, c'est-à-dire par les plus éminents des *magistrates* (1). Aucune passion n'éclate dans la discussion à laquelle ils se livrent sur les divers articles du bill. Son opportunité, son esprit général, son principe, font l'objet d'une acceptation tacite; on ne les conteste pas.

D'autres *magistrates*, membres du Parlement, ont solennellement déclaré qu'ils se présenteraient aux suffrages des électeurs, pour affirmer devant le pays et leur entière approbation du régime nouveau et leur dévouement invariable à la chose publique, sous quelque forme qu'il leur fût demandé.

Il y aura donc probablement bon nombre de *magistrates* dans les *county councils*.

Toutefois, il serait téméraire d'affirmer à l'avance que les conseillers de comté seront tous des hommes désintéressés, des gentlemen soucieux de consacrer au bien public les loisirs que leur laisse la vie privée.

Ne se glissera-t-il pas parmi eux quelques politiciens habiles à capter la faveur populaire? Les fonds dont disposeront à l'avenir les comtés seront considérables; ils en disposeront souverainement, sous le seul contrôle des contribuables; il y a là de

(1) Voir l'*Evening Standard* du 11 avril 1888.

quoi éveiller bien des appétits et tenter bien des consciences peu délicates.

On sait ce qui se passe journellement aux États-Unis. Les scandales finissent par y être rares, tellement l'opinion publique est devenue indulgente pour les concussionnaires. L'Angleterre serait-elle menacée, elle aussi, de voir arriver au pouvoir une classe de politiciens, maintenant que, d'une part, les fonds publics vont grossir, tandis que, d'autre part, leur administration sera confiée à des hommes offrant infiniment moins de garanties que ceux qui en étaient chargés autrefois?

C'est là le point scabreux de la réforme.

Et si jamais pareil état de choses venait à se produire, il aurait un contre-coup inévitable. En effet, tandis que les politiciens gouverneraient la chose publique, la classe des *gentlemen* courrait risque de devenir oisive. Il est bon que les citoyens débarrassés du souci du pain quotidien puissent trouver facilement l'emploi de leurs loisirs. Les écarter des affaires publiques, ce n'est pas seulement se priver de services souvent précieux, c'est contribuer à la corruption des familles supérieures.

En somme, il y a une grande part laissée à l'inconnu dans cette transformation de l'administration locale anglaise; la seule chance que l'on ait d'apprécier avec quelque justesse l'effet de la mesure, c'est de voir comment elle est prise, dans quelles circonstances elle a été décidée, quels sont, en Angleterre, les éléments susceptibles d'en assurer l'heureux fonctionnement.

Il faut bien se garder, en effet, de juger un acte du Parlement anglais en se reportant par la pensée aux résultats qu'il produirait en France.

On peut affirmer, sans crainte d'être contredit par quiconque possède un peu d'expérience, que ce serait une mesure fort imprudente de remettre, en France, la surveillance des cabarets à un corps électif.

Eh bien, en Angleterre, l'octroi des *licenses* vient d'être remis aux conseils du comté, qui seront nommés à l'élection: et cependant je n'oserais pas affirmer que ce soit là un grand danger. Aucun gouvernement ne pourrait se permettre en Angleterre ce

que nous voyons aujourd'hui en France, la liberté presque absolue du cabaret; les sociétés de tempérance ont un grand crédit de l'autre côté de la Manche et, sans manquer au respect qu'elles méritent, on peut dire que leur zèle est féroce; leur puissante association, se dressant en face de celle des cabaretiers, lui ferait aisément contrepoids même dans l'esprit d'électeurs peu éclairés et une élection faite sur la question de la liberté des cabarets pourrait très bien assurer la victoire des sociétés de tempérance. C'est un exemple de ce que les influences de la vie privée, lorsqu'elles savent s'organiser, peuvent avoir d'effet sur la constitution de la vie publique.

Or, en Angleterre, les intérêts privés de tous les genres ont une merveilleuse aptitude à s'assurer une représentation. C'est le résultat du grand développement et de la direction éclairée que donne la famille-souche à l'initiative de tous ses membres.

Voyons maintenant quelles sont, dans l'organisation publique elle-même, les circonstances qui tendront à faciliter la transformation.

III. — CE QUI SOUTIENDRA L'ANGLETERRE DANS CETTE RÉFORME.

Tout d'abord nous devons signaler, comme contrepoids au régime électoral, la responsabilité positive et facilement contrôlable des élus.

La bureaucratie n'a jamais fleuri en Angleterre et la nouvelle organisation des pouvoirs du comté ne paraît pas devoir en faciliter le règne. Or, là où il n'y a pas bureaucratie; quand cinq ou six services différents ne s'occupent pas de la même affaire; quand un corps déterminé en est complètement maître; l'électeur, le contribuable, qui a payé une taxe *spéciale* pour cette affaire, peut, dans la généralité des cas, juger en connaissance de cause si elle a été bien ou mal conduite.

Ce contrôle du mandataire par l'électeur est à peu près impossible en France, parce que nous vivons sous le régime bureaucratique et que, par suite, le citoyen le plus éclairé a besoin

de faire des études spéciales, pour suivre *théoriquement* la marche de l'affaire la plus simple.

Demandez au premier venu des gens qui votent comment on s'y prend pour construire un chemin vicinal, quels sont les pouvoirs compétents, quelle est la limite des attributions de chacun d'eux ; il l'ignore.

Un examinateur maussade ou malveillant peut fort bien embarrasser sur cette question un candidat au conseil d'État.

Que si vous voulez connaître les phases d'une question de ce genre, non plus théoriquement, mais dans la pratique, les difficultés sont bien autres.

Aujourd'hui, par exemple, le gouvernement central manquant d'argent pour acquitter les subventions promises aux communes qui exécutent des travaux de voirie, il est à peu près impossible d'arriver à une solution. Dans chacun des cinq ou six bureaux où le dossier de l'affaire doit être examiné, on commence par le garder plusieurs mois, puis, quand les réclamations deviennent trop pressantes, on écrit, — non pas directement, mais par la filière administrative, — qu'il manque une pièce, ou qu'on désire un éclaircissement.

Que peut contre cette force d'inertie la bonne volonté d'un conseiller général, d'un député?

Fort peu de chose. Aussi élit-on des conseillers généraux, des députés, avec des préoccupations politiques. S'ils parlent dans leurs discours d'économies ou de grands travaux d'intérêt public, c'est encore, la plupart du temps, par passion politique, pour critiquer le gouvernement central, ou entonner ses louanges.

Il en est tout autrement, quand un électeur se rend clairement compte qu'en nommant telle ou telle personne, *il la charge de ses affaires*, d'une manière complète.

Et c'est ce qui a toujours eu lieu jusqu'ici en Angleterre ; c'est encore ce qui aura lieu sous le nouveau régime.

En votant la réforme du gouvernement local, le Parlement anglais n'a pas renoncé, en effet, à la tradition ancienne concernant la séparation des pouvoirs.

Comme je l'ai déjà expliqué dans cette Revue (1), les Anglais appliquent ce principe d'une manière toute différente de la nôtre.

Pour rendre les responsabilités bien nettes, ils donnent à tel individu, à tel corps, *tous les pouvoirs* sur *un service déterminé*. De la sorte, une affaire publique se mène comme une affaire privée, comme une propriété rurale, une usine, une maison de commerce; elle a un directeur responsable, un *patron*.

En France, nous arrivons au résultat contraire, en donnant à tel individu ou à tel corps *un genre spécial de pouvoir* sur *une foule de services différents*.

Ce point est capital, car la responsabilité clairement dégagée des mandataires électifs constitue, pour le suffrage, le meilleur élément d'éducation.

Toutefois, ce n'est pas là la seule force qui entre en jeu pour aider l'Angleterre dans la crise administrative qu'elle traverse.

Nous avons dit que le bill enlevait aux *magistrates* leurs fonctions administratives, mais il leur laisse, *dans toute leur intégrité*, les fonctions judiciaires qu'ils remplissaient (2).

Comme auparavant, ils formeront donc trois degrés de juridiction, en sorte que la grande majorité des causes passera par leurs mains.

C'est là une attribution importante. Elle l'est plus encore en Angleterre qu'en France, dans un pays de droit coutumier que dans un pays de droit écrit, parce que le juge apprécie davantage selon les lois de l'équité, et que sa valeur morale personnelle a plus lieu de se révéler.

Les électeurs du comté peuvent ainsi se former, sur les *magistrates* qui les entourent, un jugement éclairé; par là, le maintien de l'ancienne organisation judiciaire n'est pas sans influence sur la direction des suffrages qui nommeront les *county councillors*.

Mais les *magistrates* conservent, sous le nouveau régime, une autre prérogative dont l'effet sur les élections à venir peut être bien plus considérable encore.

(1) *La Science sociale*, t. IV, p. 362 à 364.

(2) *Local government act.*, part. I, V, aussi le discours de M. Ritchie, du 19 mars.

Cette prérogative, c'est la nomination du *chief constable*, c'est-à dire du chef de la police du comté.

Jadis, la police était complètement entre les mains des *magistrates*, qui en désignaient tous les fonctionnaires, les appointaient, etc. Ce service étant devenu plus chargé avec les complications nouvelles, on a remis aux délégués directs des contribuables le soin du détail financier, mais en laissant à des hommes d'une situation honorée et d'une expérience éprouvée la haute tutelle du personnel.

Les *magistrates* restent ainsi, comme par le passé, les mainteneurs de la paix du roi, *keepers of the king's peace.*

Remarquons que cette disposition spéciale à la police, ce partage d'attributions entre le conseil de comté et les *magistrates*, ne repose pas sur un principe abstrait ; elle n'offre pas, vis-à-vis des autres dispositions du bill, cette symétrie théorique qui fait la joie des légistes ; elle ne fait pas partie d'un système conçu *a priori;* elle est le résultat de l'observation.

On sait que les électeurs pris en masse sont incapables de faire régner l'ordre et de rendre la justice, fonctions supérieures exigeant une éducation très spéciale, un certain désintéressement, une certaine hauteur de vues, en un mot les qualités d'un *gentleman*. La police et la justice seront confiées à des *gentlemen*.

D'autre part, la police ne va pas sans dépenses : les contribuables les voteront dans la mesure qu'ils jugeront utile.

La justice des *magistrates* est gratuite : les contribuables n'auront rien à y voir.

Et ainsi de suite, chaque article du bill est conçu et rédigé en vue de convenances spéciales, non de principes généraux.

Comme les législateurs ne se sont pas préoccupés d'élever un monument juridique complet, ordonné, définitif et géométrique, ils ont pu ménager la facilité des réformes à venir ; les plans qu'ils ont tracés se prêtent aux agrandissements successifs, comme ces châteaux gothiques auxquels on ajoute une aile, quand le besoin s'en fait sentir, sans que pour cela l'harmonie de l'architecture en soit le moins du monde compromise.

Dans ce sens, le *local government act* possède de réelles qualités d'*élasticité*.

Ainsi, pour le moment, les *county councils* auront à exercer beaucoup moins d'attributions qu'on ne compte leur en donner plus tard; un membre de la Chambre des communes disait fort spirituellement à ce sujet qu'après le bill de cette année qui institue les conseils de comté, le Parlement se verrait obligé d'en voter un second l'an prochain, pour donner à ces conseils quelque chose à faire (1).

Le mot était piquant, mais comme beaucoup de mots piquants, il n'était pas juste et visait plus à l'effet comique qu'à l'expression vraie. Les conseils de comté auront suffisamment d'attributions dès le début pour qu'on puisse se rendre compte de leur fonctionnement. — On n'a, pour s'en convaincre, qu'à se rappeler qu'ils suppléent d'ores et déjà les *magistrates* dans tout ce qui concerne l'administration. — Une fois l'épreuve accomplie, quand leur organisation aura été jugée efficace, on pourra alors, en toute sécurité, leur confier de nouveaux devoirs.

Mais, pour ce faire, il ne faudra pas recourir à un nouveau bill, ce qui met une seconde fois en défaut le mot de sir W. Harcourt : il suffira d'une procédure parlementaire plus simple, appelée *provisionnal order*. Avec cette formalité, il sera possible d'augmenter dans une mesure extrêmement large les attributions des *county councils* en général, ou de tel d'entre eux en particulier.

Point n'est besoin, en effet, de procéder par mesure générale. Beaucoup de ces transports d'attributions ne devront être faits que *sur la demande* des *intéressés*, là où ce sera utile, sans que le vœu exprimé par tel ou tel groupe entrave en quoi que ce soit la liberté du groupe voisin.

Par exemple, les *county councils* n'absorbent de suite aucune des corporations de bien public si nombreuses en Angleterre, mais ils sont organisés de manière à les suppléer toutes en cas de défaillance.

(1) Discours de sir W. Harcourt du 22 juin 1888 : « A bill to provide the county-councils with something to do. »

En un mot, le *local government act* ne brise violemment aucun organisme ; il se contente de remplacer ceux qui sont reconnus insuffisants au fur et à mesure que leur insuffisance éclate.

Je crois que c'est là le véritable esprit *conservateur*, et nos hommes d'État pourraient, sans perdre leur temps, réfléchir à ce sujet.

Avec cet esprit, on ne gaspille aucune force sociale, et on se tient toujours prêt aux réformes utiles. Comme on agit lentement et en plusieurs fois, les erreurs sont réparables. On en voit le résultat se dessiner dans la pratique, avant d'avoir édifié tout un système théorique sur une fausse apparence. On garde tout ce que le passé a de bon ; on prépare sagement l'avenir.

C'est encore ce même esprit conservateur qui a porté le Parlement à modifier le moins possible les limites des comtés.

L'étendue des comtés est très variable : York, par exemple, a une superficie quadruple de celle de Rutland, mais l'opinion publique envisagerait du plus mauvais œil tout changement apporté à leurs frontières traditionnelles. De même pour ceux dont le territoire offre des enchevêtrements incommodes.

Cependant les chambres n'ont pas hésité à établir un régime spécial pour Londres, parce que les complications administratives résultant de la division du territoire londonien en trois comtés (Essex, Surrey, Middlessex) devenaient intolérables.

De même, plusieurs grandes villes seront constituées en comtés à part, de manière à ce que leur importance n'écrase pas la circonscription rurale qui pourrait leur être annexée. C'est encore là une idée tout anglaise que cette sage séparation des villes et des campagnes ; en créant de nouveaux comtés urbains, le bill ne fait donc que suivre une tradition ancienne.

Enfin, cette loi, si timide dans ses changements et pourtant si compréhensive, ne s'applique ni à l'Empire britannique ni même au Royaume-Uni, mais simplement à l'Angleterre et au pays de Galles.

Voilà un nouvel exemple de la *spécialité* des mesures votées à Westminster. En France, nous croirions commettre une injustice

si nous ne dotions pas l'Algérie d'une législation utile à la Flandre, ou à la Gascogne; mais les Anglais ne pensent pas de même : l'habit qu'ils viennent de se tailler est à leurs dimensions; l'Écosse s'y trouverait peut-être à l'aise, mais l'Irlande le ferait craquer de partout : n'est-il pas plus sage d'habiller chacun suivant sa taille?

L'ensemble de ces dispositions constitue pour l'Angleterre la meilleure chance qu'elle ait d'accomplir sans secousse et avec efficacité la réforme qu'elle entreprend.

Mais il n'est pas possible d'affirmer scientifiquement à l'avance qu'elle l'accomplira ainsi.

Ces sortes de choses sont en effet pour les sociétés ce que les « phases de l'existence » sont pour les familles : c'est en observant comment les sociétés et les familles traversent ces phases, de quelle manière elles en triomphent, ou par quelles circonstances elles y succombent, que l'on peut juger leur vigueur constitutionnelle. De même la résistance d'un tempérament se révèle dans les crises de la vie.

Ce qu'on peut dire dès à présent, c'est que les Anglais possèdent une force sociale analogue à celle qui soutient les familles en pareil cas.

Ils ont des *patrons* dans la vie publique, comme ils en ont dans la vie privée, et ils entendent bien ne pas se priver de leurs services.

Or c'est à l'aide du *patronage* que la famille ouvrière parvient à traverser ses phases.

Voyez comment, dans une grande ville, là où beaucoup de familles sont privées de ce patronage, ces phases sont plus cruelles.

Voici un ménage d'ouvriers vivant isolément dans un appartement en location. Le mari gagne de bonnes journées, la femme élève ses enfants, l'un et l'autre sont assez sages pour ne pas dépasser leurs ressources, en un mot leur situation est prospère. Vient la maladie, un accident, la mort du père ou celle de la mère, la prospérité disparaît pour faire place à un désastre. Les quelques épargnes amassées sont vite épuisées, la misère arrive et, pour y échapper, il n'y a plus que la mendicité, le bu-

reau de bienfaisance, l'hôpital; le groupe familial est anéanti.

Supposez les mêmes malheurs dans une famille bien patronnée, chez des tenanciers ruraux dépendant de « bons maîtres », les conséquences seront toutes différentes. En dehors des secours matériels gratuits que recevra la famille dès l'apparition de la crise, elle sera soutenue par une sympathie éclairée, parfois la mort prématurée du chef de famille invitera le propriétaire à conserver sur sa terre un fils bien jeune encore, mais capable, avec quelques conseils, de mener tant bien que mal le domaine, en attendant que la force et l'expérience lui viennent. Cela n'est pas un roman; j'en connais personnellement et autour de moi maint exemple.

Les *magistrates* aideront de même leurs concitoyens dans la crise administrative qu'ils ont à traverser. Ils sont mieux à même que personne de le faire, puisqu'ils connaissent réellement les besoins du pays, non pas à la façon des orateurs de réunions publiques, mais à la façon des directeurs d'hommes, qui n'est pas la même.

Aussi voyez comme leur appui est réclamé.

La loi leur reconnaît et leur confirme des attributions élevées, des attributions *dirigeantes*.

Le pays leur demande le secours de leurs lumières personnelles pour éclairer les conseils de comté, et leur expérience sera précieuse à ceux de leurs collègues pour qui la besogne administrative est nouvelle.

Eux, d'autre part, acceptent volontiers ce rôle et demandent sans arrière-pensée à leurs concitoyens la continuation d'une confiance jusqu'ici tacite.

Si l'Angleterre réussit à sortir victorieusement de cette phase, elle le devra à ses *magistrates* et aux sentiments justes qu'elle professe à leur égard.

IV. — CONCLUSION.

Ces quelques considérations au sujet d'un pays voisin du nôtre provoquent forcément la comparaison : elles mettent en lumière des vérités sociales sur lesquelles il est bon peut-être de fixer l'attention. Je demande la permission de m'y arrêter un instant.

La première conclusion générale qui résulte de cette courte étude, c'est que les *complications de la vie privée amènent forcément des complications correspondantes dans la vie publique.*

Telle est bien la nécessité à laquelle ont obéi les Anglais en transformant leurs anciens rouages administratifs.

Ces rouages ne répondaient plus aux nouveaux besoins; on voulait des moyens de communication multipliés, des routes, des ponts; on voulait des règlements sévères concernant la salubrité; on voulait de grands travaux publics de canalisation, de drainage, etc., etc., on voulait, en un mot, tout ce qu'on veut dans une société devenue très riche et très agglomérée par suite du développement de toutes les branches d'activité, notamment de l'industrie et du commerce.

Et parce qu'on voulait toutes ces choses, les services publics d'autrefois, ceux dont la simplicité avait suffi jadis, au temps où la richesse était moindre et le besoin de circulation plus contenu, ne se trouvaient plus à la hauteur de leur tâche. Les complications de la vie privée n'étaient plus d'accord avec la simplicité de la vie publique.

Cette correspondance de la vie publique et de la vie privée montre bien quelle est l'inconséquence de certains pays étrangers qui, à la manière du Japon, par exemple, croient accomplir une grande œuvre en *européanisant* leurs rouages gouvernementaux. Imposer nos régimes constitutionnels à des contrées encore peu avancées dans les voies du progrès matériel et de la richesse, c'est vouloir obliger un paysan breton à manger dans de la vaisselle plate, à prendre un valet de chambre et à se montrer chaque jour dans un club élégant; c'est le soumettre aux mille

contraintes qu'accepte volontiers l'homme du monde, l'homme élevé et façonné tout exprès pour cela. C'est une véritable tyrannie.

Mais un autre enseignement se dégage de cette vérité. S'il y a insanité à compliquer à plaisir la vie publique des pays simples, il y a danger grave à maintenir systématiquement dans des voies simples la vie publique des pays dont la vie privée se complique.

Il faut louer les Anglais d'avoir saisi cette conséquence et prévu ce danger. Il faut louer particulièrement le parti conservateur anglais, le parti *tory*, actuellement au pouvoir, d'avoir pris l'initiative du bill que nous venons d'examiner. Un parti attaché à la tradition plus qu'il n'est désireux de nouveauté, s'honore lui-même en provoquant les nouveautés nécessaires.

Il fait plus encore; il montre ainsi un grand sens politique. Dans l'espèce, les *tories* ont préféré conduire la réforme que de laisser faire la révolution par leurs adversaires. Voilà une sage prévoyance.

Ces remarquables qualités de gouvernement, où les hommes d'État anglais les ont-ils donc puisées? Tout simplement dans la conduite des affaires de leur localité.

J'ai déjà montré combien la présence de familles patronales vraiment dirigeantes était précieuse pour l'Angleterre. J'ai dit que les patrons de la vie publique la soutiendraient dans la phase où elle entre.

On voit qu'ils lui ont déjà rendu un service signalé en choisissant, pour accomplir la modification projetée, le moment opportun où la question était mûre et les esprits calmes.

Ainsi, soit dans la préparation de la mesure, soit dans son exécution, la présence de cet élément est capitale. Avec lui on peut affronter dans de bonnes conditions les crises politiques inévitables.

Si l'on veut maintenant se rendre compte de ce qui arrive lorsque cet élément fait défaut, il suffit d'un retour sur nous-mêmes.

On pourrait faire une histoire de la Révolution française en

quelques lignes, par le simple tableau de l'état des familles patronales depuis deux cents ans.

Au dix-huitième siècle, ces familles négligent puis oublient leurs devoirs sociaux.

Et comme l'accomplissement de ces devoirs est nécessaire à la bonne marche d'une société, lors même qu'aucun danger particulier ne la menace, il se produit un malaise étrange.

Ce malaise aboutit bientôt à une crise.

Et comme les familles patronales ne sont plus capables de soutenir le pays dans cette crise, comme elles ont perdu par le non-usage leurs qualités *dirigeantes*, la crise est d'une violence telle qu'on l'appelle généralement la *Grande Révolution*.

Depuis lors, c'est-à-dire depuis un siècle, la France cherche sa voie. Elle a fait preuve de la meilleure bonne volonté, en essayant loyalement tous les régimes possibles; elle s'est appelée Empire, Royaume et République; elle s'est prêtée à toutes les transformations qu'on lui a conseillées, et toutes ont été trouvées vaines, inefficaces, souvent maladroites ou dangereuses.

C'est qu'il lui manque toujours l'élément nécessaire à toute transformation, à toute vie sociale, il lui manque des patrons.

Et cette grave lacune de la constitution française contemporaine, cette lacune que rien ne peut combler, a produit des effets d'autant plus désastreux que le dix-neuvième siècle devait être, grâce au merveilleux développement de la vie matérielle, le siècle le plus fécond qu'il y ait eu en transformations.

Cette ère nouvelle, la France y est entrée aussi avant que les autres nations de l'Occident; souvent elle les y a précédées, mais chacun des progrès matériels qui s'y introduisaient mettait en danger sa paix intérieure, sa paix sociale: les cadres anciens de la société volaient en poussière et personne n'était plus là pour en construire de nouveaux, parce que personne n'était plus à même de diriger une évolution, de patronner. Dans l'active Europe, à l'époque où nous vivons plus qu'à toute autre époque, une société incapable de subir une transformation est une société condamnée à périr.

Si la France échappe à cette issue fatale, c'est que de nou-

velles familles patronales surgiront pour prendre en mains la direction de la société qui se meurt et sauront utiliser tout à la fois et les forces matérielles centuplées et les forces morales latentes, ou déviées.

L'avenir nous dira si ces familles surgiront. La science sociale peut affirmer dès à présent que, si elles se révèlent un jour, elles se seront formées peu à peu par la conduite des intérêts privés, des intérêts locaux.

Il est facile de tirer de là mille conclusions très pratiques et d'une haute portée. Je laisse ce travail à la sagacité du lecteur. L'histoire de Cassandre est là pour prouver l'inutilité des exhortations directes. On n'agit profondément que par la mise en lumière de la vérité. Une fois ce résultat obtenu, le reste dépend de la bonne volonté de chacun.

Et c'est pourquoi je ne crois pas pouvoir mieux faire que de répéter, à la fin de cet article sur l'Angleterre, une conclusion qui dépasse assurément l'intérêt du *local government bill :*

La bonne organisation des familles réellement *dirigeantes* est aussi utile à la vie publique qu'à la vie privée, aussi et même plus indispensable aux époques de crise que dans les moments de calme.

Elle est le vrai fondement de la paix sociale dans les sociétés compliquées.

Paul de Rousiers.

LES

POPULATIONS MINIÈRES [1].

III.

LA TRANSFORMATION DES MINES D'OR EXPLOITÉES EN « COHUE » ET LES MINES D'OR EXPLOITÉES ADMINISTRATIVEMENT.

Notre précédente étude nous a amenés à constater que les mines d'or exploitées en « cohue » empêchent toute organisation sociale stable. Rien ne peut se constituer : ni le travail, ni la propriété, ni la famille, ni les pouvoirs publics.

Nous avons vu que la Californie avait été en proie à l'anarchie sociale la plus complète.

Il semblerait qu'une société aussi profondément désorganisée ne pouvait durer longtemps, qu'elle était fatalement destinée à disparaître dans l'anarchie.

Or, voici le fait inattendu : non seulement cette société n'a pas disparu, mais elle a atteint un haut degré de prospérité.

L'ordre et la stabilité ont succédé, comme par enchantement, en Californie, au désordre et à l'instabilité.

Quelle est la cause d'une pareille transformation? Est-ce que

[1] Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18 (livraison de janvier 1888), et la suite, t. V, p. 226, 297, 503, et t. VI, p. 21, 116 et 198.

nous nous serions trompés? Est-ce que l'exploitation des placers aurifères aurait produit une désorganisation moins intense que nous ne l'avons dit?

Non. Ce changement à vue est dû à d'autres causes que nous allons exposer.

I.

L'exploitation des mines d'or affleurantes au sol, on l'a vu, est extrêmement facile et à la portée du premier venu : il s'agit seulement de recueillir les paillettes d'or mélangées au sable de la surface.

Mais si le travail est facile, en revanche, le produit s'épuise rapidement. Lorsque les placers (1) eurent été cent fois remués et passés au crible, on ne trouva presque plus d'or, et un moment vint où on n'en trouva plus du tout.

Alors, il fallut bien se décider à entamer le sol pour aller chercher l'or, au moyen de mines profondes, pratiquées dans le quartz aurifère.

Ce fut le hasard qui révéla la présence du quartz aurifère en Californie. Deux mineurs, se promenant au sommet d'une colline, faisaient rouler, par passe-temps, des quartiers de rochers dans le ravin. Un de ces quartiers vint heurter une roche brune et en détacha un fragment, où l'œil exercé des mineurs reconnut une veine d'or. Aussitôt ils firent éclater la roche avec de la poudre et y découvrirent des morceaux d'or pur (2). C'était une mine de quartz aurifère.

L'attention une fois éveillée, les recherches se multiplièrent et l'on acquit bientôt la certitude que le sol californien était encore plus riche à l'intérieur qu'à la surface.

Mais l'exploitation du quartz ne peut s'opérer dans les mêmes conditions que l'exploitation des gîtes affleurants. Il ne suffit

(1) *Placer* vient de l'espagnol et signifie banc de sable ou de gravier, dépôt d'alluvion.

(2) C. de Varigny, *L'océan Pacifique*, p. 303.

plus ici de ramasser le sable à la pelle; il faut creuser le sol, pratiquer des mines profondes dans la roche dure, percer des galeries, ouvrir des puits, en un mot créer une véritable ville souterraine.

Une fois détaché, le quartz est jeté dans de petits wagons, qui roulent sur des rails jusqu'aux puits de remonte par lesquels le minerai arrive à la surface. Là, à l'entrée de la mine, sont installées des machines à vapeur destinées à broyer le quartz, au moyen de gros pilons de fer pesant chacun mille kilogrammes. Le quartz tombe ensuite dans de vastes caisses dont le fond est recouvert d'une épaisse couche de mercure et qui sont traversées par de violents courants d'eau.

L'eau détache les parcelles d'or, qui vont immédiatement s'amalgamer avec le mercure. Il reste enfin à recueillir le précieux métal, en le séparant du mercure, que l'on fait volatiliser sur un feu ardent.

De pareilles exploitations exigent nécessairement des *connaissances spéciales* et des *capitaux considérables* (1). Elles ne présentent plus ni les mêmes conditions techniques, ni les mêmes conséquences sociales que les gîtes affleurants. Elles se rattachent donc au groupe des *mines profondes* que nous étudierons dans nos prochains articles.

Tout ce que nous avons à constater ici, c'est que l'exploitation des mines d'or en « colme » s'est trouvée arrêtée par suite de l'appauvrissement des placers et par l'exploitation des mines profondes.

Mais cela n'a pas eu lieu tout d'un coup. Les chercheurs d'or n'ont pas renoncé sans lutte à un métier si facile, et qui, en dépit de tout, laisse toujours luire l'espoir de quelque merveilleuse trouvaille. Un jour, sous le coup du découragement, on l'abandonne; mais bientôt la tenace espérance vous y ramène, jus-

(1) On aura une idée des dépenses, par les chiffres suivants, qui se rapportent à la mine de Castlemain, en Australie. Pour *le premier mois*, l'exploitation a coûté : en frais d'établissement et achats de machines, 450,000 fr.; en salaires pour 120 ouvriers, 24,000 fr.; en impôts payés au gouvernement, 6,000 fr.; en frais de transport, d'inspection et de mercure, 100,000 fr., soit un total de 580,000 fr. — Cte de Beauvoir, *Australie*, p. 118.

qu'au moment où enfin, de déboires en déboires, on se décide à y renoncer pour toujours.

L'ouvrier décrit par M. Simonin (1) a traversé toutes ces phases. En 1854, après trois ans du métier de mineur sur les placers de la Californie, voyant diminuer ses recettes, il s'engagea au service d'un *ranchero*, ou fermier californien ; son occupation consistait à fabriquer des selles. Il n'y reste que quelques mois et va fonder, dans une ville voisine, un hôtel avec buvette et billard, qu'il revend peu après, à la fin de 1855, avec un bénéfice de 2,000 francs Alors, saisi de nouveau par la fièvre de l'or, il entreprend, avec plusieurs camarades, le lavage des sables en grand sur une rivière. Mais il y perd en recherches malheureuses son petit pécule. Il redevient alors simple laveur d'or et arrive ainsi jusqu'en 1858, à travers des alternatives de fortune et de pertes subites. Désabusé de nouveau du métier de chercheur d'or, il entre, comme garçon de boutique, dans un magasin de Coulterville ; mais après quelque temps de ce métier, la passion de l'or l'emporte encore et il retourne aux placers, mais pour les abandonner peu après. Enfin, il y revient de nouveau et s'établit sur le Maxwell's Creek, pour le lavage des sables aurifères de ce ruisseau.

C'est là que le trouva, en 1859, l'auteur de la monographie, mais dans quelle position ! « Moins avancé que lorsqu'il abandonnait la France, il retire au plus 2,000 francs par an de cette industrie devenue aujourd'hui peu productive. Presque tous les mineurs français californiens en sont là. Tous regrettent d'être venus, aucun n'a fait d'épargne (2).

Notre homme était donc encore une fois à bout d'espérance ; aussi ne rêvait-il plus qu'un emploi « dans quelque ferme ». « L'amour des champs le possède, dit l'auteur, et sa dernière ambition paraît être de se mettre au service de quelque riche fermier, s'il ne peut arriver lui-même à être fermier sur ses terres (3). »

(1) *Ouvriers des Deux Mondes*, t. III, p. 163.
(2) Simonin, *loc. cit.* p. 164.
(3) *Ibid.*

La « dernière ambition » de ce chercheur d'or désabusé est donc de devenir paysan. Et son cas est celui de bien d'autres. On peut affirmer que les plus avisés et les plus capables parmi les mineurs de placers se sont, de guerre lasse, transformés en cultivateurs.

Comment expliquer un phénomène aussi extraordinaire, car le travail facile des chercheurs d'or ne paraît pas prédisposer aux rudes labeurs de la culture? Et cependant la même transformation s'est opérée en Californie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans tous ces pays, la fièvre de l'or a été suivie d'un prodigieux développement agricole.

Ce fait tient à deux causes qu'il importe de mettre en lumière.

Les gîtes d'or affleurants peuvent être exploités par le premier venu; aussi attirent-ils, nous l'avons vu, une population innombrable, qui se précipite vers les placers sans songer à la manière dont elle pourra s'y nourrir. Les vivres manquent donc, ou atteignent des prix fabuleux. Dès lors les plus tôt désabusés de la recherche de l'or, ou les plus pratiques parmi les nouveaux venus, se mettent à cultiver le sol, bien assurés qu'on leur en payera les produits au poids de l'or. D'autres se placent comme ouvriers agricoles, car le manque de bras a fait hausser les salaires : la journée d'un homme se payait jusqu'à cent francs.

Telle est la première cause qui amena le développement de la culture : *l'abondance des consommateurs.*

Il y en a une seconde : *l'abondance du sol.*

Nous avons vu que tout chercheur d'or pouvait prendre possession du sol sans longues formalités. La terre était, pour ainsi dire, au premier occupant. Les mêmes facilités, qui s'offraient au mineur, s'offraient également au cultivateur. Il pouvait acquérir, pour une somme dérisoire, une surface considérable. C'était la propriété mise à la portée de tous; c'était, par conséquent, un moyen facile d'accéder à la culture. Pendant longtemps, en effet, tout citoyen américain, ou tout étranger naturalisé, avait droit gratuitement à un certain nombre d'acres de terre.

Mais si la propriété du sol cultivable était aussi aisée à acquérir que celle du sol aurifère, elle avait l'avantage, par rapport à

cette dernière, d'être infiniment plus stable. Autant le chercheur d'or s'attache peu à un sol qu'il épuise rapidement par ses recherches, autant l'agriculteur s'attache avec ténacité à un sol qu'il a fécondé par son travail.

Les placers produisirent donc ce résultat inattendu de constituer solidement, non pas la propriété des mines d'or, mais la propriété agricole. Là où on avait semé des mineurs, on récolta des agriculteurs.

C'est en effet aux agriculteurs qu'appartient aujourd'hui la Californie, parce qu'eux seuls ont pris possession du sol d'une façon définitive.

En 1853, la pomme de terre était encore le seul légume cultivé en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la consommation. En 1854, on établit les premiers moulins à farine. En 1859, la production du blé commence à être assez élevée pour la population. Vers la même époque, on apporte de l'Est des plants de vignes. Enfin, on s'aperçoit que le sol de la Californie est encore plus fécond pour la culture que pour l'or : il produit en effet toutes les plantes de la zone tempérée et quelques-unes des régions chaudes, les diverses céréales, le coton, le tabac, le mûrier, l'oranger, le bananier, l'indigotier, etc.

Le blé californien est même de qualité supérieure et on le cote très haut à New-York. La vigne se développe rapidement, ainsi que les arbres fruitiers. Enfin, aujourd'hui, la Californie est devenue un des plus grands marchés d'importation. Elle n'est plus tributaire de la vieille Europe, et vient même faire, jusque sur nos marchés, une concurrence redoutable à nos propres produits. Elle exporte non seulement les produits directs de son sol, mais les produits de ses fabriques, car l'industrie et le commerce ont suivi les progrès de la culture.

II.

On peut apprécier maintenant quelle est la part exacte des mines d'or, dans ce développement social.

Les mines d'or n'ont eu pour effet durable que d'attirer des colons en grand nombre dans un pays lointain, d'accès difficile, et que l'émigration régulière, sage, prudente, ne songeait pas à aborder.

Elles n'ont pas développé directement la prospérité. En effet, la Californie, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, n'ont prospéré que lorsque les mineurs se sont transformés en cultivateurs; lorsque la production de l'or a été remplacée par la production du blé et de la viande. L'exploitation des placers n'a produit, au contraire, que la misère et l'anarchie sociale.

Cela si est vrai, que les sociétés constituées originairement par les mines d'or conservent pendant longtemps certains caractères qui rappellent leurs débuts.

Les rapports permanents entre patrons et ouvriers, par exemple, s'établissent mal, par suite de la facilité avec laquelle on peut, au moindre mécontentement, laisser là le patron et retourner aux placers pour y tenter de nouveau la fortune. N'est-ce pas ce qu'a fait constamment l'ouvrier cité plus haut? Une fois l'habitude de l'instabilité prise, elle se conserve pendant longtemps, comme toutes les habitudes.

De même, l'or a créé une société composée d'éléments hétérogènes, venus de tous pays et où dominent les aventuriers. Il faut bien des années avant que la fusion s'opère et que les traditions s'établissent. Cela n'a lieu qu'à la longue et uniquement sous l'action de l'exploitation rurale. C'est elle qui fixe la race au sol, et qui la rend stable. La culture est le seul genre de travail qui puisse produire complètement cet effet, par ce que c'est le seul qui exige une profonde et durable prise de possession du sol. Seule, elle fait d'un étranger un homme du « pays », un « paysan ». C'est parce qu'ils ne sont nulle part des cultivateurs que les Juifs sont restés partout des étrangers.

Aussi, depuis le développement de la culture, l'immigration californienne tend-elle à devenir définitive. Les nouveaux arrivés s'y fixent; ils ne se bornent plus à y faire un court séjour, comme à l'époque de la fièvre de l'or. A cette époque, sur 31,000 voya-

geurs arrivés annuellement, il en partait 25,700, soit les cinq sixièmes (1).

La culture a eu d'autres résultats non moins importants.

Elle a donné naissance à une classe de patrons, à une véritable classe dirigeante, composée principalement des propriétaires agriculteurs, qui ont réussi à créer de grands domaines.

Elle a, en outre, constitué solidement la famille. Les femmes, qui étaient plus gênantes qu'utiles au milieu de la vie aventureuse des placers, deviennent un auxiliaire indispensable sur un domaine rural : aussi elles arrivent. Dès lors le foyer se crée, les écoles se construisent, les églises s'élèvent, les mœurs s'adoucissent, les esprits se cultivent. En un mot, on subit l'influence immense qu'exercent dans une société la présence de la femme et de l'enfant.

Mais la principale cause de la stabilité agricole et industrielle est l'afflux incessant d'éléments sociaux plus stables. L'or n'attire plus la cohue des aventuriers de tous pays. La perspective de la culture n'amène que les familles capables de créer des domaines ruraux et ayant assez de capitaux pour l'entreprendre.

Il se produit alors une sélection naturelle des plus instructive : *les émigrants des pays à familles désorganisées sont évincés par les émigrants des pays à familles-souches.*

A l'époque de la fièvre de l'or, on comptait un grand nombre d'émigrants du Mexique, du Chili, de l'Espagne, de la France, etc., tous pays plus ou moins à familles instables, ou à familles patriarcales désorganisées; mais ils partent, ou cessent d'arriver, dès que, les placers devenant improductifs, il faut se livrer au travail de la terre exigeant l'effort, la stabilité et les capitaux. « Les individus qui s'en vont, dit M. Simonin, sont les Mexicains et les Chiliens, d'origine espagnole, dont le calme oriental ne saurait s'accoutumer à une activité qu'ils ne comprennent pas et qui n'est pas d'ailleurs dans leur nature ; les Français, mécontents de n'avoir pas fait fortune, mécontents de ne pas rencontrer autour d'eux cette vie douce, calme et tranquille, cet ensemble de plaisirs, de

(1) C'est le chiffre de 1859.

bonnes manières et d'agréables relations, auxquels la France les avait accoutumés (1). »

L'auteur nous montre les Chiliens, les Mexicains, les Espagnols interrompant à chaque instant leur travail de lavage de l'or pour rouler une cigarette, « n'entendant pas mourir à la peine et prenant leur temps à l'aise. Ils ne sont point ambitieux, et pourvu qu'ils gagnent de quoi vivre, là s'arrêtent tous leurs désirs. Dès qu'ils ont quelque argent, ils se reposent invariablement, même par compagnies entières, pour se livrer aux douceurs d'une sieste indéfinie (2). »

Le Français, lui, apporte, dans son travail, sa gaieté, son esprit et son entrain. « Mais il découvre aussi en Californie les défauts de sa race (depuis un siècle). Il est changeant, inquiet, regrette son pays (3). » En un mot, il ne sait plus s'expatrier sans esprit de retour, pour coloniser, comme ses ancêtres l'ont fait au Canada, à la Louisiane, à Saint-Domingue, à Maurice, aux Indes, etc. Les naïfs disent que la France est un trop beau pays pour qu'on le quitte; elle était aussi belle autrefois, et cependant on la quittait. Ce n'est pas le pays qui a changé, ce sont les hommes qui l'habitent. Et ils ont changé, en passant du type essentiellement colonisateur et résistant de la famille-souche au type de la famille instable dont nos lecteurs retrouvent ici les conséquences bien connues (4).

Tandis que Mexicains, Chiliens, Espagnols et Français s'en vont, les émigrants issus de pays à familles-souches accourent de plus en plus nombreux, attirés par l'espoir de se créer des domaines ruraux à l'image de ceux de la mère patrie.

Les premiers sont naturellement les Anglo-Saxons. Ils forment le fond de la population et lui apportent leurs caractères essentiels, « la ténacité, la persistance dans les vues, la hardiesse dans les entreprises, l'esprit de religion et de famille, l'amour instinctif du foyer domestique ou du *home* ». Suivant les traditions impri-

(1) Simonin, *loc. cit.*, p. 205.
(2) *Loc. cit.*
(3) *Loc. cit.*
(4) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 18 et suiv.; p. 226 et suiv.

mées à sa race par la famille-souche, l'Anglo-Saxon est surtout attiré par la perspective de se créer un domaine rural aggloméré, qu'il pourra transmettre intégralement à un de ses enfants. Aussi, tandis que les représentants des autres races disparaissent peu à peu, lui, s'implante profondément dans le sol et en prend possession définitivement. L'Allemand, qui appartient au même type social que l'Anglo-Saxon, accourt et se fixe comme lui.

Néanmoins, la nationalité, aux États-Unis, se fait anglaise et non pas allemande.

Quelle est la cause de ce fait? Elle provient du *caractère différent des deux émigrations.*

L'émigration allemande contient peu de représentants des classes supérieures, parce que le développement récent de la bureaucratie et de l'armée en Allemagne pousse les jeunes gens de famille à chercher plutôt des situations de fonctionnaires. Ils sont ainsi éloignés des entreprises coloniales.

En Angleterre, au contraire, l'armée et les administrations sont peu nombreuses et d'ailleurs peu recherchées; c'est surtout la vie rurale qui attire et qui seule crée le « gentleman ». Dès lors, les cadets de famille n'hésitent pas à émigrer, pour aller fonder au loin des domaines ruraux. Ils apportent avec eux des ressources financières et intellectuelles, qui leur donnent une supériorité évidente sur les petits propriétaires ruraux et sur les commis allemands. Ils constituent donc naturellement la classe supérieure, donnent le ton, prennent en main les pouvoirs publics et créent finalement la nationalité. Voilà pourquoi l'Amérique du Nord reste anglaise, en dépit des autres éléments qui viennent s'y fondre.

Parmi ces éléments, l'Irlandais tient une place assez importante. Ce fait est digne de remarque, car l'Irlande est une des citadelles de la famille instable: mais il s'explique facilement.

L'émigration irlandaise n'est pas une opération spontanée; elle est entreprise à la dernière extrémité, lorsque toutes les ressources ont été épuisées et que l'on est acculé à la perspective de mourir de faim. C'est une émigration de mendiants et qui conserve bien les caractères imprimés par la famille instable.

En effet, les Irlandais ne prennent pas possession du sol, comme les Anglais et les Allemands. Ils recherchent presque exclusivement les emplois urbains. La plupart recrutent la classe ouvrière des villes et ceux qui s'élèvent cherchent des situations, non dans la culture, mais dans les professions libérales; ils sont surtout journalistes et avocats. On n'a jamais fondé une race stable sur de pareilles professions.

Les Chinois, eux aussi, sont nombreux en Californie; mais, pour une autre cause, ils ne prennent pas possession du pays. Dressés aux traditions de la famille patriarcale fortement organisée, ils sont peu portés à s'établir définitivement à l'étranger et restent, en dépit de l'éloignement, rattachés à leur communauté d'origine. Leur objectif est d'y revenir morts ou vifs. Aussi amènent-ils peu de femmes, ils ne sont guère que des hôtes de passage, ne se fixant pas au sol et préoccupés seulement d'amasser un capital le plus tôt possible. Mais ils apportent avec eux une aptitude développée à un degré rare par la famille patriarcale : l'esprit d'association. Ils mettent en commun les ressources qu'ils apportent, afin de pouvoir créer, à tour de rôle, des entreprises commerciales. On sait qu'ils y réussissent et qu'ils arrivent même parfois à réaliser des fortunes considérables.

Sur ce sol neuf, nous trouvons donc, côte à côte, les émigrants des trois types de familles qui constituent les trois grands groupes des sociétés humaines. Ils arrivent là avec leurs caractères propres et ils ont la destinée que comporte leur organisation familiale.

C'est ainsi que la Californie, si elle a été peuplée par des chercheurs d'or, n'a été réellement occupée et organisée que par des agriculteurs. Il est donc bien vrai que les mines d'or exploitées en « cohue » ne se perpétuent pas et ne fondent pas de sociétés durables.

III.

Mais les mines d'or affleurantes ne sont pas toutes exploitées en « cohue »; elles sont parfois exploitées *administrativement*,

c'est-à-dire sous la surveillance et la direction d'une administration, ou d'un gouvernement régulier.

Ce type se développe uniquement dans les pays où les pouvoirs publics sont assez fortement organisés, pour arrêter la foule des chercheurs d'or et pour monopoliser les exploitations aurifères. Tel est aujourd'hui, en Russie, le cas des mines sibériennes de l'Oural et de la Transbaïkalie (1); tel a été autrefois le cas des possessions espagnoles de l'Amérique du Sud.

L'exploitation administrative diffère profondément de l'exploitation en « cohue », en ce que le travail, au lieu d'être libre, est soumis à une réglementation stricte. C'est l'État qui le dirige au moyen de ses fonctionnaires, ou tout au moins qui le contrôle, lorsqu'il concède l'exploitation à des entrepreneurs. Sous ce régime, le personnel ouvrier cesse d'être un ramassis d'aventuriers attirés de tous côtés par la fièvre de l'or; il est composé, au contraire, d'ouvriers choisis et disciplinés, puisque le recrutement est opéré par des patrons ayant intérêt à n'avoir que des travailleurs sérieux. En outre, ces ouvriers ne subissent que faiblement l'influence de l'or, car ils ne le recueillent pas pour leur propre compte et touchent seulement un salaire, comme dans toute autre industrie. La tranquillité publique est donc beaucoup mieux assurée que dans le type précédent : mais elle ne l'est que grâce à une contrainte absolue, exercée par un gouvernement préétabli.

En est-il de même de la prospérité et de la stabilité sociale? On va voir que, sur ce point, l'exploitation administrative ne donne pas de meilleurs résultats que l'exploitation en « cohue ».

1° *Les mines d'or lancent les souverains dans des entreprises ruineuses.*

La première mesure prise par les souverains est de s'assurer le produit des mines : l'exploitation administrative n'a pas d'autre but. C'est ainsi qu'en Russie tout l'or extrait doit être versé dans les caisses de l'État. Mais cet or est aussi facilement dépensé par

(1) V., sur les mines d'or de la Sibérie, l'étude de M. de Rousiers publiée dans cette Revue, t. V, p. 321 et 539.

le Trésor public qu'il est facilement acquis. Il ne sert pas à alimenter des industries utiles, mais des entreprises improductives, si bien qu'en Russie toutes les transactions se font au moyen de papier-monnaie, qui a cours forcé.

« Rien n'est plus difficile, dit le capitaine Burnaby, que de se procurer de l'or en Russie. Pendant mon séjour à Saint-Pétersbourg, je dus attendre une fois presque une heure, tandis qu'un employé (de la Banque) était allé acheter en ville des demi-impériales (1). » « La Russie, dit un autre voyageur, est le pays qui produit à présent le plus d'or, et celui où il a le moins cours comme monnaie. Pour payer la douane à la frontière occidentale, je dus aller changer mes pièces de 20 francs contre des roubles en papier (2). »

Dans l'Amérique espagnole, l'exploitation fut également entreprise par le gouvernement. Comme en Russie, le Trésor public accapara tous les produits des mines. Possédant beaucoup d'or, les souverains se crurent riches et en état d'entreprendre les expéditions les plus coûteuses. C'est alors que l'Espagne se lança dans cette série de guerres qui bouleversèrent l'Europe au seizième siècle ; mais elle apprit bientôt à ses dépens que l'or ne crée pas la richesse. Le trésor de l'État se vida encore plus vite qu'il ne s'était empli. Bien qu'il fût maître des mines d'or du Pérou et du Mexique, Philippe II dut rendre un édit par lequel il donnait à la monnaie de cuivre la valeur de l'argent. Sous son successeur, Philippe III, l'Université de Tolède déclara que le numéraire était si rare qu'il fallait donner un tiers d'intérêt pour s'en procurer. Et l'historien Ranke écrit : « Si Charles-Quint ne se vit pas positivement forcé de faire banqueroute, il en fut bien plus redevable aux subsides des Pays-Bas qu'aux trésors de l'Amérique. Quoique les Espagnols, après la découverte de l'Amérique se fussent emparés de son argent, ils n'en restèrent pas moins les inférieurs des Néerlandais, sous le rapport des richesses, dont les véritables sources sont toujours l'industrie et l'activité (3) ».

(1) *Une visite à Khiva*, p. 124.
(2) *De Paris à Pékin*, p. 10.
(3) *L'Espagne sous Charles-Quint*, p. 377.

Et cependant on retira, en une seule année, 54 millions du Mexique, 27 du Pérou, 9 du Guatémala, du Chili et du Paraguay, soit en tout 90 millions. Mais le gouvernement était loin de percevoir la totalité de cette somme, car l'exploitation au moyen de fonctionnaires a toujours été la plus coûteuse de toutes. Les dépenses s'élevaient à 56 millions, ce qui réduisait la recette encaissée par le Trésor à 34 millions.

C'était cependant là, surtout pour cette époque, une assez belle somme. Mais on va voir que ce produit lui-même était purement négatif.

2° *Les mines d'or, en effet, détournent le pays du soin d'ouvrir des sources de richesse durables.*

Lorsqu'on s'habitue à cette idée que la fortune peut s'acquérir facilement, on se refuse à la demander au travail pénible.

Vous avez pu voir, dans la remarquable étude publiée ici même par M. de Rousiers (1), ce qui se passe de nos jours dans la Sibérie orientale.

Les mines d'or ont entravé tout développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. « *On ne fabrique rien sur place.* » On ne se donne pas même la peine de cultiver. Il faut tout faire venir de la Sibérie occidentale malgré la longueur du trajet et la difficulté des communications. C'est ainsi que les habitants de Tomsk « se font les grainetiers, les marchands de fourrages, les bouchers et, chose incroyable, les marchands de poisson de la presque totalité de la Sibérie (2) ». On se doute du prix qu'atteignent des marchandises soumises à de pareils transports.

L'Espagne a offert le même spectacle. Les mines d'or l'ont rendue ce qu'elle est encore aujourd'hui, presque inculte, presque sans industrie et sans commerce. Les 34 millions qu'elle recevait, en une année, de l'Amérique étaient une somme infiniment inférieure à ce qu'aurait pu lui procurer le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Ces véritables sour-

(1) V. t. V, p. 539 et suiv.
(2) Meignan, *De Paris à Pékin*, p. 150.

ces de richesse non seulement ne s'épuisent pas comme l'or des placers mais, de plus, elles créent une race travailleuse et stable, ce qui est le point de départ de tous les biens. Vous pouvez en juger, en comparant l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Voyez ce que les Anglo-Saxons agriculteurs ont fait du Nord et ce que les descendants des Espagnols ont fait du Sud. Les premiers défoncent le sol et développent toutes les ressources de l'industrie et du commerce; les seconds fument des cigarettes, se drapent majestueusement, et considèrent que le travail est indigne d'un hidalgo. Nous avons dit plus haut comment les Espagnols se sont empressés de partir de la Californie le jour où, les placers devenant stériles, il a fallu demander son existence au travail sérieux et pénible.

L'or a véritablement ruiné l'Espagne, comme il ruine actuellement la Sibérie.

Mais ce n'est pas tout.

3° *Les mines d'or désorganisent les classes supérieures.*

Elles les empêchent d'abord de se constituer réellement. M. de Rousiers a montré comment les Sibériens enrichis dans l'exploitation des mines d'or « ne savent pas être riches »; comment ils dissipent leur fortune en dépenses extravagantes, au lieu de l'employer en œuvres de bien public. Ce sont des enrichis et non des patrons; ce ne sont que des joueurs heureux. Les plus sages s'éloignent dès qu'ils ont fait fortune et ne sont pour les populations ni une ressource ni une direction.

En Espagne, les mines d'or n'ont pas moins désorganisé la classe supérieure. Elles ont porté les souverains à développer les gros traitements, pour s'attacher des créatures. Aussi les grands propriétaires se sont-ils empressés d'abandonner leurs terres, pour accourir à la cour briguer des emplois publics et mendier des faveurs. Ils ont développé la classe des courtisans, cette plaie mortelle des monarchies en décadence. Enfin, lorsque le Trésor a été vide, ils ont ouvert l'ère des révoltes, des pronunciamentos, car on n'abandonne pas facilement l'habitude agréable de vivre sans travailler et aux frais de l'État.

4° *Enfin, les mines d'or portent le trouble dans les autres pays.*

Ce résultat est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister, mais il n'en est pas moins grave. En déterminant l'élévation subite de la valeur des objets de première nécessité, l'or amène à l'étranger de brusques variations monétaires, qui rendent très difficile la situation des familles : les dépenses se trouvent ainsi augmentées, tandis que les budgets restent stationnaires.

Les mines d'or excitent en outre au loin de violentes convoitises et attirent les populations par l'appât trompeur de profits merveilleux. Elles détournent ainsi de la culture et des autres travaux utiles.

Certains pays résistent, il est vrai, à ces séductions. Il y a en effet des populations qui, même dans le voisinage des mines aurifères, restent attachées à leurs occupations traditionnelles et indifférentes à l'appât de l'or.

On peut observer ce cas aux deux extrémités de la Sibérie, à l'occident, dans le voisinage des mines de l'Oural ; à l'orient, dans le voisinage des mines de la Transbaïkalie. M. de Rogavel a fort bien mis ce fait en lumière dans la Revue (1). Les Bachkirs et les Mongols, qui vivent dans les régions limitrophes des mines, continuent à mener paisiblement la vie pastorale, sans se soucier des trésors qui sont à leur portée et qu'ils pourraient si aisément se procurer.

On voit par là, avec évidence, que l'attrait de la simple récolte qu'offre l'art pastoral est plus grand que les séductions de la richesse. C'est là une constatation importante, car elle montre que certaines occupations donnent à l'homme une satisfaction complète en dehors de la fortune.

Mais si l'attrait de la simple récolte peut protéger contre les séductions de l'or, ce préservatif n'existe pas chez les sociétés compliquées. Celles-ci succombent, nous l'avons vu, à la tentation de la richesse rapide.

Comment les en préserver?

Le remède est indiqué par les constatations mêmes auxquelles nous a conduit cette étude.

(1) T. I, p. 334 et suiv. (livr. d'avril 1886). Voir la démonstration complète.

Nous avons constaté que l'exploitation active de l'or n'est favorable ni aux familles ni à l'État. Les mineurs ne s'enrichissent pas et l'État se ruine. Enfin la société tout entière est profondément ébranlée.

L'intérêt particulier, d'accord avec l'intérêt général, conseillent donc de modérer ce genre d'exploitation, de n'y employer qu'un personnel restreint, de le choisir avec soin parmi les gens capables de pratiquer l'épargne, enfin, de n'occuper ce personnel que pendant une partie de l'année, pour ne pas le détourner complètement d'un métier plus stable. En un mot, l'exploitation de l'or ne peut être qu'un travail accessoire et transitoire.

Nous aboutissons donc, en dernière analyse, à la conclusion suivante :

L'or des placers ne crée pas le type normal de l'art des mines, puisqu'il s'épuise rapidement et qu'il ne constitue ainsi que des exploitations momentanées. C'est un type excentrique.

Pour trouver le type normal, il faut abandonner les gîtes affleurants au sol et aborder *les mines métallifères profondes.*

Nous commencerons l'étude de ce groupe de mines dans notre prochain article.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

LES

FAUX REMÈDES AU MAL SOCIAL.

VI.

LA SOLUTION SOCIALE (1).

Nous voici arrivés au terme de notre étude.

Nous avons étudié les quatre grandes séries de remèdes appliqués, ou proposés, pour guérir le mal dont nous souffrons : remèdes politiques, remèdes religieux, remèdes scientifiques, remèdes économiques. Le lecteur qui a bien voulu nous suivre sait avec quel scrupule nous nous sommes attachés à éviter toute espèce de parti pris, à ne rien étayer sur un préjugé, à éviter les arguments de raison pure, à nous priver, en un mot, de l'appoint si commode de toutes les raisons mauvaises ou douteuses, et à ne nous appuyer jamais que sur des faits positivement établis et méthodiquement analysés, sur des évidences incontestables. Il nous faut maintenant résumer et conclure.

(1) Voir les articles précédents, t. II, p. 517; t. III, p. 359; t. IV, p. 155; t. V, p. 47; et p. 418.

I.

En politique, nous avons étudié les changements de gouvernement et la démocratie.

Nous avons vu qu'aucun des gouvernements variés que nous essayons depuis un siècle n'a réussi à nous donner la paix et la stabilité dont nous avons soif.

Nous avons constaté particulièrement par l'exemple des États-Unis, de la Suisse, de la France, que la démocratie, parlementaire ou non, est incapable de remplir avec intelligence et probité le rôle du *pouvoir central* dans un grand État. Et depuis lors les événements sont si bien venus corroborer ma démonstration, qu'aujourd'hui, si je devais analyser l'erreur politique dominante, ce ne serait plus la démocratie, mais le despotisme. La démonstration ne serait pas plus difficile et la confirmation ne s'en ferait, hélas! guère plus attendre.

Quoi qu'il en soit, à l'encontre de bien des préjugés courants, nous avons constaté l'inefficacité absolue de toute espèce de remède politique et nous pouvons dire avec certitude : « Le mal dont nous souffrons n'est pas d'essence politique. »

Au même point de vue et par la même méthode, nous avons étudié l'irréligion et la religion.

La première est si peu un remède, qu'elle n'a jamais donné ni même permis la prospérité à aucun peuple. La seconde n'assure pas, *à elle toute seule*, la prospérité des nations, pas plus qu'elle n'assure, à elle toute seule, la prospérité des individus. La religion, qui a la morale la plus pure, l'organisation la plus puissante et la prise la plus forte sur les âmes, demeure actuellement dominante chez des peuples qui sont cependant déchus du premier rang et qui souffrent, pour avoir perdu d'autres conditions essentielles de stabilité et de prépondérance.

Ainsi leur mal, le mal actuel, n'est pas d'essence religieuse.

Nous avons étudié l'instruction, ce remède si préconisé de nos jours, et nous avons vu clairement que le bonheur social, loin de se développer avec les progrès de la science, paraît reculer à

mesure qu'elle avance, et que le bien-être des travailleurs devient plus précaire dans les branches de l'activité humaine où les méthodes de travail sont plus perfectionnées et plus productives.

Nous sommes donc forcés de reconnaître que le mal n'est pas de nature intellectuelle et scientifique.

Nous avons étudié enfin les grands systèmes économiques. Nous avons vu le système du « laissez faire » appliqué depuis un siècle et impuissant à résoudre, même en pleine activité du travail, le problème de la misère. Quant à ceux qu'on propose : communisme, régime corporatif, socialisme d'État, ce sont trois systèmes, l'un rudimentaire, l'autre suranné, le troisième chimérique, incapables tous trois, à des degrés divers, d'assurer du pain à l'humanité telle qu'elle est actuellement développée.

Aucun remède d'ordre économique n'est bon pour notre mal : donc ce mal n'est pas de nature économique.

Voilà pour les quatre grandes séries de remèdes communément appliqués au mal social ou proposés pour le guérir. Y en a-t-il d'autres?

Sans doute, et beaucoup, puisque nous avons tous un peu le nôtre; cela fait partie des devoirs du citoyen. Si quelque lecteur trouve mon étude incomplète, je le prie de bien vouloir me faire part du sien; mais je dois dire en toute bonne foi que je n'en vois plus un seul qui soutienne tant soit peu l'observation et ne se rattache pas par un côté essentiel à ceux dont nous avons fait justice.

II.

Faut-il maintenant, en présence de tant d'avortements constatés et d'insuccès flagrants, se borner aux palliatifs courants et impuissants : aumône sous des formes diverses, asiles de nuit, fourneaux alimentaires, bibliothèques populaires, etc., et s'abandonner pour le reste à un noir pessimisme?

Faut-il croire que la société humaine est une vieille machine très perfectionnée, mais usée et hors d'état désormais de fournir un bon rendement?

Voilà une opinion qui se répand de jour en jour davantage; elle recrute une foule de gens désabusés par l'impuissance des systèmes. On peut affirmer qu'elle est aujourd'hui dominante : nous sommes tous venus trop tard dans un monde trop vieux.

Eh bien, j'en demande pardon à tous les désespérés, à tous les décadents, à tous les détraqués, à tous les propriétaires de papillons noirs : je ne veux pas leur laisser même le refuge de leur désespérance.

Cette opinion est fausse : elle fait hurler le sens commun; elle est funeste : elle mène aux abîmes.

On veut qu'une société soit un corps qui fatalement vive, grandisse, décline et meure comme les êtres organisés dont elle est faite.

Pourquoi cela, s'il vous plaît? Où prenez-vous les termes de cette singulière assimilation?

Vous dites que tout ce qu'on fait n'avance à rien. — C'est incomplet: ce n'est pas probant comme démonstration.

Vous dites que toutes les nations ont fatalement péri par excès de civilisation. — Pourquoi *fatalement*? Expliquez donc un peu cette fatalité.

La société humaine n'est-elle plus composée d'hommes doués de libre arbitre? cette société n'est-elle plus rajeunie, vivifiée, renouvelée à chaque génération? les enfants que nous mettons au monde portent-ils sur leurs fronts de chérubins le signe fatal de la caducité? La terre serait-elle d'ores et déjà trop petite pour nourrir sa population? Tous les progrès des sciences, de l'agriculture, de l'industrie, le développement de l'instruction, la connaissance de plus en plus exacte et complète qu'a l'humanité de son domaine matériel et intellectuel, la marche incessante qu'elle suit vers la vérité, vers la lumière, vers la tolérance, tout cela serait donc mauvais et malfaisant et Jean-Jacques aurait raison!

La société serait une machine étrange et unique, d'autant plus mauvaise que les organes en seraient meilleurs, qu'elle contiendrait plus d'éléments de perfection!

Cette tendance organique qu'a tout être vivant : plante, in-

secte, homme, société, vers le bien-être et le bonheur aboutirait fatalement au mal-être et au malheur!

Cela est irrationnel, illogique, impossible : cela fait, je le répète, hurler le sens commun le plus élémentaire.

Donc cette doctrine ne tient pas contre le raisonnement.

Tient-elle mieux contre l'observation?

Vous voilà battus avec vos armes; je vais vous battre maintenant avec les miennes, qui sont meilleures.

Comment se fait-il que la société chinoise, par exemple, n'ait jamais sombré dans une des grandes catastrophes ni versé dans une des lentes décadences qui ont mis fin à la « civilisation » égyptienne, à la « civilisation » assyrienne, à la « civilisation » grecque, à la « civilisation » romaine?...

Comment se fait-il que les nations de l'Occident ont incessamment passé par des époques de souffrance et des périodes de prospérité, en dépit des progrès *constants* de la « civilisation »?...

Il n'est pas d'artifice, ni de subtilité, qui permette de faire cadrer ces faits incontestables avec votre théorie. Votre théorie est donc fausse.

Je dis plus : elle est funeste.

Elle tue dans l'œuf toute tentative et toute espérance de réforme et de régénération. Un peuple qui désespère de lui-même est un peuple perdu; il n'est pire médecin que le médecin Tant-Pis.

Les nations sont guérissables : c'est vrai et c'est consolant.

III.

Voilà donc un mal qui n'est ni politique, ni religieux, ni scientifique, ni économique; un mal qui existe si bien qu'il a atteint la période aiguë, un mal dont il n'est pas permis de s'accommoder puisqu'il n'est pas incurable.

Ce mal, quel peut-il bien être?

Eh! mon Dieu, après avoir constaté l'insuccès de toutes les panacées de charlatans, de tous les remèdes de bonnes femmes,

force est bien d'en venir à l'étudier scientifiquement si nous voulons le traiter efficacement.

Et pour connaître le mal il faut d'abord étudier le malade, se rendre un compte exact de tous ses organes, de leur fonction, de leur jeu, de leurs relations. Cela a l'air d'une naïveté, et pourtant je serais bien content de mon étude, si elle arrivait à faire entrer cette simple et naïve idée dans la cervelle d'un seul de mes contemporains.

Nous sommes ainsi faits : quand notre montre est arrêtée, nous la donnons à un horloger, parce que l'horloger a disséqué des montres et connaît les moteurs et les rouages de ce merveilleux mécanisme.

Quand nous souffrons dans quelque organe, nous faisons appeler un médecin et vous voulons que ce médecin ait fait de l'anatomie et de la physiologie, qu'il sache de quoi est faite notre machine humaine et comment elle fonctionne.

Mais si c'est la société qui est malade, nous nous en tenons pour elle aux rebouteurs et aux charlatans; nul de nous n'éprouve le besoin de savoir de quoi se compose une société humaine ni comment travaillent ses organes.

Serait-ce donc que cette machine sociale est trop simple et ne mérite point tant d'étude? — Alors pourquoi nous entendons-nous si peu sur la nature de son mal et le remède à y apporter?

Serait-ce, au contraire, qu'elle est trop compliquée? — Mauvaise raison : c'est celle qu'invoqueraient les ânes contre la géométrie si les ânes savaient parler. Le but est si beau qu'il mérite du travail et le jeu en vaut largement la chandelle.

Serait-ce enfin que ces phénomènes sociaux ne sont soumis à aucune loi formulable, que tout là dedans se fait au petit bonheur et qu'il en sort ce qu'il peut sans qu'il y ait jamais ni effet ni cause? — J'ai trop bonne opinion de mes compatriotes pour prêter ce raisonnement à un seul d'entre eux.

Ces trois hypothèses étant également inadmissibles, il est bien établi que la science sociale est concevable et constituable tout aussi bien que la science médicale et la science horlogère. Si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Mais elle existe !

Son principe est celui des sciences physiques et naturelles : c'est l'observation. Elle dérive du mouvement intellectuel créé par Bacon. Les philosophes du dix-huitième siècle, les positivistes du dix-neuvième essayèrent de la constituer; mais, disciples à la trop courte vue, remplis de préjugés d'ordre politique et religieux, ils aboutirent, les premiers à une Babel, les seconds à une absurdité.

Au lieu d'observer le monde des hommes, ils se sont mis les uns et les autres à disséquer des grenouilles et des lapins (1), dans l'espoir qu'une habile induction les conduirait des lois physiologiques aux lois sociales. Fatalistes *à priori*, ils se sont attachés à suivre les lois mécaniques dans leur passage à travers toute la série des êtres, comptant qu'elles leur rendraient raison de tout.

Malheureusement pour leur œuvre, la société humaine est bien trop compliquée pour s'accommoder de ce mode de solution. Le problème social n'est pas de ceux qui se résolvent par x, y et $\frac{1}{2}\ mv^2$. D'une part la volonté humaine, facteur souvent prépondérant, échappe à toutes les formules; de l'autre l'infinie diversité de la nature ne nous permet pas de passer de pied ferme d'un ordre de connaissances à un ordre voisin.

Vous avez beau connaître à fond la mécanique, la chimie, la physique : vous n'avez pas là de quoi inventer la biologie.

De même, connaissant la mécanique, la chimie, la physique et la biologie, vous n'avez pas non plus de quoi inventer la

(1) Taine. *Les Origines de la France contemporaine*, t. I, p. 226 : « Non seulement Voltaire expose, l'un des premiers, l'Optique et l'Astronomie de Newton, mais encore il calcule, il observe et il expérimente lui-même... Il fait de ses mains des expériences... sur la renaissance des parties coupées dans les animaux, et cela en véritable savant, avec insistance et répétition, jusqu'à couper la tête à quarante escargots et limaces, pour vérifier une assertion de Spallanzani... Montesquieu lit des discours sur le mécanisme de l'écho, sur l'usage des glandes rénales ; il dissèque des grenouilles, etc... Rousseau, le moins instruit de tous, suit les cours du chimiste Rouelle, herborise, etc. Diderot a enseigné les mathématiques... Condillac, pour expliquer l'usage des signes et la filiation des idées, écrit des abrégés d'arithmétique, d'algèbre, de mécanique et d'astronomie. Maupertuis, Condorcet et Lalande sont mathématiciens, physiciens, astronomes : d'Holbach, Lamettrie, Cabanis sont chimistes, naturalistes, physiologistes, médecins. »

science sociale. Cette prétention-ci, que beaucoup ont eue, est tout aussi ridicule que celle-là, qu'on n'a jamais trouvée chez personne.

Le premier, Le Play a eu la gloire de constituer la méthode applicable à l'étude des sociétés.

Dès le début, il évite les deux écueils où sont venus sombrer les autres. Lui aussi il cherche les lois sociales. « Il y a des lois pour la société des fourmis et pour celle des abeilles; comment a-t-on pu penser qu'il n'y en avait pas pour la société des hommes et qu'elle était livrée au hasard de leurs inventions (1)? »

Mais il comprend leur véritable caractère : on doit les reconnaître à ce signe qu'elles enfantent toujours l'harmonie, la paix et la stabilité.

Ces lois, il n'ira pas les chercher dans l'étude des êtres vivants inférieurs. Non! c'est par l'*observation directe* qu'il entend les découvrir. Il ira s'asseoir au foyer des ouvriers, il partagera leur vie, il déterminera par une minutieuse analyse les détails les plus infimes de l'organisation de la famille, véritable cellule sociale.

Puis il ira chez les patrons, chez les dirigeants : il s'assimilera les observations des hommes sages, estimés et honorés qui ont su établir ou maintenir la paix et le bien-être dans leur famille, dans leur atelier, dans leur voisinage.

Cela, il ne le fera pas une fois, mais mille ; pas seulement dans son pays, mais partout.

Voilà la vraie méthode et le vrai savant!

Il peut tâtonner, il peut s'égarer, il peut être influencé au début dans un sens ou dans l'autre par des préjugés d'éducation; peu importe : il est dans le droit chemin scientifique. Au bout de dix ans, il voit se préciser la méthode, se dessiner les grandes conclusions; au bout de vingt-cinq ans, il a élevé un monument impérissable : il sait dans le détail pourquoi la France souffre et ce qu'il faut pour la guérir.

(1) De Bonald, cité par Le Play.

Mais ce n'est pas assez. Ces conclusions, il ne suffit pas de les propager pour les faire adopter; elles heurtent trop d'idées préconçues et leur aspect fait sauver les gens.

Ce qu'il faut maintenant, c'est perfectionner la méthode pour la mettre à la portée de tous; rapprocher chaque conclusion des observations qui y conduisent afin de déterminer les points acquis, de les faire ressortir avec le maximum de lumière et de permettre à la science d'aller de l'avant.

Cela est de toute nécessité. Dans l'état où Le Play a laissé la science sociale, vingt hommes de la même puissance d'observation et de la même probité scientifique pouvaient recommencer son œuvre sans acquérir autre chose que ce que Le Play a acquis et sans communiquer leur conviction à aucun esprit exigeant. Ce seraient vingt vies perdues pour la science et rien de plus.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même.

La science est véritablement constituée, non plus dans une seule cervelle, mais dans sa vivante réalité. Avec une somme minime de travail, chacun peut acquérir les inappréciables certitudes qui ont coûté à Le Play toute une vie de labeur; chacun peut savoir quel est notre mal et quel remède il nous faut. Aujourd'hui, le premier venu des disciples de l'École, muni d'une méthode précise et marchant sur un terrain ferme, fait des découvertes, fait avancer la science.

C'est à M. Henri de Tourville que la science est redevable de ce merveilleux progrès qui assure pour l'avenir sa fécondité. C'est lui qui, pendant douze années d'un travail de bénédictin, a disséqué mot par mot toute l'œuvre de Le Play et a fixé la classification naturelle et rationnelle des phénomènes sociaux, sans laquelle il n'y a pas de science.

IV.

La science sociale a donc pour objet la détermination des lois sociales. Ces lois, nous l'avons dit, ne sont pas despotiques;

l'homme, doué de libre arbitre, peut les violer, mais il n'est pas libre de ne pas souffrir de leur violation.

Parfois elles se présentent clairement nécessaires à des hommes placés dans un milieu convenable et préparés par l'éducation voulue à s'y soumettre. C'est le cas des sociétés simples et stables tirant leur vie d'un sol qu'elles ne transforment pas. Précisément parce que ces sociétés sont simples, les lois qui les régissent sont également simples : le *to be or not to be* s'y présente sous la forme d'un dilemme très élémentaire. Le milieu détermine la nature du travail ; le travail impose le type de famille et le type de famille implique la constitution des pouvoirs publics : tout cela sans que l'homme ait besoin d'user de son libre arbitre pour réagir contre des tendances antisociales, qui ne se produisent pas.

Il en va tout autrement chez un peuple comme le nôtre. Le travail est si différencié, les besoins si multiples, les causes de souffrance si complexes, la nature même de la souffrance si variable, que les relations d'effet à cause n'apparaissent pas clairement. Ici le milieu n'impose plus l'organisation sociale ; la volonté humaine, et par suite le libre arbitre, en est le facteur prépondérant. Mais, pour attendre leur application de la volonté de l'homme, les lois sociales n'en existent pas moins et conservent leur double caractère : elles sont violables et leur violation est nuisible.

De là, la nécessité souveraine de la science sociale.

L'influence de l'homme l'emportant sur celle du milieu, c'est de lui que dépend la prospérité ; c'est à lui qu'il appartient de conformer l'organisation sociale aux lois essentielles ; pour le faire, il faut connaître ces lois ; et cette connaissance ne s'acquiert pas sans travail et sans méthode, lorsque les traditions des temps de prospérité sont perdues. Un horloger très ordinaire connaît les lois du mouvement d'un simple coucou et peut le réparer ; mais si, au lieu d'un coucou, vous avez un chronomètre, il vous faudra recourir à un horloger savant dans son art.

La complication des sociétés nécessite une science sociale comme la complication de l'horlogerie nécessite une science hor-

logère, bien que les principes essentiels soient les mêmes dans tous les mouvements d'horlogerie.

Et pour suivre jusqu'au bout ma comparaison, je dirai que de même que l'horloger doit commencer par le coucou avant d'arriver au chronomètre, de même l'homme qui veut devenir savant en matière de société doit commencer son étude par les sociétés les plus simples. Ainsi procède la science sociale.

Tout cela est bien naturel, bien évident, bien simple et bien lumineux. Comment peut-il se faire que si peu de gens le comprennent?

Il faut ici soulever le voile qui recouvre un des recoins les plus pitoyables de la faiblesse humaine.

Nous avons notre petit amour-propre, nos petits préjugés, nos petites passions, nos petits intérêts, et nous tenons à conserver tous ces petits fétiches dans un demi-jour qui nous permette de les croire beaux.

Dans son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, d'Alembert se demande pourquoi Bacon n'a pas fait école de son vivant, et il répond fort judicieusement : « Uniquement occupé d'être utile, il a peut-être embrassé trop de matières pour que ses contemporains dussent se laisser éclairer à la fois sur un si grand nombre d'objets. On ne permet guère aux grands génies d'en savoir tant; on veut bien apprendre quelque chose d'eux sur un sujet borné, mais on ne veut pas être obligé à réformer toutes ses idées sur les leurs. »

C'est aussi vrai de Le Play, qui fut le père de la science sociale, que de Bacon, qui en fut le grand-père.

Mais il y a bien autre chose encore que ce sot amour-propre. Leibnitz dit quelque part que si la géométrie et l'algèbre s'opposaient autant à nos passions et à nos intérêts que la morale et la religion, leurs démonstrations ne nous paraîtraient pas convaincantes. La science sociale peut revendiquer avec honneur sa place dans cette suspicion si étrangement justifiée. Nous avons peur de la vérité, peur de la lumière; les uns à cause de leur religion, les autres à cause de leur incrédulité, d'autres à cause de leurs habitudes, d'autres pour ne pas troubler leur digestion.

Pauvre croyant, et bien peu sûr de sa foi, celui qui craint une science toute d'observation et étrangère à toute question dogmatique!

Pauvre incrédule, celui qui tremble de voir la vérité démontrée éclairer ses erreurs!

Triste citoyen, celui qui a peur que l'étude comparée des sociétés humaines ne vienne à bouleverser les étroites idées qu'il s'est faites sur la façon dont son pays doit être gouverné!

Singulier économiste, celui qui veut ignorer les lois sociales supérieures parce qu'elles dérangeraient son petit système!

Déplorable père de famille, celui qui ne se soucie pas de connaître les principes et les coutumes dont l'observation rend une famille stable, heureuse et prospère!

Inqualifiable patron, celui qui ne tient pas à savoir comment il pourrait se procurer la paix dans l'atelier, le respect et l'amour des ouvriers!

Pauvres, pauvres, pauvres gens, ce n'est pas pour vous que j'écris!

V.

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de donner dans le détail toutes les conclusions que fournit la science et dont notre pauvre pays devrait faire son profit. Aussi bien apprendrais-je peu de chose aux lecteurs habituels de cette Revue. Nous ne pouvons qu'esquisser à grands traits les principales, celles qui se dégagent de notre étude.

Et d'abord, quelle est la nature du mal dont nous souffrons?

Il a cela de particulier, qu'il se fait sentir partout; il a encore ceci : c'est que son siège n'est nulle part où on l'a cherché, puisque aucun des remèdes locaux qu'on lui applique ne le peut guérir.

Quand un homme souffre à la fois dans les bras, dans les jambes, dans la tête, dans le cœur, dans les poumons et dans l'estomac, on comprend tout de suite que ce ne sont pas là autant de maladies diverses, mais qu'un des principes généraux de

son organisme, un des éléments primordiaux de la vie est atteint.

Pareillement, quand une société souffre à la fois dans sa vie politique, dans sa vie religieuse, dans sa vie scientifique et dans sa vie économique, on peut dire avec certitude que ce ne sont pas là quatre maladies mais une. Et cette certitude devient de l'évidence quand on a constaté l'impuissance des remèdes locaux.

Cette maladie a son siège dans les sources mêmes de la vie sociale: l'élément constitutif de la société est atteint.

A chaque pas de notre étude nous avons été amenés à constater des manifestations diverses de ce mal organique.

Nous avons vu les changements de gouvernement impuissants à nous guérir, parce qu'ils accusent chez nous une *instabilité* invincible dans les pouvoirs publics.

Nous avons vu la démocratie dans l'État, funeste, parce qu'elle n'est qu'une organisation systématique de cette *instabilité*.

Nous avons vu, à propos de l'irréligion, qu'aucune race *stable* ne s'en est accommodée.

Nous avons vu la religion insuffisante, parce qu'elle s'adresse à une race qui manque de *stabilité*.

L'instruction à outrance nous est apparue comme un mouvement désordonné qui a sa cause dans l'*instabilité* de la race.

Nous avons vu enfin les systèmes économiques incapables d'assurer la *stabilité* de l'atelier.

Stabilité, instabilité, voilà deux termes qui se sont dégagés de notre étude avec une régularité obsédante.

Il y a lieu de nous y arrêter. Nous avons mis là le doigt sur la plaie, appuyons-le jusqu'à ce que le malade crie.

M. de Tourville rappelait ici, l'an passé (1), le mot de Duport, en rébellion contre les destructions dont il était témoin : « Comment, depuis qu'on nous rassasie de principes, ne s'est-on pas avisé que la stabilité est aussi un principe de gouvernement? »

(1) Le Manifeste de M. le comte de Paris, *La Science sociale*, t. IV, p. 413.

Cette boutade est plus vraie encore que ne le pensait son auteur. La stabilité est bien plus qu'un principe de gouvernement, — il y en a tant! — c'est la condition primordiale de structure indispensable à toute entreprise humaine. Elle est aux sociétés, petites ou grandes, famille, atelier, commune, État, ce que la suite dans les idées est à l'individu. Elle est la *raison* de ces sociétés. Sans elle, elles sont folles.

Un gouvernement instable est celui où le personnel gouvernant et les principes gouvernementaux sont soumis à des changements fréquents. N'étant jamais sûr du lendemain, il ne saurait voir de loin ; il n'y pense même pas, car ce serait du temps perdu, et son plus grand souci, son principal objectif, est de retarder sa chute. C'est à cela qu'il emploie toutes ses forces. Le peuple qui jouit de ce gouvernement-là est prédestiné aux défaites. Voyez la France.

Un atelier instable est celui que son chef considère comme une *affaire* destinée à lui procurer un enrichissement rapide. C'est un des pires fléaux qui puissent sévir sur l'humanité. Si je vous vends mon usine « après fortune faite », j'entends bien en même temps tout vous vendre, même la vieillesse des braves gens qui se sont usés à mon service. De votre côté vous entendez bien ne pas l'acheter, cette vieillesse; vous vous dites judicieusement que ce n'est pas pour vous que ces gens-là ont travaillé et que vous n'avez pas à payer mes dettes. Mais c'est un point que nous nous gardons bien de soulever, sachant d'avance que nous ne pourrions pas nous entendre; si bien qu'après avoir tout estimé, tout débattu, la valeur des immeubles, celle des machines, celle des matières premières, celle des produits, il n'y a qu'une chose d'oubliée : le pain du vieil ouvrier. Vous qui voulez vous enrichir vite, vous n'êtes pas homme à travailler à perte. Vienne une crise industrielle, et vous aurez vite fait de mettre la moitié de vos ouvriers à la porte; vous les y mettriez tous, si vous ne craigniez pas de perdre le capital que vous avez engagé dans votre industrie.

Et à l'occasion vous vous étonnez que l'ouvrier soit ennemi de l'ordre social!

Une famille instable est celle dont le foyer est détruit à chaque génération.

Les Français de notre temps sont si habitués à voir ce type de famille-là et à n'en pas voir d'autre, qu'ils n'en soupçonnent pas les inconvénients, ou, plus exactement, le vice profond et funeste. Je dois à ce sujet entrer dans quelques développements.

En quoi consiste le problème social?

Voici :

Supposez dix, vingt, quarante millions d'êtres doués de libre arbitre, tous affamés deux fois par jour, tous carnivores, tous répugnant au travail aussi bien qu'à toute contrainte, tous égoïstes et tyrans par nature, prêts à tout sacrifier à leur bien-être immédiat, parfaitement insociables (1) de naissance. Suivant toutes les probabilités du monde, ces êtres sont fatalement condamnés à se dévorer les uns les autres jusqu'à extinction de l'espèce.

Eh bien, avec ces dix, vingt, quarante millions d'êtres, il s'agit de faire une société, c'est-à-dire un tout harmonique, où la question de la vie pour tous soit résolue d'une façon pratique, satisfaisante, où la lutte pour l'existence n'aboutisse pas au cannibalisme, où chacun trouve un maximum de bien-être et de sécurité au prix d'un minimum de contrainte.

Il faut faire de l'ordre avec tout ce désordre, de la paix avec toutes ces dents affamées, de l'union avec tous ces intérêts discordants, contradictoires. Il faut amener tous ces êtres à un degré assez élevé de satisfaction pour qu'ils respectent, qu'ils aiment ce minimum de contrainte qui leur procure un état si supérieur à leur condition naturelle, tout en les astreignant à un travail toujours pénible.

Si encore ces êtres vivaient indéfiniment, on pourrait croire que l'expérience, en fin de compte, les porterait à s'entendre et à signer un contrat social; mais ils meurent tous les cinquante ans;

(1) Ici, comme plus loin, le mot *insociable* est pris dans son acception vulgaire et non dans son sens scientifique. *Par nature* l'homme est *sociable* en ce qu'il est porté à rechercher la société de ses semblables, et *insociable* en ce que ses défauts ne lui permettent pas de vivre en paix avec eux.

tous les cinquante ans ils sont remplacés par de nouveaux barbares.

Avec tous ces êtres qui meurent, il faut faire une société qui vive, une race à l'action forte et continue, pour que le bienfait acquis par les premiers soit assuré à ceux qui suivent.

Dites si ce n'est pas là le problème à la fois le plus merveilleux et le plus effrayant qu'on puisse concevoir!

Eh bien, chose admirable! ce problème, auprès duquel les problèmes les plus ardus de la géométrie et de l'astronomie ne sont que des jeux d'enfants, a été résolu. Il faut bien qu'il l'ait été, puisque nous sommes là.

Et il s'est résolu, pour ainsi dire, tout seul, grâce à un organisme créé par Dieu tout exprès. Cet organisme : c'est LA FAMILLE.

L'être libre aux penchants mauvais naît faible, chétif, plein de besoins et incapable d'y pourvoir. Suivant toutes les lois évolutionnistes et économiques, cet être est de trop sur la terre; il est appelé à disparaître. Mais non! il vivra. Dieu veut qu'il vive; il en a fait un tyran charmant dont les lèvres appellent le baiser; à cet enfant, il a donné un père et une mère pour redresser ses instincts pervers. Et pour que ce redressement soit fait avec douceur, Dieu a mis au cœur du père et de la mère l'amour paternel; et il a fait de cet amour le plus pur, le plus fort, le plus constant des sentiments humains. Pour assurer un tel résultat, il est allé jusqu'à se dépouiller en leur faveur d'une partie de sa puissance créatrice.

Certes, les cieux racontent la gloire de Dieu, et je comprends Newton qui n'entendait jamais son nom sans se découvrir; mais Dieu n'est-il pas plus adorable encore pour avoir fait la famille humaine que pour avoir créé le ciel et la terre?...

La famille, voilà donc la première et la plus auguste des institutions sociales. C'est sur elle que toute société, tout gouvernement doivent s'étayer, car c'est elle qui donne à l'homme sa sociabilité. C'est l'apport divin dans les institutions humaines.

A quelles conditions la famille donnera-t-elle à l'homme les vertus qui le rendront véritablement sociable?

Il peut sembler que le père et la mère, qui sont les premières victimes de leur enfant s'ils pratiquent le *laissez faire*, sont par cela même portés à réprimer chez lui les écarts de sa nature.

Cependant, si nous jetons les yeux autour de nous, nous voyons des enfants mal élevés et nous en voyons beaucoup. Il est notoire que depuis un demi-siècle le respect des parents a singulièrement diminué chez nous.

A quoi attribuer ce phénomène?

A ceci : l'éducation des enfants, en dépit de tous les raisonnements du monde, n'est pas chose très facile. Ceux de mes lecteurs qui ont comme moi le bonheur d'être pères ne me contrediront pas. Il y faut déployer une série de qualités fort remarquables : de la vigilance, de la perspicacité, du jugement, de l'énergie douce et patiente. Il faut par-dessus tout avoir sur un certain nombre de questions religieuses, morales, sociales, des notions fermes et justes, faute desquelles l'éducation la plus soignée est non seulement manquée, mais dangereuse pour la société.

Eh bien, tout cela ne s'improvise pas. Les qualités, il faut les avoir reçues en germe dans son éducation à soi ; les notions, il faut les tenir pour certaines, comme un symbole qui n'admet pas la discussion.

Tout cela ne se trouve pas dans la première famille venue.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, le fruit d'études exclusives, puisqu'on voit des théoriciens distingués former pour la société de parfaits polissons, et que, d'autre part, on voit de pauvres diables élever admirablement une nombreuse famille. Non! Dieu n'a pas fait de l'éducation un article de luxe.

L'observation montre qu'en général les enfants sont bien élevés dans les familles nombreuses où le foyer se transmet intact d'une génération à l'autre.

C'était le cas des familles françaises avant la Révolution, la Champagne exceptée. C'est encore le cas de l'Angleterre, des pays scandinaves, d'une grande partie de l'Allemagne, de la classe populaire en Russie, des États-Unis, de la Chine, des cantons pauvres de la Suisse, des régions montagneuses de l'Italie et de l'Espagne.

Les familles constituées sur ce type sont dites *stables*.

On conviendra, je pense, qu'une famille qui vit depuis huit cents ans sur le même domaine comme un certain nombre de familles hanovriennes, ou depuis quatre mille ans comme quelques centaines de familles chinoises, n'est pas sans connaître les préceptes et les coutumes dont le respect et l'observation engendrent la prospérité. Quand trois ou quatre générations se trouvent perpétuellement en contact au même foyer, les instincts révolutionnaires de l'enfance sont bien forcés de capituler devant la sagesse accumulée des générations dont les pères et les grands-pères sont dépositaires. « Le petit Bob » n'est pas un produit de ces familles-là.

Parmi les traditions qu'on trouve dans ces familles, la plus caractéristique peut-être, la plus incontestable à coup sûr et la plus générale, c'est le grand nombre des enfants. La fécondité y est considérée comme une bénédiction de Dieu. Nouvelle cause de bonne éducation.

L'unique enfant de nos ménages bourgeois est accoutumé à tout voir graviter autour de lui. Le père, la mère, les domestiques sont ses satellites, sont faits pour lui. A lui toutes les caresses et toutes les gâteries. Il lui faudrait une sagesse supérieure à celle de Salomon pour ne pas se croire le centre du monde, et Dieu sait comme le pouvoir absolu corrompt les hommes et les enfants!

Au contraire, dans une famille nombreuse, l'établissement d'une discipline s'impose, les caractères se frottent et se polissent; dès leur plus jeune âge les enfants vivent avec leurs pareils et sont ainsi formés à la sociabilité. Cela se produit plus aisément qu'on ne pourrait croire, car les réprimandes adressées à un seul produisent leur bon effet sur tous et l'exemple de l'obéissance donné par les aînés est naturellement suivi par les plus jeunes.

Voilà comment la stabilité de la famille est nécessaire à la solution du problème de l'éducation.

Mais là ne se bornent pas ses effets. Elle résout aussi le problème du travail.

Nous avons vu, dans notre dernier article, que les lois économi-

ques ont pour mission de susciter le progrès, d'augmenter, en fin de compte, la somme de bien-être de tous; mais, dans l'application, nous avons vu ces lois, livrées à elles-mêmes, engendrer un état social où la fortune est le privilège de quelques-uns, la misère le lot du grand nombre, et l'antagonisme, la guerre sociale, la loi de tous.

Il est certes très désirable que tout produit utile ou agréable soit livré aux consommateurs pour un prix minimum, mais il est déplorable de voir ce résultat atteint au prix de la dégradation morale et matérielle de l'espèce humaine, de voir ces lois d'abondance aboutir à la faim et à la mort.

La machine économique, avons-nous dit, est bonne; c'est un moteur puissant mais désordonné, auquel il manque un régulateur automatique, un volant.

Ce volant qu'aucun économiste n'a jamais inventé, le voilà : c'est la stabilité de la famille.

Pour l'ouvrier, le desideratum élémentaire, celui que nous n'avons pas su réaliser en ce siècle d'une façon convenable et tant soit peu générale, c'est le *travail et le pain assurés.*

Les économistes ont beau démontrer que si l'ouvrier économisait dans les temps de prospérité il pourrait faire face aux crises; il n'en est pas moins certain que, pour une raison ou pour une autre, l'ouvrier n'économise pas, et c'est sur cette donnée qu'il faut présentement résoudre le problème du travail.

L'idéal de l'atelier est donc *l'atelier stable*, celui que le patron ne vend pas après fortune faite, qu'il ne ferme pas pendant les crises.

Cet idéal, la famille instable est radicalement incapable d'en approcher. Un fou s'avisa un jour de mettre une corneille en cage afin de s'assurer si elle pouvait vivre deux cents ans comme il l'avait lu. Il y a quelque chose de semblable dans le cas des gens qui prétendent résoudre le problème du travail au moyen de la famille instable. C'est un cas pathologique qui me dispense de la discussion.

Pour faire l'atelier stable, il faut donc la famille stable.

Je dis que ce n'est pas seulement nécessaire, mais que c'est aussi suffisant.

Quand une des familles stables que j'ai définies entreprend une exploitation agricole ou industrielle, elle entend bien faire œuvre qui dure, par cette simple raison qu'un être, collectif ou non, n'aime pas à changer souvent de métier, à refaire des apprentissages, à s'exposer aux insuccès fréquents dans les débuts.

Vienne une crise industrielle, elle travaillera quand même pour n'avoir pas tout à recommencer après. Ceux qui vivent longtemps sont patients. Elle craindra de renvoyer aujourd'hui les ouvriers que de bons rapports traditionnels lui ont appris à aimer et à respecter et dont elle aura besoin demain. Ce ne sont pas là des théories généreuses mais chimériques. Cela s'est fait et ceux qui l'ont fait s'en sont bien trouvés.

Pendant la Révolution de 1848, MM. de Montgolfier, bien que manquant de commandes, continuèrent à faire travailler leurs ouvriers. Dans une crise semblable, MM. Mame mirent en vente une propriété qui était dans leur famille depuis longtemps et à laquelle ils tenaient beaucoup, plutôt que de renvoyer leurs ouvriers. A la reprise des affaires, leurs marchandises emmagasinées s'écoulèrent comme par enchantement à des prix excessivement rémunérateurs, la plupart des usines rivales ayant fermé. En faisant une bonne action, ces deux maisons modèles avaient fait une bonne affaire.

Honorons ces patrons français; conservons leur souvenir, et que partout où la science sociale sera enseignée, leur nom soit loué et leur exemple montré au monde. Honorons-les au nom de l'humanité et au nom de la science. Non seulement ils ont donné du pain à des milliers de familles ouvrières, en un temps où l'avenir était sombre, et où il ne paraissait pas permis de l'escompter, mais ils ont encore et surtout clairement montré que l'antique solution du problème du travail est encore applicable aujourd'hui, qu'elle est et qu'elle sera longtemps, toujours peut-être, la seule, la vraie.

Pour être actuellement exceptionnelle en France, cette solution n'en est pas moins généralisable, mais il faut pour cela, avant tout, *des familles patronales stables*.

Dans une famille patronale stable, il se crée des traditions d'atelier comme des traditions d'éducation. Elle sait à quel prix elle peut s'assurer le concours dévoué et fidèle des ouvriers. Sur ce prix, elle sait qu'il n'y a pas à marchander. Elle sait que chaque fois qu'elle le peut elle doit éviter comme la peste les grandes agglomérations des bassins houillers et les villes; elle sait qu'à la campagne la vie est plus saine et plus large pour tous; que là l'ouvrier trouve dans le travail de la terre un supplément de ressources quand l'industrie est prospère et le pain quotidien quand elle souffre. Elle sait qu'il lui faut des familles *stables* d'ouvriers et qu'elle a de strictes devoirs à remplir vis-à-vis de ces humbles collaborateurs.

Ces devoirs, pourquoi y faillirait-elle? Si vous succédez à votre père après avoir travaillé avec lui jusqu'à sa mort, ses ouvriers sont les vôtres, ses dettes sont les vôtres. L'honneur de la maison, le vôtre propre, vos tendances naturelles, le souci de l'avenir de vos enfants, tout vous porte à continuer l'œuvre paternelle et à garantir à vos ouvriers le travail et le pain.

Vous-même vous en trouvez mieux. Votre père a sagement agi en vous laissant plutôt un outil de travail qu'une fortune. Vous échappez ainsi à l'oisiveté dorée si tentante pour les jeunes gens; initié par votre père aux devoirs du patronage, vous atteignez sans peine à la plus haute formation morale qu'un homme puisse acquérir, vous êtes prêt pour les grands devoirs et les nobles services. Vous faites un homme de plus et un boulevardier de moins : double bénéfice pour la société.

Tout cela s'obtient sans héroïsme, sans vertu extraordinaire, par le seul jeu de la famille patronale normalement constituée. Par l'éducation et l'apprentissage vous êtes dressé à remplir tous vos devoirs, mais aussi chacun de ces devoirs remplis se traduit pour vous, pour votre famille, en bénéfice et en considération, en intérêt matériel et moral. Voilà le point capital, celui qui assure son caractère pratique à la réforme que nous proposons.

Bastiat a écrit des volumes sur les harmonies économiques; il en a vu beaucoup de petites, mais il n'a pas vu la loi générale,

faute d'avoir aperçu cette grande et magnifique harmonie sociale qui domine le monde économique.

Il est acculé à une fausseté notoire et s'en tire par une affirmation sans valeur en soutenant que l'intérêt personnel est harmonique. Eh non! l'intérêt personnel immédiat est essentiellement antisocial; la démonstration de cette vérité court les rues. Ce qui est harmonique, c'est l'*intérêt familial* quand la famille jouit de sa stabilité. Jamais économiste ne s'est douté de cette loi grandiose et féconde.

Mais j'entends les objections de la secte.

« Et la routine! vont-ils me dire. Ne voyez-vous pas que vos familles stables vont perpétuer des procédés de travail surannés, que vous allez immobiliser, cristalliser l'humanité? Ce n'est jamais impunément qu'on met obstacle à l'action des lois naturelles. »

Oh! le beau raisonnement! et comme les inductions des meilleures cervelles sont sujettes à tourner le dos à la vérité, fût-elle éclatante comme le jour. Donc, les Montgolfier, les Mame, les Didot, les Kœchlin, les Japy ont été, d'après vous, des gens encroûtés dans des procédés surannés!... Vous êtes des gens graves, Messieurs les économistes, mais êtes-vous bien sûrs d'être des gens sérieux?

Non! l'harmonie est complète et les lois sociales ne mettent pas obstacle au progrès matériel, puisqu'elles sont elles-mêmes des lois économiques supérieures.

En industrie, la famille stable tient la corde aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue social. Elle est en tête du progrès et elle est mieux organisée pour produire à bas prix. S'il survient une crise, elle plie mais ne rompt pas.

On a appelé notre siècle le siècle des lumières, mais il y a un nom qu'il mérite beaucoup mieux: je ne serais pas étonné que l'histoire l'appelât « le siècle de la camelote et de la falsification ».

Personne ne s'aviserait de contester cela. Nous mangeons des choses qu'on ne soupçonne pas et nous buvons peut-être pis encore. Étrange effet des lois de progrès! Ne sentez-vous pas qu'il y a là quelque chose d'anormal, et n'êtes-vous pas chagrins

de voir vos lois économiques mériter d'être appelées *empoisonneuses ?*

Brillat-Savarin, qui fut en son genre un très fin observateur, raconte l'histoire d'un certain M. de Borose, gastronome recommandable. J'y relève ce passage : « Il ne donnait sa confiance qu'aux fournisseurs qui se faisaient connaître par leur loyauté dans la qualité des choses et leur modération dans les prix; il les prônait et les aidait au besoin, car il avait encore coutume de dire que les gens trop pressés de faire fortune sont souvent peu délicats dans le choix des moyens. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il y a dans cette dernière ligne plus de véritable économie politique que dans toute la collection de l'éditeur Guillaumin.

Nos industriels et nos négociants sont essentiellement pressés de faire fortune. Comment en serait-il autrement? En vingt ou vingt-cinq ans, il faut qu'ils désintéressent leurs bailleurs de fonds, qu'ils dotent leurs filles, qu'ils établissent leurs fils après des études onéreuses et qu'ils conquièrent enfin de quoi vivre de leurs rentes sur leurs vieux jours. Ne leur demandez pas de travailler jusqu'au bout : ils savent de bonne heure qu'en vertu de la sacro-sainte loi d'égalité testamentaire il ne leur est pas permis de nourrir l'espoir de transmettre à un fils la maison paternelle.

Et pourquoi seraient-ils délicats dans le choix des moyens? Ils n'ont pas derrière eux une réputation séculaire de probité commerciale à soutenir ; ils n'ont pas devant eux l'intérêt de leurs successeurs à ménager; ils n'ont pas autour d'eux de bons rapports traditionnels à conserver avec des familles de clients, car les familles des clients aussi sont instables. Ces clients instables sont leurs complices, car ce sont des clients infidèles, toujours prêts à se fournir ailleurs moyennant une réduction de quelques centimes. La camelote est ainsi un produit naturel de la famille instable.

Le problème du paupérisme, celui de la vie pour les hommes valides, ne peut donc être résolu que par la famille stable. Il en

est de même du problème courant de la misère, celui de la vie pour les faibles, les infirmes, les vaincus, pour tous ceux qu'une malformation physique ou intellectuelle rend inaptes au dur combat pour l'existence.

Ils sont nombreux, ceux-là, dans notre société : victimes directes ou héréditaires de l'alcoolisme et de l'inconduite, vieux parents, filles sans dot ; ils sont nombreux et leur sort est misérable. En même temps que la famille instable en multiplie le nombre, elle développe chez les autres un individualisme féroce ; elle fait du « chacun pour soi » la loi générale.

La charité publique et privée fait de son mieux et n'arrive pas à bien faire.

L'économie politique a une solution toute trouvée. Quand on lui dit : « Il faut bien que tout le monde vive », elle répond, comme Talleyrand : « Je n'en vois pas la nécessité. »

La famille stable en a une autre, toute trouvée aussi, mais meilleure.

Au foyer de l'héritier demeurent ou reviennent les vieillards, les infirmes, ceux qui n'ont pas réussi à conquérir une place au soleil. Ils sont utiles, car tout le monde est utile dans une famille nombreuse, à la campagne surtout. Étant utiles, ils sont honorés et aimés, ils sont heureux. Cela encore n'est pas une chimère, *c'est la solution courante des pays à familles stables.*

Et le problème religieux?

Il est notoire que les pays à familles stables sont les plus religieux, même là où la liberté religieuse est entière, comme aux États-Unis. Le scepticisme et la superstition sont des produits de pays désorganisés.

Une famille stable sait qu'elle a besoin de la religion pour prospérer, parce que les enfants élevés sans religion font très généralement de mauvais sujets. Cela lui apparaît clairement.

Il y a plus.

Vous avez, je suppose, la doctrine religieuse la plus parfaite, et vous voulez l'inculquer à un pays. Si ce pays est un pays de familles stables, vous pourrez faire œuvre qui dure, car une fois

la religion implantée dans ces familles, elle s'y enracine fortement.

Si, au contraire, vous avez affaire à des familles instables, l'œuvre sera à recommencer à chaque génération. Voyez la France après quatorze siècles de christianisme; considérez le talent, l'éloquence, la science, le zèle, le dévouement mis depuis soixante ans au service du catholicisme, et mettez en regard le résultat obtenu : la France ouvrière déchristianisée, la religion mise à la merci d'une mauvaise loi scolaire.

La famille stable résout enfin le problème du gouvernement à tous les degrés.

Il est remarquable que les pays à familles stables sont précisément ceux qui n'éprouvent pas le besoin de changer leur gouvernement ni leur constitution, même lorsqu'ils jouissent, comme l'Angleterre et les pays scandinaves, d'un maximum de liberté politique.

Cela s'explique aisément. Des familles stables de paysans n'iront jamais livrer à des brouillons et à des aventuriers le gouvernement de leur commune. Elles y sont bien trop intéressées et savent trop bien juger les choses et les hommes.

Des familles stables de patrons constituent une pépinière d'hommes merveilleusement propres à gouverner gratuitement une province à la satisfaction de tous.

Un peuple de familles stables ne se fait pas représenter dans les conseils de l'État par des avocats sans causes et des médecins sans malades. Les élus, qui sont les plus dignes, n'apportent dans l'étude des questions politiques ni des haines ni de basses ambitions. C'est pourquoi ces peuples-là ont le gouvernement qui leur convient, et c'est pourquoi ils le gardent.

Et parce que ce gouvernement est stable, il pèse d'un grand poids sur les affaires du monde. Qu'il veuille la paix, qu'il veuille la guerre, il fait toujours œuvre forte et grande.

Par sa diplomatie à longues vues comme l'Angleterre, par son armée longuement, mûrement et scientifiquement organisée comme l'Allemagne, il vaincra toujours les peuples qui, comme

le nôtre, sont assez malheureux pour n'avoir jamais que des gouvernements de hasard.

VI.

En résumé, ce qui fait par-dessus tout les peuples grands, libres et prospères, c'est la subordination de la vie publique à la vie privée, c'est l'organisation forte et stable de la famille.

Chez eux, toute l'organisation sociale et politique dérive de la famille.

La famille est la grande école de respect, de travail, de religion, de patriotisme, de devoir. Le respect de Dieu, le respect du souverain, le respect du patron sont les corollaires, les conséquences du respect du père.

De même les devoirs du patron, les devoirs du souverain ne sont qu'une extension des devoirs du père. Dieu lui-même entend les choses de cette façon puisqu'il nous a appris à lui dire : « Notre Père. »

Ce n'est qu'à ce prix qu'un peuple est heureux et bien gouverné, et c'est pourquoi le devoir le plus sacré de tout gouvernement est le respect du père, le respect du foyer domestique.

Si je ne connaissais ni l'histoire ni les lois qui nous régissent, et qu'on vînt me dire que les gouvernants d'un grand peuple se sont arrogé le droit de traiter les pères en ennemis, en vaincus; de les dépouiller du pouvoir de laisser leur foyer à leur descendance, de transformer les enfants en créanciers et les pères en débiteurs; de désarmer et d'avilir ainsi l'autorité paternelle au mépris des lois et des coutumes de tous les peuples prospères, je n'y voudrais pas croire.

Eh bien, cela s'est fait deux fois : l'Angleterre l'a fait pour l'Irlande après la conquête, mais elle était, à la rigueur, dans son droit de conquérante, et elle est depuis longtemps revenue sur cette odieuse persécution.

Les « bourreaux barbouilleurs de lois » de la Terreur n'ont pas reculé pour la France devant ce crime de lèse-patrie.

Du moins, la tourmente passée, est-on revenu aux traditions de la race et à la liberté? Nullement; Napoléon a trouvé le nouveau système commode pour son despotisme, et depuis lors les pères se sont accommodés de leur dégradation. A peine de loin en loin quelque protestation isolée s'est-elle fait entendre.

En 1865, cent trente négociants de Paris adressent au Sénat une pétition longuement motivée demandant la liberté testamentaire.

L'année suivante, ce sont les agriculteurs de la Creuse.

En 1875, ce sont les chambres de commerce de Paris, Bordeaux, Roubaix, Narbonne, Rouen, le Havre, qui attribuent aux lois testamentaires françaises notre infériorité commerciale.

Mais ces réclamations n'éveillent aucun écho dans l'opinion et la loi antisociale est passée dans les mœurs. Les quelques hommes qui ont un intelligent souci de la grandeur de la France et qui demandent pour les Français de la fin du dix-neuvième siècle « la liberté comme en Irlande » ne sont même pas compris des pères de famille. Le système impie a cet effet caractéristique : c'est le plus terrible poison qu'on puisse inoculer à une nation, puisqu'il lui enlève jusqu'au souci de la guérison. L'Irlande non plus ne sait pas que c'est de lui qu'elle meurt.

Il faut donc aujourd'hui non seulement changer les lois, mais d'abord et surtout changer les mœurs.

Et pour changer les mœurs, il faut évidemment commencer par changer les idées.

Où est le pouvoir humain capable de changer les idées? Il n'est pas dans les petites parlottes où l'on ressasse sans cesse de perpétuelles affirmations de principes et d'où chacun sort tel qu'il est entré.

Ce pouvoir, c'est la vérité démontrée, l'évidence produite par l'étude sereine, méthodique, approfondie, consciencieuse des sociétés humaines, par la *science sociale*.

Le créateur de cette science est arrivé à déterminer la nature du mal; les disciples n'ont plus qu'à rendre la vérité éclatante à tous les yeux, à lui conquérir par la rigueur de leurs travaux la place à laquelle elle a droit, à agrandir sans cesse le noble patrimoine de la certitude humaine.

Toutes les sciences ont fait leur chemin ; la science sociale fera le sien, en dépit de l'opposition formidable des passions et des préjugés.

Il y a dans Pascal une belle page sur la lutte entre la vérité et la force :

« C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité et ne servent qu'à la relever davantage. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne servent qu'à l'irriter encore plus. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre : quand on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge ; mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales ; car il y a cette extrême différence que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque ; au lieu que la vérité subsiste éternellement, et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même. »

Au lieu de la violence, mettez une quelconque des passions humaines, mettez-les toutes ensemble, et l'admirable passage de Pascal reste vrai.

Dieu veuille, pour le salut de notre chère France, que le triomphe de la vérité soit proche !

E. Guerrin.

LA CHUTE D'UNE NATION.

LA POLOGNE.

II.

LES PROGRÈS DE L'ANARCHIE (1).

Nous avons montré précédemment que les Polonais, issus de race pastorale et mal préparés déjà, par cette origine, à se condenser en bon ordre sur un sol tel que celui de l'Europe (2), avaient subi, en outre, une influence extérieure propre à accentuer encore leur caractère d'instabilité sociale : l'influence du commerce. Non pas qu'ils fussent devenus eux-mêmes commerçants; le courant d'affaires qui traversa leur pays du septième au onzième siècle était principalement un transit, auquel ils s'employaient sans doute comme auxiliaires, mais qu'ils taxaient surtout à leur profit, comme maîtres des seuls débouchés par où communiquaient alors l'Orient et l'Occident.

(1) V. *La Science sociale*, t. VI, p. 298 (livraison d'octobre 1888).

(2) Il ne faut pas oublier que les races patriarcales ont pu se condenser à outrance et se perpétuer d'une façon extraordinaire sur les sols très particuliers de la Chine et de l'Inde. Voir à ce sujet l'étude de M. Pinot sur la société chinoise, *Science sociale*, t. I et II (livraisons d'avril, mai, juin et septembre 1886).

Au commencement du onzième siècle, une circonstance particulière vint modifier les conditions de ce commerce et amena, par contre-coup, des conséquences sociales qu'il nous faut exposer.

I.

Le commerce arabe, qui fournissait au pays un si remarquable élément de richesse, disparut presque brusquement, et avec lui les profits que la noblesse en retirait.

Les causes de cet événement sont multiples (1).

D'abord, la dynastie des Sassanides s'éteignit en Perse vers l'année 1004 ; ce pays tomba dans un état de violente anarchie qui ferma la Caspienne au négoce oriental. Il se produisit encore à cette époque diverses migrations asiatiques qui agirent dans le même sens : les Magyares et les Bulgares agitèrent les rives de la mer Noire et le cours du Danube, et poussèrent les Tchèques jusque sur l'Allemagne. Les Turcs, inondant l'Asie Mineure, y fondèrent l'empire guerrier et musulman qui devait bientôt menacer Constantinople. Les Slaves recevaient presque en même temps la religion chrétienne, et cette différence de croyance élargit naturellement l'abîme entre des populations excitées de part et d'autre par l'ardeur d'une foi nouvelle. De la sorte, le fanatisme coupa pour un temps les dernières communications entre l'Orient et l'Occident. Lorsqu'elles purent être reprises, le commerce avait oublié la longue et pénible route des steppes slaves : il lui préférait désormais le chemin de la mer.

Ce chemin était en effet devenu le plus rapide et le plus sûr. Les nations européennes s'étaient organisées. Les Scandinaves, installés maintenant dans les plus belles parties de l'Europe, étaient tout prêts à reporter vers le négoce leur humeur aventureuse. Le grand mouvement des croisades leur ouvrit de larges perspectives dans ce sens, et bientôt les navires de la Hanse germanique, ceux des ports franco-normands, et aussi les flottes vé

(1) V. Babelon, *Le commerce des Arabes dans le nord de l'Europe*, p. 54.

nitiennes, qui avaient en Orient un grand avantage de situation, remplacèrent les caravanes arabes.

D'un autre côté, les populations nouvellement installées dans la vallée du Danube et sur les rivages illyriens ne tardèrent pas à se cantonner et à s'organiser en nations chrétiennes, fortes et actives. L'empire bulgare, le royaume croato-serbe, le royaume hongrois, furent souvent pour les Polonais des voisins inquiétants et redoutables. Mais la Pologne n'en était pas moins le débouché économique le plus direct et le plus court de ces peuples vers le nord. Pour les uns, les vallées du Pruth, tributaire de la mer Noire, du San, affluent de la Vistule (1), constituaient le chemin commercial naturel vers la Baltique. Pour les autres, le seuil surbaissé qui s'ouvre entre les Alpes Sudètes et les Carpathes (2), était une véritable porte pratiquée à travers la muraille montagneuse sur la voie la plus directe entre la Vistule supérieure, le Danube moyen et les mers d'Orient.

Ces circonstances géographiques si favorables forcèrent en quelque sorte les rapports de commerce entre les Polonais et leurs voisins du sud. Il se produisit de nouveau à travers la Pologne, mais du sud au nord cette fois, et non plus de l'est à l'ouest (ou réciproquement), un nouveau courant de transit, peut-être moins actif et moins riche que l'ancien, mais qui suffit cependant pour provoquer le développement des grands centres de Cracovie et de Varsovie (3). Il était accompagné sans nul doute d'un échange direct des produits locaux qui dura jusqu'à la conquête turque et au delà.

La Pologne eut donc sa part, et même une grande part, dans le mouvement commercial si intense qui répandit la richesse sur le pourtour entier des côtes européennes, à partir du onzième siècle. Mais la situation n'était plus la même qu'autrefois, à l'époque où florissait le commerce arabe. Aussi quelle différence

(1) C'est aujourd'hui le tracé du chemin de fer Giurgewo, Bucarest, Czernovicc, Lemberg.

(2) Passage de la ligne ferrée Königsberg, Breslau, Oppeln, Ratibor, Presbourg, Budapest et l'Orient, d'une part, Brunn, Vienne, Trieste, de l'autre.

(3) Cracovie s'est développée du onzième au seizième siècle, et Varsovie au treizième, longtemps après les villes de la basse Vistule.

dans le résultat! Il s'agissait surtout maintenant d'un commerce organisé, établi sur l'échange des produits locaux contre les marchandises du dehors, et nécessitant un travail appliqué et spécial. Le transit même entre la région sud et les pays du nord différait sensiblement de l'ancien courant oriental. En le taxant trop âprement, on le détournait par la voie maritime, qui devenait alors moins coûteuse malgré sa longueur ; puis on le rendait moins actif, moins riche et partant moins productif.

En résumé, le trafic arabe avait, pendant trois siècles, fourni aux maîtres de la Pologne un revenu abondant, aisé à recueillir sans prendre une part directe aux opérations du commerce. La nouvelle organisation économique exigeait des efforts personnels et une application constante qui n'étaient pas pour plaire à nos Slaves, accoutumés à l'indolence pastorale, aux gains faciles et aux nobles occupations de la guerre. Pour eux, travailler, c'eût été déroger. Aussi vit-on bientôt affluer en Pologne des Juifs et des Allemands (1). Il fallut même les appeler, ces étrangers, et ils ne tardèrent pas à se grouper et à bâtir des villes, où ils s'administraient, par privilège, selon les statuts de leur pays d'origine.

Ainsi, les Polonais (principalement des classes supérieures), ne suffisaient point au travail qui s'offrait à eux sous diverses formes (2). La culture leur avait toujours répugné, et les effets du commerce les avaient maintenus indépendants du sol. Leurs traditions guerrières et les habitudes d'oisiveté entretenues chez eux par les tributs levés sur le transit arabe les éloignaient obstinément de toute occupation régulière. Leur place était prise par une immigration rapide d'étrangers, invasion pacifique étendue comme une tache d'huile sur les points les plus importants par leur situation, ou leur fertilité. La direction de la vie économique du pays passait aux mains de ces nouveaux venus, et leur donnait une importance si promptement grandissante,

(1) Reclus, *Géographie*, t. V, 396; Lelevel, *Histoire*, t. I, p. 59; Meyer et Ardant : *La petite propriété*, p. 171 ; Malte Brun : *Tableau de la Pologne*, t. I, p. 105.

(2) Pour des raisons que nous exposerons tout à l'heure, les Polonais des classes inférieures étaient aussi vers la même époque détournés du commerce.

que les Polonais en arrivèrent bientôt à s'en inquiéter et à les persécuter. Mais lorsque des causes sociales viennent à déprimer une nation, à former cette sorte de dénivellation qui appelle un courant extérieur capable de remplir les vides, ou d'occuper les places délaissées par les maîtres anciens du pays, il ne suffit pas de prendre des mesures de rigueur pour ralentir ce courant par un barrage artificiel. Il faut rétablir la population dans son niveau normal, rendre à chacun des organes sociaux tout son ressort, remettre hommes et choses à leur vraie place. Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour, ni le résultat de quelques textes législatifs ou administratifs. Nous pouvons dès à présent nous en rendre compte en France même, où l'on rencontre un étranger sur trente-sept personnes, état de choses que des mesures de police ne sauraient modifier sérieusement.

Cette infiltration germanique aurait pu imprimer à la longue à la société polonaise une direction nouvelle, si elle s'était produite dans d'autres conditions. Mais ici, les immigrants étaient surtout des commerçants. La pratique du négoce était insuffisante pour en faire une classe dirigeante capable, forte et respectée. Elle les portait au contraire à se fondre, par la similitude des tendances sociales, dans la nation qui les accueillait, et ce phénomène se produisit en effet assez vite, les Allemands ne tardant guère à adopter la langue et les mœurs de leurs hôtes (1). Cela sauva pour un temps la nationalité polonaise, menacée de périr par submersion lente. Mais nous verrons le danger reparaître plus tard, quand les voisins de la Pologne seront en situation de l'obliger à recevoir leurs émigrants et à les admettre à la possession du sol, obligation qui sera d'ailleurs le présage de la chute politique et du déclin de la nationalité.

Quoi qu'il en soit, et grâce à ce contingent, la Pologne noua bientôt d'actives relations avec l'Europe. Au quatorzième siècle, elle faisait des affaires considérables. En 1572, dit un témoin oculaire (2), Dantzick était « un magasin de tous les blés de Po-

(1) Constaté par Reclus, *op. cit.*, et Lelevel, *Histoire*.

(2) Choisnin, cité par le m^qis de Noailles : *Henri de Valois et la Pologne*, t. I, p. 86.

logne, desquels tous les Pays-Bas sont ordinairement secourus et nourris, et bien souvent le Portugal et une partie de la France... On s'y fournit aussi de miel, de cire, de cendres et de fourrures. Là se déchargent quantité de marchandises qui viennent de Moscovie, d'Allemagne, de France et d'Espagne. »

Mais ce grand mouvement économique s'opérait maintenant presque exclusivement au profit de la classe bourgeoise étrangère qui le dirigeait. Il répandait aussi l'aisance dans la classe paysanne, en ouvrant un débouché aux produits de la culture. La noblesse n'en tirait plus qu'un profit restreint, par les taxes imposées aux villes de commerce et les services dus par les kmetons cultivateurs. Ces taxes ne pouvaient d'ailleurs dépasser un certain niveau sans éloigner ceux qui les payaient ; et les services des paysans étaient aussi modérés par l'effet de leur mobilité longtemps persistante, qui leur permettait de fuir une oppression trop forte et d'aller chercher plus loin, à l'abri de telles vexations, des terres fertiles encore inoccupées. Les parties les plus septentrionales des vallées du Dniepr et du Dniestr furent colonisées de la sorte par des réfugiés polonais et russes (1).

Observons enfin que les occupations ordinaires de la noblesse polonaise allaient en diminuant. Elle n'avait plus à surveiller les caravanes orientales. Les rapports devenaient aussi plus faciles entre les divers membres de la famille chrétienne. « La noblesse perdit assez vite son ardeur guerrière, dit Lelevel (2). La renommée de quelques événements, de quelques victoires sans fruits, la gloire de la campagne de Sobieski, qui sauva Vienne et l'Autriche, n'était qu'un éclat d'illusion qui jetait ses dernières lueurs. » Le mouvement des croisades (3) l'entretint un instant, mais il eut aussi pour effet direct d'appauvrir ceux qui y participèrent.

Nous pouvons maintenant clore cette longue série d'observations et indiquer, en quelques mots, une conclusion qui nous donnera la clef de la nouvelle évolution des Slaves polonais.

(1) Voir Lelevel, *Histoire* ; Meyer et Ardant, *La question agraire*, etc.
(2) *Considérations*, p. 326.
(3) Commence dès la fin du onzième siècle.

Ils perdent, à partir du quinzième siècle, la source la plus abondante de leurs revenus.

Ils sont d'ailleurs accoutumés à une existence brillante, inoccupée, livrée tout entière aux brigues politiques.

Pour la soutenir, il leur faut de nouveaux moyens d'existence.

Ils vont les demander au sol, mais dans des conditions particulières que nous devons indiquer.

II.

Notre précédente étude a montré comment, selon le penchant des peuples pasteurs, les Polonais avaient appliqué au sol les coutumes de la steppe. La terre était restée commune en principe; chacun taillait à sa guise un domaine qui gardait un caractère nettement temporaire. Avec le temps, quelques rares familles réussirent à constituer des propriétés dans les parties du pays les plus fertiles, ou les plus avantageusement situées. Mais le surplus restait banal, sous la forme de terres publiques. Au dixième siècle, l'État possédait encore les trois quarts du territoire (1). Les nobles appauvris se firent d'abord attribuer ces terres communes, viagèrement et comme salaire de diverses fonctions publiques (starostes ou chefs de district, portant des titres variés : comtes, ducs, palatins, voïvodes, castellans) (2). Cette pratique finit même par entrer sous une forme impérative dans la constitution polonaise; en 1758, le roi avait encore à sa nomination 670 domaines, qu'il devait tous attribuer, à l'exception de 7 réservés pour son usage.

Les familles, établies dans ces domaines, s'efforçaient naturellement de s'en assurer la possession perpétuelle lorsqu'elles y étaient installées, pendant que les autres, moins favorisées, intriguaient pour supplanter les premières. L'esprit de clan trouvait, au milieu de ces circonstances, les plus favorables occasions

(1) Meyer et Ardant, *op. cit.*, pages 167 et 185.
(2) *Ibid.* Sous le règne de Boleslas le Grand.

d'agir et de se développer, et nous verrons bientôt comment il y réussit.

En se faisant attribuer la jouissance des terres publiques, ou en s'établissant sur certaines portions du sol disponible, la noblesse n'avait en aucune manière l'intention de les faire valoir par elle-même. Ces terres étaient d'ailleurs mises déjà en exploitation, au moins en partie, par les familles antérieurement soumises par les conquérants slaves. Assujetties à la culture par les diverses causes signalées dans notre premier article, ces familles avaient formé la classe des *kmetons* ou paysans, organisée selon le type ordinaire des populations passées de l'existence pastorale à la vie agricole. Modelées à l'origine dans le moule patriarcal, elles en avaient conservé l'empreinte profonde avec la mobilité initiale de leur ancien mode d'existence ; cette mobilité, amoindrie par le travail de la terre, s'était conservée dans une assez grande mesure par le voisinage d'espaces immenses, encore inoccupés ou très pauvrement peuplés (1). Le seigneur, chef et protecteur militaire, se faisait payer en produits du sol ses services spéciaux, sans se préoccuper autrement de la question de propriété. Ses expéditions de rapine et de guerre, ses rivalités politiques l'occupaient exclusivement.

Le paysan vivait ainsi parfaitement libre sur le domaine défriché par la famille et où elle se maintenait unie, tant qu'une cause majeure ne venait pas la déterminer à se transporter plus loin en bloc, bêtes et gens. « Les *sortes*, *vloki*, *lany*, des kmetons, dit Lelevel (2), étaient des propriétés héréditaires à condition, établies sur la loi polonaise terrestre et dont rien ne devait changer la nature. » Le même auteur insiste sur ce point que nul individu, pas même les esclaves faits à la guerre, n'était attaché à la glèbe. Ils devenaient tout au plus tenanciers à temps, moyennant redevance, mais avec faculté de retrait à l'expiration du

(1) Le midi de la région, de la Vistule supérieure à la mer Noire, resta longtemps presque désert, le courant commercial oriental ayant concentré la population sur la Vistule moyenne et inférieure.

(2) *Considérations*, p. 141.

contrat; souvent même le prisonnier restait propriétaire du sol défriché (1).

Tout ceci était parfaitement d'accord avec les origines communes des diverses classes de la nation polonaise. La mobilité des familles pastorales n'est pas faite en effet pour leur inspirer l'idée d'attacher l'homme à la terre. Chez elles, tous les liens sont personnels, et les anciens Polonais vivaient évidemment sous l'empire de cette tradition. Le seigneur, chef de clan, recevait les services de sa clientèle et la protégeait en échange contre toute atteinte. Il n'y avait là qu'un patronage bien incomplet, bien superficiel, ne créant que des liens fragiles, aisés à rompre. Ils se rompirent quand les seigneurs appauvris prétendirent imposer aux paysans un joug véritable, mettant ces derniers à leur merci, et permettant de les exploiter à fond.

Il semble en effet que, dès le début du onzième siècle, la classe dominante essaya d'opérer en Pologne la révolution sociale que Boris Godunow réalisa plus tard en Russie (2). Il s'agissait ici de fixer définitivement au sol, pour les tenir à discrétion, ces familles toujours disposées à fuir un voisin et seigneur trop exigeant, en d'autres termes, d'organiser une sorte de féodalité mettant le paysan sous la domination permanente du seigneur.

Mais la société polonaise ne présentait alors aucune des conditions favorables à l'établissement d'un tel régime.

En effet, le seigneur n'était à aucun degré le patron rural accoutumé à la vie des champs, capable de diriger avec une expérience appropriée la population avoisinante. Il faut, pour remplir ce rôle si salutaire une éducation traditionnelle forte et longue et une organisation sociale particulière qui asseoit l'influence aristocratique, non pas sur la force et le courage de l'individu, mais bien sur la possession d'un domaine étendu, occupé de façon permanente, et mis en valeur par le propriétaire lui-même, ou, plus exactement, sous ses yeux et sous sa haute direction. Telle est l'*aristocratie territoriale*.

Or les origines du noble polonais, les influences qu'il avait su-

(1) *Considérations*, pages 16 et 17.

(2) Au seizième siècle. Voir Rambaud. *Histoire de la Russie*, p. 275.

bies de génération en génération depuis l'arrivée des conquérants slaves sur le sol polonais, ne l'avaient nullement préparé à cette haute et utile fonction sociale de grand propriétaire, maintenant autour de lui, par son exemple constant autant que par son autorité, la paix entre les familles et la sécurité au foyer (1).

L'aristocratie polonaise était une *noblesse de sang*, rouage social bien différent du précédent. Son seul but, en se rapprochant de la terre, était et ne pouvait être que d'en tirer, par l'intermédiaire d'agents expérimentés, les ressources qui lui faisaient défaut par ailleurs, afin de continuer sa large et insouciante vie, la seule *noble* à ses yeux, de guerrier et de brillant coureur d'aventures. Il fallait conserver au château sa nombreuse domesticité, son ameublement somptueux, ses écuries pleines de chevaux de choix, ses meutes, et aussi cette fastueuse hospitalité, gracieuse tradition de la vie pastorale, devenue une nécessité de la vie inoccupée de la noblesse. Mais les devoirs spéciaux du patron échappaient totalement à son esprit, mal préparé à les concevoir.

C'est pour s'assurer le maintien de ce genre d'existence que l'aristocratie polonaise se porta vers la terre, jusque-là méprisée, s'en disputa les lambeaux, et prit des mesures pour y retenir les paysans, c'est-à-dire la main-d'œuvre indispensable, qui fuyait pour échapper aux exactions. Ces derniers avaient vécu jusque-là fort libres, à la seule condition de solder, par une sorte d'impôt, la classe militaire qui les couvrait contre les attaques du dehors. Mais comme, dès ce moment, le rôle protecteur des nobles était devenu moins actif, par l'effet des circonstances que nous avons rapportées tout à l'heure, les kmetons se soulevèrent contre ces patrons incomplets, peu utiles, qui prenaient des allures d'oppresseurs. Les jacqueries sanglantes du onzième siècle ont laissé une trace profonde dans l'histoire. On vit un moment les paysans vaincus se réfugier dans les plaines de la Mazovie et de l'Ukraine et y fonder des républiques indépendantes (2). Ceci montre bien, du reste, la faiblesse des attaches qui les unissaient au sol,

(1) Cf. *La Science sociale*, t. IV, p. 131 et suiv., et t. V, p. 180.
(2) Lelevel, *Considérations*, p. 17. Meyer et Ardant, *op. cit.*, p. 168.

car chacun sait combien le paysan solidement établi dans une contrée tient à son champ. Il y meurt, mais ne s'enfuit jamais.

La noblesse, soutenue par une armée allemande, eut l'avantage (1039-1043). Ainsi, dès ce moment, les Polonais se voyaient obligés de faire intervenir l'étranger dans leurs affaires les plus importantes, les plus vitales. Déjà la direction du travail avait passé aux mains de ces étrangers et leurs armes aidaient à trancher un différend qui devait laisser entre les classes de la nation polonaise des ferments de haine presque indestructibles. N'était-ce pas là le triste prélude du drame qui devait se jouer sept siècles plus tard aux dépens du peuple polonais tout entier?

Quelques années après, en 1076, sous Boleslas II et pendant une guerre soutenue contre la Moscovie, une seconde insurrection éclata. Pour la calmer, le roi dut prendre le parti des paysans et forcer les nobles à leur faire des concessions. Il en résulta que, durant une période assez longue, la situation resta indécise pour les kmetons, avec des alternatives de résistance et de résignation. Pendant ce temps, l'idée de propriété commune alla s'effaçant de plus en plus, et les seigneurs affirmèrent leur droit de propriétaires, mitigé quelque temps encore par le droit d'occupation du paysan. Celui-ci tenait en général une *manse* (mansus), domaine de 5 hectares environ, concédé à perpétuité par le seigneur moyennant une redevance proportionnelle. Le kmeton avait un droit sur sa manse, et restait libre de sa personne. En cas de vacance, le domaine était attribué à une autre famille, sous le contrôle de la commune paysanne (1). On trouvait encore la *wola* (ou libertas), concession à volonté, temporaire (pour trente ans au plus), faite par le seigneur à quelque prisonnier de guerre ou réfugié, et révocable. On pouvait la transformer en manse, et elle devenait alors irrévocable (2). Dans la wola comme dans la manse, l'homme restait libre en principe; la fin du bail le rendait entièrement à lui-même (3).

(1) Meyer et Ardant, p. 160, 162, 177 et suiv. V. aussi Lelevel, *Considérations*, p. 52 et suiv. On reconnaît ici une organisation analogue à celle du mir russe.

(2) *Ibid.*

(3) Lelevel, p. 52.

Nous sommes donc loin, ici, du régime féodal véritable. Le seigneur polonais, magnifique et méprisant les travaux agricoles, vivait chèrement loin de son domaine, dont il tirait le plus gros revenu possible par l'intermédiaire d'un intendant juif ou allemand. Mauvais patron, il ne fixait pas les racines de sa famille dans le sol ; inconnu des paysans, il en était détesté dès que, sous l'impulsion d'un besoin urgent, il s'efforçait de violer leur droit et de rendre plus onéreux leurs services (1).

Telle fut la première phase de l'évolution : voyons la seconde.

III.

Nous touchons ici à un point capital dans l'histoire sociale de la Pologne.

Entraînés par l'exagération de leurs dépenses d'ostentation, les nobles polonais ne cessèrent de poursuivre le but qui leur avait échappé, au moins en partie, au onzième siècle : l'asservissement complet des paysans pour arriver à une exploitation plus intense et plus fructueuse de cette classe de la population.

Cette entreprise fut facilitée par l'affaiblissement du pouvoir central. En effet, dès la fin du douzième siècle, ils réussirent à limiter la puissance royale, en lui imposant le contrôle étroit d'un sénat chargé de reviser et d'approuver tous les actes de la couronne (2). Naturellement, l'influence dans le sénat appartenait aux familles les plus riches, les plus puissantes, entourées de la clientèle la plus nombreuse. Maîtresse absolue du pouvoir, l'aristocratie en profita pour consommer la ruine des paysans en les pliant définitivement à une sorte de servage personnel qui les attachait à leur seigneur plutôt qu'au domaine, en faisait de simples usufruitiers à discrétion, et permettait au maître de leur imposer de lourdes redevances, et en outre tout le poids des impôts publics. Le domaine de l'État fut pillé au profit des partisans du clan dominant, qui se faisaient attribuer à

(1) Rulhière, *Histoire*, I, p. 11.
(2) Synode de Lenczica, 1180 ; Lelevel, *Histoire*, I, 46.

titre définitif des biens viagers destinés à payer les services rendus à l'État (1). La terre passa ainsi de plus en plus dans la main de l'aristocratie, et celle-ci eut, pour la cultiver, la classe des kmetons à discrétion entière.

Au quinzième siècle, une loi fameuse vint consacrer ce fait si grave : « La loi de 1496, qui défendait au plébéien de posséder les biens territoriaux, ravit d'un seul trait de plume la propriété quelconque à tous les kmetons sans réserve (2). » Les bourgeois même en étaient exclus : « Les diètes de Radom et de Piotrkow, entre 1493 et 1506, dit ailleurs Lelevel, élevèrent au plus haut degré la démocratie nobiliaire et établirent sa domination sur toutes les classes d'habitants. Depuis 1506 jusqu'en 1562, bourgeois, paysans, tout fut asservi. »

Mais en Pologne l'homme fut asservi, nous devons insister sur ce fait, non pas, comme en Occident, à la terre qui devait lui donner avec le temps l'aisance et la liberté, mais bien au seigneur personnellement, qui détenait maintenant le sol et avait besoin de bras pour l'exploiter à son profit. La différence est immense. Le régime féodal vrai a formé dans l'occident de l'Europe ces classes paysannes si stables et si fortes, devenues de bonne heure, sur un grand nombre de points, maîtresses du sol qu'elles occupaient au moyen âge. L'organisation polonaise n'a donné qu'une masse abaissée par l'oppression et la misère, détestant ses maîtres à tel point, qu'à l'époque du premier partage on n'osa point confier des armes aux paysans, de peur de les leur voir tourner contre la noblesse plutôt que contre les envahisseurs (3).

L'oppression alla d'ailleurs en s'accentuant, quand la classe noble se développa, comme nous le verrons bientôt, et déploya un luxe de plus en plus grand. « Vers la fin du seizième siècle, dit Lelevel (4), et surtout au dix-septième siècle, les nobles imposent aux paysans des monopoles variés, portant sur le sel, le

(1) Lelevel : Meyer et Ardant, *op. cit.*, passim.

(2) Lelevel. *Considérations*, p. 141. Le statut de Wislica, de 1347, avait déjà confirmé l'état de servitude des paysans. V. Meyer et Ardant, *op. cit.*, p. 187 et suiv.

(3) Lelevel. *Considérations*, p. 317.

(4) *Considérations*, p. 250 et suiv.

poisson salé, les boissons, et exercés par les Juifs. La situation alla en empirant jusqu'au dix-huitième siècle. » Un grand nombre de kmetons s'enfuirent pour échapper à tant de charges, se réfugièrent dans l'Ukraine, sur les rives du Dniepr, et y fondèrent, sur le type patriarcal, ces tribus cosaques où la Russie trouva plus tard d'utiles auxiliaires pour écraser la Pologne.

Les autres travaillèrent pour le seigneur, sous la surveillance de durs hommes d'affaires, chargés de livrer les produits du sol aux intermédiaires allemands d'abord, anglais plus tard, qui monopolisaient le commerce. « Les formes de l'ancienne juridiction communale disparurent (1), l'arbitraire le plus sauvage du maître, ou de l'économe, disposait du corps des paysans réduits à l'esclavage... L'œil pénétrant des Juifs, des intendants et d'autres substituts épiait tous ses mouvements (du paysan) et avait mainmise sur ses biens et sur son corps... Les seigneurs de grands domaines ne voyaient presque jamais leurs serfs, les possesseurs de petites fortunes même se servaient des Juifs (2). » « Le seigneur est trop loin et Dieu trop haut », disait un proverbe polonais empreint d'une poignante résignation.

Le revenu du sol, monopolisé par la noblesse, devint considérable, lorsque le commerce européen prit les développements que nous savons, et tira de Pologne de fortes quantités de céréales. Le luxe auquel les nobles familles polonaises étaient accoutumées prit alors un développement inouï qui faisait l'étonnement des étrangers (3). Tous les autres effets du négoce et de la richesse se développèrent en même temps. Les cultures intellectuelles fleurirent, comme autrefois dans les métropoles commerciales de la Méditerranée; les Polonais cultivèrent avec succès les arts, les lettres et les sciences, particulièrement la philosophie, qui a toujours été le sujet d'études préféré des peuples issus de pasteurs. Cette société jeta ainsi, durant deux siècles, un éclat trompeur, qui ne devait aboutir qu'à donner à sa chute plus de

(1) L'auteur fait ici allusion à une organisation analogue à celle du *mir* russe.

(2) Lelevel, *Considérations*, p. 293.

(3) V. Noailles, *op. cit.* I, I, le récit du voyage en France des délégués envoyés pour offrir la couronne de Pologne à Henri de Valois; et Lelevel, *Considérations*, p. 173.

retentissement, et à dissimuler les causes de l'anarchie qui l'a rongée et dissoute.

Cette prospérité factice ne tarda guère, du reste, à décliner, par l'effet direct des vices d'une telle organisation. Le travail forcé n'a jamais donné nulle part de brillants résultats. L'infidélité des agents, ou intendants, coûtait aussi cher au seigneur qu'au paysan. Enfin, vers le seizième siècle, les Allemands établis en Pologne furent persécutés. Leur organisation corporative, les privilèges qu'ils avaient obtenus précédemment, la force qu'ils en tiraient, ainsi que de leur richesse, enfin l'appui que leurs villes pouvaient, à l'occasion, prêter à la royauté, avaient inquiété la noblesse, qui d'ailleurs, est-il besoin de le dire, ne se faisait pas faute de les rançonner. Ils cessèrent de venir s'installer à demeure en Pologne (1); par suite, l'industrie fut paralysée, le commerce passa aux mains des commissionnaires anglais, et le pays en souffrit dans sa prospérité (2).

Mais ce ne fut pas là la cause la plus active et la plus énergique de l'affaiblissement de l'aristocratie. Nous avons vu à quels excès la noblesse polonaise avait porté son oppression sur les classes inférieures. Il faut montrer maintenant dans quelles conditions elle propagea, dans toute la nation, une funeste coutume, qui devait achever de tout dissoudre dans le corps social.

IV.

En abandonnant la vie pastorale pour la guerre et l'exploitation des caravanes orientales, les nobles avaient laissé se disjoindre et se rompre le cadre de la famille patriarcale. Le pillard n'a pas besoin de ce point d'appui, et souffre mal la contrainte qu'imposent l'autorité du chef de famille et les besoins de la communauté. Celle-ci s'était donc brisée, en laissant chacun de ses membres s'éloigner avec sa portion égale des biens communs. L'impression d'un tel partage n'avait pu manquer

(1) Surtout après la chute de la Hanse et de l'Ordre Teutonique.
(2) Meyer et Ardant, *op. cit.*, p. 171.

de s'enfoncer profondément dans l'esprit des guerriers slaves, en devenant à leurs yeux la seule règle logique d'attribution des biens patrimoniaux (1).

Observons, en outre, que les biens de la communauté pastorale étant exclusivement mobiliers, le partage égal de ces biens ne présentait pas, en principe, les mêmes inconvénients que le morcellement indéfini du sol. Il s'imposait même logiquement à l'instant de la rupture du groupe familial, chaque membre devant emporter dans son nouveau foyer les choses nécessaires à l'organisation de la vie quotidienne. Ajoutons encore que le genre d'existence même de l'aristocratie polonaise, entre le septième et le onzième siècle, était favorable au maintien de cet usage. Elle vivait en effet principalement de butin fait sur les voisins et ennemis de la Pologne, ou de taxes extorquées au commerce arabe. C'était encore là un produit essentiellement et obligatoirement partageable, d'abord entre ceux qui en avaient opéré la conquête ou la perception, puis entre les enfants du seigneur décédé. Celui-ci ne laissait, comme biens dignes d'estime, que son or, ses armes, ses ameublements, ses chevaux et ses chiens.

Enfin, l'état social lui-même, tel qu'il résultait des faits énumérés plus haut, venait confirmer et accentuer la coutume. Cette noblesse détachée du sol ne faisait reposer son autorité que sur la force, l'intrigue et la richesse disponible; livrée entièrement aux rivalités et aux brigues de l'esprit de clan, elle laissait chacun de ses membres désirer avidement les moyens matériels de se pousser, de réussir dans cette mêlée d'ambitions montant à l'assaut du pouvoir politique et des domaines publics. Pour arriver au premier rang, pour atteindre aux degrés élevés de la faveur près du roi et surtout du chef de clan, il fallait au moins une première mise, que la portion d'héritage paternel apportait aux enfants. D'où *le partage égal* nécessaire, exigé, anticipé.

Certains rois donnèrent l'exemple dès le dixième siècle, comme Mieczyslaw Ier, qui mourut en 992 après avoir partagé le royaume

(1) Sur la rupture des communautés patriarcales et ses effets, voir *La Science sociale*, t. III, p. 235 et suiv.

entre ses cinq fils. Plusieurs de ses successeurs agirent de même (1). Divers seigneurs, installés à vie dans de vastes gouvernements, et assez forts pour y braver l'autorité royale (si affaiblie au douzième siècle notamment), partageaient entre leurs fils leur autorité, bien que viagère en droit, et leurs domaines personnels. Il en était de même dans toutes les familles, et la coutume déjà si funeste du partage égal finit même par s'augmenter et s'aggraver de pratiques singulièrement imprévoyantes. Dès leur majorité, les enfants avaient un droit virtuel sur leur part future, et pouvaient l'aliéner d'avance (2). N'était-ce pas là le dernier mot du désordre et de l'instabilité sociale? Telle fut pourtant de bonne heure la situation des classes dirigeantes de la Pologne.

Les choses n'avaient pu se passer de même chez les paysans. Obligés d'abandonner la vie pastorale pour la culture, ils avaient simplement changé de mode de travail, sans abandonner leur organisation familiale, qui s'adapte d'ailleurs parfaitement à l'industrie agricole (3). La famille patriarcale avait subsisté chez eux, faisant leur force et les maintenant stables au-dessous de l'aristocratie déjà en pleine désorganisation. Par malheur, ce régime n'unit que les membres de la famille entre eux, il n'a presque aucune action entre les familles, et rend ainsi impossible une agrégation nationale compacte et bien réglée. C'est pourquoi les paysans polonais ne purent arriver à s'entendre pour opposer à la classe aristocratique, aidée par l'étranger, une résistance organisée et durable. Les uns allèrent planter plus loin le campement agricole de la famille, les autres se soumirent et se fixèrent au sol d'une manière à peu près définitive, sous la domination du seigneur, et à portée de ses exactions.

Cependant, les traditions de la famille paysanne ne s'effacèrent pas tout d'un coup. La période intermédiaire indiquée plus haut, durant laquelle le seigneur reconnaissait encore au kmeton un droit d'occupation, se trouva même favorable au maintien de la

(1) Meyer et Ardant, *op. cit.*, p. 166, 188; Lelevel, *passim*.
(2) Malte-Brun et Chodzko, *Tableau de la Pologne*, t. II.
(3) Sur cette évolution et ses conséquences, V. *La Science sociale*, t. II, p. 105.

coutume. En effet, la nouvelle valeur attribuée au sol par la noblesse dut provoquer un morcellement plus prononcé, en vue d'une exploitation plus intense. L'étendue des tenures ou fermes, dans ces conditions, ne se prêtait guère qu'à l'entretien d'une seule famille, et, de plus, les services dont elles étaient grevées formaient un ensemble à peu près indivisible ; un partage les aurait fait tomber, en tout ou partie, au détriment du seigneur et de l'État. On avait donc tenu la main, semble-t-il, au maintien intégral de la manse paysanne. « Puisque cet héritage, dit Lelevel, obéré par les obligations, était indivisible, il s'ensuit qu'un seul des héritiers pouvait l'avoir ;... le mobilier se divisait entre les autres, qui allaient où bon leur semblait (1). »

Mais nous avons vu que cette situation n'avait pas duré et que la noblesse avait expulsé complètement les kmetons de la propriété immobilière. Dès ce moment, la terre, appartenant sans partage à la noblesse, suivit aussi sans exception son système de dévolution.

Aussi quelle instabilité dans ces familles livrées à tous les hasards de l'intrigue politique, fréquemment troublées par des partages répétés à chaque génération, appauvries le plus souvent, en dernière analyse, par les hasards d'un tel mode d'existence ! « Les partages, la guerre civile, l'imprévoyance, dit un auteur, avaient appauvri la noblesse. Dès le treizième siècle, les nobles engagent leurs biens aux Allemands, notamment sur l'Oder et en Lusace (2). Vers le seizième siècle, dit-il ailleurs (3), l'histoire ne parle plus de la petite noblesse des deux Pologne. Si d'un côté les grandes fortunes étaient en souffrance, les très petites possessions de la petite noblesse disparaissaient en masse. »

Toutes ces causes agissant ensemble ne tardèrent pas à diviser la noblesse en deux classes : la haute noblesse, distinguée par sa fortune et son influence, la petite noblesse, faible et besoigneuse. « Le plus ou moins de bonheur ou d'économie, la faveur ou la disgrâce de la cour perpétuée plus ou moins long-

(1) Lelevel, *Considérations*, p. 52.
(2) *Ibid.*, p. 58.
(3) *Ibid.*, p. 328.

temps dans les mêmes familles, la réunion ou le partage des biens par successions ou mariages, établirent une énorme disproportion entre les fortunes (1). » Ceci vint aggraver encore l'âpreté des luttes de clan. Recrutant leurs clients dans cette foule de nobles affamés, les chefs avaient plus d'intérêts à satisfaire : il leur fallait des succès plus complets, afin de les contenter tous. « Les plus puissants seigneurs, dit un auteur du temps, sont entourés d'une petite noblesse habillée de drap de même couleur. Cette assistance sert à acquérir protection dans les tribunaux, dont les places sont occupées par les grands, ainsi que pour s'attirer la bienveillance des sénateurs ou des grands citoyens. De cette manière, la petite noblesse tenait à honneur de servir les grands... La noblesse la plus nombreuse et la plus puissante passait et terminait ainsi sa vie à la cour des magnats (2). » Ce passage ne laisse aucun doute sur l'exactitude de ce que nous disions plus haut. Du reste les témoignages ne manquent pas en ce sens. « Le roi, dit le marquis de Noailles, conférait la noblesse, mais une famille noble pouvait en adopter une qui ne l'était pas, en lui conférant le droit de porter son blason. Aussi les armoiries appartenaient à des réunions de familles qui, sans être unies par les liens du sang, formaient des espèces de tribus nobiliaires (3), » c'est-à-dire des clans organisés et toujours prêts pour l'assaut des charges et des faveurs.

Dans ces conditions, incessamment grossie par le mouvement naturel des naissances et par cet afflux artificiel, la noblesse polonaise devint à la fois la plus nombreuse et la plus turbulente de l'Europe. Une aristocratie qui ne tient pas sa force du sol qu'elle possède et qu'elle occupe, sa grandeur de l'influence légitime acquise sur les populations qui l'entourent et qu'elle patronne, cherche à compenser par les fonctions publiques rétribuées et par de vains titres les éléments d'influence et de distinction qui lui manquent. Aussi les Polonais faisaient-ils un grand abus des titres. « Le fils prenait celui de son père avec un diminutif : sta-

(1) Rulhière, I, p. 28 ; Meyer et Ardant, p. 187.
(2) Kromer, cité par Malte-Brun, *Tableau de la Pologne*, I, p. 87.
(3) Noailles, *op. cit.*, t. I, p. 407.

roste devenait *staroscic, starosciovitz* (1). Dès le quinzième siècle, la séparation absolue entre la noblesse (*slacic*) et les classes inférieures (*chlopi*) était si bien établie, que la seconde appellation appliquée à un gentilhomme était considérée et réprimée comme une diffamation (2). Cet orgueil ne fit que croître avec les siècles et devint proverbial.

Ainsi, le temps ne faisait qu'ajouter aux vices de la société polonaise en étendant leur action. A partir du seizième siècle, la corruption des mœurs, le mépris de la royauté, la division de la noblesse en deux classes, l'une riche et oppressive, l'autre pauvre et envieuse, les défiances mutuelles, les progrès d'un luxe insensé entraînant souvent les familles dans la ruine et les individus dans la vénalité, l'intervention des ambitions étrangères et les intrigues qui en étaient la suite, tout conspirait à jeter l'aristocratie dans une désorganisation irrémédiable (3).

Nous n'aurons pas de peine maintenant à comprendre le portrait que M. de Noailles nous trace de cette aristocratie. Il s'explique bien par les conditions sociales que nous venons d'exposer. Qu'on en juge :

« La noblesse polonaise était, dit-il, chevaleresque, brave et guerrière. Elle montrait un esprit frondeur et mobile, une humeur indépendante à l'excès. Elle était prodigue, sans ordre dans ses affaires privées, avide des plaisirs de la table. Les nobles polonais montraient en toute occasion un excessif désir de briller, et mettaient de l'emphase dans les moindres paroles (4). » Tout cela provenait directement de causes que nous connaissons.

V.

Nous pouvons maintenant nous faire une idée précise de ce que devait être le gouvernement au milieu d'un tel régime so-

(1) Lelevel, *Considérations*, p. 333.
(2) *Ibid.*, p. 140.
(3) Cf. Rulhière, I, p. 43.
(4) V. Noailles, *op. cit.*, t. I, p. 388, et *Science sociale*.

cial. Pouvait-il, avec une population aussi instable, éviter l'anarchie? Évidemment non, et en effet ce malheureux pays resta livré à peu près constamment au régime politique le plus incohérent. « L'État, qui portait le nom de République, dit É. Reclus, n'était cependant qu'une confédération de milliers de monarchies despotiques... les seigneurs refusaient l'impôt... l'État polonais n'eut jamais de finances proprement dites (1). » Rulhière nous apporte encore des témoignages non moins significatifs, qu'il enregistre sans en bien voir les raisons, ni la portée. « L'usage des diètes, dit-il, ne remonte guère qu'à trois siècles; avant, les Polonais avaient rarement des affaires publiques (2)... Ils établirent des lois qui laissèrent à chaque citoyen, c'est-à-dire à chaque noble, toute son indépendance. L'opposition d'un seul suffisait pour balancer dans chaque délibération l'autorité de toute la république (3). » N'est-ce pas la formule même de l'anarchie?

Dans de telles conditions, avec ces hommes qui se croyaient libres parce qu'ils ne tenaient à rien, sinon au groupe artificiel et mobile du clan, tout gouvernement digne de ce nom était impossible. Jamais le souverain n'eut à conduire une société calme, stable et régulièrement organisée; il vit toujours en face de lui une foule mobile, avide, déchirée par les factions, inoccupée et par suite frivole et prodigue de son temps et de son argent. Pour gouverner, il lui fallait s'appuyer sur le clan le plus fort, et alors il se heurtait à l'impitoyable opposition des autres, qui luttaient de toutes leurs forces pour jouir à leur tour de la riche proie que leur offrait le pouvoir, avec sa moisson de domaines publics et de fonctions rétribuées. Aussi, que de révolutions, que de guerres civiles! l'histoire de la Pologne en est remplie. Nous avons décrit déjà les temps antérieurs au onzième siècle, ceux qui suivent leur ressemblent trait pour trait. C'est une lutte constante entre la noblesse indisciplinée et ses souverains.

(1) *Géographie univ.*, t. V, p. 391.

(2) *Op. cit.*, t. I, p. 15.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 4. Un proverbe polonais disait : « Tout gentilhomme vaut chez lui un voïevode. » (*Każdy szlachic na o grodzie rozny wojewodzie.*)

En 1180, on leur impose la surveillance d'un sénat, où seules les grandes familles, têtes de clans, sont représentées. Mais ces familles ne peuvent se dispenser d'ouvrir à leurs partisans les approches du pouvoir. En 1331, l'Assemblée de Chenciny inaugure le régime de la Diète. « Le roi ne pouvait rien faire sans la Diète, et la Diète, organe du peuple, devait décider de tout (1). » Il est vrai que ce régime avait un correctif, la corruption : « En même temps, la constitution polonaise mettait à la disposition du roi des terres d'une immense étendue, qu'il avait à distribuer entre les citoyens... Il y avait là un fonds inépuisable, car les concessions ne pouvaient être faites que temporairement (2). »

En 1572, Sigismond Auguste, le dernier des Jagellons, mourut sans héritiers. Cette race jouissait d'une autorité personnelle capable de balancer dans une faible mesure les vices du système (3). Après elle, la diète s'arrogea le droit d'élire les souverains, et de leur imposer les *Pacta conventa*, qui ne leur laissaient décidément plus qu'une ombre de pouvoir. Henri de Valois fit le premier l'essai du régime nouveau; le roi n'était plus alors qu'une sorte de magistrat passant sans cesse d'une province à l'autre, pour y trancher des contestations élevées entre particuliers, et la noblesse se chargeait d'exécuter elle-même les sentences à main armée. « Par ma foi, disait Henri en s'échappant de ce singulier royaume, les Polonais n'ont fait de moi qu'un juge (4). » C'était là encore un trait de mœurs trahissant le vice radical de la société polonaise : le défaut de liens avec le sol. Complètement détachés et désintéressés de tout ce qui touchait à la vie rurale, les nobles polonais déclinaient sans exception toutes les fonctions sociales éminentes, que le grand propriétaire anglo-normand a remplies si longtemps avec honneur, au grand profit de la paix publique. Toutes les fonctions retombaient donc en principe à la charge du gouvernement central, qui rencontrait d'ailleurs mille obstacles opposés à ses mouve-

(1) Noailles, *op. cit.*, I, p. 335.
(2) *Ibid.*
(3) V. Rulhière, I, p. 32.
(4) Rulhière. Comparez le bel ouvrage de M. de Noailles, *op. cit.*

ments par une aristocratie frondeuse, quand il voulait agir avec une activité proportionnée à l'amplitude de sa mission. La classe dirigeante ne faisait rien, mais elle ne voulait rien laisser faire au roi, de peur, qu'en se rendant utile, il ne finît par imposer son autorité et n'entamât l'indépendance des nobles.

C'est encore à cette conception outrée et fausse de la liberté qu'est due l'institution dite du *Liberum veto*, véritable note caractéristique de l'anarchie polonaise. Chacun des membres de la Diète se refusant à subir la loi de la majorité, toute mesure devait nécessairement réunir l'unanimité des suffrages. Pour obtenir cette unanimité, dit Rulhière, on prolongeait les séances, sous la surveillance d'une armée ou de la noblesse assemblée, jusqu'à ce que la lassitude, la corruption, les menaces eussent fait leur œuvre (1). En 1652, un noble appelé Sizinski s'enfuit pour se soustraire à cette pression et empêcher la validité du vote. Sa conduite eut des imitateurs, et pour simplifier les choses, on arriva, dans la suite, à remplacer la fuite par ce mot : *ni pozwalam* (je ne veux pas). Les meilleurs esprits protestèrent d'abord contre cet abus, les évêques menacèrent les obstructionnistes d'excommunication. Ce fut en vain. Ils répondirent, en pleine Diète, « qu'ils aimaient mieux exposer l'État aux invasions étrangères, que de souffrir la moindre atteinte à leurs libertés (2) ». Telle est la puissance des traditions sociales et l'aveuglement qu'elles inspirent quand elles sont mauvaises ou mal dirigées.

La division et la jalousie mutuelle des clans polonais étaient si prononcées, qu'il leur fut de bonne heure impossible de s'entendre sur le choix d'un souverain national. L'idée de recourir à des candidats étrangers ouvrit le chemin aux intrigues du dehors. Plusieurs États s'évertuèrent, dès le seizième siècle, à placer sur le trône de Varsovie un prince de leur choix, et ce n'était pas, bien entendu, dans l'intérêt particulier du pays que ces gouvernements travaillaient. Lorsque l'Autriche, par exemple, réussit à maintenir en Pologne la dynastie saxonne, elle ne songeait guère

(1) Rulhière, I, p. 48.
(2) *Ibid.*, I, p. 48.

à préparer la réorganisation de la vieille monarchie slave qui venait de la sauver du péril turc.

Vers le milieu du dix-septième siècle, le grand Sobieski fit une tentative pour établir en Pologne un gouvernement concentré et fort. Mais il agissait, lui aussi, sous l'inspiration des idées dominantes. Il voulait en effet donner pour souverain à son pays un grand homme de guerre étranger, comme Turenne, ou quelque illustre prince, comme Condé, ou même le jeune Conti avec Turenne pour Mentor (1), et la France derrière lui. Il ne fallait rien moins pour en imposer aux factions. Sobieski échoua cependant en 1669 d'abord, puis encore quelques années plus tard, malgré tout l'effort de la diplomatie de Louis XIV. Le clan opposé s'était appuyé sur l'Autriche, et les deux partis finirent par conclure une transaction qui laissa subsister l'anarchie. Sobieski, élu roi, n'eut ni le temps, ni les idées, ni les moyens nécessaires pour améliorer la situation. Après lui vint la maison de Saxe, qui se préoccupa davantage de tirer de la Pologne les moyens de soutenir une vie luxueuse, que de réformer ses institutions. Plus tard, quand on en revint aux rois *Piasts*, c'est-à-dire nationaux, ce ne fut qu'une comédie arrangée par la Russie d'accord avec le clan qu'elle soutenait.

En résumé, le gouvernement polonais n'était et ne pouvait être qu'une mêlée confuse d'intérêts rivaux, contenus à de rares intervalles par la main lourde d'un dictateur, le plus souvent livrés à eux-mêmes par la faiblesse du souverain, parfois excités et soutenus par les mains étrangères. Le chef de l'État, sans cesse obligé de se débattre entre les factions, entravé dans tous ses mouvements par la jalouse indépendance d'une noblesse indisciplinée, ne pouvait agir à l'intérieur que par la corruption ; à l'extérieur son influence restait nulle.

Tel est forcément le sort du gouvernement dans un pays où les classes dirigeantes, détachées du sol, flottantes, groupées en partis ou clans rivaux, n'exercent leur patronage que de loin et d'une manière imparfaite. Ne sachant pas diriger le travail,

(1) Rulhière, I, p. 5.

elles ignorent également l'art de conduire l'État, et se bornent à dominer le pouvoir central, non pas dans l'intérêt général du pays, mais dans celui du clan qui détient momentanément l'autorité. L'anarchie ou la dictature, sous leurs diverses formes, voilà les seuls résultats sur lesquels on puisse compter en un tel milieu social.

Le malheureux sort de la Pologne nous en fournit un illustre exemple. Incapable de se gouverner elle-même, elle dut faire appel si souvent à l'action de ses voisins, que l'idée vint tout naturellement à ceux-ci de s'y établir à demeure.

Il nous reste à voir comment ce dernier acte du drame s'accomplit, et quelles en ont été les conséquences.

(*A suivre.*)

Léon Poinsard.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA RENAISSANCE PHYSIQUE.

QUEL EST LE MEILLEUR MOYEN DE L'ENCOURAGER?

Vous savez que la Renaissance physique est à l'ordre du jour. Je viens d'achever la lecture d'un petit volume où sont résumées les aspirations les plus ardentes au développement musculaire de tous les Français (1). On y voit comment nos voisins d'outre-Manche exercent leurs membres dès le plus jeune âge, s'appliquent résolument à tous les exercices du corps, jouent à une foule de jeux de force et d'adresse, s'entraînent à la marche, montent à cheval, canotent, boxent, chassent à courre et à tir.

Ce tableau de la vie physique anglaise est intéressant et assez complet. On ne nous laisse rien ignorer des habitudes qui l'accompagnent, ni la passion constante du cricket, ni l'usage journalier du *tub;* mais l'auteur n'a pas voulu seulement faire une peinture de mœurs, son livre a tout l'air d'une prédication, prédication humouristique d'ailleurs, tendant à faire revivre en France les anciens jeux traditionnels, tel que la paume et le goût des exercices du corps qui est en train de se perdre.

Dieu nous garde de critiquer en quoi que ce soit un si louable projet! La science sociale peut donner des preuves très éclatantes du bienfait de la virilité et ne saurait qu'applaudir à toute

1 *Renaissance physique*, par Philippe Daryl. Paris, J. Hetzel et Cie; 1888.

initiative qui en favorise le développement. Plus d'une fois, nous avons protesté, dans cette Revue, contre la lâcheté physique et morale, l'engourdissement chronique qui semblent s'être emparés de la nation française, mais nous ne nous contentons pas de protestations pures et simples, nous cherchons à découvrir les causes qui produisent cet état fâcheux et, en indiquant les causes, nous donnons le remède.

C'est pourquoi il m'a paru que la science sociale avait sa contribution à apporter au mouvement qui se produit aujourd'hui en faveur des exercices du corps. Je me suis imaginé qu'une société vouée au bien public, une académie, pourrait très opportunément mettre au concours cette question : Quel est le meilleur moyen d'encourager la Renaissance physique? Je me suis dit qu'en tous cas le public la mettait lui-même au concours et je concours... tout seul.

I.

Et pourtant, j'ai un terrible concurrent.

Ce concurrent est d'autant plus redoutable qu'il n'accepte pas la lutte : il jouit d'une réputation telle, dans notre pays, qu'il dédaigne d'entrer dans la lice pour disputer le prix; il est hors concours, comme les peintres qui exposent au Salon après avoir déjà remporté les plus hautes récompenses.

En effet, quand il s'agit d'encourager quoi que ce soit sur n'importe quel point de notre territoire, on fonde un comité sous une appellation qui indique son but... et chacun estime que l'encouragement voulu est fourni par le comité.

Aussi, lorsque la question de la Renaissance physique s'est fait jour, quand on s'est aperçu tout à coup que nos jeunes gens avaient des mines blêmes et des goûts efféminés, on s'est empressé de fonder un comité.

On en a même fondé deux, parce qu'une habitude française exige impérieusement que la politique se fourre partout. Il y en donc un pour développer les muscles des jeunes républicains, un

autre pour développer les muscles des jeunes réactionnaires.

Il résulte de là que, pour la grande majorité des Français, la question est résolue, ou enterrée, comme vous voudrez, — quoique le second terme soit infiniment plus juste. — On a appliqué là le remède connu habituel, la panacée universelle, on a formé des comités, que voulez-vous de plus?

Cela rappelle la réponse d'un politicien aux doléances d'un paysan : « De quoi se plaignent les agriculteurs? ne venons-nous pas de faire, tout exprès pour eux, un ministère de l'Agriculture? »

Ainsi, la question que je veux examiner a été résolue tacitement et inconsciemment; d'un commun accord, on a pensé que le meilleur encouragement que pût recevoir notre éducation physique, c'était la création de comités.

J'avais donc mille fois raison de dire que j'entre en lutte avec un adversaire redoutable; cet adversaire c'est le public, qui ne se contente pas, comme je le disais plus haut, de mettre la question à l'ordre du jour, mais qui s'empresse d'y appliquer la solution générale à laquelle on l'a habitué : le comité.

Il ne faut donc pas s'étonner, si je vais à l'encontre de quelques idées chères à mes compatriotes, en cherchant à connaître la vérité sur ce point; mon excuse sera précisément cette recherche de la vérité à laquelle un honnête homme doit tout sacrifier sans pitié.

Bref, j'ai l'audace de me demander si les comités qui viennent de se former sont bien réellement les plus efficaces des encouragements au développement musculaire des jeunes générations.

Malgré leur désaccord politique, les deux sociétés rivales ont localisé la question sur le même terrain. Leur titre même l'indique. L'une se nomme *Ligue de l'Éducation physique;* l'autre, *Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'Éducation*. De part et d'autre, c'est donc l'éducation de la jeunesse que l'on vise; il est même certain qu'il ne peut s'agir sérieusement ici que de la jeunesse destinée aux fonctions publiques, aux carrières libérales, aux situations indépendantes, en un mot,

de la jeunesse des établissements d'instruction secondaire.

Je sais bien que les promoteurs du mouvement, certains d'entre eux du moins, voudraient faire entrer les écoles primaires dans le cadre de leurs préoccupations, mais c'est une pure fantaisie égalitaire. Un petit paysan sera toujours développé, au point de vue physique, — dans les limites où ses conditions d'hygiène et de nourriture le lui permettent, — à moins qu'on ne l'astreigne à rester trop longtemps sur les bancs de l'école. L'exercice qu'il prend chez lui, par le labourage notamment, lui vaudra mieux que tous les trapèzes du monde. Si les écoles primaires ont quelque chose à faire au point de vue de l'éducation physique, c'est donc tout simplement de tenir leurs portes ouvertes; alors chacun les fréquentera dans la mesure où il en aura besoin, et c'est la seule bonne mesure.

Tout autre est la situation des élèves de nos lycées et de nos collèges, qui restent enfermés entre quatre murs pendant dix mois de l'année et n'ont, au cours de leurs vacances, l'obligation de se plier à aucun travail pénible. Chez ceux-ci le muscle peut rester absolument inactif; c'est précisément ce qui se produit, et c'est à cet état de choses que les sociétés déjà nommées veulent porter remède.

Ce point une fois acquis, voyons ce que sont ces sociétés et quel langage elles tiennent pour arriver à leurs fins.

La composition du personnel est assez bizarre.

Généralement, en effet, on voit les hommes de loi se réunir pour des études juridiques, les agriculteurs pour des questions agricoles, les peintres pour la peinture, les sculpteurs pour la sculpture, les hommes de cheval et les éleveurs pour les sociétés hippiques; en un mot, chacun s'occupe de ce qu'il connaît, ou est censé connaître

Ici, c'est tout le contraire.

Prenez vingt membres au hasard dans n'importe laquelle des deux sociétés, et je tiens le pari que quinze au moins d'entre eux sont incapables de sauter une barre fixe de cinquante centimètres de hauteur, ou un fossé d'un mètre de large; de faire

trois kilomètres au trot sur un cheval sans en garder des courbatures pendant trois jours, ou de ramer une heure de suite sans avoir des ampoules aux mains.

Eh bien, ce sont ces quelques podagres associés ensemble qui ont entrepris de prêcher à leurs contemporains le développement musculaire; ce sont eux qui, gravissant péniblement les degrés d'une tribune élevée, jetteront au monde des paroles retentissantes sur l'utilité de la vigueur physique.

Cette situation prête remarquablement au ridicule, mais il s'agit ici de choses sérieuses et nous devons écouter sans rire les discours qui nous seront adressés.

Que disent donc ces orateurs?

S'adressent-ils aux enfants d'abord, pour les gagner à leur cause par ce besoin de vie en dehors que tous sentent en eux?

Pas précisément; mais nous devons supposer que l'écho de leurs paroles franchit les hautes murailles de nos établissements scolaires et va frapper les jeunes oreilles des collégiens. Il y a sans doute derrière les grilles de plus d'un lycée des cœurs pleins de reconnaissance pour les bons vieillards qui veulent réduire les heures de classe et augmenter la durée des récréations.

Voyons donc comment ils s'y prennent pour entraîner un auditoire si bien préparé.

Leurs discours feraient de merveilleuses conférences pédagogiques. « Jeunes élèves, disent-ils en substance, prenez beaucoup d'exercice; c'est bon pour la santé, salutaire à l'intelligence, favorable à la moralité! » Et ils s'étendent en considérations, parfaitement justes d'ailleurs, sur ces divers sujets.

Est-ce bien là le langage qu'il faudrait tenir à des enfants? Peut-être pourrait-on en trouver de plus approprié à leur âge et à leurs inclinations; mais, quelle qu'en soit la forme, ceux-ci verront sans doute au fond la bonne volonté de leur laisser plus de liberté et prêteront volontiers l'oreille à ces paroles.

Seulement ce ne sont pas eux qui décident.

Aussi les publications des deux ligues pour l'éducation physique visent-elles surtout les pères de familles, ceux qui ont le plus grand intérêt à voir leurs enfants réaliser les heureuses

conditions d'équilibre indiqués par les anciens : *mens sana in corpore sano.*

Les pères de famille sont séduits tout d'abord, et cela se comprend, car le but poursuivi est vraiment digne d'envie; ils se flattent que leurs rejetons auront la vigueur corporelle jointe à la capacité intellectuelle, que ce seront des hommes complets. Les mères sont gagnées de suite quand un médecin éminent leur prouve que la santé des chers enfants gagnera beaucoup à la réforme projetée, et c'est un concert de louanges autour des illustres académiciens, des savants professeurs qui ont jeté les bases de cette réforme.

Quand ils ont bien loué, les pères et mères de familles, qui par situation ne sont pas des étourdis, se mettent à réfléchir. Vous me direz qu'ils auraient pu réfléchir auparavant, et j'en tombe d'accord, mais c'est déjà beaucoup qu'ils réfléchissent après.

C'est même beaucoup plus qu'il ne faudrait pour le succès de la Renaissance physique; vous allez voir, en effet, que la réflexion produit sur leur enthousiasme l'effet d'une douche d'eau glacée.

A quoi réfléchit donc le père?

Le père se dit que si les collèges se mettent à faire canoter leurs élèves, il faudra acheter ou louer des canots; s'ils les font monter à cheval, ce sera bien une autre dépense; en tous cas le prix de la pension se trouvera fortement augmenté. Et le père songe que ses appointements sont maigres, son patrimoine très modique et ses charges considérables par rapport à ses ressources. Où trouvera-t-il l'argent pour développer les muscles de son fils?

Et puis, quand il aura développé ses muscles, ce fils réussira-t-il mieux à ses examens? car enfin *tout est là!* Si on met ses enfants au collège, c'est pour leur procurer une situation; si on fait des sacrifices, c'est en vue de cette situation future et non pas, bien entendu, pour l'amour d'Homère, de Cicéron, ou même de Racine.

Et le père est subitement retourné. D'enthousiaste qu'il était, le voilà furieux; furieux contre les gens qui se mêlent de donner à son fils des idées de dépense; furieux contre les médecins qui, après

avoir inventé les saisons d'eaux pour les gens malades, propagent le goût des distractions coûteuses chez les gens bien portants; furieux contre les professeurs qui cherchent à diminuer leurs heures de classes; furieux contre les académiciens qui feraient bien mieux de s'occuper du Dictionnaire; bref, tous les raisonnements viendront échouer désormais contre sa fureur. Surtout, ne vous imaginez pas d'aller lui demander sa souscription à la Ligue de l'éducation physique: il vous recevrait fort mal, à moins toutefois que vous ne lui fassiez remarquer, qu'en raison de la fonction qu'il occupe dans une administration quelconque et des attaches de la Société avec le gouvernement actuel, son refus pourrait être mal interprété... Oh! alors, vous aurez ses 3 francs; mais ne comptez pas sur sa reconnaissance.

A quoi Madame a-t-elle réfléchi de son côté? A une seule chose. Elle a pensé que, parmi les exercices du corps dont on prônait l'efficacité, beaucoup étaient dangereux, et son imagination vive lui a représenté dans une sorte de cauchemar tous les accidents qui pouvaient arriver à son fils. Elle l'a vu porté sur un brancard par ses camarades, jusqu'à l'infirmerie, où le docteur, appelé en toute hâte déclare l'amputation nécessaire : il s'est brisé une jambe en tombant de cheval, ou en jouant au *cricket*. Elle a vu la foule entourant son corps et cherchant à y ramener la vie que l'asphyxie vient d'en chasser : il s'est noyé en canotant, ou en nageant. Elle a vu bien d'autres choses encore et s'en va timidement, la mort dans l'âme, trouver son mari, pour lui faire part de ses craintes. Vous voyez d'ici le dialogue qui s'engage : Monsieur soutient qu'il a toujours traité de folies les projets de la Ligue, que ces inventions ont bien pu être goûtées par sa femme qui ne calcule pas, mais non par lui qui tient les comptes... en un mot il se fâche, d'abord parce qu'il est en fureur depuis un grand moment, et ensuite parce que les terreurs de sa femme lui rappellent son premier enthousiasme qu'il met tant de soin à nier maintenant...

Laissons la paix se faire dans le ménage; cela ne nous regarde pas. Ce qui nous regarde et ce que nous constatons, c'est la

complicité des parents avec le vieux système d'éducation dont on voit aujourd'hui les vices.

Pour vaincre cette complicité on a imaginé un procédé merveilleux; vous le devinerez sans peine si vous connaissez les rançais du dix-neuvième siècle. Quand nous avons fondé un comité et que notre but n'est pas atteint, — ce qui est l'ordinaire, — nous nous tournons vers l'État pour lui demander aide, secours, et protection pour nous, contrainte pour tous ceux qui ne partagent pas notre avis.

C'est précisément ce qui a lieu ici.

Par exemple, la Ligue nationale de l'éducation physique déclare qu'un de ces objets est « d'agir par les voies légales sur les pouvoirs publics »..., « d'amener les communes à ouvrir, pour l'usage de la population scolaire, des terrains appropriés aux jeux et exercices publics. »

Voilà bien le secours de l'État officiellement demandé.

D'autres sont plus explicites : « Mettre à la charge des familles la dépense de ces après-midi de sport serait une entreprise pleine de périls, » écrit un rédacteur du *Temps*, au retour du Bois de Boulogne, où il a assisté aux récréations de plein air de l'École Monge; il indique bien que le moment est mal choisi pour grossir le budget de l'instruction publique, mais au fond il compte sur les jours meilleurs que nous attendons depuis si longtemps, au cours desquels les caisses de l'État, regorgeant de trésors, verseront leur contenu sur le territoire français comme une bienfaisante rosée.

Enfin il se trouve des hommes à tempérament autoritaire pour réclamer l'obligation du développement musculaire, comme nous avons déjà l'obligation de l'instruction.

II.

La question que nous nous sommes posée au début se trouve ainsi avoir fait un pas.

Soit qu'ils veuillent agir sur lui, soit qu'ils lui demandent de

leur prêter main-forte, les comités d'éducation physique reconnaissent en fait que l'État est seul en mesure de fournir un encouragement efficace à la Renaissance physique.

Les pères de famille ne paraissent pas d'humeur à seconder leurs efforts; peut-être aussi pense-t-on que ce n'est pas leur affaire de savoir comment on élèvera les enfants. On a sur ce point des idées si bizarres en France!

D'ailleurs l'État se trouve avoir entre les mains, dans ses écoles publiques de tout ordre, la majorité de la jeunesse française. S'il pousse réellement cette jeunesse dans les voies de de l'athlétisme, il y aura un très grand pas de fait et, quelle que soit notre défiance des initiatives gouvernementales, nous applaudirons à la réforme.

Voyons donc ce que peut l'État pour encourager le développement musculaire des Français.

Il possède incontestablement deux grandes forces.

La première c'est l'argent. Vous me direz que les coffres sont vides; c'est vrai, mais l'État a le privilège de dépenser de l'argent sans en avoir. Son crédit est considérable et les emprunts qu'il émet se couvrent toujours plusieurs fois. Donc il pourra requérir de vastes espaces pour y faire jouer les lycéens, payer des maîtres de manège, des chevaux, des canots, etc.; il pourra se procurer tout le matériel nécessaire aux jeux scolaires et aux exercices de toutes sortes.

Sa seconde force réside dans les moyens de contrainte dont il dispose.

Non seulement il pourra payer tout ce que nous venons de dire, mais il forcera les élèves à en user. Les récalcitrants, s'il y en a, seront mis au pas par les moyens ordinaires, pensums, privations de sortie, etc., bref, ils feront agir leurs muscles bon gré mal gré.

Il semble donc que la solution par l'État soit satisfaisante et que le meilleur des encouragements qu'on puisse offrir à la Renaissance physique, c'est un règlement ministériel, une loi s'il le faut.

Mais l'État va rencontrer dans cette œuvre un adversaire sur

lequel il ne compte pas, un adversaire aussi puissant que lui et peut-être plus convaincu; cet adversaire, c'est lui-même.

Remarquez bien, en effet, que, si les pères de famille s'intéressent si exclusivement aux succès classiques de leurs enfants, s'ils encouragent seulement leurs efforts cérébraux, c'est parce que la récompense de ces efforts, le prix de ces succès, sera une *position*, une *place de l'État*.

Comment les Français qui sortent du collège gagnent-ils ordinairement leur vie? — Au moyen de l'État. Comment arrivent-ils à ces fonctions? — Par des examens. Comment réussissent-ils dans ces examens? — Par le *chauffage*, c'est-à-dire par un effort cérébral continu et absorbant.

Donc l'État consacre à cet effort cérébral un ensemble de primes qui dépasse de beaucoup toutes celles qu'il pourra jamais instituer en faveur de l'effort physique. Calculez tout ce que lui coûtent les fonctionnaires si vous voulez vous rendre compte de leur importance! Entre deux jeunes gens dont l'un sera éminent dans la lutte à l'aviron, et l'autre dans les mathématiques, voyez la différence. L'État donnera au premier un objet d'art, au second un moyen d'existence assuré. Avouez que cette différence est sensible et que, si vous êtes père de quatre ou cinq garçons, vous aurez autrement de satisfaction à les voir *tirés d'affaire* qu'à orner votre demeure des coupes en Christophle qu'ils auront gagnées dans un *match* quelconque.

Il y a, par suite, quelque chose de particulièrement naïf, de particulièrement inconséquent, dans l'espoir que le gouvernement va donner à l'athlétisme un encouragement efficace. C'est lui au contraire qui en est le plus grand ennemi, avec la foule des places qu'il met au concours, avec le système d'examens et de chauffage qui en est le résultat. Cet ensemble de faits a donné naissance à une maladie nouvelle, à une épidémie qui sévit sur les collèges français; vous connaissez son nom, c'est le *surmenage*.

Le surmenage est le père très authentique du mouvement auquel nous assistons en faveur des exercices physiques. Ce que veulent les Français, c'est une méthode de chauffage qui per-

mette à leurs enfants d'arriver, sans trop de fatigue cérébrale, au terme de leurs examens; c'est un entraînement intellectuel savamment combiné pour faire absorber à une moyenne de jeunes gens la plus grande quantité possible de connaissances dans le moins de temps possible, sans qu'ils en étouffent, c'est un remède au surmenage.

Il est arrivé souvent que des parents trop zélés sont parvenus à conduire au collège, vers un âge encore tendre, de jeunes prodiges qui étonnaient leurs camarades par leur savoir précoce. Les parents croyaient avoir fait merveille et avaient tout simplement épuisé chez leur enfant la faculté raisonnante, ils avaient tué la poule aux œufs d'or et, quand sonnait l'heure terrible du baccalauréat, des échecs répétés venaient, mais trop tard, leur ouvrir les yeux.

Par analogie avec la situation des chevaux de course qui « claquent à l'entraînement », comme disent les turfistes, ce phénomène souvent reproduit a reçu le nom de surmenage. On l'a étudié, on a reconnu que le développement physique pouvait en avoir raison et on s'est lancé de ce côté.

Et comme nos voisins les Anglais cultivent avec passion toute espèce de sport, on s'est dit qu'il fallait les imiter, et quelques-uns des plus empressés ont cru avoir sauvé la France parce que leurs rejetons, vêtus de flanelle rayée, s'essayaient au *cricket*, ou nommaient pour leurs canotages un *captain of the boats*.

On en reviendra, on parlera français, ce qui vaudra mieux, et on s'exercera peu les muscles, ce qui sera déplorable, mais inévitable.

Remarquez tout d'abord que les récréations physiques n'étant recherchées que comme remède au surmenage, tous ceux qui ne se surmènent pas en devraient être dispensés.

Si votre intelligence et surtout votre mémoire sont tellement faites que vous puissiez suivre les cours préparatoires aux examens à l'âge voulu, et sans en souffrir dans votre santé, vous continuerez à travailler et vous franchirez à la fin de l'année l'obstacle devant lequel on vous conduira.

Mais, direz-vous, les muscles n'y trouveront pas leur compte,

l'énergie y perdra et la renaissance physique ne fera pas de progrès.

Eh! sans doute, mais ne sentez-vous pas que le jeune homme capable d'acquérir une situation négligera tous vos raisonnements, tout justes qu'ils soient, pour atteindre ce but le plus vite possible?

Ne voyez-vous pas que son père, tout au moins, lui dira : « Arrive d'abord à ton examen, tu te développeras physiquement ensuite tant que tu voudras? »

Et du moment qu'il s'en trouvera quelques-uns pour agir ainsi, tous les autres ne seront-ils pas obligés de se soumettre au même régime, sous peine de rester sur le carreau au moment du concours?

Tout cela prouve simplement que nos jeunes collégiens, et surtout leurs parents, sacrifient leurs plaisirs les plus légitimes à la nécessité de travailler pour vivre.

Ils ne sont pas seuls d'ailleurs, et l'humanité tout entière est bien obligée de suivre leur exemple.

Beaucoup de métiers notoirement malsains n'en sont pas moins enviés : ils finissent par vous tuer, dit-on, mais, en attendant, ils donnent tous les jours de quoi vivre, et c'est là ce dont l'homme a sans contredit le besoin le plus pressant, le plus tenace et le plus constant.

Les examens à haute dose font de même : c'est un système de sélection qui abâtardit la race, qui détruit ou affaiblit les santés, qui amoindrit l'énergie... Mais c'est actuellement en France le système qui donne du pain aux élèves de nos lycées et collèges.

Telle est la grosse difficulté.

III.

Il faut bien essayer de la résoudre pourtant, et, puisque le développement physique est mené de front, chez les Anglais par exemple, avec le développement intellectuel, il peut y avoir avantage à observer leur système d'éducation.

Un jeune Anglais serait absolument incapable, au sortir des *public schools*, de répondre aux examens compliqués que nous imposons en France aux jeunes gens du même âge. C'est vers dix-huit ans, en effet, que l'on sort d'Eton, de Harrow, etc., et c'est vers dix-huit ans que nous affrontons, tout au moins le baccalauréat, souvent même les écoles du gouvernement. Je ne parle pas de l'École navale, où des enfants de quatorze ans parviennent chaque année à entrer.

En effet, le chauffage est inconnu dans les collèges anglais.

Si vous voulez en savoir la raison de suite, elle est bien simple : les Anglais ne cherchent pas généralement leurs moyens d'existence dans des carrières où l'on arrive par un examen : dès lors, l'instruction qu'ils reçoivent vise un but différent du nôtre : il ne s'agit plus, comme en France, de faire des bacheliers; mais de former des hommes, or le chauffage ne forme pas des hommes.

Les pères français, qui ne demandent pas mieux que d'avoir pour fils des hommes formés, mais qui ont un besoin impérieux d'en faire des bacheliers, ne peuvent donc pas adopter le système d'éducation en vigueur de l'autre côté du détroit; ils seront même absolument opposés à son introduction s'ils se rendent compte que les exigences du développement physique seront non seulement coûteuses pour leur bourse et inutiles à l'avenir de leurs enfants, mais nuisibles à cet avenir.

Les pères anglais, au contraire, sont confirmés dans ce système pour deux raisons de valeur inégale à leurs yeux :

La première, c'est que le travail intellectuel ne souffre pas de la large part faite dans les collèges aux exercices du corps.

J'ai dit qu'un élève d'Eton serait incapable de répondre au programme du baccalauréat français; mais le temps que nous perdons à nous bourrer de matières pour un moment déterminé, lui, l'emploie à s'orner l'esprit et à se former le jugement par une étude normale et sagement conduite. Au lieu d'avoir une idée générale de toutes choses, il connaîtra à fond, par exemple, tel ou tel auteur de l'antiquité. Il saura peu, mais

il saura bien, saura complètement et saura pour toujours.

Si le goût des choses de l'esprit s'allie chez lui à une situation indépendante qui lui permette de les cultiver, il ne croira pas avoir terminé ses études au sortir du collège. Il ira aux Universités et pourra appliquer aux études classiques la maturité plus grande d'une tête de vingt ans, la vigueur d'une intelligence développée librement, sans contrainte trop forte, sans surmenage.

En résumé, l'instruction que l'on reçoit en Angleterre dans les *public schools* est moins superficielle, moins hâtive et aussi moins étendue que dans nos lycées de France. Trois heures de *cricket* et trois heures de travail intellectuel sont plus profitables à la formation d'un jeune homme que six heures de tête-à-tête avec un manuel.

Le second motif qu'ont les Anglais de persister dans leur manière de faire, le motif capital, c'est que la force corporelle, l'adresse, le développement physique sous toutes ses formes, sont utiles à leurs enfants *pour se faire une situation dans la vie.*

Vous touchez là du doigt une des grandes différences qui existent entre la France et l'Angleterre.

Les pères français, nous l'avons vu, tiennent à notre système parce qu'il procure à leurs enfants un moyen d'existence.

Les pères anglais tiennent au leur pour la même raison.

Il faut se rendre compte maintenant de ce phénomène singulier au premier abord, de cette distance profonde entre deux peuples voisins, tous les deux « civilisés », tous les deux européens et frottés l'un à l'autre depuis leur naissance.

Nous voyons bien que le surmenage et les examens font vivre les jeunes Français; mais comment de bons muscles viennent-ils en aide aux jeunes Anglais?

Pour répondre à cette question, examinons ce qu'ils font.

Ceux qui sont riches habitent la campagne pendant la plus grande partie de l'année. Là, ils dirigent la culture de leurs terres, conduisent les affaires publiques de leur comté et prennent les distractions de tout gentilhomme campagnard, la

chasse, le cheval, la pêche, le canotage, etc. Leur vie est essentiellement active. Tous ceux de mes lecteurs qui ont vécu à la campagne, autrement que pour respirer l'air pendant un mois dans une villa, comprennent sans démonstration qu'un homme sans vigueur physique n'est pas à sa place dans une habitation rurale. Il s'y ennuie généralement à mourir.

Voilà pour ceux qui sont riches, mais c'est le très petit nombre, d'autant que les jeunes Anglais n'ayant à compter sur un patrimoine que lorsqu'ils naissent fils aînés de lords, on voit souvent des enfants dont les pères mènent un train de maison opulent travailler hardiment pour vivre. Spectacle sain, fortifiant et malheureusement inconnu en France.

Comment la majorité se tire-t-elle donc d'affaire?

La plupart des Anglais quittent le pays natal, au moins pendant leur jeunesse; ils s'expatrient et vont chercher fortune au loin. C'est là le grand exutoire; on s'en va coloniser aussi naturellement que nous entrons à Saint-Cyr ou dans l'Enregistrement. Je crois même qu'un Breton, nommé sous-préfet à Barcelonnette, gémira bien plus sur lui-même et sur son éloignement des siens qu'un échappé des *public schools* d'Angleterre isolé au beau milieu d'un *run* australien.

Il y a à cela une foule de raisons qui ont été données vingt fois dans cette Revue et sur lesquelles je n'ai pas à revenir.

Ce que je retiens, c'est qu'il faut, pour cette *carrière*, plus de vigueur physique, plus d'entraînement aux exercices du corps, que pour la plus active des carrières habituelles aux Français.

On n'imagine pas un colon incapable de supporter le froid, la chaleur, les voyages longs et pénibles à pied, à cheval et en chariot, les fatigues corporelles de toutes sortes, les privations même, le tout sans en être accablé, sans perdre pour cela l'usage complet de ses facultés.

Ce qu'un militaire doit accomplir seulement en temps de guerre, c'est-à-dire à de rares intervalles, un *squatter* est obligé de le faire tous les jours pendant les premières années de son installation. Et encore n'a-t-il à attendre aucun des secours que

trouve un officier dans l'organisation même dont il fait partie; ni l'ambulance pour le soigner, ni l'intendance pour veiller à sa nourriture, ni le train pour transporter ses bagages. De plus, l'entreprise que poursuit le colon ne peut devoir son succès qu'*à lui seul*. Dans un régiment, si le colonel tombe malade, le lieutenant-colonel le remplace; à défaut du lieutenant-colonel, il y a le plus ancien des commandants, etc. Ici, rien de tout cela, aucun suppléant. Il faut donc absolument, de toute nécessité, être en mesure de supporter de grandes fatigues. En cas de maladie, on n'a même pas à espérer la rente viagère donnée sous forme de retraite *pour infirmités contractées dans un service commandé*.

Il est manifeste qu'une nation dans laquelle un grand nombre de jeunes gens sont destinés à vivre de cette rude vie se préoccupera de développer physiquement la jeunesse des écoles.

Et cette préoccupation ne retombera pas sur le gouvernement. Les familles se chargeront bien de résoudre un problème si simple. Au fait, elles apprendront aux enfants à se servir de leurs membres en leur laissant la liberté de le faire, en les élevant au grand air. Rien de plus facile, on le voit.

Elles seront encouragées très suffisamment dans cette voie par le seul fait que la vigueur corporelle, généralement utile à tout le monde, sera tout particulièrement nécessaire à beaucoup de jeunes gens pour se faire une situation.

Peut-on imaginer en effet un meilleur encouragement?

Il n'en est pas de plus efficace et les peuples qui ont le plus excellé dans tous les exercices du corps n'en avaient pas d'autres. Voyez les Grecs.

Pensez-vous que les Spartiates fussent endurcis et agiles comme ils l'étaient pour le seul plaisir d'observer les lois de Lycurgue, ou pour gagner une couronne aux Jeux? Ces lois et ces Jeux n'existaient que parce qu'il y avait dans la constitution sociale une cause qui les soutenait et leur avait donné naissance.

Cette cause, c'était la nécessité de se défendre. « Sous peine

de mort, a fort bien écrit M. Taine (1), il fallait qu'un Spartiate valût dix Hilotes. » En effet, les Spartiates ne maintenaient dans l'esclavage les nombreux agriculteurs qui les entouraient et les *faisaient vivre*, qu'à la condition de conserver une supériorité militaire évidente sur eux. Ils les avaient conquis; il fallait être prêt à étouffer toute révolte. C'était donc *pour vivre*, pour *s'assurer le pain quotidien* que les Spartiates cultivaient la gymnastique.

Et leurs exercices, si on les analysait, paraîtraient très différents de ceux des Anglais. Ils étaient moins *individuels*; ils avaient un caractère marqué *d'uniformité*. C'étaient surtout des exercices *d'ensemble*

En effet, le Spartiate ne se faisait pas sa situation à *lui tout seul* comme l'Anglo-Saxon; il contribuait à la force, à la puissance de la cité. Il était venu dans le Péloponèse *en troupe*. C'était toute une population qui s'était superposée à une autre et qui voulait maintenir son pouvoir par la force. Dès lors, il s'agissait d'être supérieur dans une lutte de nation à nation, et non dans un concours individuel.

On le voit, les exercices du corps sont influencés non seulement dans leur *intensité*, mais aussi dans leur *caractère* par l'état social.

Il serait facile de faire des rapprochements intéressants avec l'éducation militaire actuelle de la Prusse, qui procède du type spartiate, avec l'agilité surprenante des guides de montagnes qui procède du type anglais, etc.; etc., mais je ne veux pas dépasser le cadre de mon sujet et j'indique seulement ces divers points pour permettre au lecteur la vérification d'une loi qui se dégage spontanément de ces quelques considérations.

La voici dans sa simplicité :

Étant donnée une société, les exercices physiques s'y développent dans la mesure où ils sont utiles pour l'acquisition du pain quotidien.

(1) *Philosophie de l'art en Grèce*, p. 132.

Cette loi n'est d'ailleurs qu'une conséquence de cette autre plus générale :

Les sociétés sont différentes par les manières diverses dont elles satisfont au premier besoin essentiel de l'humanité, le pain quotidien. Autrement dit, chacun s'arrange en ce monde de la manière qu'il peut pour vivre.

Sous cette dernière forme, la loi paraît être une vérité de M. de La Palisse. Et pourtant c'est là toute la science sociale. Mais si évidente qu'elle soit, on l'ignore et, pratiquement, on la contredit dans mille cas.

Mais le lecteur a plus souci peut-être de la situation actuelle de la France et de la question spéciale dont traite cet article, que des lois générales auxquelles elle peut conduire.

Revenons donc à la renaissance physique.

Je crois avoir prouvé que le meilleur encouragement qu'elle puisse recevoir est l'utilité pratique des exercices du corps. Si on devenait ingénieur, ou sous-préfet, en boxant, ou en jouant à la paume, il n'y aurait pas besoin de fonder des comités d'éducation physique.

Mais on n'arrive même pas à être professeur de gymnase par ce moyen. Il faut, pour notre gymnastique de collège, plus de souplesse que de vigueur réelle. Un acrobate peut fort bien n'être pas robuste; il n'est pas toujours capable de supporter la fatigue et, en revanche, l'homme le plus robuste n'est pas toujours un acrobate.

Par conséquent, il demeure bien prouvé que la gymnastique naturelle ne mène à rien en France.

Pour changer cela, il faudrait changer l'état social. Qui en a le pouvoir?

Personne assurément, mais l'état social change sans qu'on le veuille, et c'est précisément ce qu'il paraît être en train de faire par ce temps-ci.

Tout le monde sait qu'en dehors des *écoles du gouvernement* proprement dites, il n'y a plus plus chez nous de positions possibles, dans les diverses administrations qui dépendent de

l'État, pour qui ne partage pas les opinions des hommes au pouvoir.

Bon gré mal gré, il faudra donc bien que beaucoup de jeunes gens tournent leurs regards d'un autre côté.

Or les branches d'activité vraiment productives, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la colonisation, ne sont fermées à personne.

La lutte est donc ouverte entre la vieille routine des places du gouvernement, notoirement impuissante aujourd'hui, et la féconde activité dont nous avons perdu le secret.

Le retrouverons nous? Existe-t-il en France des familles assez peu désorganisées, assez sagement conduites pour profiter des leçons de l'adversité et de l'exemple des nations rivales? Dieu le veuille!

En tous cas, si ces familles se rencontrent, si elles envoient leurs rejetons à l'étranger, ceux-ci sentiront bientôt l'impérieuse nécessité d'avoir un corps sain, vigoureux, bien *en forme*, pour coloniser le moindre coin de terre et, ce jour-là, la Renaissance physique sera en bon train.

Si, au contraire, ces familles font défaut, on formera autant de comités que l'on voudra, on fondera des concours, on portera des toasts, mais on échouera dans l'œuvre éminemment patriotique que l'on poursuit.

Il ne suffit pas d'avoir du patriotisme, il faut encore connaître la manière de s'en servir.

Paul de Rousiers.

LES

POPULATIONS MINIÈRES [1].

IV.

LES MINES MÉTALLIFÈRES EXPLOITÉES PAR LES FAMILLES. — LE TYPE ANGLAIS.

Le terrain sur lequel nous avançons est maintenant connu et dégagé.

D'une part, nous avons constaté que les gîtes affleurants au sol ne nous fournissent pas les caractères essentiels de l'art des mines, parce qu'ils ne constituent nulle part des populations minières importantes vivant exclusivement de ce travail.

Les mines d'or affleurantes semblaient devoir être une exception à ce point de vue. Mais nous avons établi, dans les deux précédents articles, que, si les mines d'or forment un groupe spécial de population, ce dernier n'a qu'une existence éphémère : il ne peut donc, pas plus que les autres gîtes affleurants, nous fournir le type caractéristique et persistant des populations minières.

D'autre part, nous avons été amenés à constater que, parmi les mines profondes, les mines métallifères offrent, plus que les mines de houille, les caractères essentiels de l'art des mines. Elles ne sont pas soumises, comme ces dernières, à de brusques modi-

[1] Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18, et la suite t. V, p. 226, 297, 503, et t. VI, p. 20, 116 et 198.

fications, à des influences multipliées et changeantes, à des complications excessives.

Elles présentent donc à la fois le type le plus caractérisé et le plus simple de l'art des mines, celui qu'il nous faut étudier en premier lieu.

I.

Les mines métallifères ont une importance considérable non seulement à cause de la variété, mais encore à cause de l'utilité de leurs produits, pour la satisfaction des besoins de l'homme.

On va s'en rendre compte par l'énumération des principaux métaux qu'on en extrait.

Le fer est le roi de ce groupe de mines. Son importance vient surtout des nombreux usages auxquels il sert et de la difficulté de le remplacer avantageusement par un autre métal. Il fournit en outre la fonte et l'acier, qui sont des combinaisons différentes de fer et de carbone.

Ce métal n'a été connu qu'assez tard en Europe, à cause de la difficulté que l'on a à se le procurer à l'état pur. Il paraît avoir été exploité tout d'abord dans le Soudan, où l'on trouve en abondance la limonite, qui est le minerai de fer le plus aisément réductible. Son usage se répandit de là en Égypte, en Assyrie, en Chine. Il fut introduit, par les marchands phéniciens, en Étrurie, d'où il passa bientôt dans le reste de l'Europe. Son emploi a donné naissance à une période historique, que l'on appelle l'âge du fer.

Le fer est heureusement un des métaux les plus abondants dans le sol. On l'exploite un peu partout, mais principalement dans les pays suivants, que nous classons dans l'ordre de leur importance : en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne, en France, en Autriche, en Russie, en Belgique, en Suède et en Espagne.

Le cuivre est presque aussi répandu que le fer, quoique en

quantité moindre. C'est le premier métal que les hommes aient employé. Ils le coulaient dans des moules, pour en fabriquer des instruments et des armes. Aussi, dans certaines contrées, il y a eu un âge du cuivre succédant immédiatement à celui de la pierre polie.

Le cuivre sert à des usages multiples : on en fabrique des vases, des ustensiles de cuisine, des chaudières, des alambics. Il est la base de la monnaie courante. Réduit en feuilles, il sert à doubler la coque des navires. Il joue un rôle important dans l'industrie. Enfin il entre dans la préparation des alliages qui constituent le bronze, le laiton, le maillechort, le métal anglais.

Le cuivre est principalement exploité (1) aux États-Unis, en Angleterre, au Chili, au Vénézuela, en Allemagne, en Espagne, en Australie et en France.

Le plomb a, sur les deux métaux précédents, l'avantage de pouvoir se travailler et se mélanger très facilement. Aussi l'emploie-t-on à des usages multiples. Parmi les professions qui utilisent plus ou moins le plomb, on peut citer : les plombiers, les chaudronniers, les fondeurs en caractères d'imprimerie, les doreurs, les tourneurs et les fondeurs en cuivre, les ferblantiers, les polisseurs de glaces, les étameurs, les porcelainiers, les peintres en bâtiments, les émailleurs, etc.

Les principaux centres d'exploitation du plomb sont les États-Unis, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie.

L'argent est un métal précieux, non seulement à cause de sa faible quantité, mais encore à cause de ses qualités, qui lui assignent un rôle important dans la confection de la monnaie et dans la bijouterie. Les mines d'argent les plus célèbres se trouvent en Amérique, au Mexique et au Pérou. Ce métal se rencontre également, mais en petite quantité, dans le Hartz, à Schemnitz en Autriche, en Saxe, en Bohême, en Norwège, en Sibérie.

L'étain a été connu dès la plus haute antiquité. Au moyen âge, les assiettes, ou écuelles, étaient le plus souvent en étain, allié à une petite quantité de plomb. Les casseroles et ustensiles en cui-

(1) Nous énumérons toujours les pays suivant l'importance décroissante de leur exploitation.

vre sont ordinairement étamés, c'est-à-dire revêtus intérieurement d'une légère couche d'étain. Le fer-blanc, dont les usages sont si nombreux, s'obtient en plongeant une plaque de tôle dans un bain de suif chauffé, puis dans de l'étain fondu. L'étain à l'état d'amalgame sert à l'étamage des glaces; allié au cuivre, il donne le bronze des canons, des cloches, des statues. Mais il est surtout populaire par ses usages domestiques qui ont fait de ce métal l'argenterie du pauvre. Les deux pays d'où l'on extrait le plus d'étain sont l'Australie et l'Angleterre.

Le zinc s'emploie aussi à de nombreux usages. On le rencontre à l'état d'alliage dès la plus haute antiquité. Mais ce n'est que récemment que l'on a découvert le moyen de laminer le zinc. Dès ce moment, l'exploitation de ce métal prit une grande extension. Le zinc laminé est employé pour la confection de baignoires, de cuvettes, de vases divers, des gouttières, des conduits, des couvertures de toit. Les principaux centres de production sont l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, l'Angleterre, et la France.

Signalons enfin, parmi les métaux qui sont à la fois moins importants et moins abondants, le mercure, le nickel, le cobalt, le platine, l'antimoine, etc.

Les mines métallifères présentent un caractère essentiel qui les différencie nettement des gîtes affleurants au sol : elles nécessitent l'exploitation par galeries et, par conséquent, des moyens d'action plus puissants et une organisation du travail beaucoup plus compliquée.

Lorsque, par exception, l'exploitation peut se faire à ciel ouvert, elle exige encore un outillage et des procédés analogues à ceux qu'entraîne l'exploitation en galerie.

Cette nouvelle complication du travail tient à la nature même des métaux et aux conditions de leur formation dans le sol. Elle imprime aux mines métallifères le caractère essentiel de l'art des mines, qu'il nous faut maintenant essayer de dégager.

II.

Toutes les mines métallifères ne sont pas exploitées de la même manière.

Au point de vue social, elle se divisent en *trois grands groupes*, suivant qu'elles sont exploitées par les *familles*, par des *corporations provinciales*, ou par de *grandes sociétés anonymes*.

Les complications sociales augmentent à mesure que l'on passe du premier groupe au second et du second au troisième. Il est donc nécessaire d'étudier chacun de ces groupes séparément et dans l'ordre que nous venons d'indiquer, afin de procéder, comme dans toutes les sciences, du simple au compliqué.

Nous allons donc décrire, dans cet article, le premier groupe, c'est-à-dire les *mines métallifères exploitées par les familles*.

Ce type s'observe dans plusieurs pays, mais c'est en Angleterre qu'il fonctionne le plus complètement et le plus généralement. On pourrait donc l'appeler « le type anglais », comme on dit, en géologie, les « terrains jurassiques », bien que ces terrains se trouvent ailleurs que dans le Jura.

Pour comprendre comment les mines peuvent constituer, en Angleterre, une exploitation de famille, il est nécessaire de se rendre compte des conditions dans lesquelles se trouve la propriété du sous-sol dans ce pays.

En Angleterre, le sous-sol est, comme le sol, une propriété de droit commun : on l'acquiert, on le possède, on le transmet au même titre qu'une forêt, un champ, ou un étang.

Ce mode de jouissance est tout différent du régime français. Chez nous, le sous-sol forme une propriété distincte, qui est concédée par l'État, après une longue série d'enquêtes, de contre-enquêtes et de formalités de tous genres. De plus, elle est soumise à une surveillance particulière, à des règlements minutieux, à des servitudes nombreuses.

Si le sous-sol est, en Angleterre, un bien de famille, si l'État n'en revendique pas le haut domaine, cela tient à ce que la forte

constitution de la famille-souche a maintenu chez nos voisins la puissance de la vie privée, et a, du même coup, étroitement limité les prétentions et l'intervention de l'État. C'est ainsi que les profondes racines de la famille pénètrent non seulement dans le sol, mais dans le sous-sol.

Ce dernier appartient donc de droit au propriétaire de la surface; lui seul peut en disposer. Et cependant, en fait, il est très rare, en Angleterre, que le propriétaire d'un domaine rural aliène à un étranger la propriété du sous-sol.

Ce fait n'a rien d'étonnant. En effet, le mouvement spontané des particuliers n'est pas de détacher de leur propriété le sous-sol, pour constituer un propriétaire étranger sous leurs pieds et dans l'endroit même qu'ils occupent. Si, par exception, le cas se rencontre, la tendance naturelle sera toujours que le propriétaire du dessus voudra redevenir propriétaire du dessous et réciproquement, afin de réunir de nouveau les deux étages du sol.

Voilà donc le propriétaire anglais en possession d'un sous-sol renfermant des produits métallifères. Va-t-il l'exploiter et dans quelles conditions se trouve-t-il pour entreprendre un travail qui paraît si différent de celui de la culture?

Les mines métallifères présentent un caractère dont il importe de se rendre bien compte : elles donnent un *produit relativement peu élevé*, un revenu modeste; elles ne sont généralement pas susceptibles de procurer un enrichissement rapide.

Cette affirmation peut étonner certaines personnes, qui sont portées à faire confusion entre les mines métallifères et les mines de houille. Ces deux types de mines sont cependant bien différents, à cause de la nature différente du produit.

La houille est disposée dans le sol par *couches*, par grandes masses, à cause de son mode de formation. Elle est en effet le résultat d'un amoncellement énorme de végétaux enfouis et carbonisés par une action chimique lente. On peut donc, pour ainsi dire, puiser à pleine main et donner à la production une intensité presque indéfinie. On n'y a pas manqué et l'on

sait quel développement inouï ont pris les exploitations houillères.

Il n'en est pas de même des mines métallifères.

Ces dernières présentent deux conditions qui rendent leur exploitation très difficile et peu productive.

1° *Les métaux se trouvent dans le sol à l'état de filons.*

Or ces filons sont plus ou moins étroits; ils suivent des directions capricieuses; ils sont souvent coupés par des failles et ces failles sont toujours irrégulières. Cette disposition vient de l'origine géologique des métaux, qui sont des coulées amenées par fusion, ou par pression, dans les fissures des roches éruptives et volcaniques.

On comprend que, dans ces conditions, l'extraction des métaux est peu rémunératrice. Le produit est difficile à obtenir, car il faut constamment entamer la roche. Il est de plus très variable, très inégal, suivant la richesse plus ou moins grande du filon.

Et c'est bien autre chose, lorsque le filon est tout à coup interrompu par une faille. Il faut alors faire des dépenses considérables pour le retrouver, et cela sans profit immédiat et sans avoir la certitude de réussir.

2° *Les métaux se trouvent le plus souvent à l'état de combinaison.*

On les trouve, par exemple, combinés avec l'oxygène, le soufre, l'arsenic, ou surtout à l'état de sels (carbonates, silicates) ou de sulfure. Ils se présentent rarement à l'état pur, à l'état de « métaux natifs ».

De là un nouveau travail également compliqué et coûteux, qui absorbe souvent la plus grande partie des bénéfices (1).

Ajoutez à ces conditions défavorables que les métaux ne sont pas d'une vente courante. Quelle différence, par exemple, avec la houille! Celle-ci est un produit nécessaire à toutes les industries, puisqu'elle fournit à toutes la force motrice : aussi l'appelle-t-on : « le pain de l'industrie ». Comme à mesure qu'on l'achète, on la consomme, la demande est continuelle et la

(1) Voir ce que nous avons dit à ce sujet (t. VI, p. 126, 27 livr. d'août 1888).

vente assurée. Jamais il n'y a sur le marché encombrement de houille.

Il n'en est pas de même des métaux. Vous achetez une barre de fer, par exemple ; vous ne la consommez pas, vous en avez pour cent ans et plus. Vous avez donc d'un côté une matière consommée rapidement et qu'il faut sans cesse renouveler, de l'autre une matière presque inusable, qui, dès lors, n'exige pas des achats répétés, n'est pas d'une vente courante.

Aussi remarque-t-on que l'exploitation des mines métalliques a rarement enrichi un pays. La Péninsule Cornique, malgré ses mines d'étain, de cuivre et de plomb, est une des contrées les plus pauvres de l'Angleterre. C'est à ce point que les habitants trouvent plus de ressources dans le poisson des côtes et dans les légumes de leurs jardins que dans les mines; cependant le sol cultivé est aussi pauvre que celui de la Bretagne.

L'Espagne ne s'est pas enrichie, bien qu'elle renferme un très nombre de gîtes métallifères. Beaucoup ne sont même pas exploités, ou ont été abandonnés, parce que les frais dépassaient les bénéfices.

Le Play le constate, dans ses *Observations sur l'histoire naturelle et sur la richesse minérale de l'Espagne*. Il s'agit des mines d'argent de Guadalcanal, dans la Sierra Morena. « Les résultats ne répondant point aux espérances que l'on avait conçues, dit-il, la société se décida à abandonner les travaux. Dans ces dernières années, ils ont été repris par une compagnie nouvelle. Jusqu'ici le succès n'a pas répondu à la bonne direction des recherches : à part quelques régions peu étendues où l'on a rencontré du minerai riche, le filon est devenu de plus en plus stérile; enfin, lorsque je visitai la mine, on venait d'en perdre la trace à la profondeur de cent mètres environ; si les recherches que l'on doit suivre encore pendant quelque temps ne donnent pas de meilleurs résultats, il faudra renoncer aux travaux après une dépense de plus d'un million de francs (1). »

En France, un très grand nombre de mines métallifères, no-

(1) *Loc. cit.*, p. 48.

tamment dans les Vosges, ont été abandonnées, à cause de l'élévation de la dépense par rapport aux bénéfices.

Il ne faut donc pas appliquer aux mines métallifères l'opinion que donne l'exploitation des bassins houillers. C'est autre chose.

Les mines métallifères sont essentiellement une exploitation à faible produit et à rendement irrégulier.

Pour ces deux raisons, elles ne peuvent être entreprises par tout le monde.

Nous allons voir que les grands propriétaires ruraux sont naturellement dans la situation la plus favorable pour exploiter les mines métallifères.

III.

La première condition, pour exploiter d'une façon suivie une mine métallifère, est donc de pouvoir se contenter d'un *faible produit*.

Or le grand propriétaire rural est précisément dans cette situation, parce qu'il tire ses ressources principales de son domaine agricole. L'exploitation minière n'est pour lui, qu'une ressource *accessoire;* il ne compte pas sur elle pour vivre.

Mais, direz-vous, quel intérêt peut avoir ce grand propriétaire à entreprendre une exploitation aussi difficile et aussi peu fructueuse, alors qu'il peut s'en passer?

Il a à cela l'intérêt qui pousse tout homme à tirer de sa propriété tout le parti possible, surtout lorsqu'il réside sur cette propriété et qu'il dirige lui-même la culture, comme c'est le cas des propriétaires anglais. De même qu'il exploite le sol, il est porté à exploiter le sous-sol, dont la propriété lui appartient également. Il y trouve d'ailleurs des avantages positifs. En effet, par ce travail supplémentaire, il peut retenir sur ses terres la partie de la population qu'il est hors d'état d'employer toute l'année au travail agricole et dont les bras lui seront utiles au moment des grands travaux de la récolte. Il s'assure ainsi de la

main-d'œuvre sur place et à bon marché. C'est là un avantage inappréciable pour un propriétaire rural.

Mais il ne suffit pas que le propriétaire soit à même de se contenter d'un faible produit, il faut encore qu'il puisse s'accommoder d'un revenu aussi *irrégulier* que celui des mines métallifères.

C'est cette irrégularité qui fait interrompre tant d'exploitations minières : on recule devant les dépenses à faire pour retrouver le filon perdu. Or les mines ne peuvent être abandonnées et reprises impunément : les galeries non entretenues se détériorent, les étais s'effondrent, les terrains s'éboulent, les eaux s'infiltrent. De plus, il y a inconvénient à perdre sa clientèle et à être obligé de la refaire. C'est ce qui arriverait, si, en cessant de poursuivre les recherches de filons, on avait épuisé les parties connues avant d'avoir découvert de nouveaux champs d'exploitation.

Or l'adjonction d'une culture à une mine est bien le meilleur moyen de régulariser le travail de la mine; de procurer cette régularisation aux moindres frais; de réduire le problème à sa moindre expression.

On peut, en effet, borner alors le travail régulier à l'entretien des galeries et à la recherche du filon. En dehors de là, on peut, suivant la disponibilité de la main-d'œuvre, extraire plus ou moins de métal à volonté, pourvu qu'on ait soin de régulariser les ventes de façon à maintenir sa clientèle. On échappe donc à la difficulté d'entretenir un personnel stable en présence de l'allure capricieuse de la mine, parce qu'on trouve à rejeter ce personnel sur les travaux de la culture : on n'est pas obligé de lui ménager du travail dans la mine même.

Voilà comment le travail très régulier de la culture s'associe admirablement au travail très irrégulier de la mine. Il s'y associe si bien qu'il finit par imprimer à la mine une régularité relative.

C'est ce qui explique la différence que l'on constate entre les exploitations minières entreprises par des spéculateurs et celles qui sont entreprises par le propriétaire de la surface. Tandis que les premières sont abandonnées dès que les bénéfices diminuent, les secondes sont continuées sans interruption, parce que le propriétaire rural, tout en poussant les travaux de recherche, a

moyen d'utiliser ailleurs la portion inoccupée de son personnel.

Mais ces exploitations ne peuvent être entreprises par des propriétaires quelconques. Deux conditions sont nécessaires : il faut que les propriétaires soient assez *riches* pour se contenter d'un faible produit, et assez *désintéressés* pour continuer l'exploitation aux époques où elle ne donne aucun bénéfice.

Or ces deux conditions se trouvent précisément réalisées en Angleterre.

La grande culture, qui est le type dominant dans le pays (1), y a produit une race de grands propriétaires disposant de ressources considérables.

En outre, la famille-souche, en maintenant ces propriétaires de père en fils sur le même domaine, leur a donné la stabilité, l'esprit de suite et de désintéressement. Elle en a fait réellement les hommes du pays, elle les a attachés par là même à tout ce qui peut procurer aux populations locales le travail et le bien-être.

Ces deux conditions sont tellement nécessaires que, dès que l'une des deux manque, l'exploitation des mines par les familles devient impossible. L'Espagne et la France en sont un exemple.

En Espagne, ce type d'exploitation minière ne s'est jamais développé, parce que la faible fertilité du sol n'a pu y produire une race de grands propriétaires riches. Aussi la plupart des mines de ce pays sont-elles exploitées par des capitalistes étrangers, généralement des Anglais et des Allemands.

En France, le type a bien existé autrefois, il y était même dominant. Dans les Vosges, par exemple, il y avait de nombreuses mines d'argent, de cuivre et de plomb exploitées par les propriétaires de la surface. Mais elles ont été abandonnées, depuis que le régime de la famille instable a été substitué chez nous à celui de la famille-souche. « C'est en vain, dit Le Play, que depuis 1810, l'État a concédé, à titre gratuit, plusieurs centaines de mines métalliques : il n'y en a pas dix où s'opèrent aujourd'hui

(1) Voir les causes : *La grande culture en famille-souche : le grand propriétaire anglais*, t. IV, p. 131 et 226.

des travaux de recherche : c'est à peine si trois ou quatre donnent aujourd'hui quelques produits. »

En Angleterre, au contraire, le type a si bien résisté que nous allons pouvoir assister à son fonctionnement.

IV.

Les mines métallifères se trouvent en grand nombre dans le sol de l'Angleterre ; mais nulle part elles ne se présentent en plus grande quantité et avec les caractères plus accusés du type anglais que dans les comtés de Cornwal et de Devon.

Le Cornwal et le Devon forment la Péninsule Cornique, qui est située au sud-ouest de l'Angleterre. C'est le pays des Cassitérides, si fameux dans l'antiquité à cause de l'étain qu'on en tirait. Les Phéniciens et les Carthaginois venaient déjà l'y chercher à l'époque romaine et l'expédiaient à Marseille par les fleuves de la Gaule. Aujourd'hui, cette région donne non seulement l'étain, mais le cuivre, le plomb et l'argent.

C'est donc surtout là que nous observerons le type anglais.

Ce type se subdivise en *deux variétés*, suivant que l'exploitation est entreprise *par une famille unique*, ou par des *familles associées*.

L'exploitation par une famille unique étant la forme la plus simple nous devons la décrire en premier lieu.

Une famille propriétaire de mines peut exploiter ces dernières de deux façons.

1° *Les mines sont exploitées en régie.*

Dans ce cas, l'exploitation est entreprise par le propriétaire lui-même, avec le concours de domestiques et de tenanciers.

On saisit ici le lien étroit qui unit le travail rural au travail minier ; on voit comment les deux travaux se combinent, se complètent et se soutiennent mutuellement.

En effet, le personnel rural trouve à la mine une occupation supplémentaire pendant les chômages de la culture et peut se rejeter sur la culture pendant les chômages de la mine. Le pro-

priétaire tient donc complètement son personnel sous sa main et peut l'utiliser toute l'année.

Mais ce n'est pas tout. La direction du travail rural et du travail industriel exige que le patron ait des ressources assez considérables pour ne pas arrêter les travaux, lorsque la mine est improductive; qu'il ait assez de science pour pratiquer les fouilles, ouvrir les galeries, en calculer la direction, analyser le minerai, etc.; enfin, qu'il ait assez de prévoyance pour entreprendre les travaux de recherche sans attendre que le filon soit épuisé.

Évidemment, un pareil homme est, de toute nécessité, un patron éminent. Il réunit en lui les qualités rares qu'exige à la fois la direction d'un grand atelier agricole et d'un grand atelier minier.

2° *Les mines sont concédées à de riches fermiers.*

Dans ce second cas, le propriétaire n'exploite pas directement, mais il concède l'exploitation à des fermiers, qui sont attachés aux champs.

Le propriétaire n'est plus alors qu'un patron indirect et superposé, mais il ne doit pas moins jouer un rôle éminent.

En effet, il est porté à patronner réellement, s'il ne veut pas être exposé à voir le fermier, auquel il a confié sa mine, abandonner l'exploitation dès qu'elle cessera d'être fructueuse : cette éventualité lui serait très préjudiciable, car la mine se détériorerait, ainsi que nous l'avons dit, et exigerait ensuite des travaux et des dépenses considérables. En outre, une partie de la population resterait sans travail et serait dans la nécessité d'émigrer, ce qui priverait le propriétaire de bras dont il a besoin pour sa culture.

Voilà comment, même dans le cas du fermage, le patronage s'impose au propriétaire.

Comment l'exerce-t-il?

1° *Il ne tire des mines qu'un fermage peu élevé.*

La redevance est réduite généralement au vingtième du produit brut. En outre, cette redevance est payée en nature,

ce qui la rend encore plus douce, car elle n'augmente pas les charges du fermier, lorsque le prix du métal vient à baisser. Le fermier et les ouvriers ont donc réellement la plus grosse part du profit.

2° *Le propriétaire vient au secours des fermiers dans les mauvaises années.*

Ce n'est pas que ces propriétaires aient naturellement l'âme plus compatissante que d'autres : il serait assez étrange que le hasard eût réuni dans la même profession tous patrons aussi désintéressés. Non, ce résultat tient essentiellement à la nature du travail. En effet, le propriétaire a plus d'intérêt à venir au secours de ses fermiers qu'à s'exposer à des effondrements, à des éboulements, à des infiltrations, par suite de la cessation des travaux.

Voilà pourquoi, dans les mauvaises années, tout compte fait, il n'hésite pas à faire remise du fermage. Cette solution est encore la plus avantageuse pour lui.

Bien plus, si cette remise ne suffit pas, il a même intérêt à contribuer aux efforts tentés par le fermier pour surmonter les obstacles, ou pour rechercher de nouveaux gîtes.

Par là, ces patrons conservent à la population un moyen essentiel de travail. Ils sont réellement des propriétaires éminents.

Mais les effets de ces deux variétés de l'exploitation des mines par une seule famille se font sentir plus loin et plus haut.

1° *Ce type élève le niveau intellectuel dans le pays.*

En effet, il crée des corps d'ingénieurs, de contremaîtres et d'ouvriers aux connaissances techniques spéciales. Mais, ce qui est caractéristique du type, c'est que ces corps sont essentiellement *locaux*, c'est-à-dire composés, en majeure partie, de gens du lieu, de gens attachés au pays et étroitement juxtaposés aux populations rurales. Ce ne sont pas des ouvriers venus du dehors et qui, après un temps plus ou moins long, retourneront chez eux, ainsi qu'il arrive dans les exploitations minières entreprises par des capitalistes étrangers. Ceux-ci amè-

nent avec eux leurs ingénieurs et leurs contre-maîtres, comme on peut le constater en Espagne, par exemple, où ces auxiliaires sont anglais, français ou allemands. On peut le constater également en France, où le personnel dirigeant n'appartient presque jamais à la localité, parce que le premier directeur de l'exploitation est lui-même étranger. Aussi, ingénieurs et contremaîtres sont-ils essentiellement instables : à la moindre difficulté, à la première proposition plus avantageuse, ils s'en vont ailleurs. Ils n'exercent pas sur le pays une influence réelle, ils n'élèvent pas son niveau intellectuel, parce qu'ils ne font que passer et qu'ils ne se mêlent pas intimement à la population.

Il en est tout autrement dans le type anglais. Le propriétaire est un homme du pays et fortement enraciné au sol, puisqu'il est propriétaire rural. L'exploitation est aussi stable que lui ; elle n'est pas abandonnée à la première difficulté qui peut se présenter. Dans ces conditions, il est porté à n'employer et à ne s'attacher que des gens du pays, car il s'agit de rester dans le pays d'une façon définitive. Et il est d'autant plus facile de trouver ces auxiliaires sur place, que l'ancienneté et la permanence même de l'exploitation minière portent les jeunes gens les plus distingués parmi les fils de paysans à devenir ingénieurs et contremaîtres. Ils y trouvent une situation plus élevée, qui n'a pas l'inconvénient de les dépayser et de les jeter dans un milieu urbain. Une fois arrivés à ces postes convoités, ils y restent, parce qu'ils sont du pays et au milieu de leur famille. A leur contact intime, le niveau intellectuel de la région s'élève, parce qu'ils font pénétrer de proche en proche les connaissances techniques que l'école et la pratique du métier ont développées en eux.

2° *Ce type crée un personnel éminent pour l'exercice du pouvoir local.*

Ce genre d'exploitation développe en effet chez les grands propriétaires des aptitudes éminentes : il exige des capitaux considérables, des cultures intellectuelles étendues, un grand esprit de prévoyance ; il engendre ainsi les deux qualités essentielles pour exercer le pouvoir local : l'esprit de désintéressement et les apti-

tudes intellectuelles; il produit donc, au plus haut degré, des hommes de gouvernement. Il les forme mieux que ne fait la simple culture, ou l'art des forêts, parce que l'exploitation minière exige encore plus de prévoyance et plus de connaissances.

C'est parce que l'Angleterre possède une forte race de grands propriétaires résidents, riches, prévoyants et désintéressés qu'elle a pu soustraire le gouvernement local à l'invasion des fonctionnaires et de la bureaucratie.

Observez le personnel qui administre un comté anglais. Il se compose de trois autorités qui sont toutes prises parmi les grands propriétaires du pays et qui exercent le pouvoir gratuitement : le scheriff, le lord-lieutenant, les *magistrates*. C'est le vrai type du gouvernement du pays par le pays, du *self-government* (1).

V.

Il ressort de la description que nous venons de faire que l'exploitation des mines profondes donne des bénéfices très aléatoires et expose souvent à des dépenses considérables nécessitées par la recherche des gîtes.

On ne s'étonnera donc pas que certains propriétaires aient la pensée de s'associer, afin de diminuer leur part de dépense et de risques. Des associations de ce genre se constituent dans le Cornwal et le Devon, dès le dix-huitième siècle, en vue de l'exploitation des mines de cuivre et d'étain. Depuis cette époque, elles se sont propagées dans d'autres parties de l'Angleterre.

Ainsi a pris naissance la seconde variété du type anglais : *l'exploitation par des familles associées.*

J'ai peu de chose à dire de cette variété, parce qu'elle ne diffère pas essentiellement de la précédente. En effet, les conséquences qui pourraient résulter de l'association sont atténuées par les deux conditions suivantes :

(1) M. de Rousiers a montré ici même comment le nouveau *bill* sur le gouvernement local n'affaiblit pas cette organisation. Voir t. VI, p. 373 et suiv.

1° *Le nombre des associés est limité.* Il est limité parce que les mines métallifères ne se prêtant pas, ainsi que nous l'avons vu, à une exploitation à outrance, il n'est pas nécessaire de réunir un capital aussi considérable que pour exploiter des mines de houille. Les associés ne sont souvent que cinq ou six et jamais plus de vingt.

2° *Les associés habitent dans le voisinage de la mine.* Ce sont en effet, comme dans la variété précédente, des propriétaires du pays. La seule différence, c'est qu'ils sont plusieurs. Mais, habitant tous à proximité de la mine, ils peuvent facilement diriger l'entreprise en commun. Ils prennent part aux dépenses et aux profits, en proportion du nombre de leurs actions.

On va voir que le fonctionnement de ces associations est très simple, qu'il n'entraîne pas les complications qui se produisent dans les grandes sociétés minières.

Dès que l'association est constituée, on arrête, d'un commun accord, le plan des travaux; on nomme ensuite deux agents : le *captain*, chargé de la direction technique, et le *pinser*, chargé de la gestion financière.

Rien de moins compliqué que la comptabilité. Chaque mois, on fait la balance des dépenses et des recettes. Les résultats en sont consignés sur un registre qui porte en tête le nombre des associés. De là vient le nom donné à ce genre d'association : on l'appelle : « le régime du livre de compte. »

Tous les mois, les associés se réunissent *à la mine*, pour prendre connaissance des résultats de l'exploitation. On arrête en même temps les hautes mesures d'administration; on vérifie les comptes; on approuve les transferts d'action, s'il y a lieu : enfin, on fixe la somme à payer ou à recevoir pour chaque action.

On voit que cela ne ressemble en rien aux exploitations par de grandes sociétés financières. Ces dernières exigent des réunions tumultueuses et seulement une fois par an; ces réunions se tiennent loin de la mine, entre gens qui ne se connaissent pas et qui ne connaissent ni l'exploitation ni les ouvriers; on n'y discute pas l'admission, le recrutement des actionnaires, leur changement, parce que les actionnaires sont seulement des bail-

leurs de fonds et que les actions sont de simples titres passant sans cesse de main en main.

Ici, au contraire, nous sommes bien en présence d'une association de famille; si l'organisation en est plus compliquée que dans la variété précédente, cette complication est du moins très limitée, car l'exploitation reste encore sous la direction immédiate des propriétaires du sol, des agriculteurs du voisinage.

Nous sommes donc autorisés à dire que cette variété n'est, en somme, qu'un groupement d'exploitants du type précédent: ils en conservent les caractères essentiels. Ils ne considèrent pas la mine comme un objet à exploiter à outrance, sauf à l'abandonner ensuite lorsque les revenus diminuent; ils lui sont attachés, ils lui sont dévoués, parce qu'elle fait partie de ce coin de terre auquel ils sont fixés de père en fils, par leur domaine rural; parce qu'ils y trouvent un moyen de venir en aide aux familles ouvrières, qu'ils connaissent également de père en fils; parce qu'ils s'assurent ainsi pour la culture le supplément de bras dont ils peuvent avoir besoin.

Ces deux variétés appartiennent au même type, parce qu'elles s'appuient l'une et l'autre sur des propriétés rurales; parce qu'elles sont l'une et l'autre sous la direction de grands propriétaires ruraux.

Et c'est précisément cette alliance avec un travail aussi stable et aussi simple que la culture, qui fait, de ces exploitations minières, le type le plus stable et le plus simple de l'art des mines.

Nous devions donc le décrire avant *les mines exploitées par des corporations provinciales*, ou *par de grandes sociétés anonymes*.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

LE

CONTINENT AFRICAIN.

V.

LA ZONE ÉQUATORIALE DU CENTRE (1).

I. — LA CHASSE.

Dans une série d'articles déjà publiés (2), le nord, l'est et le sud du continent africain ont été observés et décrits. Il nous reste à examiner aujourd'hui l'aire médiane de ce continent, la partie la plus nouvellement explorée et la moins connue. Cette zone de l'Afrique, dont l'accès est rendu difficile par des obstacles de tout genre, a été le tombeau de célèbres voyageurs; d'autres explorateurs éminents ont en vain essayé d'y pénétrer, ou sont encore comme perdus au milieu de ses forêts et de ses marécages, de ses tribus féroces ou abruties : l'Europe ignore actuellement le sort de Stanley.

La question de l'esclavage africain, qui appelle aujourd'hui l'attention générale, a été étudiée ici-même par M. H. Saint-Romain, d'une manière complète et approfondie, au point de vue de la

(1) Sources : E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle* (Hachette), t. X et XIII; Livingstone, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe* (Hachette, 1859); Stanley, *A travers le continent mystérieux*, t. II (Hachette, 1879); Dr Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique* (Hachette, 1875); Commandant V. L. Cameron, *A travers l'Afrique, de Zanzibar à Benguela* (Hachette, 1881); Major Serpa-Pinto, *Comment j'ai traversé l'Afrique* (Hachette, 1881); W. Liebenow, *Karte von Afrika* (librairie Lesoudier, Paris); Marquis de Compiègne, *Gabonais* (Plon).

(2) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 56; t. V, p. 72 et 457; t. VI, p. 38.

traite (1); le moment semble favorable pour observer *chez elles*, dans la zone qui leur est propre, les sociétés du sein desquelles les métis arabes et portugais arrachent leurs malheureuses victimes.

I.

Les populations africaines dont nous nous sommes occupés jusqu'ici s'adonnent à l'art pastoral : cet art se modifie suivant les conditions du lieu; par suite, il imprime aux groupements sociaux des formes très différentes les unes des autres. C'est ainsi que nous avons vu s'échelonner divers types des pasteurs : au nord, dans les steppes pauvres, les tribus nomades et patriarcales des Arabes; dans les déserts du Sud, les clans hottentots et les communautés restreintes des Boërs; les montagnards de la zone orientale, auxquels l'étroitesse des plateaux herbus et la possession de troupeaux transhumants imposent la lutte perpétuelle et l'émigration; enfin, les nations belliqueuses des Cafres, dont les familles, désorganisées par la guerre, disparaissent pour ainsi dire en remettant aux mains des chefs militaires la possession du bétail et l'éducation des enfants.

Dans la zone où nous allons pénétrer, une modification encore plus radicale atteint les noirs; ici, les grands auxiliaires de l'homme, le cheval, le chameau, le bœuf, disparaissent; quelques chèvres disséminées dans de rares localités, ailleurs quelques chiens, puis des volailles, composent toute la liste des animaux domestiques.

La cause de ce phénomène, nous l'avons déjà indiqué (2); c'est la mouche *tzétzé*, mortelle au bétail. « La mouche tzétzé, dit Livingstone, n'est pas beaucoup plus grosse que la mouche commune; elle est brune, à peu près de la même nuance que l'abeille ordinaire, et porte sur la région postérieure de l'abdomen trois ou quatre raies jaunes transversales. D'une vi-

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 85.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 457.

vacité remarquable (ses ailes sont plus longues que son corps), il est très difficile de la saisir avec la main pendant le milieu du jour; le soir ou le matin, la fraîcheur de la température lui enlève une partie de son agilité. Quiconque voyage avec des animaux domestiques n'oubliera jamais le bourdonnement particulier de la mouche tzétzé, quand une fois il lui est arrivé le l'entendre; car la piqûre de cet insecte venimeux est une cause de mort certaine pour le chien, le bœuf et le cheval. Nous perdîmes ainsi pendant ce voyage quarante-trois bœufs magnifiques, sans nous être doutés du nombre de ces insectes qui les avaient attaqués; nous les avions surveillés avec soin, et nous étions persuadés qu'une vingtaine au plus de ces insectes s'étaient posés sur eux. »

La piqûre de l'insecte agit par un empoisonnement du sang, dont l'homme est indemne. Chez le bœuf, « l'effet immédiat ne trouble pas l'animal : quelques jours après, seulement, il s'écoule des yeux et du muffle de la pauvre bête un mucus abondant; la peau tressaille et frissonne comme sous l'impression du froid, le dessous de la mâchoire inférieure commence à enfler... le bœuf s'émacie de jour en jour bien qu'il continue à paître; l'amaigrissement s'accompagne d'une flaccidité de muscles de plus en plus prononcée. La diarrhée survient, l'animal ne mange plus et meurt bientôt dans un état d'épuisement complet, » ayant conservé si peu de sang, que c'est à peine « si les mains en sont tachées pendant la dissection » (1).

La limite de l'habitation de la tzétzé est parfaitement nette et déterminée; les naturels indiquent sans erreur au voyageur telle rivière, tel bouquet de bois ou de broussailles, comme une frontière que l'insecte ne dépasse jamais.

Cette frontière englobe les territoires compris dans le « bassin conventionnel du Congo » fixé par la conférence de Berlin (2), défalcation faite du bassin secondaire du Tanganyka, et en y

(1) Livingstone, p. 92 à 95; voir aussi *ibid.*, p. 84, 242, 244, 258, 292, 377, 392, 553, 556, 577, 591, 600, 626, 637, 639, etc.; Reclus, t. X, p. 23, etc., Stanley, t. II, p. 295, 314.

(2) Voir la limite, tracée en rouge sur la « Karte von Afrika » de W. Liebenow.

ajoutant celui de l'Ogoôué. Elle renferme, en outre, les petits bassins dont les eaux vont au golfe de Guinée, et la partie méridionale des bassins du Niger, jusqu'à son confluent avec la Benué, du lac Tchad jusqu'au Baghirmi et au Wadaï, du haut Nil-blanc jusqu'à Mekra-er-Rek. Elle s'avance au sud jusqu'au Zambèze.

La zone infestée par la tzétzé est un espace immense, embrassant dans sa plus grande longueur près de trente degrés de latitude, et vingt degrés de longitude dans sa largeur moyenne : un tiers de l'Afrique, ou environ dix millions de kilomètres carrés, étendue égale à celle l'Europe.

Nous sommes donc en présence d'une portion notable de la terre habitée, sur laquelle l'homme est obligé de vivre sans le secours des animaux domestiques; secours qui, presque partout ailleurs, est requis à un certain degré dans chacune des divisions des phénomènes du travail : travaux de simple récolte, d'extraction, de fabrication et de transports.

Nous devons rencontrer là une organisation sociale particulière.

Or cette zone, fermée à l'ouest par la mer, est entourée de tous les autres côtés par des populations qui s'adonnent au pâturage.

Si la tzétzé ne cherche pas à agrandir son empire au détriment des « nègres à bétail », ceux-ci, de leur côté, doivent également respecter la limite, sous peine de perdre leurs troupeaux.

Un voyageur accompagné seulement de quelques animaux peut arriver, au prix des plus minutieuses précautions, à traverser avec ses bêtes un canton infesté ; encore y réussit-il rarement, nous l'avons vu par l'exemple de Livingstone. Mais une population vivant du bétail ne saurait s'installer à demeure dans la sphère d'action d'un ennemi aussi agile, aussi insaisissable que la terrible mouche, et exposer ses moyens d'existence aux effets de l'infaillible venin dont cet ennemi est armé.

Si l'émigration organisée, que Reclus mentionne chez les Chilouk du haut Nil, et Schweinfurth chez les Niamniams (1), ou si

(1) Reclus, t. X, 191, 192; Schweinfurth, t. Ier, p. 475.

l'effet des institutions guerrières qui sont le propre des « nègres à bétail » (1), rejettent certaines populations dans la zone de la tzétzé, ces populations sont nécessairement transformées quant à leurs moyens d'existence.

Comment remplaceront-elles des ressources qu'elles tiraient des troupeaux ?

L'insecte destructeur que nous avons décrit ne pourrait longtemps vivre et multiplier aux dépens des seuls animaux domestiques ; sa race serait promptement éliminée par sa propre action, supprimant les bêtes qui la nourrissent. Mais les gros animaux sauvages résistent aux morsures de la tzétzé : elle vit spécialement sur le buffle et l'éléphant, qui ne semblent nullement incommodés de son venin. Ces deux extrêmes du monde animé, le gros mammifère et l'insecte, se prêtent un mutuel concours ; à tel point que les voyageurs supposent la présence de la mouche liée à celle de l'éléphant, et que la tzétzé porte le nom de *mouche de l'éléphant* (2).

En effet, le cuir épais et coriace des pachydermes et des grands ruminants repousse les efforts des parasites ordinaires ; il réserve à la trompe aiguë, trifide et longue de la tzétzé, la provision considérable de sang nourricier qui circule sous sa dure enveloppe. D'autre part, en préservant de la dent du bétail domestique et de l'atteinte des pasteurs les fruits et les jeunes pousses de la forêt, les baies des broussailles et l'herbe des plaines, la mouche carnassière assure aux animaux qui la supportent des vivres abondants et des retraites solitaires. Toutes les sortes de gibier profitent des réserves créées par la tzétzé, et principalement le grand gibier, qui vit des mêmes ressources que le bétail domestique.

Ainsi la tzétzé garde contre l'invasion des races domestiquées la frontière des bêtes sauvages, le domaine des animaux de chasse.

Pourrait-on imaginer un agent mieux approprié à la transformation des pasteurs en chasseurs ?

(1) Émigration des pasteurs des petits plateaux, refoulement et dislocation des Cafres.

(2) Livingstone, p. 292, 293.

Nous verrons donc *la chasse*, et, en particulier, la chasse aux grands animaux, appelée à combler le déficit causé par la suppression du bétail aux ressources alimentaires des noirs rejetés dans la zone infestée. C'est le travail attrayant de la chasse (1), imposé par le phénomène qui distingue la zone, qui va, sur l'ensemble du territoire, déterminer et modeler l'organisation sociale.

II.

En vertu même de la forte consommation des produits du sol qui lui est nécessaire, le grand gibier est assez rare : bien des jours se passent sans qu'une proie importante, comme le buffle ou l'éléphant, puisse être éventée et abattue par les chasseurs. Pour ces jours-là, qui sont les plus nombreux dans le cours de l'année, on est forcé d'en revenir à la chasse de détail, à la poursuite des animaux timides et de petite dimension : tels sont, pour éviter une énumération inutile, l'antilope et le phacocère (2) parmi les quadrupèdes, et, parmi les oiseaux, surtout la pintade, extrêmement commune, qui est la ressource des voyageurs.

C'est à l'exercice journalier de ce genre de chasse que la première des associations, la famille, devra emprunter sa forme (3). En se reportant aux études sur la chasse déjà publiées dans la Revue, le lecteur verra de suite apparaître les effets sociaux produits par la poursuite du petit gibier. Ils sont en grande partie les mêmes, dans le bassin équatorial du Congo, que dans la région américaine de l'Amazone et dans les forêts de la zone montagneuse africaine : l'imprévoyance, la supériorité accordée à la jeunesse sur la vieillesse, le développement de l'individualisme et la constitution instable de la famille (4), l'attachement du

(1) Voir *La Science sociale*, t. Ier, p. 221.
(2) Livingstone, p. 353, 625 ; Schweinfurth, t. II, p. 147, 163, 199, 269, etc.
(3) *Ibid.*, p. 302, 306, etc.
(4) Voir *La Science sociale*, t. II, p. 220 et suiv.

noir pour sa mère, l'indifférence du père à l'égard des enfants, la culture rudimentaire par les femmes seules et la polygamie (1).

Mais lorsqu'on examine l'*art nourricier* d'une société, chaque détail a son prix. Nous venons de voir que la chasse au grand gibier est imposée, dans la zone équatoriale, par les phénomènes du lieu; elle aussi a marqué sa trace dans l'organisation sociale des habitants.

Ceux-ci sont appelés, en effet, à la poursuite d'animaux dangereux dont la plupart vivent en troupe : le buffle farouche, le rhinocéros irascible, tous deux bien armés; le lourd hippopotame, et surtout l'*éléphant*, le principal animal de chasse de l'Afrique.

D'une stature et d'un poids énormes, muni de défenses longues et meurtrières, rapide à la marche, et se rassemblant souvent en groupes nombreux, le colosse des forêts africaines doit être classé au nombre des animaux dont la capture est des plus difficiles et des plus périlleuses (2).

On chasse l'éléphant de plusieurs manières. Chez certaines peuplades, en particulier les Djours, on creuse au pied de l'arbre *eglik*, dont les feuilles sont très recherchées par l'éléphant, une fosse proportionnée à la grosseur de l'animal, et qui est recouverte de branchages, de pailles et de feuilles. Une fois le gibier tombé dans la fosse, on le laisse s'affaiblir par le jeûne, et on le tue ensuite à coups de lance (3). — D'autres emploient, contre l'éléphant, des armes empoisonnées.

Les Niamniams, lors de l'incendie périodique des savanes, réservent sur certains cantons les hautes herbes, qui doivent servir de retraite à l'éléphant : ce sont les herbes gigantesques des pays équatoriaux, grosses comme de forts roseaux et hautes de 5 à 6 pieds. Ces réserves, vers lesquelles le gibier est rabattu par les traqueurs, sont ensuite elles-mêmes brûlées,

(1) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 99 et 100.
(2) Livingstone, p. 635; Reclus, t. X, p. 162.
(3) Tissot et Améro, p. 209 et suiv.

et les éléphants, affolés par les flammes, aveuglés par la fumée, sont attaqués à leur sortie par les chasseurs (1).

Plus audacieuse est la méthode employée par les gens du sud. Livingstone décrit une chasse à l'éléphant opérée par ses convoyeurs makololos. Partis dès l'aube, en longue file, ils arrivent près de l'animal, au moment où celui-ci procède à sa toilette, plongé dans une mare vaseuse. Entourée par ses ennemis invisibles, la pauvre bête entend tout à coup retentir les sifflements et les cris des chasseurs « dont les uns soufflent dans un tube, les autres dans leurs mains jointes », ou hurlent la complainte de circonstance :

O chef, nous sommes venus pour vous tuer;
O chef, comme bien d'autres, vous allez mourir etc.

Puis, lorsque les assaillants ont pu s'avancer, en suivant l'animal abasourdi, jusqu'à une vingtaine de pas, ils lancent ensemble leurs javelines. Poursuivant toujours l'éléphant, ils l'accablent de leurs sagaies jusqu'à ce qu'il succombe, hérissé de traits, à la perte de son sang, non sans avoir chargé maintes fois ses ennemis (2).

Il faut être *nombreux* pour creuser l'énorme fosse usitée chez les Djours; nombreux aussi doivent être les traqueurs niam-niams, ou les hardis lanceurs de traits du haut Zambèze.

Un groupement en *bande* ou *peuplade* est donc nécessaire; ce groupement se fait en dehors des liens du sang; car, d'une part, les pasteurs qui entourent la zone et dont les émigrations l'ont peuplée, sont eux-mêmes désorganisés quant à la famille (3); et d'autre part le travail journalier de la chasse au petit gibier suffirait pour dissoudre les communautés familiales, si elles existaient encore.

La famille ainsi désorganisée n'a pas d'action sur les individus qui composent la bande : elle ne peut non plus leur assurer aucune

(1) Schweinfurth, t. I, p. 404 à 406; t. II, p. 23.
(2) Livingstone, 614 à 616. Serpa Pinto, t. II, p. 114.
(3) *La Science sociale*, loc. cit.

protection. Si les nécessités de leur travail les soumettent à un chef, naturellement vigoureux (1) et auquel l'habitude du péril inspire le mépris de la vie humaine, le pouvoir absolu de ce chef ne rencontrera ni opposition ni résistance. D'ailleurs, partout où il faut agir en nombre, les armes à la main, pour une expédition dangereuse, la discipline doit être absolue et la contrainte inexorable.

Pour une expédition de chasse à la grosse bête, l'opération initiale est le rassemblement des chasseurs. Ici, c'est par le *son* que s'opère la transmission des ordres. Le *son* voyage beaucoup plus vite que les messagers, et dans un pays forestier, il arrive beaucoup plus sûrement que les signaux optiques. On doit choisir pour signal un son qui se distingue nettement soit des cris des animaux sauvages, soit des bruits claquants, gémissants ou sifflants que l'on entend dans les bois.

« Chaque vallon, ou plutôt chaque clairière, dit Livingstone, renferme un village de vingt à trente cabanes (2). » Chaque village appartient à un chef, qui possède près de sa case un ou deux énormes tambours (3), abrités sous un hangar. Ces instruments sont généralement fixés à demeure : soit suspendus aux troncs de deux grands arbres, soit posés sur un socle en bois. Leur construction, variable dans la forme, repose sur une donnée commune : c'est toujours un gros bloc de bois évidé, sur l'extrémité libre duquel est tendue une peau préalablement assouplie. Des images de ces tambours de différentes formes ont été rapportées par tous les voyageurs (4).

On réveille la sonorité de cet instrument, en le frappant soit avec les poings, soit avec des baguettes dont la tête est formée d'un tampon de cuir ou de caoutchouc. Lorsque l'appel du chef supérieur retentit dans la forêt, il est immédiatement répété au loin par le tambour de chaque village, et bientôt la troupe en-

(1) Livingstone, p. 315.
(2) *Ibid.*, p. 339. Voir Cameron, p. 402, 403.
(3) Livingstone, p. 315, 353, etc.; Cameron, p. 34, etc.; Serpa Pinto, t. I, p. 31, 33.
(4) Voir, entre autres, Stanley, t. II, p. 202, 256; Serpa Pinto, t. I, p. 225, 396.

tière est ralliée au centre commun. Une fois la chasse commencée, la bande et ses diverses sections sont dirigées par les chefs, hors de portée de la vue, par les batteries de tambours portatifs.

N'est-ce point à des circonstances de *lieu* analogues que les habitants des contrées européennes jadis couvertes de forêts ont dû l'usage des tambours employés dans leur infanterie? Rien ne ressemble plus au tambour-major de nos régiments que le chef des chasseurs noirs, dépassant ses hommes de toute la hauteur de sa tête empanachée, couvert d'ornements en ivoire, en fer ou en cuivre, et brandissant sa lance pour donner le signal des diverses batteries (1).

Décorés, à cause de leur destination première, de fourrures, de griffes et de dents d'animaux, teints du sang du gibier, les gros tambours-fétiches des chefs sont employés à d'autres usages que celui de la chasse : par des batteries différentes (2), ils rassemblent aussi les hommes pour la danse et pour la guerre.

On comprend que les peuplades de chasseurs, conduites et groupées comme nous venons de le dire, sont loin de vivre toujours en paix : le gibier se déplace devant la poursuite acharnée dont il est l'objet, l'éléphant devient rare, disparaît presque dans certains cantons, précisément ceux qu'habitent les chasseurs les plus intrépides et les mieux commandés (3). L'occupation par ceux-ci de nouveaux territoires, la rencontre de deux bandes, les plaintes fréquentes que ces hommes violents ont à élever les uns contre les autres, la disette enfin, mauvaise conseillère, toutes ces occasions sont des causes de guerre; et la crainte des invasions est si justifiée et si répandue, qu'on se réunit immédiatement dès que l'approche d'étrangers est signalée.

Le roulement sinistre des tambours de guerre a souvent jeté l'alarme dans les cœurs intrépides de nos récents explorateurs; appelant aux armes « tous les indigènes éloignés, ceux qui chas-

(1) Voir la gravure, Stanley, t. II, p. 86.

(2) Schweinfurth, t. II, p. 23; Serpa Pinto, p. 21, 23.

(3) Reclus, t. XIII, p. 294, 661, etc.; Marquis de Compiègne, *Gabonais*, p. 169; Cameron, p. 522, etc.; Schweinfurt, t. I, p. 23, 174, etc.; Livingstone, *passim*.

saient dans les bois ou qui pêchaient dans les criques (1) », leur tonnerre a poursuivi Stanley durant la moitié de sa navigation sur le Congo.

Ainsi les chefs de chasseurs deviennent chefs de guerre; les bandes de chasseurs deviennent des troupes de guerriers. La guerre est pour ainsi dire perpétuelle, de village à village (2).

Disons de suite que, chez les nombreuses peuplades cannibales du centre de l'Afrique, ce développement vers la guerre, des institutions créées par la chasse est des plus obvies; la guerre, pour ces peuplades, est en réalité une chasse, et c'est en criant : *Bo-bo, bo-bo* (viande! viande)! qu'elles se jettent sur l'ennemi ou sur l'étranger (3).

Quand il ne s'agit que de la chair de l'éléphant, la chasse donne encore lieu à une autre opération qui nécessite la présence du chef : le partage de la proie.

La quantité de graisse et de viande que fournit un éléphant abattu est considérable. On utilise la graisse comme condiment, et comme onguent destiné à remplacer les habits, chez ces peuples dont la peau est toujours exposée aux intempéries, ou au soleil. Pour la viande, d'abord divisée en lanières, elle est ensuite boucanée, c'est-à-dire séchée au feu de manière à la rendre transportable et à la conserver juste le temps nécessaire à sa consommation. Une part revient à chacun des chasseurs: la part du chef, fixée par l'usage, est soit du tiers, soit de la moitié, et constitue toujours une grosse provision, destinée à l'entourage du roitelet. Livingstone rencontra un chef *Am-bonda* revenant de chasser l'éléphant avec ses villageois; il était suivi de vingt-quatre porteurs ayant chacun une lourde charge de viande séchée. On prélève aussi pour le chef une portion des entrailles, dont on fait un ragoût recherché (4), un pied, une

(1) Stanley, t. I, p. 251.

(2) Reclus, t. X, p. 155, 283; Cameron, p. 250, 266, 233, 321; Livingstone, 316, 606, etc.

(3) Reclus, t. X, p. 32; Stanley, t. I, chap. V à X.

(4) Livingstone, p. 617, 620, 656, 301, 302; Schweinfurth, t. I, p. 464; t. II, p. 22-23.

oreille, morceaux délicats, et enfin l'*ivoire*, qui est « la part du lion ».

Le commerce de l'ivoire est caractéristique de l'Afrique. L'éléphant existe également en Asie, surtout dans l'Inde, et à Ceylan, qui fournit un peu d'ivoire; mais les défenses de l'éléphant d'Afrique, atteignant souvent le poids de 80 kilogr., sont incomparablement plus riches que celles de son congénère asiatique. La production de l'ivoire est spécialement développée dans la zone que nous observons, où l'éléphant prospère sous la protection de la mouche tzétzé (1). Il est donc nécessaire de parler ici de ce commerce, pratiqué depuis les âges les plus reculés : Hérodote et Salomon le mentionnent comme usité par les Grecs, les Phéniciens et les Hébreux.

De nos jours, comme autrefois, c'est l'ivoire qui attire les caravanes lointaines; il est échangé contre les coquilles, les verroteries, les métaux en fils ou en lames, les étoffes d'Europe et d'Amérique, tous articles dont le cours d'échange règle les transactions relatives aux denrées.

Sauf de très rares exceptions, l'ivoire, au centre de l'Afrique, est toujours *aux mains des chefs;* ce monopole les investit d'une puissance analogue au « droit de battre monnaie » : Leur influence sur les membres de la peuplade en est sensiblement augmentée (2).

La fréquente apparition des disettes est une conséquence du mode de travail de ces peuplades : la chasse; l'imprévoyance en résulte également. Il y a là, pour les chefs, enrichis par le commerce, de nombreuses occasions de se rendre maîtres des hommes et des femmes de leurs villages, et surtout d'acheter leurs enfants. Les caravanes fournissent un débouché avantageux pour les esclaves que le roi n'utilise pas directement. En outre, il est facile aux traitants, une fois rendus dans le pays, de s'emparer des individus isolés errant dans les bois; ou, grâce à la supériorité des armes et de la tactique, de profiter des guerres incessantes

1 Livingstone, p. 568, 577, etc. Stanley, t. II, p. 273, 274.
2 Livingstone, p. 617.

que se font les peuplades entre elles, pour opérer en grand des razzias d'esclaves (1).

C'est dans le commerce de l'ivoire qu'il faut chercher l'origine de la traite des noirs. Les populations de chasseurs, en Gaule, en Bretagne, en Germanie, ont aussi, dans l'antiquité, donné lieu à la traite des esclaves; mais on ne vendait généralement que des prisonniers de guerre: les chefs de ces peuplades n'avaient pas en mains un moyen de domination sur leurs sujets, et d'attraction pour le commerce, comparable au monopole de l'ivoire. Aussi, nulle part la traite n'a acquis l'extension qu'elle a atteinte en Afrique, soit aux époques anciennes, soit de nos jours.

Nous constatons ainsi l'influence exercée sur les peuplades du centre de l'Afrique par les différentes formes du travail de la chasse, auquel elles sont obligées de se livrer.

Mais ce n'est pas tout. Après avoir modifié la constitution de la famille et des autres groupements sociaux, l'influence du travail atteint en outre les croyances, le culte en usage au sein des populations. C'est ce que nous allons voir.

III.

É. Reclus publie (2) une carte des « groupes de religions en Afrique ». Nous y voyons l'aire de l'islamisme s'étendre sur la zone des déserts du nord, et se limiter sensiblement aux mêmes points que cette zone parcourue par les tribus patriarcales. M. Demolins a montré, dans la Revue (3), que l'islamisme est une religion de pasteurs, par ses prescriptions accommodées à la famille patriarcale. Il convient en outre à l'enfant des déserts par sa doctrine fataliste. Né au sein d'une vaste communauté qui le protège, mais à laquelle il ne peut échapper; trouvant dans la production constante

(1) Voir Livingstone, p. 303, 323, 332, 623, etc.; Schweinfurth, notamment p. 273; Cameron, p. 283, 287, 317, 322, 323, 327, 384, 522.

(2) *Nouv. Géogr. univ.*, t. X, p. 40.

(3) *La Science sociale*, t. V, p. 119, et t. VI, p. 372, 373.

de la steppe une ressource assurée, mais qu'il ne peut accroître; l'Arabe des différentes régions perçoit très nettement l'existence des lois providentielles, et leur irrésistible application. Ainsi se forment les musulmans exaltés de l'Afrique connus sous le nom de *takroûr* ou soudaniens. Ils sont noirs de peau, mais ce sont des Arabes pasteurs. Quant aux nègres véritables, la carte de É. Reclus les englobe à peu près complètement sous la désignation d'*animistes*, ce qui veut dire matérialistes.

Des observateurs peut-être un peu superficiels ont cru trouver, entre l'islamisme et l'*animisme* des nègres, un trait commun qui assurerait facilement le passage de l'un à l'autre : la polygamie. Les lecteurs de *La Science sociale* saisiront bien la différence qui existe entre la polygamie du pasteur nomade, basée sur la somme des travaux à exécuter dans le ménage, mais groupant les femmes et les enfants dans la communauté, sous la direction du patriarche: et, d'autre part, la polygamie du chasseur, établissant chaque femme à l'écart, en ménage isolé, et, par là, lui enlevant, ainsi qu'à ses enfants, la direction, l'éducation, la protection même du mari et du père.

D'après l'observation des explorateurs, si un noir se convertit à l'islamisme, c'est simplement pour avoir un fusil, et pour piller avec les Arabes au lieu d'être pillé par eux : cela ne change rien au fond de ses croyances religieuses et morales.

Si nous examinons le culte *animiste* pratiqué par les « nègres à bétail », soit dans la zone des petits plateaux herbus et du bétail transhumant, soit chez les Cafres des déserts du sud, nous y trouvons une conception religieuse très différente de l'islamisme. Ici, les phénomènes naturels sur lesquels se base l'art nourricier ne présentent plus le caractère de fixité et de constance qu'ils ont dans la steppe : il y a des alternatives, causes du régime transhumant; la pluie, la fraîcheur nécessaire, apparaissent d'une manière imprévue et souvent se font attendre. Le pâtre noir doit convenir que cette rosée indispensable et variable dépend d'une puissance supérieure et invisible : il l'invoque en criant *Am-Ngaï*, et en se tournant vers les cimes élevées autour desquelles se ramassent les nuages et qu'il assigne pour séjour à la Divinité. Les ministres de

cette divinité sont les « conjureurs de pluie » ; ils n'attribuent pas une forme humaine à la puissance à laquelle ils s'adressent, car la disposition des météores qu'ils sollicitent échappe manifestement au pouvoir direct de l'homme. On ne trouve donc pas d'idoles chez les « nègres à bétail » ; leur religion se rattache au système panthéistique, caractérisé par la divinisation des grandes forces de la nature.

Quand on pénètre dans la zone centrale africaine, caractérisée par la mouche tzétzé et la disparition des troupeaux, le culte populaire change aussitôt. Dans cette partie du continent, l'humidité est plus que suffisante; du reste, la pluie importe peu au chasseur : ce qui l'intéresse, c'est de rencontrer un gibier abondant, de pouvoir l'approcher, et d'échapper aux dangers qui naissent de la force et de la férocité des animaux poursuivis. Les devins de ce pays ne sont plus des « faiseurs de pluie », mais des fabricants de philtres et de charmes destinés à arrêter, à fasciner le gibier, à détourner ou adoucir les fauves... Ils composent habilement les poisons, dont l'emploi est lié à l'art de la chasse.

Les mystérieuses ténèbres de la forêt, dont l'impénétrable fourré peut recéler la mort à chaque pas, l'isolement et le manque d'appui résultant de la désorganisation de la famille, inclinent le chasseur vers des terreurs superstitieuses, soigneusement entretenues par les devins : ceux-ci se donnent comme pouvant apaiser les puissances malfaisantes dont l'imagination peuple les grands bois (1).

Si le travail du pâturage est gouverné par des forces naturelles, impersonnelles, indépendantes de l'action de l'homme, il n'en est pas de même de la chasse; dans ce travail, l'homme agit lui-même, directement et personnellement. La force, l'adresse, l'agilité *humaines*, voilà les causes qui influent sur le résultat et qui dominent les animaux. L'homme est ce qu'il y a de puissant et de vainqueur dans la forêt. Le chasseur prêtera donc la forme humaine aux objets de son culte, en imprimant à cette forme le caractère repoussant qui convient aux mauvais génies enfantés

(1) Livingstone, p. 308, 478, 637, 560, 571 ; Serpa Pinto, t. I, p. 168.

par ses terreurs imaginaires. Dès qu'on pénètre dans les régions forestières, dit Livingstone, on rencontre des idoles érigées auprès des villages; plus la forêt est vaste et épaisse, plus les idoles sont nombreuses, plus les sacrifices et les offrandes qu'on leur fait sont fréquents, plus leur aspect devient hideux et patibulaire (1).

Le culte en usage chez les noirs privés de bétail se rattache donc au système de l'*anthropomorphisme*. Ce système, impliquant l'idée de personnifications très diverses de la puissance supérieure qui fait l'objet du culte, conduit naturellement au polythéisme. On remarquera que les peuples chasseurs, chez lesquels la désorganisation profonde de la famille annihile la tradition, et qui trouvent dans les forêts une matière particulièrement apte à être façonnée, sont plus enclins que tous les autres à l'idolâtrie.

Ainsi, le *lieu* et le *mode de travail*, qui nous apparaissent comme la base de chaque forme distincte de société, impriment aussi un caractère spécial et distinct pour chaque cas, aux efforts que font les hommes pour se relier à la divinité.

Une religion qui s'affranchit entièrement de ces caractères essentiellement *locaux*, qui soumet à sa doctrine des sociétés absolument différentes les unes des autres, et dont la durée embrasse les âges les plus divers de l'humanité, ne saurait donc être, comme celles que nous venons d'examiner, le résultat de faits purement humains. Elle doit nécessairement tirer son origine d'une révélation positive; et pour transmettre d'une génération à la suivante cette révélation intacte, à l'abri des oblitérations qui résultent des variations du milieu social, elle doit posséder un *organe de tradition* échappant à l'influence des phénomènes sociaux. La nécessité de cet organe est surtout évidente lorsqu'il s'agit de transmettre la tradition sans mélange au sein de races désorganisées; par exemple, de maintenir hors de l'idolâtrie des peuples voués à la chasse, ou descendant de chasseurs.

On parle beaucoup à notre époque d'une « science des religions »; on a même créé une chaire pour l'enseignement de cette

(1) Livingstone, p. 340. Voir Cameron, p. 217, 239, 252, 409; Stanley, t. I, p. 274; Serpa Pinto, t. I, p. 161.

science. Je ne veux pas rechercher ici quel but on a poursuivi; Mais il est bon de tirer de nos observations quelques conclusions pratiques sur ce sujet.

Il y a manifestement une distinction à faire.

Lorsqu'il s'agit d'une religion basée sur la révélation et s'adressant à tous les hommes, sans acception de temps ou de lieu, on doit l'étudier dans ses preuves et ses résultats, à la lumière de la théologie et de l'histoire, avec l'entière bonne foi qui est la base de toute connaissance. La cause génératrice d'une telle religion échappe à l'observation des faits sociaux; si elle vit et fleurit au sein de l'humanité, c'est, comme l'a fort bien dit notre savant rédacteur en chef, « qu'elle possède en elle-même une force propre, indépendante de la constitution des sociétés humaines » (1).

Mais si l'on se met en présence des religions localisées, liées à des prescriptions d'ordre temporel, aux formes diverses que « les éléments de la constitution sociale peuvent recevoir selon « le temps et le lieu », on doit les étudier à la lumière de la science sociale, par la méthode d'observation : on verra facilement alors ces diverses formes de culte, qui sont des faits purement humains, sortir, comme les autres faits du même ordre, des circonstances du lieu et du travail.

IV.

S'il est un point bien constaté, c'est la diminution graduelle du gibier dans les pays occupés par les peuples chasseurs. Au sein de nombreuses régions de l'Afrique centrale, cette ressource est déjà rare; la destruction des animaux de chasse marche à grands pas : l'éléphant a presque disparu du pays des Louba, de ceux qu'envahissent les Pahouins, etc.; Livingstone, dans son voyage d'une mer à l'autre, a rencontré de vastes espaces en-

(1) *La Science sociale*, t. V, p. 131.

tièrement privés de gibier (1). Les populations vivant de la chasse devraient donc être très clairsemées en Afrique, comme elles le sont ailleurs.

Nous savons au contraire, par les récits des voyageurs dont les itinéraires se croisent au cœur du continent africain, qu'on y trouve un nombre très considérable d'habitants, des villages nombreux et rapprochés, des nations agglomérées et très denses. Ces peuples cependant, de temps immémorial, sont décimés par la traite, et l'on évalue à des centaines de mille le contingent prélevé chaque année par ce trafic inhumain dans les régions équatoriales.

Il y a évidemment, pour les habitants de la zone infestée par la tzétzé, un art nourricier autre que la chasse : c'est *la culture*.

La chasse, travail attrayant, est le premier art auquel se sont livrées les populations de la zone : elle a modelé la race comme nous venons de le voir.

Comment cette race de chasseurs a-t-elle été pliée au labeur de la culture? On sait quelles difficultés présente cette transformation : il y a fallu l'effort d'une contrainte d'autant plus puissante, qu'il s'agit ici de la culture pratiquée sans le secours d'aucun animal domestique.

Il existe un autre exemple fort connu de culture à bras, exercée sans animaux : c'est le cas des terres jaunes de la Chine, où l'agglomération inouïe des hommes ne laisse plus de place aux animaux.

En Chine, ce sont les invasions successives des pasteurs venant de la grande steppe qui d'abord ont peuplé la région, et qui ensuite ont contraint les habitants à la culture. Le travail agricole, appliqué à la culture du riz principalement, n'a pas détruit l'organisation préalable de la famille chez les immigrants : les Chinois vivent sous le régime de la famille patriarcale, et les conséquences de ce régime se font sentir sur tous les

(1) Serpa Pinto, t. I, p. 218; Livingstone, p. 343, 363, 337, 393, 378, 393, etc.; Reclus, t. XIII, p. 294, 298, 323, 661, etc.; Cameron, p. 522. Le nombre des éléphants dans l'immense étendue de l'« Etat du Congo » est évalué par Stanley seulement à 200,000, divisé en 15,000 troupeaux.

points de la constitution sociale en Chine. C'est la thèse établie par le travail judicieux et méthodique publié par M. R. Pinot dans la Revue (1).

Un phénomène du même genre a conduit dans la zone centrale de l'Afrique les populations assez denses que nous y trouvons, et les a pliées à la culture.

En effet, à moins d'admettre dans le mystère des forêts équatoriales une « génération spontanée » des hommes qui n'a été observée nulle part, il faut reconnaître que le centre du continent africain a été peuplé par les émigrations venues des contrées adjacentes. Précisément, les contrées dont il s'agit sont organisées de manière à donner lieu à de déplacements, à des rejets de population; et ces mouvements ont pour origine les diverses transformations qu'y subit l'art pastoral.

Nous nous sommes rendu compte de ces faits dans nos études précédentes.

Il y aura intérêt, maintenant, à observer ces émigrants à l'œuvre sur les territoires qu'ils envahissent, et à constater les résultats auxquel les conduisent leurs différentes formations originaires.

A. de Préville.

(*A suivre.*)

(1) *La Science sociale*, t. I, livr. d'avril, mai, juin 1886, t. III, 3e livr., p. 258 et suiv.

MONOGRAPHIE DU JURA BERNOIS.

L'HORLOGER DE SAINT-IMIER.

III.

LE PATRIMOINE DE L'OUVRIER.

Lorsque nous étions aux Genevez, nous avons vu naître du travail de l'art pastoral, tel que le pratiquent les paysans jurassiens, un double régime de propriété.

D'un côté, la propriété de la Bourgeoisie, possession collective, résultant de l'exploitation des herbes spontanées par le pâturage; de l'autre, la propriété individuelle des prairies à faucher, résultant de la culture et de la récolte du foin nécessaire à l'hivernage du bétail.

Nous avons fait ressortir combien ces deux modes d'appropriation du sol, de l'objet du travail, assuraient aux familles paysannes une existence sûre et paisible.

Quittant le Jura rural pour le Jura industriel, nous allons observer aujourd'hui si le régime de propriété qui va naître,

(1) Voir les articles précédents, t. VI, p. 158 et 249.

à son tour, de l'industrie horlogère, aura la même efficacité. Il nous faut étudier l'objet auquel va s'appliquer cette propriété, le mode spécial qu'elle va présenter, et nous demanderons en fin d'analyse si elle est capable d'assurer l'existence des populations horlogères.

En descendant des Genevez à Saint-Imier, nous voyons la propriété changer d'objet : sa composition n'est plus la même. V*** était un *paysan;* paysannes aussi sont toutes les familles des ouvriers de fabriques rurales collectives qui emploient leurs loisirs à confectionner de l'horlogerie. La possession de la terre est le but de leurs efforts, les prairies et les champs sont leur principal atelier.

B***, au contraire, est un *pur ouvrier :* il consacre tout son temps et toute sa peine à la fabrication des montres, et il n'est donc pas étonnant que la propriété de la terre lui échappe; il n'en a cure.

Sur quels objets pourra porter sa propriété?

Elle pourra porter sur deux objets bien distincts : l'industrie et le foyer; elle pourra être :

I. Propriété individuelle;

II. Propriété du foyer.

Examinons les deux espèces dans cet ordre.

I. — LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

La propriété d'un ouvrier peut comprendre trois choses différentes, mais toutes trois tenant à son travail.

1) L'objet fabriqué;

2) Les instruments de travail;

3) L'atelier de la fabrication.

Passons en revue ces trois éléments de la propriété industrielle : ils en valent la peine.

1) *L'objet fabriqué.* — Les montres que B*** fabrique ne lui appartiennent pas. On en va voir la raison: elle découle du régime

de travail que nous avons décrit dans notre précédent article et de la nature même de l'objet fabriqué.

Pour être achevée, la montre, au sortir de la fabrique d'ébauche, doit subir les opérations du finissage, du plantage de l'échappement, de l'emboîtage, du repassage, du réglage et du remontage; chacune de ces opérations est faite par un ouvrier différent, souvent même la division du travail va si loin qu'une de ces opérations est exécutée par quatre ou cinq spécialistes. Auquel de tous ces ouvriers appartiendrait la montre?

Je sais qu'il serait possible à un ouvrier d'apprendre toutes ces opérations, toutes ces parties, et de fabriquer à lui seul une montre. Mais en même temps que cette science universelle serait longue et coûteuse à acquérir, elle rendrait fatalement l'ouvrier moins habile pour chaque partie que ne l'est un spécialiste, et, en fin de compte, la montre, œuvre d'une seule main, coûterait plus cher et serait moins bien faite.

Il faut toutefois remarquer que, dans l'industrie horlogère, l'objet fabriqué peut rester assez facilement entre les mains de petites gens.

Lorsqu'un ouvrier a quelques centaines de francs, comme cela est arrivé à B*** à deux reprises différentes, il lui est loisible de prendre des ébauches dans une fabrique, de les travailler et de les faire finir par d'autres ouvriers; une fois leur ouvrage payé, notre homme, devenu ainsi petit patron, conservera ses montres et devra se préoccuper de les vendre.

Ce fait a son importance pour l'accession au patronat de l'élite de la classe ouvrière, mais il ne peut se produire que dans le régime de la fabrique urbaine collective.

Dans ce régime, en effet, nous voyons B***, aller chez un établisseur chercher des ébauches; c'est-à-dire la matière première; mais c'est lui, c'est l'ouvrier qui fournit l'outillage, l'atelier, le travail; or, en admettant que notre homme fasse à lui seul toute la montre, en supposant qu'il désire conserver l'objet qu'il a fabriqué et le vendre lui-même, il le pourrait en remboursant à l'établisseur le coût de l'ébauche.

Il en va autrement dans le régime de l'usine, où l'ouvrier ne

possède plus l'outillage. Pourquoi posséderait-il une matière première qu'il n'a aucun moyen personnel de travailler? Et comment la travaillerait-il au moyen de l'usine, qui ne lui appartient pas? Louera-t-il l'usine pour la part de travail que demande l'objet? Mais l'usinier n'est pas un loueur de machines; on ne prend pas la peine de bâtir une usine pour louer cet instrument à ceux auxquels il pourrait plaire çà et là de s'en servir : on a soin d'en constituer de toutes pièces l'exploitation entre ses mains, de posséder tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de l'usine, la matière première et le reste, pour tirer de son instrument tout le parti possible, en se faisant maître absolu de tous les éléments qui peuvent contribuer à porter le rendement de la machine au *maximum*.

Mais il y a une autre cause encore, qui fait que l'usine enlève à l'ouvrier la propriété de l'objet fabriqué. La clientèle sur laquelle se fonde l'établissement d'une usine n'est pas une petite clientèle de détail. Les fabriques d'horlogerie de Saint-Imier ne trouvent pas le placement de leurs montres chez les gens du voisinage; elles confectionnent pour la vente sur les grands marchés de l'étranger. Et, à mesure que l'industrie horlogère se développe en Suisse, à mesure qu'elle se propage et s'organise à l'étranger, le placement des montres devient plus difficile. La concurrence fait son œuvre; les anciens débouchés se ferment, et la question de l'écoulement des produits se pose d'une façon très accentuée. Pour réussir dans cette opération, il faut des capacités spéciales, des relations étendues, des capitaux considérables, toutes choses que les ouvriers n'ont pas tout acquises et qu'ils ont grand'peine à acquérir.

Aussi, quand bien même l'ouvrier horloger pourrait être propriétaire de la montre qu'il fabrique à l'usine, il ne trouverait pas à la vendre; force lui est donc de l'abandonner à son patron et de lui demander un équivalent de la valeur de son travail, soit en nature, soit en argent.

Le fait que nous venons de dégager à propos de l'industrie horlogère devient de plus en plus la loi de la fabrication moderne.

Dans toute l'Europe occidentale, les fabrications domestiques ont à peu près disparu; les fabrications faites en vue d'une clientèle locale tendent de plus en plus à se restreindre aux objets de première nécessité et de détérioration rapide.

Aujourd'hui les ouvriers consacrent leur temps et leurs peines à la confection de choses dont ils ne se serviront jamais et qui, souvent peu utilisées dans le voisinage, sont surtout demandées dans un autre pays. La fabrication des valeurs d'échange a à peu près remplacé celle des valeurs d'usage.

Cette transformation que les machines, l'accumulation des capitaux, le bas prix des produits ont fait subir à l'industrie a eu pour conséquence immédiate d'enlever à l'ouvrier la propriété de l'objet qu'il fabrique.

Cette dépossession de l'objet de leur travail et l'impossibilité de racheter, — en abandonnant leur salaire et en payant la matière première, — la chose même qu'ils viennent de confectionner, ont inspiré et inspirent encore aux ouvriers de violentes réclamations.

Les agitateurs les plus célèbres du parti socialiste ont indiqué ce fait comme la preuve la plus manifeste de l'exploitation de la classe ouvrière par les capitalistes. Pour eux la différence entre le prix de vente d'un objet et le coût de la matière première et du salaire constitue un énorme bénéfice que les patrons arrachent à leurs ouvriers; ils oublient que dans le prix de l'objet il faut retrouver non seulement le coût des matières premières et du travail, mais encore la rémunération du capital engagé dans les machines, dans les bâtiments, le salaire du personnel dirigeant, etc...

Nous venons de déterminer les revendications socialistes; nous venons de voir naître la question : ce sont les machines et le nouveau régime de l'atelier, c'est-à-dire l'usine, qui ont enlevé à l'ouvrier la possession des *objets* qu'il fabrique. C'est après avoir étudié la propriété des *instruments* de travail, celle de l'*atelier* et enfin la propriété du foyer que nous verrons quelle est la solution de cette question.

2) *Les instruments de travail.* — Si B''' ne possède pas les mon-

tres qu'il confectionne, il possède du moins les instruments de travail.

Ces instruments sont composés d'un burin fixe, d'un tour à arrondir et d'un ensemble de limes et de petits outils, le tout représente une valeur de 500 francs environ. B*** les a achetés d'occasion il y a une vingtaine d'années, et depuis cette époque, leur usage a été excellent.

Ce n'est pas là un fait exceptionnel ; tous les ouvriers de la fabrique collective possèdent leurs instruments de travail ; travaillant chez eux, il est absolument nécessaire qu'ils aient tous les outils dont ils ont besoin.

La propriété de ses instruments de travail n'est pas pour l'ouvrier un gage direct de stabilité. Les outils ne constituent pas par eux-mêmes un bien sur lequel on peut se reposer, puisqu'ils ont besoin d'être actionnés par le travail de celui qui les retient pour devenir productifs. Mais cette propriété est indicatrice d'une organisation du travail toute particulière. L'ouvrier qui possède ses instruments de travail est un ouvrier qui travaille à la main ; dans toutes lesprofessions c'est un spécialiste, dans certaines un artiste. D'ailleurs le coût des outils que la main actionne est généralement modique ; un simple ouvrier peut donc assez rapidement posséder tous les instruments de sa profession, et, s'il a quelque avance, s'établir petit patron. Aussi la possession des instruments de travail par la classe ouvrière est pour elle un gage sérieux d'élévation, partant de stabilité. Inutile d'insister davantage sur ce point, ce sont là des faits que nous avons analysés en étudiant le travail à la main (1).

Cependant il est facile de voir que cette propriété tend de plus en plus à échapper aux familles ouvrières. Quelle est la cause de ce fait? quelles en sont les conséquences?

Observons, si vous le voulez bien, ce qui s'est passé pour l'industrie horlogère.

Au début, l'horlogerie n'avait à son service que quelques outils plus ou moins grossiers ; chaque ouvrier confectionnait les siens.

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 250.

Daniel Jean Richard, qui dota le Jura de l'industrie horlogère, n'était qu'un pauvre maréchal ferrant, qui se servait des outils de sa maréchalerie, et de ceux qu'il forgeait lui-même sur son enclume, pour faire ses montres. Ce fut là le régime de l'ancienne fabrique rurale collective : chaque ouvrier confectionnait lui-même ses instruments de travail.

Mais à mesure que la fabrication des montres fit des progrès, les outils allèrent en se perfectionnant. Des ateliers spéciaux furent créés et entreprirent d'approvisionner les ouvriers; l'affaire était faisable, ces outils se trouvaient encore d'un prix accessible.

Les choses auraient pu demeurer longtemps dans cet état, si des ouvriers de génie ne s'étaient pas rencontrés. Comme je ne fais pas ici une étude technique de l'horlogerie, je n'ai pas à indiquer le détail des perfectionnements qu'ils apportèrent à l'outillage; toujours est-il que peu à peu les machines-outils remplacèrent les outils. Tout d'abord ces machines furent peu nombreuses et n'amenèrent pas de transformations bien marquées dans le régime du travail.

Les nouvelles machines dépassant par leur prix les ressources ordinaires des ouvriers, ce furent les établisseurs qui en firent l'acquisition, les installèrent dans un petit atelier créé pour la circonstance, et annexé à leur comptoir. Ce fut là un événement bien minime, il n'influença tout d'abord que quelques spécialités dans une industrie qui les compte par centaines. Mais quelque infime que fût cette transformation, elle marqua le moment à partir duquel l'industrie horlogère passa du régime de la fabrique collective à celui de l'usine.

L'ère des inventions étant ouverte, on en vit surgir de tous côtés; les machines-outils se multiplièrent. Certains établisseurs eurent bientôt, dans l'atelier qu'ils avaient annexé à leur comptoir, assez de machines-outils pour se préoccuper de l'acquisition d'une force motrice puissante. Avec la machine à vapeur, l'évolution fut complète, l'usine fut créée. La machine-outil remplaça l'outil, et l'ouvrier ne put conserver la propriété de ses instruments de travail.

La plupart des grandes industries de l'Occident ont subi la

même transformation sous l'empire des mêmes causes; pour quelques-unes cette révolution a même été plus rapide.

Quelles en ont été les conséquences pour la classe ouvrière?

Voyons ce qui se passe à Saint-Imier.

Dans l'ancien régime de la fabrique collective, il y avait en moyenne un établisseur pour une vingtaine d'ouvriers horlogers. Quand l'un d'entre eux n'était pas satisfait de la façon dont il était traité ou du salaire qu'il recevait, il pouvait, sans changer de résidence, quitter le comptoir où il trouvait de l'ouvrage et aller en chercher ailleurs. L'ouvrier avait donc vis-à-vis de son patron une certaine indépendance.

Quand l'usine paraît, la scène change. Les machines-outils et les usines demandant des capitaux considérables pour être établies, non seulement les ouvriers ne purent conserver la propriété de leurs instruments de travail, mais encore le nombre des individus assez riches pour posséder ces instruments et les installer se trouva forcément très restreint. Certaines industries dépassèrent même en frais d'installation les taux des plus grandes fortunes, et on dut recourir pour les créer au mécanisme des sociétés anonymes. — Cette accumulation des machines-outils et des capitaux dans une seule usine permet de réunir sous la même direction un nombre d'ouvriers très considérable: et là où il y avait autrefois vingt patrons de fabrique collective, on ne rencontre plus qu'un grand usinier. L'usine Francillon et Cie occupe à elle seule un tiers de la population ouvrière de Saint-Imier, c'est-à-dire autant d'ouvriers qu'en emploient vingt établisseurs.

Sous un pareil régime, trois usines peuvent à elles seules occuper toute la population d'une grande ville ouvrière; et quelquefois une seule usine, comme le Creuzot, par exemple, occupera un pays tout entier. Alors les instruments de travail, c'est-à-dire les moyens d'existence de la classe ouvrière, sont entre les mains de deux ou trois patrons, ou de l'administration d'une société de capitalistes. — L'ouvrier renvoyé d'une usine n'a guère de chance de rentrer dans une autre; et quand il n'y en a qu'une, où voulez-vous qu'il trouve du travail?

Les choses n'en sont pas encore arrivées là à Saint-Imier, parce qu'à côté de l'usine se trouve une puissante fabrique collective. Mais ce qui rend l'exemple de Saint-Imier intéressant, c'est que nous voyons là en action les causes qui ont opéré ailleurs les transformations que nous connaissons; à Saint-Imier nous assistons à la dépossession de la classe ouvrière, nous voyons la propriété des instruments de travail lui échapper peu à peu.

Lorsque la dépossession est complète, la situation de la classe ouvrière s'en ressent; des réclamations violentes s'élèvent, et les agitateurs du parti ouvrier demandent catégoriquement que le peuple soit remis en possession des instruments de son travail. Voici qui prouve mon dire : c'est un des articles du programme du congrès ouvrier tenu à Gotha en 1877 :

« Dans la société actuelle, les instruments de travail sont le monopole de la classe capitaliste; la dépendance qui en résulte pour la classe ouvrière est la source de la misère et de la servitude sous toutes ses formes.

« L'émancipation du travail exige que les instruments de travail deviennent la propriété collective de la société, avec réglementation par la société de tous les travaux, emploi pour l'utilité commune et juste répartition des produits du travail. »

C'est là la théorie collectiviste; nous n'avons pas à discuter le remède qu'elle propose pour guérir le mal dont nous avons montré la naissance, puis le développement. Tout ce que nous proposons de retenir de cette analyse, c'est qu'avec le système actuel, à mesure que l'outillage industriel se perfectionne, sa propriété échappe à la classe ouvrière et celle-ci devient de plus en plus dépendante du bon vouloir de quelques-uns. Ce ne sont pas là des gages et des garanties de stabilité.

3° *L'atelier de fabrication.* — Comme tous les ouvriers de fabrique collective, B*** va chercher de l'ouvrage, des cartons de montres, dans un comptoir, et c'est chez lui, à son domicile, qu'il travaille. Sous ce régime, l'atelier est au foyer même de la famille ouvrière.

Pour faire une *partie* de montre, point n'est besoin d'un vaste atelier; il suffit d'avoir un établi bien éclairé par une

large fenêtre. — Le métier d'horloger est, je crois, un de ceux qui exige le moins de place pour être exercé. J'ai remarqué dans le Midi une coutume qui vous en donnera la preuve. — Si jamais vous passez par Bordeaux et que, le matin d'un jour de marché, vous vous promeniez sur le cours Victor-Hugo, vous serez probablement aussi surpris que je l'ai été de voir arriver trois ou quatre chaises à porteurs. Il y a beau temps que ce mode de locomotion a disparu, et son apparition en plein dix-neuvième siècle ressemble quelque peu à une descente de musée. Poussé par la curiosité, je m'approchai et je vis que ces chaises à porteurs n'étaient autre chose que de petites officines d'horlogerie. — Des horlogers, ou plutôt des rhabilleurs de montres, viennent s'installer au milieu du marché pour réparer les montres des gens de la campagne. Un atelier qui peut tenir dans une chaise à porteurs, vous m'avouerez que cela ne se voit pas tous les jours. Il n'y a donc, dans les conditions même d'étendue et de place que doit remplir l'atelier de travail de l'ouvrier horloger, aucune cause qui agisse pour lui en enlever la propriété. Un établi devant une fenêtre bien éclairée, un tabouret devant cet établi, et l'atelier est constitué.

Je n'ai que peu de choses à dire sur les avantages que trouve la classe ouvrière dans cette propriété. Je les ai presque tous indiqués quand il s'est agi de la possession des instruments de travail.

Cette union intime, cette confusion du foyer et de l'atelier, est généralement révélatrice d'une grande facilité d'accession au patronat; elle en est même une des causes. Interrogez un ouvrier horloger qui veut s'établir petit patron et faites le compte des dépenses qu'il doit faire. En fait d'outils, il n'a besoin que des siens, puisque les ouvriers qu'il emploiera possèdent les leurs; quant à un atelier, il n'en a cure, puisque ces mêmes ouvriers travaillent chez eux. Lorsque son affaire grandira, il pourra annexer à la pièce qui lui sert de comptoir un petit atelier où travailleront cinq ou six ouvriers qu'il désirera avoir sous la main. Dans tout cela, il n'y a pas matière à grands frais.

Cette facilité d'établissement, multipliant à l'envi les petits patrons, assure aux ouvriers vis-à-vis de ceux-ci une certaine liberté : lorsque leurs rapports deviennent difficiles avec un chef de comptoir; ils en trouvent, au même endroit, quarante autres auxquels ils ont la faculté de s'adresser.

La présence continue de l'ouvrier à son foyer n'est pas sans avoir d'excellents résultats sur sa famille. La femme peut s'associer à ses travaux, sans pour cela abandonner le soin du ménage; ce sont là choses qui méritent d'être examinées de près et que nous analyserons en détail en étudiant la vie intime de la famille ouvrière.

Mais à Saint-Imier, à côté des ouvriers qui, comme B***, possèdent leur atelier de travail, à côté des ouvriers de la fabrique collective, nous voyons une bonne partie de la classe ouvrière dépossédée de cet atelier, ne travaillant plus à son foyer, et allant chercher du travail et l'atelier de ce travail dans les usines.

Quelles sont les causes qui ont amené ce résultat, opéré cette expropriation de tous au profit de quelques-uns? Ces causes, nous les connaissons déjà, car nous les avons vues agir pour enlever aux ouvriers la possession de leurs instruments de travail : la multiplication des machines-outils et la cherté de leur prix de revient ont fait passer de l'ouvrier au patron la propriété de l'outil de la fabrication : la nécessité d'un puissant moteur mécanique pour actionner toutes ces machines, l'impossibilité de leur communiquer cette vie sans les réunir autour de ce moteur, a contraint les ouvriers à abandonner leurs ateliers domestiques pour se réunir tous dans une usine : c'est ainsi que la propriété de l'atelier de travail est passée des ouvriers au patron-usinier.

Regardez, par exemple, l'usine Francillon et Cie, à Saint-Imier : elle s'étend au fond du val sur une vaste superficie, tout auprès du torrent, dont on a capté les eaux à l'aide de coûteux travaux d'art; voyez ce grand bâtiment et les deux ailes qui le flanquent; dans ces trois étages on travaille. Comptez maintenant l'argent que cette usine, que cet atelier a coûté : achat de terrain, construction de l'usine, acquisition des machines-outils, des machines à vapeur, de la turbine, etc., calculez ce qu'il faut de capitaux pour

acheter les matières premières, entretenir les bâtiments et le moteur, payer les ouvriers, les contremaîtres, etc., et demandez-vous si un pareil atelier où tout s'appelle, où tout se tient, peut être la propriété d'un simple ouvrier; elle ne peut l'être, elle ne le sera jamais; elle ne peut l'être davantage de la collectivité, à moins qu'elle ne lui arrive toute formée, comme don de quelque patron bienfaisant; mais alors les ouvriers cessent par cela même d'être ouvriers; ils deviennent, ne leur en déplaise, des capitalistes au petit pied.

Quelle influence cette dépossession de l'atelier va-t-elle avoir sur l'ouvrier? car c'est toujours le point qui nous préoccupe dans cette analyse.

Une usine montée de ses machines, munie de ses matières premières, pourvue de son personnel, est un bien, une propriété d'une nature spéciale. C'est un organisme, qui, pour être constitué de ses divers éléments qui s'appellent l'un l'autre, a nécessité de grandes avances, des capitaux considérables. Lorsque cet organisme reste inactif il en résulte une perte sèche : alors les capitaux ne produisent rien, et comme on ne les a mis dans l'industrie que pour leur faire produire de gros revenus, patrons ou actionnaires, tous ont intérêt à interrompre le moins souvent et le moins longtemps possible le travail.

Lorsque, sous le régime de la fabrique collective, un chômage se produisait, lorsque l'activité industrielle s'arrêtait pendant la nuit, le dimanche et les jours de fêtes, il en résultait pour l'établisseur une absence de profits, il n'en résultait pas une perte. L'atelier, les instruments de travail appartenant à l'ouvrier, le patron ne perdait rien de ce côté, et l'ouvrier bien peu de chose, car tout cela ne lui coûtait guère.

Avec les usines, la situation change; non seulement on a intérêt à ne pas laisser les instruments de production inactifs, mais il faut encore essayer d'accroître le plus possible la période de productivité des machines. Comme les perfectionnements se suivent de près, la période pendant laquelle la plupart des machines constituent un progrès et réalisent une économie est souvent beaucoup plus courte que leur période d'usure; de là, la

tendance qui se remarque chez tous les patrons, à augmenter sans cesse la durée de la journée de travail, à organiser le travail de nuit.

Mais si les usines, si les machines peuvent fonctionner pendant des jours et des semaines, il n'en va pas de même de la machine humaine, qui, chaque jour, ne peut fournir qu'une quantité étroitement limitée de travail, et qui a besoin de refaire par le repos les forces dépensées. Lorsqu'une population ouvrière est surmenée, elle en porte rapidement la marque; les hommes deviennent chétifs, leurs enfants sont malingres et scrofuleux, et, à l'époque de la troisième génération cette population a tout entière disparu.

Il y a plus encore : l'exploitation d'une usine, propriété d'un seul ou de quelques capitalistes, exploitation faite en vue de réaliser les plus gros bénéfices possibles, ne pousse pas seulement son directeur à augmenter, dans les périodes de production, d'une façon démesurée, le travail de son personnel; elle a encore pour conséquence de diminuer la valeur professionnelle de l'ouvrier, partant le coût de son salaire.

Je n'entreprends pas en ce moment d'étudier la question du salaire : je le ferai dans mon prochain article; mais je tiens à constater qu'avec le régime de l'usine, l'ouvrier, au lieu de posséder tout un métier, au lieu de savoir exécuter les diverses opérations qui concourent à la production d'une œuvre, se trouve avoir besoin de la coopération d'un nombre plus ou moins considérable de ses camarades, pour que la seule et unique fonction de détail qu'il est capable d'accomplir soit efficace. Cet ouvrier n'est plus aujourd'hui qu'un accessoire, qui, isolé, n'a pas d'utilité; sa force de travail ne lui sert de rien, s'il ne peut l'employer dans ce milieu spécial, l'usine.

Voilà la transformation de l'ouvrier d'art en simple manœuvre servant une machine; mais comme l'usinier n'a plus besoin que de manœuvres, il recherchera les manœuvres qui coûtent le moins cher, c'est-à-dire les femmes et les enfants.

Dans le Jura bernois, sur 14,000 individus employés en 1883 à la fabrication horlogère, on comptait 5,000 femmes, et si la

plus grande partie des hommes était engagée dans le régime de la fabrique collective, toutes les femmes, à peu d'exceptions près, travaillaient dans les usines. A l'usine Francillon et Cie, j'ai vu des ateliers entiers composés exclusivement de femmes : dans les autres, les femmes entraient pour un tiers et les hommes pour les deux autres tiers.

Les femmes et les enfants à l'usine, vous comprenez ce que cela veut dire ; vous apercevez la désorganisation et la démoralisation qui s'emparent de la classe ouvrière.

Et qu'on ne me dise pas que je reproduis ici les doléances du parti socialiste ; je fais une œuvre scientifique, j'ai montré comment ces misères avaient pris naissance, j'ai montré comment et pourquoi elles s'étaient développées. Quand on assiste à la naissance et au développement d'un être, on ne peut nier son existence. Je plains ceux que ces vérités gênent.

Je sais fort bien que, dans beaucoup d'usines, les choses ne se passent pas ainsi, mais ce n'est que par suite d'une contrainte volontaire que s'imposent les patrons. Laissez se produire ce libre jeu des intérêts que réclament les économistes, et ce que j'ai indiqué ne sera qu'une pâle esquisse.

D'ailleurs l'organisation de l'usine moderne amène si bien ces résultats, que, dans tous les pays occidentaux, on a dû faire des lois pour limiter la durée de la journée de travail, pour protéger et interdire dans certains cas le travail des femmes et des enfants. Ces lois, si elles ne parviennent pas à détruire le mal, ce que je crois, ne sont pas moins une preuve manifeste de son existence.

Proposée en décembre 1877 par le Conseil Fédéral, la *loi fédérale concernant le travail dans les fabriques* fut votée par l'assemblée, et ratifiée par le peuple suisse la même année. Cette loi couvre d'une protection énergique non seulement le travail des enfants et des femmes, mais encore celui des ouvriers mâles et adultes.

Une série de précautions minutieuses sont édictées pour sauvegarder autant que possible la vie et la santé des ouvriers employés dans les fabriques : éclairage des ateliers, ventilation proportionnée au nombre des ouvriers, à celui des appareils

d'éclairage et au caractère plus ou moins délétère des émanations qui peuvent se produire; le tout exigé sous menace de fermeture de l'usine.

Les règlements de fabrique préparés par les patrons ne peuvent également être mis en vigueur qu'après avoir obtenu l'approbation du gouvernement cantonal; « les ouvriers sont d'ailleurs appelés à émettre leur opinion sur les prescriptions qui les concernent. » Suit tout un dispositif sur les salaires, que nous examinerons plus tard.

En ce qui concerne la durée de la journée de travail, voici le système adopté par l'assemblée fédérale :

1° *Pour les hommes*, le maximum est fixé à 11 heures les jours ordinaires, et 10 heures la veille des dimanches et des jours fériés. Le travail de nuit est interdit; s'il s'agit d'une réparation urgente, il peut être autorisé par le gouvernement cantonal. Le travail du dimanche est également prohibé. Dans quelques articles additionnels, on admet à ces deux règles quelques exceptions qui sont étroitement réglementées. Enfin tous les ouvriers doivent avoir au milieu de la journée un repos d'une heure au moins pour leur repas. « Des locaux convenables, chauffés en hiver et hors des salles ordinaires de travail, seront mis gratuitement à la disposition des ouvriers qui apportent ou se font apporter leur repas à la fabrique, » etc.

2° *Pour les femmes*, en dehors des dispositions générales qui précèdent, la loi de 1877 renferme un certain nombre de prescriptions spéciales pour préserver la santé des ouvrières des atteintes de l'excès de travail. Le travail de nuit et celui du dimanche leur sont absolument interdits. Celles qui ont un ménage à tenir peuvent prolonger d'une demi-heure l'intervalle de repos qui leur est accordé au milieu de la journée. Un laps de temps de huit semaines avant et après leurs couches doit être laissé aux ouvrières pour se rétablir.

Le conseil fédéral détermine les professions qui sont interdites aux femmes enceintes, etc.

3° *Pour les mineurs (au-dessous de dix-huit ans)*, la loi fédérale décide :

« Les enfants au-dessous de quatorze ans révolus ne peuvent être employés dans les fabrqiues.

« Pour les enfants depuis le commencement de la quinzième année jusqu'à seize ansrévolus, le temps réservé à l'enseignement scolaire et religieux et celui des travaux dans la fabrique ne doivent pas, réunis, excéder onze heures; l'enseignement scolaire et religieux ne doit pas être sacrifié au travail dans la fabrique ».

Le travail de nuit et du dimanche leur est interdit.

Le Conseil Fédéral désigne les branches d'industrie où il n'est pas permis de faire travailler les enfants.

« Dans aucun cas le fabricant ne peut arguer de son ignorance de l'âge de l'enfant. »

D'après les dispositions finales de la loi, des inspecteurs nommés par l'autorité fédérale sont chargés de veiller à l'exécution de ces prescriptions. Les infractions sont punies de 5 à 500 francs d'amende, et, en cas de récidive, les tribunaux peuvent prononcer, outre l'amende, un emprisonnement de trois mois au maximum.

Mais l'innovation la plus considérable de cette loi est celle qui résulte de l'article 5, d'après lequel les patrons sont responsables des accidents survenus à leurs ouvriers. Une loi postérieure, du 25 juin 1881, a encore rendu plus étroite cette responsabilité; d'après ses dispositions, le fabricant « est responsable du dommage causé à un ouvrier ou à un employé tué ou blessé dans les locaux de sa fabrique et par son exploitation, lorsque l'accident qui a amené la mort ou les blessures a pour cause une faute imputable soit à lui-même, soit à un de ses mandataires. » Il l'est « *même sans qu'il y ait faute de sa part*, à moins qu'il ne prouve que l'accident a pour cause ou la force majeure ou des actes criminels ou délictueux, ou la propre faute de celui même qui a été tué ou blessé. »

Ces dispositions viennent singulièrement restreindre la liberté des patrons; j'ai tenu à les faire connaître maintenant, car elles constituent, à vrai dire, sur un point spécial, une main-mise de l'État sur la propriété de la fabrique. Apportent-elles toujours le remède aux maux qu'elles veulent guérir? Je craindrais de l'affir-

mer, parce que les ouvriers sont les premiers à les transgresser, pour augmenter leur salaire.

Ainsi, lorsque, dans l'industrie horlogère, nous examinons les trois éléments de la propriété industrielle : l'objet fabriqué, les instruments de travail, l'atelier de la fabrication, nous voyons qu'à mesure que nous nous éloignons du régime de la fabrique collective pour arriver à celui de l'usine, l'ouvrier est peu à peu dépossédé ; sous l'empire de causes que nous avons déterminées, la propriété industrielle passe de la classe ouvrière à la classe patronale et capitaliste.

En même temps que cette expropriation enlève à l'ouvrier toute stabilité et toute sécurité matérielle dans l'exercice de sa profession, elle fait reposer cette sécurité dans la valeur morale de son patron. Pour peu que cette nouvelle assise ne soit pas très solide, les souffrances sont vives et les familles ouvrières se sentent rudement privées non seulement du produit direct de leur travail, mais de tous les instruments qui leur permettent d'exercer ce travail. C'est alors que les idées collectivistes s'emparent de la classe ouvrière et que les chefs du parti ouvrier veulent supprimer le mal en détruisant les causes qui ont amené ce nouvel état de choses, en faisant retourner à la collectivité les instruments de travail, usine et machines, qui, à l'heure actuelle, sont la propriété de quelques-uns.

Cette solution est-elle la nôtre?

Nous ne pouvons dès à présent indiquer une solution ; nous n'avons pas encore terminé l'analyse des différents éléments du problème.

La propriété industrielle n'est pas en effet la seule dont la question se pose pour la classe ouvrière ; les familles ouvrières ont besoin d'un foyer ; ce foyer, pourront-elles le posséder.

C'est ce qu'il nous reste à voir?

(*A suivre*).

Robert Pinot.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SIXIÈME.

LIVRAISON DE JUILLET 1888.

Pages.

Questions du jour. — La finance. Par M. **J. Moustier** 5

Les populations forestières. — L'art des forêts sous le régime de la Province et de l'État. Par M. **E. Demolins** 20

Le continent africain. — La zone des déserts du Sud. Les Boërs, par M. **A. de Préville** 38

Les Tartares-Khalkhas. — II. Régime de propriété et de famille; type physique et costume. Par M. **P. Bureau** 67

Cartes et plans. — Aborigènes et colons de l'Afrique méridionale 41

Annexions successives de la colonie du Cap 55

Les « trekken » des Boërs 60

LIVRAISON D'AOUT 1888.

Questions du jour. — L'abolition de l'esclavage en Afrique. Par M. **H. Saint-Romain** 85

Les populations minières. — I. Définition et classement de l'art des mines. Par M. **E. Demolins** 116

L'Empire russe en Asie. — III. La colonisation de la Sibérie septentrionale. Par M. **P. de Rousiers** 135

Monographie du Jura bernois. — L'horloger de Saint-Imier. — I. L'influence du lieu et des habitudes pastorales sur l'industrie horlogère. Par M. **R. Pinot** 158

Cartes et plans. — Carte d'Afrique divisée en zones sociales 88

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1888.

Questions du jour. — Le rôle de l'école, à propos des discours de distribution de prix. Par M. **J. Moustier** 177

Les populations minières. — II. Les mines d'or exploitées en « cohue ». Par M. **E. Demolins** 198

Les populations circumpolaires. — Comment elles constituent une unité géographique et sociale (*Ier article*). Par M. **P. de Rousiers** 221

Pages.

Monographie du Jura bernois. — L'horloger de Saint-Imier. — II. Les trois régimes d'atelier. Par M. **R. Pinot** 249

Cartes et plans. — Carte de la région circumpolaire boréale 223

Umyak et kayaks des Esquimaux 229

LIVRAISON D'OCTOBRE 1888.

En vacances. — Une nouvelle colonie normande en Normandie. Par M. **H. de Tourville** 265

La chute d'une nation. — La Pologne. — I. Les origines de l'anarchie. Par M. **L. Poinsard** 298

Les populations circumpolaires. — Comment elles forment une unité sociale (*Deuxième partie*). Par M. **P. de Rousiers** 317

Les Tartares-Khalkhas. — III. Le mode d'existence et le commerce. Par M. **P. Bureau** 345

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1888.

Questions du jour: — La réforme du gouvernement local en Angleterre. Par M. **P. de Rousiers** 373

Les populations minières. — III. La transformation des mines d'or exploitées en « colme » et les mines d'or exploitées administrativement. Par M. **E. Demolins** 398

Les faux remèdes au mal social. — VI. La solution sociale. Par M. **E. Guerrin** 475

La chute d'une nation. — La Pologne. — II. Les progrès de l'anarchie. Par M. **L. Poinsard** 443

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1888.

Questions du jour. — La renaissance physique. — Quel est le meilleur moyen de l'encourager? Par M. **P. de Rousiers** 469

Les populations minières. — IV. Les mines métallifères exploitées par les familles. — Le type anglais. Par M. **E. Demolins** 488

Le continent africain. — V. La zone équatoriale du centre. La Chasse. Par M. **A. de Préville** 506

Monographie du Jura bernois. — L'Horloger de Saint-Imier. — III. Le patrimoine de l'ouvrier. Par M. **R. Pinot** 525

TABLE MÉTHODIQUE

DES TOMES V ET VI.

ANNÉE 1888.

Cette Table suit les divisions de la nomenclature sociale. Elle présente ainsi, en abrégé, un exposé méthodique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la nomenclature, t. II, p. 493 et suivantes, et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570, etc.)

MÉTHODE GÉNÉRALE.

La science sociale a pour objet la détermination des lois qui régissent les groupements sociaux, VI, 423 à 426. — F. Le Play et M. H. de Tourville ont les premiers fixé les procédés particuliers d'observation de la méthode sociale, VI, 423. — Insuccès des méthodes d'invention et résultats de la méthode d'observation appliquées à l'étude des sociétés humaines, VI, 419 à 423. — L'étude méthodique des sociétés, suivant les règles tracées par Le Play, est le premier et le plus sûr moyen de connaître la « question sociale » et de la résoudre, VI, 415 à 442. — La méthode appliquée par les économistes à l'étude des faits sociaux est arbitraire et *a priori*, V, 418 à 456. — Ni les changements de gouvernement, ni la religion, ni l'irréligion, ni le progrès des sciences, ni l'économie politique ne sont des remèdes suffisants en cas de crise sociale, VI, 416 et 417. — Toute institution est régie, dans une société donnée, par l'utilité qu'elle présente en vue de l'acquisition du pain quotidien, VI, 585.

LIEU.

GÉNÉRALITÉS. — Les naturalistes ne tiennent pas compte du rôle social des plantes et des animaux, V, 154, 155. — La fabrication subit moins que l'extraction l'influence du lieu, VI, 159 à 163. — L'histoire des forêts traverse quatre phases, V, 299 à 306.

EUROPE. — L'influence du Gulf-Stream, sur les côtes norwégiennes amène un relèvement de la température qui détruit toutes les conditions d'intransformabilité propres à la région circumpolaire, VI, 226 et 227. — Les forêts de l'Europe se divisent en deux grands massifs, celui du Nord et celui du Sud, V, 306. — Le massif du Nord comprend quatre zones forestières; leur description, V, 308 à 320.

France : Les Vosges constituent une région essentiellement forestière, V, 504.

Italie : L'organisation sociale créée par les Normands a été détruite par l'abondance des productions spontanées qui les a éloignés des traditions de leur race, V, 584 à 586.

Suisse. — JURA BERNOIS : Le développement industriel n'y est pas favorisé par la constitution géologique et la constitution orographique, VI, 163 à 167. — Les conditions du lieu y favorisent les fabriques rurales collectives, VI, 169 à 172; et particulièrement l'industrie horlogère, VI, 172 à 176.

ASIE. — Plateau central : La steppe est particulièrement adaptée au cheval, V, 159 à 164. — Le cheval est originaire des plateaux de l'Asie centrale, V, 155 à 159. — Le cheval adapte la steppe à l'homme, V, 165 à 170. — PAYS DES KHALKHAS : Le lieu ne permet que l'art pastoral et la chasse, V, 402. — Les conditions naturelles développent l'herbe, les espèces animales et repoussent les plantes cultivées, V, 395 à 402.

Sibérie. — La steppe kirghize reste, dans sa plus grande partie, rebelle à la transformation par suite de l'absence d'humidité. Les Russes sont obligés de la contourner pour coloniser plus à l'est, V, 345 à 348. — Le sol de la Sibérie septentrionale étant intransformable, les Russes n'ont pas pu s'y établir définitivement par la colonisation agricole ou minière, VI, 135 à 138. — Les grands fleuves sibériens qui se dirigent du Sud au Nord forment autant de chemins sur les bords desquels la

communauté se maintient à travers la zone forestière, VI, 135 à 137. — Le froid produit uniformément la toundra dans la Sibérie septentrionale, la Russie du Nord et la Laponie. C'est la région des pâturages de rennes, VI, 224 à 225.

AFRIQUE. — Les conditions physiques divisent l'Afrique en cinq régions géographiques et sociales, V, 72 et 73. — Région de l'est : Le lieu n'étant pas homogène dans la région montagneuse de l'est, on y trouve des organisations sociales diverses, V, 76 et 77. — Les petits plateaux herbus sont l'objet de la convoitise de tous et restent la proie des plus forts, V, 77 à 79. — Les plateaux reposant sur la lave dure et couverts d'une mince couche de terre sont favorables à la végétation herbue, rebelles à la végétation arborescente, V, 80. — L'étude de ces petits plateaux herbus fait comprendre les sociétés constituées sur des terrains analogues, notamment les sociétés de l'antiquité grecque et romaine, V, 81. — L'étroitesse des plateaux herbus donne naissance au régime transhumant, V, 82. — Région du sud : L'ensemble des conditions du lieu détermine, dans la zone des déserts du sud, trois régions : celle des savanes, celle des steppes pauvres et celle des territoires de chasse, V, 457 à 461. — Dans la région des savanes, les pâturages sont à l'état d'îlots séparés par des forêts, en sorte que chaque petit peuple de pasteurs vit isolément et tend à la sédentarité, V, 462 et 463. — Les conditions de lieu des steppes pauvres du sud exigent le pâturage nomade et la constitution patriarcale de la famille, V, 473 à 476. — L'absence du chameau empêche la vie pastorale dans une partie des déserts du sud ; d'où différences importantes dans les constitutions sociales de ces deux régions, V, 478 à 483. — Région du centre : L'éléphant d'Afrique est celui qui fournit le plus d'ivoire, VI, 517. — L'ivoire développe le commerce, le pouvoir des chefs et la traite des noirs, VI, 517. — La mouche tzétzé empêche la constitution de l'art pastoral dans l'Afrique centrale, VI, 507 à 509. — Elle y développe la chasse, VI, 510 à 518.

AMÉRIQUE. — L'absence du cheval a rendu les sauvages chasseurs et instables, V, 170 à 179.

Région polaire : Le detroit de Behring ne forme pas un obstacle aux migrations des sibériens vers l'Amérique, VI, 228 à 232. — Les conditions du lieu s'opposent dans l'Alaska à la domestication du renne, ce qui force les populations de ce pays à se procurer par le commerce la fourrure de cet animal dont ils ont besoin pour se vêtir, VI, 232 à 238. — Groenland : Les Normands ont colonisé le Groënland à une époque où la rigueur du froid était moindre. Leurs familles-souches ont disparu de ces contrées intransformables depuis l'avancement des glaciers, VI, 335 à 341. — Les familles patriarcales d'Esquimaux s'accommodent des faibles ressources d'un sol intransformable qui a éliminé les Normands à famille-souche, VI, 341 à 344.

TRAVAIL.

GÉNÉRALITÉS. — Les systèmes de la protection ni ceux du monopole ne peuvent rien contre les crises économiques ou sociales, V, 427 à 434. — Le régime corporatif ne peut rien contre les crises économiques ou sociales, V, 443 à 446. — L'État impersonnel et administratif est un détestable patron, V, 434 à 443. — Une aristocratie *de sang* se maintient d'autant plus facilement qu'elle dirige un travail moins susceptible de se transformer et de produire la richesse, V, 187 à 189. — Une race de chasseurs ne se transforme pas spontanément en pasteurs, V, 176. — Les engagements sont les liens qui attachent le chef de métier et l'ouvrier l'un à l'autre dans le travail, V, 135. — Il y a trois espèces d'engagements : forcés, permanents volontaires, momentanés, V, 135. — Les deux types principaux des engagements forcés sont l'esclavage et le régime féodal, V, 135. — Le régime féodal émancipe progressivement la classe inférieure de la complète dépendance des patrons sans ébranler l'ordre social, V, 136. — Le régime de la permanence volontaire est issu du régime féodal, V, 136 à 153. — L'engagement permanent volontaire est celui où le patron garde ses ouvriers sans contrainte, ou les ouvriers sont assurés par le patron de toutes les ressources nécessaires, V, 135. — Conditions sociales qui, dans le régime de la liberté du travail, résolvent la question ouvrière, V, 136 et suiv. — Le régime féodal de l'atelier agricole consistait à colloquer une famille ouvrière dans un petit bien où elle pouvait vivre moyennant qu'elle le cultivât, V, 137. — Causes de prospérité du grand atelier agricole sous le régime de la liberté du travail, V, 137. — La contrainte féodale maintenue pendant quel-

ques générations concentre tous les intérêts du grand propriétaire sur sa terre, V, 139 à 143. — La permanence des engagements est assurée, sous le régime de la liberté du travail, 1° par la propriété patrimoniale de l'atelier, V, 139 à 143; — 2° par le régime de la famille-souche patronale, V, 145 et suiv.; — 3° par la propriété du foyer ouvrier, V, 148 à 150; — 4° par le régime de transmission intégrale dans la famille ouvrière, V, 150 à 151; — 5° par les subventions communales et patronales, V, 151 et 152; — 6° par l'isolement des ateliers, V, 140 et 151; — 7° par la stabilité du voisinage, V, 147 et 152; — 8° par la régularité de l'offre et de la demande, V, 152 et 153. — Dans les pays de fermage l'exploitation directe est une nécessité transitoire pour le propriétaire qui succède à un grand fermier, VI, 294 et suiv. — Raisons qui font du métayage le meilleur mode social d'exploitation agricole pour le patron et l'ouvrier, VI, 295 à 297. — L'art des forêts se classe à part de la culture, parce qu'il amène des complications plus grandes, V, 298. — L'art des forêts se classe d'après trois groupes, suivant qu'il est pratiqué par la famille, par la province, ou par l'Etat, V, 503. — L'exploitation en taillis et l'exploitation en futaie produisent des effets sociaux différents, V, 509 à 512. — L'art des forêts nécessite le grand atelier parce qu'il exige des capitaux, de la prévoyance et une haute direction, V, 508 à 517. — L'art des forêts exige une main-d'œuvre considérable, V, 512 à 516. — L'art des forêts complique encore l'organisation sociale, en augmentant l'écart entre la classe supérieure et la classe inférieure, V, 517. — L'art des forêts complique l'organisation sociale, en développant la fabrication, le commerce et les cultures intellectuelles, V, 517 à 525. — Et cependant la stabilité est maintenue par la nature des produits forestiers et par la nature du propriétaire, V, 525 à 530. — L'art des forêts régularise et modère les complications sociales, qu'il suscite, V, 535 à 537. — L'art des forêts sous le régime de la famille développe les droits d'usage, V, 531 à 535. — Il n'y a d'exploitation forestière prospère qu'avec des familles stables, VI, 37. — L'art des mines forme un groupe à part, parce qu'il crée un type distinct de populations, VI, 216. — Il se classe après l'art des forêts, parce qu'il amène des complications sociales plus grandes, VI, 116. — Les mines affleurantes, quoique se rapprochant de la simple récolte, ne peuvent s'y rattacher, VI, 117. — Les effets complets de l'art des mines n'apparaissent pas dans les mines affleurantes, mais seulement dans les mines profondes, VI, 116 à 124. — En effet les mines affleurantes sont dominées par les conditions d'autres travaux, *ibid.* — Les mines d'or, quoique généralement affleurantes, constituent cependant des groupes de populations vivant exclusivement de la mine, VI, 124. — Le type caractéristique des populations minières est fourni par les mines profondes, VI, 125. — C'est la nécessité des travaux d'art, qui donne aux mines profondes leur caractère social bien accentué, VI, 125. — Les mines profondes déterminent trois complications, qui doivent les faire classer au-dessus de la culture et de l'art des forêts : 1° Elles développent l'agglomération du personnel ouvrier; 2° elles donnent plus d'importance aux cultures intellectuelles; 3° elles compliquent les conditions du patronage, VI, 125 à 128. — Mais si l'art des mines forme un groupe à part de la culture et de l'art des forêts, il doit être classé immédiatement après, VI, 128. — Parmi les mines profondes, les mines métallifères fournissent le type le plus pur de l'art des mines, VI, 129. — Phases de l'exploitation des mines métallifères, VI, 130 à 134. — De tous les gîtes affleurants, l'or est le seul qui constitue des groupes importants de populations vivant exclusivement de la mine, VI, 198. — Ce fait tient à l'énorme valeur du produit, VI, 199. — — Phases de l'histoire des exploitations aurifères, VI, 199. — Les mines d'or sont exploitées en « cohue » ou administrativement, VI, 200. — Ces deux variétés produisent des conséquences sociales différentes, VI, *ibid.* — L'exploitation de l'or ne peut être qu'un travail accessoire et transitoire, VI, 414. — Les mines métallifères ont une importance considérable, non seulement à cause de la variété mais encore à cause de l'importance de leurs produits, VI, 489 à 491. — Les mines métallifères se divisent en trois grands groupes suivant qu'elles sont exploitées par les familles, par des corporations provinciales ou par de grandes sociétés anonymes, VI, 492. — Les mines métallifères sont peu productives, parce que les métaux sont disposés en filons, se présentent à l'état de de combinaisons, et ne sont pas d'une vente courante, VI, 493 à 496. — Les mines métallifères exigent un patron à famille-souche, VI, 496 à 499. — Échecs des ten-

tatives d'exploitation des mines par les ouvriers, V, 438. — Les arts extractifs agissent sur la fabrication au point de vue de son objet et de l'organisation du personnel, VI, 161 à 163.

EUROPE. — Les habitants de la région circumpolaire sont incapables de se maintenir sur le sol transformable de la Norvège septentrionale, VI, 226 à 227. — Le régime de l'esclavage, qui ne prépare pas l'élévation graduelle de la classe inférieure, choque surtout les Européens. Les Orientaux l'acceptent facilement par suite de leur constitution patriarcale, VI, 86.

Allemagne. — L'Allemagne peut fournir le type de l'exploitation des forêts par la Province, VI, 21. — L'exploitation des forêts par la Province est favorable à la bonne administration de la forêt et au patronage des populations, VI, 22 à 25. — Mais ce type entraîne des complications sociales plus grandes que l'exploitation par la famille, parce que le patron est une collectivité, VI, 25. — PAYS DE DABO : Les populations n'ont pas d'autre ressource que la forêt, V, 505 à 508.

Angleterre. — Les mines métallifères exploitées par les familles s'observent surtout en Angleterre, VI, 499 à 503. — Les grands propriétaires ruraux sont particulièrement en état d'exploiter les mines métallifères, parce qu'ils peuvent se contenter de produits faibles et irréguliers, VI, 496 à 498. — Les mines métallifères exploitées par les familles se subdivisent en deux variétés, suivant qu'elles sont exploitées par une famille unique ou bien des familles associées, VI, 499. — Les mines métallifères exploitées par une famille unique sont exploitées en régie, ou concédées à de riches fermiers, 499 à 501. — Les mines métallifères exploitées par des familles élèvent le niveau intellectuel du pays et créent un personnel éminent pour l'exercice du pouvoir local, VI, 501 à 503. — Les mines métallifères exploitées par des familles associées présentent les mêmes caractères que celles qui sont exploitées par une famille unique, VI, 503 à 505.

France. — L'exploitation des forêts par l'État s'est surtout développée en France, pour trois causes, VI, 26 à 28. — Ce type est le moins favorable à l'exploitation de la forêt et au patronage des populations, VI, 29 à 37. — CHAMPAGNE : Les conditions historiques et naturelles y ont développé la culture en famille instable, V, 18 à 22. — La faible fertilité du sol a développé la petite culture dans la Champagne pouilleuse, V, 23. — La famille instable crée le *village à banlieue morcelée*, V, 23 à 26. — Le village à banlieue morcelée exige un système uniforme d'assolement, V, 26 à 28. — La petite culture en famille instable crée un type particulier de paysan, le propriétaire instable, V, 28 à 31. — Elle crée un type particulier de bordiers, le propriétaire indigent, V, 31 à 33. — Elle a des résultats funestes au point de vue technique, moral et social, V, 33 à 43. — Elle livre les familles ouvrières à des patrons artificiels, V, 40 à 43. — NORMANDIE : Heureux essais de métayage en Normandie, VI, 296 et 297. — RÉGION DU NORD : Les conditions naturelles y ont favorisé la culture en famille instable, V, 226. — Quatre causes y ont développé la grande culture, V, 227 à 229. — La grande culture n'est ni entreprise ni dirigée par le grand propriétaire, mais par le gros fermier, V, 230. — La grande culture en famille instable a des résultats funestes au point de vue technique et social, V, 232 à 244. — La grande culture y est entreprise à courte échéance, V, 233. — La culture est entravée par l'absence du propriétaire et par la nature du personnel, V, 232 à 238. — La grande culture ne prospère que si le propriétaire consacre des fonds à l'exploitation, V, 236. — La grande culture en famille instable donne naissance à l'ouvrier nomade, V, 237. — Elle entrave le patronage du propriétaire et du fermier et amène leur décadence, V, 238 à 244. — Elle produit la crise agricole, V, 244.

Italie méridionale. — Les conditions naturelles y ont développé l'art pastoral et la cueillette, V, 350 à 359. — Ces deux travaux repoussent la culture et la solide appropriation du sol, V, 359 à 364. — Dans ces conditions, le groupement social se constitue sur la communauté familiale, V, 364, 365.

Suisse. — L'art pastoral n'y produit spontanément que la fabrication ménagère, VI, 167 à 169. — L'industrie horlogère présente trois régimes d'ateliers : la fabrique rurale collective, la fabrique urbaine collective et le grand atelier, VI, 248 à 251. — Comment s'est accomplie l'évolution de la fabrique collective du type rural au type urbain, VI, 251, 252. — Dans l'horlogerie en fabrique collective la plupart des opérations se font à la main, VI, 253. — Ce type ne s'est répandu dans le Jura que parce qu'il se pratique à la main, VI, 254. — L'horlogerie

en fabrique urbaine collective élève l'intelligence et le rang social de l'ouvrier et n'exige aucun capital d'établissement, mais elle rend le patronage plus difficile, VI, 255 à 259. — Le chef d'une fabrique collective est plus un commerçant qu'un patron d'atelier, VI, 257. — L'ouvrier horloger est un ouvrier d'élite parce qu'il travaille à la main, VI, 255 à 257. — Comment l'horlogerie a passé de la fabrique collective au grand atelier, VI, 260. — Le grand atelier a amené une révolution dans l'industrie horlogère, VI, 261. — Les machines empirent la condition sociale de l'ouvrier, VI, 261. — Elles lui ferment l'accès du patronat, VI, 262. — Elles en font un manœuvre; mais le grand atelier atténue les chômages, VI, 263.

ASIE. — En absorbant les esclaves nègres, la famille patriarcale de l'Orient les rend incapables du travail agricole, en sorte que l'introduction de nouveaux esclaves laboureurs devient constamment nécessaire, VI, 108.

Plateau central. — Pays des Khalkhas : Est un spécimen des plus complets de la vie pastorale, V, 392 à 395. — Les principales occupations des hommes consistent à garder et à défendre le troupeau et à courir après les bêtes échappées, V, 402 à 409. — Les occupations des hommes constituent plutôt une récréation qu'un travail, V, 402 à 409. — La fabrication est essentiellement ménagère, V, 412. — Elle porte uniquement sur les matières fournies par le troupeau, V, 413. — Les principales occupations des femmes consistent à traire les animaux, à pourvoir aux soins du ménage, aux fabrications domestiques, au transport de la tente et du mobilier, V, 410 à 415. — Les occupations des femmes constituent un travail très pénible, V, 410 à 415. — Les nombreux travaux des femmes tiennent à ce que l'isolement des familles n'a pas permis à certains travaux de se constituer en industrie séparée, V, 415.

Sibérie. — Les nomades kirghizes se transforment aisément en Cosaques au service de la Russie et deviennent les auxiliaires de la colonisation agricole en maintenant la contrainte du cantonnement, V, 331 et 332. — Les nomades sibériens, obligés de transformer leur genre de vie par l'effet du cantonnement, ne se mettent qu'en dernier lieu aux travaux de la culture, V, 331 à 334. — La permanence des engagements était assurée dans les mines et dans les usines de la Sibérie par le régime du servage et par l'isolement, V, 338 et 339. — L'exploitation des mines de cuivre et la transformation sur place des minerais ont fixé au sol une nombreuse population de colons européens et développé le travail agricole, V, 337 à 345. — L'élevage du bétail en vue de la vente est souvent le premier échelon de la transformation du Kirghize en agriculteur, V, 344 et 345. — Les travaux auxquels se livrent les Sibériens du Nord conservent la communauté, VI, 146 et 147. — Les conditions du travail dans les forêts habitées par les Ostiaks maintiennent la communauté, VI, 153 à 155. — L'exploitation des mines d'or donne naissance, dans la Sibérie orientale, à des fortunes rapidement acquises que leurs propriétaires dépensent avec extravagance, V, 542 et 543. — L'exploitation des mines fait négliger, dans la Sibérie orientale, les autres travaux vraie source de richesse, et rend ainsi très rare la présence de l'or et de l'argent monnayé, V, 545. — Les pasteurs de la Sibérie orientale sont assez attachés à leur travail traditionnel pour résister à l'appât des mines d'or, V, 548. — L'exploitation des mines d'or dans la Sibérie orientale n'amène pas l'instabilité de la famille ouvrière, parce qu'elle a lieu administrativement sous l'influence de deux conditions, la rigueur du climat et l'isolement, V, 549 à 554.

AFRIQUE. — Région de l'Est : La jeunesse guerrière des petits plateaux se livre, pour reconstituer les troupeaux, à la razzia de bétail, V, 85. — Les pasteurs Massai sont amenés par le fait des petits plateaux à une organisation militaire analogue à celle de Lacédémone, V, 86, 87. — Les régions basses voisines des petits plateaux se divisent par la nature du lieu en trois groupes de travail : la chasse, la cueillette et le pâturage artificiel amenant à la culture, V, 97. — Les vaincus des petits plateaux herbus tombent facilement dans la chasse parce que la forêt est le premier refuge qui s'offre à eux, V, 98. — La chasse se fait en bande dans les forêts voisines des petits plateaux herbus parce qu'elle a pour objet des animaux à troupe, V, 100. — La cueillette de la banane produit une société complètement désorganisée et prête à subir le despotisme de ceux qui la conquièrent, V, 101 à 104. — Les émigrants des petits plateaux herbus qui, chassés de leurs pâturages, en constituent d'artificiels sur les pentes et se livrent à une culture ru-

dimentaire, modifient profondément leur constitution sociale, V, 104 à 107. — Région du sud : Les Boërs parviennent, au moyen de retenues d'eau, à corriger les variations de sécheresse et d'humidité résultant du climat et vivent ainsi en pasteurs sédentaires là où les Hottentots vivaient en nomades, VI, 41 et 42. — Chez les Cafres, les nécessités de la défense militaire font retomber sur les femmes tout le travail de la culture, V, 465. — La chasse disperse des familles des Bushmen et anéantit parmi eux tout lien social, V, 480 à 483. — Région du centre : La chasse développe les guerres entre tribus, VI, 515. — Les chefs de chasse deviennent chefs de guerre, VI, 516. — Le chef préside au partage de la proie, VI, 516. — Cette chasse ayant pour objet des animaux féroces et vivant en troupe exige le groupement des chasseurs en bande ou en peuplade, sous la direction d'un chef, VI, 513 à 516. — Elle développe chez ce chef le pouvoir absolu, VI, *ibid.*

AMÉRIQUE. — Le système des engagés indiens pratiqué aujourd'hui aux Antilles, au Brésil, etc., n'est qu'un esclavage déguisé et temporaire. Il est pire que l'esclavage en ce sens qu'il rend le patronage plus difficile, VI, 109 et 110.

États-Unis. — Californie : L'exploitation des mines d'or en « colue » est arrêtée par l'appauvrissement des placers et par l'exploitation des mines profondes, VI, 399. — L'exploitation agricole sort de l'exploitation des placers, VI, 400 à 403. — Elle crée la prospérité, VI, 403 à 405. — La Californie est un excellent terrain pour observer les mines d'or exploitées en « colue », VI, 201 à 204. — L'exploitation des mines d'or affleurantes se fait au moyen d'opérations extrêmement faciles, VI, 204 à 207. — Deux conditions constituent ces sociétés minières : la valeur du produit et la facilité de l'exploitation, VI, 207. — Ces deux conditions empêchent la constitution stable du travail, de la propriété et de la famille, VI, 208 à 212. — Elles entravent également la constitution du patronage et des institutions auxiliaires du patronage, VI, 213 à 216. — Enfin, elles empêchent la constitution stable du voisinage et des pouvoirs publics, VI, 216 à 220.

Région polaire. — Les travaux auxquels se livrent les populations de l'Alaska conservent la communauté, VI, 239 à 248. — Les différents travaux accessoires des Esquimaux maintiennent chez eux le moule patriarcal, VI, 333 et 334. — La pêche du phoque contribue, par la manière dont elle se fait et par le genre de ressources qu'elle procure, à maintenir la communauté chez les Esquimaux, VI, 338 à 333.

PROPRIÉTÉ.

GÉNÉRALITÉS. — Avantages de la liberté de tester pour la conservation des grands ateliers agricoles, V, 145 et suiv. — Le droit d'aînesse, forme inférieure de la transmission du bien patrimonial, V, 145 et suiv. — Le droit d'aînesse, qui convient admirablement au pouvoir politique, n'est pas aussi favorable aux entreprises privées, V, 146. — Le régime du partage forcé est la négation de l'indépendance des chefs de famille, VI, 440 à 442. — Définitions de la propriété foncière par les économistes, V, 434 et 435.

EUROPE. — **France** : Le régime du partage s'y développe inégalement : quatre régions, V, 44 à 46. — Le régime de la communauté développe la vie facile et oisive, V, 266 à 268, les agglomérations urbaines, l'esprit de clan et de révolte, V, 268 à 271. — Le droit d'aînesse s'est établi autrefois, par suite de l'obligation du service militaire, V, 568.

Pologne : Les paysans purent garder la forme patriarcale qui s'adapte à la culture, VI, 459. — En s'emparant des terres des paysans, la noblesse soumit ces terres au régime de la famille instable, VI, 460.

Suisse. — Jura bernois : L'atelier d'un ouvrier peut comprendre : l'objet fabriqué, les instruments de travail, l'atelier de la fabrication, VI, 526. — La fabrique collective, par la division du travail, enlève à l'ouvrier la propriété de l'objet fabriqué, VI, 527. — L'usine par sa constitution même enlève à l'ouvrier la propriété de l'objet fabriqué, VI, 527 à 529. — La fabrique collective laisse à l'ouvrier la propriété de ses instruments de travail, car ces instruments sont simples et faciles à se procurer, VI, 529 à 531. — L'usine enlève à l'ouvrier la propriété de ses instruments de travail et le rend plus dépendant du patron, VI, 531 à 533. — La fabrique collective laisse à l'ouvrier la propriété de l'atelier et élève ainsi sa situation, VI, 533 à 535. — L'usine enlève à l'ouvrier la propriété de l'atelier et empire ainsi sa situation, VI, 535 à 538. — La transformation de la fabrique collective en usine

fait passer la propriété industrielle de l'ouvrier au patron, VI, 541.

ASIE. — Plateau central. — Pays des Khalkhas : L'art pastoral s'oppose à toute appropriation du sol, VI, 67 à 70. — Ces peuples témoignent que l'appropriation du sol n'est pas un élément nécessaire de stabilité, VI, 80. — L'art pastoral développe la propriété mobilière, VI, 70 à 73.

Sibérie : L'abondance du sol disponible facilite le travail agricole aux ouvriers des mines et des fonderies, V, 340. — Le régime de la communauté est approprié à la Sibérie du Nord parce qu'il est économique et convient ainsi aux pays offrant peu de ressources, VI, 147 à 150.

AFRIQUE. — Région de l'Est : Chez les pasteurs Massaï, la transmission intégrale de l'atelier paternel est assurée par une coutume de droit d'aînesse très différente de la coutume scandinave, V, 89 à 92. — Chez les Massaï, les razzias de bétail sont l'occasion de disputes sanglantes pour le partage du butin, parce que l'autorité patriarcale fait défaut pour présider à ce partage, V, 88 et 89.

BIENS MOBILIERS.

ASIE. — Plateau central. — Pays des Khalkhas : La propriété mobilière atteint, avec les troupeaux, un développement considérable, VI, 70.

SALAIRE.

ASIE. — Plateau central. — Pays des Khalkhas : Les conditions du travail s'opposent à la constitution du régime du salaire, V, 72.

ÉPARGNE.

ASIE. — Sibérie : Les mines d'or attirent à elles tous les capitaux dans la Sibérie orientale au détriment du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, V, 544.

FAMILLE OUVRIÈRE.

GÉNÉRALITÉS. — Des familles vigoureuses, stables et indépendantes valent mieux que toutes les combinaisons politiques pour trancher les difficultés du temps présent, V, 296. — Ce sont elles qui permettent à la race anglo-saxonne de résister aux dangers qu'elle traverse, comme tous les peuples de l'Occident, V, 296. — Rôle social de la femme dans le ménage domestique, VI, 280 et 281. — Raisons qui condamnent le malthusianisme, V, 447 à 450.

EUROPE. — France : La stabilité rendue à la famille est le fondement de la réforme totale de la société, VI, 426 à 442. — L'avenir d'une race dépend plus de la bonne constitution des familles que de celle de l'État, V, 16 et 17. — Si ébranlée qu'elle soit, la famille y est encore l'élément le plus solide, V, 16. — Par éducation, le Français d'aujourd'hui manque absolument d'initiative, VI, 268 à 272. — L'hérédité de la profession dans la famille est l'exception : le contraire est la règle, V, 56. — Établissement récent, au centre d'un grand atelier agricole, d'une famille modèle, VI, 265 à 297. — L'estime de la noblesse de race tient à la famille patriarcale, V, 186.

ASIE. — Plateau central. — Pays des Khalkhas : L'art pastoral développe l'autorité des vieillards, VI, 74; — l'autorité de la mère, VI, 78; le respect des enfants pour les parents, VI, 76 à 78; la polygamie, VI, 75. — La polygamie des pasteurs est très différente de celle des chasseurs, VI, 519. L'art pastoral développe les exercices du corps, V, 408. — Il donne à la fois l'esprit pacifique et l'esprit guerrier, V, 408 et 409.

AFRIQUE. — Région de l'Est : La chasse amène la séparation de l'atelier et du foyer dans les forêts voisines des petits plateaux, V, 99. — L'état habituel de guerre occasionné par la convoitise qu'allume la possession des petits plateaux herbus amène une dislocation de la famille patriarcale. Les guerriers de profession s'en séparent pour se constituer à part, V, 82. — Le régime transhumant disloque la famille patriarcale, en la coupant en deux parties, V, 82. — Les pasteurs de petits plateaux se constituent par *ménages séparés* par suite de la nécessité plus grande de la prévoyance, V, 83. — Chez les pasteurs Massaï, le respect des ancêtres est faible parce que les pères ne dirigent pas le travail, V, 92 et 93. — Dangers du régime transhumant en ce qui concerne les rapports des jeunes gens des deux sexes abandonnés sans surveillance sur des pâturages écartés, V, 84. — Chez les Massaï, les émigrants sont soutenus par la famille et travaillent à son profit, V, 89. — Chez les pasteurs de petits plateaux, le choix de l'héritier-associé est inconnu parce que les fils ne travaillent pas dans l'atelier paternel, V, 90. — Chez les pasteurs Massaï, l'aîné, successeur du père, ne s'occupe aucunement de l'établissement de ses frères, V, 91.

AMÉRIQUE. — Région polaire : Les émigrants sibériens peuvent franchir le détroit de Behring sans que ce passage détruise chez eux les habitudes patriarcales, VI, 228 à 232. — Les Esquimaux offrent tous les caractères des populations patriarcales agglomérées, VI, 319 à 327.

MODE D'EXISTENCE.

GÉNÉRALITÉS. — Le *manoir*, type de l'habitation rurale du grand patron agricole ; description et exemple, VI, 284 à 292. — Les exercices physiques se développent par tous pays dans la mesure et de la manière qu'ils sont utiles à l'acquisition du pain quotidien, VI, 486.

EUROPE. — **Angleterre** : Les exercices physiques ne se développent dans les écoles anglaises que parce qu'ils sont utiles aux jeunes gens pour résoudre la question du pain quotidien, VI, 482.

ASIE. — **Plateau central.** — Pays des Khalkhas : L'art pastoral régit le mode d'existence, VI, 345 à 359. — Il exige une alimentation simple et facile et en fournit les éléments, VI, 349 à 353. — Il exige une habitation mobile et un mobilier réduit et portatif, et il en fournit les éléments, VI, 344 à 349. — Il exige et fournit un combustible portatif, VI, 353. — Il favorise les conditions de l'hygiène et les récréations, VI, 355 à 359. — L'influence de l'art pastoral se retrouve dans le type physique et dans le costume, VI, 81 à 84.

PHASES DE L'EXISTENCE.

ASIE. — **Plateau central.** — Pays des Khalkhas : L'art pastoral régit les phases de l'existence et fournit le moyen d'y pourvoir, VI, 359 à 364. — L'achat des femmes en vue du mariage est une conséquence de l'art pastoral, VI, 361 à 363.

PATRONAGE

GÉNÉRALITÉS. — La bonne organisation des familles réellement dirigeantes est aussi utile à la vie publique qu'à la vie privée, aussi et même plus indispensable aux époques de crise que dans les moments de calme, VI, 397. — Différences entre « l'homme d'œuvres » et le vrai patron, seul de ces deux agents sociaux durablement utile dans un pays, VI, 265 à 297. — Le gouvernement des biens par intendant a contribué, au siècle dernier, à rendre impopulaires les grands propriétaires ruraux, VI, 295.

EUROPE. — **France** : L'influence sociale est refusée à la noblesse oisive parce qu'elle ne dirige aucun travail et par conséquent n'exerce aucun patronage efficace, V, 181 à 183. — L'histoire de France prouve que l'influence de la noblesse a toujours été en raison directe du patronage qu'elle exerçait, V, 183 à 185.

Pologne : L'aristocratie était une noblesse de sang et non une noblesse territoriale, VI, 451 à 452. — Le genre de vie de la noblesse l'amène à abandonner la famille patriarcale, VI, 457. — La transformation du commerce oblige la noblesse à demander au sol de nouveaux moyens d'existence, VI, 444 à 449. — Les nobles poursuivent l'asservissement des paysans pour arriver à une exploitation plus complète de cette classe, VI, 454 à 457. — Les nobles méprisent les travaux agricoles et font exploiter le sol par des intendants juifs ou allemands, VI, 449 à 454.

Sibérie : L'exploitation exclusive des mines d'or, dans la Sibérie orientale, met obstacle à la constitution d'une classe de patrons, V, 346. — L'action du gouvernement russe sur les nomades qui l'avoisinent ne suffit pas à constituer parmi eux des patrons, V, 335 à 337.

COMMERCE.

GÉNÉRALITÉS. — Il faut aux grandes maisons de commerce maritime des conditions d'existence et de durée que la science sociale détermine et qu'une bonne organisation sociale seule peut fournir, V, 52. — C'est la découverte de la houille qui a donné à l'argent l'extraordinaire puissance qu'il a de notre temps et qui a développé l'espèce du « capitaliste », VI, 6 à 8. — Le public s'est jeté sur les valeurs de bourse, parce qu'elles lui offraient des avantages positifs, VI, 8. — Mais ces valeurs ont un inconvénient grave : elles sont instables, VI, 9. — L'instabilité des valeurs de bourse et la domination des hommes de bourse peuvent être conjurées, VI, 10 à 16. — Elles le sont par les peuples qui confient à ce genre de placement leurs économies et non leur patrimoine, VI, 11.

EUROPE. — **France** : L'idéal des Français est d'avoir toute leur fortune en valeurs de bourse, VI, 11. — Ce fait tient à l'éloignement des Français pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, VI, 12. — C'est la mobilisation des fortunes qui a fait de la France la terre promise des financiers, VI, 16 à 19.

Italie. — Grande-Grèce : Les conditions du lieu amenèrent le développement des villes de commerce, V, 247 à 253. — Le commerce y a donné naissance à l'esclavage, V, 250; au développement de la culture, *ibid.* — Le commerce s'adapte mieux que la culture à la famille patriarcale, V, 254. — Le commerce et la famille patriarcale furent les deux éléments sociaux constitutifs de ce pays, V, 247 à 256. — L'union du commerce et de la famille patriarcale rendent le culte domestique et urbain, V, 256. — Elle développe le polythéisme, *ibid.*; les écoles philosophiques, V, 257 à 260; imprime un caractère personnel aux constitutions politiques des villes, V, 260 à 262. — L'organisation politique des villes de commerce ne put être créée que par les philosophes, V, 261 à 263. — Les constitutions urbaines sont démocratiques, ou aristocratiques, suivant que leurs auteurs ont subi davantage l'influence patriarcale ou l'influence commerciale, V, 263, 264. — Ces constitutions sont essentiellement instables à cause de l'organisation familiale et commerciale, V, 264 à 266. — Les mêmes causes développent les exercices du corps, V, 266 à 269. — Le commerce a précipité la décadence, V, 269 à 274. — Les commerçants furent vaincus par des pasteurs et des agriculteurs, V, 273 à 275. — Les villes de commerce sont impuissantes à constituer des confédérations durables, V, 275.

ASIE. — Plateau central. — Pays des Khalkhas : L'art pastoral restreint le champ du commerce, VI, 364 à 372. — Le commerce est entre les mains des sédentaires voisins, VI, 365 à 368. — Il ne peut s'accommoder que d'une monnaie en nature, VI, 366.

Sibérie : La présence des pelleteries et de l'ivoire a attiré les commerçants dans la Sibérie septentrionale et préparé la conquête russe, VI, 139.

AFRIQUE. — Les pasteurs de la zone des déserts du Nord et les pasteurs asiatiques analogues constituent pour la traite des nègres un pays de demande, parce qu'ils ont besoin d'esclaves pour cultiver leurs oasis, VI, 87 à 92. — Les nègres soumis à la traite y sont préparés par l'habitude de la culture et par l'esclavage intérieur, VI, 92 et 93. — La traite s'exerce soit avec la connivence des petits États militaires nègres, soit au profit des chefs ou des pères nègres, soit par suite de l'isolement des villages, VI, 94 et 95. — Aux environs du lac de Tsad, la traite s'exerce avec une grande intensité, sans scrupules et sans cruautés inutiles, parce que l'influence européenne n'y apporte aucune gêne, VI, 96 à 98. — Les marchés de traite sont témoins de cruautés d'autant plus grandes que les traitants usent d'engins plus terribles et sont obligés de se dérober davantage à la surveillance européenne, VI, 98 à 103. — Pour empêcher la traite en Afrique il faut détruire les causes profondes qui produisent l'esclavage. Les communautés de moines agriculteurs peuvent y aider, en provoquant une transformation analogue à celle qui s'est faite en Europe aux débuts du moyen âge, VI, 110 à 115.

CULTURES INTELLECTUELLES.

GÉNÉRALITÉS. — Les populations pastorales et agricoles sont, en général, plus prospères, avec moins d'instruction, que les populations des centres industriels, V, 53. — Dans l'industrie, l'instruction manuelle des écoles spéciales est inférieure à l'apprentissage ordinaire, V, 60. — L'instruction seule ne suffit pas à faire de bons ouvriers, VI, 268 à 278. — La nature particulière du travail scolaire tend à détruire le goût des travaux manuels tout en énervant les aptitudes physiques qu'ils réclament, V, 60. — Le surmenage physique et intellectuel est la conséquence du développement exagéré des cultures intellectuelles, V, 62. — Il n'y a pas de liberté politique là où l'État est maître d'école, V, 65 et 66. — Ni la culture intellectuelle de l'ouvrier, ni celle des patrons n'est la source principale de la prospérité sociale des ouvriers, V, 53 à 55. — Les cultures intellectuelles sont insuffisantes à assurer la prospérité, V, 47 à 71. — Depuis des siècles, le progrès scientifique s'est développé surtout dans le sens de l'utile, V, 49 à 51. — Causes qui engendrent les faux savants, V, 67 et 68. — L'instabilité de la société n'est pas un obstacle au développement de l'art, V, 485 à 490. — La peinture est celui des arts d'où le simple amateur tire le plus facilement de grandes jouissances. De là sa vogue chez les oisifs riches et délicats, V, 492 à 495. — Le légiste est trop souvent l'artisan de la désorganisation des familles, V, 68 à 70.

EUROPE. — **France** : Les Français professent que l'homme se forme surtout à l'école et que l'instruction scolaire mène à tout, VI, 178. — L'ambition des Français est

d'occuper les fonctions administratives, VI, 179. — De là, la nécessité des examens et l'influence de l'école, VI, 179. — La nécessité de préparer aux examens produit le « chauffage » et l'internat, VI, 182. — Le chauffage et l'internat sont particulièrement propres à former des fonctionnaires civils et militaires, VI, 182 à 184. — Mais ils ne préparent pas des hommes capables de se créer des situations indépendantes, VI, 184 à 186. — Notre régime scolaire rend impropre aux études approfondies, VI, 186. Les hommes supérieurs n'ont pas dû leur supériorité à la formation scolaire, VI, 188 à 197. — Dans les internats, le rôle du père vis-à-vis des enfants est rempli par *le pion*, V, 63 et 64. — La nécessité des écoles professionnelles vient en partie de ce que les fils ne suivent pas la profession du père, V, 56. — L'importance excessive donnée à l'instruction des enfants d'ouvriers diminue l'autorité du père, V, 63. — En France, ce sont les gens adonnés aux cultures intellectuelles qui se sont substitués aux patrons naturels, V, 66 et 67. — Le dédain du métier paternel, la désorganisation des pouvoirs publics, l'ambition qu'un grand État démocratique centralisé ouvre à chacun d'arriver aux emplois élevés sont les causes du développement exagéré des cultures intellectuelles, V, 57. — Le mouvement actuel qui se produit en France en faveur des exercices physiques n'est qu'une réaction contre le *surmenage*, VI, 479. — Aucune association ne sera jamais en mesure de donner à l'effort physique de la jeunesse les encouragements que l'État donne à ses efforts cérébraux par la foule de places qu'il met au concours, VI, 471. — La grande faveur des artistes en France vient de ce que l'art grandit en même temps que la société est en décadence, V, 491. — L'éducation actuelle des Français de la classe aisée les pousse à une admiration convenue du beau, et les prépare ainsi au rôle d'amateurs, V, 493 à 495. — L'art étant partout influencé par l'état social, l'art français moderne exercé par des curieux et des raffinés, à l'usage d'oisifs délicats, vise plus au rare qu'au beau et rencontre souvent le convenu. L'éducation artistique générale fait défaut, V, 497 à 502.

RELIGION.

GÉNÉRALITÉS. — La religion catholique ne se prononce sur aucune des formes sociales qui importent spécialement à un temps ou à un lieu, V, 111 à 117. — C'est pour cela qu'elle est catholique, V, 114 à 117. — Toute religion qui prétend résoudre dans l'ordre social les questions d'organisation est essentiellement une religion locale, V, 114 à 117. — La religion catholique n'est pas responsable de l'état social, V, 108 à 134. — La stabilité sociale est assurée par des institutions d'ordre naturel et non religieux, V, 117 à 124. — Le protestantisme, comme l'islamisme et le bouddhisme, ne reposent que sur la forte organisation de la famille, V, 122 à 124. — La décadence de certains peuples catholiques n'est pas due à la religion, V, 124 à 129. — Le catholicisme est la seule religion qui puisse prospérer au sein de sociétés désorganisées, V, 131 à 133. — Les catholiques ne sont pas avertis de la décadence sociale par la décadence religieuse, V, 131. — Les œuvres catholiques atteignent leur plus grand développement au sein de la décomposition sociale la plus intense, V, 131.

AFRIQUE. — La chasse imprime à la religion le caractère idolâtrique, VI, 519. — L'exemple des Boërs joint à plusieurs autres indique que le développement du culte privé est, pour les familles, un élément de puissance colonisatrice, VI, 43.

VOISINAGE.

GÉNÉRALITÉS. — La noblesse *de terre* se recrute perpétuellement parmi les patrons ruraux dans les pays où le travail produit ces patrons, V, 189 à 191. — La noblesse *de terre* est une pépinière de gouvernants, V, 191 et 192.

CORPORATIONS.

GÉNÉRALITÉS. — L'échec des sociétés coopératives vient principalement de ce que le gérant ouvrier n'a pas les aptitudes commerciales requises, ni l'habitude de la direction, ni l'autorité sur ses camarades, V, 439.

EUROPE. — **France :** Les sociétés d'encouragement françaises ne sont pas toujours un encouragement efficace, VI, 471.

COMMUNE.

EUROPE. — **France :** Les pouvoirs publics compriment toute vie locale dans la commune et le département, V, 374 à 388.

UNION COMMUNALE.

EUROPE. — **Angleterre** : Les « unions de paroisses » décident librement les questions d'établissement de routes, VI, 378.

CITÉ.

EUROPE. — **Angleterre** : L'autorité est confiée à un *borough council*, VI, 381.

PAYS MEMBRES DE LA PROVINCE.

EUROPE. — **Angleterre** : L'administration des comtés anglais par les *magistrates* est devenue insuffisante à cause des complications résultant de la richesse, VI, 376 à 381. — L'aptitude des intérêts privés anglais à s'assurer une représentation efficace conjure le danger des élections pour le *county-council*, VII, 385 et 386. — L'Angleterre sera soutenue dans la transformation du gouvernement des comtés par deux causes principales : 1° par l'absence de la bureaucratie, 2° par la présence d'une classe de patrons aptes à conduire les intérêts publics, VI, 386 à 393.

PROVINCE.

GÉNÉRALITÉS. — La formation du premier élément des nations, la province, fut l'œuvre de la féodalité, V, 140, 283.

ÉTAT.

GÉNÉRALITÉS. — Gouverner, c'est faire tenir aux choses de l'État une marche constante et assurée, V, 7 et suiv.

Les deux choses qui fondent une grande puissance nationale sont : 1° une vivace organisation du gouvernement local ; — 2° l'hérédité sans partage du pouvoir central, V, 282 et 288. — Les attributions essentielles du pouvoir central sont les moyens de décider de la paix et de la guerre, de la haute justice, des intérêts généraux du pays, des ressources nécessaires à ces diverses fins, V, 285. — Un état absolu, c'est-à-dire qui se charge de tout régulièrement et absolument, ne peut pas durer, V, 289 et suiv. — Les complications de la vie privée amènent forcément des complications correspondantes dans la vie publique, VI, 394. — Les mines d'or exploitées administrativement lancent les souverains dans des entreprises ruineuses; détournent des sources de richesse durables, désorganisent les classes supérieures et portent le trouble dans les autres pays, VI, 408 à 413. — L'organisation de l'usine provoque l'établissement de législations protectrices de la classe ouvrière, VI, 538 à 540.

EUROPE. — Formation graduelle des nationalités européennes, V, 280 à 285.

Allemagne : Le maintien des institutions fédératives assure la solidité de la Constitution, V, 278 et 288. — Raisons qui ont retardé puis fondé l'unité allemande, V, 286 et 287. — La Constitution de l'Empire ne connaît pas d'autre fonctionnaire responsable que le premier ministre, V, 6 et 7.

Angleterre : Le Parlement anglais a fait preuve de sens en réorganisant la vie provinciale qui se développait, et en négligeant de modifier l'administration paroissiale de moins en moins compliquée, VI, 381 et 382. — Les *magistrates*, nommés par le souverain, sont complètement indépendants du pouvoir, par leur situation territoriale qui leur enlève tout désir d'avancement, V, 219 à 222. — Les juges des cours et de Westminster, nommés par le souverain, sont indépendants du pouvoir par leur profession même, qui est le couronnement de leur carrière privée, et par la haute situation sociale et pécuniaire qu'elle leur assure, V, 222, 223.

Espagne : La réunion des petits royaumes qui la composent au seizième siècle, en fait la première grande puissance nationale au temps moderne, V, 285 et 286.

France : Les anciens parlements passèrent du servilisme à la révolte, V, 214 à 219. — Ce fait est dû à leur constitution en corps autonome, se recrutant lui-même et absolument indépendant du pouvoir, V, *ibid.* — La magistrature est une carrière dépendante du gouvernement, V, 199. — L'inamovibilité n'assure pas l'indépendance des juges, V, 199 à 204. — Le pouvoir tient la magistrature par l'avancement, V, 204 à 207. — Une magistrature élective ne peut s'adapter à une nation riche et compliquée, V, 209. — Comment l'organisation de la magistrature peut être réformée, V, 223 à 225. — L'abus du fonctionnarisme et le système d'examens à outrance qui en résulte pour les jeunes gens sont un empêchement absolu à la pratique générale des exercices physiques, VI, 478. — L'hérédité du pouvoir central a fait la force et la durée de la dynastie capétienne, V, 284. — C'est sous Henri IV que, par la réunion définitive des provinces françaises, la France devient grande puissance nationale, V, 286.

— La centralisation administrative créée par Napoléon Ier facilitait les coups d'État, V, 14 et 15. — En 1871, il a suffi à Gambetta

de renouveler le personnel administratif pour être maître de la France, V, 15. — Actuellement, elle n'est pas gouvernée, à cause de l'instabilité des pouvoirs, V, 5 à 17. — Les pouvoirs publics ne sont parvenus ni à défendre ni à ruiner l'institution de la noblesse, V, 181. — Ce pays ne peut osciller qu'entre le régime de la dictature et celui des assemblées impuissantes, V, 388 à 391.

Pologne : La noblesse était aussi incapable de se gouverner elle-même que de gouverner l'État, VI, 460 à 467. — La Pologne était vouée à l'anarchie, par son organisation sociale, VI, 462 à 467.

Russie : La constitution d'une noblesse de fonctionnaires n'a été possible que par l'absence de noblesse *de terre*, V, 193.

Suisse : Les conditions du milieu se prêtent à l'institution d'une magistrature élective, V, 207 à 209.

AFRIQUE. — **Cafrerie** : Chez les Cafres, tout capitaine assez heureux ou assez habile pour soumettre quelques-uns de ses voisins s'établit en souverain indépendant et absolu, parce que l'organisation régimentaire qu'il dirige est la seule force sociale, V, 466 à 472.

Égypte : L'impuissance du gouvernement égyptien à assurer le fonctionnement régulier de la conscription l'amène à employer comme soldats des esclaves noirs fournis par la traite, VI, 99 et 100.

AMÉRIQUE. — **États-Unis** : Une magistrature élective ne peut s'adapter à une nation riche et compliquée, V, 209 à 214. — Elle est vouée au servilisme, *ibid.*

EXPANSION DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — On ne possède fortement les pays que par la colonisation agricole, VI, 265 à 297. — L'émigration et la colonisation dépendent surtout de la bonne organisation des familles, V, 52.

EUROPE. — **Angleterre** : Pour les Anglais la plus brillante carrière nationale est l'émigration aux colonies, V, 294.

Allemagne : Il lui manque, pour avoir des colonies personnelles, une classe riche fortement indépendante, V, 294.

France. — Normandie : Les familles-souches étaient des fabriques d'hommes pour l'exportation, V, 566 à 569.

Hollande : L'essaimage des Hollandais vers le Cap a commencé au moment où, par suite du développement agricole, les anciennes communautés d'habitants se virent privées de leurs pâturages, VI, 39 à 40.

Irlande : Elle ne donne qu'une émigration de famille instable, VI, 407.

Italie : Les Normands y vinrent pour s'y créer des domaines ruraux, V, 567 à 576. — Les Normands y déploient leur esprit rusé, conséquence de leur organisation sociale, V, 573. — La supériorité des Normands se manifesta surtout dans leur aptitude à organiser l'ordre social, V, 576 à 584. — Cette aptitude tient à ce qu'ils s'implantent au sol et attachent à la culture la population vaincue, V, 579 à 584. — Ils constituent ainsi le régime féodal, *ibid.*

ASIE. — **Sibérie** : Les Russes ont refoulé la population tartare et ont conquis la Sibérie d'une manière définitive, parce qu'ils s'y sont établis en agriculteurs et en mineurs, V, 323 à 326. — La contrainte du cantonnement imposée aux pasteurs de rennes de la Sibérie septentrionale compromet leur existence, VI, 139 à 145. — Les familles de *raskolniks* qui essaiment dans les parties les plus isolées et s'y fixent par la culture font avancer beaucoup l'œuvre colonisatrice, V, 341 à 343. — La colonisation de la Sibérie orientale par l'exploitation des mines d'or amène, en ce qui concerne la classe supérieure, la plupart des effets de la colonisation commerciale, V, 547. — La colonisation agricole de la Sibérie orientale trouve des éléments chez beaucoup de déportés auxquels on laisse une grande liberté d'allures à cause des difficultés d'évasion, V, 555 à 558.

AFRIQUE. — Les petits chefs de guerre Massaï établissent leur domination sur les Nègres de la plaine et les dominent sans être capables de les patronner, V, 94.

AMÉRIQUE. — **États-Unis** : Avec le développement de la culture, les émigrants des pays à familles désorganisées sont évincés par les émigrants des pays à familles-souches, VI, 405 à 408. — Le caractère de l'émigration anglaise y développe la nationalité anglaise, VI, 407.

ÉTRANGER.

ASIE. — L'introduction constante de l'élément nègre dans les sociétés de l'Orient qui ont recours à la traite n'ébranle pas ces sociétés, parce que la famille patriarcale s'assimile par absorption tous les éléments ainsi introduits, VI, 104 à 107.

Sibérie. — Le voisinage des Kirghizes nomades resserrés sur leurs pâturages cons-

tituait un obstacle à la colonisation russe, V, 326 à 330. — Dans le Bassin de l'Amour, les Russes se trouvent en concurrence avec les Chinois, et ceux-ci triompheront s'ils occupent le territoire par la colonisation agricole, grâce à la protection du Tsar. Les Russes ne conserveront la suprématie qu'en envoyant des patrons agricoles, non des fonctionnaires, V, 560 à 563.

AFRIQUE. — Région du sud : Les Boërs ont triomphé des Hottentots parce qu'ils apportaient avec eux la tradition de la propriété et de la hiérarchie sociale inconnue à ces derniers, VI, 45 à 49. — Les Boërs ont vaincu les Cafres en opposant à leur militarisme artificiel les ressources d'une forte organisation sociale, VI, 50 à 54. — Les communautés de Boërs réunies en petits États démocratiques luttent difficilement contre les émigrants de la puissante Angleterre, partout où le développement de la culture et de la richesse attire ceux-ci, VI, 54 à 66.

HISTOIRE DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — Les premiers hommes n'ont pu être des chasseurs ou sauvages, V, 177. — Les premiers hommes ont dû être des pasteurs, V, 179. — Une nation ne se crée que par la constitution successive des organisations locales, V, 281.

EUROPE. — **France** : Les deux causes principales de la ruine de l'empire de Charlemagne furent : 1° l'absence d'une vitale organisation du gouvernement local ; — 2° le partage périodique du pouvoir central, V, 281 à 284. — Sous les Carlovingiens, le titre purement honorifique d'empereur ne peut rien pour la stabilité du pouvoir central contre l'indépendance réelle des copartageants, V, 284. — A l'assemblée de Quiersy-sur-Oise, les administrateurs des provinces de l'empire de Charles le Chauve fondent leurs familles, en rendant héréditaires leurs charges et leurs domaines, V, 146. — Causes de la prospérité de la France sous saint Louis, V, 139 à 141. — C'est l'initiative privée et non l'État qui, du huitième siècle au dix-huitième, a fait durer les familles, les traditions, les établissements de bien public, les situations professionnelles, V, 13.

Pologne : Le fond de la population est formé de familles qui furent contraintes, par la nécessité, de passer de l'art pastoral à la culture, VI, 300 à 303. — Cette transformation fut encore accélérée par le développement des transports dans ce pays, VI, 303 à 305. — Les Slaves, arrivés après les Celtes, exploitèrent le travail de ces derniers et purent ainsi rester nomades et guerriers, VI, 305 à 307. — Le mouvement commercial entre les Arabes et les Scandinaves eut une influence décisive sur l'organisation sociale de la Pologne, VI, 307 à 311. — Il aggrava les défauts précédemment développés par l'origine pastorale, VI, 311 à 316.

AFRIQUE. — Les pasteurs vachers de la zone des déserts du nord sont absolument différents de ceux de la zone des déserts du sud à cause de la déformation qu'a subie chez ces derniers la famille patriarcale dans la traversée des petits plateaux de l'est, V, 463 à 465. — Les conclusions de la *science sociale* éclairent la question de l'origine des Hottentots, V, 476 à 478.

RANG DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — Une société ne s'organise pas par le haut, par la souveraineté de l'État ; mais par le bas, par la souveraineté de la famille, V, 295 et 296.

EUROPE. — **Allemagne** : Causes actuelles qui peuvent précipiter sa décadence, V, 289 et suiv et 295. — Le respect des institutions fédératives est un gage de durée et de prospérité pour l'Empire, V, 290.

Angleterre : Tandis que les « grandes nations » annulent les petis pays qu'elles englobent, l'Angleterre crée de petits pays qui se développent par leur énergie intime, V, 293. — Elle n'est, à vrai dire, ni un royaume ni un empire : c'est une petite province à la tête d'une race, V, 292 et 293.

France : Doléances des chambres de commerce françaises indiquant le partage forcé comme la principale cause de ruine et réclamant la liberté de tester, V, 52.

Italie : L'Italie méridionale est actuellement dans les conditions les plus contraires à l'ordre, parce que le travail rural, la propriété et la vie locale y sont mal constitués, V, 586 à 590. — Ce pays ne peut sortir de l'état d'anarchie endémique qu'en revenant à la vie rurale, V, 589.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).